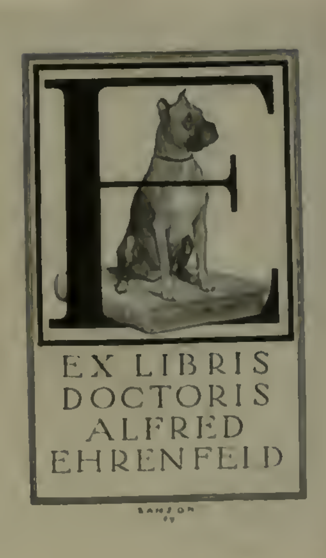
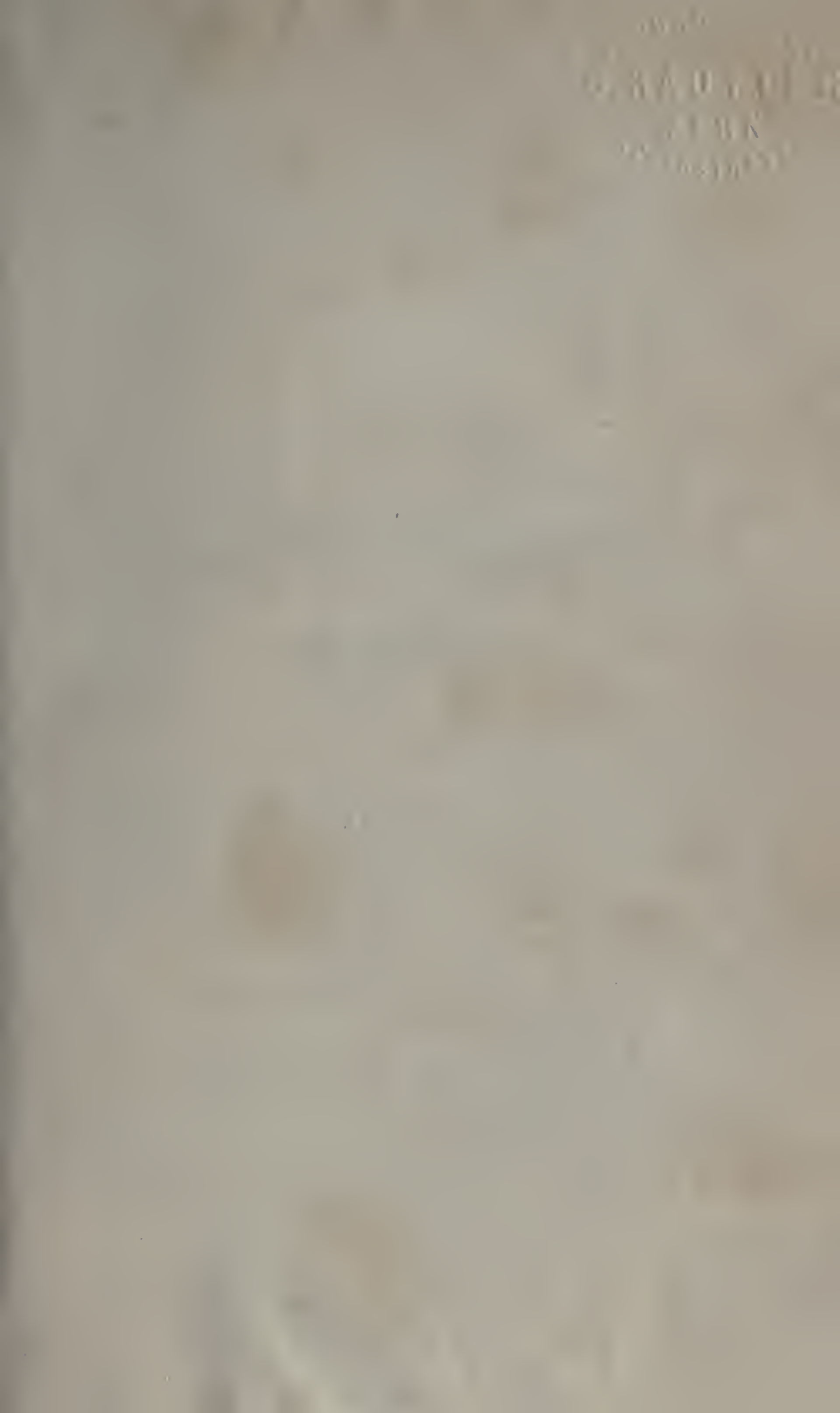

3 1761 07538459 4


EX LIBRIS
DOCTORIS
ALFRED
EHRENFELD



MANUEL POPULAIRE

DE MORALE

ET

D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

Poitiers. — Typ. de A. Dupré.

MANUEL POPULAIRE

DE MORALE

ET

D'ÉCONOMIE POLITIQUE

PAR

M. J.-J. RAPET,

INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

La morale est la première des sciences, l'économie politique est la seconde.

J. DROZ, *Économie politique*, liv. I, chap. I.

OUVRAGE QUI A REMPORTÉ LE PRIX EXTRAORDINAIRE DE 10,000 FRANCS
PROPOSÉ PAR L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

DEUXIÈME ÉDITION.



PARIS :

GUILLAUMIN ET Cie,
ÉDITEURS,
Rue Richelieu, 14.

F. TANDOU ET Cie,
ÉDITEURS,
Rue des Ecoles, 78.

1863.


LIBRARY
FEB 12 1970
UNIVERSITY OF TORONTO

PRÉFACE.

Cet ouvrage a été entrepris pour répondre aux intentions de l'Académie des sciences morales et politiques, qui avait mis au concours la rédaction d'un *Manuel de morale et d'économie politique,* dont elle résumait ainsi l'objet : « Appeler » l'attention sur les rapports étroits, nécessaires, continuels, » qui lient dans toutes les transactions de la vie civile, dans » toutes les circonstances de la vie domestique, l'économie » politique à la morale ; rendre la saine intelligence de ces » rapports accessible et familière, s'il se peut, aux classes la- » borieuses, aux hommes qui ne disposent qu'à grand'peine » et rarement d'un peu de loisir ; et dégager, dans leur inté- » rêt, la morale pratique et l'économie politique usuelle de » l'appareil des démonstrations savantes et des termes scien- » tifiques. »

Pour atteindre le but qu'elle se proposait, l'Académie désirait que l'ouvrage fût d'une lecture facile, attrayante, s'il était possible, et en conséquence elle indiquait comme modèle quelques-uns des petits traités de Franklin. C'est pour entrer dans ces vues que nous avons adopté la forme donnée à ce livre, qui n'a guère d'un manuel que le nom, suivant l'idée attachée ordinairement à ce terme. Il ne répondrait donc pas à la pensée de ceux qui chercheraient dans ce livre un ouvrage tout à fait didactique, une espèce de catéchisme de morale et d'économie politique. Mais, si l'on se borne à n'y voir qu'un livre où les faits sociaux et économi-

ques sont ramenés aux principes dont ils sont la conséquence, on reconnaîtra peut-être qu'il forme un corps de doctrine suffisant pour le but qu'on se propose, celui de faire connaître à ceux qui ont peu le temps d'étudier les lois qui régissent le monde moral et les rapports des hommes vivant en société.

Nous pensons que la lecture de ce livre pourra être utile aux personnes de toutes les classes, qui n'ont pas assez de loisir pour faire une étude approfondie de ces matières. Il règne malheureusement dans la plupart des esprits des opinions très-fausses sur la nature des rapports qui existent entre les hommes; on croit généralement à un antagonisme absolu entre les intérêts des différentes portions de la société. Les hommes auraient avantage à bien connaître leur position réciproque. Ils se convaincraient que leurs intérêts sont identiques au fond, et qu'il n'y a de bien permanent que ce qui est utile à tous. Il leur importe de comprendre enfin que la société a pour base des échanges de services, et que toutes les classes ont besoin les unes des autres. Ce qui nuit à l'une fait du tort aux autres, et ce qui améliore la condition d'une seule profite à la société tout entière.

Si les hommes comprenaient ces harmonies sociales, ils seraient moins portés à se regarder d'un œil de défiance et d'envie, et, tout en cherchant loyalement leur intérêt, chacun dans sa sphère, ils auraient moins de tendances à s'irriter contre ceux qui, de leur côté, cherchent aussi le leur; ils sauraient que le bien général résulte des efforts légitimes de chacun vers son intérêt bien compris. S'ils connaissaient un peu mieux les lois qui gouvernent le monde social comme le monde physique, ils seraient moins prompts à s'en prendre à la société du mal qu'ils voient ici-bas, et ils profiteraient mieux des ressources qu'elle leur offre pour

améliorer leur condition. Au lieu de s'épuiser à chercher où il n'est pas le remède aux maux dont ils souffrent, ils le chercheraient davantage où il est, c'est-à-dire en eux-mêmes et dans leur perfectionnement intellectuel et moral.

Leur faire connaître ces grandes lois providentielles, ces ressources et ces moyens, tel est le but de ce livre. Qu'on nous permette de citer ici le jugement qu'en a porté la commission de l'Académie chargée de l'examen des mémoires envoyés au concours (1).

Un premier concours ouvert en 1854, et où trente-quatre concurrents s'étaient présentés, n'avait pas donné de résultat, aucun d'eux n'ayant satisfait complétement l'Académie, qui attachait une grande importance à la question. Cependant la commission en avait particulièrement distingué deux, et elle s'exprimait ainsi au sujet du mémoire inscrit sous le n° 31, qui était le premier essai du présent travail :

« De tous les mémoires qui nous ont été remis, c'est le » meilleur à coup sûr, c'est celui qui répond le mieux aux » vues de l'Académie. C'est un très-bon travail, et peut-être » vous aurions-nous proposé de lui décerner le prix, si nous » n'avions lieu d'espérer que son auteur, en le revoyant avec » soin et maturité, en fera disparaître les imperfections qu'il » ne se dissimule point et qu'il condamne lui-même avec » sévérité. » Après avoir présenté une analyse du mémoire, la commission terminait en faisant connaître les motifs qui ne permettaient pas encore de couronner ce travail, où l'on retrouvait partout, disait le rapport, « l'heureuse union » d'une raison ferme et saine, d'un goût naturel pour les

(1) Cette commission était composée de MM. Cousin, Dunoyer, comte Portalis, L. de Lavergne, Mignet, Barthe, et duc de Broglie *rapporteur*.

» idées élevées, et de cette affection sincère, de cette tendre » compassion pour les classes laborieuses, qui pénètre » comme d'un parfum de charité l'ouvrage tout entier. »

L'Académie avait, en conséquence, prorogé le concours de plusieurs années, dans l'espoir que les concurrents déjà distingués par elle pourraient perfectionner leur œuvre, et que de nouveaux auteurs se présenteraient dans la lice. Cette fois, trois mémoires attirèrent plus particulièrement l'attention de l'Académie : les numéros 9 et 17, et le mémoire inscrit sous le numéro 21, qui reproduisait, avec de grandes améliorations, celui qui l'avait principalement frappée dans le premier concours. La commission, arrivant à celui-ci après l'examen de tous les autres, rappelait l'analyse qu'elle en avait faite précédemment, et, avec le jugement qu'elle en avait porté, les conseils qu'elle adressait alors à l'auteur. Elle ajoutait en terminant :

« L'auteur a suivi les conseils que l'Académie lui adressait » par l'organe de sa commission, et s'il ne les a pas suivis » jusqu'au bout, s'il n'a pas inexorablement retranché » tout ce qu'il eût été à propos de retrancher ou d'abréger, » tout au moins, s'il n'a pas rendu son mémoire plus acces- » sible en le réduisant à de moindres proportions, nous » avons lieu d'espérer de son excellent esprit, et nous comp- » tons qu'avant de l'imprimer, il achèvera cette dernière » partie de sa tâche, toujours un peu douloureuse pour un » auteur, mais tempérée cette fois par le désir sincère d'être » utile aux classes laborieuses.

» Tel qu'il est, ce mémoire est un excellent travail, qui part, » avec beaucoup d'art, des notions les plus simples de la » morale et de l'économie politique, pour s'élever aux plus » difficiles, aux plus compliquées, et dont l'impression finit » graduellement par devenir profonde et saisissante ; c'est

» le meilleur de tous ceux que nous avons reçus au concours.
» Il est supérieur au n° 9 et au n° 17, les deux seuls qui
» peuvent lui disputer le prix. Il est supérieur au n° 9, même
» dans ce que le n° 9 a de meilleur, l'exposition des prin-
» cipes, l'abondance, la justesse et la variété des consé-
» quences. Il est supérieur au n° 17, même dans ce que le
» n° 17 a de meilleur, le choix du cadre fictif, du cadre dra-
» matique destiné à tempérer l'aridité de l'enseignement. Le
» cadre choisi par l'auteur est plus simple, plus modeste,
» plus naturel, et l'intérêt doux et pur qu'il répand sur l'ou-
» vrage entier, sans être aussi vif, est peut-être plus atta-
» chant. L'ouvrage est complet; il répond pleinement à
» toutes les parties du programme : on pourrait dire qu'il
» n'y répond que trop, car son défaut, c'est d'être long, et
» d'entrer sous beaucoup de points dans des développe-
» ments qu'il sera bon de resserrer ou d'éliminer. »

Nous nous sommes conformé scrupuleusement à ce dernier désir de l'Académie. Avant d'imprimer notre travail, nous l'avions déjà soumis à une révision sévère; mais, depuis la publication de la première édition. nous nous sommes décidé à l'écrire entièrement à nouveau, retranchant tout ce qui n'était pas absolument indispensable à l'intelligence du sujet, et tâchant de concilier toute la concision compatible avec la plus grande clarté possible, sans rien supprimer d'essentiel, en le complétant au contraire sur quelques points, et ajoutant même un chapitre sur une question importante, celle de la *monnaie*, *du papier-monnaie et du crédit*.

C'est ainsi que nous avons cherché à justifier la confiance de l'Académie, qui, malgré les imperfections de notre travail, avait daigné l'honorer de son suffrage. Nous avons d'ailleurs respecté scrupuleusement le plan primitif, qui avait obtenu son approbation, et nous nous sommes abstenu de rien re-

trancher de ce qu'elle avait accueilli avec faveur, comme de rien ajouter qui fût contraire aux idées approuvées par elle.

Ceux qui se rappellent les faits passés reconnaitront, en se reportant à l'époque du récit qui va suivre, que nous avons observé fidèlement la vérité historique. Nous ne nous en sommes guère écarté que pour quelques détails tels que la découverte des mines d'or de la Californie et de l'Australie et les faits qui en ont été la conséquence, et pour la création de quelques institutions, comme la Caisse des retraites pour la vieillesse, qui est un bienfait du gouvernement actuel. Mais, précisément à cause de l'importance de cette dernière institution pour l'amélioration de la condition des classes ouvrières, nous n'avons pas vu dans cet anachronisme un motif suffisant pour nous refuser à signaler le parti que ces classes devraient tirer de l'existence de cette caisse.

Nous devons dire, en outre, que pour tous les chiffres que nous avons l'occasion de citer, à l'exception de ceux qui se rapportent nécessairement à l'époque du récit, nous avons pris les nombres donnés par les documents officiels les plus récents. Cela nous a paru beaucoup plus utile pour le lecteur que des détails statistiques qui auraient déjà quinze ans de date. Ces légères anticipations ne changent rien à la valeur des raisonnements ; mais, dans un siècle où les choses marchent si vite, il importe de faire connaitre la situation présente.

La nature de ce livre nous ayant interdit de lui donner la forme d'une dissertation où nous aurions cité nos autorités, c'est un devoir pour nous d'exprimer notre regret de ne pouvoir rendre à chacun ce qui lui appartient. Nous n'avons pas la prétention d'émettre des idées nouvelles; nous ne faisons que résumer ce qui a été dit par les écrivains qui nous ont précédé. Nous en reproduisons donc les pensées et quelque-

fois les paroles. Il nous est même arrivé, dans cinq ou six occasions, de leur emprunter un paragraphe entier : c'était de notre part un aveu que nous ne nous sentions pas en état de mieux dire. Que ceux à qui nous devons des secours et des lumières et à qui nous avons fait des emprunts, sans pouvoir les nommer en temps et lieu, en reçoivent ici nos remercîments. Quant à notre excuse, elle est dans le désir que nous avions de rendre ce livre encore plus utile aux classes pour lesquelles nous écrivions, et dont le bien-être est le plus cher objet de nos vœux et de nos efforts.

MANUEL POPULAIRE

DE MORALE

ET

D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

INTRODUCTION.

I.

UN VILLAGE PAUVRE.

Un dimanche, après l'office et par une belle journée de l'automne de 1846, la plus grande partie de la population du village de Mirebeau, dans un département voisin du centre de la France, avait conduit à sa dernière demeure le corps d'un habitant de la commune, simple ouvrier dans une fabrique de la localité.

En traversant le village, après avoir quitté le champ du repos, le cortége s'était dispersé peu à peu, chacun regagnant son logis. Ceux qui habitaient auprès de l'église ou qui allaient plus loin avaient accompagné le curé jusqu'à son domicile. Ils venaient de prendre congé de lui, et, avant de se séparer, ils s'étaient arrêtés pour causer avec celui qui avait conduit le deuil, homme à cheveux blancs, âgé de plus de soixante-cinq ans, mais ne paraissant pas en avoir soixante, tant sa constitution conservait encore de vigueur.

C'était le docteur Dupré, dont on ne prononçait le nom qu'avec respect dans le village.

Ancien médecin des armées, où il s'était fait remarquer par

son savoir et par son zèle pour le soulagement des soldats, il avait fait toutes les campagnes de l'Empire. A la paix, âgé d'environ trente cinq ans, il s'était retiré dans le village qui l'avait vu naître, et où sa famille vivait encore au sein d'une modeste aisance laborieusement acquise. Il s'était marié, peu après son retour, avec une veuve, bonne, aimable, instruite, de quelques années seulement moins âgée que lui, et qui l'avait rendu père de deux enfants. Elle possédait peu de fortune; cependant son revenu, joint à celui de son mari, leur permettait de vivre commodément, tout en faisant beaucoup de bien.

Le docteur Dupré aurait pu vivre, comme on dit souvent, sans rien faire, c'est-à-dire en dirigeant l'exploitation de sa propriété. Mais il n'avait pas voulu abandonner l'exercice de la médecine, parce qu'elle lui donnait de nombreuses facilités pour satisfaire un penchant naturel à se rendre utile à ses semblables. Cependant, comme ses moyens le lui permettaient, il s'y livrait gratuitement, se bornant à visiter les pauvres, par une délicatesse facile à comprendre, et renvoyant à ses confrères de la ville voisine, excepté en cas d'urgence, les clients en état de payer les secours de l'art.

Un autre motif avait porté le docteur Dupré à ne pas aliéner sa liberté. En parcourant l'Europe à la suite de nos armées, il avait pris le goût des voyages, qui lui offraient l'occasion de satisfaire sa passion pour la botanique. Dès son retour dans le lieu natal, il avait contracté l'habitude de faire chaque année un voyage de deux ou trois mois, soit pour mieux connaître les pays où la guerre avait porté ses pas, soit pour en visiter d'autres. Il avait ainsi vu une grande partie de l'Europe.

Chaque année, il partait au printemps, confiant le soin de ses pauvres à un de ses confrères heureux de s'associer à ses bonnes œuvres. Il se rendait directement au centre du pays qu'il voulait étudier ; de là, il partait pour le parcourir dans tous les sens, le plus souvent à pied, s'arrêtant principalement dans les campagnes, et ne séjournant dans les villes que pour y visiter les établissements d'utilité publique. Sans négliger les curiosités, les monuments et les musées, il y donnait peu de temps, non pas qu'il fût insensible aux beaux-arts, mais il se sentait plus d'attrait pour l'étude des hommes et pour celle des mœurs. Il faisait

ainsi en même temps une abondante récolte de plantes et d'observations morales.

Peu à peu cependant les idées du docteur Dupré prirent une autre direction. Chaque année, au retour, il comparait l'état de sa commune avec celui de beaucoup de villages dans les pays qu'il venait de visiter. Il voyait s'opérer depuis la paix, dans une foule de localités, des changements qui tenaient, pour ainsi dire, du prodige. Des villages entiers avaient subi en quelques années une transformation complète. Là où, peu auparavant, une population rare et chétive végétait misérablement, de nombreux habitants vivaient aujourd'hui dans l'aisance. Le bruit de l'activité et du travail se faisait entendre dans des lieux où le cri des oiseaux sauvages interrompait seul autrefois le silence des champs et des bois. Le perfectionnement des cultures et le progrès de l'industrie avaient suffi pour produire ces métamorphoses.

Au milieu de ce mouvement presque universel, le village de Mirebeau, quoique peu éloigné d'un certain centre industriel, mais isolé par sa position dans un coin en dehors du courant de circulation qui sillonnait l'Europe, ce village restait stationnaire. Le docteur Dupré ne pouvait manquer de faire cette comparaison. Il se demanda si le traitement gratuit des pauvres était le seul moyen qu'il eût de faire du bien à ses concitoyens. Pour un homme éclairé, qui avait tant vu et si bien observé, la réponse ne pouvait être douteuse.

Il changea donc son genre de vie, et, sans renoncer entièrement à ses goûts, il s'y livra moins. Il abandonna les grands voyages annuels, et ne fit plus que de courtes excursions qui, d'ailleurs, eurent toujours un but d'utilité. Un autre motif le portait encore à s'éloigner moins de sa famille : ses enfants grandissaient et leur éducation réclamait de plus en plus ses soins.

Le docteur Dupré dirigea dès ce moment toutes ses pensées vers le développement de sa commune; il se proposa d'en être le bienfaiteur en l'initiant aux améliorations modernes.

Le village de Mirebeau était dans une heureuse position dont ses habitants ne savaient pas tirer parti. Situé sur le bord d'une rivière qui devenait navigable un peu au-dessus, il avait son territoire partagé en deux parties; mais les habitations étaient presque toutes établies sur la rive droite et sur le penchant d'un mon-

ticule peu élevé, qui s'abaissait en pente douce vers la rivière. Au centre du village, la pente était plus raide; elle formait même au-devant de l'église une esplanade terminée par un escarpement, d'où l'on avait une fort belle vue sur la contrée environnante, et notamment sur l'autre partie de la commune. C'était cette position qui avait valu au village son nom de Mirebeau.

Derrière les habitations, s'étendait une petite plaine fermée au nord par une ceinture de coteaux boisés qui défendaient le village contre les vents froids. En avant la rivière formait un fer à cheval dont l'église occupait le centre, et, en en suivant le cours, on apercevait au couchant une petite ville située sur ses bords, à une lieue et demie de distance; celle-ci, s'élevant aussi sur un mamelon, limitait la vue à l'horizon, où la silhouette de son église se dessinait sur l'azur du ciel.

L'intérieur de la courbe formée par la rivière était occupé par une plaine d'environ une lieue de largeur. Cette plaine était bornée au levant et au couchant par deux suites de collines qui s'inclinaient en s'avançant vers la rivière. Elles se rapprochaient au midi, où la vue se reposait agréablement sur les bois qui en couvraient les pentes et le sommet. Cependant elles ne se réunissaient pas; elles laissaient entre elles un vallon parcouru par un ruisseau dont l'œil suivait dans l'éloignement les gracieuses sinuosités, et qui, après avoir traversé la plaine, venait se jeter dans la rivière presque au centre du village. Ses eaux, abondantes en tout temps, avaient une assez grande profondeur dans quelques endroits, où il n'avait presque aucun cours; ailleurs il était assez rapide et formait même, de distance en distance, quelques chutes dont on n'avait pas su profiter.

Ce ruisseau, qui aurait pu être une source de prospérité pour le village, en était devenu, pour ainsi dire, le fléau. Ses eaux, mal encaissées dans leurs rives trop basses, débordaient fréquemment après les pluies. Elles se répandaient alors dans la plaine, qu'elles transformaient en une espèce de marécage. Celle-ci, au lieu des riches prairies dont elle aurait dû être couverte, n'offrait qu'un maigre pâturage presque entièrement envahi par les joncs et par d'autres plantes aquatiques et malfaisantes. Les eaux, en séjournant dans les parties les plus basses, y donnaient naissance à des miasmes pestilentiels et occasionnaient à l'au-

tomne des fièvres intermittentes, qui, après avoir décimé la population, l'avaient forcée d'aller habiter de l'autre côté de la rivière. Aussi cette plaine, qui n'attendait qu'une main intelligente pour donner de riches produits, présentait à l'œil le spectacle d'une espèce de solitude parcourue seulement par de rares et chétifs troupeaux.

Les terres situées sur le plateau derrière le village étaient généralement d'un bon sol; mais, épuisées par la continuité des mêmes cultures, elles donnaient de maigres récoltes. Manquant de fourrages et par conséquent de bestiaux, par suite de l'état déplorable de leurs prairies, ignorant d'ailleurs l'art de faire des prés artificiels, les habitants ne pouvaient donner à leurs terres l'engrais qui leur aurait rendu la fécondité. Chaque année ils en laissaient une partie en jachère, perdant ainsi le revenu qu'elles auraient donné par une bonne succession de récoltes. Ils ne connaissaient d'ailleurs aucune de ces cultures particulières dont l'introduction vivifie quelquefois à elle seule une commune tout entière.

Réduite à moins de cinq cents âmes sur un territoire qui aurait pu nourrir aisément trois ou quatre fois plus d'habitants, la population de Mirebeau languissait dans la pauvreté. Elle conservait, sans les modifier, les méthodes traditionnelles de culture. Du blé, du seigle, de l'avoine, des pommes de terre, un peu de vin récolté sur des vignes bien exposées, mais sans valeur parce qu'il était fabriqué sans soin, la laine provenant de moutons d'une race chétive, avec quelque peu de chanvre pour fournir aux besoins de la consommation locale, voilà quelles étaient les productions de la commune. Ajoutez-y quelques légumes grossiers, trop peu nombreux pour procurer la variété d'alimentation nécessaire à l'entretien d'une santé vigoureuse ; des fruits âpres et sans saveur, venus sans soin sur des arbres de mauvaise espèce, et vous aurez une idée de l'ensemble des denrées récoltées dans le village.

Ces produits, malgré l'étendue du territoire, suffisaient à peine à nourrir le petit nombre des habitants. Un peu de blé, des œufs, quelques volailles, rarement des fruits et des légumes, constituaient tous leurs moyens de se procurer à la ville l'argent

dont ils avaient besoin pour payer les impôts, ou pour acheter quelques objets indispensables.

A l'exception d'un maçon, d'un menuisier, d'un charpentier, d'un forgeron, ou de quelque artisan exerçant une de ces professions analogues sans lesquelles aucune agglomération d'hommes ne saurait subsister chez un peuple civilisé, vous n'auriez pas trouvé une seule industrie dans le village de Mirebeau. D'ailleurs, pas d'activité, pas d'esprit d'entreprise, mais de l'indolence et de l'apathie, une paresse qui tenait de la torpeur, et une répugnance invincible pour tout ce qui sortait de la routine et que ne commandait pas une impérieuse nécessité.

Joignez à cela une jalousie trop commune chez le pauvre à l'égard de ceux qui se trouvent dans une position meilleure. Car, par une erreur déplorable, les pauvres semblent croire que ce que les autres possèdent est autant d'enlevé à eux-mêmes. Ils ignorent que la richesse enfante la richesse, et que la pauvreté de tous ne peut que perpétuer la misère de chacun.

Les habitants de Mirebeau avaient toujours vu d'un mauvais œil les bourgeois de la ville qui voulaient acheter des propriétés dans la commune. Au lieu de se féliciter d'un apport de capitaux qui auraient augmenté la valeur des biens et vivifié le pays, ils s'irritaient d'une concurrence qui augmentait pour eux le prix des terres, dont ils se disputaient les moindres parcelles. On eût dit que la terre devait leur manquer, tandis qu'ils ne savaient pas seulement cultiver la moitié de celle qu'ils avaient à leur disposition. Les bourgeois que la beauté du site avait attirés à Mirebeau, avaient dû renoncer à ce séjour, tant ils y étaient en butte à des tracasseries de toute espèce. La commune avait ainsi perdu, avec un accroissement de capitaux, les salutaires exemples que n'auraient pas manqué de leur donner des propriétaires habitués à d'autres usages et initiés à d'autres industries.

L'aspect seul de la plupart des maisons du village annonçait la misère et la grossièreté des habitants; quelques-unes même semblaient plutôt faites pour abriter des animaux que pour servir de demeure à des êtres humains. C'étaient d'étroites chaumières n'ayant souvent d'autre ouverture que la porte qui y donnait accès, et où vivaient, entassés dans une seule pièce, le père, la

mère et des enfants des deux sexes et de tout âge. Le sol, formé par la terre nue, et plus bas que le terrain environnant, y entretenait une humidité continuelle. Cette situation, jointe au défaut d'air et de lumière, à la malpropreté de l'habitation, ainsi qu'à l'insuffisance des aliments, rendait les enfants faibles et rachitiques; elle engendrait chez eux des maladies qui les moissonnaient dès le bas âge ou affaiblissaient leur constitution pour la vie.

En dehors des maisons, une accumulation de débris et d'immondices de toute nature, des eaux croupissantes, des mares infectes où s'écoulait avec les urines des hommes et des animaux le liquide provenant des fumiers, dont les émanations fétides blessaient sans cesse l'odorat : tel était le spectacle que présentait la commune.

D'ailleurs, point de ces riants vergers qui donnent un aspect enchanteur à beaucoup de villages ; point de ces plates-bandes, ou de ces bordures de fleurs qui, autour d'un si grand nombre de demeures d'habitants des campagnes, indiquent à la fois le bien-être et le goût de jouissances moins grossières. A peine trouvait-on auprès de quelques chaumières cinq ou six arbres fruitiers rabougris et deux ou trois carrés de choux, mal défendus contre l'invasion des animaux domestiques par une haie endommagée de plus d'un côté.

Point de vie non plus dans le village, point d'activité, point de mouvement ; rien de ce qui annonce une population intelligente et laborieuse, cherchant dans des occupations variées les moyens de satisfaire plus largement ses besoins. En parcourant la commune, vous n'auriez guère entendu que le caquetage de quelques commères répétant des propos tenus par la malveillance, ou les cris des enfants abandonnés à eux-mêmes et jouant sur la voie publique ; car il n'y avait alors aucune école à Mirebeau. Les parents, tous dépourvus d'instruction, ne comprenaient pas qu'il fût utile d'en faire donner à leurs enfants. Ils alléguaient l'impossibilité de se priver de leur travail ; et cependant ces enfants vagabondaient tous les jours sur les chemins, s'y livrant à mille déprédations. Quelques-uns, pendant les beaux jours, passaient leur temps à garder une maigre vache dans les communaux, ou bien ils menaient dans les bois quelques moutons qui y commettaient de déplorables ravages, et l'hiver ils retournaient y ramasser le

bois mort. Dans tous les cas, ils contractaient l'habitude de l'oisiveté avec tous les vices qu'elle engendre. Quelques parents plus aisés ou plus intelligents envoyaient leurs enfants aux écoles de la ville ou des villages voisins. Mais alors la distance à parcourir et le mauvais état des chemins devenaient fréquemment un obstacle à la fréquentation de ces écoles.

Les chemins de la commune offraient en effet le même aspect que le village lui-même. En tout temps, ils épuisaient les attelages par la difficulté du parcours; l'impossibilité de mettre sur les voitures une charge ordinaire multipliait les voyages et occasionnait ainsi d'énormes pertes de temps : les voitures rompaient souvent en outre dans les passages les plus difficiles. Au commencement de l'hiver, la plupart des chemins devenaient impraticables; dès lors plus de travaux dans le village, parce qu'il n'y avait plus moyen de faire des charrois dans les champs.

Dans cette saison, les habitants passaient au cabaret la plus grande partie de leurs journées, consommant dans d'ignobles jouissances ce qui aurait pu répandre un peu de bien-être dans leur famille, et se plaignant entre eux de la misère croissante des temps. Ils ne manquaient jamais d'ailleurs de se rendre chaque semaine à la ville, hommes ou femmes, les uns pour y vendre une douzaine d'œufs, ou quelque peu de fruits et de légumes, les autres par habitude, pour causer et tuer le temps. On était sûr aussi de les voir à toutes les foires des villages environnants, à quatre ou cinq lieues à la ronde. On se plaignait de sa misère et on ne comptait pas les journées qu'on perdait en courses inutiles.

Au cabaret, dans les foires et les marchés, dans toutes les réunions des habitants, leurs propos grossiers et cet esprit de dénigrement et de jalousie que le malheur donne souvent, engendraient des querelles où l'on en venait parfois aux coups. Il en résultait des blessures, des infirmités, qui devenaient à leur tour une nouvelle cause de misère. En perpétuant dans le village des dissensions et des haines, ces querelles étaient un nouvel et puissant obstacle à toute espèce d'amélioration. Les habitants de Mirebeau étaient connus pour leur caractère hargneux et disputeur. Quelques bourgeois de la ville voisine avaient eu l'idée d'utiliser le cours d'eau qui parcourait la plaine et le vallon situés en face du village; mais ils en avaient été détournés parce que chacun

redoutait d'avoir quelque chose à démêler avec des voisins si peu sociables.

Telle était la situation de la commune, lorsque le docteur Dupré entreprit de la changer.

Avant d'aborder ce grand projet, il en calcula toutes les conséquences. Le résultat dans l'avenir n'était pas douteux. En initiant la commune au bien-être de la civilisation moderne, il savait d'avance qu'il en changerait l'esprit et les mœurs. La connaissance de nouveaux besoins et la possibilité de les satisfaire deviendraient pour les habitants un stimulant qui les ferait rompre avec la routine et avec leurs habitudes de paresse ; elles les disposeraient à adopter de meilleurs usages et des procédés plus intelligents. Leur caractère deviendrait moins sauvage à mesure que leur vie deviendrait plus heureuse.

D'un autre côté, il prévoyait les difficultés qu'il allait rencontrer : l'entêtement de la routine, la résistance inerte de la paresse, les obstacles même suscités à dessein par la malveillance jalouse, les médisances répandues par les intérêts que froisse toujours une œuvre d'amélioration publique. Il sentait qu'il allait sacrifier pour quelque temps son repos et sa tranquillité. Il lui faudrait être sans cesse sur la brèche pour rassurer les peureux et condamner les malveillants au silence, pour combattre les préventions et réfuter les calomnies, pour éclairer enfin et convaincre tout le monde. Il lui faudrait lutter, et lutter avec énergie, contre le génie du mal toujours si fécond en ressources.

Cependant cette lutte ne l'effrayait pas. Il était de ces hommes d'une trempe vigoureuse dont la résistance double les forces. La longueur de l'entreprise ne le rebutait pas non plus ; il savait que, dans la voie où il allait entrer, le bien n'est jamais perdu ; que s'il ne lui était pas donné d'atteindre le but, d'autres y parviendraient après lui. D'ailleurs, une fois lancées dans cette carrière, les populations ne s'y arrêtent guère : plus souvent au contraire il faut modérer leur ardeur et retenir leur course désordonnée. L'essentiel pour lui était d'imprimer le mouvement.

Le docteur Dupré comprit que seul il serait impuissant pour accomplir une tâche aussi vaste. Avec la modestie naturelle aux hommes d'un vrai mérite, il sentit qu'il avait besoin d'aide, et son premier soin fut de s'en procurer.

II.

LE VILLAGE ENRICHI.

Il y avait dans la commune un riche propriétaire, nommé M. Valcour, possesseur d'un ancien domaine patrimonial pourvu d'une jolie résidence, qu'il délaissait pour habiter la ville voisine, ne venant passer à sa terre que quelques jours de la belle saison. Le caractère des habitants le tenait éloigné de Mirebeau, où il souffrait d'ailleurs du spectacle de la misère. Il désirait la soulager, et pour cela il prodiguait avec générosité des secours à tous ceux qui s'adressaient à lui, allant même au-devant des besoins; mais ses dons, comme ceux de la charité ordinaire, étaient un palliatif impuissant; malgré leur abondance, ils n'attaquaient pas le mal dans sa source.

M. Valcour était un homme instruit, bon et animé d'excellentes intentions. Il voyait le mal, il aurait voulu le guérir; mais il ne se rendait pas bien compte des moyens à employer. Il était laborieux, persévérant, suivant avec persistance la route une fois tracée, mais timide, et manquant de résolution; il hésitait toujours à prendre un parti, incertain entre plusieurs projets différents. Cette indécision l'avait même empêché de commencer l'œuvre dont M. Dupré allait se charger.

Aussitôt qu'il eut compris la nécessité de se donner un aide, le docteur reconnut de quel secours lui serait un homme qui, avec de la fortune et des loisirs, avait le désir de les employer au bien de ses semblables. Il lui avait souvent parlé de l'état de Mirebeau, et ils regrettaient tous deux de voir plongée dans la misère une commune où se rencontraient autant d'éléments de prospérité.

Une fois résolu à commencer l'entreprise, il lui fit part de ses plans, que M. Valcour fut loin de combattre. Ces plans entraient

dans ses vues ; il promit donc franchement son concours. Le docteur Dupré le détermina sans peine à accepter les fonctions de maire qu'on lui avait offertes plusieurs fois, mais qu'il avait toujours refusées par défiance de lui-même. Cette circonstance mit M. Valcour dans la nécessité de demeurer plus souvent à Mirebeau ; bientôt même, captivé par l'œuvre à laquelle il coopérait, il en fit sa résidence habituelle.

Une circonstance favorisa leurs projets au début. Le curé de la commune, vieillard octogénaire, à qui l'âge rendait impossible le bien qui était dans son cœur, vint à mourir. M. Dupré avait compris que, sans le secours de la religion et de la morale, on ne peut rien accomplir d'efficace pour la régénération d'une contrée. Il s'empressa d'aller trouver l'évêque et le pria de donner à sa commune un ecclésiastique qu'il savait décidé à le seconder de toutes ses forces. C'était un prêtre dans la force de l'âge, dont la charité égalait le zèle et les lumières, et qui, connaissant les projets du docteur, s'était senti pris du noble désir d'y concourir. M. Dupré, dont les intentions étaient bien connues de l'évêque, réussit dans sa démarche, et il revint à Mirebeau plein d'une nouvelle ardeur. Il sentait maintenant ses forces triplées.

Il serait trop long d'indiquer tous les moyens que ces trois hommes employèrent d'un commun accord pour changer la face du village. Ce changement fut tel que, pour peindre l'état de la commune vingt ans après, il suffirait en quelque sorte de prendre l'opposé du tableau que nous avons tracé.

Le docteur et M. Valcour étaient persuadés que l'exemple est le meilleur moyen de convaincre une population plongée dans l'ignorance. Pour amener les habitants de Mirebeau à adopter un meilleur mode de culture, ils ne virent rien de mieux que de faire parler les résultats. M. Valcour profita de l'expiration du bail de sa propriété pour obliger son fermier à se conformer à ses vues. Il l'aida d'ailleurs par de grands travaux d'amélioration entrepris à ses frais.

Jusqu'alors M. Dupré avait fait valoir son bien avec l'aide d'un régisseur, mais il n'avait pas les capitaux nécessaires pour l'améliorer. Il prit un parti qui, à lui seul, était un des plus salutaires exemples qu'il pût donner. Contrairement à la déplorable habitude des cultivateurs, qui ont l'imprudence d'emprunter pour

agrandir leur propriété, il vendit la moitié de son bien afin de se procurer des capitaux pour améliorer le reste.

Dans cette circonstance, il imposa silence à son amour-propre et ne craignit pas de s'exposer aux suppositions que devait faire naître cette aliénation d'une partie de son domaine. L'événement prouva que ce qui aurait pu n'être qu'un bon exemple, avait été aussi une excellente opération. Dix ans plus tard, la moitié de sa propriété lui rapportait plus du double de ce que lui donnait auparavant la totalité. Des capitaux habilement employés en travaux d'assainissement, en engrais, en amendements, en instruments perfectionnés, des soins intelligents et un système raisonné de culture avaient presque triplé son avoir.

Des résultats aussi évidents ne pouvaient manquer de frapper les habitants de Mirebeau. Bientôt quelques cultivateurs, séduits par l'exemple et entraînés par les conseils chaleureux du docteur, quelques-uns même aidés secrètement par la bourse de M. Valcour, se décidèrent à adopter ses procédés. Dès ce moment, le plus difficile était fait. Nos deux amis ne s'étaient pas dissimulé que, tant qu'ils agiraient seuls, leur exemple serait peu convaincant pour les simples cultivateurs, toujours portés à se défier de ce que font les riches, sous prétexte que ce qui est bon pour ces derniers ne vaut rien pour eux. En amener quelques-uns à imiter ce qu'ils voyaient était donc une victoire; leur exemple devait être suivi de proche en proche. Le résultat confirma ces prévisions.

Aussi, pour obtenir cette première victoire, M. Dupré n'avait rien négligé. Il se multiplia réellement pendant les premières années, et l'on peut dire que sa vie fut un combat perpétuel contre les obstacles. Il était partout pour surveiller les travaux qu'il faisait exécuter, et dont la réussite importait non moins au succès de son œuvre qu'à sa fortune personnelle. Il continuait en même temps à donner ses soins aux malades. Il leur faisait même des visites plus fréquentes, parce que chacune était pour lui l'occasion de donner un conseil. Jamais il ne rencontrait un habitant de la commune sans lui faire quelques questions de nature à provoquer ses réflexions, et il ne le quittait pas sans lui avoir glissé quelque avis. Tous les dimanches, quand le temps le permettait, il se mêlait aux groupes qui se rassemblaient à la

porte de l'église. Les habitants de Mirebeau faisaient alors cercle autour de lui, et là, tout en parlant de la saison, de l'état des récoltes ou des affaires de la commune, il leur adressait en commun quelques-uns des avis qu'il leur prodiguait en particulier. Il tournait la conversation sur les mesures qu'il avait en vue pour le bien de la commune, et il les amenait à les proposer eux-mêmes, leur faisant adopter d'avance ce qu'ils auraient peut-être combattu si on le leur eût ouvertement conseillé.

Un des premiers points sur lesquels s'était portée l'attention du docteur avait été l'endiguement du ruisseau qui traversait la plaine en face du village. On avait ainsi prévenu les débordements qui transformaient cette plaine en un marécage pestilentiel. Les pâturages, envahis par des plantes malfaisantes à cause de la présence constante de l'eau, avaient été assainis par de nombreuses tranchées; défoncés, retournés et purgés des mauvaises herbes, ils étaient devenus de grasses prairies, entrecoupées de fossés d'irrigation qu'alimentait le ruisseau. Ces prairies nourrissaient maintenant de nombreux troupeaux; elles fournissaient ainsi aux terres du village l'engrais qui leur avait toujours manqué. Ce n'est pas tout.

On sait que ce ruisseau formait dans son cours plusieurs chutes qu'on n'avait jamais utilisées. Le docteur regrettait depuis longtemps de voir se dissiper en pure perte des forces capables de faire marcher de puissantes machines, propres à répandre la vie et l'activité dans la contrée. Il établit pour sa part, sur la plus faible de ces chutes et la plus rapprochée du village, un moulin qui était déjà un bienfait pour le pays, mais dont l'utilité fut surtout appréciée lorsque les habitants connurent mieux l'emploi du temps. Il les dispensait, en effet, des longues courses qu'ils avaient à faire auparavant, par de très-mauvais chemins, pour porter moudre leurs grains.

C'était là, cependant, la moindre des choses que M. Dupré avait eues en vue. Le territoire de la commune était étendu, mais il se composait en grande partie de prés et de bois qui offraient peu d'aliment au travail : les terres, dont la culture occupait seule les habitants, étaient peu considérables. Le docteur voyait quel avantage il y aurait à appeler dans le village une industrie qui pût leur fournir une occupation. La vente d'une partie de

sa propriété lui permit de réaliser ce projet. Il savait que des capitalistes désiraient établir des usines dans la vallée de Mirebeau. La portion qu'il voulait vendre convenait à cet objet; le marché fut conclu, et bientôt l'on vit s'élever les murs d'une filature qui réussit assez bien pour décider dans la suite les propriétaires à y joindre une fabrique de toiles peintes. Plus tard, comme la contrée offrait du minerai de fer de bonne qualité, et que, faute de débouchés, les bois environnants avaient peu de valeur, quelques forges vinrent s'établir dans le vallon. D'autres usines s'y fixèrent successivement, et peu à peu la vallée devint le siége d'une assez grande activité industrielle.

Tout cela ne se fit pourtant pas sans difficultés ni sans luttes. Les habitants de Mirebeau n'étaient, dans le principe, ni assez nombreux, ni assez intelligents pour suffire aux travaux de la fabrique : il fallut donc appeler des ouvriers du dehors. Leur arrivée causa un soulèvement presque général. On ne voulait pas voir qu'en exécutant des travaux que ne pouvaient pas accomplir les habitants, ils ne feraient tort à personne, et que leur présence, en augmentant le nombre des consommateurs, donnerait de la valeur à bien des choses qui n'en avaient point. Comme le village pouvait à peine nourrir ses propres habitants, on voyait un danger dans ces nouveaux venus. « C'étaient, disait-on, autant de bouches qui allaient affamer le pays et faire enchérir les denrées. »

Ce fut un bonheur pour la commune d'avoir alors un homme comme M. Dupré. L'influence dont il jouissait sauva tout : il parvint à calmer l'irritation, et s'il ne put obtenir que les nouveaux travailleurs fussent accueillis avec bienveillance, il empêcha du moins qu'ils ne fussent victimes d'une aveugle hostilité.

Le docteur eut surtout besoin de toute son influence dans une circonstance décisive pour le bien-être du village. Il s'agissait de la vente des biens communaux. Ces biens, formant une partie notable du territoire de Mirebeau, se composaient de bois et d'une assez grande étendue de landes et de pâturages. Les pauvres de la commune y menaient paître leurs vaches et leurs brebis; ils y trouvaient encore du bois pour se chauffer.

Lorsqu'il fut question pour la première fois de cette mesure, elle souleva un cri d'indignation. « C'était vouloir ruiner le vil-

lage, dépouiller les pauvres de ce qui leur appartenait et les réduire à la mendicité. » Dans cette circonstance, M. Dupré faillit perdre toute sa popularité. Il tint bon cependant, parce qu'il était convaincu de l'utilité de la mesure. D'abord, la commune avait besoin de se créer des ressources pour les travaux d'utilité publique qu'elle devait entreprendre ; d'un autre côté, et ce point était le plus important à ses yeux, c'était l'enrichir que de rendre à la culture des terrains qui, à l'état de vaine pâture, étaient, pour ainsi dire, frappés de stérilité.

Pour faire adopter sa proposition, le docteur fit décider qu'une partie des communaux serait partagée entre les habitants, afin de compenser immédiatement l'inconvénient qui pourrait résulter de leur suppression. Le reste fut vendu, et servit doublement à enrichir le pays. Ces terres furent achetées par des propriétaires étrangers à la commune, qui vinrent s'y fixer avec leurs capitaux, et y mirent en pratique un meilleur système de culture. Les bois avaient été jusque-là sans valeur, parce qu'ils étaient dépeuplés par les chèvres et les moutons, dont la dent meurtrière dévorait les jeunes pousses. La suppression du droit de parcours mit fin à cette situation déplorable. Mieux aménagés, les bois se repeuplèrent, et, grâce à la demande de combustible qu'amena l'établissement des forges, ils fournirent bientôt du travail à la population.

Les fonds provenant de la vente des communaux furent employés à des travaux qui contribuèrent à augmenter l'aisance des habitants. Il faut citer en première ligne un bon système de voies de communication qui facilita les transports de toute espèce. En peu d'années, les chemins de la commune furent tous mis dans un parfait état de viabilité, et on en établit de nouveaux pour étendre les relations avec les localités environnantes. Au commencement, les habitants ne voyaient dans ces travaux que des corvées au profit des riches qui, disaient-ils, profitaient seuls de ces routes. Mais bientôt l'industrie et les progrès de l'agriculture, en multipliant les charrois, leur firent voir que le bon état des routes profitait aux pauvres comme aux riches. Lorsqu'ils comprirent l'utilité de ces travaux pour eux-mêmes, les prestations en nature qu'ils nécessitaient ne furent plus l'objet d'aucune répugnance, et les travaux, mieux exécutés, doublèrent et triplèrent de valeur.

Ces améliorations matérielles n'avaient pas seules appelé l'attention du docteur et de ses aides. Ils s'étaient aussi préoccupés des besoins moraux de la commune. Le curé, dévoué de cœur à la régénération de sa paroisse, avait su se concilier l'affection générale des habitants par sa bienveillance, par l'intérêt qu'il prenait à leurs affaires, et par les services qu'il s'efforçait de rendre à chacun. Avant lui, l'église était presque déserte les dimanches. Peu à peu il sut y ramener ses paroissiens, et, la population augmentant, l'église se trouva bientôt insuffisante ; on dut songer à la réparer et à l'agrandir. C'était ce que le docteur désirait non moins que lui : ce besoin prouvait que la population était devenue plus morale en devenant plus heureuse.

On profita de la circonstance pour faire quelques travaux d'embellissement que M. Dupré ne croyait pas sans utilité. La place nue qui s'étendait devant l'église fut agrandie, plantée d'arbres et transformée en une jolie promenade. Elle formait, avons-nous dit, une esplanade au-dessus de la rivière. On soutint les terres par un mur, et l'on établit une terrasse munie d'un parapet, pour prévenir toute chance d'accident. La promenade et la terrasse furent garnies de bancs. C'est là que le bon docteur aimait à s'asseoir pour causer avec les habitants de la commune, tutoyant avec une aimable familiarité, comme on fait à la campagne, tous ceux qu'il avait vus enfants, ou que l'âge n'avait pas rendus ses égaux.

Il se plaisait à jouir du spectacle qui, de cette terrasse, se déployait aux regards, et qui était en grande partie le fruit de ses efforts. Au bas, la rivière développait à droite et à gauche sa courbe gracieuse. Ses bords avaient été garnis d'un rang de peupliers qui formaient de chaque côté un magnifique rideau de verdure, et qui déjà constituaient un revenu important pour la caisse municipale. Ce rideau, un peu interrompu devant la terrasse, permettait à la vue de s'étendre dans la vallée, où elle se reposait agréablement sur un riant tapis de prairies. Le centre du paysage était occupé par la fabrique, dont les bâtiments dominaient les habitations répandues dans la vallée, et qui étalait aux regards ses longues bandes d'étoffes aux mille couleurs.

Les habitations avaient subi, dans l'intervalle, un changement non moins satisfaisant ; elles avaient un air de propreté coquette

qui charmait les yeux. De dimensions variables, en raison des familles qu'elles devaient loger, elles étaient presque toutes construites sur un plan analogue. Le docteur avait réussi à faire comprendre l'importance de la lumière et du renouvellement de l'air : aussi elles étaient toutes percées de plusieurs ouvertures, percées de côtés opposés. Entourées de jardins plantés d'arbres fruitiers et clos par des haies vives, elles paraissaient s'élever du sein d'un immense verger. Les fleurs qu'on voyait parer ces jardins et orner le devant des maisons dénotaient chez les habitants un amour de la nature, indice heureux de la douceur de leurs sentiments. On y reconnaissait l'influence des goûts du bon docteur, qui avait fourni les graines. Ces maisons avaient été construites en partie par lui, par M. Valcour, et surtout par les propriétaires de la fabrique, afin de loger les ouvriers venus à Mirebeau. Plus tard, les autres habitants, forcés, malgré eux, de comparer ces demeures propres et agréables avec leurs logements sales et incommodes, imitèrent le plan de ces maisons, et bientôt la vallée s'était trouvée couverte d'habitations qui joignaient l'agrément à la commodité.

On avait en même temps assaini le village en faisant disparaître les boues et les ornières des chemins ; les trous et les mares avaient été comblés ; la vue et l'odorat n'étaient plus offusqués par des amas d'immondices et par des tas de fumiers dont on laissait perdre les sucs fertilisateurs, au grand détriment de la santé publique. La propreté avait fait des progrès avec l'aisance ; les anciennes maisons avaient été réparées, nettoyées, agrandies ; beaucoup même avaient été reconstruites ; aujourd'hui elles étaient toutes plus commodes, pourvues d'un plus grand nombre de meubles et d'ustensiles, et surtout elles étaient tenues avec plus de soin.

Pour arriver à ce dernier résultat, M. Dupré avait beaucoup compté sur la génération naissante, car il savait que les vieilles habitudes sont plus fortes que les bonnes intentions. Aussi un de ses premiers soins avait été la création d'une école.

Les bons maîtres manquaient alors ; il n'y avait pas d'écoles normales, et les instituteurs étaient sans moyens pour se former. Le curé vint en aide au docteur. Dans son ancienne paroisse, où il s'était beaucoup occupé d'instruction, il avait remarqué à l'école

un jeune homme qui aidait le maître, et qui, à un esprit droit, à un jugement sain, joignait d'excellents sentiments et un goût véritable pour l'enseignement. Il le fit venir à Mirebeau et se chargea de le mettre en état de diriger une classe. Ses soins furent couronnés de succès; dès l'ouverture de l'école, la manière dont elle fut tenue prouva qu'elle était dans de bonnes mains. Le curé y faisait d'ailleurs de fréquentes visites, pour encourager le maître; il s'assurait de l'exactitude des enfants, il suivait leurs progrès, surveillait leur conduite et faisait de tout ce qu'il remarquait l'objet d'observations aux parents.

Il fallut cependant de la persévérance pour décider les familles à envoyer leurs enfants à l'école. Les pères, qui avaient vécu jusque-là sans instruction, ne pouvaient se persuader qu'il fût nécessaire d'en donner à leurs fils. Le docteur joignit ses efforts à ceux du curé pour les déterminer à se priver un peu des faibles services que leur rendaient leurs enfants. De son côté, M. Valcour, comme maire, sévit avec fermeté contre le vagabondage et les déprédations des enfants; il punit aussi très-sévèrement toutes les dégradations commises par eux sur la voie publique. En combattant ainsi l'oisiveté, il affaiblit les obstacles qu'elle apportait aux progrès de l'instruction.

Grâce à ces soins réunis, l'école fut bientôt suivie par tous les enfants en âge de s'y rendre. La population de la commune croissant, il fallut même songer plus tard à dédoubler l'école où les enfants des deux sexes étaient réunis. L'instituteur, M. Raymond, s'était marié, et sa femme partageait avec lui le soin de la classe. On lui confia la direction de l'école des filles, qui reçurent alors une éducation mieux appropriée aux besoins de leur sexe. Enfin, dans les derniers temps, on avait établi dans la vallée une salle d'asile pour les enfants des familles occupées dans les ateliers. Les propriétaires de la fabrique y avaient généreusement contribué pour la plus forte part.

Tant d'efforts avaient porté leurs fruits. Si la face du village avait changé, les mœurs n'avaient pas subi une transformation moins complète. Elles s'étaient adoucies, policées; les habitudes étaient devenues moins grossières, le caractère moins sauvage. L'activité avait succédé à l'engourdissement de la paresse. Les foires et les marchés n'étaient plus suivis que par ceux qui avaient

besoin d'y aller pour acheter ou pour vendre. Les cabarets étaient moins fréquentés, mais en revanche, les champs étaient mieux cultivés et donnaient des moissons plus abondantes. Des produits auparavant inconnus étaient maintenant recueillis dans le village ; les cultures plus variées faisaient moins dépendre le revenu des habitants de l'inconstance des saisons, elles les mettaient davantage à l'abri des chances d'une récolte unique.

La culture des plantes économiques et industrielles s'était répandue dans la commune. Elle y avait augmenté les moyens d'échange, et amené l'argent qui y manquait. Les fruits, précédemment négligés, étaient devenus un objet de grand rapport; le docteur y avait veillé d'une manière spéciale. Il aimait ce qui retient l'homme chez lui et l'attache à sa demeure. D'ailleurs, disait-il, les fruits sont une récolte qui vient d'elle-même, et il n'en coûte pas davantage pour cultiver de bonnes espèces que pour en soigner de mauvaises. Il s'efforçait donc de propager les meilleures, et il montrait lui-même à greffer et à tailler les arbres.

Il avait aussi insisté pour le perfectionnement des races de bestiaux, y appliquant le même raisonnement qu'à la culture des fruits. La multiplication des bestiaux, due à l'amélioration des prairies, donna naissance, par son conseil, à une industrie nouvelle, la fabrication du fromage. Il introduisit l'usage des associations rurales du Jura, nommées fruitières. A l'exemple de ces associations, le lait des vaches de tous les habitants était remis chaque jour à l'un d'eux, qui se chargeait de fabriquer le fromage, et qui en tenait compte à chacun en raison de la quantité de lait fournie. Cette association si simple permit d'utiliser les moindres quantités de lait, tout en diminuant les frais et les pertes de temps.

Le soin des vaches et de la basse-cour que posséda bientôt chaque maison, retint les ménagères dans l'intérieur de leurs maisons, et devint entre leurs mains une occupation aussi lucrative qu'intéressante. Le docteur inspira aussi le goût de l'éducation des abeilles, éducation qui donne sans peine un revenu presque assuré et un produit d'une ressource précieuse pour les ménages. On ne trouvait presque plus dans le village une seule maison dont le jardin ne contînt quelques ruches.

M. Dupré avait cherché encore à répandre dans la commune le goût des industries qu'on peut appeler domestiques, parce qu'elles s'exercent au coin du foyer. Il tenait à ce que chaque cultivateur connût un état pour occuper les longues soirées d'hiver, ou les journées de mauvais temps. Outre le profit qu'on en tire, il y voyait une ressource contre l'oisiveté et une garantie contre la fréquentation du cabaret.

Pour arriver à ses fins, il avait très-heureusement profité de la classe d'adultes tenue par l'instituteur. Cette classe avait eu d'abord de la peine à réussir; elle avait rencontré dans le cabaret un concurrent redoutable; mais enfin elle avait fini par recruter un bon nombre d'assistants. C'était pour M. Dupré un puissant moyen d'action sur la population. Il venait lui-même fréquemment à la classe; il s'entretenait avec ceux qui étaient présents, et trouvait toujours moyen de leur donner quelque avis ou de leur apprendre quelque chose de nouveau.

De son côté, le curé s'y rendait aussi deux ou trois fois chaque semaine. Il y faisait régulièrement, comme à l'école, une instruction religieuse une fois par semaine. Les autres jours, il se contentait d'adresser des avis, faisait quelques observations à propos de ce qui se présentait, interrogeait l'un ou l'autre, s'enquérait de ses affaires, demandait des nouvelles du père ou de la mère, de la femme ou d'un enfant malade; il excitait, conseillait, blâmait quelquefois, encourageait plus souvent, et toujours gagnait la confiance de chacun.

C'est ainsi que le village de Mirebeau était devenu méconnaissable. Vingt ans avaient suffi pour tripler la population, et l'aisance avait fait des progrès encore plus rapides. Cependant tout ne fut pas également heureux. Il n'y a pas de bonheur parfait en ce monde, et le bien n'est jamais sans mélange de mal.

Ainsi les progrès furent accompagnés de vicissitudes et de revers partiels qui amenèrent la ruine de plusieurs imprudents. Quelques habitants, éblouis par les succès de leurs voisins, se livrèrent à des entreprises mal calculées; ils échouèrent, et leur échec rendit plus circonspects ceux qui vinrent après eux. Des ambitieux se lancèrent aussi dans des spéculations téméraires; ils firent malheureusement des dupes dont les plaintes menacèrent un instant d'arrêter toute tentative nouvelle. Il y eut aussi,

comme toujours, des accidents imprévus, des épreuves envoyées par la Providence à d'honnêtes familles. Mais ces malheurs excitèrent la compassion générale; le concours empressé de ceux qui n'étaient pas frappés réussit à les soulager en partie.

On ne pouvait pas espérer non plus que Dieu mît la commune à l'abri des intempéries des saisons. Il survint donc quelques mauvaises années qui furent d'autant plus pénibles à passer, qu'elles surprenaient beaucoup d'individus au milieu d'entreprises commencées, et lorsque la commune tout entière se trouvait dans une espèce de travail d'enfantement. Les industries qui s'y étaient implantées ne furent pas toutes également prospères. Les alternatives d'activité et de stagnation, qui se reproduisent presque périodiquement, ne pouvaient pas manquer de les atteindre; les moins vivaces y succombèrent.

Il y eut donc des alternatives dans le développement de la prospérité de Mirebeau; mais le docteur les avait prévues; aussi n'en fut-il pas ébranlé. Dans ces moments difficiles, il redoubla d'activité, afin de rendre le courage aux esprits abattus. Quant à lui, son énergie se retrempait, en quelque sorte, dans ces temps d'épreuves. Comme il n'avait jamais compté sur une prospérité continue, il ne s'effrayait pas d'un instant de revers. Il regardait ces temps d'arrêt comme des moments de repos où l'humanité reprend des forces pour s'élancer ensuite à de nouveaux progrès.

Un seul danger l'effrayait pour la commune : l'invasion des vices; tous ses efforts tendaient maintenant à l'en préserver à l'avenir. Il redoutait non moins l'invasion des idées fausses, qu'il regardait comme un fléau pour une société. Par le mal que des idées erronées avaient fait dans la commune, par l'état d'engourdissement et de pauvreté où elles l'avaient maintenue si longtemps, il devinait le mal que pouvaient faire d'autres idées également fausses, si elles venaient à se glisser dans l'esprit des habitants. Il s'efforçait en conséquence de propager l'instruction; il était parti de si loin, qu'il avait encore bien des erreurs et des préjugés à combattre.

Mais venons à l'objet de la réunion que nous avons laissée auprès de l'église.

III.

LES SUITES D'UNE IMPRUDENCE.

Louis Morand, un des anciens enfants de Mirebeau, avait épousé, dix-huit ans auparavant, la fille d'une veuve, qui lui avait apporté avec ses vertus une petite maison entourée d'un enclos. C'est là qu'il vivait, cultivant de ses mains le modeste héritage qu'il avait reçu de ses parents. Son activité, jointe à celle de sa femme, ménagère laborieuse et économe, fournissait largement aux besoins de la famille composée de six personnes, lui, sa femme, sa belle-mère, et trois enfants dont un garçon et deux filles plus jeunes.

Leur union durait depuis dix ans et n'avait été troublée par aucun accident. Louis Morand avait déjà fait des économies, lorsqu'il eut l'imprudence de s'associer avec son frère aîné, homme actif, qui venait malheureusement d'entreprendre sans ressources suffisantes un petit commerce de transport par eau. Cette entreprise avait semblé prospérer d'abord; mais bientôt une concurrence établie avec des capitaux plus abondants la fit échouer. Puis survint un débordement où son frère périt avec son bateau.

Il fallut vendre ses biens pour payer ce qu'il devait. Tout y passa, et cependant il restait encore quelques dettes. Louis Morand voulut les acquitter. Il aurait pu s'en dispenser, il est vrai, puisqu'il n'avait jamais été associé en nom avec son frère et qu'il n'avait signé aucun billet. Mais ces dettes avaient été contractées pour un commerce dans lequel il avait un intérêt : il sentait sa conscience engagée, et tenait à faire honneur à la mémoire de son frère. Peu après, le chagrin conduisit sa belle-sœur au tombeau, et elle mourut laissant deux enfants dans un dénûment absolu. Louis Morand recueillit, sans hésiter, les deux orphelins : il se dit qu'en travaillant un peu plus il parviendrait bien à les élever avec ses propres enfants.

En agissant ainsi, Louis Morand s'était conduit noblement. Sa bonne action devait lui attirer les bénédictions du ciel, comme elle lui méritait déjà l'estime des hommes. Il aurait certainement continué à prospérer, grâce à son intelligence, à son excellente conduite et à son infatigable activité, qui trouvait encore le temps de rendre service; mais il commit une autre grave imprudence.

Lorsqu'on avait vendu le bien de son frère, il s'était trouvé quelques terres qui touchaient aux siennes, et il ne sut pas résister à l'envie de s'arrondir en achetant des champs qui étaient si bien à sa convenance. Comme ses économies ne suffisaient pas à payer cette acquisition, il eut le tort d'emprunter, imitant en cela les habitants des campagnes, qu'aveugle la passion de la terre, et qui ne comprennent pas ce qu'il y a de faux dans l'opération d'emprunter à six pour cent, pour acheter des terres qui ne rapportent ordinairement que trois ou quatre au plus. Cette manie est le fléau des campagnes, où elle fait des cultivateurs la proie des usuriers et des fripons. Elle ne devait pas avoir des conséquences moins funestes pour Louis Morand.

Déjà, au lieu de vendre quelques morceaux de terre pour payer le restant des dettes de son frère, il avait contracté envers ses créanciers des engagements qui auraient dû le retenir. Mais il pensa qu'en continuant à économiser comme il avait fait jusque-là, il pourrait payer les intérêts de son emprunt, et même rembourser pomptement le capital. L'extinction de sa dette lui semblait donc facile, comme elle le semble toujours à ceux qui cèdent à la même tentation : le résultat devait tro per ses espérances.

Deux mauvaises années successives le mirent, dès le commencement, dans l'impossibilité de payer même l'intérêt de ce qu'il devait. L'adoption de ses neveux avait augmenté ses charges, et il devait maintenant pourvoir à l'entretien de huit personnes. Il obtint de ses créanciers, à des conditions onéreuses, d'ajouter les intérêts au capital, et il redoubla d'ardeur avec l'espoir de voir venir des temps meilleurs. Il était connu pour l'un des plus laborieux cultivateurs de Mirebeau; il le devint encore davantage, travaillant sans relâche, toujours le premier aux champs et le dernier à l'ouvrage. La fatigue altéra bientôt sa santé. Il contracta le germe d'une maladie qu'il ne voulut pas soigner au début,

et qui finit par mettre sa vie en danger. La force de sa constitution, qu'aucun excès n'avait altérée, le sauva; mais il resta plus de six mois sans pouvoir reprendre le travail.

Pendant sa maladie, il fallut payer des ouvriers pour exécuter ce qu'il faisait auparavant lui-même. Ses champs, moins soignés, rapportèrent moins cette année. Pour comble de malheur, la grêle vint plus tard ravager ses terres à la veille de la moisson. Cependant, sans sa dette, Louis Morand pouvait faire face à tout, et, même avec cette dette, il aurait encore pu se tirer d'affaire, s'il avait pu se décider à vendre le petit bien qu'il avait acheté et une faible partie de son bien patrimonial; mais l'amour-propre, qui empêche les cultivateurs de se dessaisir de ce qui leur a une fois appartenu, le retint comme les autres. Malgré les conseils du docteur, il ne put s'y résoudre. Il vit donc sa dette s'accroître chaque année avec une rapidité effrayante.

Lorsque arrivait l'échéance des engagements, il sollicitait des renouvellements, et chaque fois il n'obtenait un sursis qu'à des conditions de plus en plus onéreuses. Il vint enfin un moment où les intérêts et les frais eurent tellement accru le montant de sa dette, qu'il ne lui était plus possible de la payer par son travail et le revenu de son bien. Ses créanciers l'exproprièrent, et il eut la douleur de voir l'héritage paternel absorbé tout entier par une dette qu'il aurait pu acquitter dans le principe avec le sacrifice d'une portion de ce patrimoine.

Il ne lui resta plus que la maison et le jardin. Du moins, sa famille avait un abri, et leur vieille mère ne fut pas réduite à quitter le toit sous lequel elle avait passé sa vie.

Obligé de chercher du travail, Louis Morand en alla demander à la filature, avec l'espoir d'y faire admettre aussi son fils, déjà dans sa seizième année. Malgré la gène où il avait vécu, il l'avait envoyé à l'école jusqu'à quatorze ans, regardant une bonne instruction, avec des habitudes d'ordre et de travail, comme l'héritage le plus sûr qu'il pût lui laisser. L'événement prouva combien il avait raison.

Louis Morand était aimé et estimé de toute la commune; on le savait laborieux et intelligent; les malheurs qui l'avaient frappé excitaient l'intérêt en sa faveur. Il fut très-bien accueilli dans la fabrique, où il se mit promptement au courant des travaux, et

bientôt il fut en état de gagner un salaire assez élevé. Son fils fut reçu avec lui, et, par son savoir et son activité, il annonça devoir faire en peu de temps un très-bon ouvrier. Son gain, quoique faible d'abord, fut cependant une utile ressource pour ses parents. Enfin la mère trouvait à employer dans le village les instants que ne réclamait pas son intérieur. Ses excellentes qualités et la manière consciencieuse dont elle s'acquittait de son travail ne contribuaient pas moins que ses malheurs passés à la faire rechercher dans toutes les familles.

Le ménage parvenait ainsi à se soutenir pauvrement, il est vrai, mais sans faire de dettes, et il pouvait attendre sans trop de peine le moment où les autres enfants seraient en âge de gagner leur vie. Louis Morand, remis de la secousse, avait repris sa sérénité habituelle, et sa famille entrevoyait déjà des jours meilleurs dans un prochain avenir. Une catastrophe inattendue vint détruire ces espérances.

Louis Morand revenait un soir de la fabrique. Il hâtait le pas à son ordinaire, afin d'avoir plus de temps à donner aux travaux auxquels il se livrait chaque jour dans son ménage. Tout à coup il entend pousser des cris de détresse. C'étaient ceux d'une troupe d'enfants dont l'un, en jouant sur le bord de la rivière, venait de tomber dans l'eau. Louis Morand, soupçonnant la cause de ces cris, accourt à l'instant : il jette sa veste et se précipite dans la rivière, à l'endroit où l'enfant a disparu. Après quelques instants de recherches, il est assez heureux pour le retrouver, et il parvient à le déposer sur le rivage, où il s'empresse de lui donner les soins que sa position réclame.

Heureusement le petit noyé était resté peu de temps sous l'eau; l'asphyxie n'était pas complète. Les soins intelligents de son sauveur, aidé de quelques personnes attirées par les cris, le ramènent bientôt à la vie, et déjà il a repris connaissance, lorsque sa grand'-mère, avertie de l'accident, arrive sur le lieu du sinistre. Louis Morand lui remet son petit-fils, indique quelques précautions pour le faire transporter chez elle, et charge un des enfants d'aller au plus vite chercher le docteur. De son côté, le cœur joyeux d'avoir sauvé un de ses semblables, il s'empresse de retourner chez lui pour changer de vêtements.

L'enfant fut effectivement sauvé, mais ce devait être aux dé-

pens de celui qui s'était si courageusement exposé pour lui. Louis Morand était en sueur lorsqu'il s'était jeté dans la rivière, et la fraîcheur de l'eau l'avait saisi. Cependant l'effet aurait pu être passager, si, en donnant les premiers soins à l'enfant, il n'était resté quelque temps avec ses vêtements mouillés et glacés sur son corps. En rentrant chez lui, il se sentit pris de frisson, et se mit au lit avec la fièvre. Une fluxion de poitrine se déclara, et, malgré tous les efforts du bon docteur, trois jours après il était ravi à sa famille.

Cet événement avait plongé le village dans le deuil. Louis Morand y était généralement aimé. Dans le temps de son aisance, sa porte avait toujours été ouverte aux malheureux. On ne le voyait pas, il est vrai, aux fêtes ni aux réunions publiques ; il n'avait jamais le temps d'aller au cabaret, mais il avait toujours celui d'aller à l'église ou d'obliger un voisin, même en négligeant ses propres intérêts. La cause de sa maladie vint encore ajouter aux regrets causés par sa mort. Aussi la commune presque tout entière s'était fait un devoir d'assister à son convoi, que M. Valcour et son adjoint avaient honoré de leur présence, et que tous les ouvriers de la fabrique avaient suivi, les chefs à leur tête.

Les habitants de Mirebeau, on se le rappelle, s'étaient séparés en revenant du cimetière. Quelques-uns seulement étaient restés groupés autour de M. Dupré sur la terrasse de l'église. Mais, cette fois, on ne voyait pas chez eux la gaîté qui présidait habituellement à ces réunions. A la tristesse causée par l'événement du jour se joignait une inquiétude générale.

Chacun sait que la récolte de l'année 1845 avait été mauvaise, et que celle de 1846 le fut encore plus. Comme on avait épuisé les blés qui se trouvaient en réserve dans les greniers, on doutait maintenant de la possibilité d'atteindre la moisson prochaine. Des craintes sérieuses agitaient aussi la population des ateliers, et avec elle la population agricole qu'elle faisait vivre. Les affaires diminuaient ; on parlait de l'encombrement des magasins, de la gêne du commerce. L'activité des fabriques se ralentissait partout, et à Mirebeau on s'entretenait déjà de la probabilité d'une baisse des salaires, de la diminution des jours de travail, et même du renvoi d'une partie des ouvriers.

Un nuage de tristesse était donc répandu sur les assistants. Le

docteur, au visage ordinairement si serein, paraissait lui-même soucieux. Il s'était assis en silence sur un des bancs, en face de cette riante vallée qu'il aimait ordinairement à contempler, mais dont la vue éveillait aujourd'hui dans son esprit de tristes pressentiments. Au bruit des marteaux et des machines, au mouvement des métiers, qui répandaient la vie et l'aisance dans la contrée, il craignait de voir succéder le silence et le repos, précurseurs de la gêne et de la souffrance. Il pensait à l'avenir, et les autres habitants, respectant sa méditation, l'entouraient sans rien dire.

Le silence fut interrompu par l'exclamation d'un jeune homme nommé André Bonnefoy. C'était un ouvrier de la fabrique, actif, ardent, à l'imagination vive, à la parole prompte et facile. Etabli dans le village depuis quelques années, il s'y était fait remarquer par son intelligence, mais aussi par son penchant à faire des objections, penchant qui était autant chez lui le désir de s'instruire qu'une manie de critiquer. Aussi se rendait-il facilement aux bonnes raisons; sous ce rapport, il méritait le nom qu'il portait.

— Eh bien! dit André, rompant le premier ce silence qui n'allait pas à sa nature; — à quoi ont servi au pauvre Morand son activité, son dévoûment et sa probité? Il a travaillé toute sa vie comme un galérien, et maintenant le voilà mort, et sa famille réduite pour toujours à la misère.

— André, dit à l'instant le bon docteur, sortant de sa rêverie, sais-tu qu'il y a bien des choses dans ta question? peut-être plus que tu ne penses toi-même.

— Oh! reprit André, n'en supposez pas plus long que je n'en veux dire. Je suis loin de prétendre que Louis Morand a eu tort de se jeter à l'eau pour sauver le petit-fils à la mère Bonnet. Il a fait ce que tout autre eût fait à sa place. Quand on peut sauver la vie à son semblable, un homme qui a du cœur n'hésite jamais.

— André, tu n'as pas besoin de dire que tu ne veux pas blâmer le dévoûment de Louis Morand; je te connais assez pour savoir que tu en aurais fait autant. Je suis pourtant bien aise de t'entendre parler ainsi : ce sont de nobles paroles qui font toujours plaisir. Mais tu voulais sans doute parler du reproche qu'on

lui a fait d'avoir payé ce qu'on appelle les dettes de son frère ?

— Précisément, dit André Bonnefoy.

— Mais sais-tu bien, André, que ce reproche ne tend à rien moins qu'à faire juger du bien ou du mal de nos actions d'après les conséquences qu'elles peuvent avoir pour nous? Le bien, d'après cela, serait tout ce qui nous est utile, et le mal, ce qui peut nous être nuisible.

— On ne dit pas cela, — se hâta de répondre un cultivateur qu'on savait disposé à mettre un peu cette opinion en pratique; —mais enfin, si Louis Morand n'avait pas payé les dettes de son frère, il n'aurait pas été ruiné, et sa famille ne serait pas réduite à la mendicité.

— C'est cela, père Frapin, on ne dit pas positivement; en attendant, on dit toujours, et, à force d'entendre dire, l'opinion et la morale publique se forment en conséquence. Mais parlons franchement, et ne disons pas une chose en en laissant entendre une autre. Eclaircissons d'abord un fait dont on parle ici depuis plusieurs années. Les dettes qu'a payées Louis Morand étaient-elles aussi les siennes, ou simplement celles de son frère ?

— Celles de son frère, dirent le père Frapin, Guillaume Jarland, cultivateur, M. Vieulin, mercier-quincaillier, M Passemard, cafetier, M. Maucorps, homme d'affaires, et plusieurs autres.

— Les siennes, dirent André Bonnefoy, Léonard Dubois, ouvrier mécanicien dans la filature, Thomas Ravaud, cultivateur, M. Bertraud, fermier, M. Saujon, menuisier, et quelques ouvriers habitués à se faire l'écho d'André et de Léonard.

— Ah ! ah ! je vois qu'on n'est pas d'accord, reprit M. Dupré. Tâchons de nous entendre. Louis Morand avait-il mis de l'argent dans le commerce de son frère ?

— C'est connu, dirent tous les assistants.

— Si l'entreprise eût réussi, en aurait-il partagé les bénéfices ?

— Certainement, répondit-on encore à l'unanimité.

— Louis Morand était donc l'associé de son frère. Or, puisqu'il devait partager les bénéfices, ne devait-il pas supporter aussi les charges ?

— Mais, objecta M. Maucorps, l'homme d'affaires, Louis Morand n'avait pas signé les engagements de son frère.

— Eh! depuis quand, dit M. Dupré, un honnête homme n'est-il engagé que lorsqu'il a mis sa signature sur un morceau de papier? Non! non! soyons plus sincères; avouez, Monsieur Mancorps, que c'était bien la dette de Louis Morand.

— C'est vrai, c'était sa dette au fond; mais il aurait pu se dispenser de la payer, puisqu'il n'y était pas tenu légalement.

— Il est vrai, dit M. Dupré, les tribunaux n'auraient pas pu le contraindre à payer. Mais cela prouve que ce qui est légal n'est pas toujours loyal, et qu'en dehors de ce que les lois ordonnent, il y a beaucoup de choses que la morale prescrit.

— Je suis prêt à le reconnaître, reprit André. Je sens que Louis Morand s'est conduit en honnête homme, et je serais fâché pour sa mémoire qu'il eût fait autrement. Cependant il est triste de penser que son honnêteté a causé sa ruine.

— Puisque cela te fâche de le penser, André, et que l'occasion s'en présente, je suis heureux de pouvoir te détromper, en détruisant une erreur qui règne ici depuis longtemps. Maintenant que ce pauvre Morand est mort, on peut dire les choses, d'autant plus que la vérité ne doit pas nuire à sa réputation. Louis Morand, mes amis, était un parfait honnête homme, mais il avait commis auparavant une grave imprudence.

— Laquelle donc? demandèrent tous les assistants.

— C'est lorsqu'il a acheté le bien du Coudray, sans avoir les moyens de le payer. Ce bien valait six mille francs, et il n'en avait alors que la moitié. Voilà la grosse faute qu'il a commise. Sans cela, lorsque, après la liquidation des affaires de son frère, il a eu deux mille francs de dettes, il aurait pu les payer comptant, et il lui serait encore resté mille francs de ses économies, tandis qu'il s'est trouvé endetté de cinq mille francs.

— Mais, — dit M. Jarland, cultivateur, très-gêné pour avoir aussi voulu acheter un domaine qu'il ne pouvait pas payer, et qui se sentait atteint par ce blâme adressé à l'imprudence de Louis Morand, — fallait-il donc qu'il laissât échapper l'occasion d'acheter des terres qui arrondissaient si bien son patrimoine?

— Certainement, cela valait mieux que de s'endetter.

— Cependant, dirent quelques assistants, s'il redevait cinq mille francs, il avait en plus un bien de six mille francs, et le revenu suffisait à payer l'intérêt bien au delà.

— Mais, reprit M. Dupré, comment ne voyez-vous pas qu'en payant six pour cent l'intérêt des cinq mille francs qu'il devait, il lui était presque impossible de se libérer? Les terres ne rapportant pas plus de trois pour cent, le revenu du bien tout entier devait servir à payer l'intérêt de la moitié, et il ne lui restait rien pour rembourser le capital. Il est vrai que Louis Morand cultivant son bien lui-même, ses terres lui donnaient un revenu un peu plus élevé. A la rigueur, il aurait donc pu y parvenir à la longue, à force d'économie.

— Il en serait certainement venu à bout s'il n'avait pas été victime d'une suite de calamités, dit M. Jarland, qui, en excusant Louis Morand, défendait sa propre cause.

— Mais, est-ce que la grêle, les pluies, la sécheresse, les maladies ne sont pas des accidents qui reviennent sans cesse, et que les hommes prudents doivent faire entrer dans leurs calculs? Louis Morand a donc manqué de prudence en faisant cette acquisition; voilà sa première faute. Il en a commis une seconde, quand, ayant deux mille francs de dettes de plus après la liquidation, il n'a pas eu le courage de vendre immédiatement de quoi payer ce qu'il devait. L'amour-propre, qui nous fait faire tant de fautes, ne le lui a pas permis, et vous savez combien il a durement expié celle-là.

— Certes, oui, nous le savons, dit André; sa famille est dans la misère; et quant à lui, je le dis encore, à quoi lui a servi sa probité? Il a travaillé comme un nègre, se refusant tous les plaisirs, se privant même du nécessaire. Maintenant, il est mort, n'ayant jamais joui de la vie, et toute sa peine n'a pas même assuré du pain à sa vieille mère et à ses enfants.

—S'il a fait une faute, s'écria Léonard Dubois, dont cette misère excitait le caractère droit et humain, mais naturellement emporté; s'il a fait une faute, ces gueux d'usuriers la lui ont fait payer assez cher. Si le gouvernement s'occupait un peu plus des intérêts des honnêtes gens, il mettrait ces gredins à la raison, et les empêcherait de pressurer le pauvre. Mais on dirait qu'il s'entend avec les fripons.

— Allons, Léonard, reprit M. Dupré avec un calme qui contrastait avec l'emportement du premier, pourquoi cette colère?

— Comment n'en éprouverait-on pas en voyant comment les

choses se passent? s'écrièrent à la fois quelques ouvriers et plusieurs cultivateurs aigris par la difficulté des temps.

—Mais, mes amis, pourquoi vous en prendre toujours au gouvernement, comme s'il pouvait faire la pluie et le beau temps, le chaud et le froid, la pauvreté des uns et la richesse des autres, comme s'il lui était possible de rendre chacun de nous honnête et bon ? Pourquoi vouloir le faire intervenir toujours et partout ? Croyez-vous, d'ailleurs, que le gouvernement serait bien venu à vouloir vous empêcher de faire vos affaires comme vous l'entendez? Je l'ai essayé avec Louis Morand, qui était cependant bien raisonnable : il ne m'a pas écouté; il a eu recours, malgré moi, à ces gens que Léonard appelle des gueux d'usuriers, et dont je ne prétends pas faire l'éloge, car je ne voudrais pas les imiter.

—Oh ! nous le savons bien.

—Mais enfin il a eu recours à eux, et alors il ne les appelait ni des gueux ni des gredins. Si quelquefois il les maudissait, c'est quand ils ne voulaient plus lui faire d'avances, et lorsqu'enfin ils y consentaient à des conditions exorbitantes, il revenait content, regardant comme un sauveur celui qui venait de différer sa ruine en lui prêtant à gros intérêts. C'est là l'histoire de tous les emprunteurs.

—C'est vrai, échappa-t-il à plusieurs à qui il était arrivé d'emprunter. — Mais, continua Léonard, le gouvernement ne rendrait-il pas service à ceux qui ont besoin d'argent en les empêchant d'être la proie de ceux qui peuvent en prêter ?

— Je ne dis pas non, Léonard ; mais le tout serait de savoir comment il pourrait s'y prendre. Car le gouvernement ne peut pas prêter, puisqu'il n'a que l'argent que nous lui donnons pour faire les affaires du pays. Il ne pourrait pas forcer ceux qui en ont à le prêter à ceux qui n'en ont pas, parce que chacun est maître de faire ce qu'il veut de ce qui lui appartient. Il ne pourrait que défendre de prêter au-dessus d'un certain intérêt ; mais alors ceux qui n'offrent pas de garanties ne trouveraient pas à emprunter; plutôt que de s'exposer à perdre son argent, on aimerait mieux le garder ou le dépenser.

—C'est-à-dire, reprit Léonard, que les pauvres doivent rester pauvres, et être opprimés par les riches.

— Tant s'en faut, Léonard ; je ne veux ni oppresseur ni opprimé, pas plus d'un côté que de l'autre. Je veux que les pauvres deviennent aisés, s'ils ne peuvent tous être riches. Nous avons déjà fait quelque chose pour amener un résultat de ce genre à Mirebeau.

— Grâce à vous, s'écrièrent les assistants.

— Merci, mes amis ; je n'ai pas parlé ainsi pour m'attirer vos éloges ; je voulais seulement vous montrer qu'on peut faire beaucoup par soi même, sans demander au gouvernement ce qu'il ne peut pas accomplir aussi bien que nous ; car ce que nous avons fait ici, nous l'avons fait par nous-mêmes. Mais, pour vous le prouver d'une manière complète, il faudrait vous dire comment se règlent les rapports des hommes entre eux, et vous faire comprendre que les choses ne sont pas gouvernées en ce monde par des lois que nous puissions changer à notre gré. Il faudrait surtout vous expliquer comment, si l'on essayait de contrarier la marche naturelle des choses, elles iraient certainement beaucoup plus mal, tandis qu'en suivant cet ordre naturel, nous pouvons faire beaucoup pour améliorer notre condition.

— Oh ! dites, Monsieur Dupré, vous nous ferez bien plaisir.

— Je ne demanderais pas mieux, mais ce serait bien long.

— C'est égal, Monsieur Dupré.

— Mais, mes amis, quand je dis que ce serait long, je n'entends pas que j'en aurais seulement pour quelques heures : il nous faudrait reprendre les choses de bien loin, traiter une foule de questions, et pour cela recommencer plus d'une fois cet entretien, ce qui probablement vous fatiguerait.

— Non, certainement, s'écria-t-on d'une seule voix. Vous savez avec quel plaisir nous vous écoutons toujours.

— Je le sais, et je vous remercie du sentiment d'affection qui vous porte à vous grouper si souvent autour de moi pour m'entendre. J'en ai peut-être abusé quelquefois en vous ennuyant.

— Bien au contraire, dirent tous les assistants d'un ton qui n'était pas simplement celui de la politesse.

— Merci, mes amis ; par là vous m'engagez à continuer. Je suis donc prêt à résoudre vos doutes sur l'organisation des choses de ce monde. Mais l'heure est déjà avancée aujourd'hui : l'enterre-

ment de ce pauvre Morand vous a retenus longtemps éloignés de chez vous. Il faut d'ailleurs que j'aille voir sa veuve, à qui j'ai à porter quelques consolations. Elle ne sait pas que, pour soulager sa position, vous avez arrêté que dorénavant vous cultiveriez son enclos gratuitement tour à tour. C'est une résolution qui vous fait honneur, et je vous en remercie au nom de la famille.

Mais, avant de nous quitter, permettez-moi de vous demander, et ce sera déjà en partie une réponse à la question d'André : est-ce simplement la compassion qui vous a portés à prendre cette louable résolution ? Ne serait-ce pas que, dans cette circonstance, vous avez été mus par un sentiment de respect pour la mémoire d'un homme aussi estimable que Louis Morand, et par la reconnaissance pour le dévoûment qui a occasionné sa mort ?

Vous ne me répondez pas, mais je lis dans vos cœurs que ces divers sentiments vous ont dirigés. N'est-ce pas encore par les mêmes motifs que vous avez promis d'employer de préférence la veuve Morand pour tous les travaux qu'elle pourrait exécuter ? N'est-ce pas pour cela que M. Bertrand (et je lui demande pardon de parler ainsi de lui en sa présence) a déclaré que, malgré sa grande jeunesse, il prendrait pour l'occuper dans sa ferme, la petite Louise Morand, qui vient seulement de quitter l'école ? N'est-ce pas encore par la même raison que M. Lenoir m'a chargé d'annoncer à la mère qu'à dater de ce jour il augmente le salaire de son fils Joseph, et lui donne un autre emploi dans sa filature, jusqu'à ce qu'il puisse lui confier celui de son père ?

Enfin, et je suis heureux d'avoir à vous donner ces nouvelles qui prouvent combien il y a de bons sentiments dans la commune, vous saurez que M. Valcour a obtenu de faire entrer à la colonie de Bon-Secours le neveu de Louis Morand, ainsi que le petit Bonnet, que les ressources de sa grand'mère ne lui permettent pas d'élever. Il n'y a pas jusqu'à celle-ci qui, malgré son âge et sa pauvreté, a trouvé moyen de venir en aide à la famille Morand. Ne sachant comment témoigner sa reconnaissance pour le dévoûment qui a sauvé son petit-fils, elle a décidé qu'à l'avenir elle ira s'installer chez la veuve afin de soigner sa vieille mère et ses enfants et de lui fournir ainsi à elle-même le moyen de consacrer toutes ses journées au travail

En annonçant ces nouvelles, le bon docteur ne disait pas qu'i

avait eu la première idée de la plupart de ces résolutions, accueillies, du reste, avec un empressement qui faisait honneur aux habitants de Mirebeau. Il avait saisi cette occasion de montrer comment les hommes peuvent s'aider entre eux, et de combien de manières on peut pratiquer la charité, même lorsqu'on n'a rien à donner.

— Maintenant, mes amis, continua M. Dupré, après avoir communiqué ces nouvelles, dites-moi si le souvenir de la probité de Louis Morand et de son généreux dévoûment n'a pas contribué à faire prendre toutes ces bonnes résolutions ? Et toi, André, crois-tu, comme tu le disais tout à l'heure, que ses vertus n'ont servi de rien à sa famille ?

— Oh ! non, je ne le crois plus à présent. Il a fait une faute et il en a porté la peine ; mais il s'est conduit dignement, et sa famille en reçoit la récompense. Cependant il a fait le bien, il a été honnête jusqu'au scrupule, et il ne lui en est revenu que la pauvreté et la mort. Ma question subsiste donc toujours.

— C'est vrai, André, et je n'ai pas eu l'intention d'y répondre. Comme je vous l'ai dit, il me faudrait entamer une discussion qui exigerait plusieurs entretiens. Mais, puisque le sujet vous intéresse, nous le reprendrons, si vous voulez, dimanche prochain, pour le traiter avec toutes les questions qui s'y rattachent. Nous nous asseyerons, comme à l'ordinaire, sur ces bancs, si le temps le permet, ou bien nous nous mettrons à l'abri dans l'école. M. Raymond voudra bien, avec la permission de M. le maire, nous recevoir dans sa classe.

— Très-volontiers, se hâta de dire M. Raymond, qui était toujours un des plus empressés à écouter le docteur, parce qu'il savait combien il y avait à gagner à l'entendre.

— Très-volontiers, dirent avec lui tous les assistants.

— Eh bien ! à dimanche, dit M. Dupré en les saluant.

— A dimanche, répéta-t-on en lui rendant son salut ; et M. Dupré se hâta de se rendre chez la veuve Morand, pour lui transmettre les nouvelles consolantes dont il était porteur.

PREMIER ENTRETIEN.

DIEU, L'HOMME ET LE MONDE.

M. Dupré, chemin faisant, pensait aux questions qu'il avait promis d'examiner. L'idée de cette discussion lui plaisait. Il n'était pas fâché d'avoir une occasion de causer avec les habitants de la commune.

L'activité de la fabrication avait attiré à Mirebeau beaucoup d'ouvriers, presque tous jeunes, n'ayant ni l'esprit ni les mœurs de la localité. Ces étrangers, qui n'avaient pas passé par l'école de la commune, inspiraient des inquiétudes au docteur. Il redoutait les défauts qu'une population nomade transporte avec elle, et craignait qu'elle ne répandît dans le village des principes dangereux. D'un autre côté, l'avenir se présentait sous un aspect assez sombre. Depuis plus de vingt ans qu'il avait entrepris son œuvre d'amélioration, on n'avait pas encore eu d'aussi mauvaises récoltes. La fabrication commençait à se ralentir, et tout faisait craindre que la cherté des subsistances ne finît par la suspendre.

Le docteur avait donc saisi l'occasion qui se présentait d'avoir des entretiens avec une partie de la population. Il se proposait d'en profiter pour donner les conseils que les circonstances pourraient exiger. Il y voyait un moyen d'aider la commune à traverser sans danger la crise prochaine.

De leur côté, André Bonnefoy et ses amis avaient reçu avec plaisir l'annonce d'entretiens qui leur semblaient devoir être fort intéressants. La nouvelle s'en répandit très-promptement dans le village. Aussi, le dimanche suivant, à l'issue de l'office, la réunion était-elle nombreuse. Les ouvriers des ateliers y dominaient; cependant les cultivateurs et quelques marchands de Mirebeau s'y étaient aussi rendus. Chacun avait du plaisir à écouter le docteur; on apprenait toujours quelque chose avec lui.

Ce jour-là, le ciel se trouva chargé de nuages qui annonçaient la pluie. M. Dupré n'en fut pas fâché. Une réunion en plein air répondait peu à son projet, parce qu'on pouvait difficilement s'y

faire entendre de tout le monde : il pensait avec raison qu'après s'être réuni une première fois à l'école, on continuerait les dimanches suivants. C'est ce qui eut lieu. M. le maire avait accordé l'autorisation de se rassembler dans l'école, et M. Raymond avait eu soin de tout disposer; des bancs placés sur les côtés de la classe donnaient à tout le monde la facilité de s'asseoir.

—Mes amis, dit M. Dupré, quand chacun eut pris place, vous m'avez fait plusieurs questions auxquelles je ne puis répondre sans en traiter beaucoup d'autres. Cela nous mènera bien loin, je vous préviens d'avance, et je crains de vous fatiguer.

— Ne craignez rien, Monsieur Dupré, s'écrièrent tous les assistants.

—Eh bien ! puisque vous le voulez, je me rendrai à vos désirs. Mais, un mot avant de commencer. Plusieurs d'entre vous m'ont prié de reprendre tous les dimanches des entretiens comme celui que nous allons avoir. J'ai été bien sensible à cette prière, mais je ne dois pas y céder aveuglément. En revenant ici chaque dimanche, vous seriez quelquefois détournés de vos affaires, ou bien vous manqueriez quelques-uns de nos entretiens, ce qui vous empêcherait d'en comprendre la suite, et dès lors vous n'y trouveriez plus le même intérêt. Pour tout concilier, arrêtons donc que nos réunions auront lieu tous les quinze jours : de cette manière, ceux qu'elles intéresseront pourront y venir régulièrement, sans négliger leurs autres occupations. Ces réunions vous paraîtront plus agréables, si elles vous assujettissent et vous dérangent moins.

— Vous avez raison, dirent beaucoup de personnes.

— Ainsi, c'est convenu, reprit M. Dupré; à présent causons.

— Dis-moi, André, toi qui as fait la première question qui nous amène ici, crois-tu que Louis Morand soit tout à fait mort ?

A cette question, une explosion de surprise eut lieu dans l'auditoire : tout le monde resta muet, et André le premier. Le docteur renouvela sa question.

— Certainement, répondit alors André. Est-ce que nous ne l'avons pas conduit au cimetière dimanche dernier ?

— Oui, nous avons mis son corps en terre. Mais était-ce bien Louis Morand tout entier ? Tout meurt-il avec le corps ?

— On dit que non, Monsieur, puisque l'homme a une âme et un corps, et qu'à la mort du corps, l'âme continue à vivre. A ce compte, Louis Morand n'est pas mort tout entier, et je vois où vous voulez en venir.

— Je suis bien aise que tu le voies, car je ne veux prendre personne par surprise. En effet, si Louis Morand n'est pas mort tout entier, il y a quelque chose de plus précieux que son corps, puisque ce qui dure est plus précieux que ce qui passe. Ce quelque chose, qu'on appelle l'*âme*, doit avoir un puissant intérêt à la manière dont nous avons vécu dans le monde. Car si l'âme persiste, c'est sans doute pour une fin.

— J'en conviens, dit M. Vieulin, mercier-quincaillier, beau parleur, un des esprits forts de l'endroit, dont la boutique était un lieu de réunion pour certains habitants de Mirebeau. — J'en conviens, dit-il, en prenant la parole au lieu d'André; mais le tout est de savoir si l'âme existe; car il est bien difficile de croire à ce qu'on ne voit ni ne comprend.

— Je ne nie pas que cela soit difficile. Cependant, sur le témoignage d'autres personnes, vous croyez à une foule de choses que vous n'avez jamais vues, ou que vous ne comprenez pas plus que l'union de l'âme et du corps. Vous croyez, par exemple, que le gland devient un chêne, et vous ne comprenez pas comment la nourriture qu'il absorbe en terre se change en tige et en branches, en feuilles et en bois. Vous croyez, sans le comprendre, qu'un peu de vapeur, comme celle qui s'échappe de votre marmite, puisse mouvoir les énormes trains de nos chemins de fer. Vous croyez, et vous le comprenez encore moins, que le fluide électrique transmet instantanément la parole de Paris à Marseille. Vous croyez cela, et bien d'autres choses encore, sans pouvoir l'expliquer. Pourquoi donc vous refuser à croire à l'âme, parce que vous ne la comprenez pas?

— Quelle différence, M. Dupré! Je crois tout cela parce que je le vois; ou du moins, si je ne le vois pas, j'en vois au moins les résultats. Mais l'âme, je ne la vois pas, et je n'en vois pas les effets.

—La seule différence qu'il y ait, M. Vieulin, c'est que les hommes n'ont aucun intérêt à douter des phénomènes physiques, tandis que presque tous ceux qui nient l'âme ont intérêt à ne pas croire

à son existence; car, s'ils y croyaient, il leur faudrait mettre leur conduite en harmonie avec leur croyance. Mais, si vous croyez aux choses dont vous voyez les effets, vous devez croire à l'union de l'âme et du corps; car vous ne pouvez la nier sans vous mettre dans l'impossibilité de comprendre l'homme, et de vous comprendre vous-même.

— Comment cela? reprit M. Vieulin.

— Comment? Je vais vous le montrer. Si nous n'avons pas une âme, comprenez-vous l'homme? Comprenez-vous comment le corps pense, parle et raisonne? Ce sont donc vos os, votre chair ou votre sang qui font tout cela pour vous. Si nous n'avons pas une âme, il n'y a dans l'homme que de la matière comme dans le bois de cette table, dans ce livre, dans les pierres de cette salle, dans les vitres des fenêtres, dans le fer des portes et des serrures. Mais alors comment la matière ferait-elle chez l'homme ce qu'elle est incapable de faire dans ce qui nous environne, dans le bois, la pierre, les métaux, dans la terre, dans l'air et dans l'eau?

— C'est que c'est de la matière vivante, dit Léonard Dubois, qui passait pour l'une des fortes têtes de la fabrique. L'homme vit, tandis que la pierre et le fer ne vivent pas.

— Prends garde, mon ami, reprit M. Dupré. Ne remplace pas une chose que tu ne connais pas par un mot que tu ne comprends pas davantage. On croit avoir rendu compte de la différence qui existe entre l'homme et ce qui l'environne en disant qu'il vit et que les choses ne vivent pas. Mais c'est remplacer un mot par un autre; or, il ne faut jamais le faire, si nous ne voulons pas nous abuser en prenant pour des réalités, des mots que nous répétons sans les comprendre. Ainsi dis-moi, Léonard, qu'est-ce que la vie? —

Ici M. Dupré se tut, attendant une réponse; Léonard cherchait et d'autres avec lui; personne ne trouvait. M. Dupré reprit :

— Tu ne réponds rien, et je n'en suis pas surpris. Je serais fort embarrassé moi même pour te dire ce qu'est la vie. Je te donnerais probablement une explication bien compliquée, que tu aurais beaucoup de peine à suivre, et, après tout, elle ne t'expliquerait rien; elle ne ferait que mettre dans ta tête des mots en place d'autres. Je te tromperais ainsi, comme font beaucoup de gens, en te laissant croire que je t'ai appris quelque chose. Ce-

pendant, si nous ne pouvons pas dire ce qu'est la vie, nous pouvons indiquer ce qui vit sur la terre. N'y a-t-il que les hommes qui vivent ? —

A cette question tout le monde s'empressa de nommer les animaux ; quelques-uns ajoutèrent les plantes.

— Vous avez raison. Les animaux et les plantes *naissent, croissent, se nourrissent* et *meurent* comme l'homme; c'est là ce qui constitue la *vie*. Mais, si ce qu'on nomme la vie suffisait pour expliquer comment la matière peut accomplir ce que fait l'homme, je vous demanderais pourquoi tout ce qui a vie ne se comporte pas de la même manière ; pourquoi les plantes, qui naissent, vivent et meurent, ne sont pas semblables aux animaux, qui de plus agissent et éprouvent du plaisir et de la douleur. Je vous demanderais pourquoi les animaux diffèrent autant de l'homme qui a de plus qu'eux la raison et un langage qui lui permet d'entrer en relation avec ses semblables.

Vous voyez donc bien, mes amis, que la vie est un mot qui n'explique pas tout. Il n'explique pas même comment la matière deviendrait, dans certaines circonstances, capables de naître, de croître et de mourir; comment ce que nous mangeons devient du sang, de la chair et des os; comment nos aliments forment ici des cartilages et là de la peau, des cheveux sur la tête et des ongles à l'extrémité des membres, du lait si doux dans un organe, de la bile si amère dans un autre. Il explique encore moins comment la matière, que nous voyons incapable de sensation et de mouvement, deviendrait chez l'homme susceptible d'intelligence et de raison, capable de sentir et de vouloir. Pour moi, je ne me l'explique pas du tout.

Par profession, vous le savez, j'ai beaucoup étudié le corps de l'homme; j'ai aussi étudié celui des animaux afin d'apprendre sur eux ce qui pouvait être utile ou nuisible à l'homme. Vous savez aussi combien je me suis occupé des plantes. Eh bien ! ni chez l'homme, ni chez les animaux, ni chez les plantes, je n'ai pu saisir ce qui, dans la matière, constituerait le principe de la vie, et personne ne l'a pu saisir avant moi. Je vous l'avoue, mes amis, cette ignorance humilie ma raison, et m'apprend à me défier de moi-même. Je suis forcé de reconnaître qu'il y a dans ce monde plus que ce que nos yeux nous y montrent, et dans le corps de

l'homme autre chose que ce que nous voyons et touchons. Comme être vivant, j'y vois plus que de la matière, et comme être raisonnable, sentant, voulant, pensant et parlant, j'y vois quelque chose de bien supérieur au corps. Ce quelque chose, je l'appelle avec tout le monde une *âme*.

Pour tout homme qui raisonne, il est évident que ce qui pense, réfléchit, ou veut en nous, n'est ni le corps, ni aucune autre partie de notre corps. Prêtez attention à ce qui se passe en vous, lorsque vous pensez, lorsque vous voulez quelque chose, et dites si c'est quelque partie de votre corps qui a pensé, qui a voulu, qui a éprouvé un désir. D'ailleurs, si une partie de notre corps pouvait penser et vouloir, toutes les autres auraient la même faculté. Mon estomac penserait comme ma tête, et mon pied aussi bien que ma main. Mes jambes auraient des désirs comme mes bras ; il est vrai que, dans ce cas, si l'une voulait aller à droite, tandis que l'autre aurait envie d'aller à gauche, je ne vois pas trop comment je pourrais faire. —

Un éclat de rire partit à ces mots dans l'auditoire.

— Ne riez pas, reprit M. Dupré. Ce que je vous dis aurait lieu, si la matière avait la faculté de penser. Car la chimie démontre que toutes les parties de notre corps sont composées des mêmes principes matériels. Au reste, quelqu'un de vous pourrait-il me dire s'il s'est jamais aperçu qu'il pensât par les doigts, par les pieds, par les épaules ou par l'estomac ? —

Un nouvel éclat de rire répondit à cette question ; mais M. Vieulin y mit fin, en disant que tout le monde savait bien que c'est le cerveau qui pense.

— Un instant, dit M. Dupré ; ne tranchons pas les questions si vite ; car, si la matière peut penser, je ne vois pas pourquoi mes bras et mes jambes ne penseraient pas aussi bien que le cerveau. Cependant, va pour celui-ci. Mais, en qualité de médecin, j'ai étudié le cerveau ; eh bien ! en conscience, je puis vous assurer qu'il m'est impossible d'imaginer comment il pourrait penser. Si vous le savez, M. Vieulin, vous nous rendriez service en nous l'expliquant. — Vous vous taisez : j'en dois conclure que vous n'en savez pas plus que les autres, et que le cerveau est mis en avant pour se débarrasser de l'âme, parce qu'il est moins gênant. Mais voyons ce qui a pu faire émettre cette opinion.

L'âme, qui est en nous l'être pensant et voulant, a besoin d'un organe pour transmettre le mouvement aux différentes parties du corps. Cet organe est le cerveau. C'est lui qui, à l'aide des nerfs qui en partent et se rendent à toutes les parties du corps, imprime le mouvement à ces parties avec une rapidité vraiment prodigieuse. Ainsi mon âme n'a pas plutôt pensé à lire dans ce livre, que mon bras s'avance pour le saisir. Je veux voir ce qui se passe derrière moi, et à l'instant ma tête et mon corps se tournent avant même que j'aie eu le temps de m'apercevoir de mon désir. C'est aussi le cerveau qui, à l'aide des mêmes nerfs, transmet à l'âme les sensations produites par les objets étrangers sur toutes les parties de notre corps. Le cerveau, avec ses nerfs, n'est donc qu'un intermédiaire entre l'âme et ces parties. Mais, comme il est l'intermédiaire indispensable du mouvement et des sensations, on en a conclu que c'était lui qui sentait et qui voulait. On lui a ainsi assigné le rôle qui ne peut appartenir qu'à l'âme; car le cerveau, organe matériel, ne saurait accomplir un acte aussi immatériel que la pensée.

L'âme est donc un être immatériel comme ses actes; et, comme elle ne pourrait être une partie du corps ou du cerveau lui-même, sans participer à sa nature matérielle, il faut qu'elle soit indépendante du corps. Or, si elle en est indépendante, elle ne périt pas avec lui; par conséquent, tout ne meurt pas avec le corps.

C'est déjà pour nous une grande présomption que l'âme est immortelle. Mais, si elle est immortelle, il y a quelque raison pour cela, car tout a un motif, et André nous l'a fait pressentir en disant qu'il voyait où j'en voulais venir. Quelle est donc la fin pour laquelle Dieu a mis en nous un principe immatériel si différent de notre corps, de ce composé de chair et d'os, sujet à la décomposition, qui naît, boit et mange, vit un temps et meurt comme l'herbe ou la brute? Pourquoi a-t-il mis en nous ce principe plus noble, capable d'éprouver le plaisir et la douleur, de connaître et d'aimer, de s'élever par la pensée jusqu'à la contemplation de ce monde, jusqu'à l'intelligence de l'ordre et des beautés qui y règnent, et par suite jusqu'à la reconnaissance et à l'amour pour le créateur de tant de merveilles et le souverain dispensateur de tant de bienfaits?

— Pardon, dit André ; mais, avant de chercher pourquoi Dieu a créé l'âme, il faut être certain que Dieu existe.

— Comment, si Dieu existe ! s'écria M. Dupré André, je savais bien que ta première question devait nous mener loin ; mais je n'aurais jamais supposé qu'elle pût nous conduire jusqu'à devoir démontrer à Mirebeau l'existence de Dieu. Serais-tu assez malheureux pour ne pas y croire ? Que je te plaindrais alors !

— Oh ! non, Monsieur, je n'en suis pas là, heureusement. Mais, à vous dire la vérité, depuis qu'étant enfant, j'ai entendu notre curé parler de cela au catéchisme, je ne m'en suis guère occupé. Aussi, tandis que nous y sommes, je serais bien aise de m'éclairer et de me fortifier dans une croyance qu'après tout, voyez-vous, j'aimerais à conserver. Plus d'un parmi nous est dans le même cas, et je suis persuadé que tout le monde sera charmé d'entendre ce que vous auriez à nous dire à ce sujet.

— Je te félicite, André, de la sincérité de ton langage. Je te remercie aussi de l'occasion que tu me fournis de parler de la puissance, de la grandeur et de la bonté de Dieu : car, pour le prouver, il suffit de montrer ses œuvres. Je ne ferai ni à toi, ni à aucun de ceux qui m'écoutent, l'injure de penser que vous ayez pu croire un instant que ce monde est l'œuvre du hasard. Le hasard n'est rien ; ce n'est qu'un de ces vains mots qu'on emploie pour expliquer ce qu'on ne comprend pas Ce ne serait pas toi, Léonard si habile à ajuster les métiers de la filature, qui croirais que le hasard, incapable d'en assembler les différentes pièces, aurait pu produire une œuvre aussi compliquée que l'univers ?

— Certainement, non, répondit Léonard ; mais on dit que le monde n'a pas été créé et qu'il a toujours existé.

— Et qui dit cela ? Des ignorants qui n'ont rien étudié, et qui répètent de vieilles erreurs discréditées depuis longtemps Toutes les recherches des savants ont, au contraire, démontré de nos jours que le monde n'a pas toujours existé Ce n'est pas seulement l'Écriture sainte qui nous raconte l'histoire de sa création ; on la lit à toutes les pages du livre de la nature, dans les couches du globe, au sommet des montagnes comme dans les entrailles de la terre. Cette histoire est écrite en caractères irréfragables dans les collections de nos musées.

Quant à l'homme, l'Ecriture sainte n'est pas non plus seule à nous apprendre que son existence sur la terre ne remonte pas à une bien haute antiquité; les progrès de la science ont confirmé son témoignage. Aussi les ignorants sont-ils seuls à vouloir reculer indéfiniment l'apparition de l'homme sur la terre. Nous sommes donc ramenés aussi de ce côté à reconnaître que l'homme, pas plus que le monde, n'a pas toujours existé.

D'ailleurs, si nous examinons la nature de l'homme, comment ne pas croire que l'homme est sorti un jour tout formé des mains d'un créateur? En remontant de génération en génération, nous voyons chaque homme enfanté et élevé par son père et sa mère, ceux-ci élevés à leur tour par leurs parents, et ainsi de suite. Mais enfin nous arrivons à un premier homme, à une première femme, qui n'ont pas eu de parents. Or, dirons-nous que cet homme s'est créé lui-même? Ce serait une absurdité qui ne peut venir dans la tête d'aucune personne, car ce qui n'existe pas ne peut pas se donner l'être? Supposera-t-on que le premier homme est né de je ne sais quel germe existant dans la nature? Mais vous savez combien l'enfance est nécessiteuse Concevez-vous d'après cela un jeune être arrivant à la vie et devant se développer et grandir sans le secours de parents toujours là pour l'entourer des soins que sa faiblesse réclame ?

—C'est absurde, s'écria M. Ravaud, connu pour l'attachement qu'il portait à sa famille. Sans les soins de ses parents, un petit enfant ne vivrait pas un jour, pas seulement une heure.

— Pour moi, continua M. Dupré, comme médecin, il ne me faut pas d'autre considération pour être convaincu que l'homme a été créé, et qu'il l'a été tout formé, avec tous ses organes et toutes ses facultés, et déjà doué de force et de raison. Or, comprenez vous bien ce qu'il a fallu de merveilleuse intelligence pour créer l'homme ? Avez-vous jamais réfléchi sur vous-mêmes? Avez-vous considéré cet assemblage étonnant de parties concourant dans une harmonie parfaite à composer un tout si bien approprié à sa destination ? Avez-vous étudié le mécanisme de ce corps qui, dans sa perfection, surpasse nos machines les plus habilement construites? J'en appelle encore à toi, Léonard, qui es à même de comparer.

—Oh ! Monsieur, dit Léonard, j'y ai souvent pensé, et j'avoue

que nos métiers les plus ingénieux ne sont rien en comparaison du corps humain.

— Avez-vous observé, poursuivit M. Dupré, le jeu des leviers qui constituent nos membres, et des muscles qui les font mouvoir par des contractions imperceptibles? Comprenez-vous l'ingénieuse disposition des organes qui transforment notre nourriture en sang, et qui, transportant celui-ci dans toutes les parties du corps, y portent avec lui la santé et la vie? Comprenez-vous la structure plus étonnante encore de nos organes des sens? de cette oreille qui, dans l'ébranlement produit par l'air sur une faible membrane, nous fait percevoir les sons rendus par les corps à des distances si différentes, et nous permet de saisir à la fois le roulement majestueux du tonnerre qui gronde au plus haut des airs, et le bourdonnement presque imperceptible de l'insecte qui voltige à nos pieds? de cet œil, mille fois plus merveilleux encore, qui, à l'aide d'une image peinte sur un espace de quelques lignes, nous fait embrasser d'un regard un paysage de plusieurs lieues?

Je vous le demande, avez-vous réfléchi quelquefois à ce chef-d'œuvre de la création qu'on appelle l'homme? Et si vous y avez réfléchi, avez-vous pu faire autrement que de vous élever, par la pensée, à la contemplation de l'Être infiniment grand qui a su créer une semblable merveille?

Mais quittons le corps de l'homme, et jetons les yeux sur un des millions d'êtres qui peuplent la terre, l'air et les eaux, et dont l'étonnante variété de structure dépasse les bornes de l'imagination. Prenons un de ces insectes qui, par leur petitesse, disparaissent presque à nos regards. Dans ce corps il y a un tronc, une tête, des ailes et des membres; dans cette tête il y a des yeux, et dans ces yeux, des membranes, des humeurs, une rétine, des nerfs et des muscles; dans le tronc, tous les organes indispensables à la vie, avec leur complication de canaux qui se ramifient dans tous les sens; dans chaque membre, il y a des parties distinctes, des jointures pour permettre à ces parties de se multiplier, avec des muscles pour les mouvoir, puis en dedans des vaisseaux de nature et d'usage divers, et à l'intérieur de ces vaisseaux, un fluide nourricier qui y circule. Quelle est la main qui a pu exécuter un ouvrage d'une aussi exquise délicatesse?

Portons maintenant nos regards sur la terre : quel spectacle plein de grandeur et de beauté vient s'offrir à nos yeux ! Ici de vastes plaines couvertes de riches moissons ou de riantes prairies à l'éclatante verdure ; là des coteaux ornés de vignes aux élégants festons, et dont les pampres étalent à l'automne leurs teintes variées, ou des collines couvertes de bois dont l'épais feuillage nous invite à venir y chercher l'ombre et la fraîcheur ; plus loin de hautes montagnes, élançant vers les cieux leurs cimes gigantesques chargées de neiges et de glaces, éternels réservoirs de nos fontaines. Voyez descendre de leurs flancs ces ruisseaux qui serpentent en murmurant dans de frais vallons, voyez-les se réunir pour former des fleuves au cours majestueux, qui répandent partout la richesse et la vie, et qui vont enfin, bien loin de leur source, porter à la mer le tribut de leurs eaux ; voyez ces mers et ces océans que l'ignorance considérait comme des obstacles au rapprochement des nations, et qui, par l'intelligence éclairée de l'homme, sont devenus pour les peuples le moyen le plus rapide de communication. Voyez partout l'industrie et le commerce, secondés par cette intelligence qui est un don de Dieu, animer, cultiver, transformer ce globe, répandre l'aisance et le bien-être dans des contrées en apparence déshéritées, en y amenant les productions et les commodités de tous les climats.

Admirons maintenant cette alternative continuelle des jours et des nuits se balançant périodiquement dans leur durée croissante ou décroissante, cette succession constante des saisons qui nous ramènent en leur temps les fleurs et les fruits, les chaleurs qui fécondent la terre et les frimas qui la reposent Suivons la marche de ce soleil qui se lève le matin dans des flots d'or, qui darde à midi ses rayons sur nos champs pour mûrir nos fruits et enrichir nos guérets, et qui le soir se couche dans des nuages éclatants de pourpre ; voyons-le se voiler quelquefois derrière des nuées d'où descendent à leur tour des pluies bienfaisantes. Quand enfin il a disparu à l'horizon, admirons le calme de ces belles nuits où tout se tait sur la terre pour laisser l'homme jouir du repos ou se livrer à la méditation dans le silence de la nature. Contemplons alors la magnificence de ce ciel étoilé suspendu sur nos têtes comme une voûte étincelante, et où des milliers de mondes se meuvent dans des espaces immenses.

Suivons dans leur cours ces astres qui, accomplissant leurs révolutions avec une étonnante régularité, reviennent chaque année, chaque jour, à la place qu'ils doivent occuper, après avoir parcouru, dans l'intervalle, des cercles de plusieurs centaines de millions de lieues. Elançons-nous par la pensée dans cette insondable immensité des cieux, où les mondes sont semés comme le sable sur nos rivages, et où l'éternité voit briller et disparaître des soleils dont la lumière, avec sa vitesse de soixante-dix mille lieues par seconde, ne peut arriver jusqu'à nous durant une vie d'homme. A l'idée de cette immensité devant laquelle l'imagination reste comme écrasée, à la vue de tant de magnificences et de merveilles, à la pensée de tant de bienfaits, comment ne pas reconnaître la puissance et la bonté d'un Dieu, comment ne pas s'incliner en silence dans un sentiment de respect, d'adoration et d'amour !—

M. Dupré s'arrêta, cédant à l'émotion causée par cette peinture, et l'assemblée, frappée de la grandeur du tableau qu'il venait de dérouler, resta quelque temps dans le silence de l'admiration. M. Vieulin le rompit le premier en faisant observer qu'on pourrait rendre raison de tout en admettant une intelligence qui pénétrerait et animerait toutes les parties de la matière.

—Je sais qu'on n'a pas craint de le dire, repr t M. Dupré, et j'y ai déjà répondu, en vous parlant de l'impossibilité pour la matière de penser et de raisonner. Que serait donc cette intelligence pénétrant toutes les parties de la matière, si ce n'est Dieu ? excepté que chaque parcelle de matière ne serait pas seulement une portion de Dieu, mais Dieu lui-même. Alors Dieu serait ce morceau de bois, ce brin d'herbe, ce clou, cette feuille, ce caillou; ce serait vous, moi, mes mains, mes pieds, mes ongles, ce que je mange ou que je jette, la boue que je foule à mes pieds. Tout serait Dieu, excepté Dieu lui-même ! Le cœur se révolte à une pareille monstruosité.

Dans ce rêve de l'esprit humain, comment ne pas voir le résultat de l'orgueil qui, forcé de reconnaître une origine à tout ce qui existe, aime mieux l'attribuer à toute autre cause qu'à Dieu, parce qu'il lui faudrait confesser sa dépendance envers ce souverain Être, lui obéir, l'adorer et le servir? Il préfère le chasser du ciel, pour n'avoir pas à lui porter son encens et ses prières.

Mais voyez, mes amis, combien l'esprit de l'homme s'égare lorsqu'il abandonne les voies du bon sens. On nous reproche souvent notre crédulité, à nous qui croyons à Dieu, à sa providence, à sa bonté; mais quelle crédulité fut jamais plus grande que celle des hommes qui admettent ces extravagantes conceptions de l'esprit? On ne veut pas croire à un Dieu qui a créé le monde, et l'on croit à la puissance organisatrice du hasard! On ne croit pas à Dieu, à sa suprême intelligence qui a donné des lois au monde et façonné la merveille du corps humain, et l'on admet l'intelligence de la matière! On ne croit pas à la Providence qui régit l'univers, et l'on accorde à la matière le pouvoir de régler le cours des astres, de les maintenir dans leurs orbites, de conserver la succession des saisons, des jours et des nuits, et d'entretenir sur la terre l'ordre, le mouvement et la vie! O folie de l'orgueil! O aveuglement de l'esprit humain!

Mes amis, ne donnons à personne le spectacle d'une pareille aberration. En voulant nous élever au-dessus du vulgaire, en niant ce qu'ont cru les plus grands génies de tous les temps, en adoptant des systèmes qu'une sotte crédulité peut seule admettre, craignons de nous rabaisser au-dessous des êtres privés de raison. Je vous laisse ces réflexions à méditer jusqu'à notre prochain entretien. —

Le bon docteur se retira en disant ces mots, et l'assemblée se sépara sous l'influence des émotions excitées par sa parole.

DEUXIÈME ENTRETIEN.

FONDEMENTS DE LA MORALE.

On s'entretint à Mirebeau, durant la quinzaine, des belles paroles que M. Dupré avait fait entendre. Les hommes religieux se sentaient fiers d'avoir été si bien défendus contre les railleries des libertins et des impies. Les faibles et les timides étaient heureux de se sentir affermis dans leurs croyances. Tous étaient attirés vers des conférences d'où l'on devait sortir meilleur.

Aussi, le dimanche fixé pour la deuxième réunion, l'assemblée fut encore plus nombreuse. Beaucoup s'y étaient rendus pour le plaisir d'entendre M. Dupré, qu'on écoutait toujours avec intérêt parce qu'il savait animer tout ce qu'il disait. Les jeunes gens étaient venus poussés par le désir de voir comment il traiterait des questions sur lesquelles ils flottaient encore indécis, ou dans la pensée d'embarrasser M. Dupré par leurs objections.

Il y avait aussi quelques-uns de ces esprits chagrins, pour qui c'est un besoin de penser autrement que les autres, et quelques hommes aveuglés par la passion ou par des intérêts personnels. Ces derniers attachaient une médiocre importance aux questions traitées par le docteur, mais ils redoutaient l'influence que ses conseils pouvaient avoir sur les coutumes des habitants de Mirebeau. Ne s'étant pas sentis de force à l'attaquer au premier entretien, ils se proposaient de prendre leur revanche, à l'occasion.

De ce nombre étaient Vincent Dornier, forgeron, homme d'un caractère violent ; M. Jarland, que les malheurs avaient aigri et qui, n'ayant pu faire ses affaires, s'en prenait à Dieu et aux hommes ; M. Basset, cabaretier, et M. Passemard, cafetier, qui voyaient avec peine des réunions si contraires à leurs propres intérêts ; M. Vieulin, mercier-quincaillier, qui n'avait d'autre motif que de montrer sa supériorité en faisant des objections ; M. Maucorps, homme d'affaires, plus habile à les embrouiller qu'à les arranger, et qu'on supposait d'accord avec certains usuriers.

D'un autre côté, se trouvaient en plus grand nombre des hom-

mes habitués à respecter ce que la morale prescrit, et par conséquent disposés à suivre les conseils du docteur. Ils n'avaient pas besoin de l'entendre pour être convaincus de ce qu'il pouvait dire; mais ils n'étaient pas fâchés d'apprendre de M. Dupré comment on peut répondre à des objections qui courent les rues.

Parmi ceux-ci on remarquait M. Bertrand, fermier, homme d'un ordre remarquable, à qui l'économie permettait de faire beaucoup de bien; M. Thomas Ravaud, avec qui nous avons déjà fait connaissance et que chacun aimait pour la bonté de son cœur; M. Romain Duroure, autre cultivateur, homme loyal et d'une rare intégrité, mais d'une franchise un peu rude; M. Saujon, menuisier habile, recherché pour la conscience qu'il mettait dans ses travaux; Honoré Buquet, jeune tisserand, déjà père d'une nombreuse famille, travailleur infatigable, qu'on voyait douze heures par jour courbé sur son métier et qui le reste du temps cultivait son petit champ. Nous devons nommer aussi M. Dubuisson, associé de M. Lenoir, propriétaire de la filature, homme juste et bon, mais ferme, chargé spécialement de diriger les travaux; et l'instituteur, M. Raymond, aussi aimé que considéré dans la commune, à cause des services qu'il y avait rendus, et possédant une grande influence sur la jeunesse formée par lui.

Un rayon de joie éclaira le front du docteur lorsque, en entrant, il trouva l'assemblée aussi nombreuse. Cet homme bienfaisant se félicitait de voir que son but était atteint.

— Mes bons amis, dit-il, lorsqu'il se fut assis après avoir traversé la salle, adressant, sur son chemin, un mot amical à chacun, je vous remercie de votre empressement à vous rendre à nos réunions J'aime à croire que de votre part il y a un peu d'affection pour moi, car le sujet de nos entretiens est très-sérieux, et vous ne pouvez pas espérer que je sois amusant. Je tâcherai seulement de vous intéresser et surtout de vous être utile.

Un murmure d'approbation accueillit ces paroles, et M. Dupré allait commencer, lorsque M. Maucorps, qui voulait l'embarrasser, lui dit avec une apparence de curiosité sincère :

— Monsieur le docteur, vous nous avez parlé de Dieu, il y a quinze jours, dans des termes qui nous ont vraiment frappés. Il n'y a certainement parmi nous personne qui révoque en doute l'existence de Dieu : à cet égard je ne crois pas que vous trouviez

un incrédule à Mirebeau. Dieu existe, on ne le nie plus. Mais comment le connaître? Pouvons-nous le comprendre? Et quels devoirs en découlent pour nous? Voilà des questions qui nous préoccupent, et dont nous vous prierions de nous donner la solution, si vous le jugiez à propos.

— Monsieur Maucorps, répondit M. Dupré, je suis heureux de vous entendre assurer qu'il n'y a pas d'incrédules à Mirebeau, et je m'en réjouis pour vous. Mais vous n'êtes pas satisfait de croire que Dieu existe, vous voudriez savoir ce qu'il est. Puisque vous m'interrogez, je vous dirai franchement mon opinion.

Je ne blâme pas, tant s'en faut, ces recherches sur la nature de Dieu; celui qui n'a jamais réfléchi sur ce sujet montre un esprit bien léger. Prenons garde, pourtant. Le besoin de savoir ce qu'est Dieu ne serait il pas un reste de ce vieux levain d'incrédulité, qui, pour se dispenser de faire acte d'obéissance et d'amour envers Dieu, se retranche derrière la nécessité de savoir au préalable ce qu'il est? Cherchons-nous de même à comprendre les choses qui nous entourent, pour les bien connaître avant d'en jouir? Vous, mes amis, qui arrosez la terre de vos sueurs, vous arrêtez-vous, avant de déposer en terre un grain de blé, pour comprendre par quelle force mystérieuse il germera, étendra ses racines dans le sol et élèvera sa tige vers le ciel? Vous savez qu'il en sera ainsi, vous n'en demandez pas davantage, et vous remerciez Dieu qui bénit vos travaux. Toi, Vincent, lorsque tu bats sur l'enclume ton fer brûlant, as-tu cherché à comprendre auparavant comment le feu le ramollit et lui communique la propriété de s'étendre sous le marteau et de prendre toutes les formes que tu sais si bien lui donner?

— Parbleu, non! s'écria Vincent. Je sais que cela se passe ainsi, et je n'en demande pas davantage.

— Que ferions-nous, si avant d'agir nous voulions tout connaître, tout analyser? Comprenons-nous seulement ce que nous avons continuellement sous les yeux? Notre corps n'est-il pas la première, la plus étonnante merveille? Et cependant nous ne demandons pas que cette énigme nous soit expliquée Nous sommes un mystère à nous-mêmes, et nous sommes étonnés que Dieu soit un mystère pour nous!

Puisque Dieu n'est pas de la matière, nous ne pouvons le con-

cevoir que comme un esprit. Dieu, étant un pur esprit, ne peut se révéler à nous que par notre âme qui est un esprit comme lui. C'est ce qu'il fait, j'en appelle à vous, mes amis; ne parle-t-il pas à votre intelligence et à votre cœur? Pour moi, je ne le connais pas, comme je connais ce que j'ai vu de mes yeux et touché de mes mains, mais j'y crois fermement. Je fais plus qu'y croire, je le sens dans mon esprit, dans mon cœur, dans tout mon être; je le sens dans les bienfaits dont il me comble sans cesse. Il existe, tout le dit à mon intelligence; cela suffit pour moi, et je ne cherche pas à pénétrer le secret de sa nature. Être infiniment borné, comment pourrais-je comprendre l'Être infiniment grand?

— Mais, dit Honoré Buquet, le tisserand, qui, travaillant seize à dix-sept heures par jour, pour nourrir sa nombreuse famille, s'en dédommageait en consacrant à la lecture plusieurs heures chaque dimanche, si nous ne pouvons pas comprendre Dieu, ne pouvons-nous et ne devons-nous pas étudier ses œuvres afin d'en connaître le but?

— Certainement, Honoré, répondit M. Dupré. L'étude des œuvres de Dieu est éminemment salutaire, parce qu'elle entretient en nous la pensée de sa grandeur et de sa bonté. Je voudrais, mes amis que vous fussiez tous versés dans les sciences; vous seriez saisis d'admiration en voyant comment tout se lie, tout s'enchaîne dans ce monde, à tel point qu'une chose changée, il faudrait à l'instant changer toutes les autres, ou bien l'existence de l'homme ne serait plus possible ici-bas.

— Mais, dit M. Thomas Ravaud, est-ce que nous autres ignorants, nous ne pourrions pas connaître pourquoi les choses que nous voyons autour de nous sont ainsi faites? Il y en a beaucoup, par exemple, en ce monde, dont je ne comprends pas l'utilité: je serais pourtant bien aise de savoir à quoi m'en tenir.

— Votre désir est très-louable, M. Ravaud. Heureusement ceux qui sont étrangers aux sciences peuvent trouver beaucoup de livres où l'étude de la nature est mise à leur portée. La bibliothèque de l'école en possède plusieurs que M. Raymond remettra à ceux qui voudraient les lire Vous ne pouvez pas faire de lecture qui vous soit plus profitable, je vous l'assure.

— C'est fort bien, M. Dupré; mais tout le monde n'a pas la

ressource de lire, vous le savez. Il n'y avait pas d'école de mon temps, et, plus tard, je me suis cru trop âgé pour apprendre. Bref, je ne sais pas lire, à mon grand regret : aussi je recommande bien à ceux qui sont jeunes de ne pas faire comme moi. Mais enfin il y a des choses qui m'embarrassent, et dont je serais bien aise de me rendre compte. Ainsi tout ne me semble pas pour le mieux dans ce monde, et, par exemple, je trouve que la terre est bien dure pour ceux qui doivent la cultiver.

— Je le trouve comme vous, M. Ravaud, mais il ne peut en être autrement. Toute chose ici-bas doit être appropriée à ses différents usages. Si donc la terre était plus tendre et plus légère, vous la travailleriez avec plus de facilité, mais vous y enfonceriez comme dans le sable ou la boue. Nous ne pourrions pas construire de maisons, parce qu'elles ne reposeraient pas sur un fondement solide. Les arbres mêmes ne pourraient pas exister sur la terre, le moindre vent les renverserait.

— C'est bien vrai, M. Dupré, je n'y avais jamais pensé. Merci de votre explication, elle m'apprendra dorénavant à être moins prompt à me plaindre.

— La même chose doit arriver à tous ceux qui, au lieu de ne voir qu'eux, songent un peu aux autres. Ainsi, en passant devant la carrière de Martial, ou devant la forge de Vincent, je les ai souvent entendus pester, en s'essuyant le front, l'un contre sa pierre et l'autre contre son fer, qu'ils trouvaient trop durs.

— Ça, c'est vrai, dirent tous deux Martial et Vincent. Nous ne sommes pourtant pas des fainéants.

— On le sait, mes amis. Vous êtes de vigoureux compagnons, et c'est pour cela que je vous ai cités. J'aurais pu nommer aussi Benoît Roussel, qui, en abattant ses arbres dans le bois, interrompt souvent ses chansons par un gros juron.

— J'ai tort, je l'avoue, M. Dupré, mais quoique j'aie le poignet robuste, le bois est quelquefois bien dur pour ma hache.

— Je le crois comme toi, Benoît ; mais ce n'est pas une raison pour blasphémer la Providence et croire qu'elle a mal fait les choses. Si le fer de Vincent n'était pas aussi dur à travailler, pourrait-il, sans se briser, fendre la terre, extraire la pierre de Martial, ou abattre les arbres de Benoît ? Et toi, Martial, si ta pierre n'avait pas autant de solidité, pourrait-elle servir à la construc-

tion de nos maisons et à tous nos besoins? Et si le bois de nos arbres n'était pas aussi résistant, comment servirait il à nos charpentes et à tant d'autres usages? Vous voyez, par ces exemples, que nous sommes injustes en accusant la Providence, parce que nous ne voyons que nous ou le moment présent. Ainsi, l'été, nous nous plaignons de la chaleur, et nous oublions qu'elle est nécessaire pour mûrir nos moissons; l'hiver, nous murmurons contre le froid, qui donne à la terre le temps de préparer les sucs propres à nourrir la récolte prochaine, et au cultivateur le repos sans lequel il ne pourrait supporter les rudes labeurs de l'été. Et d'ailleurs ces alternatives des saisons, qui excitent les plaintes des uns, sont précisément ce qui fait vivre les autres. Si je pouvais passer en revue tout ce qui existe dans le monde, je vous ferais voir qu'une foule de choses qui vous choquent sont indispensables à votre existence. Au reste, en avançant dans nos entretiens, j'aurai sans cesse à vous faire remarquer l'harmonie des lois providentielles qui régissent le monde matériel comme le monde social.

— Mais, dit à ce moment M. Passemard, si l'on conçoit l'utilité de cet arrangement, on n'en voit pas la nécessité Puisque Dieu est tout puissant, il pouvait en adopter un autre.

— Sans doute, tout pouvait être autrement arrangé dans ce monde; cela n'eût dépendu que de Dieu. Mais la possibilité de faire les choses autrement ne diminue en rien la reconnaissance que nous lui devons pour l'arrangement établi par lui. Car les choses sont tellement disposées que l'une d'elles venant à changer, à l'instant l'homme souffre ou ne peut plus vivre. Qu'en conclure, mes amis, si ce n'est que tout a été fait pour l'homme ici-bas? Dès lors, comment ne se montrerait il pas reconnaissant envers Dieu?

— Il me semble cependant que tout est loin d'être bien sur la terre, objecta d'un air de mauvaise humeur M. Jarland, que sa position peu aisée portait à voir tout en mal. Est-ce que vous prenez pour des bienfaits de Dieu les maladies, les infirmités, la famine, la grêle, les orages, les inondations et toutes les calamités qui ravagent la terre, sans compter les animaux qui tourmentent l'homme ou attaquent ses biens?

— Je ne prends certainement pas tout cela pour des bienfaits,

M. Jarland, quoique, à un point de vue dont nous n'avons pas encore parlé, tout cela ait son utilité pour l'homme, souvent même pour celui qui en souffre. La plupart de nos maux ne sont d'ailleurs que le résultat de nos fautes, et nous pourrions nous y soustraire ou en prévenir les fâcheux effets par une meilleure conduite ou par plus de prévoyance. En outre, ce qui est un fléau pour quelques individus, devient fréquemment un bienfait pour des contrées entières : tels sont les orages qui purifient l'atmosphère et amènent des pluies bienfaisantes. Il en est de même d'une foule de choses dont nous nous plaignons : elles poussent l'homme à faire usage de ses facultés ; elles développent l'instinct de sociabilité que Dieu a mis en lui, elles établissent des rapports de bienveillance et donnent lieu à la pratique des vertus. Mais, pour bien comprendre ceci, nous avons besoin de connaître la destination de l'homme ici-bas.

Qu'est-ce que l'homme et pourquoi existe-t-il ? Depuis que le monde subsiste, on s'est fait cette question, et la seule réponse satisfaisante, comme l'a dit un célèbre philosophe de notre époque, est celle qui se trouve dans un petit livre que vous connaissez tous, et qui en apprend plus là-dessus que les systèmes inventés par l'esprit humain. Ce petit livre, c'est le catéchisme.

— Eh quoi ! s'écria M. Vieulin, est-ce que vous voudriez nous renvoyer au catéchisme ?

— Pourquoi pas, si le catéchisme doit nous instruire ?

— Mais le catéchisme est fait pour les enfants.

— Il convient aussi pour les hommes, et j'espère vous en convaincre. Le catéchisme nous apprend, en effet, que Dieu nous a créés *pour le connaître, l'aimer et le servir, et par ce moyen mériter le bonheur éternel*. Cette définition répond à tout, elle comprend tout, et je défie d'en trouver une qui explique mieux l'homme. Connaître, aimer, servir Dieu, ces trois choses embrassent l'homme tout entier et elles comprennent tous ses devoirs.

Comment connaître Dieu autrement qu'en étudiant ses œuvres, et comment les étudier sans cultiver son intelligence? Plus on a d'instruction, mieux on peut connaître et comprendre les œuvres de Dieu. La réponse du catéchisme nous fait donc un devoir de chercher à nous instruire. Croyez-vous, après cela, M. Vieulin, que le catéchisme ne soit fait que pour les ignorants ?

— Vous avez raison, répondit M. Vieulin, un peu honteux de sa première exclamation, mais pris par son côté le plus sensible, qui était la prétention à la science. M. Dupré continua.

— Le catéchisme nous dit ensuite que l'homme est créé pour aimer Dieu. En effet, comment étudier les œuvres de Dieu et ne pas aimer de toutes les forces de son âme celui qui a tout fait pour nous dans ce monde et qui veille sur chacun de nous? D'un autre côté, nier qu'il puisse s'arrêter à s'occuper de nous, c'est vouloir mettre des bornes à sa puissance et à sa bonté, afin de se dispenser de lui payer notre tribut de reconnaissance et d'amour.

Mais comment lui montrer cette reconnaissance et cet amour, si ce n'est en le servant? Et comment le servir? En nous soumettant à ses ordres, en accomplissant sa volonté. Mais un être souverainement juste et bon ne peut vouloir que le bien; servir Dieu et faire sa volonté, ce sera donc faire le bien, éviter le mal, nous abstenir de nuire aux autres, leur rendre le plus de services que nous pourrons, en un mot pratiquer la vertu. —

M. Basset n'avait encore rien dit, mais il voyait avec peine la tournure que prenaient ces réunions dont la tendance devait diminuer la fréquentation de son cabaret. Il crut le moment favorable pour faire une remarque à son profit.

— Puisque, pour servir Dieu, il suffit de faire le bien, se hasarda-t-il à dire, nous n'avons pas besoin de tout ce que disent les prêtres. A les entendre, on ne peut servir Dieu qu'en étant toujours à l'église.

— Vous allez un peu vite, M. Basset. La meilleure manière de servir Dieu est de pratiquer la vertu; cependant ce n'est pas assez. Témoignerez-vous votre amour à votre père en obéissant à ses volontés, mais en ne lui donnant aucune marque de tendresse et de respect? Non, sans doute. De même, nous devons témoigner à Dieu que nous l'aimons, le remercier des grâces qu'il nous accorde, et lui rendre le culte qui lui est dû?

— Mais, Monsieur, reprit M. Basset, est-ce que j'ai besoin d'aller à l'église pour prier Dieu? Puisqu'il est présent partout; il entend notre prière sans que nous allions la lui porter à l'église.

— Il est vrai, monsieur Basset, que Dieu est présent partout; il l'est même dans votre cabaret, où il voit ce qui se passe. Il lit

nos plus secrètes pensées dans nos cœurs et entend nos prières en quelque lieu que nous soyons. Mais si nous prions réellement Dieu, pourquoi répugner à le faire en présence de nos frères assemblés ? Ne serait-ce pas que derrière tous ces prétextes se cache le refus de faire profession de religion, parce que cette profession nous imposerait l'obligation de mettre notre conduite en harmonie avec notre croyance?

— Mais, est-ce que Dieu a besoin de nos prières ? demanda à son tour M. Passemard.

— Non, sans doute, Dieu n'a pas besoin de nos prières; mais nous, nous avons besoin de le prier. La prière est salutaire à l'homme, elle réveille en lui le sentiment de ses devoirs. Sans cesse occupé du soin de pourvoir à ses besoins, il serait exposé à oublier les obligations que lui impose sa qualité d'homme, si certaines pratiques religieuses ne venaient, à jours et à heures fixes, le faire rentrer en lui-même. En proie à des peines de toutes sortes, il tomberait parfois dans le découragement, si la prière ne lui rendait la confiance et l'espoir, en lui montrant au ciel un ami, un protecteur, un père. Par un nouveau bienfait de Dieu, la prière dont il nous fait un devoir est elle-même une preuve de son amour; car elle est un secours pour la faiblesse de l'homme, une consolation et un bonheur.

Mais il ne suffit pas de prier; le culte public est aussi un devoir envers Dieu et envers les hommes.

— Et que fait aux hommes que je prie ou ne prie pas Dieu, pourvu que je ne leur fasse pas de tort, dit de nouveau M. Basset?

— Cela leur importe plus que vous ne pensez, M. Basset. Si nous ne rendons pas un culte public à Dieu, nous faisons douter de nos sentiments, et nous privons nos semblables de l'exemple que nous sommes tenus de leur donner. La religion ne prescrit pas seulement ce que nous devons à Dieu, elle nous enseigne aussi ce que nous devons faire ou ne pas faire aux autres hommes.

— Est-ce que le Code ne nous l'apprend pas aussi bien que la religion ? objecta M. Maucorps.

— Vous connaissez par état le Code mieux que moi, M. Maucorps. Mais vous devez savoir aussi qu'entre ce que les lois humaines défendent et ce que la morale permet, il y a un espace

immense que l'homme intègre ne franchit pas; l'exemple de Louis Morand nous le prouvait l'autre jour. Honnête homme jusqu'à la corde, dit-on en parlant de ceux qui ont assez de prudence pour ne rien faire de ce qui est défendu par les lois, mais qui se permettent tout ce dont elles ne parlent pas. Vous savez aussi le cas qu'on en fait et combien chacun s'en défie.

Ne croyez pourtant pas, mes amis, que je veuille médire des lois humaines; elles rendent les plus grands services aux peuples, et aucune société ne peut subsister sans elles; mais enfin tout le monde ne peut pas les étudier, tant elles sont nombreuses et compliquées; et cependant il y a une foule de choses sur lesquelles elles se taisent, et que la morale prescrit ou défend. Le Code pénal n'est donc pas le code de la morale.

—Je n'ai besoin ni de l'un ni de l'autre, interrompit M Vieulin, pas plus que de la religion, pour savoir comment je dois me conduire. Mon intérêt me le dit mieux que tout cela.

— Vous croyez, M. Vieulin ?

— Comment, si je le crois? mais j'en suis sûr.

— Prenez garde. Votre certitude pourrait souvent n'être qu'une illusion. Si, en avançant que notre intérêt nous montre ce que nous devons faire, vous voulez dire qu'en remplissant notre devoir nous servons presque toujours nos vrais intérêts, je suis d'accord avec vous. Aussi je suis heureux de pouvoir dire dès à présent à tous ceux qui m'écoutent, que le meilleur moyen de servir ses intérêts est encore de remplir ses devoirs et de faire ce que la morale et la religion prescrivent. J'aurai sans cesse l'occasion de vous montrer l'union intime de l'intérêt et du devoir, et de prouver qu'en nous conformant aux lois de la morale, nous faisons généralement ce qui nous est le plus utile. Ce sera même pour nous un nouveau sujet d'admirer la bonté de Dieu, qui a si bien disposé les choses, qu'en faisant ce que prescrit la morale, nous servons nos propres intérêts.

Mais si vous voulez fonder sur l'intérêt particulier la morale publique et privée, vous me permettrez de n'être plus de votre avis. On l'a essayé bien souvent et toujours en vain. A ce propos, puisque vous aimez la lecture, je vous renverrai à ce qu'un autre célèbre philosophe de nos jours à écrit, dans un magnifique li-

vre, sur le *vrai*, le *beau* et le *bien* (1). Mais, comme on entend fréquemment soutenir dans le monde l'opinion que vous venez d'émettre, permettez-moi quelques mots à ce sujet.

Je viens de dire que notre devoir est d'accord avec notre véritable intérêt, et je ne me rétracte pas. J'entends en effet par là qu'en remplissant notre devoir nous faisons ce qui nous est utile, ce qui est une grande force pour nous dans la vie. Cependant il faut se garder d'en conclure que, pour remplir son devoir, il suffise de consulter son intérêt. Cela pourrait être si nous n'étions pas exposés à nous méprendre sur nos vrais intérêts. Mais trop souvent nous prenons pour notre intérêt, non pas ce qui nous est véritablement utile, mais ce qui nous plaît. Nous aimons avant tout les commodités, les jouissances, le plaisir, et sans cesse nous sacrifions nos véritables intérêts aux plaisirs du moment. Si donc nous contractons l'habitude de prendre notre intérêt pour guide, nous sommes exposés à nous tromper et à nous nuire. Un plaisir fugitif, un goût, un caprice, risquera d'être pris pour un intérêt réel et permanent.

Une pareille doctrine mettrait d'ailleurs les hommes dans le plus grand embarras; car si leur intérêt est la règle de leur conduite, comme ils prennent ce qui leur plaît pour leur intérêt, je ne sais plus sur quoi compter dans mes rapports avec eux, ce qui plaît à l'un n'étant pas ce qui plaît à l'autre. La morale, c'est-à-dire la règle de conduite des hommes, variera donc avec leurs goûts; il y aura autant de morales que d'individus. La morale de chacun variera même d'un jour à l'autre, car ce qui lui plaît aujourd'hui n'est pas ce qui lui plaira demain. Si je dois dépendre des fantaisies et des caprices des hommes, merci de votre morale, j'aime mieux la morale ordinaire, celle de la religion et du devoir. Comme elle est la même pour tous les hommes, pour tous les temps et pour tous les lieux, je sais du moins à quoi m'en tenir.

— Pardon, M. Dupré, dit à ce moment M. Vieulin. Vous parlez

(1) En engageant ici à lire le remarquable livre de M. Cousin, l'auteur ne croit pas céder seulement à un sentiment de reconnaissance pour le savant illustre qui lui a ouvert la carrière de l'enseignement.

là d'un intérêt passager et mal entendu. Mais il s'agit d'un intérêt permanent et bien compris, ce qui laisse subsister l'idée du bien et du mal. Permettez-moi d'expliquer ma pensée Le bien, c'est ce qui est conforme à notre intérêt ; le mal, ce qui y est opposé. Le vice est l'égarement qui sacrifie le vrai bonheur à des plaisirs dangereux et sans durée ; la vertu, au contraire, est la sagesse qui, en vue d'un bonheur durable, résiste à l'entraînement des passions. La morale de l'intérêt confirme ainsi tous les devoirs consacrés par l'opinion commune ; ce sont des devoirs parce qu'ils sont conformes à notre intérêt personnel ; faire du bien aux hommes est même le plus sûr moyen qu'ils nous en fassent, car c'est le meilleur moyen d'obtenir leur estime et leur sympathie. Vous le voyez, M. Dupré, mon intérêt me conseille tout ce que la morale ordinaire prescrit, il m'interdit tout ce qu'elle défend. Je n'ai donc plus besoin de votre religion et de votre morale ; j'ai un guide bien plus certain ; car rien n'est aussi pressant et aussi infaillible que l'intérêt.

— M. Vieulin, je vous remercie de votre explication ; elle va précisément me servir à vous montrer votre erreur. Car, si l'intérêt tient le même langage que la morale, je ne vois pas pourquoi nous substituerions l'un à l'autre. Je n'y trouverais d'avantage que si l'intérêt était réellement un guide plus infaillible. Or, il me sera facile de vous montrer le contraire.

Remarquez-le d'abord : malgré l'alliance intime de notre intérêt avec notre devoir, alliance que je persiste à reconnaître, la morale nous commande parfois de sacrifier le premier au second. Cette considération serait donc la condamnation d'une doctrine qui donne l intérêt pour seule règle de nos actions. Je dis seule, remarquez-le bien ; car je suis moins absolu que vous. Vous excluez la religion comme fondement de la morale, et vous vous contentez de l'intérêt. Moi, je ne repousse pas l'intérêt, tant s'en faut : je l'appelle, au contraire, en aide à la morale, mais je me garde bien de le prendre pour fondement.

Quand la religion et la conscience nous prescrivent de faire le bien, de nous abstenir du mal, de nous priver des plaisirs blâmables, de modérer nos désirs ; quand, dans des circonstances graves, elles nous ordonnent même de sacrifier notre intérêt, elles ne nous y invitent pas seulement au nom de l'estime et de la

sympathie que nous pourrons nous concilier par là, et en vue de plaisirs plus grands et plus durables, que nous pouvons espérer pour l'avenir, elles nous l'ordonnent au nom du devoir, et elles nous y sollicitent par la promesse d'un bien supérieur à tous les intérêts humains, celle d'un bonheur éternel.

— Ah! voilà le grand mot lâché! s'écria M. Basset. C'est ça; privons-nous de tout pendant que nous vivons, nous serons heureux après notre mort. C'est toujours la même chanson. Et qui nous le garantit, votre bonheur éternel?

— Et qui vous garantit le bonheur de demain, M. Basset? Êtes-vous sûr de vivre l'année, le mois, la semaine qui vient? Vous avez beau être en santé, des accidents vous menacent à chaque instant, une maladie survient et vous enlève. Vous seriez même des niais de vous priver pour prolonger vos plaisirs; car le présent seul vous appartient, et vos privations seraient en pure perte. Plongez-vous donc dans les plaisirs, et puisque la vie est incertaine, faites-la, comme on dit, courte et bonne.

— Mais ce n'est pas là ce que j'ai voulu dire, interrompit M. Vieulin; cette morale grossière n'est pas de la morale, ce serait celle des animaux, s'ils en avaient une.

— Je le sais, reprit M. Dupré, et je ne vous attribue pas ces idées; mais prenez garde, votre système y conduit. Si vous ne tirez pas ces conséquences, d'autres les tireront. Vous voulez que je me prive de certains plaisirs afin de m'en ménager plus longtemps dans l'avenir. Mais où est mon intérêt, si je n'atteins pas cet avenir? La privation reste et le plaisir m'échappe; j'ai été malheureux pour rien, vous m'avez trompé.

Vous prétendez que je fasse du bien afin de mériter l'estime des hommes et leur bienveillance. J'y consens, mais ne me le prescrivez pas au nom de mon intérêt; car quel intérêt ai-je à obliger les pauvres et les malheureux? Quand je leur aurai sacrifié une partie de ma fortune, ils ne me la rendront pas, et, si je tombe dans la misère, l'estime publique m'en dédommagera-t-elle? Si je fais le bien par intérêt, je ne le ferai plus, quand j'y verrai un intérêt contraire. Si je ne le fais qu'en vue de l'estime publique, je cesserai de le faire lorsque nul ne pourra le savoir. D'ailleurs, si cette considération m'impose des devoirs envers mes semblables, elle ne m'en impose aucun envers moi-même,

et dès lors je me permets tout, quand je puis le faire impunément et que j'y vois mon intérêt ou mon plaisir Je suis fripon, libertin, séducteur, adultère, quand je le puis sans compromettre ma réputation, ma liberté et ma vie.

Voyez d'ailleurs où nous conduit ce système. Que de science il exige! que de calculs il entraîne! Il me faut tendre toutes les facultés de mon esprit à la recherche de mon intérêt , et cependant je ne suis pas sûr de l'atteindre Je puis, à force de prudence et de combinaisons, accroître mes chances de succès ; il restera toujours des chances contraires, et ma volonté n'y peut rien ; le résultat est toujours incertain. Avec la religion, au contraire, je ne saurais manquer le but final. En cherchant le bien-être ici-bas, je puis n'y pas réussir, mais la récompense ne saurait m'échapper, puisqu'elle dépend de ma volonté et de mes efforts. Le devoir met ainsi mon bonheur entre mes mains ; le bien suprême, un bonheur éternel, ne dépend que de moi.

— Fort bien, M. Dupré, reprit M. Vieulin Mais cela repose sur l'existence de la vie future, que je n'entends pas nier assurément, mais qu'enfin rien ne prouve d'une manière indubitable.

— Pas plus que ne sont prouvées tant d'autres choses que vous ne contestez point. Eh bien ! M. Vieulin, mettons les choses au pis, et supposons que la vie future n'existe pas. Qu'en résultera-t-il? Je me serai trompé, je me serai fait illusion ; mais du moins cette espérance m'aura soutenu dans la vie. Et vous, qu'aurez-vous eu pour vous aider à faire le bien et à résister à la tentation du mal? Car, en prêchant la morale de l'intérêt, vous n'entendez pas prêcher une morale plus relâchée que celle du devoir et de la religion. Vous n'entendez pas être moins honnête que les gens religieux ?

— Non, assurément.

— Je prends acte de vos paroles, M. Vieulin. Mais si votre conduite doit être la même, si vous ne voulez pas être inférieur en probité et en vertu aux hommes religieux, si vous prétendez n'en différer que par la croyance, alors pourquoi cette différence? Ou vous voulez vous dispenser de ce que prescrivent la morale ordinaire et la religion, ou vous voulez vous y soumettre. Si vous avez pour but de vous en dispenser, votre doctrine ne m'offre plus assez de garanties, et je m'en défie. Si, au contraire, vous ne

voulez pas que votre code de morale soit inférieur au mien, pourquoi combattre ma croyance qui est un soutien pour moi et une garantie pour les autres ?

— Votre raisonnement est très juste, monsieur Dupré, et je n'aurais rien à y opposer ; mais pourquoi la religion nous commande-t-elle de croire des choses qui choquent la raison ?

— Je vous arrête, M. Vieulin ; non pas que je me blesse de ce que vous venez de dire, mais vous entrez dans un ordre d'idées où je ne puis pas vous suivre, parce que cela nous entraînerait trop loin, et que je n'ai pas qualité pour faire l'apologie de la religion Je me permettrai cependant de vous dire qu'en admettant, avec les plus grands génies, les vérités révélées dans l'Evangile, je ne crois faire preuve ni d'ignorance, ni de faiblesse d'esprit. Ma raison n'est pas davantage choquée par rien de ce que me prescrit la religion chrétienne, car il n'y a de choquant que les superstitions, qui ne sont pas la religion, ou ce qui blesse la morale. Or, y a-t-il dans notre religion quelque chose qui vous paraisse immoral ou contraire à la justice, à la vertu ?

— Je n'ai pas dit cela, M. Dupré. Il n'y a pas de morale plus pure que celle de l'Evangile.

— Je savais d'avance que vous pensiez ainsi ; mais je suis bien aise de l'entendre de votre bouche. Laissez-moi toutefois vous le dire en terminant : qu'est-ce qui nous empêche de croire ? Ce ne sont ni les mystères, ni l'étrangeté des dogmes de la religion ; ce sont nos penchants et nos défauts. Sans nos passions, nous ferions bon marché de ce qui, dans la religion, dépasse notre intelligence. Mais en croyant il faudrait conformer notre conduite à notre croyance, faire ce que la religion prescrit, s'abstenir de ce qu'elle défend, et souvent sacrifier nos goûts et nos plaisirs. Nous n'en avons pas le courage et nous cherchons à nous justifier en disant que nous ne croyons pas. Eh ! mes amis, renonçons à nos passions, et rien ne nous empêchera plus d'être et de nous dire chrétiens.

Mais je m'arrête ; je vous ai tenus bien longtemps aujourd'hui, je vous ai conduits dans des régions où je ne m'étais pas chargé de vous mener : la prochaine fois nous reviendrons sur la terre, pour nous occuper de notre position dans ce monde.

TROISIÈME ENTRETIEN.

POSITION DE L'HOMME EN CE MONDE, ET AMÉLIORATION GRADUELLE DE LA CONDITION HUMAINE.

Dans son dernier entretien, M. Dupré avait fait naître des désirs qu'on cherchait à satisfaire. Aussi, dès le lendemain, M. Raymond vit sa classe d'adultes plus fréquentée qu'elle ne l'avait encore été. Il eut à répondre à un grand nombre de questions, et la bibliothèque communale, dont la garde lui était confiée, mit en circulation bien des livres qui jusque-là n'avaient eu que de rares lecteurs. On voulait faire quelques-unes de ces bonnes lectures dont les discours du docteur avaient fait comprendre l'intérêt.

Tous les habitants de Mirebeau ne suivirent pourtant pas cet exemple. Les habitués du cabaret et du café tournèrent leurs pas vers le lieu accoutumé de leurs réunions, mais ils s'y trouvèrent moins nombreux qu'à l'ordinaire; les entretiens du docteur avaient déjà détaché quelques individus. M. Passemard et M. Basset, qui étaient, par leur profession, du très-petit nombre d'individus dont les intérêts ne sont pas toujours d'accord avec le bien public, s'effrayaient de ce résultat. Ils cherchaient donc à détruire l'effet des discours de M. Dupré ; mais ils n'avaient à leur service que le vieil arsenal des objections rebattues, et, malgré le secours que leur prêtaient, dans d'autres intentions, M. Vieulin, M. Maucorps et quelques autres, ils ne se sentaient pas en état de lutter avec lui par le raisonnement. Ils crurent mieux réussir en employant la raillerie; ils espéraient affaiblir ainsi l'ascendant que M. Dupré prenait sur les esprits, au détriment de leurs intérêts. Aussi, quoiqu'il fût gênant pour eux d'assister aux réunions du dimanche, ils n'y voulaient pas manquer. M. Vieulin leur vint en aide en prenant la parole à la réunion suivante.

— M. Dupré, dit-il lorsque tout le monde eut pris place, vous nous avez dit que les choses sont disposées ici-bas pour le bonheur de l'homme, et que tout nous montre la bonté de Dieu. Alors

comment concilier l'idée de cette bonté avec les maux que nous rencontrons à chaque pas?

— Et surtout, ajouta Léonard, comment accorder l'idée de sa justice avec le spectacle qui s'offre partout à nos regards, le triomphe des méchants et le succès des pervers, les souffrances des bons, le malheur et la ruine des gens de bien ?

— D'une manière très-simple, Léonard, en nous rendant compte de la nature de l'homme et de sa condition ici-bas. C'est précisément ce dont je voulais vous entretenir aujourd'hui; mais, avant d'aborder cette question, permettez-moi de répondre au mécontentement que le succès des méchants excite dans bien des esprits. Ce succès vous révolte, et vous y voyez un argument contre la justice de Dieu. Pourquoi, dit-on, les fripons réussissent-ils presque toujours dans le monde, tandis que les honnêtes gens échouent si souvent ? — Cela doit il vous surprendre? Les fripons ont à leur disposition les moyens que peuvent employer les gens de bien, et de plus ils ont pour eux la ressource de tous les moyens injustes ou infâmes que les honnêtes gens rougiraient d'employer. Ils ont dix moyens pour faire fortune, quand l'honnête homme n'en a qu'un seul. Je ne suis étonné que d'une chose, c'est qu'ils ne réussissent pas plus souvent Mais, dis-moi, Léonard, voudrais-tu t'enrichir aux mêmes conditions ?

— Certes, non, M. Dupré; je vous remercie de m'avoir fait faire cette remarque qui est bien simple. Il est pourtant fâcheux de voir le méchant prospérer et l'honnête homme rester malheureux.

— C'est regrettable, je l'avoue; cependant cela n'arrive pas aussi souvent qu'on croit. On remarque la prospérité des méchants à cause du scandale qu'elle produit, et l'on ne compte pas tous ceux qui se ruinent, parce que c'est une chose naturelle. Quant aux hommes qui réussissent par des voies honnêtes, par le travail, l'ordre et l'économie, par l'intelligence et l'activité, et c'est le plus grand nombre, on n'y fait pas attention, parce que c'est aussi dans la règle. Mais enfin il y a des méchants qui prospèrent, et vous me demandez comment on peut concilier ce fait avec la justice et la bonté de Dieu.

Eh ! mes amis, n'est-ce pas la meilleure preuve de l'existence d'une autre vie ? Puisque Dieu est souverainement juste et bon,

il n'a pu avoir l'intention de rendre les bons victimes de leur vertu S'il permet le triomphe des méchants en ce monde, c'est qu'il se réserve de les punir dans un autre où il récompensera les bons de tout ce qu'ils auront souffert dans celui-ci. Voyons, en effet, quelle est la fin de l'homme.

L'homme n'obéit pas simplement à des instincts comme l'animal. C'est un être intelligent et doué de raison, ayant la liberté de faire ou de ne pas faire les choses, et une volonté pour se déterminer. Puisqu'il est intelligent et libre, c'est-à-dire puisqu'il a la liberté de faire un choix entre le bien et le mal, la justice de Dieu devait établir des peines pour ceux qui font le mal et des récompenses pour ceux qui pratiquent la vertu. La vie terrestre doit donc être une épreuve dont la récompense est au ciel. Comment aurions nous droit à la récompense, si nous n'avions été dans le cas de mériter ou de démériter? Dieu pouvait-il, dans sa justice, nous accorder la récompense sans que nous l'eussions méritée ?

— Il nous la fait du moins payer assez cher, dit M. Jarland, d'un ton chagrin.

— Pas aussi cher que vous le pensez, M. Jarland. Si la vie est un temps d'épreuves, cette terre n'est qu'un lieu de passage. Mais voyez si Dieu pouvait la parer davantage, et la mieux approprier à ses besoins. Voyez s'il pouvait nous fournir plus de moyens d'embellir notre vie qu'il ne l'a fait en nous donnant l'intelligence. Quand nous examinerons prochainement les rapports de l'homme avec la société, nous verrons aussi combien cette société nous offre de ressources pour améliorer notre position. Nous verrons ces ressources croître chaque jour avec les progrès de la civilisation. On dirait que Dieu, dans sa bonté, tienne compte aux hommes des efforts des générations passées, car avec les siècles la condition de l'humanité va toujours s'améliorant : nos aïeux ont été mieux que leurs ancêtres, notre sort vaut mieux que celui de nos pères, et nous entrevoyons pour nos enfants un sort meilleur que le nôtre.

— J'en suis convaincu, dit Honoré Buquet, et cette espérance me soutient. Quand je pense que par mon travail j'épargnerai à mes enfants une partie des difficultés que j'ai rencontrées, je reprends courage. Je me dis que si je m'épuise tandis que d'autres

ne font rien, c'est qu'ils ont reçu de la fortune de leurs parents, tandis que les miens ne m'ont rien laissé. Je n'en fais pas un reproche à mon père, je sais qu'il ne l'a pas pu; toujours est-il qu'ayant une nombreuse famille, il faut que je travaille rudement pour la nourrir, et l'on sait que je ne m'épargne pas.

— C'est une justice que tout le monde te rend, Honoré, et il serait à désirer que chacun eût ton courage.

— Merci, M. Dupré; je ne fais que mon devoir. Mais s'il est naturel que ceux qui ont les moyens de vivre ne travaillent plus, et s'il est juste que Dieu punisse les méchants et récompense les bons, je ne comprends pas pourquoi sa justice ne nous met pas tous dans des conditions pareilles. Ainsi les uns ont, comme moi, une nombreuse famille à nourrir; les autres ont un ou deux enfants, ou même, comme M. Duroure, n'en ont point.

— Oh ! mon garçon, s'écria M. Duroure, ne m'envie pas de ne pas avoir d'enfants. Si tu étais à ma place, tu saurais combien cela me rend malheureux. Je voudrais être forcé de travailler comme toi seize heures par jour, et avoir des enfants qui fussent un jour la consolation de ma vieillesse.

— Ne croyez pas, M. Duroure, que j'aie dit cela par envie. Quoique mes enfants soient une lourde charge, ce sont eux qui me donnent du cœur à l'ouvrage : quand je les vois jouer et rire autour de moi, je ne changerais pas ma position contre la vôtre. Allez, je vous ai plaint plus d'une fois; aussi c'est seulement comme exemple que je vous ai nommé, et parce que je vous ai vu là. Mais, comme je le disais, M. Dupré, les uns ont beaucoup d'enfants et les autres en ont peu; ceux-ci sont faibles, ceux-là sont forts; il y en a qui échouent dans tout et à qui surviennent tous les malheurs; d'autres, au contraire, réussissent dans tout ce qu'ils entreprennent, et la fortune leur vient en dormant. Est-ce juste? Et pourquoi en est-il ainsi ?

— Tu demandes la justice et la cause de ces différences, Honoré : ce sont deux questions différentes, j'y répondrai séparément. Non, mon ami, ce ne serait pas juste, si tout se bornait à cette vie ; mais tout change, si nous portons nos regards vers le ciel. L'inégalité qui existe dans ce monde est compensée par la justice qui s'exerce dans l'autre.

Cette perspective nous est d'ailleurs nécessaire à tous, riches

comme pauvres, parce que tous nous avons des ennuis et des maux à supporter. Maladies, infirmités, pertes de nos amis et de nos proches, chagrins, afflictions et tourments de toute espèce, nous avons tous notre part des épreuves de la vie. Tous aussi, nous nous plaignons de notre sort et en désirons un meilleur. C'est que l'homme est ainsi fait que le désir paraît indispensable à son bonheur. Il désire, en effet, depuis la naissance jusqu'à la mort : dans la pauvreté, il désire l'aisance ; dans l'aisance, il désire la richesse. Lorsqu'il n'a rien, il veut le nécessaire; lorsqu'il a le nécessaire, il demande le superflu, et quand il a le superflu, il désire encore, parce qu'il est dans sa nature de désirer toujours. Les choses qu'il a le plus souhaitées, une fois qu'il les possède, ne parlent plus à son cœur ; il les dédaigne pour soupirer après d'autres qu'il dédaignera de même. La possession ne fait même qu'irriter ses désirs, à ce point qu'il est plus heureux quand il se voit près de jouir que lorsqu'il jouit, parce que la possession engendre l'indifférence, bientôt suivie de la satiété et du dégoût.

Cette immensité de désirs est pour moi une nouvelle preuve de l'immortalité de mon âme. Il y a dans cette âme un vide immense que rien ne peut combler ; je sens en moi une aspiration perpétuelle vers un bonheur dont je ne me rends pas compte, mais dont le plus grand bonheur de la terre ne doit être qu'une faible image. Mon âme ici-bas me semble une exilée qui soupire après les délices de la patrie absente. J'espère donc, plein de confiance en la bonté de Dieu ; en mettant en moi des désirs que le monde est impuissant à satisfaire, il n'a pu vouloir me condamner à un tourment sans fin, celui de désirer sans jouir, d'entrevoir le bonheur sans pouvoir l'atteindre.

J'ajouterai d'ailleurs, pour en finir avec la première question d'Honoré, que Dieu n'a pas placé dans le ciel seulement le prix de la lutte : le plus souvent ceux qui font le bien sur la terre, ceux qui sont laborieux, rangés et intelligents, reçoivent dès ici-bas la récompense de leurs efforts, tandis que presque toujours nos maux sont le résultat de nos fautes; je vous le montrerai plus tard. Je viens maintenant à la deuxième question. Pourquoi la différence qui existe entre les hommes dans ce monde?

La raison de cette différence, mes amis, c'est que l'homme est

un être sociable, c'est-à-dire fait pour vivre avec ses semblables. Sa destination est la société : c'est là seulement qu'il peut acquérir la perfection de son être, et que ses facultés peuvent se développer. C'est, en effet, dans la société que les aptitudes diverses des hommes trouvent leur emploi et que les sentiments de bienveillance et d'humanité qui sont en eux, ont l'occasion de s'exercer. Pour que ces sentiments pussent se produire, il fallait que les hommes eussent besoin les uns des autres, afin d'avoir à se rendre mutuellement des services. Il fallait, en un mot, qu'il y eût dans ce monde des forts et des faibles, des grands et des petits, des savants et des ignorants, des pauvres et des riches.

— Nous y voilà ! s'écria André ; j'en étais bien sûr. Vois-tu, Honoré, il faut qu'il y ait des pauvres, comme toi et moi, afin qu'ils travaillent et que les riches ne manquent de rien. Comment ! tu as besoin qu'on t'explique cela ? mais c'est clair comme le jour. Patience! tu en entendras bien d'autres.

— André, dit M. Dupré avec douceur, mais avec sérieux, je croyais avoir assez témoigné d'intérêt pour les pauvres dans le cours de ma carrière, et m'être assez montré l'ami de tous les hommes sans distinction de rang, pour qu'on ne vînt pas me prêter d'avance des idées qui ne sont pas les miennes.

— Oh ! M. Dupré, se hâta de répondre André, croyez bien que je n'ai pas voulu dire quelque chose de désobligeant pour vous ; je sais tout ce que les pauvres de Mirebeau vous doivent. Veuillez donc ne voir dans ce que j'ai dit qu'une plaisanterie ; c'était affaire de rire seulement, soyez-en sûr.

— Je le crois, André, mais il y a temps pour tout, et dans les discussions sérieuses la plaisanterie est déplacée. Quand on plaisante au lieu de raisonner, on fait croire qu'on n'a pas de bonnes raisons à donner Pour moi, qui crois en avoir de bonnes, je ne redoute pas la discussion, et je la soutiendrai aussi longtemps qu'il vous plaira de la supporter. J'accueillerai toutes les objections que vous aurez à m'adresser, et j'y répondrai de mon mieux. Mais, je vous le répète, le sujet est long, et je ne puis pas tout dire à la fois. Je vous demande donc de laisser chaque chose venir en son temps ; vous ne perdrez pas pour attendre.

Ainsi, en vous disant que Dieu a voulu que l'homme méritât le bonheur, je vous ai dit aussi qu'il a tout fait pour l'aider à

passer commodément les jours de son pèlerinage ici-bas, et je vous ai annoncé que je vous le prouverais. Je veux, en effet, vous faire voir que partout il a mis le bien à côté du mal et le plaisir après la peine, qu'il a tellement disposé les choses que la somme du bien l'emporte en cette vie sur la somme du mal; que la plupart des maux que nous souffrons ne doivent être imputés qu'à nous-mêmes, et qu'il nous a donné mille moyens d'adoucir ceux que nous ne nous sommes pas attirés par notre faute. Si j'y parviens, comme je l'espère, vous en aurez plus de courage pour supporter les ennuis de cette vie, où nul ne peut compter sur un bonheur sans mélange.

— Je le crois bien, qu'il n'y a pas de bonheur sur la terre, s'écria M. Jarland. On n'a dans ce monde que des peines et des ennuis, fort heureux encore quand on n'y essuie pas des calamités comme la disette actuelle. Il ne manquait plus que cela.

— Vous avez raison, M. Jarland, de dire que l'homme ne peut pas goûter de bonheur parfait sur la terre. Quand il n'y aurait pour lui que l'obligation du travail, ce serait déjà beaucoup; mais, puisque c'est une loi de notre nature, il faut nous y soumettre de gré ou de force. Or, plus nous nous y soumettrons volontairement, moins le mal nous paraîtra grand; nous verrons à côté une infinité de sources de bien que nous empoisonnons par nos plaintes, et que souvent nous tarissons par notre imprudence. N'oublions pas d'ailleurs que l'homme a un corps et une âme. Nous pensons trop à l'un et pas assez à l'autre. Dans tout ce qui nous arrive nous ne voyons que le mal qu'éprouve notre corps, et nous ne considérons pas le bien que l'âme retire des épreuves.

— Mais, Monsieur, dit Léonard, est ce que nous ne devons pas nous occuper de notre corps, l'entretenir en bon état? Nous ne pouvons rien sans lui. Si je ne soignais pas la machine, et si je n'en graissais pas les rouages, bientôt elle ne marcherait plus.

— Certainement, Léonard, nous devons soigner notre corps. Pourquoi Dieu nous a-t-il imposé l'obligation du travail? C'est pour fournir à nos besoins; mais sommes-nous raisonnables dans tout ce que nous faisons pour le corps? Nos actions ont presque toutes pour but de lui procurer des jouissances, et à chaque instant ces jouissances tournent à son détriment par l'abus que nous en faisons. Nous recherchons le repos et, en nous abandonnant à la

mollesse, nous portons atteinte notre à santé par le défaut d'exercice. Nous avons besoin de manger pour vivre, et fréquemment, en nous livrant au plaisir de la table, nous dépassons les limites; alors les incommodités qui accompagnent les excès nous rappellent à la tempérance. Que sont presque toutes nos maladies? La suite de nos excès ou de notre imprudence : excès dans le boire et le manger, excès dans le plaisir, excès dans le repos, excès dans le travail même, car nous travaillons parfois au delà de nos forces ; excès et imprudences de toute façon.

D'un autre côté, refroidissements subits, courants d'air, boissons froides ou bains pris quand nous avons chaud, séjour dans un lieu humide et malsain, habitations où nous ne laissons entrer ni l'air ni la lumière, défaut de précautions dans presque tout ce que nous faisons, je n'en finirais pas si je voulais énumérer toutes les circonstances où nous nous rendons malades par notre faute. Vous verriez que les maladies ainsi occasionnées l'emportent énormément sur celles qui résultent d'accidents tout à fait involontaires.

— Alors, dit André, pourquoi notre corps est-il ainsi fait que tant de choses peuvent le faire souffrir?

— André, je vais te répondre par une question Si notre corps n'était pas sensible à la douleur, le serait-il au plaisir?

— C'est vrai, M. Dupré, je n'y avais pas pensé. Je vois que j'ai parlé sans réflexion.

— C'est ce qui arrive à bien d'autres. Vous voyez, mes amis, que supprimer la douleur sur la terre, c'est y supprimer le plaisir et le bonheur. Je vais même, à cette occasion, vous faire remarquer combien, par une admirable dispensation de la Providence, le bien l'emporte ici-bas sur le mal. En effet, le bien est, dans une infinité de circonstances, un don gratuit de Dieu : nous en jouissons à tout instant sans nous donner aucun souci. Nous en jouissons dans la vue de la nature, dans l'air que nous respirons, dans le soleil qui nous éclaire, dans la douce chaleur qu'il nous envoie, dans la fraicheur des bois, dans le parfum des fleurs, dans la saveur des fruits; nous en jouissons enfin dans notre cœur que Dieu a rendu sensible aux plaisirs de l'amitié et qui nous fait trouver tant de douceur et de charme dans la société de nos parents et de nos amis.

Le bien, vous le voyez, s'offre partout de lui-même, sans que nous ayons besoin de faire aucun effort pour en jouir. Et chaque jour notre intelligence en augmente la somme. Cessons donc, mes amis, d'être injustes envers Dieu, et ne disons plus que le mal l'emporte sur le bien. C'est le contraire qui a lieu, et encore, sauf l'obligation du travail, qui en elle-même n'est pas un mal, car une vie sans travail serait d'un ennui mortel, nos maux sont le plus souvent le résultat de nos fautes, et, pour y échapper, il ne faut que des soins et de la prudence. —

M. Jarland, qui voulait toujours rejeter ses malheurs sur les autres, ne put s'empêcher de dire : — Comment, M. Dupré, vous prétendez que les maux qui nous frappent arrivent par notre faute! Est-ce ma faute, à moi, si le feu a brûlé la moitié de ma maison? Est-ce ma faute si la maladie a fait périr mes bœufs? si ma voiture s'est cassée et a tué mon cheval en tombant? Est-ce ma faute si le mur de ma grange s'est écroulé et a écrasé ma vache? N'est-ce pas une fatalité?

— Mon cher M. Jarland, je n'aurais pris pour exemple ni vous ni personne; mais puisque vous vous êtes cité vous-même, je vais vous répondre. Sans doute, ce n'est pas directement votre faute, si le feu a brûlé la moitié de votre maison; mais votre enfant ne l'y aurait pas mis s'il avait été à l'école, et si on n'avait pas laissé des allumettes à sa portée. Vous auriez en outre évité l'énorme perte que cet incendie vous a causée, si vous aviez eu la prudence de faire assurer votre maison, comme on vous l'avait conseillé. Ce n'est pas vous, j'en conviens, qui avez fait périr vos bœufs, ni renversé votre grange et écrasé votre vache; mais pourquoi vous êtes-vous obstiné, malgré les représentations de M. le maire, à laisser à côté de votre grange cette mare infecte qui entretenait l'humidité et a donné la maladie à vos bœufs, et qui, par ses infiltrations, a miné le sol, dégradé le mur, que vous n'avez pas eu le soin de faire réparer, et amené la chute qui a écrasé votre vache? Ce n'est pas vous non plus qui avez cassé votre voiture et tué votre cheval; mais pourquoi avez-vous laissé en aussi mauvais état l'entrée de votre cour, et pourquoi, lorsqu'elle était dans cet état, chargiez-vous autant votre voiture? Pouvez-vous dire, maintenant, que c'est une fatalité et qu'il n'y

a pas eu de votre faute dans les accidents qui vous sont arrivés ou dans les conséquences qu'ils ont eues pour vous ? —

M. Jarland, confondu, n'osa pas répondre. M. Vieulin le tira d'embarras en détournant l'attention. — Cependant, M Dupré, dit-il, vous ne pouvez pas nier qu'il n'y ait des accidents imprévus et où nous ne sommes pour rien. Ainsi la catastrophe qui a amené la mort de Louis Morand, loin d'être une faute, était au contraire un acte de dévoûment.

— Je ne nie rien de ce qui est, M. Vieulin ; mais s'il y a des accidents imprévus, il y en a bien peu dont la prévoyance ne puisse amoindrir les conséquences. Ainsi, les suites de la mort de Louis Morand auraient pu être considérablement diminuées pour sa famille s'il ne l'avait pas mise dans la gêne par son imprudence. Les circonstances mêmes où nous nous trouvons sont encore une preuve de ce que j'avance. Car, si la disette qui se fait sentir est un de ces maux que notre prudence ne pouvait pas empêcher, il dépend de nous d'en atténuer ou d'en aggraver les effets. C'est ce que nous examinerons en détail une autre fois.

Il est sans doute bien des maux qui viennent frapper l'homme, malgré les efforts qu'il ferait pour les éviter. Les uns, tels que les orages, les inondations, les disettes, les épidémies, sont les plus redoutables parce qu'ils sévissent sur des populations entières. Les autres, comme les blessures, les maladies accidentelles, les incendies, et toutes les catastrophes qui frappent les individus dans leur personne ou dans leurs biens, sont des cas fortuits que rien ne fait prévoir et que souvent rien ne pourrait empêcher. Vous voyez que je ne cherche pas à diminuer le nombre des maux qui peuvent nous frapper sans que nous y ayons contribué.

— Vous n'avez pourtant pas parlé de la vieillesse et des infirmités qui l'accompagnent, dit le père Frapin. C'est cependant un grand mal, car on n'en guérit pas.

— C'est avec intention que je n'en ai pas parlé, père Frapin. La vieillesse n'est pas un mal accidentel ; c'est la conséquence de la durée de la vie de l'homme. Mais c'est si peu un mal que nous serions bien fâchés de n'y pas arriver.

— Oh ! cela, c'est vrai, dirent presque tous les assistants.

— J'avais donc raison de ne pas compter la vieillesse parmi les

maux, et à ce sujet permettez-moi une remarque. La crainte de la mort qu'éprouvent même les plus malheureux, n'est-elle pas une preuve que la vie, malgré les maux dont nous nous plaignons, est à elle seule le plus grand des biens?

La vieillesse, il est vrai, est accompagnée d'infirmités qui mettent l'homme dans l'incapacité de travailler; mais elle n'est pas le temps du travail, c'est celui du repos, et nous avons dû nous y préparer. Si nous avons été prévoyants, laborieux et économes dans la jeunesse, nous devons nous être acquis des moyens d'existence pour cette époque. Si des malheurs nous en empêchent, la société nous offre aujourd'hui des ressources dans les caisses de retraites, les assurances et une foule d'autres institutions que je vous ferai connaître.

Ce n'est pas seulement pour les pauvres que la vieillesse est le plus grand souci; elle est pour tous les hommes la grande pensée de leur vie. La perspective de cette époque est, avec le désir de pourvoir à l'entretien et à l'établissement de sa famille, le grand stimulant de la vie de l'homme. Assurer un sort à ses enfants, et se procurer du repos dans sa vieillesse, voilà ce qui l'excite surtout au travail. Vous voyez que Dieu, en lui faisant une loi du travail, a mis en lui une force pour l'aider; cette force, c'est la pensée de l'avenir.

L'homme, en effet, n'est pas, comme la brute, absorbé dans la satisfaction des besoins du moment. Il a une intelligence qui le met en état de satisfaire ses besoins dans le présent, et d'y pourvoir d'avance pour l'avenir. Mais il oublie souvent de cultiver son intelligence, souvent aussi il en fait un mauvais usage. En cela, il est seul coupable; il a un trésor en lui, pourquoi ne s'en sert-il pas? Et cependant Dieu l'y invite sans cesse. Nos maux sont une invitation perpétuelle de sa bonté à l'emploi des plus belles facultés de notre âme. Les maladies qui menacent notre corps sont un rappel à la prudence et à la sobriété La vieillesse est elle-même la chose la plus propre à nous exciter à la prévoyance. Il en est de même des accidents et des calamités qui désolent quelquefois des contrées entières. Ces maux, sans compensation si nous ne considérons que le corps de l'homme, ont leur utilité du moment que nous voyons en lui un être moral.

— Comment, dit M. Duroure, la disette actuelle aurait de l'u-

tilité, comme les inondations, le choléra, comme la maladie des pommes de terre et celle de la vigne ! Il est bien difficile de comprendre quelle utilité peuvent avoir ces fléaux.

— Parce que vous ne voyez que le mal dont vous souffrez, sans faire attention au bien qui peut en résulter. Oublieux fort souvent de ce que nous dit la religion, nous croyons que la terre doit être un lieu de délices, et, fiers des découvertes du génie qui transforme ce monde, nous ne nous souvenons plus de Dieu et nous nous endormons dans une trompeuse sécurité. Alors, au sein de la plus grande prospérité, Dieu nous envoie des fléaux pour nous rappeler au sentiment de notre dépendance.

Mais, mes amis, ces fléaux, qui affligent le monde, développent chez l'homme l'instinct de la sociabilité. Vous savez tous les nobles sentiments qu'ont excités dans notre belle France les catastrophes dont vous avez souvenir. Que de quêtes ! que de souscriptions ! que de dons, de secours de toute sorte ! Quel empressement de toutes les provinces à venir au secours les unes des autres ! En voyant cette émulation pour se secourir mutuellement, on se sent doucement ému et on oublie pour ainsi dire les maux qui donnent lieu à ces prodiges de bienfaisance.

— A cet égard, vous avez raison, reprit M. Duroure. Mais, malgré tout, je ne vois pas comment la disette peut être utile aux hommes.

— Ni plus ni moins que les autres maux, M. Duroure. S'il n'y avait sur la terre que des accidents fort rares, tous ceux qui arriveraient nous frapperaient comme un mal inattendu, et il n'en résulterait aucune leçon pour nous. Mais, en voyant les mêmes accidents se reproduire dans les mêmes circonstances, nous prenons des précautions pour les éviter. Mettant à profit les leçons de l'expérience, nous éloignons le retour de maux qui étaient autrefois plus fréquents. Par des soins intelligents donnés à l'enfance, par un meilleur régime, on prévient une foule de maladies qui décimaient autrefois les populations. C'est ainsi que la durée moyenne de la vie s'est beaucoup accrue ; en France, par exemple, elle était de vingt-neuf ans seulement au commencement du siècle, et elle est de trente-sept aujourd'hui.

Excitée par le besoin, l'intelligence de l'homme a fait bien d'autres conquêtes. Elle a assaini une foule de localités où la mi-

sère était en permanence avec la maladie. Beaucoup d'entre vous se souviennent de ce qu'était ici la vallée, avant les grands travaux qui l'ont transformée. Ce n'est pourtant qu'un faible exemple des changements que l'homme a opérés sur la surface de la terre. Partout et toujours, c'est la nécessité qui a stimulé l'homme et développé son intelligence.

La crainte des famines, qui autrefois ravageaient la terre bien plus fréquemment et d'une manière infiniment plus désastreuse, a surtout provoqué les efforts de l'homme. Il a conquis à la culture d'immenses étendues de terrain ; il a perfectionné la culture elle-même ; il a propagé de nouvelles plantes, qui ont rendu le retour des famines moins redoutable et moins fréquent. A la vue de ces résultats, pouvons-nous dire encore que les fléaux eux-mêmes n'ont pas leur côté utile pour l'humanité en général?

— Mais, monsieur, fit observer Léonard, c'est à force de travail que l'homme arrive à ces résultats. Il évite un mal en s'en donnant un autre. Je ne vois pas où est le profit.

— Tu te trompes, Léonard. C'est par de la prévoyance que l'homme évite les maux qui affligent son corps et menacent sa vie. La souffrance du corps est ainsi prévenue par le travail de l'esprit. Mais y en a-t-il un parmi vous qui voudrait se plaindre d'un état de choses qui fait de plus en plus de l'homme un être intelligent et moral?

D'ailleurs, malgré nos plaintes, la condition de l'homme s'améliore sous tous les rapports. Sa vie est aujourd'hui moins pénible que par le passé, elle est entourée de plus de commodités et exposée à moins de maux. Mais il ne faut pas se le dissimuler, à mesure que sa condition matérielle s'améliore, sa responsabilité morale augmente. L'homme peut échapper à plus de maux et se procurer plus de bien-être, mais c'est à la condition de mieux employer les facultés de son esprit.

Ainsi, grâce au progrès des institutions que la société enfante chaque jour, il peut, par le travail, l'ordre et l'économie, se ménager des ressources pour le temps où la vieillesse ou des maladies le mettront dans l'impossibilité de travailler, pour les époques mêmes où le travail viendrait à lui manquer. Les caisses d'épargne permettent d'utiliser les moindres économies des plus pauvres. Les sociétés de prévoyance et de secours mutuels vien-

nent en aide, en cas de maladie, à ceux qui ont su s'en assurer les bienfaits. Avant peu, la caisse des retraites, pour la vieillesse assurera sur leurs vieux jours le repos de tous ceux qui auront pensé à l'avenir (1). En attendant, des sociétés d'assurance de toute espèce sont là pour prévenir les suites fâcheuses des accidents qui peuvent nous arriver : la prévoyance nous sauve ainsi d'une ruine complète dans l'avenir, à l'aide d'un léger sacrifice dans le présent. Je ne puis vous faire connaître en détail aujourd'hui ces institutions ; mais nous y viendrons, et vous verrez combien vous avez de moyens de vous aider vous-mêmes. —

M. Dupré avait ainsi montré que les maux diminuent sur la terre et que les efforts de la société font disparaître graduellement ce qu'ils ont de plus fâcheux dans leurs conséquences. Mais comme la préoccupation du moment ramenait toujours les esprits à la même idée, Michel Terrien, tailleur, à l'humeur un peu chagrine, comme M. Jarland, prit alors la parole.

— Nous reconnaissons avec vous, dit-il, que le nombre des maux diminue, et qu'avec des précautions on peut en affaiblir les conséquences. Il est cependant un mal dont je ne vois pas que la prévoyance puisse nous exempter : c'est la famine. Je vous demande pardon de revenir sur ce sujet, mais vous savez combien il cause d'inquiétudes. Eh bien ! quand la moisson ne peut pas suffire pour atteindre jusqu'à la récolte prochaine, comme c'est le cas cette année, je ne vois pas comment toute la prudence humaine pourrait y suppléer.

— Je vais te le montrer, Michel, et ceci me fournira un nouvel exemple de l'admirable dispensation des choses humaines par la Providence. Les disettes sont dues à l'intempérie des saisons. Or, il est constaté que, par suite de la différence des climats, il n'y a pas de disette universelle sur la terre. Tandis que la température cause l'insuffisance des récoltes sur quelques points du globe, une température différente produit une récolte abondante dans d'autres contrées. L'abondance des uns peut ainsi suppléer à la pénurie des autres. Que faut-il pour cela ? Aller chercher le blé où il abonde pour le transporter où il manque.

(1) La *Caisse des retraites pour la vieillesse*, qui n'existait pas au moment où le docteur prononçait ces paroles, a été établie depuis. *Voir* le dernier entretien.

Il faut quelquefois, il est vrai, aller chercher ce blé un peu loin; et quand les hommes n'ont pas été prévoyants, quand ils s'y prennent trop tard, comme on a fait cette année, les retards causent des craintes et amènent la cherté. Mais une véritable famine n'est pas à redouter; il y a dans l'est de l'Europe d'abondantes réserves, où nous pouvons puiser. Vous comprenez cependant que ce n'est pas sans frais qu'on peut aller chercher au loin de grandes quantités de blé; il faut donc que le prix s'élève pour couvrir les dépenses de ceux qui nous en procurent. Vous concevez aussi que cela ne peut avoir lieu qu'autant que le blé peut circuler librement d'un lieu dans un autre. Car comment ferait-on, si ceux qui ont ne voulaient pas céder à ceux qui n'ont pas ?

J'aurais encore bien des choses à vous dire sur cette question, mais elles exigeraient des explications que je ne vous ai pas encore données; nous y viendrons. En attendant, soyez bien persuadés qu'à côté de leurs graves inconvénients, les disettes, comme toutes les calamités, ont des avantages pour l'homme considéré comme être moral. Elles développent en lui le principe de sociabilité, elles activent le commerce, elles unissent les peuples dans une communauté d'intérêts. Quant à la circonstance actuelle, si les choses se sont présentées jusqu'ici sous un aspect de nature à causer des craintes exagérées, c'est que la prévoyance a manqué en France; on a fait des calculs erronés, et l'on s'y est pris trop tard pour aviser aux moyens de combler le déficit des récoltes. Mais en ce moment toutes les mesures sont prises, personne n'a plus rien à redouter pour son existence; et, à l'avenir, la prudence atténuera encore plus les effets de la plus redoutable des calamités (1).

(1) C'est ce qui a eu lieu dès 1855 et 1856. Malgré la guerre et une succession de récoltes encore plus mauvaises, la promptitude des mesures a empêché les prix de s'élever autant qu'en 1846. La liberté du commerce en 1862 a produit des résultats plus remarquables encore; bien que la récolte de 1861 ait été l'une des plus mauvaises dont on se souvienne, le prix du pain s'est fort peu élevé en 1862.

QUATRIÈME ENTRETIEN.

LES BESOINS DE L'HOMME SONT LE FONDEMENT DE LA FAMILLE ET DE LA SOCIÉTÉ, ET LA CAUSE DE TOUT CE QUI SE FAIT D'UTILE DANS LE MONDE.

L'inquiétude que la récolte avait fait naître était devenue de l'alarme. On savait maintenant, à n'en pas douter, qu'elle avait été mauvaise dans toute la France et dans une partie de l'Europe. L'impossibilité d'attendre la récolte prochaine avec les ressources du pays était constatée, et, loin de pouvoir compter sur celles de ses voisins, on commençait à craindre qu'ils ne voulussent attirer les blés chez eux.

Une sourde agitation régnait déjà dans quelques provinces; elle n'avait pas encore gagné le département où était situé Mirebeau, parce qu'il avait été un peu moins maltraité que beaucoup d'autres. Cependant des bruits fâcheux y circulaient; on parlait de mesures prises dans beaucoup de localités pour empêcher les blés de sortir du territoire. Les propos habituels sur les blatiers, sur les spéculateurs, revenaient plus fréquemment que jamais; le mot d'accapareurs était dans toutes les bouches. L'animation croissait à chaque marché, et elle faisait craindre pour la liberté des transactions. Déjà des désordres avaient eu lieu dans plusieurs départements à l'occasion du transport des blés. On répandait à ce sujet des bruits qui grossissaient, selon l'usage, en passant de bouche en bouche.

M. Dupré observait avec anxiété l'effet produit par la hausse du prix du blé. Cette hausse, que la peur amenait par avance en l'exagérant, avait, à certains égards, un avantage qui n'échappait pas à l'esprit clairvoyant du docteur, mais en même temps elle occasionnait une irritation qu'on pouvait craindre de voir éclater un jour ou l'autre en actes répréhensibles.

Dans cette circonstance il se félicitait en voyant ses conférences devenues une habitude pour une partie des habitants de Mirebeau. Il se trouvait avoir sous la main, pour ainsi dire, la portion la

plus intelligente de la commune. Il pouvait espérer d'empêcher par elle le reste de la population de commettre les fautes que l'ignorance occasionne souvent dans les temps de calamité. Le désir de l'entendre croissait aussi avec la gravité des circonstances ; on semblait s'attendre à recevoir de lui des secours en recevant des conseils. Aussi, en entrant dans la salle, il vit avec satisfaction qu'elle était encore plus garnie que les dimanches précédents. Cette affluence lui parut d'un heureux augure.

—Mes bons amis, je ne saurais vous dire combien je suis touché à la vue de la foule qui se presse dans cette enceinte. Fier de la confiance que vous me témoignez, je m'efforcerai de la justifier en vous donnant les conseils que me dicteront mon affection pour vous et ma vieille expérience.

Je vous ai fait voir qu'ici-bas le bien est partout à côté du mal, que le bien surpasse même le mal de beaucoup, quoique nous pensions habituellement le contraire. Je vous ai montré en outre que le bien nous est fourni gratuitement par Dieu, tandis que la plupart de nos maux, et je n'exagère pas en disant les neuf dixièmes, proviennent de notre ignorance ou de nos excès, de notre imprévoyance ou de nos passions, et que c'est encore nous qui aggravons par notre faute les suites de ceux que nous ne nous sommes pas attirés. Ayons donc de la prudence et du courage ; prenons les choses telles qu'elles sont, et voyons les conséquences qui en découlent.

Quelle que soit l'opinion qu'on se forme sur la nature de l'homme, il a des besoins, c'est un fait incontestable.

— Nous le savons de reste, s'écrièrent M. Jarland, Honoré, Michel, André, Léonard, Vincent et quelques autres.

— Je suis persuadé que vous le savez comme moi, reprit M. Dupré ; mais, comme j'y ai plus réfléchi, je comprends peut-être mieux ce qui en résulte. L'homme a des besoins, et la première condition de son existence est d'y pourvoir. Pour entretenir la vie en lui, il doit fournir chaque jour des aliments à son corps. Il arrive nu dans ce monde, et il lui faut des vêtements pour se couvrir, un toit pour s'abriter et un foyer pour réchauffer ses membres. Pour se procurer cette nourriture, ces vêtements, cet abri, il doit travailler, prendre de la peine et faire des efforts

d'esprit et de corps. Nous sommes ainsi conduits à cette obligation du travail et de la peine sans lesquels on n'obtient rien.

— Nous le savons bien, dirent encore les mêmes voix.

— Patience, mes amis, vous ne savez peut-être pas le reste aussi bien. Asservi au joug du besoin, qui est une peine, l'homme ne peut y échapper qu'en se soumettant au joug du travail, qui est aussi une peine ; car Dieu a dit au premier homme : Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. Ainsi des deux côtés nous retrouvons la peine.

— C'est ce que nous pensions, s'écrièrent quelques assistants. Mais, M. Dupré, savez-vous que ce n'est pas consolant ?

— Patience, mes amis ; vous allez entrevoir la consolation. Le besoin, lorsque nous l'éprouvons, est une peine, mais le besoin, quand nous le satisfaisons, devient une jouissance. Ainsi nous éprouvons une jouissance lorsque nous mangeons, ayant bien faim, ne serait-ce que du pain ; nous éprouvons une jouissance lorsque, étant bien altérés, nous nous désaltérons auprès d'une claire fontaine ; quand nous rentrons fatigués ou transis de froid, la douce chaleur du feu nous fait éprouver un sentiment de bien-être ; lorsque nous avons été séparés des êtres qui nous sont chers, le plaisir de les revoir nous fait éprouver la plus douce des jouissances.

Vous le voyez, ces besoins, qui vous arrachent des regrets, deviennent pour nous un sujet de remercier la Providence qui y a rattaché nos jouissances. Je vous ai dit que si notre corps n'était pas sensible à la douleur, il ne le serait pas au plaisir ; de même, si nous n'éprouvions pas le besoin, nous ne connaîtrions pas la jouissance que fait naître la satisfaction. C'est ainsi que le bien naît du mal même.

— Je le comprends maintenant, dit André. Mais il y a des gens pour qui les jouissances sont bien plus faciles qu'aux autres.

— C'est très-vrai, André ; aussi nous en parlerons. En attendant, je puis vous dire que le bonheur des riches n'est pas aussi grand qu'on croit. Comme ils sentent infiniment moins le besoin, ils éprouvent infiniment moins de jouissances.

— Je le crois, dit Honoré, si j'en juge par le bonheur que je goûte lorsque je parviens à procurer à ma famille ce que nous

avons longtemps désiré. Je doute que les riches éprouvent souvent un contentement pareil. Mais, sans la vie future, il n'y aurait que des souffrances sans compensation pour ceux qui ne parviennent pas à satisfaire leurs besoins.

— Ta remarque est fondée, Honoré; mais c'est plus rare que tu ne penses. S'il y a beaucoup d'hommes qui aient de la peine à pourvoir à leur existence, il y en a du moins bien peu qui ne parviennent aujourd'hui à satisfaire leurs besoins les plus impérieux. Ceci nous amène à faire une distinction.

Les besoins dont la satisfaction est indispensable à l'entretien de la vie sont de manger, de boire, de se vêtir, de se loger et de se chauffer : voilà le nécessaire pour l'homme. Mais ce nécessaire varie selon les temps et les lieux. La nourriture, les vêtements et le logement, qui suffisent sous le doux climat de la Grèce et des Indes, ne suffisent plus dans les pays froids du Nord. Ainsi le nécessaire dans un pays n'est pas le même que dans un autre. Il y a bien d'autres causes encore qui font varier les besoins.

Une des premières est l'influence de notre imagination. Comparez le sauvage et l'homme le plus pauvre de nos pays civilisés. Quelle différence entre ce qui suffit au premier et ce qui est indispensable au dernier ! Voyez, même dans un pays comme le nôtre, quelle différence dans les besoins des personnes de conditions diverses ! Ce qui ne paraît que le strict nécessaire aux riches dans les villes, est de l'aisance pour le bourgeois plus modeste ; ce serait du luxe pour nous autres habitants de la campagne. L'habitude de jouir des commodités les rend nécessaires, elle fait du superflu même un besoin.

— Voilà précisément ce qui est à déplorer, dit M. Duroure. Aux besoins naturels, nous en ajoutons d'autres qui n'existent que dans notre imagination, et nous nous rendons malheureux à plaisir. Ainsi, quels changements n'ai-je pas remarqués depuis mon enfance dans notre manière de vivre ! Autrefois une chaumière composée d'une chambre suffisait à une famille; aujourd'hui il faut une petite maison avec deux ou trois pièces au moins. Il y a vingt ans, chacun avait des sabots, et l'on ne portait des bas qu'en hiver ; maintenant on met des bas en toute saison et tout le monde a des souliers. Nous portions des vestes longues les dimanches et les jours de fête ; à présent, on trouve à peine

un jeune ouvrier qui n'ait une redingote ou un habit. Dans mon enfance, nos femmes se paraient avec de la cotonnade; aujourd'hui elles mettent de l'indienne, et le dimanche il leur faut de la soie ou du mérinos Alors nous brûlions des chandelles de résine; maintenant on ne se contente pas de chandelles de suif, il faut des lampes à beaucoup; bientôt il faudra du gaz.

— Et on a raison, dit André, cela prouve qu'on est partisan des lumières.

— Et qu'on n'aime pas les éteignoirs, — ajouta malicieusement M. Vieulin.

— Il y a beaucoup de vrai dans ce que vous venez de dire, M. Duroure, reprit le docteur. Il est certain qu'en nous créant des besoins, nous augmentons la peine que nous avons à les satisfaire. On a beau faire des découvertes et multiplier les moyens que nous avons de pourvoir à nos besoins, ces besoins marchent encore plus vite que les progrès de la science; les désirs croissent plus rapidement que les jouissances; aussi avec plus de bien-être, avec infiniment plus de moyens d'être heureux, nous le sommes peut-être moins que nos pères.

Tout ceci est vrai, et pourtant le mal n'est pas dans les désirs, mais seulement dans notre disposition à nous faire un besoin de chacun de nos désirs. En eux-mêmes nos désirs sont un bien, et Dieu les a mis dans notre cœur comme un moyen d'améliorer notre position. C'est en effet au désir d'être mieux que nous devons les progrès qui se sont accomplis sur la terre depuis le commencement du monde. C'est pour cela que l'homme crée, combine, invente et fait des découvertes, dont le résultat final est de mettre à la portée du plus humble d'entre nous des commodités qui, dans le principe, étaient seulement la part du petit nombre.

Nos désirs sont ainsi un moyen dont la Providence se sert pour nous faire accepter le travail auquel nous sommes condamnés. Pour satisfaire de nouveaux besoins, nous faisons de nouveaux efforts; l'accroissement des besoins devient un stimulant pour les hommes, à ce point que les peuples qui ont le plus de besoins sont ceux qui font le plus de progrès. Chez eux aussi les besoins trouvent le plus aisément à se satisfaire, tandis que les peuples qui en ont moins sont généralement restés en arrière, parce qu'ils ont été moins stimulés à faire des efforts Comprenez-

vous maintenant l'utilité des désirs chez l'homme, et comment ils sont, entre les mains de la Providence, un moyen d'améliorer notre condition ici-bas?

Je vais maintenant vous faire voir d'autres avantages qui résultent des changements dont vous vous plaigniez. Est-ce qu'avec ces changements il n'en est pas survenu chez nous un aussi grand dans les mœurs? Est-ce que depuis que les maisons se sont agrandies et que les habitants n'ont pas vécu pêle-mêle comme les animaux, les mœurs ne sont pas devenues plus douces? A mesure que les habitations sont devenues plus commodes et mieux pourvues de choses utiles, est-ce que les habitants n'ont pas vécu plus chez eux et en famille? — A ce moment M. Passemard et M. Basset ne purent retenir un mouvement qui indiquait combien ce changement avait été contraire à leurs intérêts. M. Dupré, sans paraître le remarquer, continua :

— Il est vrai que quelques-uns dépensent trop en toilette, et je regrette cet excès; mais n'est-on pas devenu en général plus actif, plus propre, plus soigneux? On porte, il est vrai, des bas et du mérinos, mais je vois moins de trous et de guenilles; on a des souliers au lieu de sabots, mais on marche plus vite, et l'on fait bien plus d'affaires qu'autrefois. On a remplacé la résine par de la chandelle ou de l'huile, mais les commérages et la licence des veillées passées au sein de l'obscurité ont fait place à des occupations lucratives et à des lectures profitables.

— Vous avez raison, M. Dupré; aussi je vous demande pardon d'avoir cédé au mécontentement que m'a fait éprouver en venant un luxe qui contraste avec la rigueur des temps.

— Vous n'avez pas de pardon à demander, M. Duroure, on connaît trop bien vos intentions. Mais permettez-moi de vous dire que ce développement des besoins a son utilité, même au point de vue de la disette qui nous menace. —

Une exclamation de surprise s'éleva dans l'auditoire, qu'affectait toujours vivement ce qui avait trait aux circonstances.

— Vous allez le voir, poursuivit M. Dupré. Vous comprendrez comment une disette, même en supposant que le pain devînt aussi cher qu'en 1816, vous ferait souffrir infiniment moins qu'à cette époque. On croit que la civilisation, qui augmente les besoins, doit rendre les pauvres plus misérables, parce qu'il leur est plus difficile de les satisfaire. C'est une erreur.

Lorsque les pauvres ont moins de besoins, ils ont aussi moins de jouissances; en outre ils sont privés d'une ressource, en cas de disette, comme en cas de crise commerciale et de suspension du travail. Quand leur genre de vie est limité à la satisfaction des besoins les plus impérieux, il ne peut pas descendre plus bas, et si le travail manque ou si la cherté se manifeste, un dénûment absolu doit s'ensuivre. Si vous ne mangez que du pain et ne buvez que de l'eau, que ferez-vous, si vos ressources diminuent, ou si le pain devient plus cher? Mais si vous consommez habituellement du vin, de la viande, du café, des épiceries, si vous portez de bons habits, si vous vous procurez en temps ordinaire des commodités de divers genres, vous pouvez réduire ces dépenses avant d'être privés du nécessaire.

Ainsi, il y a trente ans, on ne mangeait guère, à Mirebeau, que du pain, du fromage, des choux, des pommes de terre et quelques fruits de mauvaise espèce; on se permettait à peine de la viande quelquefois par an, et l'on ne buvait que de la piquette; il n'y avait dans les maisons que de mauvais grabats, une table, un ou deux bancs, une armoire, une huche, une ou deux marmites et à peine quelques ustensiles analogues. Qu'en résultait-il? C'est que si le travail venait à manquer ou si le prix du blé augmentait, comme vous n'aviez rien sur quoi vous pussiez vous retrancher, vous étiez dans l'impossibilité de vous procurer la chose la plus indispensable, le pain, et vous éprouviez la famine avec toutes ses horreurs.

Voyez, au contraire, ce qui va se passer cette année. Le prix du blé s'élevant, vous commencerez par vous priver de bien des choses que vous vous accordez aujourd'hui; vous ajournerez, par exemple, toutes les dépenses qui ne seront pas indispensables Vous consommerez moins de sucre, moins de café, et vous boirez moins de vin. Vous aurez ainsi l'argent nécessaire pour faire face à l'augmentation du pain. Vous vivrez moins bien sans doute, mais vous aurez le nécessaire.

— Voyez donc comment vont les choses! s'écria M. Duroure. Moi qui ne trouvais que du mal à l'extension des besoins des hommes! Je vous remercie de la leçon, M. Dupré.

— Et nous aussi, s'écrièrent une foule de personnes pour qui cette explication diminuait la crainte de la disette.

— Je suis heureux, mes amis, que ce que je viens de dire vous

fasse entrevoir les choses avec plus de calme. Croyez-m'en ; plus nous avancerons dans nos entretiens, plus vous admirerez la merveilleuse organisation des choses de ce monde. Ainsi l'existence de la société repose sur les services que les hommes sont appelés à se rendre pour la satisfaction de leurs besoins. Les choses sont en effet tellement disposées que chacun de nous doit cette satisfaction aux efforts des autres.

— Comment! s'écria Vincent Dornier, est-ce que ce n'est pas mon travail qui me procure tout ce dont j'ai besoin ! Il me semble que mes mains en savent quelque chose.

— Il est vrai, Vincent, que tu achètes avec le produit de ton travail ce qui t'est nécessaire. Mais, dis-moi, est-ce toi qui fais ton pain, tes vêtements, ta chaussure? qui fais venir le blé, la viande, les légumes qui te nourrissent, le bois qui te chauffe, le chanvre et la laine qui servent à faire tes vêtements? Si les autres ne prenaient pas la peine de faire venir toutes ces choses, les trouverais-tu toutes prêtes en forgeant ton fer?

— Non, c'est vrai.

— Tu vois donc bien que si c'est toi qui pourvois à tes besoins par ton travail, c'est au travail des autres que tu dois de pouvoir satisfaire ces besoins. Ainsi, Vincent, le fer que tu forges va peut-être dans des climats éloignés pourvoir aux besoins d'habitants de pays dont tu n'as jamais entendu parler, et dont le travail te procurera du sucre, du coton et d'autres commodités que tu ne pourrais produire ici.

Nos besoins sont ainsi le lien qui unit les hommes et les peuples. Nous avons besoin pour vivre du travail des hommes de toutes les contrées. Le sel qui assaisonne nos aliments a été extrait des eaux de la mer sur les côtes de l'Océan ou de la Méditerranée. Notre sucre, malgré la betterave, nous vient encore en grande partie des Antilles ; le café vient de la Martinique ou de Bourbon ; le thé est récolté en Chine ; le poivre et les autres épices viennent des Moluques dans l'océan Indien ; le coton, dont nous faisons maintenant une si grande consommation, a été recueilli aux États-Unis. Vous le voyez, nous mettons à contribution presque tous les pays du monde.

— Mais, dit alors M. Vieulin, toujours empressé de faire des objections, n'est-ce pas une chose déplorable que les dons de la

nature aient été placés si loin de ceux qui en ont le plus besoin? Ainsi le café, le thé, les épices, si utiles dans les pays froids ou tempérés comme le nôtre, ne viennent que dans les contrées les plus chaudes. Beaucoup de maladies éclatent en Europe, tandis que le remède est à des milliers de lieues. Vous le savez mieux que moi, M. le docteur, la fièvre décime nos populations, et la quinine qui doit l'arrêter est extraite d'un arbre de l'Amérique.

— Raison de plus, M. Vieulin, pour bénir la Providence qui a établi par là un lien entre tous les hommes. Sans ce besoin d'échanger les commodités qui sont en excès chez les uns et dont les autres sont dépourvus, les peuples resteraient étrangers les uns aux autres. Or, plus leurs rapports seront fréquents, plus ils en retireront d'avantages. Je vais vous le prouver par un exemple.

Lorsque les intempéries ont sévi, comme cette année, dans une grande étendue de pays, ce n'est que dans des contrées éloignées qu'on peut trouver un supplément à l'insuffisance des récoltes. Mais pour aller, à des distances considérables, chercher tout le blé qui nous est nécessaire, il faut des milliers de grands vaisseaux. Or ces vaisseaux ne se construisent pas en quelques jours; ils ne peuvent pas non plus se construire exclusivement pour la circonstance, car les frais augmenteraient tellement le prix du blé qu'il ne serait plus à la portée de ceux qui doivent s'en nourrir. Que faut-il donc? Avoir l'habitude de commercer avec tous les peuples afin de connaître d'avance ceux qui ont des excédants de blé à fournir, et pouvoir, quand le besoin s'en fait sentir, consacrer à l'instant tous ces vaisseaux à ce service. Voilà ce que nous n'avons pas su faire assez jusqu'à présent; mais soyez persuadés qu'à l'avenir cela ne se reproduira plus, parce que nous mettrons à profit les leçons de l'expérience (1).

Bénissons donc la Providence de ces besoins qui sont pour l'homme une occasion de développer la partie intelligente de son être. Car, que sont toutes les découvertes de la science et ces grands travaux de l'industrie dont la pensée nous confond, si ce n'est le résultat du génie de l'homme, stimulé par le désir de pourvoir à ses besoins. L'homme accusait la Providence depuis des siècles, et elle avait mis à sa disposition une foule de ressour-

(1) *Voir* la note de la page 77.

ces pour les satisfaire moins péniblement. Elle lui avait préparé dans l'eau, le vent, le soleil, la vapeur, l'électricité, la lumière, une foule d'agents qui peuvent exécuter ses travaux les plus rudes; elle avait mis à son service toutes les forces de la nature, et il ne savait pas en faire usage.

Dieu a voulu que la nature et le travail humain contribuassent à la satisfaction de nos besoins. Plus l'esprit de l'homme fait de progrès, plus la proportion du travail humain diminue dans les efforts nécessaires pour satisfaire un même besoin; plus, au contraire, celle du travail de la nature augmente. A l'aide de nos machines nous mettons de plus en plus à profit les forces des animaux et celles de la nature, et nous leur faisons exécuter ce qu'il y a de plus pénible dans nos travaux.

— Je ne m'en aperçois guère, dit M Jarland. Je trouve le travail de la terre suffisamment rude, comme il est.

— Vous avez raison, M. Jarland; mais ce travail était bien plus rude autrefois, quand les hommes devaient tout faire avec leurs bras, quand ils n'avaient ni la charrue, ni aucun des outils ingénieux dont vous vous servez. Si d'ailleurs le travail de la terre est encore aussi dur, c'est que les hommes n'ont pas tourné de ce côté les forces de leur esprit. Mais voici que déjà on a inventé quelques machines qui vont accomplir vos travaux les plus durs, qui vont battre vos grains, faucher et moissonner pour vous.

— Bon Dieu! qu'allons-nous devenir? s'écrièrent alors les ouvriers de la ferme, présents dans la salle. Il ne fallait plus que cela pour nous mettre sans pain.

— Ne craignez rien, mes amis; vous aurez moins de peine et vous n'en perdrez pas un jour de travail, c'est moi qui vous le dis. Je ne puis pas vous le démontrer aujourd'hui, mais, en attendant, croyez-m'en sur parole. Soyez bien persuadés qu'avec la même quantité de travail nous arriverons à nous procurer plus de commodités qu'autrefois, parce que, grâce aux progrès de l'esprit humain, le travail de la nature entrera pour une plus forte part dans tout ce que nous ferons. Nous travaillerons autant chaque jour, mais notre travail sera moins pénible.

Maintenant laissez-moi vous faire remarquer aussi comment nos besoins deviennent le fondement de la société. Vous avez vu que nous ne pouvons les satisfaire qu'avec le travail des autres.

Vous verrez aussi plus tard que tout se réduit à du travail dans ce monde. Quand nous achetons ou vendons, c'est toujours quelque chose qui a été fait ou produit par quelqu'un, c'est le produit d'un travail quelconque. Quand nous voulons vendre ou fabriquer, il faut que nous trouvions des gens qui aient besoin de ce que nous vendons ou fabriquons. Si nous avons besoin de travailler, il nous faut trouver quelqu'un qui, de son côté, ait besoin de notre travail. Par conséquent, plus les hommes ont des besoins et plus ils peuvent acheter ou faire travailler, plus nous avons de chances de leur fournir le produit de notre travail. Plus ils seront industrieux, plus nous aurons de facilités de notre côté pour obtenir ce qui est nécessaire à nos besoins. Nous avons donc intérêt à ce que nos semblables deviennent intelligents et laborieux, qu'ils aient beaucoup de besoins et beaucoup de moyens de les satisfaire.

Il résulte de cela que, comme individus, nous sommes intéressés à avoir le plus possible de personnes riches autour de nous, et que, comme nation, nous avons intérêt à être entourés par des nations riches. Nous vendons, par exemple, incomparablement plus chaque année à l'Angleterre et aux Etats-Unis, qui sont des nations riches, qu'à la Turquie, l'Espagne ou la Russie, qui sont des nations comparativement pauvres.

C'est donc une grande erreur de voir d'un mauvais œil la richesse de nos voisins, individus ou peuples. Car pour qui pouvons-nous plutôt travailler, ou à qui pouvons-nous le plus vendre? Est-ce aux pauvres qui ont peu de besoins et très-peu de moyens d'y pourvoir, ou aux riches qui ont beaucoup de besoins et la possibilité de les satisfaire?

— C'est avec les derniers, dit aussitôt Honoré. Aussi j'entrevois combien je me trompais en croyant que la fortune des riches nuisait aux pauvres. Il n'en est pas moins vrai que les pauvres ont bien de la peine à pourvoir à leurs besoins.

— C'est très-vrai, Honoré, mais la société leur rend cette satisfaction plus facile. Si l'homme pouvait sans travail se nourrir, se loger et se vêtir, il ne prendrait pas volontairement la peine qu'il se donne aujourd'hui pour satisfaire ses besoins. Il y est donc contraint par les obstacles que la nature lui oppose.

— C'est la société qui les oppose, interrompit Léonard. La na-

ture offre abondamment à l'homme ce qui lui est nécessaire, tandis que la société, en donnant tout aux uns, met les autres dans l'impossibilité de pourvoir à l'entretien de leur vie.

— J'en suis fâché pour toi, Léonard; tu es dans une erreur complète, et il me sera facile de le prouver, si tu veux bien me permettre de suivre l'ordre de la discussion.

— Très-volontiers.

— Eh bien ! puisque tu reproches à la société d'être cause de la peine que la plupart des hommes ont à vivre, voyons si l'homme dans l'isolement n'aurait pas plus de mal que dans l'état de société, et si l'individu le plus dénué de cette société dont tu te plains, n'a pas infiniment plus de bien-être que s'il vivait hors de son sein.

— Mais, M. Dupré, ce n'est pas la société en général que j'attaque; vous n'avez pas compris ma pensée. Ce que j'accuse de nos maux, c'est la société telle que les hommes l'ont faite.

— Je le sais bien, Léonard, et j'ai très-bien compris ta pensée. Mais si la société que tu accuses n'est pas une œuvre artificielle, si, au lieu d'être établie sur des lois arbitraires qu'on puisse changer à volonté, elle a son fondement dans la nature physique et morale de l'homme, tes accusations portent contre la société elle-même. Voyons donc si cette société est bien l'état naturel de l'homme. Et d'abord il me suffit de vous rappeler que l'homme est un être éminemment sociable, car il y a en lui des aptitudes qui n'ont l'occasion de s'exercer, et des besoins qui ne trouvent à se satisfaire que dans la société de ses semblables. —

A ce moment, M. Dupré fut arrêté par M. Vieulin, qui voulait présenter une objection. M. Vieulin, comme M. Maucorps, M. Passemard et quelques autres, était un de ces esprits attardés qui en sont encore aux vieilles idées du siècle dernier. Il croyait montrer sa supériorité, en reproduisant aujourd'hui des objections dont le progrès des lumières a fait justice. Il se rapprochait à certains égards, tout en s'en éloignant sous d'autres, d'André, de Léonard, de Vincent Dornier, de Michel Terrien et de quelques jeunes gens qui n'avaient guère lu les dissertations assez lourdes du siècle dernier, mais qui étaient davantage au courant de certaines théories sociales rajeunies dans celui-ci. M. Vieulin prit donc la parole en disant :

— Cependant la société n'a pas toujours existé. Il est évident qu'elle est d'invention humaine ; car, si elle était d'institution divine, elle serait partout la même, tandis que nous voyons des sociétés constituées sous toutes les formes.

— Permettez-moi, M. Vieulin, de vous faire remarquer qu'il y a dans ce que vous venez de dire, comme dans ce que disait Léonard, presque autant d'erreurs que de paroles. En premier lieu, les différences de formes dont vous parlez sont d'une faible valeur ; ce sont des détails accessoires, qui ne touchent en rien à ce qu'il y a d'essentiel dans la société.

Qu'est-ce qu'une société ? C'est une réunion d'individus vivant rassemblés sur un territoire plus ou moins étendu, ayant une communauté d'intérêts, et échangeant mutuellement des services. Or, partout où l'homme a porté ses pas, partout où il a rencontré des sociétés organisées, il les a trouvées constituées sur les mêmes bases : le besoin de s'entr'aider et d'échanger des services. Partout, les uns travaillent la terre, tandis que les autres exercent des industries de toute espèce. Il y en a qui vendent et d'autres qui achètent, puis d'autres qui font métier d'aller chercher ce qui est produit dans un lieu pour le fournir à ceux qui ne l'ont pas. Partout il y a des lois pour assurer à l'homme le fruit de son travail.

— Oui ; mais ces lois diffèrent d'un lieu à l'autre.

— Comme les hommes diffèrent entre eux, M. Vieulin. Il y en a de grands et de petits, de forts et de faibles, de bons et de méchants, de sots et d'intelligents, d'actifs et de paresseux. Et cependant c'est toujours au fond le même homme, organisé de la même manière, pourvu des mêmes facultés, seulement à des degrés différents. De même, dans toute société vous retrouvez les mêmes éléments fondamentaux, avec des différences qui ne changent pas plus le caractère général de la société, que les différences d'homme à homme n'altèrent en eux le caractère général de l'espèce humaine. Mais revenons à notre sujet.

Si l'homme, sur tous les points de la terre, se réunit en société, c'est qu'il y est poussé par un instinct de sa nature. Il y a chez lui une disposition à aimer, à rechercher ses semblables, à leur demander et à leur rendre des services, enfin des penchants affectueux et bienveillants qui ne trouvent à se satisfaire

que dans la société. D'un autre côté, on remarque chez les individus des différences d'aptitude intellectuelle et de force physique essentiellement favorables à l'existence des sociétés et qui ne peuvent trouver leur emploi que là.

Ainsi les uns ont la force musculaire en partage et peuvent exécuter les travaux les plus rudes; les autres, incapables de travaux pénibles, réussissent dans ceux qui exigent de la délicatesse et du goût ; d'autres, doués des talents de l'esprit, ne peuvent se livrer aux travaux du corps, mais ils s'adonnent aux sciences et aux arts; ils font les découvertes auxquelles la civilisation doit ses progrès, ils conçoivent les plans que les autres exécutent. Tout trouve son emploi dans la société, et hors de là la force matérielle peut seule s'exercer, car chaque individu doit tout faire par lui-même, et se borner à la satisfaction des besoins les plus impérieux.

La société a d'ailleurs son fondement dans la famille qui en est l'image en petit, et où chacun concourt au bien général en vaquant à ses occupations particulières. La famille est une réunion d'individus unis par l'affection et les besoins autant que par les liens du sang. C'est un besoin de la nature humaine que l'homme et la femme s'associent par des liens permanents; c'est également un besoin pour leurs enfants de vivre avec eux pour jouir de leur protection. La famille forme ainsi une association où les plus nobles sentiments trouvent à se satisfaire et qui contribue plus que toute autre institution au bonheur du genre humain.

Le mariage, qui est le lien de la famille, devient ainsi le premier lien de la société. Par le mariage l'homme se distingue de la brute. En effet, chez les animaux dont les petits n'ont jamais besoin de leurs parents, il n'y a qu'une union sans durée ; chez ceux qui viennent dans un état qui exige les soins du père et de la mère, il y a une union plus prolongée, mais elle est encore temporaire et cesse avec le besoin des petits. Chez l'homme l'union est durable, et, pour la rendre telle, Dieu a voulu que son enfance fût délicate et qu'elle se prolongeât longtemps; la permanence du mariage a ainsi sa raison naturelle.

— J'ai entendu cependant, dit Honoré, des gens qui voudraient que le mariage fût une espèce de bail à temps. Mais cette idée me révolte. Voudrait-on nous rendre semblables aux bêtes qui

s'unissent pour se quitter et ne plus se reconnaître ? Fi donc ! cela fait monter le rouge à la figure !

— Je te félicite de cette indignation, Honoré, elle fait honneur à tes sentiments. Tranquillise-toi, du reste. Quelques insensés ont bien pu avoir l'idée d'une monstruosité pareille, qui d'ailleurs ne s'est jamais rencontrée même chez les sauvages, mais le dégoût universel en a bientôt fait justice.

— Tant mieux, M. Dupré ; sans doute ces gens-là n'avaient jamais eu une famile.

— Tu as bien raison, Honoré. Car ce n'est pas le besoin seulement qui est le lien de la famille, c'est le sentiment le plus fort, le plus énergique qui existe dans le cœur humain, celui auquel nous devons presque tout ce qui se fait sur la terre, l'amour de nos enfants. Ce sentiment résiste à tous les obstacles qu'on veut lui opposer et les déjoue. Il rend l'homme capable d'endurer les plus grandes fatigues, de supporter les privations les plus pénibles, de s'imposer les travaux les plus rudes ; sans lui, nous ne jouirions pas de la moitié des choses qui s'accomplissent sur la terre. L'homme fait pour ses enfants ce qu'il ne ferait jamais pour lui-même. Eh ! messieurs, nous avons ici le plus remarquable exemple de ce que je vous dis ; le modèle de notre commune, Honoré, vous le savez, est un véritable héros de la famille.

— Oh ! M. Dupré, s'écria Honoré, vous me faites trop d'honneur. Je ne mérite pas tant d'éloges, je ne fais que ce que je dois. Mais, croyez-moi, j'en suis bien récompensé par le bonheur que je goûte au milieu de ma femme et de mes enfants.

— Je le crois, Honoré, car si la tendresse est le plus fort de tous les sentiments, c'est aussi celui qui procure les plus douces jouissances. Pour fournir aux besoins de sa famille, pour élever et établir ses enfants, pour leur assurer une existence, l'homme prend sans se plaindre des peines de toute espèce. Tandis qu'avec les autres hommes il cherche son intérêt, dans le cercle de la famille il ne veut que le bonheur des siens ; la bienveillance et la tendresse brillent au foyer domestique comme un rayon de la félicité future.

CINQUIÈME ENTRETIEN.

LA JOURNÉE D'UN PAUVRE HOMME, OU UN INDIVIDU PROFITANT DU TRAVAIL DE CENT MILLE. — DIVISION DU TRAVAIL.

Les nouvelles qui arrivaient de toutes les parties de la France signalaient les craintes causées par la disette. Le blé augmentait partout avec rapidité : il avait déjà atteint un taux tel, que la vie était devenue difficile même pour les ouvriers occupés qui continuaient à recevoir les mêmes salaires Mais déjà la force des choses avait fait baisser ces salaires dans quelques industries. Plusieurs usines avaient suspendu leurs travaux, et chaque jour on apprenait la fermeture de nouveaux ateliers.

Rien n'était survenu encore à Mirebeau, ni dans les environs, où la récolte avait été un peu moins mauvaise que dans les autres provinces. Les forges avaient conservé jusque-là leur activité; elles se ressentaient du développement que l'industrie des chemins de fer commençait à prendre. Mais il était impossible que le contre-coup de la gène ne s'y fît pas sentir. De leur côté, MM. Lenoir et Dubuisson, propriétaires de la fabrique, qui occupaient plus de quatre cents ouvriers, n'avaient encore manifesté aucune intention d'abaisser les salaires, ni de congédier une partie des ouvriers; mais on craignait qu'ils ne fussent forcés par les circonstances de prendre quelqu'une de ces mesures.

L'inquiétude était donc très-grande dans la commune parmi les ouvriers, plus menacés que les autres. On les entendait sans cesse exprimer leurs craintes, et, dans les groupes qu'ils formaient entre eux, ils agitaient des questions dont, jusque-là, ils s'étaient fort peu préoccupés. M Dupré se mêlait souvent à ces groupes, afin de savoir ce qui s'y disait, d'y donner des avis et de redresser des opinions fausses. Il voyait avec plaisir les réunions du dimanche fréquentées par les ouvriers les plus intelligents, qui s'entretenaient ensuite avec les autres de ce qu'il avait dit à l'école.

Lorsqu'il fut certain de ce résultat, il en conçut un nouveau courage. Les questions qu'il avait déjà traitées et celles que la

suite des idées l'amenait à traiter encore, concordaient avec les circonstances. Il avait même hâte d'arriver à d'autres questions dont l'examen avait maintenant un caractère d'urgence; mais il sentait la nécessité d'inculquer fortement dans les esprits quelques vérités importantes que l'ignorance ou les passions font trop souvent méconnaître. Il continua donc ainsi à la réunion suivante :

— Nous avons vu, mes amis, que nos besoins sont le fondement de la société. Les hommes se réunissent en société pour satisfaire plus aisément ces besoins. Y parviennent-ils ? C'est ce qu'il s'agit d'établir. Or un fait bien constaté semble à lui seul le prouver. Ce fait, c'est la différence dans le nombre des hommes qui vivent sur une même étendue de pays, à l'état sauvage ou dans l'état de société. L'expérience montre en effet que les hommes se multiplient partout où ils peuvent vivre. Eh bien ! dans les pays sauvages on n'a jamais trouvé plus d'un habitant pour deux kilomètres carrés, tant la nourriture est rare.

Dans les pays civilisés, à la faveur de la culture des terres, de l'éducation des bestiaux et des arts de la civilisation, la population peut croître au point qu'il y ait en moyenne plus de 50 habitants par kilomètre carré; c'est-à-dire que la même étendue peut nourrir cent fois plus d'habitants. En France même, il y a en moyenne 69 habitants par kilomètre, et quand elle sera encore mieux cultivée, elle pourra en nourrir aisément le double.

— Et pourquoi ne l'est-elle pas ? s'écria M. Jarland. Si le gouvernement encourageait mieux l'agriculture, elle nourrirait plus d'hommes, et tout le monde serait plus heureux.

— Un instant, M. Jarland, ne confondons pas deux choses aussi distinctes que le gouvernement et la société, qui d'ailleurs ne sont pour rien dans ces affaires ; perdons en outre l'habitude d'accuser les autres, quand il faudrait nous accuser nous-mêmes. Il y a longtemps que les bons agriculteurs ont montré comment il faut cultiver la terre pour lui faire rapporter davantage ; si on ne suit pas leur exemple, c'est qu'il faudrait se donner de la peine, essayer, étudier, afin de savoir ce qui convient à ses terres, et l'on trouve plus commode de faire comme par le passé, sauf à se plaindre si on n'est pas satisfait.

Quoi qu'il en soit de cette petite digression, la multiplication

des hommes dans les pays civilisés prouve que la société leur procure des avantages considérables, puisqu'elle leur rend l'existence plus facile. Par sa réunion avec ses semblables, l'homme obtient en effet des avantages dont ceux qu'il pourrait se procurer sans leur concours ne sont pas même l'ombre.

—Je vous avoue, M. Dupré, dit en ce moment Benoît Roussel, que je ne vois pas quels grands avantages je retire de la société, pendant que je suis dans les bois à abattre mes arbres?

— Tu vas le voir, Benoît. Pourquoi passes-tu tes journées à abattre des arbres?

— Eh! parbleu donc, pour gagner ma vie.

— Bien; mais, sans la société et sans les industries qu'elle fait naître, que ferais-tu de tes arbres? Si le bois que tu abats te fait vivre, c'est qu'il y a des gens qui ont besoin de ce bois, et qu'avec l'argent qu'ils te donnent en payement, tu achètes ce dont tu as besoin. Mais s'il n'y avait pas de société, tu ne trouverais personne pour vendre ton bois. Comment ferais-tu pour vivre?

— Je ferais autre chose. Croyez-vous donc que cela m'embarrasse?

— Tu ne fais pas attention que s'il n'y avait pas de société organisée, tu n'aurais rien à vendre ni à acheter, tu ne pourrais travailler pour personne. Il te faudrait labourer un champ, semer du blé et le récolter, puis quitter ton champ pour moudre ton blé, pétrir ton pain et le faire cuire. Ensuite il faudrait laisser ce travail, un jour pour faire tes habits, un autre jour pour réparer ta maison ou t'en construire une. Mais, pour te faire des habits, tu devrais cultiver du chanvre et récolter de la laine, préparer ce chanvre et cette laine, puis filer l'un ou l'autre et transformer ton fil en étoffe. Que de travaux aussi avant d'obtenir le cuir dont tu pourrais te faire des souliers! Si tu préfères porter des sabots, je ne m'y oppose pas, mais tu as vu les outils de Bastien, et je ne sais pas comment tu pourrais y suppléer avec ton couteau. Que dis-je ? ton couteau, je ne sais pas comment tu en aurais un, à moins de le fabriquer toi-même, et je vois encore moins comment tu en viendrais à bout.

Ce n'est pas tout : tu devrais être à la fois laboureur, forgeron, menuisier, tisserand, tailleur, cordonnier, maçon, potier, que sais-je? ou plutôt tu ne serais rien de tout cela. Tu perdrais le

temps à passer d'une occupation à l'autre; tu n'en aurais pour rien. Ton existence serait comme celle du sauvage; tu n'aurais aucun moment de repos, et tu manquerais de tout.

— Vous pourriez bien avoir raison, dit Benoît.

— Vois par là combien tu profites de la société sans t'en douter. Pendant que tu es dans les bois à abattre les arbres en chantant, sans penser à personne, le laboureur cultive le blé que tu dois manger, le meunier le moud et le boulanger le cuit; le taillandier façonne la cognée sans laquelle tu ne ferais rien; le berger garde les moutons dont on filera la laine qu'Honoré transformera en une étoffe dont Michel fera ta veste. Afin que tu puisses abattre tranquillement tes arbres sans te déranger, le maçon, le menuisier, le serrurier sont à tes ordres, pour faire ce que tu leur demanderas; le potier fabrique ses marmites et ses assiettes pour que tu les trouves prêtes au besoin; l'épicier va chercher, à droite et à gauche, le sel, le poivre, l'huile, le vinaigre qu'il te faut pour assaisonner tes aliments, et que tu iras te procurer chez lui sans dérangement. Tous travaillent afin que tu puisses vaquer librement à l'abatage des arbres au milieu de la forêt.

— C'est pourtant vrai, tout cela, M. Dupré; et dire que je n'y avais jamais songé!

— Il y a bien d'autres choses auxquelles on ne pense pas. Les hommes ne savent pas assez quels services ils retirent les uns des autres, sans cela ils s'aimeraient davantage. Par exemple, vous vous livrez tous à un travail que vous trouvez très-pénible, sans vous douter que vous avez une multitude d'aides qui y concourent et s'évertuent à vous le rendre plus facile.

— Comment donc? firent entendre plusieurs voix.

— Le voici. Vous, par exemple, vous cultivez la terre; mais n'y êtes-vous pas aidés? Est-ce que les mineurs qui tirent le fer de la terre; est-ce que les charrons, les forgerons, les taillandiers qui en fabriquent vos charrues, vos bêches, vos faux et vos faucilles; est-ce que les meuniers qui moulent votre blé n'y concourent pas aussi? Mais, tout en cultivant la terre, vous avez besoin de vous vêtir, de vous chausser, de vous loger, de vous chauffer. Or, pendant que vous êtes dans les champs, ne pensant recevoir d'aide de personne, voilà Vincent qui forge le fer de vos outils; voilà André qui file le coton, et Honoré qui tisse l'étoffe dont

vous vous couvrez; voilà Martial qui, dans sa carrière, extrait la pierre de vos maisons; voilà Benoît qui abat le bois dont d'autres feront votre charrue, le manche de vos outils ou la charpente de vos toits; voilà Bastien Périer qui fait les tombereaux et les charrettes sans lesquels vous seriez bien embarrassés pour rapporter le blé de vos champs ou pour y transporter le fumier. Tous vous aident réellement dans votre travail.

Vous, à votre tour, vous contribuez à produire bien plus d'objets que vous ne pensez; vous faites venir le blé dont les autres se nourrissent, et par là vous contribuez à la production de tout ce qui se fait sur la terre; car, sans vous, chacun devrait renoncer à son état pour faire venir son blé et son vin. On a donc raison de dire que l'agriculture est le premier des états. Mais les autres ne sont pas moins utiles, et tous concourent à l'exercice de professions qui semblent n'avoir aucun rapport avec la leur. Ainsi les tisserands et les tailleurs aident à la construction des maisons en habillant ceux qui les bâtissent; le charpentier et le maçon aident à la fabrication des couteaux et des ciseaux en construisant les maisons et les ateliers où logent et travaillent les couteliers; les savants, les ingénieurs, les architectes nous aident tous en dressant les plans de nos fabriques, de nos moulins, des routes, des ports, des canaux, des ponts; le gouvernement, la police, l'armée, les magistrats, les prêtres, les instituteurs, tous à leur tour nous aident dans nos travaux, en veillant sur nous, en protégeant nos personnes et nos biens, en nous permettant de nous livrer avec sécurité à notre état, en nous donnant l'instruction qui nous rend plus habiles.

Vous le voyez, mes amis, pendant que vous êtes courbés sur votre travail, vous avez partout des coopérateurs inconnus qui se fatiguent pour vous rendre votre tâche plus facile. Ainsi donc, au lieu de nous porter mutuellement envie, aimons-nous les uns les autres, aimons la société dont nous tirons tant de secours.

— Je vous remercie, dit en ce moment Michel Terrien, le tailleur, honnête homme et bon père de famille, mais esprit chagrin; je vous remercie de nous avoir ouvert les yeux, en nous faisant remarquer une infinité de choses auxquelles on ne songe pas. Mais cela n'empêche pas qu'il y ait des hommes qui jouissent de

plus de commodités que les autres et qui reçoivent plus de services qu'ils n'en rendent.

— Eh! que t'importe, Michel, que d'autres aient plus de commodités que toi, si tu en as plus que tu ne pourrais en avoir dans tout autre état de société? Mais, dans ce que tu viens de dire, il y a deux choses bien distinctes : l'une, que certains hommes jouissent de plus de commodités que d'autres ; la deuxième, qu'il y a des hommes qui reçoivent plus de services qu'ils n'en rendent. Commençons par celle-ci, et, pour arriver à la vérité, précisons les faits. De quels hommes veux-tu parler?.

— Des riches, cela va sans dire, M. Dupré.

— Bien, Michel. Mais ne parlons pas d'une manière générale, prenons des exemples. Tu es tailleur, et tu travailles, je crois, pour M. Valcour, pour M. Lenoir, pour M. Dubuisson, qui sont plus riches que toi. Est-ce que tu leur fais des habits pour rien ?

— Non pas, certes. Comment pourrais-je vivre?

— Eh bien ! si tu leur rends service en leur faisant les habits dont ils ont besoin, est-ce qu'ils ne te rendent pas service à leur tour en te faisant travailler, et en te donnant pour ton travail l'argent avec lequel tu pourvois à tes besoins? Est-ce que les riches dont tu parles se procurent quelque chose pour rien ? Ne leur fait on pas payer ce qu'on leur vend et ce qu'on fait pour eux? Tu le vois donc, Michel, service pour service, rien ne se fait pour rien. Il faut tout payer d'une manière quelconque, avec du travail ou avec de l'argent.

— Oui, M. Dupré. Mais je donne aux riches mon travail qui me coûte beaucoup, et ils me donnent de l'argent qui ne leur coûte guère.

— Que t'importe encore, Michel, si l'argent que tu reçois équivaut à ton travail? Pourquoi toujours être jaloux? Eh bien! je dis que cet argent équivaut à ton travail, car s'il valait plus, tu ne travaillerais pas pour eux à ces conditions, et s'il valait moins, ces messieurs feraient faire leurs habits ailleurs. Tu ne fais sans doute pas payer la façon de tes habits moins cher à M. Valcour ou à M. Lenoir qu'à Léonard ou à Honoré; il est même probable que tu la fais payer plus cher parce qu'elle est

plus soignée. Ainsi, je te le répète, Michel, service pour service : il ne peut pas en être autrement.

— Mais, M. Dupré, la société rend bien plus de services aux riches qu'à moi. Ils peuvent se procurer tout ce qu'ils veulent, ils ont une foule de domestiques pour les servir.

— Michel, tu ne t'aperçois pas que tu répètes toujours la même chose. Si les riches se procurent tout ce qu'ils veulent, ils rendent service à ceux à qui ils achètent. S'ils ont beaucoup de domestiques, ces domestiques ne les servent pas pour rien. Si tout le monde s'empresse pour eux, c'est qu'on y trouve intérêt; mais c'est toujours service pour service. Tu trouves les riches bien heureux d'avoir tant de gens à leurs ordres ; mais as-tu compté quelquefois combien de gens tu as à ton service ?

— Vous savez bien, M. Dupré, que nous n'avons pas de domestiques ; nous faisons tout nous-mêmes à la maison.

— Que penserais-tu donc, si je te disais que tu as une armée entière de serviteurs, que ce matin même tu as joui des services de plus de vingt mille personnes ?

— Je dirais que vous plaisantez, et que vous voulez vous moquer de moi.

— Je ne plaisante pas, mon ami ; ce que je dis est très-sérieux, tu vas voir. Dis-moi d'abord, qu'as-tu fait ce matin ? Ce n'est pas par indiscrétion que je le demande, mais pour ne pas me tromper.

— Eh bien ! M. Dupré, si vous voulez le savoir, après mon lever, j'ai achevé votre redingote que je n'avais pas pu terminer hier. J'ai ensuite cloué des planches dans le cellier et réparé le grillage de la porte du jardin afin d'empêcher les poules d'aller y faire du dégât ; puis j'ai fait réciter à mon garçon ses leçons de la semaine. Après cela nous avons déjeuné, je me suis rasé et habillé, je suis venu à l'église, et me voilà.

— Très-bien, Michel ; il y a de bonnes choses dans ce que tu me dis. Cependant tu as eu tort de travailler à ma redingote aujourd'hui dimanche ; on a pu le remarquer, comme je l'ai aperçu moi-même en allant voir l'enfant de Benoît ; or, c'est d'un mauvais exemple. Il faut suivre le précepte de l'Eglise qui a très-bien su ce qui convient à l'homme ; car l'expérience a prouvé qu'un jour de repos sur sept lui est absolument nécessaire. Quand il travaille le dimanche, souvent il ne fait rien le lundi.

— Vous savez que ce n'est pas le cas chez moi, M. Dupré.

— Je le sais, mon ami ; mais n'oublions jamais de donner le bon exemple. Du reste, tu as bien employé ta matinée : je te félicite de tes soins de prévoyance et de ton habitude de faire réciter à ton garçon ses leçons de la semaine. Mais continuons.

D'abord en te levant tu t'es habillé, et plus tard tu as complété ta toilette pour venir à l'église. Pour t'habiller, tu as mis des bas, une chemise, un pantalon, des bretelles, une cravate, un gilet, une redingote, des souliers, un chapeau. Tu as confectionné, il est vrai, quelques pièces de ce vêtement, mais non pas l'étoffe dont elles sont faites. Or, pour que toutes les parties de ton habillement soient à ta disposition, quelle énorme quantité de travail et que de personnes s'y sont employées! Le coton de tes bas vient des Etats-Unis ; il a fallu des planteurs pour le cultiver, le récolter, le nettoyer, puis des hommes pour le conduire au port et le charger, et des matelots pour conduire le vaisseau en Europe. En France il a fallu l'amener à la filature, le filer et en faire des bas ; pour chacune de ces opérations il a fallu des bâtiments, des métiers, un vaisseau, des outils, qui tous ont exigé les travaux d'un nombre considérable de personnes.

Le chanvre qui a servi à ta chemise a été récolté dans un champ qu'il a fallu cultiver, ensemencer ; on a dû l'arracher, le faire rouir, le teiller, le filer, le tisser. Pense à toutes les personnes qui s'y sont employées avant que tu puisses mettre ta chemise. Le drap de ton pantalon, celui de ton gilet, de ta redingote viennent certainement aussi de trois fabriques différentes. Avant d'être convertie en vêtements, la laine de ces draps a dû passer par une infinité de métiers de la construction la plus ingénieuse, et qui ont exigé le concours d'une multitude de bras ; elle a été coupée sur le dos des moutons, lavée, cardée, filée, tissée, foulée, teinte, transportée, je ne sais combien de fois, de la ferme au marchand, du marchand à la filature, de la filature au drapier. Pour la teindre, on a été chercher de l'indigo dans l'Inde, et pour cela il a fallu un nouveau vaisseau, des matelots, et encore je ne sais combien de bras pour charger, décharger et transporter. Ta cravate seule n'a pas employé moins de monde. Elle a été fabriquée à Lyon, mais la soie en vient de l'Ardèche ou du Gard, peut-être du Piémont ; on a dû élever des vers à soie, cultiver des mûriers, en cueillir la

feuille, pour la donner aux vers. Puis il a fallu dévider les cocons, mouliner, décreuser la soie, la tisser, la teindre avec des couleurs dont chacune a exigé une fabrication spéciale.

Le cuir de tes souliers, de tes bretelles et de ton chapeau, vient de différentes espèces d'animaux, qui tous paissaient dans des contrées fort éloignées les unes des autres, quelques-uns peut-être au Brésil, d'où nous tirons une grande quantité de peaux. Que de bras occupés dans chaque lieu pour tanner, corroyer, mégisser, teindre le cuir, pour préparer le tan, la chaux, l'acide, la couleur, qui ont mis ce cuir et ces peaux en état de servir! Et que dire de tous ceux qui ont confectionné les accessoires de ces vêtements, le bois, le fer, le cuivre, la corne, la nacre, de ceux qui ont construit les ateliers où l'on s'est livré à ces travaux, les outils et les métiers qui ont servi à élaborer les matières, les vaisseaux et les voitures qui les ont transportées d'un lieu à l'autre? Et parmi ces milliers de bras, je n'ai encore indiqué que ceux qui ont coopéré à ton habillement.

En te levant, tu t'es trouvé abrité contre le froid de la matinée dans une maison que tu n'as pas faite. Elle a exigé des maçons, des charpentiers, des menuisiers, des serruriers, des peintres; pour la construire, on a employé de la pierre, du bois, du fer, du verre, de la chaux, du plâtre, de la tuile, de la brique. La pierre a été extraite de la carrière, chargée, transportée et taillée. Le bois a dû être abattu dans la forêt, équarri, scié, raboté. Le fer a été extrait de la mine, transporté à la forge, broyé, lavé, fondu, puis converti en barres, en gonds, en verrous, en serrures, en clefs, en charnières. La terre a été tamisée, pétrie, façonnée en tuiles, en briques, en carreaux. Pour faire le verre, la chaux, le plâtre, il a fallu encore je ne sais combien de préparations et d'ouvriers différents.

Ajoute que tu t'es lavé les mains avec du savon qui vient de Marseille, et qui a été fabriqué avec de l'alcali et des matières grasses recueillies en divers lieux. Tu t'es rasé avec un rasoir fabriqué à Langres, et devant un miroir coulé à Saint-Gobain et monté à Paris. Tu as brossé tes habits avec une brosse dans laquelle entrent du crin, du fil, du bois, de la colle forte. Une seule des épingles que tu as employées, avant d'arriver dans tes mains,

a passé par plus de cent autres depuis qu'elle est sortie de la carrière sous forme de minerai.

Pour les différentes occupations auxquelles tu t'es livré dans la matinée, tu t'es servi de fil, d'un dé, de ciseaux, d'aiguilles, puis d'un marteau, de bois, de clous, de fil de fer. Chacun de ces objets a été fabriqué dans un atelier spécial, et a passé par des centaines de mains, qui toutes ont été occupées pour te les préparer. Car ton dé, tes ciseaux, ton aiguille, ton marteau, tes clous, ton fil de fer, viennent tous de pays différents. Tes ciseaux ont été fabriqués à Châtellerault, tes aiguilles à l'Aigle, ton marteau dans les Ardennes, tes clous et ton fil de fer, je ne sais où. Et partout il a fallu extraire le fer de la mine, le bocarder, le laver, le fondre, l'affiner, le marteler, l'étirer, le laminer. Calcule, si tu peux, combien d'ouvriers s'y sont employés. Pour moi, je recule devant l'entreprise.

— Oh ! M. Dupré, j'y renonce bien davantage.

— Tu as fait réciter ensuite ton fils. Mais sais-tu combien de mains ont dû être occupées pour faire son livre ? Il y entre du papier, de l'encre, du carton, de la toile, du fil, de la colle. Pour fabriquer ce papier on a ramassé des chiffons provenant de vieux linge qui avait été le produit d'une infinité de bras. Ces chiffons ont été expédiés à Angoulême, en Auvergne ou dans les Vosges, puis blanchis, broyés, réduits en une pâte qu'on a transformée en feuilles de papier à l'aide d'une longue série d'opérations et d'une machine d'une complication extrême. Pour imprimer ce papier, il a fallu graver des caractères, les fondre, les assembler, les couvrir d'encre, les soumettre à la presse, puis réunir ces feuilles de papier, les plier, les coudre, les cartonner, les expédier. L'encre, le carton, ont été aussi le résultat d'une suite de manipulations successives.

Parlerai-je de ton déjeuner, dont le hasard m'a rendu témoin quand je t'ai dit bonjour en revenant de faire mes visites? Il était bien simple, quoique ce fût dimanche : du lait pour tes enfants, avec un peu de café pour ta femme, un morceau de salé pour toi, et du pain pour tous. Et cependant compte que de personnes ont été employées pour ce repas frugal ! On a labouré, fumé, ensemencé un champ; on a engrangé, battu, vanné le blé, on l'a

porté au moulin, et le boulanger en a fait du pain. Le café de ta femme est venu de la Martinique ou de Bourbon, à travers les mers. Le sucre qu'elle y a mis a été extrait de la canne à sucre récoltée dans les Antilles, transporté en France, raffiné à Bordeaux ou à Orléans, et amené ici. Le sel qui a servi à préparer ton salé a été recueilli sur les bords de l'Océan, et extrait de l'eau de la mer; le poivre qui le parfumait a été récolté à plusieurs milliers de lieues, dans les îles de la mer des Indes, et apporté en France en faisant la moitié du tour de la terre.

Tu as arrosé ce modeste repas d'un verre de vin pour lequel il a fallu planter la vigne, la tailler, la biner, l'épamprer, cueillir le raisin, le presser, faire fermenter le moût, tirer et soutirer le vin. Ta bouteille venait de Rive-de-Gier, ton verre d'une autre verrerie; tes assiettes et tes tasses ont été fabriquées à Montereau. Tu as employé un couteau, une fourchette, des cuillers, tous confectionnés par des ouvriers différents, et de même pour les ustensiles qui ont servi à préparer tes aliments.

Pense maintenant à ce qu'il a fallu de travaux pour mettre toutes ces commodités à ta portée. Le vaisseau qui a amené ton coton n'est pas le même que celui qui a transporté le cuir de tes souliers, ni l'indigo de ton vêtement, ni les autres matières colorantes; celui qui a amené ton sucre n'est pas celui qui a été chercher ton poivre. Et pour chacun de ces vaisseaux on a dû abattre des arbres dans les forêts des Cévennes ou des Vosges, les scier, les raboter, les courber en forme de membrures, réunir ensuite ces pièces de bois, les clouer, les cheviller, les calfeutrer; puis il a fallu enduire le vaisseau avec le goudron des Landes, le doubler avec le cuivre des mines de Cornouailles, le mâter avec des sapins descendus de la Norwége, le couvrir d'une voilure et le garnir de cordages faits avec le chanvre expédié de Riga et récolté dans les immenses plaines de la Russie. Des milliers d'hommes ont é employés à extraire, préparer, façonner, rassembler, transporte tous ces matériaux avant qu'un seul de ces vaisseaux pût êtr mis à flot et expédié au delà des mers.

Enfin, pour faire voyager toutes ces commodités, pour transporter les matières du lieu d'extraction aux divers lieux de fabrication, de ceux-ci aux lieux de vente, et enfin chez toi, il a fallu établir des milliers de lieues de routes, auxquelles ont travaillé

des centaines de milliers d'ouvriers ; on a dû creuser des ports, des canaux, construire des digues, des chaussées, des ponts. On a aplani, nivelé le sol, comblé les vallées, abaissé ou percé les montagnes; on a joint les rives des fleuves; on a couvert les chemins de bandes de fer ; on a employé l'eau, le vent, les animaux, la vapeur; et pour arriver à ce résultat, pendant des années, pendant des siècles, des savants ont réfléchi, médité; ils ont passé des nuits entières à combiner les moyens de te procurer aux moindres frais possibles tout ce dont tu pourrais avoir besoin. Ce ne sont pas seulement tes voisins, tes amis, tes frères qui ont ainsi travaillé pour toi; ce sont des milliers d'individus qui sont morts depuis bien des années ou qui vivent à des centaines, à des milliers de lieues de distance, que tu ne connais pas et qui ne te connaîtront jamais.

Avais-je raison, Michel, quand je disais qu'une armée de serviteurs avait travaillé pour mettre à ta disposition les choses dont tu t'es servi ce matin? Ce n'est pas vingt mille ni cent mille hommes que j'aurais dû dire; c'est plusieurs millions.

— Vous m'effrayez, M. Dupré, en me faisant voir à combien de gens je suis redevable. Je n'aurais jamais cru qu'un pauvre artisan comme moi retirât tant de services de la société. Moi qui étais porté à croire que les hommes ne faisaient rien pour moi, je vois maintenant combien j'avais tort.

— C'est bien, mon ami, de reconnaître ainsi son erreur; mais je ne te fais pas un reproche de l'avoir conservée si longtemps; tu es comme beaucoup d'autres. Cela tient à ce que cette organisation, en apparence si compliquée de la société, fonctionne avec tant d'aisance et de régularité, qu'on ne s'aperçoit pas de la multitude de rouages qu'elle met en mouvement. Crois-tu maintenant qu'il fût facile de la remplacer par quelque autre organisation conçue d'après je ne sais quelles idées?

— J'en doute; mais j'y avais si peu réfléchi que j'en suis tout étourdi. Comment peut-il se faire que tant d'individus travaillent pour un seul homme?

— Cela tient à un principe bien simple, qu'on appelle la *division du travail*. Ce principe, dont vous apprécierez de mieux en mieux les conséquences en avançant, consiste en ce que chacun, au lieu de se livrer à plusieurs travaux, n'en fait qu'un seul.

Vous savez déjà que votre vie serait des plus misérables, si chacun devait faire venir son blé, son vin, faire ses vêtements, sa chaussure, construire son habitation, fabriquer ses ustensiles.

La réunion des hommes en société permet d'éviter les pertes de temps qui résulteraient du passage continuel d'un travail à un autre. L'un fait venir le blé, un autre le moud, le boulanger le cuit ; le maçon ne construit que des maisons, le cordonnier ne fait que des souliers, et le tailleur des habits. De cette manière chacun a de toutes choses en plus grande abondance, et il les a de meilleure qualité. Plus les relations des hommes deviennent fréquentes et leurs moyens d'échange faciles, plus le travail se divise. Ici, à Mirebeau, vous faites tous beaucoup de choses qui sont faites à la ville par des personnes différentes Toi, Michel, tu fais toi-même les pantalons, les habits, les gilets : dans les grandes villes, il y a des hommes qui font les habits, d'autres les pantalons, puis il y a des giletières, et même des femmes qui ne font que des boutonnières.

C'est surtout dans les ateliers et les fabriques que la division du travail a été poussée le plus loin. Là, chaque ouvrier ne se livre qu'à une seule des opérations nécessaires à la production d'un objet Je vous en indiquerai un seul exemple, qu'on a cité bien des fois : c'est celui des épingles, dont on peut avoir aujourd'hui une centaine pour deux sous. Eh bien ! chacune de ces épingles passe par quinze ou vingt mains différentes, et encore je ne parle pas de tout ce qu'il a fallu d'opérations pour préparer le laiton dont on les fait. C'est un ouvrier qui coupe le fil de laiton de la longueur voulue, un second qui fait la pointe, un troisième qui coupe la tête, un quatrième qui l'enroule, puis d'autres qui enfilent cette tête, qui la rivent, qui blanchissent l'épingle, qui préparent le papier, qui y enfilent les épingles, sans compter bien d'autres opérations que je passe sous silence. Un ouvrier travaillant seul ne parviendrait peut-être pas à faire 20 épingles dans sa journée, tandis que dix hommes travaillant ensemble en font aisément 48,000 par jour, ce qui fait 14,400,000 par année et 1,440,000 pour chacun. En supposant que chaque ménagère use 100 épingles par an, chaque ouvrier aura rendu service à plus de 14,000 familles par an.

Dans tous les ateliers vous trouverez des exemples analogues :

pas un objet qui ne passe par plusieurs mains. Chaque ouvrier, ne faisant qu'une seule chose, la fait beaucoup mieux et en fait beaucoup plus dans le même temps. C'est ainsi qu'on parvient à mettre à la portée du plus pauvre une foule de commodités que les riches seuls pouvaient se procurer autrefois.

Hors des ateliers nous trouvons aussi des exemples non moins frappants des avantages qu'offre la division ou la spécialité du travail. Voilà, par exemple, un vaisseau qui va chercher du sucre à la Guadeloupe; ce vaisseau est du port de 500 tonneaux, c'est-à-dire qu'il peut porter un chargement de 500 tonnes ou 500,000 kilogr. de sucre, et un équipage de 25 hommes suffit pour le manœuvrer. Si nous supposons que chaque famille achète à la fois un pain de sucre de 5 kilogr., ce qui est beaucoup, à cause de ceux qui achètent en détail, et si nous admettons cinq personnes par ménage, voilà chaque matelot qui, dans un voyage, contribue à procurer des jouissances à cinq cent mille personnes au moins.

— C'est prodigieux! dirent à la fois plusieurs assistants.

— Oui, mes amis, c'est prodigieux, et cependant c'est bien simple. Chacun a à son service des milliers d'individus, parce qu'à son tour il rend service à des milliers de personnes. Ceux de qui il reçoit des services ne sont pas toujours ceux à qui il en rend : les uns sont peut-être morts depuis longtemps, et les autres encore à naître; mais toujours on lui paye ses services, ce qui est une manière de lui en rendre, et, à son tour, il rémunère par du travail ou de l'argent ceux qu'il reçoit. Au total, chacun y gagne, parce qu'il obtient de cette manière, en un jour, plus de jouissances qu'il ne pourrait en produire à lui seul en un an. Bénissons donc la société, dont la merveilleuse organisation procure ainsi tant de commodités au moins heureux d'entre nous.

SIXIÈME ENTRETIEN.

LA SOCIÉTÉ ET LES AVANTAGES QU'ELLE PROCURE AUX HOMMES.

L'année 1847 commença sous de fâcheux auspices à Mirebeau; le prix du blé croissait avec une rapidité effrayante. Une grande fermentation régnait dans les esprits; on n'entendait que des plaintes au sujet des accapareurs qui empêchaient, disait on, le blé d'arriver sur le marché, et qui achetaient tout celui qui s'y présentait, pour le vendre ensuite à un taux exorbitant. L'agitation augmentait à chaque marché et faisait craindre pour la liberté des transactions. Déjà, avons-nous dit, des désordres graves avaient éclaté dans plusieurs provinces, et l'on commençait à craindre pour la tranquillité de la ville voisine.

En même temps ce qu'on devait le plus redouter arrivait. La cherté du blé forçant à dépenser en pain une partie de l'argent employé précédemment à d'autres consommations, celles-ci avaient diminué. Les détaillants ne vendant plus cessaient de s'approvisionner en fabrique. Les fabricants voyaient donc leurs magasins encombrés et ils ne faisaient plus de rentrées de fonds. Ceux qui n'avaient pas assez de capitaux pour payer leurs ouvriers jusqu'au moment où ils pourraient écouler leurs marchandises, étaient obligés de fermer leurs ateliers. C'est ce qui arriva aussi à Mirebeau. Les propriétaires des forges furent contraints les premiers à cette nécessité; après avoir persisté tant qu'ils purent, ils éteignirent leurs fourneaux le 31 décembre, et conservèrent seulement un ou deux feux d'affinerie pour occuper quelques-uns de leurs ouvriers les plus nécessiteux.

Cette mesure, quoique prévue depuis longtemps, jeta la consternation dans la vallée. Avec les ouvriers des forges, elle frappait les bûcherons, les charbonniers, ceux qui tiraient le minerai ou qui le transportaient. Enfin elle présageait un événement bien plus redoutable, la suspension des travaux de la fabrique.

L'année commença donc assez tristement. Bien des gens se

laissaient aller à de tristes pressentiments, et M. Jarland, qui aimait à donner cours à sa mauvaise humeur, triomphait presque d'un événement qui donnait raison à ses sinistres prédictions. Quelques-uns exhalaient à haute voix leur mécontentement et se répandaient en invectives contre les maîtres qui exploitaient sans pitié leurs ouvriers, les employant quand ils avaient besoin de leurs bras, les congédiant quand ils n'en avaient plus que faire Vincent Dornier, le forgeron, naturellement violent, se montrait en ce moment le plus exalté ; il prit le premier la parole le dimanche suivant.

— Eh bien ! M. Dupré, s'écria Vincent, que dites-vous des avantages de la société pour de pauvres ouvriers comme nous ? Ils sont jolis, ces avantages, et nous devons en être bien reconnaissants, vraiment ! Sur la foi des maîtres qui ont besoin d'ouvriers, nous prenons un état, nous venons nous fixer dans un lieu, croyant y avoir toujours de l'ouvrage, et aussitôt qu'ils ne peuvent plus gagner assez sur nous, ils nous envoient promener, sans s'inquiéter de ce que nous deviendrons. En voilà de la justice ! C'est une indignité ; il faut que ça finisse, et si tous les ouvriers étaient comme moi, ça ne durerait pas longtemps. Car, si nous avons besoin de travailler, les maîtres ont aussi besoin de nous, et l'on peut leur apprendre à ne pas se jouer de la vie des pauvres gens. Je vous le répète, il faut que ça finisse, et le plus tôt sera le mieux. —

Vincent s'était monté la tête évidemment avant de parler, et, à mesure qu'il parlait, elle se montait davantage. Quand il eut fini, M. Dupré lui dit avec calme :

— Je désire comme toi, Vincent, que cela finisse, et nous le désirons tous, car la position actuelle n'est heureuse pour personne. Je doute seulement que la violence soit le meilleur moyen d'y mettre fin. Mais tu es intelligent, tu comprends les bonnes raisons ; écoute-moi donc et réponds-moi avec sang-froid. Quand tu as pris ton état, t'a-t-on fait quelque promesse ?

— Non, M. Dupré.

— Tu l'as choisi parce que tu as vu d'autres ouvriers qui y gagnaient de bons salaires ; comme tu as de bons bras et que tu es un gaillard vigoureux, tu as pensé que tu pourrais faire comme eux. Mais t'a-t-on promis que tu aurais toujours du

travail? Et lorsque tu es allé en demander à la forge, M. Blondeau s'est-il engagé à t'occuper constamment?

— Pour dire la vérité, M. Dupré, on ne me l'a jamais promis.

— Eh bien! de quoi te plains-tu, puisque personne n'a manqué à sa parole envers toi?

— Mais, M. Dupré, lorsqu'on n'a que son travail pour vivre, il est bien dur d'en être privé.

— J'en conviens, mon ami; mais ce n'est pas une raison pour être injuste envers les autres. Quand tu as demandé de l'ouvrage à M. Blondeau, t'a-t-il rendu service en t'en donnant?

— Oui, mais il ne l'a pas fait pour m'obliger, croyez-le bien; il avait besoin d'ouvriers, et il m'a pris comme un autre.

— Il ne s'agit pas de savoir si M. Blondeau a voulu t'obliger en te donnant du travail. T'a-t-il rendu service, oui ou non?

— Eh bien! oui.

— De ton côté, avais-tu le désir de l'obliger en allant chez lui? Pas davantage. Tu avais besoin de travail, et tu lui en as demandé. Il avait besoin d'ouvriers, et il t'a pris. Tu as travaillé pour lui, il t'a payé; de quoi te plains-tu?

— Ce raisonnement est juste, M. Dupré. Mais savez-vous qu'un pareil système est une chose affreuse? Alors la société est un repaire d'égoïstes, et il vaudrait mieux aller vivre au fond des bois.

— Tu aurais tort, Vincent; tu y trouverais la société, parce qu'elle est partout sur la terre. Seulement, en rompant avec elle, tu aurais renoncé aux avantages qu'elle peut t'offrir.

— Mais, M. le docteur, dit M. Vieulin qui sentait le besoin de montrer ce qu'il croyait sa supériorité en faisant des objections, vous ne pouvez nier que la société n'ait aussi des inconvénients.

— Je n'ai jamais dit le contraire, M. Vieulin. La société est mélangée de bien et de mal, comme toutes les choses humaines. Elle est composée d'hommes qui ont leurs défauts, les riches comme les pauvres, les ouvriers comme les maîtres; elle ne peut donc pas être parfaite elle-même. Les hommes ayant des passions, la société doit naturellement en souffrir. Cependant, comme il importe de se faire une idée exacte des choses, pourriez-vous préciser les inconvénients que vous trouvez à la société?

— Cela me sera bien facile. D'abord, la société, en mettant les hommes en contact, donne naissance à des crimes qui, sans

cela, ne se commettraient pas. Ainsi, sans la société, il n'y aurait ni fripons ni usuriers, il n'y aurait ni vols ni assassinats.

— C'est incontestable, M. Vieulin, on ne peut pas nuire aux voisins qu'on n'a pas, et là où il n'y a rien à prendre, on ne peut pas voler. C'est vrai comme l'histoire de M. de la Palisse. — Cette allusion à la chanson fit sourire l'auditoire, et M. Vieulin vit qu'il avait dit une sottise. M. Dupré reprit aussitôt :

— Malheureusement cet état d'isolement dans lequel il n'y aurait rien à prendre et personne à froisser n'a jamais existé, et vous ne pourriez le concevoir que dans le cas d'un homme jeté par accident dans une île déserte, comme Robinson. Hors de là, les hommes ne vivent jamais entièrement séparés de leurs semblables. Supposez-les aussi sauvages que vous voudrez, ils se réunissent toujours en hordes, en tribus. Dans cet état, la difficulté de trouver des aliments en quantité suffisante les force de se répandre en petit nombre sur un territoire très-étendu. Les points de contact sont donc très-rares entre les familles, et cependant les passions humaines se montrent là comme ailleurs. Que dis-je? c'est à l'état sauvage qu'elles apparaissent dans toute leur violence. Ne savons-nous pas que l'homme y est cruel et féroce, au point de dévorer son semblable, et que là aussi il se commet des larcins, avec cette différence que le plus fort tue le plus faible pour s'emparer de sa dépouille?

Dans cet état, nommé avec raison l'état de barbarie, les passions revêtent le caractère le plus hideux ; les penchants sont abjects, les habitudes grossières, la malpropreté repoussante. Les sentiments mêmes de la nature sont pervertis : souvent le père fait périr l'enfant qu'il ne sait comment nourrir; le fils donne la mort à son père vieux et infirme, et s'en débarrasse comme d'une bouche inutile. Est-ce là l'état d'innocence que vous prétendez opposer à la corruption de la société?

— Mais, M. le docteur, je n'ai pas entendu faire l'éloge de l'état sauvage ; j'ai seulement voulu dire que la société rend les crimes plus fréquents en en multipliant les occasions.

— Pardon, M. Vieulin, ce n'est pas tout à fait ce que vous aviez dit d'abord. Mais voyons si ce que vous dites maintenant est exact. A mesure que les hommes se multiplient, leurs rapports augmentent, et, les commodités devenant plus nombreuses, les

tentations doivent être plus fréquentes. Il pourra donc se commettre plus de vols et de larcins ; mais ne peut-il pas arriver que le nombre des objets volés soit proportionnellement bien moindre que dans l'état de barbarie ? Pour moi, je n'en doute pas.

J'ajoute que dans une société civilisée comme la nôtre, le vol est un acte que la vigilance des magistrats force à entourer de toutes sortes de ruses et de précautions ; dans l'état de barbarie, c'est le vol à force ouverte, le pillage à main armée. Quant à l'assassinat, vous savez bien qu'il est rendu de plus en plus rare par la vigilance de la société. Si, dans ses perfectionnements successifs, elle ne supprime pas les passions, parce qu'elle ne peut pas changer le cœur humain, du moins elle en réprime les effets par l'appui tutélaire qu'elle donne à tous ses membres.

— Oh ! M. Dupré, s'écria Léonard, vous ne pouvez pas dire que la société protége également tous ses membres. S'il en était ainsi, elle ne donnerait pas toujours raison au fort contre le faible, au riche contre le pauvre, à l'oppresseur contre l'opprimé.

— Sais-tu, Léonard, que voilà des mots bien sonores, le fort et le faible, le puissant et le pauvre, l'oppresseur et l'opprimé ? Mais, quand tu accuses la société de ces injustices, es-tu bien sûr de ne pas répéter des phrases toutes faites ? Voyons donc si elle protége les uns plus que les autres, ou si elle accorde des avantages aux riches au détriment des pauvres. Pourquoi les hommes se réunissent-ils en société ? Pour deux motifs principaux : assurer la défense de leurs droits et augmenter leurs jouissances.

Les droits fondamentaux de l'homme sont ses droits à la conservation de sa vie, de sa liberté, de ses biens. Or, la société ne veille-t-elle pas sur les droits de tous ses membres, sans faire acception de personnes ? Ne s'arme-t-elle pas de toute sa puissance pour défendre l'opprimé et punir l'oppresseur, quel qu'il soit ? Mais, puisque tu emploies ces mots, Léonard, ne t'y trompe pas au moins. L'opprimé n'est pas toujours un faible et un pauvre, comme tu crois, ni l'oppresseur un riche et un puissant : l'oppresseur est tout homme qui usurpe sur la personne ou les biens d'un de ses semblables un droit qu'il n'a pas. A cet égard, le riche est souvent l'opprimé et le pauvre l'oppresseur. Voudrais-tu donc que le pauvre eût toujours raison en justice, parce qu'il est faible et pauvre, et que le riche fût toujours condamné uni-

quement parce qu'il est riche ? A ce compte, il vaudrait mieux dire tout de suite que la richesse, à laquelle nous aspirons tous, devient un crime aussitôt qu'on y est parvenu.

— Mais, M. Dupré, ce n'est pas ce que j'ai voulu dire.

— Je le sais, Léonard ; mais c'est ce qui est au fond des paroles que tu répètes imprudemment. Ah! si tu disais seulement que la société accorde une protection plus étendue aux riches, parce qu'ils ont plus de biens à défendre, je répondrais que c'est vrai. Mais le peu que le pauvre possède est protégé aussi efficacement que les biens du riche. Or celui-ci paye pour cette protection en raison de l'étendue de ses biens ; c'est ce que nous verrons plus en détail dans un autre moment.

Le second motif pour lequel les hommes se réunissent en société est le désir d'augmenter leurs jouissances. Mais la société est-elle donc organisée de manière qu'elle augmente les jouissances des uns aux dépens de celles que les autres auraient sans elle ? Si quelqu'un avait la folie de le prétendre, il suffirait de lui faire comparer l'état du pauvre le plus dénué dans nos pays civilisés avec le dénûment de l'homme vivant en dehors de la société. Quel tableau les voyageurs nous ont-ils tracé des peuplades qui vivent encore à l'état sauvage dans quelques îles de l'Océanie ? Pour abri, une hutte grossière en feuillage, qui laisse passer le vent et la pluie, et où les âges et les sexes sont confondus sans pudeur ; dans cette hutte, des feuilles ou de la mousse pour coucher, et tout au plus une natte pour couverture. Pour vêtement, une peau d'animal ou quelques misérables lambeaux d'une étoffe grossière fabriquée avec des filaments péniblement entrelacés ; pour meubles, rien ; pour ustensiles, un arc et des flèches, une ligne et un hameçon ; une coquille pour couteau, un caillou aiguisé pour hache, l'enveloppe d'un fruit pour vase, des arêtes de poisson pour aiguilles, quelquefois un tronc d'arbre pour canot ; puis une nourriture précaire, dépendant du succès de la chasse ou de la pêche, et incertaine comme le temps de chaque jour. Voilà le prétendu bien-être dont la société aurait dépouillé l'homme au profit de quelques privilégiés de la fortune ? Est-ce là ce que tu regretterais ?

— Non, M. Dupré, répondit Léonard. Il serait insensé de regretter l'état sauvage, malgré la liberté dont on y jouit.

— Et quelle liberté, Léonard? Celle de mourir de faim, quand la pêche a été mauvaise et la chasse infructueuse, sans que personne vienne vous aider à attendre une meilleure chance ou un temps plus faverable; celle d'être dépouillé par un plus fort sans qu'aucun bras se lève pour vous défendre; celle d'errer dans de vastes solitudes où l'on ne rencontre pas un regard ami, où les seuls pas d'homme qu'on aperçoive sont ceux d'un concurrent à l'affût du même gibier. Cette liberté n'est qu'un affreux esclavage; car dans cet état l'homme est l'esclave des saisons et de toutes les forces de la nature, sa vie est chaque jour à la merci du hasard. Est-ce là aussi la liberté chérie que tu regrettes? Pour moi, je préfère la soumission à des lois que je connais, et qui sont toujours tutélaires pour l'homme qui les respecte.

— Je pense comme vous, M. Dupré; mais cela n'empêche pas que dans la société il n'y ait beaucoup plus d'avantages pour le riche que pour le pauvre. Hors de la société du moins tous les hommes seraient égaux.

— Tu le crois, Léonard. De ce que les hommes naîtraient dans l'état de barbarie, tu crois qu'ils seraient également forts, également adroits, intelligents et habiles. Est-ce donc la société qui fait les gens robustes ou faibles, actifs ou paresseux, intelligents ou bornés, maladroits ou habiles, prudents ou imprévoyants? Est-ce la société qui donne la santé aux uns et envoie les maladies aux autres? Reconnais donc que l'inégalité est dans la nature et qu'elle n'est pas un résultat de la société.

Sais-tu ce que celle-ci fait au contraire? Elle égalise chaque jour les avantages dont les hommes jouissent dans son sein, et affaiblit les conséquences les plus fâcheuses de l'inégalité naturelle. Elle ne laisse subsister qu'une seule inégalité, celle des talents qu'on apporte en naissant, et dont nous recueillons tous le fruit plus encore que ceux à qui Dieu les a départis.

— Mais, M. Dupré, si, dans l'état de nature, les hommes ne sont pas égaux par les dons du corps ou par ceux de l'esprit, ils ont du moins un droit égal aux productions de la nature.

— Oui, c'est vrai, ils ont droit aux herbes dont la terre se couvre spontanément, mais non au blé, qui nulle part ne croît sans culture; aux fruits âpres et sauvages que donnent des arbres venus d'eux-mêmes, mais non aux fruits savoureux que

portent nos espèces perfectionnées ; au poisson et au gibier qu'ils peuvent saisir ou surprendre, mais non au bétail que l'homme n'a sous sa main que dans l'état d'appropriation de la terre. Voilà à quoi se réduisent ces fameux droits de l'homme sur les productions de la terre, ces droits primitifs de cueillette et de pâture, de chasse et de pêche, dont on parle tant. Ah ! j'oubliais, il y a encore le droit de se vêtir des feuilles des arbres ou de la dépouille des animaux qu'on a pu tuer, et celui de s'abriter sous des branchages, ou dans les cavernes dont on peut s'emparer le premier. Voilà à quoi se borne ce droit primitif sur tout ce que la nature produit. Il aboutit au dénûment le plus absolu, à une misère dont nous n'avons pas l'idée dans nos pays civilisés.

Afin de pouvoir dire que la société est mal organisée, on se compare toujours aux riches ; c'est une grande erreur. Pour apprécier les avantages de la société, c'est à l'état où nous serions si elle n'existait pas qu'il faut se reporter. Comparé avec le luxe des riches, l'intérieur du pauvre de nos contrées lui paraîtra sans doute bien dénué; et cependant le bien-être d'un prince européen ne surpasse pas autant celui d'un ouvrier laborieux et frugal, que le ménage de ce dernier ne surpasse la triste demeure du chef de telle peuplade africaine qui vit encore dans cet état auquel on voudrait nous faire revenir.

— Mais on n'y pense pas, dit Léonard ; ce serait insensé.

— Sans doute, on n'a pas cette intention ; personne ne voudrait conseiller le retour à cet état. Et cependant voilà où nous conduirait un changement dans la constitution de la société, si la misère épouvantable qu'il amènerait ne forçait bientôt les hommes à abandonner les choses à leur cours naturel. Sachons prévoir les conséquences des changements avant de les proposer. Or les attaques contre les riches se réduisent toutes à une attaque contre la propriété. Je ne puis pas entamer aujourd'hui cette grande question de la propriété, que nous examinerons plus tard sous toutes ses faces. Je veux seulement vous faire remarquer que toute atteinte à la propriété tourne au détriment de l'agriculture. Les progrès des nations sauvages et leur passage à la vie civilisée proviennent tous des progrès de la culture, et ceux-ci ne peuvent pas avoir lieu sans l'appropriation de la terre, qui donne à chacun le droit de recueillir ce qu'il a semé.

— Je comprends, dit Léonard, que chacun récolte ce qu'il a semé, c'est de toute justice. Mais pourquoi une pièce de terre appartient-elle toujours au même homme? Pourquoi un autre ne la cultiverait-il pas comme lui ?

— Pourquoi, Léonard ? mais est-ce que le travail fait par le premier, pour arriver à faire porter une récolte à la terre, ne l'a pas mise dans un état de culture où elle n'était pas auparavant ? Pourquoi donc un autre viendrait-il le dépouiller du fruit de son travail ? D'ailleurs, ce premier occupant s'est acquis des droits à la reconnaissance de la société ; il lui a rendu service en faisant rapporter à la terre plus qu'elle ne donnait dans l'état d'abandon. Voyez, par exemple, ce qu'a fait chez nous l'appropriation des communaux : elle a transformé en terrains fertiles des landes auparavant improductives.

Pour vous aider à comprendre les avantages que vous retirez de la société, je vous renverrai à un livre que vous connaissez tous, aux *Aventures de Robinson Crusoé*. Dans quelque pauvre situation que nous nous trouvions, comparons-nous à ce qu'était Robinson dans son île, manquant de tout et obligé de pourvoir seul à ses propres besoins. Rappelez-vous de quel secours lui a été la coopération d'un seul homme, même aussi dénué que lui. Robinson n'était pourtant pas privé de tous les secours de la société, puisqu'il avait sauvé du naufrage de la poudre, un fusil, une hache, un couteau, des cordes, des planches, du fer, et des provisions pour vivre en attendant le résultat de ses efforts. Ouvrons donc les yeux à la lumière, et reconnaissons que dans la société la somme des satisfactions qui échoit à chacun de ses membres, est infiniment supérieure à celle qu'il pourrait se procurer par ses propres efforts.

— Je reconnais, reprit Léonard, l'exactitude de vos observations ; mais si, chez nous, le pauvre a infiniment plus de commodités que dans l'état de barbarie, il n'en est pas moins vrai que le riche en a beaucoup plus que le pauvre.

— Sans doute, mon ami, le riche peut se procurer plus de commodités que le pauvre. Mais qu'est-ce que cela prouve ? Tout simplement qu'il est avantageux d'être riche. C'est pour cela que nous désirons tous le devenir et que nous faisons des efforts pour y arriver ; mais ne soyons pas injustes envers la société.

Les riches n'y forment pas une classe scellée, murée, où l'on ne puisse pas s'introduire. En France, nous pouvons tous prétendre à l'aisance, à la richesse même, avec de la santé, du travail, et surtout avec du talent, de la prévoyance, de l'économie. Ne soyons pourtant pas trop ambitieux pour nous, car en tout il faut du temps; aspirons au bien-être, et nous y arriverons avec de la persévérance ; puis, après nous, nos enfants seront mieux, nos petits-enfants mieux encore ; car, voyez-vous, sauf quelques exceptions, la richesse dans les familles est toujours l'œuvre de plusieurs générations. Prenons mon exemple.

Mon grand-père était un pauvre cultivateur de ce village, qui, à force de travail et de prudence, a laissé un petit avoir à ses enfants. Mon père a marché sur ses traces et est mort avec de l'aisance, et moi, par mon indûstrie, j'ai augmenté ce qui m'est venu de mes ancêtres. Vous avez vu s'élever de même par le travail les familles de M. Bertrand, de M. Ravaud, de M. Duroure, et de beaucoup d'autres que je pourrais vous citer. Vous avez vu déchoir, au contraire, des familles aisées ; elles sont tombées graduellement dans la gène, dans la pauvreté, dans la misère ; et comment y sont-elles arrivées ? Par la dissipation et la paresse, quelques-unes par l'inconduite et le désordre. Plusieurs ont été malheureux, vous le savez, mais tous ont aggravé leur position par des fautes et par l'imprévoyance.

— C'est très-vrai, dit alors Michel ; mais si la société ne peut pas donner la richesse à tout le monde, et surtout aux paresseux et aux dissipateurs, le gouvernement ne devrait-il pas s'intéresser spécialement au sort de ceux qui ont le plus besoin qu'on leur vienne en aide ?

— Mais, Michel, n'est-ce pas ce qui se fait ? Je ne parle pas de tous les travaux d'utilité publique entrepris par le gouvernement, tels que les ponts, les routes, les canaux, les ports, les chemins de fer, les halles, les marchés, qui nous aident tant à faire nos affaires, et dont les pauvres profitent comme les riches. Je vous citerai tous les établissements créés pour les aider ou les soulager : les hôpitaux, les hospices, les asiles d'orphelins, qui sont à l'usage des pauvres seulement ; puis les monts-de-piété, les caisses d'épargne, les caisses de prévoyance, les assurances sur les biens et sur la vie, les sociétés de secours mutuels et toutes

les institutions propres à venir en aide aux familles, à favoriser l'épargne et à mettre les plus pauvres en état d'arriver à l'aisance, toutes choses enfin par lesquelles la société s'efforce de remédier à ce qu'il y a de fâcheux dans leur condition. Enfin, le gouvernement n'a-t-il pas créé partout des écoles, où le pauvre reçoit gratuitement l'éducation, qui le sauvera du vice, et l'instruction, qui lui permettra de tirer parti de toutes les ressources que la société met à sa disposition? Dites-moi, l'éducation et l'instruction ainsi généreusement distribuées, et dont il ne tient qu'à nous de mieux profiter, ne sont-elles pas le meilleur moyen que la société puisse employer pour diminuer les inégalités qui existent naturellement parmi les hommes?

— Pour cela, c'est incontestable, dit M. Vieulin.

— Remarquez, mes amis, reprit le docteur, que l'inégalité dont on se plaint tant se fait le plus cruellement sentir en dehors de la société. Dans l'état sauvage, comme tous les hommes doivent se livrer pour vivre aux mêmes travaux, la différence naturelle des forces physiques constitue une énorme différence dans les jouissances qu'ils peuvent se procurer. L'état social, au contraire, fait appel à toutes les facultés, aux aptitudes les plus diverses, à celles de l'esprit comme à celles du corps; elles y sont toutes utilisées et rétribuées, mais en raison des services qu'elles rendent; la société remédie ainsi, autant qu'il est possible, à l'inégalité naturelle des hommes. Est-ce encore vrai?

— Sans doute, dirent beaucoup de voix.

— N'accusons donc plus la société de créer une inégalité qui a son fondement dans la nature de l'homme; elle fait tout au contraire pour l'affaiblir, et elle y parvient de plus en plus. Il y a des riches? tant mieux pour eux, et j'ajouterai, tant mieux pour vous. Quand ils seraient pauvres comme vous, en seriez-vous plus heureux? Non, vous en seriez plus pauvres, je vous le prouverai plus tard. Aimons-nous donc les uns les autres, comme frères et comme membres d'une société à laquelle nous devons tout.

SEPTIÈME ENTRETIEN.

COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊT ENTRE LES HOMMES. CHACUN CONTRIBUE AU BIEN DE LA SOCIÉTÉ EN CHERCHANT LE SIEN.

Pendant la quinzaine qui suivit le dernier entretien l'agitation avait continué à croître. Le blé avait atteint, au commencement de janvier, le plus haut prix auquel il fût parvenu depuis longtemps. A la cherté du pain était venue se joindre la cessation partielle ou complète du travail ; le mécontentement se joignait au malheur et faisait fermenter les têtes. On ne voulait pas croire à l'insuffisance des récoltes ; car les hommes aiment à faire retomber sur les autres la peine de ce qu'ils souffrent ; on dirait que cela les soulage.

Par un aveuglement commun dans les populations, on était persuadé qu'en temps ordinaire la France produit beaucoup plus que sa consommation. Aussi, bien que la récolte de 1845 eût été mauvaise, et qu'elle fût consommée déjà lorsqu'on avait rentré celle de 1846, on persistait à croire qu'il restait de grands approvisionnements, et qu'il y avait largement de quoi suffire pour attendre la récolte prochaine.

« La disette, disait-on de tous côtés, n'est pas réelle ; ce sont les accapareurs qui la font. Les propriétaires gardent leur blé pour le vendre ensuite à un prix exorbitant. Bien loin qu'il manque, il y a des greniers qui regorgent. Puis il y a des spéculateurs qui achètent les grains pour les porter ailleurs. Ils enlèvent tout et ne laisseront rien si on les laisse faire : ils s'inquiètent bien que nous mourions de faim, pourvu qu'ils fassent de gros bénéfices ; mais nous l'empêcherons bien. »

Ce langage était significatif ; évidemment on était près de passer de la parole aux actes. Déjà, au dernier marché, qui avait eu lieu le samedi à la ville voisine, on avait vu une affluence inaccoutumée. Les vendeurs avaient été rares, le blé peu abon-

dant; les acheteurs s'étaient au contraire présentés en grand nombre. Il en était résulté une hausse considérable qui avait exaspéré les esprits. En même temps, on avait vu des bateaux vides remonter la rivière et stationner au port. « C'est certainement pour charger du blé, disait-on, et pour le transporter on ne sait où. Décidément c'est un parti pris d'affamer le pays; nous ne le souffrirons pas. »

Tels étaient les bruits que l'ignorance contribuait à accréditer. Le marché du samedi, avec le concours qu'il avait attiré à la ville, et que favorisait le désœuvrement d'une partie des habitants, avait ajouté à l'irritation; les bruits s'étaient multipliés et grossis en raison du nombre de ceux qui les avaient apportés et des bouches qui les répétaient.

C'est sous l'influence des tristes préoccupations nées de la circonstance que M. Dupré arriva le lendemain à l'école. Il ne croyait pas à une intention arrêtée de se livrer à quelque acte coupable; il savait qu'en général à Mirebeau on était animé d'un bon esprit et ami de l'ordre; mais il redoutait pour la population des ateliers, aujourd'hui sans ouvrage, l'oisiveté et les suggestions du malaise; il redoutait surtout les occasions et l'entraînement de l'exemple. Il était rassuré d'un côté par l'influence qu'exerçaient sur leurs camarades quelques-uns de ceux qui assistaient à ses entretiens, car il les savait incapables de faire le mal de propos délibéré; mais, d'un autre côté, il craignait les excès auxquels peut se porter une foule égarée par la peur et ne sachant plus entendre le langage de la raison.

Il regrettait aussi de ne pas avoir commencé plus tôt ces conférences, où il rectifiait les erreurs et répandait des notions exactes sur les rapports des hommes entre eux. Il comprenait que les pères de famille auraient eu besoin d'être depuis longtemps pénétrés de ces idées. Maintenant il était un peu tard, et il se rappelait avec inquiétude le dicton populaire, *ventre affamé n'a pas d'oreilles*. Il voulut du moins exciter les habitants de Mirebeau à s'opposer à tout désordre, en leur inspirant encore plus le sentiment du respect pour la propriété.

— Mes amis, dit-il en commençant, avant de reprendre le sujet de notre dernier entretien, permettez-moi de vous donner avec franchise quelques avis qui me semblent utiles dans les conjonc-

tures présentes. Hier, il y avait à la ville trois ou quatre fois plus de monde que les jours où le marché est le plus fréquenté. Plus des trois quarts de ceux d'entre vous qui y sont allés n'y avaient certainement rien à faire. Vous n'achetez pas de blé pour la plupart, vous prenez votre pain chez le boulanger. Qu'êtes-vous donc allés faire à la ville ?

— Dame, M. Dupré, dit enfin André en hésitant, nous y sommes allés, comme tout le monde, pour voir.

— Ainsi, mon garçon, tu y es allé avec tant d'autres pour satisfaire une vaine curiosité. Et sais-tu ce que vous avez fait, en y allant *pour voir ?* Vous avez augmenté l'inquiétude qui règne dans les esprits. En voyant la foule qui se pressait autour du marché, personne ne pouvait croire qu'elle fût venue simplement *pour voir*, comme tu dis ; on s'est persuadé qu'elle était venue pour acheter du blé. Vous avez donc accru les craintes, et vous avez fait hausser encore plus le prix du blé.

— Nous avons eu tort, nous le comprenons maintenant, dirent plusieurs assistants.

— Vous avez eu plus de tort que vous ne croyez, reprit M. Dupré. En grossissant la foule, vous avez permis aux malfaiteurs, qui s'y glissent toujours, de faire leur coup. Ainsi, il s'est commis pas mal de vols hier au marché, et vous êtes en partie responsables de ces vols, chacun pour votre part.

— Oh! M. Dupré, c'est fort pour un peu de curiosité.

— Non, mes amis, ce n'est pas trop fort. Les vols n'auraient pas eu lieu, si ceux qui n'avaient rien à faire au marché, n'y étaient pas allés ; vous en avez donc été l'occasion. Vous savez, d'ailleurs, quelle est mon opinion au sujet de la fréquentation des foires et des marchés. C'est une ruine pour ceux qui ont cette habitude ; ils y perdent le gain d'une journée, ou bien leurs champs souffrent de leur absence : puis on ne peut pas faire le trajet sans rien prendre, il faut déjeuner ou dîner, ou tout au moins se rafraîchir ; on trouve des amis qui vous offrent, et à qui l'on offre à son tour. A la perte d'une journée de travail il faut donc ajouter une petite somme pour la dépense, sans compter les achats souvent inutiles que l'occasion vous porte à faire.

Quant à la curiosité, elle peut avoir, dans des circonstances comme celle d'hier, des suites très-graves. J'ai vu, à Paris et dans

d'autres villes, en France et à l'étranger, des troubles que la curiosité seule a fait durer pendant plusieurs jours, au grand détriment des habitants.

— Comment cela, M. Dupré?

— Le voici. On entend dire qu'il y a eu, à tel endroit, un peu d'émotion ; on pense qu'il y en aura encore, et l'on se dit : *allons voir ce qu'il y a*; et des milliers de personnes vont ainsi s'entasser par curiosité dans un même lieu. Qu'arrive-t-il ? C'est que les malintentionnés, qui sont toujours peu nombreux, s'exagèrent leur importance en voyant la foule dont ils sont entourés. Ils se croient soutenus dans leurs mauvais desseins ; ils deviennent plus entreprenants, et tentent des coups qu'ils n'essayeraient pas s'ils étaient isolés. La peur fait fermer les magasins, et le commerce s'arrête pour quelques jours au moins, souvent pour plusieurs mois. En même temps on gêne l'action de l'autorité, qui ne peut distinguer les meneurs ; on favorise leur impunité, tandis que les curieux payent pour eux et vont en prison expier le tort d'avoir encouragé des troubles par leur présence.

Gardez-vous donc, mes amis, d'aller par curiosité là où il y a quelque agitation ; ne dites plus à cette occasion : *allons voir*. Quand on vous dira qu'il y a un rassemblement quelque part, restez chez vous si vous n'avez rien à faire, ou, si vous voulez vous promener, allez du côté opposé. Si même vos affaires vous portent du côté où sont les rassemblements, faites un détour, pour ne pas contribuer à les grossir, mais n'y allez jamais simplement *pour voir*.

— Nous suivrons votre conseil à l'avenir, dirent beaucoup d'assistants.

— Vous vous en trouverez bien, mes amis, croyez-m'en. Et maintenant reprenons notre sujet.

Dans notre dernier entretien, je vous ai montré les avantages que nous retirons de la société. Nous allons voir aujourd'hui que nous avons tous des intérêts semblables.

— Oh ! pour cela, M. Dupré, c'est trop fort ! s'écria Léonard. Comment ! vous voulez nous prouver que nous avons les mêmes intérêts, tandis que tout le monde a des intérêts contraires ! Il y a antagonisme partout, entre le propriétaire et le prolétaire,

entre le capital et le travail, l'agriculture et l'industrie, entre le producteur et le consommateur, le Français et l'étranger.

— C'est là ton erreur, mon cher, et celle de beaucoup de gens. Les intérêts ne sont contraires qu'en apparence ; au fond ils sont identiques. Sauf de rares exceptions, nous ne pouvons pas faire notre bien sans faire celui des autres ; Dieu l'a voulu ainsi. Il a mis une parfaite harmonie dans les lois sociales comme dans les lois physiques ; les individus peuvent vouloir sacrifier les intérêts des autres aux leurs, mais toujours, qu'ils le sachent ou qu'ils l'ignorent, qu'ils le veuillent ou non, les lois du monde social les ramènent à ce qui est utile à tous.

— Comment ! reprit Léonard, vous voulez nous faire admettre qu'un système qui repose sur l'égoïsme puisse être avantageux ! un système où chacun ne pense qu'à soi, et n'agit que pour soi ! Oh ! n'y comptez pas. Tout pour soi et rien pour les autres, ça ne sera jamais la devise de Léonard Dubois.

— Je ne suis pas fâché de t'entendre parler ainsi, Léonard ; cela nous prouve que, malgré ton caractère un peu vif, il y a de la générosité chez toi. Mais il faut voir les choses telles qu'elles sont. Raisonnons donc avec calme.

— Je le veux bien, M. Dupré ; mais vous aurez de la peine à me convaincre.

— Je ne l'essayerais même pas, Léonard, s'il était question de te rallier à un système d'égoïsme, qui me répugnerait au moins autant qu'à toi. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

L'homme est naturellement disposé à vouloir du bien aux autres et même à leur en faire. Ce sentiment s'exerce surtout dans le cercle de la famille, où il s'élève quelquefois jusqu'à l'abnégation, au dévoûment, à l'héroïsme même. Ceux d'entre vous qui sont pères de famille savent seuls de quoi peut rendre capable la pensée d'une femme et d'un enfant.

Mais l'affection désintéressée et la disposition à se sacrifier, qui sont le caractère des sentiments de famille, ne peuvent pas nous accompagner dans tous nos rapports avec nos semblables. Les hommes ne se réunissent pas seulement pour contenter leur instinct de sociabilité, ils se réunissent surtout pour satisfaire plus aisément leurs besoins. Ils doivent vivre et faire vivre leur

famille ; ainsi, bon gré, mal gré, et quoi qu'on puisse dire, ils doivent avant tout se préoccuper de leur propre intérêt.

— C'est précisément ce dont je me plains, dit avec vivacité Léonard. Dans ce monde, chacun agit pour son propre compte et va devant soi, sans s'inquiéter s'il écrase les autres.

— Qu'importe, Léonard, si, en réalité, on n'écrase personne? De ce qu'on recherche son bien-être, il ne s'ensuit pas qu'on doive forcément nuire à son voisin. C'est là une erreur qui fait beaucoup de mal dans le monde, parce qu'elle porte les hommes à se regarder mutuellement comme des ennemis ayant des intérêts opposés. On croit communément que le profit de l'un fait le dommage de l'autre, et que ce qu'un homme gagne, un autre doit le perdre. Rien n'est plus faux.

Si la somme des richesses était limitée, cette opinion pourrait être vraie. Ce que les uns gagneraient serait nécessairement pris sur la part des autres ; dans ce cas, la richesse des premiers ferait la pauvreté des derniers. Mais heureusement la somme des biens dans ce monde est illimitée ; elle s'est constamment accrue, et chaque jour elle s'accroît. Le cultivateur qui fait venir des récoltes comme le maçon qui bâtit des maisons, l'ouvrier qui tisse des étoffes comme celui qui fait des souliers, celui qui construit des routes comme celui qui fabrique des couteaux, tout homme enfin qui donne naissance à des produits augmente la somme des biens qui existaient avant lui sur la terre.

Par conséquent tout homme qui fait sa fortune par son travail, fait du bien à ses semblables au lieu de leur nuire. En créant de la richesse pour lui, il se trouve en avoir créé pour les autres, puisqu'il met à leur disposition une somme de produits plus grande que celle dont ils pouvaient disposer auparavant. Quoiqu'il n'ait point songé à l'intérêt de ses semblables, il a été cependant un bienfaiteur de l'humanité. Est-ce vrai ?

— Je ne puis pas dire le contraire, répondit Léonard. Mais si c'est vrai des ouvriers qui, par leur travail, créent des produits, cela ne l'est pas des gens riches qui ne travaillent pas et des maîtres qui se contentent de faire travailler.

— C'est encore là une grosse erreur qui provient de ce que tu te fais une fausse idée du travail. Tu parais croire que le travail des mains mérite seul ce nom, comme si celui qui conçoit le plan

d'une machine ou d'une maison ne travaillait pas aussi bien que l'ouvrier qui la construit ; comme si le propriétaire d'une fabrique, qui, par son industrie, met à la disposition de ses ouvriers les métiers et les matières premières qu'ils vont mettre en œuvre, ne travaillait pas comme eux.

Crois-tu donc que les propriétaires d'une fabrique ne concourent pas, comme leurs ouvriers, à la création des produits qui en sortent, quoiqu'ils ne les façonnent pas de leurs propres mains ? Ainsi, sans les maîtres de forges qui ont établi ici des usines et qui y consacrent leurs capitaux, produiriez-vous le fer qui sort chaque année de la commune ? Sans la fabrique de MM. Lenoir et Dubuisson, les quatre cents ouvriers qu'elle occupe produiraient-ils, avec toute leur envie de travailler, les étoffes que vous parvenez à fabriquer? Réponds-moi, Léonard ?

— Non, ce ne serait pas possible. J'avoue que ces messieurs concourent comme nous à la production ; mais j'ai tout de même de la peine à me persuader qu'en ne pensant qu'à soi on puisse faire du bien aux autres.

— On leur est utile sans y avoir pensé, Léonard ; voilà tout. Mais tu es toujours dominé, sans le savoir, par cette idée que l'intérêt des uns ne peut qu'être contraire aux intérêts des autres. C'est là une grande erreur dont je vais tâcher de te faire revenir. Pour cela je vais prendre des exemples. Ainsi je ne crois pas mal parler de M. Lenoir, de M. Dubuisson, de M. Blondeau et de leurs voisins, en disant que, lorsqu'ils sont venus établir une filature et des forges dans notre vallée, ils y ont été portés par le désir de faire leurs affaires ; ils ne s'en sont jamais cachés. Et cependant quel service n'ont-ils pas rendu ! Ils ont donné de la valeur à des choses qui n'en avaient pas, et ils ont augmenté la richesse de la commune au point que ce village, qui ne comptait pas 500 habitants avant leur arrivée, en compte aujourd'hui plus de 1,500, et que ces quinze cents habitants ont plus d'aisance que les autres n'en avaient auparavant.

Les grandes améliorations réalisées dans notre vallée n'auraient certainement pas eu lieu sans les capitaux que ces messieurs ont apportés. Ainsi, tout en cherchant leur intérêt, ils ont été les bienfaiteurs de la commune. Cherchez de même partout, et vous trouverez toujours que ceux qui ont fait leur fortune ont été

généralement plus utiles encore à leur pays qu'à eux-mêmes.

— Eh bien, reprit Léonard, j'admets qu'en cherchant son intérêt, on fasse du bien à l'humanité. Cependant, si chacun travaillait pour tous, au lieu de penser uniquement à soi, il en résulterait encore plus de bien pour la société. Car enfin, avec cette maxime *chacun pour soi*, on ne s'inquiète pas de ce qu'on fait aux autres. S'il en résulte quelque avantage pour eux, tant mieux ; s'il leur en arrive mal, tant pis, on n'en dort pas moins en se félicitant d'avoir été heureux ou habile.

— Léonard, tu exagères toujours. Si l'axiome *chacun pour soi* devait étouffer toutes les affections et qu'on dût le retrouver dans toutes nos relations de père, de fils, d'époux, de frère, d'ami, de citoyen, il serait affreux, horrible. Mais, parmi les relations humaines, les unes ont lieu entre les personnes unies par des liens de famille ou d'amitié, et l'affection en est le fondement ; les autres naissent de l'intérêt personnel et se produisent entre gens qui ne se doivent que la justice ; elles sont réglées par des conventions librement débattues. Or il n'est pas plus possible de fonder ces transactions sur le désintéressement qu'il ne serait raisonnable de fonder sur l'intérêt les rapports de famille et d'amitié. Ainsi, vous, Léonard, André, Vincent, Bonval et autres, travaillez-vous pour faire plaisir à MM. Lenoir, Blondeau, Bertrand ?

— Nous travaillons pour vivre ; comment pourrions-nous faire autrement ?

— Je le sais bien ; mais enfin, en travaillant chez ces messieurs, c'est votre intérêt que vous cherchez et non pas le leur. Et cependant, mes amis, vous n'avez rien à vous reprocher du moment que vous faites consciencieusement votre travail. Je dirai plus : si ces messieurs, en cherchant leur intérêt, font du bien au pays par le travail qu'ils procurent, vous, à votre tour, tout en ne vous occupant que de vous, vous leur êtes utiles en faisant leur travail, et en même temps vous enrichissez le pays en créant des produits.

Le principe de l'intérêt personnel prévaut donc, quoi qu'on veuille, en matière de travail et d'échange entre les hommes. Mais ce qui est admirable, c'est que Dieu s'en soit servi pour réaliser au sein de l'ordre social l'axiome de la fraternité : *Chacun*

pour tous; c'est qu'il ait voulu qu'en travaillant pour soi on fît presque forcément le bien des autres.

— C'est vraiment admirable, M. Dupré! ne put s'empêcher de dire M. Raymond, l'instituteur, qui, formé depuis longtemps par ses conversations avec le docteur, écoutait toujours attentivement sans interrompre.—Je vois qu'il y a dans le monde social, comme dans le monde physique, une merveilleuse harmonie; cela me réconcilie avec l'étude de questions qui m'avaient toujours paru dessécher le cœur.

— Mon ami, ces questions ne dessèchent le cœur que de ceux qui ne les comprennent pas. Il en est de même de l'intérêt personnel mal entendu; mais, quand il est bien compris, cet intérêt réalise la plus bienfaisante harmonie sociale, puisqu'en travaillant pour soi, chacun se trouve travailler pour tous. Remarquez même que le bien de tous, qui découle du principe *chacun pour soi*, devient beaucoup plus grand à cause de l'énergie que donne à l'homme le stimulant de l'intérêt personnel. Afin de gagner plus, de faire plus d'affaires, nous travaillons davantage, nous faisons mieux, nous cherchons, nous inventons; en fabriquant de meilleurs produits pour les mieux vendre, et en en imaginant de nouveaux, nous créons de nouvelles commodités pour nos semblables. Nous ne pouvons donc pas réaliser un progrès, sans en faire profiter la communauté tout entière.

En définitive, avec l'intérêt personnel, toujours au point de vue du travail et de la richesse, tous les efforts individuels surexcités agissent dans le sens de l'intérêt général. Au contraire, avec le *chacun pour tous*, personne n'agirait même *pour soi*. Quel ouvrier, par exemple, en France, s'aviserait de doubler son travail pour n'être pas sûr de recueillir un trente-six millionième de bénéfice? Qu'Honoré nous dise s'il travaillerait pour la société seize ou dix-sept heures par jour, s'il n'avait que l'espoir d'être récompensé par le travail des autres?

— Oh! non pas, M. Dupré; je ne serais pas assez sûr que les autres fissent comme moi. Ce serait un métier de dupe; les gens laborieux travailleraient pour les paresseux.

— Tu dis vrai, Honoré. Ceux qui soutiennent le principe que je combats seraient les premiers victimes de l'égoïsme d'une foule de gens qui trouveraient commode de prendre dans le tra-

vail de tous plus qu'il ne leur revient. Encore une fois, prenons l'homme tel qu'il est, tirons le meilleur parti possible de ce grand mobile de l'intérêt personnel, et soyons persuadés que l'intérêt général en résultera nécessairement. Je ne nie pas que le mal ne puisse en découler quelquefois ; pour qu'il en fût autrement, il faudrait que tous les hommes, pauvres ou riches, fussent sans passion.

— Mais, dit Léonard, le mal ne l'emporte-t-il pas sur le bien ? Car, si les intérêts ne sont pas toujours contraires, il me semble qu'ils le sont bien souvent. Par exemple, n'est-ce pas le cas entre les maîtres et les ouvriers ?

— Sans doute, Léonard, la recherche de l'intérêt désunit souvent les hommes ; elle rend jaloux les uns des autres ceux qui croient avoir des intérêts contraires. Mais on s'exagère cette opposition d'intérêts, elle n'existe souvent que dans notre imagination et seulement pour ceux qui tendent au même but ; dans ce cas encore, l'humanité profite du progrès accompli. Le plus ordinairement, il y a au fond communauté d'intérêt entre les hommes, et, par exemple, entre les maîtres et les ouvriers.

— Comment, M. Dupré, vous prétendez que les maîtres et les ouvriers ont le même intérêt ! Mais ils sont sans cesse en lutte les uns contre les autres.

— Je le sais, Léonard. Cela prouve seulement qu'ils se trompent en croyant leurs intérêts différents.

— Cependant l'intérêt des ouvriers n'est-il pas d'avoir toujours de l'ouvrage, tandis que quelquefois l'intérêt des maîtres est de n'en pas donner, comme en ce moment ? Est-ce que l'intérêt des ouvriers n'est pas d'avoir le salaire le plus élevé, tandis que celui des maîtres est de donner le moins possible ?

— C'est ce qui te trompe, Léonard. Mais parlons d'abord du travail, nous parlerons ensuite du salaire. Tu dis que l'intérêt des ouvriers est d'avoir toujours de l'ouvrage ; mais l'intérêt des maîtres serait aussi d'en donner toujours, car s'ils font travailler, c'est qu'ils y ont leur profit ?

— Alors, s'écria Vincent, pourquoi renvoient-ils leurs ouvriers, surtout au moment où le pain est si cher ?

— Puisque tu m'interromps, Vincent, vidons tout de suite

cette question. Eh bien ! c'est précisément parce que le pain est cher que les maîtres sont forcés de renvoyer leurs ouvriers. Car le pain est un objet de première nécessité dont personne ne peut se passer. Le fer, au contraire, le bois, le coton, la soie, la laine, malgré leur utilité, ne sont pas aussi indispensables. Qu'en résulte-t-il? Le voici. A mesure que le pain augmente, on est forcé, pour s'en procurer, de réduire toutes ses autres dépenses et d'en supprimer quelques-unes. Je vais vous montrer par un exemple l'influence des mauvaises récoltes. Il y a à Mirebeau 1,500 habitants dont la consommation moyenne en pain est de 750 grammes par jour, ou environ 275 kilogr. par an. Or le pain, qui valait 35 centimes le kilogr. il y a deux ans, en vaut en ce moment 56. C'est donc 21 centimes de plus par kilog., et, à raison de 275 kilogr. par personne, une augmentation de dépense de 57 fr. 75 c. par an pour chacune. Pour les 1,500 habitants de Mirebeau, c'est une dépense de plus d'environ 86,000 francs. Pour les 36 millions d'habitants de la France entière, l'augmentation ne sera pas de moins de 2 milliards 80 millions.

— C'est effrayant! s'écrièrent une foule de voix.

— C'est-à-dire que les Français, pour continuer à manger du pain comme par le passé, seront forcés de réduire toutes leurs autres dépenses d'environ 2 milliards. Il ne faut donc pas être surpris, si, dès que le blé enchérit, les autres consommations diminuent, et si le prix des autres objets baisse. Il n'y a d'exception que pour les denrées telles que les haricots, les pommes de terre, dont le prix suit le cours du pain, parce qu'à défaut de l'un on se rejette sur les autres. Le prix de tous les autres objets diminue au contraire, parce que les marchands s'efforcent de les mettre à la portée des consommateurs; mais, malgré la baisse de ces objets, si le pain continue à hausser, les consommateurs sont forcés de se priver de quelques-uns de ceux qu'ils achetaient auparavant. Vous le savez par expérience; ne vous privez-vous pas maintenant de bien des choses?

— Nous y sommes bien forcés, s'écrièrent toutes les voix.

— Voici M. Saujon à qui on demande moins de portes, de fenêtres, d'armoires; il peut vous dire combien, par suite, il y a moins de fer employé en gonds, en serrures, en barreaux, en

clous, en charnières. Comment donc les fabricants de fer et tous les autres fabricants pourront-ils continuer à produire s'ils ne vendent pas?

— Mais ils vendront plus tard, dit Vincent, quand le commerce aura repris ; ce ne sera qu'une avance.

— Autre grave erreur, Vincent. En bon temps, on fabrique de quoi suffire à la vente ; souvent même, quand la production est très-active, les manufacturiers se laissent aller à fabriquer au delà des besoins : de là un encombrement de marchandises dans les magasins et des crises commerciales. Mais, si l'on continue à fabriquer lorsque la vente ne va plus, comme c'est le cas aujourd'hui, que fera-t-on plus tard des marchandises ainsi fabriquées et non vendues? Avant de fabriquer de nouveau, il faudra attendre qu'elles se soient en partie écoulées. Tu le vois bien, Vincent, quand la vente ne va plus, il faut bien, un jour ou l'autre, que la fabrication s'arrête.

— C'est vrai, M. Dupré ; mais il est tout de même bien dur de se trouver sans ouvrage au moment où le pain est le plus cher.

— J'en conviens, Vincent; mais c'est la conséquence de l'intempérie des saisons ; les hommes n'y sont pour rien, et il ne faut pas être injuste envers eux.

Ainsi que je vous le disais, mes amis, avant l'interruption de Vincent, les maîtres ont intérêt à faire travailler, comme les ouvriers à travailler; car plus ils travaillent ou font travailler, plus ils gagnent les uns et les autres. Sous ce rapport, l'intérêt des maîtres et des ouvriers est parfaitement identique. C'est malgré lui que le maître cesse de faire travailler, car alors il ne manque pas seulement à gagner, chaque jour sans travail est encore une perte réelle pour lui, tant à cause des capitaux dont il doit payer l'intérêt, qu'à cause de la détérioration de son usine et de ses produits.

— Je comprends cela, reprit Léonard ; mais l'intérêt de l'ouvrier est d'avoir de l'ouvrage régulièrement, tandis que celui du maître est de faire travailler beaucoup quand la vente va, et moins quand elle baisse.

— Mais, Léonard, l'intérêt du fabricant est toujours de faire travailler le plus possible, parce qu'en général son gain est en raison de la production. Aussi, quand la vente baisse, c'est à

son grand regret qu'il diminue le travail. D'un autre côté, s'il ne l'augmentait pas quand la vente s'accroît, quel intérêt y trouveraient ses ouvriers? Ce qu'ils ne fabriqueraient pas, d'autres le fabriqueraient; ou bien, si certains objets manquaient dans le commerce, les consommateurs se rabattraient sur d'autres; on aurait manqué la vente, et ces ouvriers n'en auraient pas plus d'ouvrage plus tard. Leur intérêt, comme celui des maîtres, est donc de profiter des bonnes chances et de travailler beaucoup quand elles se présentent.

— C'est juste, M. Dupré; je vois que je m'étais trompé à l'égard du travail; mais, quant aux salaires, l'intérêt des maîtres et celui des ouvriers sont évidemment opposés. Est-ce que les maîtres n'ont pas intérêt à donner le salaire le moins élevé?

— Non, Léonard, ce n'est pas exact. Ne confondons pas l'intérêt des hommes avec leurs désirs. Nos désirs ne sont pas toujours d'accord avec notre intérêt. Souvent nous nous trompons, nous mettons notre intérêt où il n'est pas. Ainsi les ouvriers désirent gagner le plus possible, ils ont raison. Mais leur intérêt est-il d'obtenir le salaire le plus élevé? Pas toujours.

— Comment! s'écrièrent à la fois tous les ouvriers présents. Notre intérêt n'est pas de gagner le plus possible?

Quand l'explosion de surprise causée par l'assertion de M. Dupré se fut un peu calmée, le docteur reprit :

— Cela vous surprend, mes amis, et pourtant rien n'est plus vrai. Pourquoi voulez-vous gagner le plus possible? C'est pour vous procurer plus de bien-être. Mais à quoi vous servirait de gagner davantage, si le pain, la viande, le logement, les habits augmentaient dans la même proportion? Si vous gagnez 6 francs au lieu de 4 francs, et que tout augmente du double, quel avantage aurez-vous? Vous n'aurez pas plus de pain, de vin, de viande, d'habits, ni de quoi que ce soit. En effet, si les forgerons veulent gagner le plus possible, les tisserands le veulent aussi, et les laboureurs, et les maçons, et les tailleurs, et tout le monde. Mais si tous les salaires augmentent, tout sera plus cher à fabriquer, tout augmentera de prix, et vous ne serez pas plus avancés qu'auparavant. Comprenez-vous, maintenant?

— C'est vrai, dirent avec étonnement quelques ouvriers, nous n'y avions jamais pensé; c'est pourtant bien simple, car il est

juste que les salaires augmentent pour tout le monde. Mais, d'après cela, il n'y aurait pas moyen d'améliorer notre position.

— Si fait, mes amis, tranquillisez-vous; il y a un moyen de l'améliorer sans nuire à personne : c'est de gagner davantage, en produisant plus et mieux, tout en produisant à meilleur marché. Alors tout le monde y gagne, le maître comme l'ouvrier, le producteur comme le consommateur.

L'intérêt des fabricants est aussi de gagner le plus possible, mais non de donner le plus faible salaire. Les maîtres le croient quelquefois, comme les ouvriers croient de leur intérêt d'avoir le salaire le plus élevé; mais il faut voir le résultat général. Si, dans chaque industrie, il n'y avait qu'un seul maître, il y ferait la loi à tous les ouvriers, de même que quelques ouvriers, seuls capables de faire un certain travail, imposeraient leurs conditions à tous les maîtres qui auraient besoin de leurs services. Or la concurrence, dont tout le monde se plaint, mais qui remet chaque chose à sa place, vient en aide aux ouvriers.

Si un fabricant voulait payer un travail moins qu'il ne vaut, les ouvriers le quitteraient pour aller ailleurs. Lorsque la vente va, l'intérêt du fabricant est de donner pour les retenir le prix convenable; mais si elle se ralentit, il est obligé ou de baisser le prix de ses produits, ou de mieux fabriquer afin d'attirer les consommateurs. Si la vente continue à baisser chez lui, il lui faudra forcément baisser encore les salaires; alors ses ouvriers le quitteront pour aller ailleurs, à moins que la vente ne diminue partout, ce qui arrive le plus souvent. Dans ce cas, l'intérêt des ouvriers est alors de consentir à la baisse des salaires. C'est fâcheux sans doute, mais il vaut encore mieux travailler à prix réduit que de ne pas travailler du tout.

— J'entrevois en effet, dit alors Léonard, que le salaire des ouvriers ne dépend pas entièrement des maîtres; il dépend d'une circonstance indépendante de leur volonté; c'est la manière dont s'écoulent leurs produits.

— C'est cela même, Léonard.

— Je comprends donc, reprit celui-ci, que les maîtres et les ouvriers ont au fond un intérêt analogue; mais cet intérêt n'est pas tellement identique que les maîtres ne cherchent souvent à donner moins que les ouvriers ne devraient recevoir.

— Il est certain que cela arrive quelquefois. Pour vendre, les fabricants sont obligés de donner leurs produits au prix le plus bas, et comme ils cherchent à gagner le plus qu'ils peuvent, ils tâchent de payer leurs ouvriers le moins possible ; mais ils ne peuvent pas donner moins que leurs concurrents, car ils ne trouveraient pas de travailleurs. Ce n'est donc que pour très-peu de temps, et dans une limite très-restreinte, qu'un fabricant peut payer le travail moins qu'il ne vaut dans un moment donné. La force des choses le ramène bientôt à payer ses ouvriers au cours du jour, c'est-à-dire en raison de la vente.

Au reste, je vous remercie de m'avoir fourni l'occasion de compléter ce que je disais, en vous montrant que les choses sont tellement organisées dans ce monde, qu'en cherchant son intérêt dans les affaires, on n'y peut pas arriver en nuisant aux autres.

— Cependant, fit observer Michel, les gens qui poursuivent la même carrière se font concurrence, et, par suite de cette concurrence, ils se nuisent les uns aux autres.

— Si tu disais qu'ils se gênent, Michel, ce serait plus exact. Il est certain que, par suite de la concurrence, on a plus de mal à atteindre son but, il faut faire plus d'efforts. Si, dans chaque industrie, il n'y avait qu'un seul homme, il ferait la loi, et vendrait au prix qu'il veut. Mais comme il y en a plusieurs, il y a émulation, il faut faire mieux ; plus il y en aura, plus il y aura d'efforts à faire, et les produits devront être meilleurs. Chacun aura un peu plus de mal, mais la société tout entière en aura plus de profit. Les maîtres qui exploitent la même industrie se gênent entre eux, comme se gênent aussi les ouvriers de la même profession ; c'est évident.

Vous comprenez que je ne parle pas de ceux qui nuisent à leurs rivaux par des moyens illicites : ceux-là sont de malhonnêtes gens qui tombent sous la vindicte des lois. Quant au tort qu'on peut faire à la société en cherchant honnêtement son intérêt, cela n'a lieu que par un faux calcul, par erreur ou par imprévoyance, parce qu'on s'est trompé et qu'on a pris pour son intérêt ce qui ne l'était pas ; car, si on le poursuit par des voies honnêtes, on ne peut s'enrichir qu'en enrichissant la société ; alors on la sert d'autant plus qu'on poursuit son propre intérêt avec plus d'activité, d'intelligence et de talent.

L'ÉMEUTE ET SES SUITES.

Trois semaines se passèrent sans qu'il y eut de conférence à Mirebeau ; la commune était dans la consternation.

Pendant la semaine qui précéda celle où la réunion devait avoir lieu, l'agitation avait encore augmenté. Les bateaux qu'on avait vus stationner devant le port de la ville étaient réellement venus chercher du blé. On en avait chargé pendant toute la semaine, et, selon le bruit public, on attendait le samedi pour enlever celui qui serait apporté au marché et compléter le chargement. On citait les marchands dont les magasins s'étaient vidés pour remplir ces bateaux ; on allait même jusqu'à nommer ceux qui attendaient encore la hausse que devait amener le prochain marché, afin de réaliser de plus grands bénéfices. On nommait en particulier des personnes dont le nom, à tort ou à raison, était devenu impopulaire, et l'inimitié dont ils étaient l'objet accréditait tous les propos qu'on débitait sur leur compte.

On disait que depuis longtemps ils avaient accaparé tout le blé, pour le faire enchérir en l'empêchant d'arriver sur le-marché, et qu'ils avaient parcouru les campagnes, achetant chez les propriétaires celui qui était dans les greniers, et l'y retenant pour leur compte. Par là on fermait la bouche à ceux qui objectaient que personne ne connaissait l'existence des vastes magasins où aurait été accumulé le blé ainsi recueilli dans toute la contrée. « Il y avait suffisamment de blé, disait-on ; seulement il ne s'était pas fait voir jusque-là. Maintenant que son prix était démesurément élevé, il se montrait, mais c'était pour s'entasser dans les bateaux qui devaient l'emporter. Il fallait à tout prix s'opposer à cette sortie du blé, si on ne voulait pas mourir de faim. »

Il était aisé de prévoir ce qui résulterait de ces propos. Le mot d'ordre avait été compris sans avoir même été donné.

Le samedi matin, on vit de bonne heure les chemins qui conduisent à la ville se couvrir d'une multitude qui s'y rendait de plusieurs lieues à la ronde. Ce qu'il y avait de singulier, c'est que dans cette foule, généralement composée de travailleurs pauvres ou peu aisés, hommes, femmes, enfants, presque tous portaient des sacs vides, quelques-uns même étaient accompagnés d'un âne dont les paniers étaient également vides. Evidemment tous allaient à la ville avec l'intention d'en rapporter quelque chose. On cheminait avec empressement, parlant peu, si ce n'est pour se dire de se hâter. Chacun, sans s'être communiqué son projet, était arrivé à la même idée et courait au même but. En passant dans les hameaux et devant les maisons de ceux qu'on connaissait, on leur disait : « Vous ne venez pas? » et ce mot semblait suffire pour rappeler une chose comprise par tout le monde.

Cette foule, en arrivant à la ville, se rendait au marché. Aussi la place fut-elle pleine bien avant l'heure de la vente. C'était une masse compacte, frémissant d'impatience, et manifestant les sentiments qui l'agitaient plutôt par un bourdonnement sourd et confus que par des paroles précises. On se tenait sur la réserve, n'osant déclarer son désir secret, et attendant qu'une voix plus hardie exprimât hautement ce que chacun pensait tout bas : c'était le signal que la foule attendait pour éclater. Chacun sentait qu'il était sur le point de commettre un acte illégal ; on n'osait pas le dire, et encore moins franchir le pas le premier ; on espérait puiser du courage au milieu de l'explosion générale.

L'ouverture de la vente était le moment où la situation devait se dessiner ; mais, ainsi qu'il arrive toujours, les choses se passèrent autrement que chacun ne l'avait marqué dans son programme. Quelques voitures de blé étaient arrivées sur le marché de bonne heure et avant que la foule eût envahi la place. Lorsque la première s'était présentée, ceux qui étaient là, peu nombreux encore, s'étaient écartés pour la laisser passer : deux agents de police suffisaient jusqu'à ce moment pour maintenir l'ordre. La foule grossissant toujours, la deuxième voiture eut plus de mal à pénétrer dans l'enceinte, la troisième encore plus, chacun voulant être le plus près possible.

A la vue de la foule qui encombrait la place, le conducteur de la quatrième voiture s'arrêta dans la rue qui y débouchait, incer-

tain sur ce qu'il devait faire. Comprenant bientôt le danger, il prit la bride de son cheval pour le faire retourner. A ce mouvement, ceux qui étaient auprès virent que la proie allait leur échapper. « Ah ! tu as peur de ne pas vendre ton blé assez cher aujourd'hui ! Au marché ! au marché ! » cria-t-on de toutes parts ; et cinq ou six vigoureux gaillards donnèrent une poussée au charretier, le jetèrent de côté, et, s'emparant du cheval, conduisirent la voiture sur la place en agitant leurs chapeaux. L'arrivée de cette voiture conduite comme en triomphe fut comme le signal attendu. A cette vue la foule poussa un houra en s'ouvrant péniblement pour laisser passer les chevaux. A partir de ce moment, ce ne fut plus qu'un mélange de cris et de vociférations.

On amena encore deux autres voitures dont les conducteurs, avertis de ce qui se passait, avaient aussi voulu rebrousser chemin ; mais les spectateurs étaient assez nombreux pour s'enhardir les uns les autres, et les clameurs qui partaient de la place leur donnaient du courage. Ils s'emparèrent de ces voitures et les conduisirent au marché : ce furent les dernières. Les autres voituriers, prévenus à temps, purent s'arrêter ; sur l'avis qui leur fut donné, ils mirent leurs voitures à l'abri dans les premières maisons voisines.

La foule attendait avec impatience l'arrivée de nouvelles voitures. Au bout de quelque temps, ne voyant plus rien venir, et furieuse d'être trompée dans son attente, elle éclata en transports de colère. Depuis quelque temps on n'entendait plus sur la place qu'un hurlement continu ; mille voix s'écriaient à la fois, émettant toutes des avis différents. Enfin, au milieu des clameurs confuses, un avis fut adopté par une espèce d'acclamation : c'était de fixer un tarif auquel serait vendu tout le blé apporté au marché. Sans respect pour les droits de ceux à qui il appartenait, on en fixa le taux au prix du blé au moment de la récolte, avant que la crainte de la disette l'eût fait enchérir. On décida en même temps que chacun n'en aurait qu'une mesure. Le greffier et les mesureurs furent contraints de procéder à la vente et au mesurage ; mais ce fut moins une vente qu'un pillage. On se poussait, on se renversait de crainte de ne pas avoir sa part ; et, dans le fait, les craintes étaient fondées ; ceux qui purent avoir

quelque chose n'étaient pas la vingtième partie de ceux qui se pressaient sur la place et dans les rues voisines.

Irritée de se voir ainsi déçue, la foule ne savait sur qui ni sur quoi assouvir sa colère. Tout à coup, du sein de cette masse exaspérée, une voix fit entendre ces mots : « Aux bateaux ! aux bateaux ! » Ce fut comme l'étincelle qui met le feu à une traînée de poudre. « Aux bateaux ! aux bateaux ! » répétèrent à l'instant mille voix. A ce cri, la foule s'élance, elle se précipite dans toutes les directions pour arriver plus vite au port et avoir sa part du butin.

Ici la scène change. Au marché, une espèce d'ordre avait régné pendant le simulacre de vente qui y avait été établi ; c'était le pillage en réalité, mais le pillage organisé. Au port, au contraire, plus rien qui indiquât une population éprouvant encore le besoin de marquer son respect pour la légalité, même en la violant ; c'était le pillage dans ce qu'il a de plus hideux, avec ses luttes et ses violences. Echauffée par la course, cette masse, en arrivant au port, sent redoubler son ardeur à la vue de ce qui va devenir sa proie. Les gardiens des bateaux n'osent pas même essayer de faire résistance : que pourraient quelques hommes isolés contre le flot qui se précipite en grondant ? Ils s'enfuient et laissent le chargement à la merci des envahisseurs. Parmi ceux qui se trouvent en arrière, et qui craignent de ne rien avoir, quelques voix essayent de réclamer un semblant de justice, et demandent qu'on procède à la vente comme au marché. Vains efforts ! leur demande disparaît au sein du tumulte.

D'ailleurs, ce n'est plus ce que veut cette population égarée ; elle a franchi la barrière qu'opposait l'habitude du respect de la propriété, maintenant elle ne connaît plus d'obstacles. On se rue, on se heurte, on se renverse ; c'est à qui pénétrera des premiers dans les bateaux, et alors on se jette en furieux sur le blé. Cent sacs sont ouverts au même instant et presque aussitôt remplis ; ils sont remplacés par cent autres auxquels en succèdent sans cesse de nouveaux ; c'est un flux et un reflux de gens qui accourent et d'autres qui s'empressent de fuir en emportant leur charge. Les planches qui conduisent aux bateaux, trop étroites pour livrer passage à la fois à ceux qui arrivent et à ceux qui partent,

deviennent le théâtre de luttes désespérées : on se presse, on se pousse, on s'arrache les sacs ; ils s'ouvrent ou se déchirent sous les efforts de ceux qui veulent les enlever ou les retenir ; leur contenu se disperse, et, dans un pays désolé par la disette, on a le spectacle d'une rivière qui charrie dans ses eaux la nourriture du riche et du pauvre ! Chose plus affreuse encore ! dans la lutte, deux femmes tombent à l'eau, et la foule, occupée à son œuvre de dévastation, ne se préoccupe pas de leur chute : on est trop affairé pour leur porter secours ! C'est ainsi que les passions, lorsqu'elles sont déchaînées, étouffent chez les hommes jusqu'aux sentiments d'humanité les plus naturels.

Ce n'était pourtant encore que le prélude de scènes plus repoussantes et plus sauvages.

Entrepris par une multitude de bras qui se relayaient sans interruption, le pillage des bateaux avait été promptement terminé. Mais le blé dont ils n'étaient encore chargés qu'à moitié ne pouvait suffire à une foule que son succès contribuait à accroître ; car la vue des premiers sacs rapportés du marché avait enhardi ceux que la timidité ou un reste de respect avait retenus le matin. Et quand même cette provision de blé eût donné à chacun sa part, ce n'était plus assez pour une multitude dont la peur de la famine avait longtemps fait couver les passions en silence. Maintenant qu'elles avaient éclaté dans toute leur sauvagerie, l'enivrement de la victoire ne faisait que les irriter davantage ; la foule n'était pas encore allée assez loin pour avoir honte de ses excès.

Un premier moment de stupéfaction suivit la fin du saccage. Elle s'étonna d'avoir sitôt achevé son œuvre ; elle s'irrita encore plus en voyant que cette quantité de grains, qu'elle croyait inépuisable, se réduisait à si peu de chose. Ceux qui n'avaient rien obtenu, ni au marché, ni au port, frémissaient de colère ; ils couraient, ils s'agitaient, poussant des exclamations contre tous ceux qui s'occupaient du commerce des grains, contre les meuniers, les blatiers, les boulangers, tous également confondus sous le nom d'accapareurs. On disait les endroits où il y avait encore du blé emmagasiné, on nommait les marchands qui en avaient acheté, les propriétaires qui n'avaient pas vendu ; c'était un mélange confus de cris et de dénégations. « Il y a du blé à tel endroit. — Non, il n'y en a plus. — Il y en a ici. — Il y en a

là. — Non, il y a longtemps qu'il est vendu. » Et ces désappointements successifs augmentaient l'irritation de la foule.

Enfin, du milieu de ce bruit d'exclamations et d'assertions contradictoires, deux noms, soufflés par le génie du mal, dominèrent par-dessus les autres. « Aux Mathurins! Au Moulin-Joli!» entendit-on bientôt crier de toutes parts A l'instant la foule se divise et court dans les deux directions qu'elle vient de se signaler à elle-même.

Le Moulin-Joli appartenait à un meunier à qui un commerce fait avec prudence avait procuré une jolie fortune. Calculateur habile, ses opérations étaient toujours couronnées de succès, et sa réussite excitait la jalousie du public. Prévoyant que le prix du blé n'augmenterait plus guère, à cause des chargements qui venaient de l'étranger, il avait vendu récemment le blé qu'il possédait; c'était celui qui remplissait en partie les bateaux qu'on venait de piller. Mais le Moulin-Joli était situé à un quart de lieue de la ville, dans un endroit écarté; le transport du blé avait passé inaperçu, et la foule, qui connaissait les opérations du meunier, ignorait la vente de son approvisionnement.

Les Mathurins, au contraire, étaient une propriété à la porte de la ville; elle appartenait à un riche négociant, homme hardi, entreprenant, qui réussissait par l'audace dans les entreprises plutôt que par la circonspection; quelques spéculations heureuses, où un coup d'œil juste et une rapidité de décision firent son succès, avaient appelé sur lui l'attention. La jalousie éveillée par ce succès avait été exploitée par ses concurrents, et, bien que ce fût un homme loyal et serviable, son nom était devenu impopulaire. Comme sa demeure était la plus rapprochée, ce fut chez lui que la foule arriva en premier.

Avec sa perspicacité habituelle, il avait compris que le marché serait très-agité, et il avait résolu de ne pas y envoyer de blé. Dès le matin voyant la population des campagnes arriver en masse, il s'était abstenu de se montrer dans les rues, ne voulant pas s'exposer à entendre des propos qui auraient pu le faire sortir de la réserve imposée par les circonstances; mais il s'était trompé en pensant que tout se bornerait à un peu de désordre au marché; il oubliait que la fureur populaire est comme le torrent débordé dont le cours accroît la violence.

A la vue de la multitude qui accourt en vociférant, le premier mouvement des gens de la maison est de fermer et de barricader les portes et les fenêtres ; mais à peine ont-ils commencé que la foule arrive armée de pierres, de barres, de leviers, de tout ce qui lui était tombé sous la main. Déjà la porte retentit sous les coups. Le malheureux négociant comprend que toute résistance serait vaine; pas de secours à attendre dans une petite ville qui ne possède pour défense qu'une brigade de gendarmerie, tout à fait impuissante dans une circonstance semblable. Il voit aussi à quel danger il expose sa famille en exaspérant, par une résistance inutile, cette multitude devenue furieuse. Il se décide donc à affronter seul le danger, espérant du moins sauver les siens par l'abandon de ce qu'il possède.

Il fait débarricader la porte au moment où elle va céder aux efforts, et l'ouvre lui-même ; au même instant une pierre lancée par un bras vigoureux l'atteint à la tempe; il chancelle et tombe pour ne plus se relever. Saisis de terreur à ce spectacle, ceux qui sont le plus rapprochés s'arrêtent épouvantés; mais, derrière, la foule n'a rien vu de ce qui se passe, et, ne comprenant pas ce mouvement d'hésitation, elle pousse avec une force irrésistible ceux qui sont en avant. Le flot se précipite dans la maison, et le corps du négociant foulé aux pieds ne présente bientôt plus qu'un cadavre défiguré. En un instant le bâtiment est envahi, on court aux magasins, qui sont mis au pillage. Le bruit se répand alors que le propriétaire a été tué ; cette nouvelle circule dans la maison où la foule s'est dispersée; en l'apprenant, elle s'arrête par pudeur devant l'appartement où la famille a cherché un refuge, ignorant encore l'étendue du malheur qui vient de la frapper. Une voix fait entendre en ce moment des paroles d'humanité, et la foule, ayant enfin le sentiment de ce qu'elle a fait, se retire à la hâte, effrayée et en silence.

Pendant ce temps, une scène plus terrible se passait au Moulin-Joli. La multitude qui s'y était portée avait eu un plus long trajet à faire. Elle était arrivée plus tard qu'aux Mathurins et encore plus échauffée par la course. Persuadé qu'il n'avait rien à craindre, puisqu'il n'avait plus de blé, le meunier n'avait pris aucune précaution. Aussi fut-il étourdi lorsqu'on vint lui annoncer qu'on voyait un flot de peuple accourir en poussant des

hurlements. Le courage lui manque alors, il perd la tête et court se cacher au plus haut de la maison. A peine y est-il que la foule arrive et envahit le moulin par toutes les issues; chacun veut avoir sa part d'une aussi bonne aubaine. Mais, ô surprise! rien, tout a été enlevé; à peine la quantité de blé nécessaire pour alimenter les meules en temps ordinaire.

Un transport de rage s'empare de cette foule lorsqu'elle se voit ainsi déçue dans son espoir; elle se répand dans le bâtiment, elle fouille dans tous les coins, ne pouvant se décider à croire qu'il n'y ait rien; elle se persuade qu'elle finira par découvrir quelque cachette ignorée. Elle arrive enfin dans le grenier où s'est réfugié le malheureux meunier, elle le trouve blotti derrière des coffres et des sacs vides, pâle comme un linceul et plus mort que vif. A sa vue, des menaces et des cris terribles se font entendre. « Ah! te voilà donc, vieux gueux, qui veux affamer les pauvres gens! Tu vas nous dire où tu as caché ton blé! » Puis on se jette sur lui, on l'arrache de sa retraite. Le meunier a beau se défendre, attester qu'il n'a plus rien, on ne veut pas le croire, on l'entraîne en l'outrageant; les femmes mêmes s'acharnent après lui, l'accablent de coups et mettent ses vêtements en lambeaux. Le malheureux, prévoyant le sort qui l'attend, résiste, s'accroche à tout ce qu'il rencontre. Vains efforts! on l'attire hors du grenier. A ce moment, un forcené, armé d'un crochet en fer, perce les rangs parce que la victime tarde trop à son gré; il le saisit avec son croc et le précipite en bas de l'escalier. Le meunier tombe d'une hauteur de deux étages : sa tête se brise sur le pavé et son sang rejaillit sur la foule. Celle-ci, qui ne sait ce qui se passe en haut, mais qui a entendu des cris et des vociférations, voit ce corps ensanglanté tomber à ses pieds; sa rage redouble, et elle assouvit sa fureur sur un cadavre.

A ce moment le bruit se répand que la force armée vient d'arriver. En effet, dès le matin, l'autorité, voyant les habitants des campagnes accourir en foule à la ville, avait prévu qu'elle serait impuissante à maintenir l'ordre; elle avait à l'instant dépêché des exprès dans les localités voisines pour réclamer des secours. Plusieurs brigades de gendarmerie s'étaient mises en marche de différents côtés. En attendant, celle de la ville avait fait des efforts incroyables pour assurer le respect à la loi; mais il avait fallu

céder devant le nombre. Cependant les secours arrivaient et ils se dirigeaient sur les points menacés, aux Mathurins et au Moulin-Joli. Malheureusement il était trop tard, l'œuvre de sang et de pillage était accomplie. A la nouvelle de l'approche de la force armée, la crainte se saisit de cette foule si audacieuse un instant auparavant; elle fuit dans toutes les directions; quelques-uns abandonnent même le butin dont ils se sont emparés, n'emportant que la honte et le remords d'avoir pris part à un crime. Beaucoup d'entre eux sont cependant atteints chargés encore du blé accusateur, et la gendarmerie rentre dans la ville ramenant un grand nombre de prisonniers.

Qu'avaient fait les habitants de Mirebeau pendant cette lugubre journée? Hélas! nous regrettons de le dire, les conseils du docteur n'avaient pas été suivis par tous. Dociles, il est vrai, à ses avis, beaucoup d'habitants s'étaient abstenus de se rendre à la ville, où ils n'avaient rien à faire ce jour-là; d'autres avaient aussi résolu d'avance de ne pas y aller; mais cette résolution n'avait pas tenu devant l'entraînement de la population qui traversait la commune de Mirebeau, en venant des villages plus éloignés; ils avaient cédé encore à la curiosité, et, tout en étant bien décidés à ne rien faire, ils étaient allés *pour voir*.

Quelques-uns, au contraire, étaient partis comme les autres, avec l'intention de ne pas rester spectateurs oisifs: c'était la partie la moins estimable du village, celle qui n'avait jamais assisté aux conférences du docteur. Il faut pourtant leur rendre cette justice qu'en général ils n'avaient pas formé le projet d'aller à un pillage; mais n'ayant que des idées fausses sur le droit de propriété et sur la liberté qui doit présider aux transactions, ils s'étaient persuadé qu'ils pouvaient légitimement acheter du blé à un taux fixé par eux-mêmes. L'exemple et les mauvaises passions en avaient ensuite entraîné quelques-uns beaucoup au delà.

Les ouvriers de la fabrique et des forges étaient les plus nombreux parmi ceux qui n'avaient pas su contenir leur curiosité. Trois de nos anciennes connaissances étaient du nombre, André Bonnefoy, Vincent Dornier et Léonard Dubois. Vincent y était allé avec un parti pris d'être spectateur des événements d'une journée dont il attendait des émotions en rapport avec la violence de son caractère. Il s'était trouvé au marché, au port, au Moulin-

Joli. Au marché, il avait été un de ceux qui avaient contribué à organiser la vente forcée; il avait voulu en faire autant au port, mais la foule n'entendait déjà plus rien. Il avait appris par expérience que si l'on peut conduire la multitude en lui proposant ce qui flatte ses intérêts, on ne la retient pas une fois qu'on l'a précipitée en dehors des voies de la légalité. Au Moulin-Joli, il avait espéré sauver le meunier, en cherchant à l'entraîner sous prétexte de faire justice; on sait comment le fer d'un misérable avait déjoué cette bonne intention.

Léonard, plus réfléchi, avait prévu que les choses iraient plus loin qu'on ne le pensait; il avait eu le désir d'être sur les lieux afin d'utiliser son influence sur ses camarades, et il en avait empêché quelques-uns de prendre part au pillage. Il avait essayé de s'opposer à la vente illégale du blé; mais il contrariait le vœu de la multitude, on ne l'avait pas écouté. Il avait été plus heureux aux Mathurins : c'est lui qui avait arrêté la foule devant la chambre où s'était réfugiée la famille du négociant; ne pouvant lui rendre son soutien, il l'avait du moins sauvée des outrages.

Quant à André, il s'était laissé entraîner par ses camarades, et toute la journée il avait suivi la foule. Il avait beaucoup parlé, beaucoup couru, il s'était donné beaucoup de mouvement pour prévenir le mal, et au total il n'avait rien empêché.

Les regrets n'avaient pas tardé à suivre cette journée de désordre. Cette foule qui, le matin, se dirigeait avec empressement vers la ville, était rentrée le soir, fatiguée, harassée, les vêtements souillés ou déchirés; beaucoup étaient blessés ou contusionnés, et tout cela pour revenir les mains vides ou rapportant un peu de blé que maintenant on n'osait plus considérer sans remords. Vint alors la crainte des suites que pouvait avoir cette expédition criminelle. En effet, on apprit le lendemain que les magistrats étaient arrivés à la ville pour commencer une enquête, et qu'ils étaient accompagnés d'un détachement de troupes pour donner force à la loi. La justice se livra aussitôt à ses investigations; elle entendit une foule de témoins et fit des visites domiciliaires dans les communes environnantes; partout de nombreuses arrestations furent opérées. Alors surtout commença la désolation, lorsque, dans beaucoup de familles, on vit conduire en prison les soutiens du ménage, un mari, un fils, un père.

Le village de Mirebeau eut aussi à payer sa dette à la justice. Plusieurs de ses habitants étaient accusés d'avoir pris part au pillage, quelques-uns même de l'avoir provoqué ; de ce nombre étaient André et Léonard, qu'on affirmait avoir vus partout et qui, disait-on, avaient beaucoup péroré pour ameuter la foule. André fut mis en liberté au bout de quelques jours ; il y avait peu de charges contre lui, et MM. Lenoir et Dubuisson, chez qui il travaillait, le maire, le curé fournissaient les meilleurs renseignements sur son compte et répondaient de lui. Il fut plus difficile d'obtenir l'élargissement de Léonard. Quoiqu'on le crût personnellement incapable de faire le mal, son caractère inspirait moins de confiance : on n'osait pas le défendre avec la même assurance. Cependant M. Dupré parvint à connaître les efforts qu'il avait faits pour sauver la famille du négociant ; il fit des démarches en sa faveur, et à la fin de la semaine il réussit à le faire sortir de prison.

Il n'en fut pas de même de Vincent : les charges contre lui étaient accablantes. On l'avait vu aussi partout, et l'on ne pouvait pas en douter, sa haute taille et sa forte stature l'avaient fait remarquer suffisamment. On était certain qu'il était un de ceux qui avaient provoqué et organisé la vente du blé à prix forcé : les dépositions du greffier et des mesureurs étaient formelles. Enfin une accusation plus redoutable était portée contre lui, celle de la mort du meunier. Sa présence sur le lieu au moment du crime était parfaitement attestée ; il l'avouait lui-même, et ses explications ne pouvaient contre-balancer le poids que donnait à l'accusation la violence bien connue de son caractère.

Ces douloureux événements eurent les conséquences les plus fâcheuses. Ils répandirent la consternation et l'effroi dans la contrée ; la France tout entière s'en émut ; elle apprit avec horreur la nouvelle de ces actes d'une sauvagerie qu'on ne croyait plus de notre siècle. Dans le département, l'inquiétude générale ne fit que s'accroître : la perte de la sécurité ajoutait maintenant ses effets à la disette. Les capitaux se resserrèrent davantage et les affaires devinrent encore plus rares. On commença dès lors à prévoir la fermeture prochaine de la fabrique : ce devait être le dernier coup pour la population de Mirebeau.

HUITIÈME ENTRETIEN.

RICHESSE ET PAUVRETÉ. COMMENT LA RICHESSE S'ACQUIERT ET SE CONSERVE; COMMENT ELLE PROFITE AUX PAUVRES.

Le dimanche où la réunion aurait dû avoir lieu à Mirebeau, les habitants étaient sous l'influence de préoccupations trop pénibles pour qu'on pût songer à se rassembler : des visites domiciliaires se faisaient dans la commune pour découvrir le blé pillé à la ville. Il y eut aussi dans la semaine beaucoup de démarches à faire pour obtenir la liberté de ceux sur qui pesaient le moins de charges, et le docteur s'y entremit avec zèle.

Les esprits étant enfin remis des émotions des jours passés, les auditeurs de M. Dupré éprouvèrent le besoin d'entendre sa parole, que plusieurs regrettaient amèrement de n'avoir pas écoutée. Aussi, le troisième dimanche, chacun était à sa place ordinaire ; une seule était vide, c'était celle de Vincent Dornier.

Cette première réunion fut au début empreinte de tristesse. Au lieu des conversations pleines de vivacité qui remplissaient les moments d'attente jusqu'à l'arrivée du docteur, il régnait dans la salle un silence interrompu seulement par quelques paroles échangées à voix basse. En voyant l'aspect d'une partie de l'auditoire, on eût dit une réunion d'enfants attendant avec anxiété, après une faute commise, le premier regard d'un maître aimé, mais austère. Dans la circonstance actuelle, M. Dupré avait acquis de nouveaux titres à l'affection de la commune par ses démarches actives en faveur de beaucoup d'habitants. On fut heureux de lui en témoigner de la reconnaissance par un accueil empressé au moment de son entrée dans la salle. Le docteur, touché de ces témoignages, s'exprima ainsi :

— Mes amis, des jours bien douloureux se sont passés depuis notre dernière réunion. La main de Dieu s'est appesantie sur nous ; mais nous nous sommes attiré par notre faute les maux dont nous souffrons. Je tire le voile sur ce qu'il y a de plus affreux

dans les événements passés ; je ne veux pas raviver le chagrin que vous en éprouvez ; j'aime à croire d'ailleurs qu'aucun habitant de Mirebeau n'a à se reprocher d'y avoir trempé.

— Non, M. Dupré, soyez-en sûr, s'écria-t-on de toutes parts.

— Je n'en ai jamais douté, mes amis, mais nous n'en sommes pas moins coupables. Nous avons violé la propriété d'autrui, nous avons porté atteinte au droit qu'a chacun de disposer comme il l'entend de ce qui lui appartient ; je dis *nous*, parce que dans la commune nous devons tous rougir de ce qui s'y fait de mal comme nous devons être fiers du bien qui s'y fait. Cela ne serait pas arrivé, si nous comprenions mieux que jamais on ne peut forcer quelqu'un à se dessaisir de ce qui est à lui, autrement qu'à des conditions librement débattues et acceptées de son plein consentement. J'espère que la suite de nos entretiens fera passer de plus en plus cette conviction dans vos esprits Reprenons donc le sujet qui nous occupait dans nos dernières conférences.

De toutes les erreurs qui troublent la société, l'une des plus fâcheuses est l'idée d'un antagonisme supposé entre les intérêts des riches et ceux des pauvres. Cette idée fait croire à beaucoup de gens que tout irait bien dans le monde s'il n'y avait ni pauvres ni riches. Mais, en désirant un pareil état de choses, vous voudriez sans doute que tout le monde fût riche, car, si tout le monde était pauvre, cela ne ferait pas votre affaire.

— Certes, non, s'écrièrent beaucoup de voix.

— J'en étais sûr. Autrement, ce qui vous ferait désirer un changement ne serait qu'un vil sentiment de jalousie contre les riches. Mais, si nous désirons la richesse, sachons d'abord en quoi elle consiste et comment elle se crée et se conserve. Et avant tout, qu'est-ce qu'être riche?

— Parbleu, c'est avoir beaucoup d'argent, s'empressèrent de répondre un grand nombre d'assistants.

— En êtes-vous bien sûrs ? Voyons, quel cas feriez-vous d'une bourse pleine d'argent, si vous faisiez naufrage dans une île déserte? Absolument aucun.

— Oui, dit M. Jarland ; mais, dans un pays habité, avec de l'argent on achète tout ce dont on a besoin.

— Alors je vous dirai que les choses que nous nous procurons avec l'argent, comme du pain, des vêtements, des maisons, des

terres, constituent la richesse aussi bien que l'argent qui nous les procure. Et même ce sont ces choses qui constituent la véritable richesse; car l'or et l'argent nous seraient moins utiles que le fer et le plomb, s'ils ne servaient à nous procurer les commodités de la vie. La richesse comprend donc tout ce qui est utile, agréable ou commode. Par là nous embrassons tous les objets de nos désirs, qui peuvent s'acheter et se vendre, les terres, les maisons, les produits de l'agriculture, ceux des manufactures, les provisions, les animaux domestiques. en un mot tout ce qui a de la valeur et qui peut procurer à l'homme du bien-être et des jouissances. Vous voyez, d'après cela, quelle erreur c'est de faire consister la richesse surtout dans l'argent. Maintenant il s'agit de savoir comment on peut augmenter la richesse de chacun sans dépouiller personne; car, tout en désirant avoir plus que vous n'avez, aucun de vous ne voudrait être un spoliateur.

— Non pas, certes, s'écria Léonard, nous ne voulons pas nous enrichir en prenant le bien des autres.

— Dès lors, nous ne pouvons nous enrichir qu'en augmentant la richesse générale du pays. Or, pour l'augmenter de manière à pouvoir en donner davantage à chacun, il ne s'agit pas d'accroître la quantité d'argent, car à quoi servirait de l'accroître, si on n'augmentait pas la quantité de tout ce qu'on pourrait acheter avec cet argent? Uniquement à faire tout payer plus cher, comme nous le verrons prochainement. Ce qu'il faut, c'est augmenter la quantité de tout ce que le pays possède en aliments, en vêtements, en maisons, en meubles, en commodités de toute espèce. Voyons donc comment on crée ou produit la richesse.

Comment construit-on les maisons? Comment fabrique-t-on tous les produits de l'industrie? Comment fait-on venir le blé et tout ce qui sert à la nourriture? Répondez-moi.

— C'est en travaillant, dirent beaucoup de voix.

— Vous l'avez dit, mes amis; sans travail pas de richesse, pas d'augmentation possible de la richesse. Cependant le travail ne suffit pas; il faut y joindre l'économie. Si un homme dépense chaque jour, chaque année, ce qu'il produit ou ce qu'il gagne, il arrivera à la fin de sa vie ne possédant rien. Si chacun en fait autant dans le pays, le pays ne possédera jamais rien; il restera dans l'état des nations sauvages. Pour qu'un homme ou un peuple

s'enrichisse, il faut que chaque année il dépense moins qu'il ne gagne, c'est-à-dire qu'il économise sur le produit de son travail.

La richesse n'est donc que le fruit d'un travail économisé, mis de côté et accumulé. Sous ce rapport nous jouissons du travail de tous les siècles qui nous ont précédés; le travailleur le plus pauvre, qui vient au monde chez nous, est l'héritier des générations passées. Si ces générations avaient consommé tout ce qu'elles ont produit, il ne trouverait pas plus de secours dans le monde que le sauvage n'en rencontre dans son île, et son existence serait aussi pénible et aussi dénuée. Remercions donc ceux qui nous ont précédés dans la vie, et montrons notre gratitude en ajoutant à l'œuvre des siècles.

— C'est juste, M. Dupré, dit André; mais comment faire, nous qui n'avons rien ?

— Est-ce que le sauvage n'a pas encore moins? Est-ce qu'il n'essuie pas aussi des années calamiteuses? Et cependant, à force de travail et d'économie, et en produisant plus qu'elles ne consommaient, les générations sont parvenues successivement à augmenter la masse des richesses qui existaient sur la terre; elles ont accru la quantité des terres défrichées et mises en culture, des approvisionnements, des maisons, des vêtements, meubles, instruments de toute espèce; elles ont construit des chemins, des routes, des ponts, des canaux, des ports, des églises, des écoles; elles ont, en un mot, constitué le fonds social que nous trouvons en naissant, et où, comme je vous l'ai montré, le plus pauvre d'entre nous puise abondamment.

— Je comprends maintenant, dit Honoré, combien nous sommes débiteurs envers les siècles passés. La richesse d'un pays est à la fois le résultat du travail et de l'économie des générations précédentes.

— Très-bien dit, Honoré. Vous voyez par là, mes amis, comment le fonds social peut s'augmenter, de manière qu'il en revienne une part plus grande à chacun. Mais il faut pour cela une condition dont nous n'avons pas encore parlé.

Tout travail exige un effort, et l'on ne fait aucun effort sans un stimulant proportionné. L'activité que nous remarquons dans la vie civilisée est l'effet de l'éducation; elle résulte d'un vif désir d'avoir part aux commodités dont nous sommes environnés.

L'homme qui a recueilli le fruit d'un travail pénible, renouvelle volontiers ses efforts, parce qu'il renouvelle ainsi ses jouissances. Mais supposez qu'il ait à craindre que ce qu'il aura produit avec de longs efforts lui soit arraché par la violence ou sans une juste rémunération de ses peines, croyez vous qu'il consente à se donner du mal en pure perte? Y consentiriez-vous?

— Non pas, bien sûr, dirent toutes les voix; nous aimerions mieux ne rien faire.

— Pas tout à fait, mes amis, car il faut vivre. Vous feriez ce qui serait indispensable pour vous procurer le strict nécessaire, mais vous n'en feriez pas plus. Vous ne transmettriez rien à vos successeurs, et vos enfants auraient à recommencer une vie aussi misérable que la vôtre.

Pour déterminer l'homme à faire des efforts au delà de ce qu'exige la satisfaction des besoins les plus pressants, pour le porter à économiser sur le produit de son travail, en vue d'augmenter ses jouissances à venir, il lui faut une chose indispensable, la *sécurité*. Il faut qu'il ait la certitude de jouir de ce qu'il aura pu acquérir à force de travail. C'est cette sécurité qui rend si rapides les progrès des peuples parvenus à un certain degré de civilisation. La société en général et les gouvernements en particulier n'ont même pas de mission plus importante que de l'assurer à tous les citoyens.

Que demandons-nous avant tout à la société? Qu'elle garantisse contre toute atteinte notre personne et le fruit de notre travail. Sans cette protection qui fait notre sécurité, le fort pourrait dépouiller le faible, comme dans l'état sauvage; le paresseux et l'imprévoyant deviendraient les ennemis de l'homme actif et industrieux; les frelons mangeraient le miel des abeilles.

C'est la sécurité qui stimule l'industrie des hommes; chaque pas vers la sécurité est un pas fait vers la civilisation et vers le bien-être général. Ceux d'entre vous qui sont un peu âgés ont pu s'en convaincre par leur propre expérience. Nos époques de troubles ont toujours été des temps de misère, et celles où il y a eu le plus de sécurité, nos temps les plus prospères. Cependant les hommes n'ont pas toujours compris cette vérité.

Je ne vous parle pas de l'assassinat ni des violences contre les personnes : ce sont des crimes individuels dus aux passions de

l'homme, et dont la vigilance de l'autorité diminue le nombre en effrayant les pervers. Mais je regrette de ne pouvoir vous en dire autant des atteintes contre la propriété, car la civilisation, en multipliant les commodités et les richesses, multiplie aussi les tentations pour ceux qui ne veulent pas se les procurer par le travail. Bien plus, et je regrette de le dire, car c'est une honte pour notre époque, il s'est trouvé des esprits assez égarés pour ériger en système la violation de ce droit.

— Comment! s'écria Honoré, lorsque, après avoir travaillé quinze à seize heures par jour pendant des années entières, je serai parvenu à me procurer un petit avoir, à force d'économie et de privations, on viendrait me le contester, et m'empêcher d'en faire l'usage que je voudrais! Vous vous trompez, M. Dupré, ce n'est pas possible.

— Je conçois ton indignation, Honoré; mais cela est. Toi qui lis un peu, tu aurais vu, si tu ne choisissais mieux tes lectures, qu'on a fait du rejet du droit de propriété la base d'un nouveau plan d'organisation de la société. De prétendus défenseurs des droits de l'homme n'ont rien imaginé de mieux que de biffer du code de l'humanité le droit qui lui est le plus cher.

— Mais c'est affreux! M. Dupré; c'est la violation de ce qu'il y a de plus sacré, c'est la destruction de tout ce qui a jamais assuré les progrès de la civilisation; c'est le retour à la barbarie.

— Ce que tu dis, Honoré, est très-fondé: aussi tranquillise-toi, la société ne consentira jamais à se suicider, en adoptant des principes aussi subversifs de son repos et de sa prospérité. Cependant, comme ces désolantes doctrines ont trouvé de l'écho dans des esprits abusés, il est bon de mettre les hommes de bonne foi en garde contre les sophismes de ceux qui les propagent. Nous y reviendrons donc; en attendant, tâchons de nous faire une idée exacte de la richesse.

La richesse, comme je vous l'ai dit, consiste dans tout ce qui est nécessaire, utile ou agréable à l'homme. Être riche, c'est donc posséder ou pouvoir se procurer abondamment ces choses.

— D'après cela, dit alors Michel, être riche, c'est donc bien avoir beaucoup d'argent, puisque, quand on a beaucoup d'argent, on peut se procurer tout ce qu'on désire.

— Sans doute, Michel, on est riche quand on a beaucoup d'ar-

gent ; mais ce n'est pas la seule manière d'être riche. Est-ce qu'un propriétaire qui possède de grands domaines n'est pas riche, quoiqu'il puisse ne pas avoir d'argent comptant ? Est-ce qu'un négociant qui n'a pas de dettes et dont les magasins sont remplis de marchandises, n'est pas riche, bien qu'il n'ait peut-être pas d'argent dans sa caisse ? Si fait, ils sont riches, parce qu'avec ce qu'ils possèdent, ils peuvent se procurer ce dont ils ont besoin ; seulement ils sont obligés de transformer en argent ce qu'ils ont, pour l'échanger contre ce qu'ils désirent.

De ce que l'argent est l'intermédiaire obligé des transactions, on conclut que la richesse consiste dans l'argent. On peut, au contraire, être riche sans en avoir. Il en est des peuples comme des individus; un peuple peut être riche et posséder peu d'argent. Il sera riche, s'il a une agriculture perfectionnée, une industrie avancée, s'il possède en abondance des produits naturels ou fabriqués, s'il a beaucoup de manufactures, de vaisseaux, de routes, de canaux, enfin de tout ce qui procure des commodités et favorise l'industrie et le commerce. C'est ainsi que l'Angleterre est jusqu'à présent plus riche que la France, bien qu'elle ait chez elle moins d'argent. Au contraire, un peuple qui a beaucoup d'argent peut quelquefois être pauvre.

— Pas possible ! s'écria M. Jarland.

— C'est certain, M. Jarland. Avec beaucoup d'argent, mais peu d'industrie et peu de moyens de subsistance, un peuple s'appauvrirait sans cesse, parce que son argent passerait à l'étranger. C'est ce qui est arrivé à l'Espagne qui, manquant d'industrie, s'est appauvrie, malgré l'or et l'argent qu'elle retirait de ses mines du Mexique et du Pérou. La même chose arrive aux riches qui consomment sans reproduire ; malgré leur richesse, ils finissent par se ruiner. C'est que, pour les hommes comme pour les peuples, il n'y a qu'une seule manière d'acquérir et de conserver la richesse.

— C'est de travailler, dit M. Ravaud.

— Vous l'avez dit, M. Ravaud, et vous l'avez fait, ce qui est encore mieux. J'ajouterai cependant à ce que vous venez de dire un complément indispensable ; car il y a des gens qui travaillent et ne s'enrichissent pas. Il faut économiser ou produire plus qu'on ne consomme. Si, par exemple, vous aviez mangé chaque

année tout ce que vous gagniez, vous n'auriez pas fait votre fortune.

— Bien certainement non, M. Dupré.

— Votre avoir s'est ainsi accru de tout ce que vous avez épargné. Il en est de même de tous ceux qui produisent plus qu'ils ne consomment, leur avoir s'augmente chaque année. S'il y a beaucoup d'hommes de cette catégorie dans une nation, il y aura beaucoup de produits économisés, et la richesse du pays s'accroîtra d'autant. Au bout d'un certain nombre de générations, le pays possédera une masse de richesses considérable. Les générations qui viendront puiseront plus abondamment dans le fonds social, elles auront plus de facilités pour travailler, et, comme elles possèderont et produiront davantage, les jouissances, comme l'épargne, leur seront plus faciles.

La richesse s'acquiert donc par le travail, et elle se conserve par l'épargne. Un fils se ruine, si, au lieu de travailler, il mange plus que le revenu laissé par son père. Une nation aussi s appauvrit, si elle cesse d'être industrieuse, si elle contracte des goûts de luxe et de dissipation, si elle se livre à des dépenses improductives.

— Je comprends, dit alors Michel, qu'une nation s'enrichisse à mesure que les citoyens s'enrichissent. Mais lorsque la richesse du pays augmente, tous les citoyens n'en profitent pas ; car, en vertu du droit de propriété, le fonds social ne se répartit pas entre eux tous. Ainsi, ce fonds social a beau s'accroître, il y en a qui n'en retireront rien : ce sont ceux à qui leurs parents n'auront rien laissé Leur position sera même plus malheureuse que celle de leurs ancêtres ; car, par suite des progrès de l'aisance générale, il y aura plus de commodités autour d'eux, et ils n'auront pas le moyen de se les procurer.

— C'est ce qui te trompe, Michel. Tu vas voir que, même pour celui qui n'a rien, il y a intérêt à naître dans un pays où il y a beaucoup de richesses ; car, bien que le fonds social ne se répartisse pas également entre tous les citoyens, la part qui revient à chacun est toujours proportionnée à la richesse de la société ; en outre, l'homme a d'autant plus de chances de prospérer, qu'il est dans une société plus prospère. Venons à la preuve. Si tu étais plus riche, tu dépenserais davantage. Eh bien ! tous les autres

sont comme toi : s'ils avaient plus, ils dépenseraient plus. Si donc il y avait dans le pays plus de richesse, on mangerait du pain au lieu de pommes de terre, on boirait du vin en place d'eau ou de piquette, on consommerait plus de viande ; on brûlerait plus de bois, plus de charbon ; on porterait plus de drap, plus de soie, plus de velours ; on aurait plus d'habits, plus de robes ; tout le monde aurait des souliers au lieu de sabots, de bonnes maisons au lieu de chaumières ; on achèterait des meubles commodes, des tapis, des livres, des gravures, que sais je ? enfin, tout ce qui est utile ou commode, tout ce qui est agréable ou qui plaît.

Or, comme il faut fabriquer toutes ces choses, plus il y aura de gens pour les acheter, plus il y aura de travail pour ceux qui gagnent leur vie à les produire ; et, comme les choses se payent d'autant mieux qu'elles trouvent plus aisément à se vendre, les pauvres tireront un meilleur profit de leur travail. Comprends-tu maintenant comment ceux qui n'ont rien sont intéressés à ce qu'il y ait beaucoup de richesse dans le pays ?

— Je comprends cela, M. Dupré. Mais, si les pauvres avaient ce que les riches ont de trop, il y aurait toujours la même quantité de richesses et la condition des pauvres serait meilleure.

— Je ne dis pas qu'à certains égards il n'y aurait pas quelques avantages pour le pauvre. Une meilleure répartition de la richesse serait certainement désirable, surtout si les pauvres pouvaient avoir plus, sans que les riches eussent moins ; car prendre aux riches pour donner aux pauvres, serait une spoliation que vous ne voudriez pas admettre et qui d'ailleurs n'améliorerait pas beaucoup la position des derniers ; car les riches ne sont pas nombreux : jetez les yeux autour de vous, et comptez. Je vais plus loin, et je dis qu'après le partage de la fortune des riches entre les pauvres, il y aurait moins de bien-être pour le pays en général, et pour les pauvres eux-mêmes.

— Ce n'est pas possible, dirent quelques voix.

— C'est cependant très-simple. En premier lieu, il y a chez tous les peuples une foule de grandes entreprises qui exigent des fonds considérables, et de grands travaux d'utilité publique qui ne peuvent être exécutés qu'à l'aide de capitaux énormes que l'excédant des riches peut seul procurer. Or, ce sont précisément ces grands travaux qui favorisent le plus le développement de

l'aisance générale au sein d'une nation ; moins il y a de riches, moins il se fait de ces travaux ; supprimez-les tous, il ne se fera plus rien.

La diminution de la fortune des riches diminuerait le travail d'une autre manière. Comme ils font tout faire, si vous en diminuez le nombre, vous diminuerez tout le travail qu'ils donnaient aux ouvriers ; ils seront remplacés par des hommes qui, au lieu de faire travailler ou d'acheter, travailleront pour eux-mêmes.

Il y a en outre une foule d'objets que les riches sont seuls en état d'acheter ; sans eux, personne n'en achèterait Qu'il n'y ait plus de riches, et voilà autant d'industries anéanties, parce que personne n'en peut plus payer les produits; voilà donc sans travail tous ceux qui s'occupent de la fabrication de ces objets. Or ces industries de luxe sont précisément celles qui procurent les meilleurs gains aux ouvriers. Ce n'est pas tout : les riches sont ceux qui font le plus gagner, même lorsqu'ils achètent des choses à l'usage de tous, parce qu'ils payent tout plus cher que les pauvres. Cela est si vrai, que, dans tel quartier d'une ville habité par des riches, le même objet se paye plus cher que dans un autre quartier habité par des pauvres. Les riches payent fort cher de beaux légumes, des fruits magnifiques, des vins fins et d'autres objets de prix que les pauvres n'achèteront pas ou qu'ils payeront comme des objets ordinaires, au grand détriment de ceux qui auront pris la peine de les faire venir.

Les riches contribuent encore au bien-être des pauvres en favorisant les progrès de l'industrie. Tous les objets nouveaux sont coûteux, parce qu'il faut du temps pour perfectionner les procédés et arriver à produire à bon marché. S'il n'y avait pas de riches pour donner dans le commencement un prix élevé des produits nouveaux, personne ne pourrait les fabriquer. C'est donc grâce aux riches que l'industrie se perfectionne; tout se fabrique graduellement à meilleur marché, et des choses qu'eux seuls pouvaient acquérir dans le principe, finissent par être à la portée de tout le monde Ainsi le mérinos, qui se payait d'abord 25 ou 30 francs le mètre, et que les femmes les plus riches pouvaient seules avoir, est descendu graduellement jusqu'à 3 ou 4 francs. On payait au commencement les toiles peintes 6 ou 7 francs le mè-

tre, et les femmes aisées pouvaient seules en porter : aujourd'hui on en a pour 75 centimes.

Avais-je raison, Michel, de dire que la richesse des riches profite aux pauvres, et que leur suppression serait un malheur pour tout le monde ?

— Je commence à le croire, M. Dupré. Mais, si la part des pauvres ne peut pas s'accroître d'une portion de celle des riches, comment donc leur position pourra-t-elle s'améliorer ?

— Ce sera, non pas par une égalité chimérique de répartition, qui se bornerait à dépouiller les uns pour donner aux autres, et qui diminuerait le bien-être général, au lieu de l'accroître ; mais par un accroissement de la richesse publique, qui augmentera la part des pauvres sans diminuer celle des riches.

— Oh ! pour cela, nous ne demandons pas mieux ; mais comment faire ?

— Voilà précisément ce que je vous apprendrai. Mais, dès à présent, pour calmer votre impatience, je vous dirai que vous y arriverez par plus d'ordre, plus d'intelligence, plus d'instruction, par plus d'habileté dans vos travaux, et par un genre de vie mieux raisonné Nous y arriverons tous en améliorant notre agriculture, en perfectionnant nos moyens de production afin de faire mieux et de faire plus, en étendant notre commerce et en multipliant les voies de communication.

— Ce sera très-bien, dit André, mais au moins que les riches ne viennent pas gâter tout cela par leur égoïsme et leur dureté.

— Encore de l'exagération, André ! Les riches sont des hommes, ils ont donc des défauts ; ils ont en particulier ceux de leur position, de l'orgueil, et quelquefois de l'indifférence pour des misères qu'ils ne connaissent pas. Mais, à entendre certaines gens, les riches seraient des hommes durs, égoïstes, sans entrailles, spéculant sur les besoins de leurs ouvriers, et, de plus, oisifs, immoraux, libertins, ayant tous les défauts. Les pauvres, au contraire, seraient tous honnêtes, généreux, désintéressés, laborieux ; ils auraient toutes les vertus.

Moi, je ne vous dirai pas l'inverse, je ne prétendrai pas que les riches soient tous humains, généreux, loyaux, qu'ils aient toutes les qualités, ni que les ouvriers soient tous paresseux, débau-

chés, dépensiers, qu'ils aient tous les vices; ce serait souverainement injuste. Il y a de bons et de mauvais riches, de bons et de mauvais pauvres; des maîtres qui ne songent qu'à eux, et des ouvriers qui ne songent guère aux intérêts de ceux qui les emploient. C'est que les uns et les autres sont des hommes et que nul homme n'est parfait, le riche pas plus que le pauvre. Riches et pauvres, maîtres et ouvriers doivent donc se prendre et se supporter les uns les autres avec leurs défauts. Cependant il ne tient qu'aux ouvriers de se rendre de moins en moins dépendants des maîtres.

— Et comment cela?

— Par plus d'instruction et plus d'habileté; par plus d'économie et de prévoyance. Quand l'ouvrier vivra moins au jour le jour, il sera moins forcé de subir la loi; son salaire s'élèvera naturellement jusqu'au point où le fabricant aurait de la perte à l'employer, car il n'y a pas de règlement qui puisse faire dépasser ce point.

Vous aurez fait en même temps un grand pas vers la possession du bien-être, sinon vers la richesse à laquelle les pères ne peuvent guère aspirer que pour leurs enfants. Et alors, croyez-m'en, vous serez aussi contents, plus contents même que les riches. Car le contentement consiste moins dans la richesse elle-même que dans le plaisir de l'acquérir. Chaque pas qu'on fait vers ce but est accompagné de jouissances plus vives que la possession même. Le premier argent mis de côté fait plus de plaisir que les sommes amassées ensuite. Tous les marchands vous diront que leurs premiers gains sont ceux qui leur ont causé le plus de joie. Le premier morceau de terre ou la première maisonnette que l'on peut acheter cause plus de plaisir qu'un beau domaine ou une grande maison achetés plus tard. Demandez plutôt à Honoré, à M. Saujon, à M. Duroure.

— Et aucun de nous ne vous démentira, dit ce dernier avec un accent plein de franchise.

NEUVIÈME ENTRETIEN.

LA PROPRIÉTÉ, RÉSULTAT DU TRAVAIL ET FONDEMENT DE L'AISANCE GÉNÉRALE.

Les sinistres excès que nous avons fait connaître portaient leurs fruits; ils ajoutaient de nouvelles craintes à l'inquiétude causée par l'insuffisance de la récolte. Les marchés qui avaient succédé à celui où s'étaient passées ces déplorables scènes avaient été encore moins pourvus, et la hausse avait fait de nouveaux progrès. Par suite, les autres consommations diminuaient, les travaux étaient arrêtés, les ateliers se fermaient de tous côtés.

La population de Mirebeau était dans l'anxiété. On parlait d'une mesure grave qui allait être prise à la fabrique. Selon les uns, il n'était question que de réduire le nombre des ouvriers, tandis qu'à entendre les autres, tous les ateliers allaient être fermés. Quelques-uns disaient qu'il s'agissait seulement de diminuer les salaires. D'autres enfin assuraient que MM Lenoir et Dubuisson ne renverraient pas un ouvrier, qu'ils ne diminueraient pas le prix de la journée, mais qu'ils réduiraient le nombre des journées de travail par semaine : les uns parlaient de deux jours seulement, d'autres de trois, d'autres de quatre.

Bref, personne ne savait rien de certain; mais tout le monde était inquiet, et l'on faisait d'avance mille commentaires, chacun envisageant la situation de son point de vue, sans s'inquiéter du bien général; on songeait encore moins aux intérêts de MM Lenoir et Dubuisson. Quant à eux, incertains sur ce qu'ils devaient faire, ils se bornaient à répondre aux questions qu'on leur adressait : « Nous irons tant que nous pourrons. » Mais pourraient-ils aller longtemps ? On ne le croyait pas.

Aussi les conversations étaient très-animées dans les groupes que formaient les ouvriers, à l'heure des repas, ou à la sortie des ateliers. André Bonnefoy, Léonard Dubois et quelques autres en

faisaient presque tous les frais, les autres assistants se contentant de témoigner par des exclamations leur approbation ou leur blâme. Du reste, André se distinguait par sa facilité à adopter les idées, mais on le déroutait aisément. Léonard, au contraire, était plus calme, il raisonnait mieux; mais il arrivait souvent à l'erreur, parce qu'il partait d'une idée fausse.

Comme le samedi, en faisant la paye, on n'avait rien annoncé aux ouvriers, ils s'étaient trouvés soulagés d'un grand poids; ils étaient certains d'avoir une semaine devant eux, et une semaine, c'était beaucoup dans la circonstance.

— Les patrons sont de braves gens, dit un tisseur, père de famille, un de ceux que la suspension des travaux aurait le plus mis dans l'embarras. Ils ne veulent pas faire de la peine à de pauvres ouvriers qui n'ont que leur travail pour vivre.

— Les patrons se moquent bien de toi, Maurice, dit un fileur, Paul Boitard, plus assidu à la bouteille qu'au travail. Ils te font travailler parce qu'ils y trouvent leur intérêt.

— C'est possible, Paul ; mais je suis sûr que ça leur ferait de la peine de nous renvoyer. Toutes les fois que je les ai rencontrés depuis quelque temps, je les ai toujours vus très-affligés.

— Et tu crois que c'est à cause de toi, Maurice ! Tu es un bon enfant, va. Tu ne vois pas qu'ils sont inquiets pour leurs affaires; ils ne savent pas comment les choses tourneront.

— Pense comme tu voudras, Paul; je crois qu'il leur en coûterait aussi de nous renvoyer.

— Nous le verrons bien, dit un troisième.

— Tu ne verras rien du tout, dit André. Si les affaires ne reprennent pas, il faudra bien qu'ils fassent comme les autres. Et alors qu'est-ce que ça prouvera ?

— Ça prouvera qu'ils n'aiment pas les ouvriers.

— Je te dis que ça ne prouvera rien, reprit André; ils ne peuvent pas toujours faire travailler sans vendre.

— Mais ces messieurs sont riches, dit Maurice, cherchant à se persuader qu'il aurait toujours de l'ouvrage.

— Sans doute, ces messieurs sont riches, mais il n'y a pas de richesse qui tienne quand on dépense quinze cents francs par jour sans rien vendre. Il n'y a pas de bourse dont on ne voie le

fond quand on y puise toujours sans y rien mettre. Et quand ils n'auront plus d'argent, avec quoi veux-tu qu'ils te payent ?

— Bah ! est-ce qu'ils ne peuvent pas emprunter ? dit un nouvel interlocuteur.

— Ah ! ça, c'est vrai, — dit André, surpris par cette objection frivole, mais à laquelle il n'était pas préparé. Là-dessus la conversation devint générale ; plusieurs prirent à la fois la parole ; on discuta à tort et à travers, et la seule conclusion à laquelle on arriva, c'est qu'il était fâcheux qu'il y eût des maîtres et des ouvriers, et que les ouvriers dépendissent des maîtres.

Le lendemain, M. Dupré dit en commençant :

— Mes amis, j'ai promis de vous parler de la propriété ; je vais m'acquitter aujourd'hui de ma promesse.

La propriété est le droit de jouir de ce qui nous appartient. Or rien n'appartient autant à l'homme que le fruit de son travail, et le pouvoir d'en disposer est ce qui le détermine le plus à faire des efforts. Le sentiment de la propriété lui est tellement naturel, qu'il se manifeste même chez l'enfant bien longtemps avant que l'éducation lui ait fait distinguer le sens des mots le *tien*, le *mien*. On le retrouve aussi dans tout état de société : le sauvage, qu'on pourrait considérer comme un enfant, regarde comme sa propriété l'animal qu'il a tué pour se nourrir de sa chair et se couvrir de sa peau ; il tient à l'arc et aux flèches qu'il a façonnés de sa main ; s'il devait en être dépouillé, il ne se donnerait pas la peine de les faire.

La propriété existe donc partout, parce qu'elle est inhérente à la nature de l'homme. Mais la constatation du droit de propriété des choses exige dans certains cas des précautions, parce que chez les peuples civilisés le nombre des possesseurs et la variété des objets possédés ne permettent pas de connaître à première vue le propriétaire de chaque chose. Il n'y a aucune difficulté pour ce que nous portons sur nous ; chacun voit que cela nous appartient. Si une personne vole dans la rue la bourse d'une autre, on s'aperçoit à l'instant qu'il attente à la propriété d'autrui, on le saisit comme un voleur.

— Mais on ne peut pas tout porter avec soi, dit Honoré ; je ne puis emporter avec moi mon lit, ma table, mon métier.

— Il n'y a pourtant pas encore de difficulté pour ces objets; car, si nous ne les portons pas sur nous, ils sont du moins dans la maison où nous vivons, et l'on présume qu'ils sont la propriété de celui qui y loge. La difficulté commence pour d'autres espèces de biens.

Les biens qui peuvent être la propriété de l'homme sont : ou des biens *meubles*, c'est-à-dire, mobiles ou susceptibles d'être transportés, comme des meubles, de l'argent, des marchandises; ou des *immeubles*, c'est-à-dire des choses fixes par leur nature, comme des maisons, des terres. C'est la possession de ces derniers qu'il est le moins facile de constater. Une personne achète une maison, un champ, mais elle ne peut pas toujours y rester, ni les transporter avec soi, et, si elle veut les vendre, elle ne peut pas les remettre dans les mains de celui à qui elle les cède. La loi vient alors à son aide : au moyen de divers actes par écrit, qu'on nomme *actes de propriété,* elle rend certain pour tous que la maison ou le champ ainsi acquis est bien la propriété de l'acheteur. Avec ses droits ainsi établis, l'acquéreur de maisons, de terres, de bois, ou de toute autre espèce d'immeubles, peut les quitter sans inquiétude ; la loi est devenue la gardienne de sa propriété.

— Savez-vous, s'écria M. Duroure, que la société rend un fameux service aux hommes, en établissant des lois pour constater leurs droits ? Que de soucis elle leur épargne !

— Ce service paraît bien plus grand, quand on réfléchit aux complications que peut présenter la constatation de ce droit. Ainsi une maison peut appartenir à trois ou quatre personnes; des biens sont souvent hypothéqués, et il peut convenir au créancier de ne pas acheter ces biens, et au débiteur de ne pas les vendre. Dans ce cas, la loi assure les droits de chacun, elle prend soin que le débiteur ne puisse pas vendre ses biens au détriment de ses créanciers.

Vous savez aussi que des personnes ont de l'argent placé sur l'Etat, dans ce qu'on appelle les *fonds publics*. En voici l'origine. Dans des moments de gêne, les nations contractent souvent de grandes dettes qu'elles ne peuvent payer qu'au moyen des impôts. En France, le montant de ces dettes s'élève à plus de sept milliards. Ne pouvant payer cette dette immédiatement, on se contente d'en payer régulièrement l'intérêt ou la rente. En conséquence on dit

des gens qui sont les créanciers de la nation, qu'ils ont de l'argent placé sur l'Etat, ou dans les *fonds publics*, ou dans la *rente*, comme on dit encore vulgairement. La nation paye l'intérêt, et le rentier ou propriétaire de rentes, qui aurait besoin de rentrer dans ses fonds, peut les obtenir quand il lui plaît ; il cède son titre de rente à quelqu'un qui, ayant de l'argent à placer, le lui achète et se substitue à sa place. L'intérêt que la nation paye ainsi pour l'argent qu'on lui a prêté, est considéré comme le placement le plus sûr, parce que si la nation manquait à ses engagements, il n'y a pas de propriété qui conservât de la valeur.

— On comprend cela, dit André ; c'est l'honneur du pays qui est engagé. Mais l'argent que nous plaçons à la caisse d'épargne n'est-il pas en réalité de l'argent placé sur l'Etat ?

— Précisément, mon ami, et ton livret est un titre qui fait de toi un créancier de la nation ; ton argent jouit donc de la même sécurité que les fonds placés sur l'Etat. Aussi tous les troubles qui altèrent la confiance dans la régularité avec laquelle l'Etat peut payer ses dettes, doivent-ils être redoutés de ceux qui déposent des fonds à la caisse d'épargne.

Les compagnies ou associations de particuliers qui se forment pour entreprendre de grands travaux publics, empruntent aussi, pour les exécuter, des capitaux considérables. Ceux qui leur prêtent de l'argent ont part à la propriété de ces travaux, ils sont *copropriétaires*. On les nomme aussi *actionnaires*, parce qu'on nomme *actions* les titres ou actes qui représentent l'argent versé par eux ou leur part dans la propriété. Ces titres sont encore constatés légalement, et ils peuvent se vendre et se transmettre comme toute autre propriété.

— Mais, dit Léonard, en assurant un droit à quelques personnes sur certaines choses, la société en prive les autres ; elle rend service à ceux qui ont, au détriment de ceux qui n'ont pas?

— C'est une erreur, Léonard. D'abord, qui est-ce qui n'a pas quelque chose chez nous ? Personne, pas même les plus pauvres. Tous ont au moins des vêtements, quelques meubles, des outils. Toi-même, Léonard, qui as l'air de te mettre au nombre de ceux qui n'ont pas, tu as un mobilier, des outils et des ustensiles assez nombreux, de bons habits, quelques livres, et si tu n'as pas encore une petite maison à toi, et plus d'argent à la caisse d'é-

pargne, c'est que tu ne l'as pas voulu, puisque tu n'as ni femme ni enfants, aucune charge enfin. Tu es riche, permets moi de le dire, en comparaison de bien des pauvres diables que j'ai vus dans des pays où ils ne se plaignaient pas ; tu es un richard, auprès d'un sauvage.

Quant à dire que la protection de la propriété est seulement en faveur de ceux qui ont, c'est une erreur, comme je vous l'ai montré en vous faisant voir que la richesse est un bienfait pour toutes les classes de la société. Créer et acquérir de la richesse, c'est se rendre utile, puisque c'est augmenter le fonds social ; tout ce qui en favorise la conservation est également un bienfait. On ne peut donc protéger le travail sans protéger la propriété qui en conserve le fruit. Si les hommes ne devaient pas jouir du fruit de leurs services, ils cesseraient d'en rendre.

— Mais, M. Dupré, demanda Léonard, est-ce que ce n'est pas faire appel à un sentiment égoïste ?

— Léonard, n'appelle donc pas toujours égoïste le sentiment qui porte l'homme à rendre service pour une juste rémunération. Faudra-t-il dire aussi que tu es un égoïste parce que tu fais payer ton travail ? Ce qui est égoïste, c'est le sentiment qui nous fait sacrifier injustement les autres à nous-mêmes. ou qui nous fait voir d'un œil d'envie ce que les autres ont de plus que nous. N'est-il pas juste et digne que chacun pourvoie à ses besoins et à ceux des enfants qu'il a mis au monde ? Eh bien ! celui qui, par des efforts du corps ou de l'intelligence, rend service à son pays et laisse une fortune qui mettra ses enfants à l'abri du besoin, celui-là a doublement fait du bien.

Mais il ne suffit pas que l'homme puisse conserver le fruit de son travail et en jouir seul, car alors le motif qui nous porte à travailler serait purement égoïste, comme tu disais tout à l'heure. Il importe qu'on puisse léguer après sa mort ce qu'on a gagné Ce n'est en effet qu'une simple forme de la liberté de donner ce qui nous appartient ; l'exercice de cette liberté devient le dernier acte de notre vie. C'est pour cela que, dans tous les pays civilisés, la société assure aux citoyens le droit de disposer de leurs biens par testament, sauf quelques restrictions établies dans un intérêt social ou dans un intérêt de justice et d'humanité.

Partout, au contraire, où les citoyens ne sont pas certains de jouir et de disposer librement de leurs biens, la société reste dans l'enfance. L'histoire est là pour confirmer ce que j'avance; elle nous montre que dans tous les temps les nations les plus florissantes ont été celles où la propriété a été le mieux protégée. Aujourd'hui encore, quels sont en Europe les peuples les plus riches et les plus prospères? Ce sont ceux qui ont entouré de plus de garanties les biens des citoyens. Voyez au contraire ces contrées de l'Asie où nul n'est jamais sûr de ne pas être dépouillé de ce qu'il aura péniblement acquis. Malgré les avantages que la nature leur a prodigués, le commerce y languit, l'agriculture et l'industrie ne font point de progrès; on n'ose rien entreprendre, parce qu'on n'est jamais sûr de recueillir le fruit de son travail; une population rare y végète péniblement sur un sol qui pourrait nourrir dix fois plus d'habitants.

— Cela se comprend très-bien, M. Dupré, dit Léonard. Le travail est une peine, comme nous le savons tous. Aussi, lorsqu'on n'est pas sûr d'en jouir, on ne travaille que pour le présent, on n'ose rien tenter pour l'avenir; et cependant ce n'est qu'en travaillant en vue de l'avenir que les hommes et les peuples font des progrès. Je comprends cela; mais si l'outil que j'ai fabriqué m'appartient bien, parce que j'y ai mis mon travail; si le blé qu'un homme fait venir est bien sa propriété, parce que c'est le fruit de ses sueurs, il me semble qu'il n'en est pas de même de la terre qui a porté la récolte. Ce n'est pas lui qui l'a faite; c'est Dieu, et Dieu l'a faite pour tous les hommes. Pourquoi cet homme en jouit-il à l'exclusion des autres? La loi, en lui en attribuant la propriété, commet une injustice à l'égard des autres hommes qui y avaient droit comme lui.

— Comment, Léonard, tu en es encore à cette erreur de croire que c'est la loi qui a créé le droit de propriété, et que tout ce que nous avons nous appartient uniquement parce que la loi nous a donné des droits dessus! Distingue donc entre les choses qui existent de par la loi, et celles qui ont leur fondement dans la nature, et sans lesquelles la société ne subsisterait pas un jour. Le droit de propriété est de ce nombre; la loi ne l'a point créé, il existe de toute éternité; elle ne fait que le reconnaître et le sanctionner.

— Cependant, reprit Léonard, comment la terre, qui n'est le fruit du travail de personne, a-t-elle pu appartenir à quelqu'un avant que la loi l'eût déclaré?

— Par une raison très simple, Léonard. Dis-moi, celui qui construit une maison en est-il propriétaire?

— Oui, puisqu'il y a mis son travail.

— Mais cette maison repose sur la terre. Or, puisque tu n'admets pas la légitimité de la possession de la terre, on serait donc propriétaire de la maison, et non de la terre sur laquelle elle est construite. C'est difficile à concilier, et tu n'avais pas pensé à cette difficulté. Mais continuons. Les habits que fait Michel sont-ils bien sa propriété?

— Sans doute, puisqu'il les fait lui-même.

— Et les souliers que tu achètes, t'appartiennent-ils?

— Certainement, puisque je les paye.

— Et la petite maison d'Honoré lui appartient-elle aussi?

— Il n'y a pas de doute, c'est son père qui la lui a laissée.

— Maintenant je suppose que tu aperçoives parmi les cailloux qui bordent la route une pierre qui brille au soleil, et que tu reconnaisses que c'est une pierre précieuse. T'appartiendrait-elle?

— Oui, puisqu'elle n'est à personne et que je l'ai trouvée.

— Mais si un autre l'avait trouvée avant toi?

— Elle serait à lui : c'est le droit de premier occupant.

— Encore une autre supposition. Un de tes amis te fait cadeau d'un livre pour ta fête; ce livre sera-t-il bien ta propriété?

— Sans aucun doute, puisqu'il me l'a donné.

— D'après cela, voilà cinq manières de devenir propriétaire des choses : 1° par le *travail*, en les fabriquant ou les faisant venir; 2° par *achat*, en donnant en échange de l'argent ou quelque autre chose; 3° par *héritage*; 4° par *don* ou *donation*; 5° par *trouvaille* ou par *droit de premier occupant*. Remarquons toutefois que, sauf le cas fort rare de trouvaille, toutes les manières d'arriver à la propriété se réduisent à une seule, le *travail*. Car celui qui vend, celui qui lègue et celui qui donne ont toujours acquis eux-mêmes par le travail, ou bien acheté ou reçu de gens qui, en dernière analyse, avaient créé la chose par leur travail. Du reste, dans toutes ces manières de devenir propriétaire d'une chose, la loi ne crée pas le droit de propriété, elle ne fait que sanctionner

ce qui existait avant elle, et que la conscience de tous les hommes a confirmé depuis l'origine du monde.

— Mais, M. Dupré, il n'en est pas de la terre comme des autres choses qu'on peut multiplier sans cesse. Une fois qu'elle est possédée par un plus ou moins grand nombre de propriétaires, comme en France, ceux qui n'en ont pas ne peuvent plus en avoir.

— D'abord cette dernière assertion n'est pas exacte, Léonard; tous les jours il y a des portions de terre mises en vente, tout le monde a droit d'en acheter; il suffit seulement de s'en être procuré les moyens par le travail. C'est difficile sans doute pour quelques-uns, mais moins que vous ne croyez pour ceux qui ont une ferme volonté et qui font des efforts suffisants. La meilleure preuve, d'ailleurs, que la propriété n'est pas si difficile à acquérir, c'est le nombre considérable de propriétaires qui existent en France. D'après les rôles des communes on y compte environ 8 millions de chefs de famille possédant un immeuble quelconque, ce qui, à raison de quatre personnes par famille, donne 32 millions sur 37, participant à la propriété de la terre.

Maintenant examinons comment ceux qui possèdent la terre y sont arrivés. Est-ce la loi qui la leur a donnée? Non; tous l'ont achetée ou l'ont reçue par heritage. Et comment ceux qui la leur ont vendue ou transmise, la possédaient-ils? Ils l'avaient aussi acquise ou reçue d'autres personnes qui la possédaient au même titre, et ainsi de suite, en remontant de génération en génération.

— Mais, objecta Léonard, il a pu se trouver, pour certains domaines, des détenteurs qui s'en sont emparés par violence ou qui les ont acquis par des voies illégitimes.

— Tu ne fais pas attention, Léonard, que ceci confirmerait la valeur du raisonnement. Car si ces détenteurs injustes ont ravi ces biens aux possesseurs légitimes, il y a eu seulement interruption dans la transmission régulière de la propriété. Auparavant la possession était légitime, comme elle l'a été depuis pour ceux qui ont acquis ces biens plus tard.

Et à ce sujet, mes amis, vidons tout de suite une objection dont on abuse, et voyons si les fortunes injustement acquises sont aussi nombreuses qu'on veut bien le dire. Jetons les yeux autour de nous, que trouvons-nous? Des personnes qui possèdent une for-

tune patrimoniale ou qui s'en sont fait une par leur travail et leur talent, dans l'industrie, dans le commerce, dans les affaires ou le barreau. A peine en citeriez-vous quelques-unes dont la fortune vous paraîtrait suspecte, et encore peut-être ce qu'on en dit n'est-il que l'effet de la jalousie excitée par leur habileté? Admettons cependant qu'il y ait quelques personnes dont la fortune soit entachée d'illégitimité; que serait ce petit nombre en comparaison de la masse des honnêtes gens dont l'avoir a été acquis par des voies régulières? Accuserions-nous l'humanité tout entière parce qu'il y a dans le monde des criminels et des pervers?

Mais, pour en revenir à la question, quelle que soit la manière dont ceux qui possèdent la terre l'aient acquise, nous arrivons toujours, en remontant de génération en génération, à un premier occupant, c'est-à dire à un homme qui l'a trouvée vacante et y a donné ses soins le premier. Tu admets bien, Léonard, que l'homme qui trouve une terre inoccupée et qui, en y appliquant le premier son travail, lui fait porter une récolte, ait un droit exclusif sur le fruit de ce travail?

— Sans aucun doute, M. Dupré.

— Tu lui contestes seulement le droit de transmettre à ses enfants ou à d'autres le droit exclusif de cultiver cette terre?

— Je crois pouvoir le faire avec justice; car cette terre n'était pas plus à lui qu'aux autres hommes, puisqu'elle est un don de Dieu. Ce qui était à lui, c'était la récolte, et il en a disposé.

— Eh bien! Léonard, tu vas voir qu'il a droit de disposer aussi de la terre. Avant qu'il la défrichât, elle était dans l'état où tu vois encore aujourd'hui les terres incultes, couverte de mauvaises herbes, de ronces, de chardons, d'arbustes épineux ou de grands arbres. Il ne lui a pas fallu seulement, comme aujourd'hui dans nos terres cultivées, labourer, puis semer et récolter ensuite. Il lui en a coûté bien davantage pour abattre les arbres et arracher les racines qui encombraient le terrain, pour défoncer le sol, en extraire les mauvaises herbes et les pierres. Comme il n'avait aucun de nos instruments perfectionnés de culture, avec lesquels un défrichement est encore une opération si coûteuse, il a eu énormément de peine; il a donc rendu un immense service à l'humanité en faisant produire à la terre des substances qu'elle ne fournissait pas auparavant. Puis, quand il aura pris toute cette

peine, les hommes se croiront quittes envers lui en lui laissant enlever sa récolte ; ils pourront ensuite s'emparer de la terre ainsi mise en culture. Est-ce juste, Léonard ?

— Non, Monsieur ; je n'avais pas tenu compte de ce travail pénible de défrichement. Cependant comment justifier qu'un homme puisse, en s'emparant de la terre, s'approprier les dons que Dieu fait gratuitement à tous les hommes ?

— C'est que tu commets une erreur en croyant que l'homme s'approprie les dons de Dieu. Ce qui est un don de Dieu, c'est la faculté de porter des récoltes, qu'il a donnée à la terre ; ce qui est de l'homme, c'est le travail que fait celui-ci pour mettre cette terre en culture. Ce que l'homme transmet, et que ses successeurs transmettront à leur tour, c'est uniquement le droit de disposer de ce travail. Puis les générations suivantes de possesseurs, en appliquant aussi leur travail à cette terre, la mettront en état de rapporter des récoltes plus abondantes ; ils la purgeront de plus en plus de mauvaises herbes ; ils la féconderont par des additions successives d'engrais ; ils défonceront le sol à une plus grande profondeur ; ils le nivelleront et l'assainiront ; enfin la valeur de la terre s'accroîtra de tous les travaux qui se feront dans le pays, routes, ponts, canaux, qui rendront l'abord de la terre plus facile où favoriseront le transport des denrées. En transmettant cette terre dont la valeur se sera ainsi accrue graduellement, les propriétaires céderont le droit de jouir des travaux exécutés par leurs prédécesseurs et par eux.

Ce qui prouve ce que j'avance, c'est que, dans les pays peu peuplés et où il y a de grandes étendues de terres inoccupées, comme le Canada, les Etats-Unis, le Brésil, la Nouvelle-Zélande, le cap de Bonne-Espérance, les îles Mayotte, etc, le gouvernement, pour y attirer des habitants, offre ces terres à un prix qui varie de 2 fr. 50 c. à 24 fr. l'hectare ; dans l'Algérie, ce pays si fertile qu'on le nommait autrefois le grenier des Romains, mais qui est resté presque inculte depuis des siècles, le gouvernement n'a demandé longtemps qu'une redevance presque nominale de 1 fr. par hectare.

Ce que je dis là ne s'applique pas seulement à la terre ; il en est de même de toutes les industries. Elles profitent des améliorations qui se font dans le voisinage, de la création d'un che-

min, d'un canal, de tout ce qui augmente la richesse et l'activité dans le pays. Les individus sont dans le même cas : un ouvrier gagne trois francs dans une localité ; avec la même aptitude il en gagnera quatre dans la même industrie, mais dans une localité différente; il ne gagnerait peut-être que quarante sous dans une autre.

Il reste donc bien démontré maintenant que ce qu'on transmet en vendant ou léguant la terre, c'est moins le droit de profiter de la faculté de produire qui réside dans le sol, que celui de jouir du travail employé pour la mettre dans l'état où elle est. Un de nos plus célèbres agronomes, M. de Dombasle, a même dit que si l'on additionnait les travaux de toute espèce effectués seulement depuis deux siècles sur une propriété quelconque, on reconnaîtrait que le total dépasse de beaucoup la valeur de la propriété. Il n'y aurait pas de terre qu'on pût acquérir aujourd'hui, s'il fallait rembourser ce qu'elle a coûté de travail, et surtout s'il fallait tenir compte de la peine résultant de l'imperfection des instruments primitifs de culture. Ainsi, malgré l'appropriation de la terre, les générations présentes jouissent bien gratuitement de la fécondité que Dieu a mise dans le sol ; elles sont même arrivées à jouir gratuitement d'une grande partie des travaux exécutés par les générations précédentes. L'appropriation de la terre a donc rendu un incontestable, un immense service à l'humanité. Mais les hommes ne pourraient-ils pas obtenir le même résultat par quelque autre système? C'est ce qu'il faut examiner.

Pour être stimulé à faire des efforts, il faut que l'homme soit certain de jouir du fruit de son travail. Cette certitude est surtout nécessaire quand il s'agit de la culture de la terre. Dans l'industrie, où les produits se confectionnent en quelques mois et même en quelques jours, on recueille en très-peu de temps le fruit de ses peines. En agriculture, au contraire, il faut faire de longues avances à la terre. C'est même ce qui empêche tant de cultivateurs d'améliorer leur position. Cela est si vrai, que les fermiers qui ne sont pas propriétaires ne se décident jamais à faire de grands travaux d'amélioration, quand ils n'ont pas de longs baux qui leur donnent la certitude de rentrer dans leurs avances. M. Bertrand vous en dira quelque chose.

— Certainement, dit celui-ci, je n'aurais jamais entrepris ce

que j'ai fait sur la ferme de M. Valcour, s'il n'avait pas eu assez de confiance pour m'offrir un bail de vingt-sept ans.

— Et M. Valcour n'aurait jamais pu lui-même vous faire cet avantage, s'il n'avait été possesseur perpétuel pour lui et ses enfants ?

Vous voyez, par là, que la propriété de la terre tourne au profit de la culture, et par conséquent au profit de l'humanité, qui a dès lors plus de pain, de vin, de viande, de bois, de chanvre, de laine, et de toutes les choses nécessaires à l'homme. Voyons pourtant comment on pourrait cultiver la terre sans son appropriation. Il n'y a pour cela que deux moyens : permettre à tous les hommes de la cultiver chacun à son tour, ou bien la faire cultiver en commun au profit de la société.

Le premier moyen est purement impraticable, car il y aurait là des difficultés dont la pensée fait reculer l'imagination. Mais voyons le résultat. Si aujourd'hui un fermier qui n'a qu'un bail de neuf ans, ne songe qu'à faire rapporter le plus possible à la terre, dût-il la laisser tout à fait épuisée à la fin de son bail, que feront des hommes qui n'auront qu'une année devant eux ? Ils ne feront rien pour l'avenir, et nous revenons à la culture de l'enfance des sociétés.

Voyons maintenant l'autre système, celui de la culture en commun, ou de la communauté ; car ce n'est pas seulement à la terre que nous devrions appliquer le principe de la suppression de la propriété, ce serait à tous les biens. Tout ou rien ; il faut laisser les choses comme elles sont ou établir d'une manière générale le principe de la communauté des biens.

— Que dites-vous là, M. Dupré ? s'écria Honoré, se révoltant à la pensée de travailler pour des paresseux qui ne feraient pas le quart de sa besogne. Vous n'y pensez pas.

— Si, j'y pense, Honoré, et j'y ai beaucoup pensé, mais c'est pour me convaincre combien un pareil système est impraticable et contraire aux intérêts de l'humanité. La communauté des biens attenterait aux libertés les plus sacrées, car nul ne serait plus libre, comme aujourd'hui, d'appliquer ses facultés à ce qui lui plaît le plus ; il faudrait que chacun fît, non ce qui lui convient, mais ce qui conviendrait à la société. L'Etat devrait assigner à chacun sa profession et lui mesurer son travail et son repos ; il

devrait créer, suivant ses besoins, des industriels, des laboureurs, des commerçants, des ingénieurs, des savants, des artistes, comme on fabriquerait des instruments dans une usine. Ce serait insensé, si ce n'était odieux.

En effet, un système semblable ne pourrait s'établir que par la spoliation, c'est-à-dire par la violation de droits reconnus jusqu'à ce jour. Car, pour être sûr que chacun aura également, il faut commencer par dépouiller chacun de ce qu'il possède, afin de procéder à un partage. Ainsi je rapporterai à la masse ma maison et ma propriété; MM. Lenoir, Dubuisson, Blondeau, Royer, rapporteront leur manufacture et leurs forges; M. Valcour, son domaine; M. Bertrand, sa ferme, et ainsi des autres. Toi, Michel, tu rendras ta maison.

— Mais non, M. Dupré, je n'entends pas ça.

— Mais si, c'est nécessaire. Toi, Honoré, tu rendras ton clos.

— Je n'en ferai certainement rien.

— Tu as beau dire, c'est forcé. Toi, Maurice, tu rapporteras ton métier.

— On verra plutôt.

— Et toi, Bastien, ton mobilier; et toi, Martial, tes outils.

— Eh! non, mille fois non, M. Dupré.

— On vous y forcera. Ainsi le veut le système, car il faut que chacun ait sa part. Qui est-ce qui y gagnera? Le père Trinquart, qui a toujours tout bu, et Madeleine qui ne fait rien du matin au soir, et Barnabé le fainéant, dont les enfants traînent la guenille et sont la terreur des vergers

Quant à savoir comment on s'y prendrait pour donner une part égale à chacun et la même pour tous, c'est ce que j'ignore; je dis ce qu'on serait forcé de faire, mais je ne m'en charge pas; car comment donner des parts égales à tous quand le fonds à partager se compose d'une multitude de choses différentes? Vous savez que de contestations s'élèvent pour le partage de la moindre propriété. Que serait-ce, s'il s'agissait de partager tout ce qui existe dans un pays comme la France? Pourquoi donner à l'un un morceau de pré, à l'autre un lopin de bois; à un troisième une maisonnette, à un quatrième une portion de château; à celui-ci un bœuf, à celui-là un âne? Puis de quel droit, sous

un régime d'égalité, assignerez-vous sa part à l'un dans les riantes plaines de la Touraine, à l'autre dans les âpres montagnes de l'Auvergne, à celui-ci dans les sables arides des Landes, à cet autre dans les gras pâturages de la Normandie? Voyez-vous le moyen de lever cette difficulté? Pour moi, je ne le vois pas.

Calculez maintenant la perte de richesse qui résulterait d'une semblable division du fonds social. D'abord il y a des choses qu'elle rendrait impossibles. Ainsi la médiocrité générale ne permettrait pas de planter des bois; comment, en effet, quand on a besoin de tout son revenu pour vivre, se livrer à des travaux dont on ne peut recueillir le fruit que dans vingt ou trente ans? D'un autre côté, divisez une belle maison, une manufacture, un beau magasin, vous en réduisez aussitôt la valeur.

— Pardon, M. Dupré, si je vous fais une question, dit Léonard. Ne pourrait-on pas vendre les propriétés qui de leur nature seraient indivisibles, et en partager le prix?

— Ce n'est pas possible, Léonard; car, si on faisait ce partage, ce serait pour établir l'égalité; or l'égalité ne permettrait à personne d'acheter ces propriétés, puisque ce serait reconstituer les grandes fortunes qu'on aurait précisément pour objet de supprimer. Ce système conduirait nécessairement à la destruction de tout ce qui a une grande valeur et qui n'est possédé que par un petit nombre de personnes. On détruirait ainsi les belles habitations, les châteaux, les parcs, les beaux meubles, la vaisselle d'argent, les bijoux, les équipages et tous les objets de luxe. On appauvrirait immensément le pays, on ruinerait les riches, et à peine y aurait-il quelque chose à donner pour le moment aux pauvres. Voyons cependant ce que ces derniers auront gagné.

Le partage du bien des riches n'a pas supprimé la nécessité du travail; car on a besoin de pain, de vêtements et de toutes les choses nécessaires à la vie. Il faut continuellement renouveler ce qui s'use et se consomme; or, à moins d'employer la force et de faire des hommes autant d'esclaves, ils ne voudront pas travailler sans être payés. Mais alors l'inégalité renaît immédiatement: les gens actifs, intelligents et économes deviendront riches, tandis que les paresseux, les ignorants et les dépensiers redeviendront pauvres. Les choses retourneront ainsi à leur état

naturel ; mais le pays aura éprouvé une perte qu'il sera peut-être des siècles à réparer. De riche qu'elle était, la société tout entière sera devenue pauvre.

— Les pauvres, du moins, auront gagné quelque chose, répliqua Michel.

— C'est ce qu'il s'agit de voir. Dans le principe, sans doute, ils auront eu une petite part dans la distribution des biens des riches ; mais cette part n'assure pas les besoins futurs. Pour y satisfaire, il faut recommencer à travailler. Or, comme dans un état d'égalité, chacun n'a que de faibles moyens, il n'y aura plus d'occupations pour ceux qui travaillent maintenant pour les riches. Ainsi les bijoutiers, les orfévres, les brodeurs, les passementiers, les ébénistes, les ouvriers en voitures, les tapissiers, les ciseleurs, les sculpteurs, les artistes, que sais-je enfin? tous ceux qui fabriquent des objets de luxe se trouveront sans travail. Ils seront réduits à d'humbles travaux, dans lesquels ils réussiront fort mal. Ils viendront faire concurrence aux ouvriers qui s'y livrent, et les uns comme les autres vivront misérablement.

— M. Dupré, dit alors Léonard, je comprends l'injustice d'un système d'égalité qui traite de la même manière les paresseux ou les ignorants et les gens intelligents ou laborieux. Mais, tout en laissant chacun jouir du fruit de son travail, ne pourrait-on pas décider seulement que nul ne pourra posséder de biens-fonds, et que toutes les terres seront cultivées en commun ? Il me semble que ce mode de culture remédierait à l'inconvénient de l'accumulation de la propriété dans quelques mains.

— D'abord, Léonard, je te ferai remarquer que ton système débute encore par une injustice ; car, pour que l'Etat devienne possesseur de toutes les terres, il faut qu'il dépouille ceux qui les possèdent. C'est toujours la guerre à ceux qui ont quelque chose. Mais que deviendraient ces terres? Comment seraient-elles cultivées ? A qui en appartiendrait le revenu ?

— Elles seraient cultivées au profit de la communauté, et le produit réparti entre tous les habitants.

— Mais, Léonard, ce système est du communisme pur. Cela n'a pas d'autre nom.

— Je l'avoue, M. Dupré.

— Eh bien! Léonard, j'y vais répondre en deux mots. Ou bien

l'Etat répartira le produit des terres entre tous les travailleurs, en raison de la valeur de leur travail, et à l'instant l'inégalité renaît, les riches et les pauvres reparaissent ; ce n'était donc pas la peine de rien changer. Ou bien il le répartit entre les travailleurs, en raison de leurs besoins, et sans aucun égard pour la différence de leur travail : c'est le communisme le plus radical. Voyons-en les conséquences, et pour cela prenons des exemples.

Je ne vous parlerai pas de ceux qui sont ici présents. Mais voici Pierre Clachet et son gendre Nicolas qui sont levés tous les matins avant le jour, qui travaillent encore le soir à la lumière pour raccommoder leurs outils et pour préparer leurs plants et leurs semailles, et qui, avec tout cela, ne mangent que du pain, du fromage et des choux, et ne boivent que de la piquette ; quand viendra le jour de la récolte, ne recevront-ils pas plus que les frères Hubert qui passent la plus grande partie de leurs journées au cabaret ? Si l'on donne aux uns et aux autres en proportion de leur travail, voilà dès la première année des riches et des pauvres comme auparavant. Mais si vous donnez à tous la même part, il se trouvera que les hommes laborieux auront travaillé pour les fainéants et les ivrognes.

— Merci de l'avantage, dirent Honoré, Martial, Benoît et quelques autres laborieux ouvriers.

— Trouveriez-vous juste, continua M. Dupré, que la grande Françoise, qui va jaser de maison en maison, et dont le fil est si sale et si mauvais que les tisserands n'en veulent plus, vînt mêler ses écheveaux avec ceux de la mère Morand pour recevoir la moitié du prix de l'ouvrage qu'elles auraient fait à elles deux ? En sorte que la mère Morand se serait exténuée à travailler seize heures par jour, et à devenir la plus habile fileuse du pays, pour procurer à une grande fainéante le plaisir de bavarder sans rien faire. Il y a des gens que la crainte de mourir de faim peut à peine obliger à travailler quelques heures par semaine ; s'ils pouvaient espérer d'avoir leur part dans le travail des autres, ils ne feraient plus rien du tout. C'est l'histoire du cheval gris de M. Bertrand, qui tire passablement quand on l'attelle seul ; si on le met avec d'autres, il laisse tirer les autres et il se repose.

— Oh ! pour cela, c'est bien vrai, dit M. Bertrand, il y a des paresseux parmi les animaux comme parmi les hommes.

— Ce n'est pas tout, reprit M Dupré. Voyez dans quel embarras la communauté va se trouver pour faire cultiver ses terres. Si elle ne paye pas ses travailleurs selon le travail qu'elle leur demande, de quel droit dira-t-elle à chacun : « Cultivez ceci ou cela. Vous, bêchez ce sol dur et pierreux ; toi, travaille cette terre douce et légère. » Le système transformerait les travailleurs en esclaves, et alors on aurait le travail des esclaves, c'est-à-dire un travail sans valeur, quand il n'est pas accompli sous l'œil d'un surveillant, le fouet à la main. Je n'ai pas besoin d'aller bien loin pour vous donner un exemple de ce que serait le travail exécuté sous l'empire de la communauté.

Rappelez-vous ce qu'étaient avant la vente les communaux de ce village. Vous ne pouvez pas vous en souvenir, André, Léonard, Honoré et beaucoup d'autres; vous étiez trop jeunes ou vous n'étiez pas encore à Mirebeau ; mais voici Michel, Benoît, Martial, Bastien, sans compter M. Duroure, M. Ravaud, le père Frapin, et tant d'autres qui peuvent vous dire ce qu'il en était. Y avait-il rien de plus misérable que ces communaux ? Chacun y voulait mener sa vache, y prendre de l'herbe ou des fagots ; mais personne n'y voulait porter du fumier ; personne n'y voulait labourer ou planter un arbre. C'étaient les plus mauvais prés et les plus mauvais bois, une lande plutôt et un marécage ; vous pouvez vous en faire une idée en voyant ce q e sont encore les communaux dans les villages voisins qui les ont conservés. Aujourd'hui, au contraire, que chaque propriétaire a intérêt à les soigner, ce sont les meilleures terres à blé, ce sont les prés où l'herbe est le plus fine et le plus touffue, et les bois sont déjà le plus bel ornement du village. Comparez ainsi les effets de la communauté et les résultats de l'appropriation du sol.

Je puis vous donner un exemple très frappant des effets de la communauté En 1842, le maréchal Bugeaud fonda trois villages en Algérie; il y plaça des soldats à qui il délivra des terres à cultiver en commun, et qui continuaient à recevoir les vivres et la solde. Le produit des terres devait former une masse destinée à les marier et les établir. Il donna, en outre, à chacun en particulier, un petit champ qu'il pouvait travailler un jour par semaine.

Eh bien ! le maréchal, étant allé les visiter deux ans après, fut singulièrement surpris de l'état où il trouva les choses. Malgré

l'influence de la discipline et l'habitude de la vie militaire, les effets du travail en commun s'étaient manifestés : presque rien ne s'était fait. Les colons déclarèrent qu'il n'y avait pas d'émulation parmi eux, qu'ils travaillaient comme les paresseux, parce qu'ils comptaient les uns sur les autres. Les dissensions avaient pris la place de l'affection qui les unissait auparavant. Ils prouvèrent même que dans le seul jour qui leur avait été donné par semaine pour travailler à part, ils avaient plus fait que dans les cinq jours du travail en commun. Aussi accueillirent-ils avec la plus vive reconnaissance la suppression de la communauté, même à la condition de n'avoir plus leurs vivres ni leur solde.

Au résumé donc, en passant même sous silence l'injustice fondamentale d'un système qui commence par la spoliation, la communauté a pour résultat la diminution de la richesse du pays; c'est la communauté de la misère.

Si l'on se contente de faire un premier partage, laissant chacun tirer parti de son lot comme il l'entend, alors l'homme laborieux, intelligent, économe, accroît sa part ; le paresseux, l'ignorant, le dissipé diminue la sienne et redevient pauvre. L'inégalité renaît, les paresseux et ceux qui n'ont rien recommencent à se plaindre, comme aujourd'hui, des biens soi-disant mal acquis des riches.

Si l'on veut établir une espèce de communisme dans lequel l'Etat se fait le grand entrepreneur de tous les travaux, rétribuant les citoyens en raison de la valeur du travail de chacun, alors de la différence des aptitudes et des efforts résulte encore la différence des avantages possédés par chacun, c'est-à-dire l'inégalité sociale complète, avec tout son cortége de degrés, depuis l'extrême richesse jusqu'à l'extrême indigence. L'Etat ne fait que ce qui a lieu aujourd'hui, mais il le fait infiniment moins bien.

Si l'on va jusqu'au communisme complet, dans lequel personne n'a rien, et où l'Etat, possédant tout, entreprend d'assurer la satisfaction des besoins de chacun, sans aucun égard pour la valeur de son travail, alors, toute cause d'ardeur et d'émulation cessant, tout languit, tout devient de plus en plus improductif, la communauté descend graduellement jusqu'à la misère, et le régime qui devait procurer le bien-être à tous, n'a pas même du pain à leur donner.

DIXIÈME ENTRETIEN.

L'INÉGALITÉ PARMI LES HOMMES : SES CAUSES ET SON UTILITÉ. MOYENS D'EN AFFAIBLIR LES EFFETS.

L'événement tant redouté à Mirebeau était arrivé. MM. Lenoir et Dubuisson, après avoir prolongé leurs sacrifices tant qu'ils avaient pu, avaient été forcés de s'arrêter. Leurs capitaux étaient absorbés, et il n'y avait plus moyen de s'en procurer. La vente était presque nulle, et les prix étaient tombés si bas qu'ils ne couvraient plus les frais ; il y avait impossibilité pour eux d'aller plus longtemps.

Réduits à cette extrémité, ils avaient cherché quels moyens seraient les moins préjudiciables à eux et à leurs ouvriers. Tous avaient des inconvénients. Le renvoi immédiat de tous les ouvriers était une mesure à laquelle leur humanité ne pouvait se décider. D'un autre côté, continuer à les faire travailler tous, même en réduisant les salaires, n'était pas possible, parce qu'on ne pouvait plus ranimer la vente en baissant les prix ; d'ailleurs, il faudrait renouveler la matière première, et il n'y avait pas à songer à se procurer des capitaux pour cet objet.

Restaient deux autres moyens : réduire le nombre des jours de travail par semaine, ou réduire le nombre des ouvriers. Le premier permettait de les conserver tous, en leur fournissant la possibilité de pourvoir à leurs besoins les plus pressants. Ils traitaient ainsi tout le monde également ; mais cette égalité était la misère pour quelques-uns. Avec le second moyen ils pouvaient faire un choix, ne renvoyer que les ouvriers qui se trouvaient en position d'attendre avec moins de peine la reprise des travaux, et conserver ceux que la perte de leur gain journalier aurait mis dans l'impossibilité de nourrir leur famille. Ce moyen avait bien l'inconvénient de les faire accuser de partialité ; mais, comme il leur paraissait le plus humain, ils résolurent de le prendre et de braver les criailleries.

Ils prévinrent donc les ouvriers, au commencement de la semaine, de la triste nécessité où ils se trouvaient. Ils indiquèrent en même temps le parti auquel ils s'étaient arrêtés après un mûr examen : c'était de suspendre les travaux en conservant le tiers des ouvriers; ils ajoutèrent que le samedi suivant ils désigneraient ceux qu'ils continueraient à employer. Dans l'intervalle, ils prirent tous les renseignements possibles sur la position de famille des différents ouvriers. Aussi, quand ils firent connaître leur choix le samedi, il souleva moins de réclamations qu'on n'aurait pu le craindre. Tous ceux qui furent congédiés n'acceptèrent pourtant pas leur renvoi sans murmure; quelques-uns crièrent à l'injustice, et passèrent de là, comme d'habitude, à des plaintes générales contre l'inégalité des conditions.

M. Dupré comprit la nécessité de mettre fin à des récriminations qui, en aigrissant les ouvriers, ajoutaient au malheur de leur position. Il commença donc ainsi le dimanche suivant :

— Vous le savez, mes amis, un nouveau malheur est venu frapper notre commune. Quoiqu'il fût prévu depuis longtemps, il n'en est pas moins pénible pour ceux qu'il atteint, et très-affligeant pour nous tous, qui ne pouvons voir sans chagrin nos parents et nos amis dans la peine.

— Merci de votre pitié, M. Dupré, dit d'un ton ironique Paul Boitard; mais cela n'améliore pas notre position.

— Je le sais, Paul; pourtant c'est une consolation de savoir que les autres y prennent part, et qu'en cas de détresse, ils sont disposés à tout faire pour la soulager.

— J'aimerais mieux, dit avec fierté André, qui, en sa qualité de célibataire, était aussi l'un des congédiés, j'aimerais mieux ne pas me trouver dans le cas d'avoir besoin de secours.

— Tu as raison, André; il sied mieux à l'homme de se suffire à soi-même que de recourir à la charité; mais il faut savoir se résigner aux maux qu'on ne peut empêcher. Aurait-on pu, par exemple, empêcher les deux dernières récoltes d'être mauvaises?

— Non, M. Dupré; mais vous avouerez que cette disette frappe beaucoup plus les uns que les autres.

— J'en conviens, André : mais sais-tu un moyen de faire que tous les hommes soient égaux dans ce monde? Crois-tu donc que l'inégalité soit quelque chose qu'on puisse faire disparaître à

l'aide d'une loi ou d'un article du code? Examinons et jugeons.

Jetons les yeux dans la nature : partout nous y voyons l'inégalité, dans la différence des climats comme dans la richesse du sol; elle n'existe pas seulement chez l'homme, mais encore parmi les animaux et les plantes. Voyez le bœuf, le cheval, le chien, le chat, il n'y en a pas deux qui se ressemblent ou qui aient même caractère, même docilité, même ardeur. Mais chez l'homme quelle différence ! C'est qu'aux qualités physiques s'ajoutent une multitude de qualités intellectuelles et morales qui en font l'être le plus complexe que l'esprit puisse imaginer. Enumérons un peu.

Les uns sont forts, vigoureux, bien portants; les autres sont faibles, chétifs, malingres et maladifs; l'un est capable de faire de longs efforts, l'autre est tout de suite épuisé. Les uns ont de la souplesse et de l'agilité et sont aptes à tous les travaux du corps; d'autres, au contraire, sont lourds et pesants et ne peuvent se livrer qu'à des travaux grossiers.

Sous le rapport de l'intelligence, nouvelles différences plus importantes et plus nombreuses. L'un a l'esprit ouvert, et comprend facilement, l'autre a l'esprit lourd et épais, il saisit avec peine. Quelques-uns ont une mémoire heureuse, ils retiennent tout; d'autres apprennent péniblement et ne retiennent rien. Celui-ci a l'imagination vive, un esprit inventif, il saisit les occasions et les fait naître; celui-là ne sait rien créer, ne tire parti de rien, et aperçoit les occasions quand elles lui ont échappé. Un autre a le jugement sain, il voit bien les choses et n'entreprend rien de hasardé ; son voisin, au contraire, a l'esprit faux, il se lance étourdiment dans les entreprises et les compromet par son imprudence.

Sous le rapport du caractère et de la conduite, nouvelles différences. Les uns sont actifs, laborieux, énergiques; les autres sont mous, indolents, paresseux; ceux-ci sont rangés et économes; ceux-là sont débauchés et amis des plaisirs. Il y en a de bons et de méchants, de vertueux et de pervers; pour les uns tous les expédients sont bons, tandis que les autres n'emploient que les moyens approuvés par la morale ; l'un est bon, affectueux, prompt à obliger, il dispose tout le monde en sa faveur; l'autre est dur, égoïste, haineux, il blesse et éloigne ceux qui pourraient l'aider. Ce tableau est-il exact?

— Je ne dirai pas le contraire, M. Dupré ; nous voyons sans cesse ces différences entre les hommes ; mais quelle conséquence en voulez-vous tirer ?

— La seule conséquence qui en découle, c'est que la société, qui est la réunion des hommes, ne peut qu'être faite à leur image. L'inégalité, étant partout chez les hommes, doit être partout dans la société. Quand vous aurez changé l'homme, vous pourrez changer la société. Par l'éducation, il est vrai, nous pouvons améliorer l'homme, développer son intelligence, combattre ses penchants, lui faire contracter de bonnes habitudes et affaiblir ainsi l'influence des inégalités naturelles. Mais, quels que soient nos efforts, n'espérons pas faire disparaître l'inégalité sur la terre ; ne le désirons même pas.

— Comment ! s'écrièrent Léonard, André, Michel et quelques autres ; vous nous défendez même de désirer l'égalité?

— Oui, mes amis, je dis que nous ne devons pas la désirer. Vous ne savez pas ce que serait la terre, si l'inégalité n'y existait pas. En nous faisant connaître des commodités et des jouissances dont nous sommes privés, elle éveille en nous le désir d'y atteindre ; elle crée des besoins et provoque des efforts. Savez-vous pourquoi les progrès sont si lents dans la barbarie ? C'est que l'homme n'y a pas la vue des jouissances des autres, il ne connait que les besoins du corps les plus impérieux, et quand il y a pourvu, il se repose et s'endort. Supprimez l'inégalité dans la société, et alors les hommes retombent dans la torpeur et l'engourdissement du sauvage. Est-ce là ce que vous voulez ?

— Non, Monsieur, dit Léonard ; nous ne voulons pas l'égalité dans l'apathie et la misère.

Mais vous auriez beau faire, vous l'auriez malgré vous. L'égalité au sein du bien être engendrerait l'indolence et l'apathie, bien plus que l'égalité de misère. Dans ce dernier état, l'homme est du moins poussé par le sentiment de ses besoins ; dans le premier, au contraire, comme il vit dans une condition satisfaisante et douce, il n'y a rien autour de lui qui puisse éveiller ses désirs et exciter ses efforts. Content de son sort, il ne songe pas à en changer, il s'endort dans le bien-être. Malheur à lui dès lors ! car dans la voie du progrès, quand l'humanité n'avance plus, elle recule.

Mais c'est là le moindre côté de la question. J'aime mieux vous montrer comment l'inégalité contribue directement au bien-être de tous les hommes, et combien son action sur la société est bienfaisante. Prenons des exemples, et dites-moi franchement : MM. Lenoir, Dubuisson, Blondeau, ne rendent-ils pas de grands services au pays?

— Sans aucun doute, M. Dupré, dit Léonard, et vous auriez pu vous nommer avec eux.

— Merci de la politesse, Léonard.

— Ce n'est pas de la politesse, M. Dupré, ce n'est que la vérité, reprit Léonard ; et une foule de voix l'appuyèrent.

— Merci encore une fois, mes amis. Mais est-ce parce qu'ils ont de la fortune que ces messieurs ont rendu service au pays? Nullement. C'est qu'ils ont de l'intelligence, une activité infatigable, un esprit juste, un coup d'œil prompt, de l'imagination pour trouver des dessins et des formes capables de plaire au public, une grande habileté pour maintenir leur fabrication au premier rang, enfin une vigilance extrême pour tout surveiller et tout voir. Est-ce vrai ?

— C'est incontestable, dirent les ouvriers employés chez les fabricants que M. Dupré avait nommés.

— Eh bien ! ce sont ces qualités qui les ont fait réussir, et non leur fortune. Nous avons vu dans le pays d'autres fabriques élevées par des hommes riches, qui n'ont pas pu tenir, parce qu'ils ont mal combiné leurs entreprises et n'ont pas su les diriger, parce qu'ils ont manqué d'habileté, de prudence, d'activité et quelquefois d'esprit de conduite. Ce sont les qualités des premiers qui ont fait leurs succès et en même temps la prospérité dont cette commune a joui depuis vingt ans. Ces messieurs ont recueilli le fruit de leur talent, mais ils nous ont encore fait plus de bien par la vie, l'activité, les capitaux qu'ils ont répandus dans le pays, par l'augmentation de valeur qu'ils ont donnée à tout ce qui existe à Mirebeau, de sorte que tous les habitants ont profité de leur habileté ; ils en recueillent le fruit chaque jour, et le recueilleront même après leur mort ; car le bien que font les hommes de ce genre ne meurt pas avec eux.

Ce que je viens de vous dire de ces messieurs, il faut le dire de tous ceux qui se distinguent par une supériorité intellectuelle et

morale. Ces hommes supérieurs brisent heureusement, bon gré, mal gré, le niveau d'égalité que la médiocrité envieuse voudrait faire passer sur l'espèce humaine.

Je ne veux déprécier aucun homme, ni aucun métier; je l'ai déjà dit, toutes les professions sont utiles, et ceux qui les exercent rendent service à la société, puisqu'ils pourvoient à des besoins; mais les services de l'ouvrier, du cultivateur, du petit marchand, sont renfermés dans un cercle restreint; ceux au contraire du fabricant, dont l'intelligence crée du travail pour une infinité de bras; du négociant, qui répand au loin les produits de notre industrie et nous fournit en retour des denrées et des commodités qui manquent à notre pays; de l'avocat, dont le talent conserve l'honneur et la fortune de ses clients; du médecin (pardon si je fais allusion à ma profession), à qui ses longues études permettent de sauver la vie à une foule de personnes; de l'ingénieur, qui creuse les canaux et les ports, suspend les routes au flanc des collines, comble les vallées, perce les montagnes, et sait découvrir dans les entrailles de la terre des richesses qui vivifieront un pays tout entier : ces services ne sont-ils pas infiniment supérieurs à ceux qui n'exigent que la force du corps ou la dose ordinaire d'intelligence possédée par tous les hommes?

— C'est incontestable, dirent une foule de voix.

— Que serait-ce, reprit M. Dupré, si je vous parlais des intelligences encore plus rares, des génies à qui nous devons les progrès de l'agriculture, de l'industrie, des sciences et des arts? Dans cette sphère, ce n'est plus à quelques personnes, à une commune, ni même à une province que s'étendent leurs travaux; c'est à l'humanité tout entière. Tout ce que nous avons est le résultat des recherches de ces êtres privilégiés que Dieu a donnés au monde pour le guider dans la voie des améliorations, et que les hommes, dans leur reconnaissance, ont nommés les bienfaiteurs du genre humain. Nous vivons sur un fonds qui est le fruit de leurs efforts et de leurs veilles; toutes les commodités dont nous jouissons, nous les leur devons; tout notre bien-être vient d'eux. Et nous voudrions que la société, qui en retire de si grands services, ne les récompensât pas autrement que vous, que moi, que le marchand, le boulanger, le journalier, le maçon, le tailleur, dont les travaux, sans doute, sont indispensables, mais

dont les services ne s'étendent pas au delà de leur entourage? Je m'en rapporte à vous, serait ce juste?

— Non, vraiment, s'empressa-t-on de répondre.

— Et cependant, messieurs, la société ne les récompense pas : tout au plus leur élève-t-elle quelquefois des statues après leur mort. Elle laisse au public le soin de les rétribuer, persuadée qu'en dépit des clameurs de la médiocrité jalouse, il saura payer les services à leur valeur. Et le public recherche ces hommes et s'adresse à eux de préférence ; il s'indigne même quand l'Etat ne les met pas à leur place et ne les emploie pas avant tout autre. Ainsi, dis-moi, Michel, quand tu as été menacé d'être privé de l'usage du puits voisin, pourquoi, au lieu d'aller à la ville, es-tu allé au chef-lieu consulter M. Boulard, qui fait payer ses consultations trois ou quatre fois plus cher que les autres avocats?

— Parbleu! c'est qu'avec lui j'étais sûr de mon affaire; je savais que quand il aurait parlé, on ne me chercherait plus noise.

— Et tu as bien fait, Michel. Et toi, Honoré, quand ta fille cadette est tombée malade l'année passée, pendant mon absence, pourquoi as-tu fait venir M. Audran qui ne quitte pas la ville à moins de 25 ou 30 francs, au lieu d'un autre médecin qui t'aurait fait payer sa visite 5 ou 6 francs?

— Ah! M. Dupré, c'est que ma fille était dangereusement malade; et, dans ce cas, voyez-vous, on n'y regarde pas ; je lui aurais donné ce qu'il aurait voulu.

— Cela montre que tu tiens plus à tes enfants qu'à ton argent ; je n'oserais pas dire que cela te fait honneur, c'est par trop naturel. Mais vous le voyez, quoiqu'il vous arrive peut-être de murmurer contre les supériorités, vous êtes bien aises de les trouver au besoin. Ces supériorités sont une conséquence des inégalités naturelles qui existent parmi les hommes : se plaindre qu'elles existent, c'est se plaindre du génie, du talent, du mérite, de tout ce qui fait le plus de bien à l'humanité. Félicitons-nous donc qu'il y ait de ces supériorités dans le monde, et s'il devait nous rester un regret, c'est qu'il n'y en eût pas davantage, parce que l'humanité ferait plus de progrès dans la voie du bien-être.

— Alors tout est pour le mieux dans le monde, dit M Jarland, et nous ne pouvions rien désirer de meilleur; c'est consolant pour ceux qui ne sont pas des supériorités!

— Oui, M. Jarland, tout ce que Dieu a fait est pour le mieux, et il est très-consolant pour vous, pour nous tous, qu'il y ait des supériorités, parce que nous profitons des services que rendent ces hommes, non pas seulement quand nous leur en demandons et les payons, mais tous les jours et à tous les instants. Les services que nous leur payons ne sont rien en comparaison de ceux qu'ils rendent gratuitement à l'humanité ; car, à mesure que la science fait des progrès, et que l'industrie perfectionne ses moyens de production, le prix des objets baisse, et ils tombent à la portée d'une foule de gens qui étaient forcés de s'en priver. Rappelez-vous combien de choses, il y a vingt ans encore, étaient presque exclusivement à la portée des riches à Mirebeau, qui sont aujourd'hui à l'usage de tout le monde : le pain de froment, la viande, le vin, les souliers, les bas, les bonnes et chaudes étoffes, et je ne sais combien d'objets utiles et commodes qu'on trouve partout, sans oublier l'instruction, qui était autrefois le partage des classes aisées, et que les pères de famille les plus pauvres peuvent maintenant procurer à leurs enfants.

Dans une infinité d'industries, l'objet que le fabricant faisait payer 10 francs d'abord ne s'est plus payé que 8 francs, puis 6 ; il est tombé ensuite à 5, à 4, même à 3. Il en est une foule qui ne coûtent pas le quart, pas même le dixième de ce qu'ils valaient il y a trente ans. Chaque année, chaque mois voit tomber dans le domaine public une foule de procédés nouveaux dus précisément à ces intelligences d'élite qui découvrent, qui inventent, qui transforment la matière et lui donnent une utilité inconnue avant eux, comme on l'a fait pour la vapeur, pour le gaz, pour l'électricité, et pour tant d'autres choses dont on ne tirait aucun parti, il y a un siècle.

Du reste, Messieurs, ces avantages ne tiennent pas seulement à ce que les inégalités existent ; ils tiennent aussi à la liberté qu'ont les mérites de toute espèce de se produire dans une société où chacun suit son penchant et choisit sa profession, en ne consultant que son aptitude, son intérêt et ses goûts. Aujourd'hui, on se fait à son gré menuisier ou mécanicien, laboureur ou tisserand, et chacun, exerçant une industrie de son choix, y réussit mieux. Cela, pour le dire en passant, n'aurait pas lieu dans le système que rêvent quelques uns, où l'Etat se chargerait de pour-

voir à l'existence de chacun; il devrait veiller à l'exercice de toutes les professions nécessaires aux besoins de la société, ni plus ni moins, et surtout ne pas s'exposer à avoir des bouches inutiles à nourrir. Il dirait donc à l'un : « Tu veux être sculpteur en meubles, j'en suis bien fâché, mais je n'ai pas besoin de fauteuils; va travailler à la terre; » à un autre qui voudrait faire des carrosses : « Je le regrette beaucoup, mais tout le monde va à pied en ce moment, fais-moi des souliers. »

— Sans doute il n'y aurait aucune liberté dans ce système, dit Léonard, mais la liberté actuelle n'est-elle pas souvent celle de se rendre malheureux par un mauvais choix?

— C'est vrai, Léonard, mais c'est toujours la conséquence de la liberté : qui dit liberté, dit possibilité de choisir bien ou mal. La liberté entraîne la possibilité de faire des erreurs; elle augmente donc la responsabilité morale de l'homme. Il doit s'éclairer, s'instruire, afin d'être moins exposé à se tromper. Mais qui pourrait se plaindre de cette responsabilité avec la liberté qui l'accompagne? Qui pourrait voir avec regret un état de choses où l'homme cesse d'être une espèce de brute ou de machine, pour devenir véritablement un homme?

— Assurément ce ne sera pas moi, répliqua Léonard. Cependant on ne peut pas dire que la liberté soit complète aujourd'hui. Moi, par exemple, qui n'ai pas de capitaux, pourrais-je m'établir banquier, comme M. Teulières, ou élever une fabrique, comme M. Lenoir?

— Léonard, tu te trompes en regardant comme une atteinte à la liberté de ne pouvoir, dans toutes les conditions, embrasser la profession qu'on voudrait. Ce n'est pas la société qui s'y oppose; c'est la force des choses et la volonté de Dieu qui nous fait naître dans une condition ou dans une autre.

Autrefois l'objection aurait été fondée. Il y avait toute espèce de restrictions à la liberté des professions, comme il y en a encore en différents pays. Il y avait des professions qu'on ne pouvait jamais embrasser sans être né dans une certaine condition. En outre, presque toutes les autres constituaient des corporations où il était très-difficile de se faire admettre. Souvent le nombre des individus de chaque profession était limité, et, tant que ce nombre était au complet, nul ne pouvait y entrer. Les travailleurs

trouvaient encore de grandes difficultés à passer de la condition d'ouvrier à celle de maître ou de fabricant. La *maîtrise*, c'est-à-dire le droit de travailler ou de faire travailler pour son compte, était soumise à mille entraves et se payait fort cher. Rien de cela n'existe plus en France ; il n'y a d'autres obstacles au choix des professions que ceux qui résultent de la nature même des choses. Il n'y a plus de classes différentes dans notre société.

— Cependant, demanda André, on entend parler sans cesse de classes riches et de classes pauvres, de la classe bourgeoise et de la classe ouvrière. Qu'entend-on par là ?

— On entend simplement par là l'ensemble des personnes placées dans des conditions analogues de fortune. C'est une manière vicieuse de désigner les riches et les pauvres, ceux qui travaillent pour autrui, ou ceux qui occupent d'autres personnes. Mais il n'y a réellement pas de classes distinctes, puisque personne ne pourrait dire où commence la richesse et où finit la pauvreté, ce qui est la richesse pour l'un pouvant passer pour de la médiocrité aux yeux d'un autre. Il n'y a d'ailleurs aucune barrière entre ces classes, l'ouvrier d'aujourd'hui pouvant devenir maître demain, tandis que le maître, par imprudence ou par malheur, peut redescendre à la condition de l'ouvrier. C'est ce que nous voyons tous les jours, et, sans sortir de cette commune, vous pouvez vous en rappeler de nombreux exemples.

Remarquez même, mes amis, que ce n'est pas un simple changement de personnes qui a lieu, les uns prenant la place des autres. Non, à mesure que l'industrie fait des progrès, le nombre de ceux qui n'ont que leur travail pour vivre diminue, tandis que celui des propriétaires augmente. Il a, par exemple, plus que triplé depuis le siècle dernier. Aujourd'hui le sol de la France est divisé en 127 millions de parcelles, formant un total de 13 millions de cotes foncières, portées au rôle des contributions.

— Oui, dit Léonard ; mais plusieurs de ces cotes sont payées par le même propriétaire. Ainsi cela ne nous dit pas combien il y a d'individus qui participent à la propriété de la terre.

— Ton observation est juste, Léonard ; mais je vais te donner l'explication que tu demandes. Sur ces 13 millions de cotes foncières, il y en a plus de 7 millions qui n'atteignent pas 10 francs

de contributions, preuve qu'elles appartiennent à de tout petits propriétaires. Ce n'est pas tout : d'après les derniers renseignements recueillis par l'administration, il existe en France 5 millions et demi de petits propriétaires cultivant eux-mêmes leur bien, 800,000 fermiers ou métayers, et autant de journaliers qui sont eux-mêmes propriétaires ; ce qui fait plus de 7 millions de chefs de famille propriétaires. Enfin le nombre des maisons bâties, qui, il y a trente ans, n'était que de 6 millions et demi, est aujourd'hui d'un peu plus de 7 millions et demi ; les parcelles attenantes à ces maisons, qui ne dépassaient guère 16 millions à la même époque, s'élèvent actuellement à 19 millions environ, qui sont essentiellement le lot des gens peu aisés.

— D'après cela, dit André, il y a en France bien plus de propriétaires que de gens qui n'ont rien. Je ne l'aurais jamais cru.

— C'est pourtant l'exacte vérité, et si l'on porte contre la société tant d'accusations injustes, c'est qu'on ne la connaît pas. En réalité, dans les campagnes, l'immense majorité de la population possède quelque chose. C'est seulement parmi les ouvriers des villes, et dans les localités manufacturières, qu'on trouve encore beaucoup d'individus qui ne participent pas à la propriété du sol.

Mais d'heureux changements s'opèrent chaque jour dans leur condition. Ainsi, dans l'industrie, que de travailleurs se sont élevés, depuis trente ans, de la condition d'ouvriers à celle de maîtres ! En voici un exemple. En 1818, il y avait en France 847,000 patentés, et en ce moment il y en a environ 1,700,000, presque un million de plus. En dix ans, le nombre a augmenté de 311,399, ce qui fait 31,139 ouvriers qui, chaque année, arrivent à la condition de patrons. Il y a ainsi chaque année plus de 30,000 familles dont la position s'améliore. On ne peut donc plus dire qu'il est impossible de sortir de la condition où l'on se trouve, et que lorsqu'on est né pauvre, on est condamné à vivre et à mourir pauvre. Rien n'est plus faux.

— Il est cependant bien difficile de devenir riche, quand on ne l'est pas par ses parents, dit Honoré Buquet.

— C'est vrai, Honoré : aussi les grandes fortunes sont presque toujours l'œuvre de plusieurs générations successives ; c'est pour cela que nous devons travailler à fonder l'avenir de nos enfants.

Cherchons d'abord à acquérir le bien-être et l'aisance, et, si nous le voulons bien, soyons persuadés qu'à moins de malheurs imprévus, nous y parviendrons.

— Comment donc faire, M. Dupré? dirent plusieurs voix, car nous le voulons bien, et nous n'y parvenons guère.

— C'est que vous ne le voulez pas toujours d'une volonté ferme. Qui veut la fin doit vouloir les moyens. Or, tout en voulant la fin, on ne prend pas toujours les moyens d'y arriver. Ces moyens sont le travail, l'ordre, l'économie, la prévoyance, l'instruction. Avec cela on arrive toujours, mais il faut tout cela, car ceux qui ont simplement du bonheur sont bien peu nombreux. Que de gens se plaignent de leur pauvreté, qui ne devraient s'en prendre qu'à eux-mêmes! Ce n'est pas en travaillant quelques heures par jour ou quelques jours par semaine qu'on se procure de l'aisance. Pour avoir du repos et de l'aisance plus tard, il faut commencer par prendre de la peine, et ne pas faire comme tant de gens qui veulent se donner d'abord du bon temps. Voyez tous ceux qui ont de l'aisance ou de la richesse : sauf de bien rares exceptions, comment l'ont-ils acquise? Ou eux, ou leurs pères, tous ont rudement travaillé, se levant de bonne heure, se couchant tard, toujours les premiers et les derniers à l'ouvrage.

Mais le travail ne suffit pas sans l'ordre qui tire parti de tout et ne laisse rien perdre. Il n'y a pas de maison que l'ordre ne fasse prospérer; il n'y en a pas une que le défaut d'ordre ne ruine ou n'appauvrisse. Voyez tels et tels que je pourrais vous citer : à quoi ont ils dû leurs pertes? Au défaut d'ordre. Chez eux, rien ne se fait bien ou à temps; tout se perd, tout se brise, tout se détériore; il faut sans cesse acheter, réparer, renouveler.

L'économie est peut être plus importante encore que l'ordre, car elle est plus difficile. En effet, on travaille pour se procurer des commodités et des jouissances, et la première condition est de s'en priver. C'est que la vieillesse est seule le temps du repos; la jeunesse est celui du travail et des privations. Voilà ce que ne veulent pas comprendre les ouvriers. Tant qu'ils sont jeunes, ils dépensent ce qu'ils gagnent, sans penser à l'avenir, et l'âge ou les infirmités viennent les surprendre avant qu'ils aient eu le temps de se procurer les ressources les plus indispensables.

Mes amis, l'aisance se fonde de longue main, et, pour y par-

venir, rien n'est à dédaigner : il n'y a pas de petites économies, vous l'avez entendu dire bien des fois. Un sou épargné est un sou gagné. Un sou ! qu'est-ce que cela ? dit-on : cela ne vaut pas la peine d'y faire attention. Un sou par jour, ne l'oubliez pas, fait 18 fr. 25 centimes par an ; cinq sous par jour font 91 fr. 25 centimes, c'est-à-dire bien près de 100 francs. Cinq sous seulement économisés chaque jour donnent, avec les intérêts accumulés, 1,147 fr. 74 centimes au bout de dix ans ; 1,969 fr. 30 centimes, ou bien près de 2,000 francs, au bout de quinze ans ; 3,017 fr. 27 cent après vingt ans. Dix sous par jour donneraient le double, ou 2,300 fr après dix ans, presque 4,000 francs après quinze ans, et plus de 6,000 fr. au bout de vingt ans.

— Comment, autant que cela, M. Dupré? nous ne l'aurions jamais cru, dirent beaucoup d'assistants.

— C'est que vous ne connaissez pas la puissance de l'économie et des intérêts accumulés. Mais c'est très-vrai, et le calcul est aisé à faire Avec une partie seulement des sommes que je viens de vous indiquer, on peut s'établir, faire un petit commerce, acheter une maison, un champ ; on a le noyau d'une petite fortune ; le plus difficile est fait, car vous savez qu'en tout le commencement est le plus difficile. Or, avant le mariage, il n'y a aucun de vous qui ne puisse économiser ces dix sous par jour.

Que faudrait-il pour cela ? Supprimer des dépenses superflues qui n'ajoutent rien au bien-être, le tabac et la pipe, le petit verre le matin, sans compter celui qu'on prend quelquefois à midi et le soir, le verre de vin qu'on offre à chaque instant à un camarade, comme si on ne pouvait pas lui témoigner ailleurs qu'au cabaret le plaisir qu'on éprouve à le voir : et le chômage du lundi, et la fréquentation des bals, des foires et des marchés, et tant d'autres dépenses qui, à force de se renouveler, finissent par devenir ruineuses. Que de circonstances où l'on pèche contre l'économie ! Calculez, et dites s'il y en a un seul d'entre vous qui ne puisse économiser ces dix sous par jour.

— Savez-vous qu'à ce compte, la vie ne serait pas gaie? dit une de nos anciennes connaissances, Paul Boitard, dont la tempérance et l'économie n'étaient pas les qualités dominantes.

— Tu trouverais peut-être plus commode, reprit M. Dupré, de t'amuser pendant que tu es jeune, et de venir ensuite réclamer

à ceux qui ont bien travaillé une partie de ce qu'ils ont, mais ce n'est pas juste. Si tu ne veux pas te priver maintenant, mon garçon, ne te plains pas si tu es forcé de te priver quand tu seras vieux. Rien ne s'obtient sans peine dans ce monde, et la fortune encore moins.

Si vous pensiez davantage à l'avenir, mes amis, vous ne prendriez pas, avant de vous marier, ces habitudes de dépenses, qui vous rendent ensuite l'économie si difficile quand vous êtes en ménage, et qui font que tant d'ouvriers ajoutent alors à leurs fautes le tort bien plus grave de laisser leur famille dans le besoin, en continuant la vie de dissipation qu'ils ont menée auparavant. Vous ne sauriez croire combien ces habitudes de dissipation et d'intempérance sont funestes aux jeunes ouvriers, et combien elles rendent pénible pour eux la vie toujours austère du père de famille. Une de ces mauvaises habitudes, dont je n'ai rien dit encore, est la déplorable coutume de faire son tour de France.

— Comment ! s'écria Paul Boitard, qui en était revenu récemment. Vous voulez nous empêcher de voir du pays ! Et comment l'ouvrier apprendra-t-il son état ?

— En travaillant dans un bon atelier, Paul. Le tour de France et le désir de s'instruire ne sont souvent qu'un prétexte pour satisfaire sa curiosité, et un besoin d'indépendance. Mais, après plusieurs années de tour de France, on revient aussi pauvre qu'on était parti ; on n'a pu faire aucune économie, et le plus souvent on a ramassé les défauts de tous les lieux qu'on a parcourus. Je ne dis pas que, selon les localités, on n'ait besoin, pour devenir un ouvrier habile, d'aller dans un lieu où l'on pourra trouver à exécuter des travaux plus variés, afin de s'initier à tous les secrets de son état. Mais on atteindra ce but en allant dans un bon atelier et en s'y fixant pour tout le temps nécessaire. C'est ce qu'a fait M. Saujon, à qui je demande la permission de le citer pour exemple. Après avoir fait son apprentissage ici chez le père Ducoutre, qui n'était pas fameux, comme vous savez, il est allé à Rouen, où il avait un oncle : il y est resté quatre ans sans en bouger, et ensuite il est revenu ici. Vous savez tous s'il y a un menuisier plus habile.

— Vous me faites un compliment que je ne mérite pas, dit M. Saujon.

— Ce n'est pas un compliment, M. Saujon, c'est une justice que tout le monde vous rend, et vous pourriez encore nous servir d'exemple pour ce que je vais dire. Car l'habileté, mes amis, l'intelligence et l'instruction sont encore au nombre des moyens nécessaires pour réussir. Le travail, l'ordre et l'économie sont beaucoup sans doute; mais cela ne suffit pas pour faire sa fortune; il faut de l'intelligence et beaucoup d'intelligence. Voyez tous ceux que vous avez vus prospérer autour de vous, en agriculture comme en industrie : ce sont tous des hommes intelligents. Leurs champs sont les mieux cultivés, ils suivent les meilleurs procédés; ou bien c'est le charpentier le plus habile, le cordonnier dont la chaussure est le plus solide, le tisserand qui fait le mieux la toile. Il en coûte sans doute à l'amour-propre d'un homme de se dire qu'il ne fait pas aussi bien qu'un autre et que, s'il ne réussit pas comme lui, c'est qu'il n'est pas aussi capable. On aime mieux s'en prendre aux circonstances, au sort, aux hommes, à tout, excepté à soi-même.

Ce n'est pas à dire pour cela que l'ignorant doive rester ignorant, tant s'en faut. Je dis seulement qu'il faut se résigner à en voir de plus habiles, de plus capables et de plus intelligents que nous, parce que l'intelligence est un don de Dieu qui la répartit à chacun dans la mesure qu'il lui plaît. Mais il nous en a donné notre part à tous, et c'est à nous à la faire fructifier par l'instruction, aujourd'hui surtout que la société nous en offre le moyen par les écoles qu'elle a ouvertes dans les moindres villages. En mettant l'instruction à la portée de tout le monde, elle a affaibli la plus grande cause d'inégalité qui existe entre les hommes; elle a renversé la dernière barrière qui puisse s'opposer à ce que de la condition la plus humble on s'élève à la plus haute, si l'on a réellement en soi l'aptitude suffisante.

ONZIÈME ENTRETIEN.

LES RAPPORTS DES HOMMES CONSISTENT DANS DES ÉCHANGES DE SERVICES.

Rien n'était survenu à Mirebeau depuis la suspension presque complète des travaux. Les habitants s'étaient empressés, chacun dans la mesure de ses moyens, de venir en aide aux familles que la fermeture des ateliers mettait le plus dans la gène. Aux dons abondants qu'ils distribuaient ou faisaient distribuer par le curé aux plus malheureux, les propriétaires aisés, tels que MM. Valcourt, Dupré, Duroure, Ravaud, Bertrand, ajoutaient le secours le plus utile, le travail. Ils profitaient de la circonstance pour faire faire sur leurs propriétés des travaux qu'ils n'auraient peut-être pas entrepris sans cela. Sur le conseil de M. Dupré et la proposition de M. Valcour, la commune s'était imposée afin de faire exécuter des travaux projetés depuis quelque temps, mais ajournés faute de fonds. Les ouvriers les plus nécessiteux y avaient trouvé une ressource précieuse dans leur détresse.

Il était pénible sans doute, pour beaucoup d'entre eux, de se livrer à un travail si différent de celui auquel ils étaient habitués, et naturellement bien moins rétribué. Cependant ils s'estimaient heureux de trouver, dans ces conjonctures difficiles, une occupation qui procurât du moins du pain à leur famille. Ils commençaient à comprendre par expérience la vérité de ce que leur avait dit M. Dupré, que, dans les temps malheureux, les pauvres ne peuvent être aidés que sur le surplus des riches. Si quelques-uns avaient autrefois accusé la richesse, ceux qui étaient de bonne foi en appréciaient maintenant l'utilité.

Le blé se maintenait, du reste, à un prix élevé. Les troubles précédents auraient même suffi pour le faire enchérir; ils avaient inspiré une telle crainte, que deux marchés se passèrent sans que personne osât y porter des grains. Cependant, comme le main-

tien d'une force armée avait fini par ramener la sécurité, quelques voitures se montrèrent au troisième, et un peu plus au suivant. Les nouvelles venues des autres points de la France prévinrent heureusement l'augmentation que cette rareté des grains sur le marché aurait amenée. De grandes quantités de blé arrivaient de la Russie, et des quantités plus considérables étaient attendues d'Amérique : désormais les approvisionnements permettaient d'attendre la récolte prochaine.

Le docteur Dupré ne manquait jamais, au commencement de chacune de ses conférences, de donner à son auditoire les nouvelles qu'il savait de nature à tranquilliser les esprits ; elles se répandaient ensuite avec rapidité dans toute la commune. Après avoir parlé des arrivages de grains qui faisaient espérer une baisse prochaine du pain, il reprit le sujet de ses entretiens.

— Nous avons vu, dit-il, que le travail est la source de la richesse : c'est par le travail que l'homme s'élève à la propriété, et c'est du travail que lui vient tout ce qu'il possède. Les questions qui se rapportent au travail ont donc pour nous tous une grande importance ; c'est à ce titre que nous devons nous en occuper. Et d'abord, comment travaille t-on ?

— En se servant de ses bras ou de ses mains, dirent quelques assistants.

—Pas toujours, mes amis, vous allez le voir. L'homme qui porte des fardeaux, celui qui taille la pierre, qui forge le fer ou abat des arbres, celui qui fait aller une navette, tous ces hommes travaillent avec les muscles de leur corps. Mais l'avocat qui étudie les lois pour défendre une cause, le médecin qui réfléchit sur les symptômes d'une maladie pour trouver comment on doit la traiter, le savant qui calcule la force de la vapeur nécessaire pour faire aller une machine, ceux-là travaillent avec leur esprit, et ce travail, quoique d'une autre nature que le travail manuel, n'en est pas moins difficile. Voici, par exemple, M. Raymond, qui ne travaille pas des mains comme la plupart d'entre vous, et qui cependant, en se consacrant à instruire vos enfants, exerce la profession la plus pénible que je connaisse, et pour laquelle nous ne saurions trop lui témoigner de reconnaissance. On travaille donc toutes les fois qu'on fait des efforts du corps ou de l'esprit.

Cependant, pour que le travail mérite ce nom, il doit avoir un

but utile et tendre à rendre service à celui qui travaille ou à d'autres. Le chasseur qui se promène un fusil sur l'épaule ne travaille pas, bien qu'il se fatigue beaucoup. Un homme peut quelquefois se livrer à un travail utile pour lui, mais nuisible aux autres, comme serait de faire de la fausse monnaie; mais, à part de rares et coupables exceptions, le résultat du travail est toujours bienfaisant pour l'humanité.

Le travail devant avoir un but utile, tout travail qu'on entreprendrait pour produire une chose qu'on peut avoir sans aucun effort, serait un travail perdu. Ainsi, fermer les fenêtres en plein midi, et remplacer la lumière du soleil par une lampe ou du gaz, serait insensé. Faire à grands frais ce qu'on peut faire sans peine est aussi du travail perdu: tel serait le cas d'un homme qui, pouvant porter un poids de 500 kilogrammes sur une charrette en une seule fois, s'obstinerait à le porter à bras en vingt voyages, à 25 kilogrammes chaque fois; il se fatiguerait énormément sans faire plus de travail.

— Mais ce serait absurde, dit Michel; personne ne peut avoir une pareille idée.

— Tu crois cela absurde, Michel, et tu as raison. Cependant bien des hommes soutiennent des idées analogues, toi le premier; je te le ferai voir plus tard; mais continuons. Dans une société civilisée comme la nôtre, tous ceux qui participent à ses avantages doivent les payer en travaillant pour elle.

— Ainsi, les riches, qui ne travaillent pas, manquent à leur devoir; je l'avais bien dit, s'écria Léonard.

— N'allons pas trop vite, Léonard. D'abord il y a bien peu de riches qui ne fassent réellement rien; mais, qu'il y en ait ou non, cela ne fait rien à la question. Dis-moi : si par ton travail tu parviens à te procurer les moyens de te reposer plus tard, trouverais-tu juste que les travailleurs d'alors vinssent te reprocher ton oisiveté, et dire que tu manges la substance des autres?

— Mais certainement non, M. Dupré, puisque je me serais procuré par mon travail ce que je dépenserais.

— Eh bien, mon ami, c'est le cas des riches: ou ils ont acquis leur richesse, ou ils l'ont reçue de leurs parents; dans l'un ou l'autre cas, ils ont payé d'avance leur dette par eux ou par leurs pères, puisque leur fortune est l'excédant d'un travail économisé

par eux ou par leurs ancêtres. Voilà ce qu'il ne faut pas perdre de vue. N'oublions pas non plus qu'il y a un travail de l'esprit comme un travail des mains, tous deux également utiles à la société, qui profite de l'un comme de l'autre.

L'homme a des besoins de toute espèce, et il ne peut en satisfaire aucun sans prendre de la peine. Mais, qui dit satisfaction d'un besoin, dit jouissance, puisque l'homme jouit toutes les fois qu'il satisfait ses besoins ou ses désirs. Il faut donc que l'homme achète d'une manière quelconque ses satisfactions ou ses jouissances ; mais il cherche à les payer le moins qu'il peut, et de ce désir résultent tous les progrès qui se font sur la terre.

Nous savons que si chacun de nous devait tout faire par lui-même et passer à tout instant d'un travail à un autre, nous prendrions une peine infinie, et, après tout, nous serions très-mal nourris, très-mal logés, très-mal vêtus. Mais comme tous les hommes ont les mêmes besoins, ce qui est utile à l'un est aussi utile aux autres. Si donc, l'un d'eux a fait d'un certain objet plus qu'il n'a besoin pour sa consommation ; si en même temps un second, un troisième se trouvent aussi avoir fait d'un second, d'un troisième objet, plus qu'ils n'ont besoin, chacun d'eux troquera une portion du produit de son travail pour une portion de celui des deux autres. Ils auront ainsi fait un *échange* et se seront rendu mutuellement service.

Les hommes se sont promptement aperçus qu'ils avaient avantage à se livrer à la production d'un seul objet ; car, avec ce seul objet, ils peuvent par l'échange se procurer tous ceux dont ils ont besoin. Mais, en s'occupant exclusivement de la production d'un seul objet, chacun en obtient à lui seul une bien plus grande quantité qu'ils ne pourraient en produire tous ensemble, en se livrant à d'autres occupations. Tous, par ce moyen, se trouvent produire davantage, avoir plus de produits à échanger ; ils retirent donc tous de leur travail plus de satisfactions ou de jouissances. Ainsi l'*échange* a amené la *division du travail* ; la division du travail, à son tour, facilite et multiplie les échanges, et, à mesure que les échanges se multiplient, la somme des jouissances de chaque homme augmente. Division du travail, échange des produits, satisfaction plus facile des besoins, tout se lie.

— Mais, dit M. Vieulin, vous parlez d'échange de produits,

tandis que les hommes font rarement des échanges entre eux ; constamment, au contraire, ils font des ventes et des achats.

— C'est possible pour vous dit André ; mais moi, qui suis ouvrier, je travaille et ne vends pas. Quant à acheter, ça ne m'arrive pas aussi souvent que vous le dites, surtout par le temps qui court.

— Vous avez tous deux tort et raison, répondit M. Dupré. Remarquez que j'ai commencé par dire que les hommes échangent entre eux des services ; c'est pour me faire comprendre que j'ai parlé d'un échange de produits, parce que les hommes ont en effet commencé par là Mais, pour parler plus exactement, disons que les hommes échangent entre eux des services.

— Il me semble pourtant, reprit M. Vieulin, que ce n'est pas tout à fait vrai. Quand je vais à la forge acheter des objets en fonte, et que je donne en échange de beaux et bons écus, il me semble que je rends service à M Blondeau, et qu'il ne m'en rend pas, car je pourrais aussi bien aller ailleurs.

— Et moi, dit M. Duroure quand je loue un garçon de labour, n'est-ce pas moi qui rends service, et non pas lui ?

— Eh bien, vous vous trompez tous deux. Dites-moi, M. Vieulin, pourquoi achetez-vous des objets en fonte ?

— C'est pour les vendre à mes pratiques.

— Et vous, M. Duroure, pourquoi prenez-vous un garçon de charrue ?

— Pour labourer mes terres, cela va sans dire.

— Donc, si vous, M. Vieulin, vous achetez des objets en fonte ou en fer, c'est que vous en avez besoin, et M. Blondeau vous rend service en vous en fournissant. Et vous, M. Duroure, si vous prenez *à votre service* un garçon de charrue, c'est que vous en avez besoin, parce que vous ne voulez pas labourer vos champs vous-même. Jean-Claude vous sert donc, il vous rend service en labourant pour vous.

— Mais, si je n'avais pas pris Jean-Claude, j'en aurais pris un autre, et mes terres seraient également labourées.

— Eh bien, ce serait un autre qui vous aurait rendu le service de les labourer, voilà toute la différence. Si vous avez pris Jean-Claude, c'est que vous le connaissiez pour un garçon honnête, laborieux, et qui ne boit pas. Il vous a rendu service en faisant

bien votre besogne, comme vous lui avez rendu service en le prenant. De même, M. Vieulin, vous auriez pu acheter vos ustensiles ailleurs. Si vous les avez achetés chez M. Blondeau, c'est que probablement vous avez trouvé plus commode de les prendre chez lui que de les faire venir de plus loin. Dans tous les cas, vous aviez besoin d'ustensiles, et M. Blondeau, qui en fabrique, a besoin d'en vendre. Vous vous êtes rendu tous deux service, vous en lui achetant sa marchandise, lui en vous la vendant. Quant à toi, André, crois-tu que tu ne vends rien?

— Mais certainement, M. Dupré; vous savez bien que je ne fais aucun commerce.

— C'est vrai; mais que faisais-tu quand tu étais à la fabrique?

— Je travaillais, tout le monde sait cela.

— Et que te donnait-on pour ton travail?

— De l'argent, parbleu, quoiqu'on ne m'en donnât pas autant que j'aurais voulu.

— On te donnait donc de l'argent pour ton travail, comme on en donne à M. Vieulin, à M. Blondeau, bien qu'ils trouvent comme toi qu'on ne leur en donne pas assez pour leur marchandise. Si M. Blondeau vend son fer, toi tu vends ton travail, voilà toute la différence, mais vous vendez tous deux.

— D'après cela, reprit Léonard, le travail serait une marchandise, et l'ouvrier un marchand comme un autre, avec cette différence que sa marchandise serait un travail à faire, au lieu d'un travail fait. Mais savez-vous, M. Dupré, que j'aime assez cette manière d'envisager les choses? Sauf la fortune, elle n'établit pas de différence entre les maîtres et les ouvriers.

— Tu as parfaitement raison, Léonard; mais les hommes ont la déplorable habitude de s'arrêter à des mots, au lieu d'aller au fond des choses. Souvent aussi les ouvriers ont le tort d'entretenir ces idées fausses par leurs manières et leur langage, qu'ils affectent quelquefois de rendre grossiers, faisant presque croire ainsi qu'ils sont d'une race différente des bourgeois, tandis que, par l'instruction et l'éducation qu'ils reçoivent dans les écoles, il leur serait si facile d'acquérir des manières et un langage qui les rendraient tout à fait les égaux des hommes des classes plus aisées. Permettez-moi de vous le dire en passant, mes amis, vous ne

sauriez croire combien vous nuisez à l'amélioration de votre condition en conservant ces mauvaises habitudes.

Mais, pour en revenir à notre sujet, j'ajouterai qu'une autre considération qui doit vous relever à vos propres yeux, c'est que les maîtres et les ouvriers échangent entre eux des services. Si, par exemple, quand l'ouvrage va, M. Lenoir a besoin d'ouvriers pour faire son travail, de votre côté, vous avez besoin de travailler pour vivre. M. Lenoir vous rend donc service en vous donnant de l'ouvrage, et vous lui rendez service à votre tour en faisant son travail.

Je pourrais de même passer en revue tous les états, et je vous ferais voir que dans tous les rapports d'affaires il y a toujours échange de service. Ainsi, dans une circonstance difficile, vous allez trouver un avocat, et il vous donne une consultation qui vous épargne ou vous fait gagner un procès; il vous a rendu service. Vous êtes malade, vous appelez un médecin; il vous examine, reconnaît la cause de votre maladie et prescrit un traitement qui vous guérit; il vous a rendu service. Mais, à votre tour, vous leur rendez service; car ils ont embrassé leur profession pour s'en faire un revenu, et ceux qui ont assez de confiance pour s'adresser à eux leur rendent service en les payant.

Examinez bien, et vous verrez que tout se traduit en définitive par un échange de services. Ce qui peut induire en erreur, c'est que les services se présentent sous des formes très diverses. Cependant tous ceux que les hommes se rendent en matière d'affaires peuvent se ramener aux quatre espèces suivantes :

Donner pour qu'on nous *donne* ;

Donner pour qu'on *fasse* pour nous ;

Faire pour qu'on nous *donne* ;

Faire pour qu'on *fasse* pour nous.

Donner pour qu'on nous *donne* est le cas du marchand qui donne de la marchandise contre une autre espèce de marchandise, ou contre de l'argent, qui est aussi une marchandise, comme nous verrons; c'est un échange de produits. Ce cas comprend tout ce qu'on appelle communément *vente* et *achat*.

Donner pour qu'on *fasse* pour nous a lieu lorsqu'on emploie des domestiques ou des ouvriers. Le maître les paye en argent,

et en partie en nature quand il les loge et les nourrit, et ils travaillent pour lui. C'est le cas des maîtres par rapport aux serviteurs et aux ouvriers : ils échangent de l'argent contre du travail.

Faire pour qu'on nous *donne* est l'inverse du cas précédent. C'est celui des serviteurs et des ouvriers qui travaillent pour un salaire ; ils échangent du travail contre de l'argent.

Faire pour qu'on *fasse* pour nous est le cas beaucoup plus rare où l'on fait pour quelqu'un un certain travail en échange d'un autre travail qu'il ferait pour nous. Cherchez toutes les espèces de services que les hommes peuvent se rendre, et vous verrez qu'ils rentrent tous dans l'une ou l'autre de ces quatre catégories.

— Je comprends, dit alors Michel, qu'il y a, dans tous les cas, échange de services. Cependant je ne sais pas dans quelles catégories se placeront les services de l'avocat et du médecin dont vous parliez tout à l'heure.

— Dans la classe de ceux qui *font pour qu'on leur donne*, ou, en d'autres termes, qui travaillent pour recevoir. Ainsi l'avocat, le médecin étudient les lois et la procédure, les traités de médecine et le corps humain ; ils étudient les pièces d'un procès ou la maladie d'un client, afin de recevoir le salaire de leur peine.

— Il faut avouer, reprit Michel, que le plus souvent leur peine n'est pas bien grande, pour l'argent qu'on leur donne.

— Mais, Michel, quand tu payes le notaire, l'avocat ou le médecin, tu ne rémunères pas seulement la peine qu'ils prennent lorsqu'ils rédigent pour toi un acte ou une consultation, tu payes aussi celle qu'ils ont prise en étudiant pendant quinze ou vingt ans, au prix de grandes dépenses de la part de leurs parents, et celle qu'ils prennent encore en étudiant sans cesse afin d'être prêts à te rendre service quand tu auras besoin d'eux. La meilleure preuve qu'on ne trouve pas leurs services trop chers quand on en a besoin, c'est que, dans un cas grave, on ne se contente pas d'un avocat ou d'un médecin ordinaire : le plus fameux, celui qui se fait payer le plus cher, n'est pas de trop lorsque la vie ou la fortune en dépendent.

Il en est de même, mes amis, des savants, des ingénieurs, du magistrat qui rend la justice, du fonctionnaire qui soigne les intérêts du public, du prêtre qui est chargé du culte et qui veille à la conservation des mœurs, de l'instituteur qui nous rend de

si grands services en nous donnant l'instruction ; ils se placent tous dans la catégorie de ceux qui *font pour qu'on leur donne*.

Tous travaillent pour nous, et, si nous ne les voyons pas courbés sur la terre ou sur un métier, ils ont pendant de longues années étudié, médité, le front penché sur les livres, et souvent, lorsque déjà nous reposons, ils sont encore à veiller, à réfléchir sur les moyens de nous rendre plus instruits, plus moraux, d'assurer notre sécurité et d'augmenter notre bien-être, par leurs écrits, leurs conseils, par des découvertes et des inventions nouvelles Leurs services, quoique parfois méconnus, sont pourtant plus importants pour l'humanité, car ils ne se bornent pas à quelques individus, ils s'adressent à la société tout entière Ces services sont d'ailleurs d'une nature telle, qu'il serait difficile de les apprécier pour les payer chaque fois ; en outre, comme ils intéressent la société en général, c'est l'Etat qui les rétribue au moyen de sommes que le public met à sa disposition. Dans tous les cas, le salaire que l'Etat leur donne en notre nom n'est que la juste rémunération des services particuliers qu'ils rendent aux individus, ou des services généraux qu'en retire la société.

— D'après cela, reprit M. Maucorps, l'homme d'affaires, vous assimileriez leurs services à ceux des ouvriers et des serviteurs ?

— Certainement, et je suppose que cela ne vous humilie pas plus que moi. Toutes ces personnes travaillent pour les autres, et on leur paye leur peine ; elles rendent des services, et *tout service mérite salaire*. Les honoraires du médecin et de l'homme de loi, le traitement du prêtre, du professeur, du fonctionnaire et du magistrat, sont leur salaire, aussi bien que celui de l'ouvrier ou les gages du serviteur ; le nom ne fait rien à la chose. N'oublions pas non plus qu'il y a toujours échange de services.

— Mais, dans cet échange, revint à dire Michel, n'y en a-t-il pas qui donnent plus qu'ils ne reçoivent ?

— Je n'en sais rien, Michel, et nul n'a besoin de s'en occuper. L'un a besoin de travailler, et il va trouver quelqu'un qui a besoin de faire travailler ; celui-ci a des marchandises à vendre, et il désire trouver quelqu'un qui en veuille ; celui-là a de l'argent, et il a besoin d'un certain objet ou d'un travail qu'un autre peut exécuter. Que font-ils ? Ils conviennent de donner une certaine quantité du premier contre une quantité déterminée du second.

— Mais ne se peut-il pas que l'un donne de son produit ou de son temps plus que l'autre ne donne du sien ?

— C'est possible, si le besoin de l'un est plus pressant que celui de l'autre. Mais qu'importe? S'ils effectuent l'échange, c'est qu'ils y trouvent tous deux leur avantage ; pour tous deux, le service de l'un vaut celui de l'autre ; autrement l'échange n'aurait pas lieu, car ils sont libres de ne pas l'effectuer.

— Cependant, M. Dupré, il se pourrait que l'un des deux ne fût pas libre. Si c'était de pain que le premier eût besoin, et qu'il n'eût à donner en échange que la façon d'un habit, comme le pain est encore plus indispensable qu'un habit, il faudrait qu'il en passât par où voudrait le second.

— Certainement, mais comme il aurait un besoin infini de pain, le second lui rendrait un service infini en lui donnant un peu de pain ou d'argent pour en acheter, en échange de beaucoup de façons d'habits. Du moment que le premier consent à donner son travail, c'est qu'il croit que le service qu'on lui rend, en l'empêchant de mourir de faim, vaut le temps qu'il donne. Il pourra le regretter plus tard et trouver qu'il a payé trop cher; cela n'empêchera pas qu'au moment de la convention, il ait pensé que le service valait le prix qu'on en demandait, puisqu'il a accepté les conditions. Car, dans tout échange de services, l'un va jusqu'au point où il aime mieux se priver de la chose que de la payer le prix demandé ; l'autre, jusqu'au point où il aime mieux la garder qu'accepter le prix offert.

— Il me semble cependant, M. Dupré, qu'il y en a souvent qui font ce qu'on appelle de bons marchés, tandis que d'autres font des marchés de dupes.

— Cela peut être; je dirai plus, cela arrive assez souvent, parce qu'il y a des gens qui manquent de jugement, d'autres qui comprennent mal leurs intérêts, et parce que beaucoup se créent des besoins imaginaires; et cependant cela n'empêche pas que, lorsque le marché se conclut, il y a égalité de services ; sans cela le marché ne se conclurait pas. Si je vends du sucre ou de l'huile, c'est que j'ai intérêt à m'en défaire, et que je préfère l'argent que je puis en retirer. Celui qui achète mon sucre ou mon huile me rend donc service, puisqu'il me donne en échange l'argent dont j'ai besoin. A son tour, il a plus besoin de mon sucre et de mon huile que de son argent : je lui rends donc service en lui en don-

nant pour son argent. Chacun, du reste, débat la valeur du service qu'il reçoit, et, lorsque nous sommes tombés d'accord, le marché est conclu. Il y a donc réellement échange de services, et de plus ces services se valent : sans cela, je le répète, sans cette égalité de services, l'échange n'aurait pas lieu.

La quantité de marchandise ou d'argent que nous aurons à donner en échange de ce que nous voulons, varie d'ailleurs en raison de différentes circonstances que nous aurons à examiner, comme les besoins du vendeur ou de l'acheteur, la quantité disponible des objets à échanger, ou bien la qualité de la marchandise et la difficulté du travail. Mais toujours, lorsque le marché se conclut, c'est qu'on est tombé d'accord ; dans ce cas, on a trouvé des deux côtés qu'on avait intérêt à le faire. On peut le regretter ensuite, on peut trouver qu'on a fait un mauvais marché, on peut s'être trompé effectivement. Mais, en réalité, dans l'esprit des contractants, les services étaient équivalents au moment du marché.

— Cela me paraît très-vrai en y réfléchissant, dit M. Bertrand; mais jusqu'à présent je ne l'avais jamais soupçonné. J'avais toujours cru que je rendais service au marchand quand j'achetais quelque chose, sans me douter qu'il m'obligeait aussi.

— Quant à moi, dit M. Saujon, en prenant un ouvrier pour travailler à l'atelier, je pensais être le seul à rendre un service dans cette circonstance.

— Ma foi, dit André, j'avoue aussi qu'en travaillant pour le patron, je n'avais jamais songé qu'il me rendît service. Je vois que je suis son obligé, comme il est le mien.

— Tout cela, mes amis, provient de ce que nous envisageons mal les choses. Si, dans nos rapports avec les hommes, nous nous rendions mieux compte de notre position réciproque, nous serions disposés à plus de bienveillance les uns à l'égard des autres. N'oublions donc plus que toutes nos affaires avec nos semblables aboutissent en définitive à un échange de services. Si vous vous souvenez bien de cette vérité, vous verrez combien elle changera agréablement la nature de vos rapports avec tout le monde : ce serait, soyez-en sûrs, un très-heureux résultat de notre entretien d'aujourd'hui.

— Merci, M. Dupré; nous ne l'oublierons pas, dit l'auditoire en se séparant.

DOUZIÈME ENTRETIEN.

TOUS LES SERVICES ABOUTISSENT A UN ÉCHANGE DE TRAVAIL FAIT OU A FAIRE. — LA VALEUR DU TRAVAIL EST EN RAISON DE LA PEINE ET DU TALENT QU'IL EXIGE.

La position n'avait pas changé à Mirebeau. Le travail était toujours suspendu en grande partie à la manufacture et dans les forges : la suspension n'était pas aussi étendue dans les petits ateliers, où l'on travaille pour les besoins courants de la vie; cependant on n'y occupait que la moitié du nombre ordinaire d'ouvriers. Le retour du beau temps, en rendant l'activité aux travaux agricoles, avait permis de donner du travail à quelques-uns de ceux qui étaient inoccupés; mais c'était bien peu de chose pour la population industrielle de Mirebeau. Elle n'avait guère encore que la ressource des travaux que la commune ou les habitants aisés de Mirebeau faisaient exécuter plutôt par humanité que par utilité. Ces travaux, faits par des ouvriers qui n'y étaient pas habitués, avaient peu de valeur et étaient conséquemment peu lucratifs. C'était un pis-aller qui ne pouvait durer longtemps.

On remarquait d'ailleurs une très-grande différence entre la qualité et la quantité du travail exécuté pour les particuliers, et le travail fait sur les chantiers ouverts par la commune. Le premier était fait consciencieusement; chacun employait bien son temps; on savait qu'on serait renvoyé si l'on ne faisait pas ce qu'on pouvait. Aussi la partie la plus estimable des ouvriers de Mirebeau était-elle occupée à ces travaux.

Ceux de la commune avaient attiré au contraire les ouvriers les moins laborieux, ceux qui, en temps ordinaire, fêtaient le plus souvent le lundi. La journée y était payée un peu moins que chez les particuliers, parce que c'étaient de vrais ateliers de charité, mais le travail ne valait pas la moitié. Comme on y était soumis à une surveillance moins vigilante parce qu'elle n'était

pas aussi intéressée, on en prenait à son aise. On se flattait d'ailleurs de ne pas être renvoyé des chantiers, puisqu'ils avaient été établis pour fournir du pain à la population ouvrière. Aussi le conseil municipal, qui voyait l'argent de la commune si mal employé, regrettait d'être entré dans cette voie ; mais un sentiment d'humanité l'emportait sur tous les scrupules.

Cependant la situation commençait à s'améliorer. On avait pu craindre un moment que le prix du pain, déjà très-élevé dès le mois de janvier, ne montât encore plus quand la récolte serait près d'être consommée. Il n'en fut rien heureusement. Les arrivages de blés étrangers, trop tardifs d'abord, avaient été en dernier lieu très abondants. Sans permettre au prix du pain de descendre, parce que les blés, achetés tard, avaient été payés fort cher, ils avaient du moins empêché le pain de monter davantage.

Maintenant la germination s'était accomplie heureusement; la saison était favorable, les blés avaient bien levé et ils étaient d'une belle venue. Le printemps, qui s'était bien annoncé, continuait de même; si rien ne venait troubler les prévisions, la récolte promettait d'être abondante. Aussi l'espérance commençait à renaître dans les cœurs, et, quoique la position fût toujours difficile pour une grande partie de la population, la tristesse diminuait graduellement. On supportait le mal présent avec plus de résignation, parce qu'on en entrevoyait la fin dans un avenir plus ou moins rapproché. Déjà même, à cause des apparences de la récolte et de l'état de la saison, on pressentait une diminution du pain, et, dans beaucoup d'esprits, cette diminution s'alliait avec la reprise des travaux.

Il était facile de lire ce sentiment sur les visages lorsque, quinze jours après le dernier entretien, M. Dupré entra dans l'école. Son auditoire s'était augmenté de quelques nouveaux assistants : c'étaient les propriétaires de la manufacture et des forges. Leurs nombreuses occupations les avaient empêchés d'assister aux réunions avant la cessation des travaux ; peut-être pensaient-ils n'avoir rien à y apprendre. M. Dupré croyait le contraire ; il savait trop bien qu'il règne des erreurs parmi les classes aisées comme parmi les classes ouvrières. Il regrettait donc que les fabricants n'eussent pas assisté aux réunions où il avait parlé de la communauté d'intérêt qui existe entre les maî-

tres et les ouvriers. Il voyait d'ailleurs de grands avantages dans ce qui peut mettre les hommes de tous les rangs en contact les uns avec les autres, dans des circonstances où ils n'ont point à débattre leurs intérêts ; ils apprennent alors à mieux s'apprécier en se voyant sous un autre aspect.

Après quelques mots de félicitation sur les heureux symptômes qui commençaient à se manifester, il continua ainsi :

— Dans notre dernier entretien, nous avons vu que les transactions des hommes aboutissent toutes, en dernière analyse, à des échanges de services. Si, en général, elles ne nous paraissent point avoir ce caractère, si, au contraire, elles semblent consister presque toujours en *ventes* et en *achats*, en *travail* et en *salaires*, cela tient à une circonstance qui est venue changer le caractère apparent des choses, en facilitant d'une manière remarquable les rapports des hommes : c'est l'invention ou l'emploi de la *monnaie* ou de l'*argent*, dont je vous parlerai en détail une autre fois. Mais, en attendant que je vous en entretienne, nous allons voir comment les services que les hommes se rendent dans leurs transactions se réduisent à un échange de travail, parce qu'ils aboutissent tous à un travail fait ou à faire.

Lorsqu'un maître engage un ouvrier, on comprend très-bien qu'il s'agit d'un travail à faire. Mais lorsque je vais acheter du drap ou une paire de souliers, il s'agit, cette fois, d'un travail fait. Ce que je paye, en effet, c'est la peine ou le travail qui a été nécessaire pour préparer la laine et fabriquer le drap, pour préparer le cuir et confectionner les souliers. Ce n'est pas un travail actuel ou à faire que je paye, mais un travail passé, un travail fait ou *incorporé*, comme on dit, dans le drap ou dans la paire de souliers.

Ainsi, un habit représente le travail du cultivateur incorporé dans la laine des moutons qu'il a élevés, puis le travail des ouvriers que le fabricant de drap a payés pour mettre cette laine en œuvre, et enfin le travail du tailleur qui a confectionné l'habit. Aussi, quoique, par suite de l'emploi de l'argent, les hommes paraissent le plus souvent *travailler* pour *recevoir*, ou *payer pour faire travailler*, en fait, il faut toujours *travailler* ou *donner le produit d'un travail pour qu'on travaille pour nous*. Car les hommes n'ont, en réalité, qu'une chose à échanger, du travail ; c'est toujours du travail à faire, ou bien du travail fait.

L'argent lui-même, ainsi que nous le verrons, est un produit comme un autre, le résultat d'un travail; il vaut ce qu'il a coûté, c'est-à-dire en raison de la peine qu'il a fallu prendre pour extraire le minerai, le purifier et le monnayer. Pour celui qui achète ou qui paye, l'argent représente ce qu'il a dû donner pour l'obtenir; pour celui qui vend ou qui reçoit, l'argent représente tout ce qu'il pourra se procurer par son intermédiaire. Vendre ou travailler pour un salaire, c'est donc travailler pour obtenir tout ce qu'on peut se procurer avec l'argent qu'on reçoit; acheter ou faire travailler des ouvriers, c'est, par le fait, donner, pour que d'autres travaillent pour nous, tout ce qu'ils peuvent se procurer avec cet argent.

Du côté des vendeurs comme des acheteurs, c'est toujours donner, contre du travail incorporé dans un produit, du travail également incorporé dans de l'argent ou dans un objet, c'est-à-dire dans un produit quelconque. De même, du côté des ouvriers ou des serviteurs, c'est toujours *faire* ou *travailler pour recevoir*, et, du côté des maîtres ou des patrons, *donner* ou *payer pour faire travailler*. Dans tous les cas, du côté des ouvriers ou des serviteurs, c'est toujours *faire* ou *travailler pour recevoir*, et, du côté des maîtres ou des patrons, *donner* ou *payer pour faire travailler*. Mais, d'un côté comme de l'autre, c'est un échange de services et de services équivalents, puisque chacun est toujours libre de refuser ou d'accepter.

— Cependant, fit observer Pierre Bonval, journalier employé à la ferme de M. Bertrand, je ne suis pas libre de travailler ou de ne pas travailler, il faut absolument que je travaille pour vivre, et, de plus, il me faut accepter le prix qu'on me donne.

— Mais non, Pierre, dit M. Bertrand; tu peux accepter ou aller ailleurs Si tu acceptes, c'est que tu trouves que ces conditions valent encore mieux que de quitter le pays, de ne rien faire ou de changer d'état. Tu me rends service en travaillant pour moi, puisque j'ai besoin de bras pour faire mon travail; mais je te rends service aussi en te donnant du travail, puisque c'est ce qui te fait vivre. Si tu acceptes, c'est que cela t'arrange.

— Mais, M. Bertrand, vous êtes libre de ne pas m'employer, et moi je ne suis pas libre de ne pas travailler; les conditions ne sont pas égales.

— Tu te trompes, Pierre, les conditions sont égales, je ne suis pas plus libre que toi. Tu as besoin de travailler, mais, moi, j'ai besoin de faire travailler, car j'ai une ferme à payer; et avec quoi la payerai je si je ne fais pas venir la récolte? Tu dis que tu ne peux pas aller travailler ailleurs; mais moi aussi, comme ma ferme est à Mirebeau, je ne puis pas faire labourer mes terres par des journaliers de l'Auvergne ou de la Picardie; il faut bien que j'emploie les journaliers du pays, et que je paye le prix qu'ils me demandent.

— Pierre, reprit M. Dupré, j'ajouterai à ce que vient de dire M. Bertrand, que si, comme tu le dis, tu as plus besoin de travailler que M. Bertrand n'a besoin de faire travailler, d'après ta manière de raisonner, il te rendrait plus service que toi à lui. En outre, le service que M. Bertrand te rend en te payant ton salaire est assuré, tandis que celui que tu lui rends en travaillant ses terres est incertain. Ainsi, vous savez tous qu'à cause de la mauvaise récolte, M. Bertrand a retiré cette année de sa ferme bien moins qu'elle ne lui a coûté; vous, au contraire, vous avez été payés comme si l'année eût été très-bonne.

— Il n'y a rien à répliquer à cela, dit alors André; mais, s'il y a toujours échange de services dans les rapports des hommes, et si les services se réduisent, en définitive, à échanger du travail, je ne vois pas comment on peut appliquer cela aux marchands. Vous avez prouvé que les hommes rendent service à la société par les produits qu'ils créent avec leur travail. Or quel service rend un marchand? Il ne crée rien, il ne fait qu'acheter pour revendre, et cependant il prélève sur ce qu'il me vend un bénéfice que j'aimerais autant garder dans ma poche.

— Mais, André, sans lui, quand tu aurais besoin de sel, d'huile, de sucre, de café, de savon, de chandelle, il faudrait aller acheter ces denrées à Orléans, à Bordeaux, au Havre, à Marseille, ou ailleurs. Il faudrait en outre en acheter une grande quantité à la fois, ce qui ne s'accommoderait pas avec ta bourse. Que fait le marchand? Il prend de la peine pour toi, il fait des dépenses pour faire venir toutes les denrées dont tu peux avoir besoin, et que tu vas te procurer chez lui quand il te plaît et en aussi petite quantité que tu le veux. Peux-tu dire qu'il ne travaille pas? Au prix que ce que tu achètes a coûté à produire, ne faut-il pas

ajouter quelque chose pour son travail et pour le service qu'il te rend, pour les risques qu'il court de la part des gens qui ne le payent pas, pour la marchandise qui se perd en vieillissant chez lui, pour l'intérêt de ses capitaux, pour ses frais de magasin, de transport, et pour bien d'autres choses encore ?

— Si fait M. Dupré ; je vois que les marchands sont un intermédiaire utile entre le consommateur et le fabricant, et qu'ils me rendent plus de services que je ne croyais, bien qu'ils me les fassent quelquefois payer un peu cher. Mais dans quelle catégorie les placerons-nous ? Ils ne fabriquent rien en réalité.

— C'est vrai, André ; mais, comme ils te livrent de la marchandise contre ton argent, nous les placerons parmi ceux qui donnent pour recevoir. Rappelons-nous toutefois que travailler n'est pas toujours fabriquer quelque chose de ses mains : travailler, c'est prendre de la peine, pour arriver à un résultat utile. Or, le marchand prend de la peine, il travaille donc pour nous rendre service. Si, à notre tour, nous lui donnons de l'argent qui lui servira à acheter d'autres marchandises et tout ce qui lui est nécessaire, nous avons travaillé pour nous procurer cet argent. On peut dire, d'après cela, qu'en dernière analyse tout se réduit à travailler afin que les autres travaillent pour nous.

— Mais, dit à ce moment M. Vieulin, puisque, dans les transactions des hommes, il y a toujours échange de services, comment apprécier la valeur des services, ce qui me paraît une chose nécessaire ? Car, si je demande un service, il faut, ce me semble, que je sache ce qu'il coûte à celui à qui je le demande. Cela me paraît difficile.

— Vous avez raison, M. Vieulin, car la valeur des choses varie en raison d'une foule de circonstances. Mais, en général, nous n'avons pas à nous occuper de ce que le service ou le travail coûte à la personne à qui je m'adresse ; c'est son affaire.

— Cependant, M. Dupré, puisqu'en définitive tout se réduit à échanger du travail, soit un travail fait et incorporé dans un produit, soit un travail à faire, est-ce que la valeur des choses n'est pas en raison du travail qu'elles exigent ?

— C'est en général ce qui a lieu. Presque toujours la valeur des choses provient de la peine qu'elles ont coûtée à produire. Car, à l'exception de l'air et de la lumière du jour que la nature

nous fournit gratuitement, tout est le fruit du travail; l'eau même, il faut aller la chercher et creuser des puits pour l'en tirer.

— Il me semble pourtant, reprit M. Vieulin, que la nature fournit gratuitement à l'homme une foule de choses. Ainsi, c'est elle qui fait pousser nos récoltes et croître les arbres qui nous fournissent le bois de nos charpentes et celui de nos foyers; c'est elle qui fait vivre les animaux dont nous nous nourrissons. La terre renferme dans son sein les pierres, les métaux et tous les matériaux dont nous nous servons pour nos travaux, la houille qui alimente nos usines. La nature nous fournit aussi l'eau et le vent qui portent nos vaisseaux ou enflent leurs voiles, qui font marcher nos moulins et les roues de nos fabriques; elle nous donne encore la vapeur et l'électricité dont nous admirons chaque jour les effets prodigieux.

— Ce tableau est vrai, M. Vieulin, et ce devrait être pour nous un sujet de remercier sans cesse la Providence. Mais vous avez oublié une chose, c'est que la nature ne fournit à l'homme d'une manière complétement gratuite que l'air et la lumière du jour; il faut qu'il ajoute à tout le reste par son travail. Ainsi, elle fait croître nos récoltes, mais il faut que nous nous livrions à une foule de travaux depuis le moment où nous préparons la terre à recevoir la semence, jusqu'à celui où le produit de la récolte aura été mis par nos soins en état de servir à la nourriture de l'homme. Elle fait croître nos arbres, mais il faut que nous les abattions, que nous transportions le bois, que nous le façonnions de mille manières. Ainsi, comme je vous l'ai déjà dit, sans le travail incorporé dans la terre par l'homme, la terre, malgré sa fécondité, ne porterait aucune récolte.

La nature fait vivre aussi les animaux, mais il faut que nous élevions, que nous soignions ceux qui vivent auprès de nous. Elle nous donne l'eau et le vent, mais nous devons construire les vaisseaux, les moulins et les machines, que cette eau et ce vent doivent porter ou mettre en mouvement. Nous trouvons dans le sein de la terre les pierres, les métaux et tous nos matériaux; mais il faut les en extraire, les préparer, les purifier, les convertir en outils, en appareils, en édifices. Nous y trouvons la houille, cette ressource si précieuse pour l'homme; mais il faut aller la

chercher dans ses entrailles, et la transporter au loin à grands frais.

L'homme doit donc ajouter par le travail aux dons de la nature pour les faire servir à ses besoins. Si le blé, le chanvre, le charbon, le fer, la pierre, ont de la valeur, ils la doivent au travail qui a été nécessaire pour les produire ou les façonner. Le prix de ces objets n'est donc que le salaire de ceux qui les ont produits. Nous ne payons que le travail employé pour mettre ces objets à notre portée.

— Permettez-moi cependant une question, dit M. Bertrand. En nous parlant de l'appropriation de la terre, vous nous avez fait remarquer que celui qui l'a vendue ne fait que céder le droit de jouir du travail qui y a été accumulé. Il me reste cependant quelque doute à ce sujet. Je suis le fermier de M. Valcour, et ce que je lui paye est, ce me semble, le droit de profiter de la force productive de ses terres, et non le prix d'un travail.

— Vous vous trompez, M. Bertrand; vous payez, en réalité, l'intérêt des travaux dépensés depuis des siècles pour mettre ces terres dans l'état de culture où vous les avez prises, travaux dont M. Valcour, comme je vous l'ai montré, n'a remboursé lui-même qu'une faible partie lorsqu'il a acheté sa propriété, bien qu'il l'ait payée fort cher; vous payez l'intérêt de toutes les dépenses faites en améliorations successives. Cela est si vrai que vous ne consentiriez pas à payer le même prix pour la ferme des Essarts, qui a la même étendue.

— Non pas, certes.

—On dit cependant que les terres en sont de première qualité.

— Je le sais bien; mais elles sont mal entretenues, et c'est une ferme qui est à une lieue et demie de tout grand chemin.

—Vous voyez donc bien que vous payez, non pas seulement la fertilité de la terre de M. Valcour, mais les travaux qui l'ont mise dans un bon état de rapport. Vous payez aussi, comme vous venez de me le rappeler vous-même, pour tous les travaux qui ont donné de la valeur à cette propriété, pour les routes, les chemins qui en facilitent l'exploitation. Vous payez pour tous les travaux qui ont été exécutés dans ce village depuis des siècles et qui en ont fait un centre de population; car, si le domaine de M. Valcour se

trouvait à la place de la ferme des Essards, vous ne voudriez pas en donner le même prix. Eh bien ! toutes ces dépenses sont un capital accumulé sur ces terres, et qui en augmentent la valeur. C'est l'intérêt de ce capital déboursé par M. Valcour ou par les anciens propriétaires de son domaine que vous payez aujourd'hui. En outre, si M. Valcour n'avait pas augmenté le rapport de son domaine par les grandes améliorations qu'il y a faites, auriez-vous consenti à le prendre en ferme au prix que vous en donnez?

— Ni moi, ni personne.

— Vous voyez donc bien, M. Bertrand, que vous payez bien moins pour la fertilité de la terre que pour les travaux qui ont été faits sur cette terre ou dans le voisinage, afin d'en amener le rapport au point actuel. Remarquez même que vous ne payez pas en proportion du travail employé. Car, pour défricher ces terres, pour les fertiliser, pour faire les plantations, les fossés, les bâtiments qui leur donnent de la valeur, pour construire les routes, ponts, villes et villages voisins, qui vous permettent d'en écouler avantageusement les produits, il a fallu une masse de travail bien supérieure à ce qu'il faudrait maintenant avec les moyens et les instruments perfectionnés dont nous disposons.

Il en est de même de toutes les propriétés. Si M. Valcour voulait vendre son château, après tout ce qu'il y a dépensé, je suis persuadé qu'il ne retirerait pas cinquante pour cent de ce qu'il lui a coûté ; et si la manufacture était à vendre, je gage que M. Lenoir retirerait encore moins de ce qu'elle lui coûte. Concluons donc de tout ceci que tous nos échanges de services sont de véritables échanges de travail, et que même une grande partie de la valeur du travail disparaît avec le temps. Mais arrivons à la question de M. Vieulin, c'est-à-dire à la valeur des objets ou du travail, car au fond c'est la même chose.

En général, les choses n'ont de valeur qu'autant qu'elles sont utiles, c'est évident. Cependant les choses les plus utiles n'ont quelquefois aucune valeur. Ainsi, les plus utiles sans contredit, l'air que nous respirons et la lumière du jour, n'en ont point, parce qu'ils nous sont donnés gratuitement par Dieu. L'eau nous est aussi indispensable que l'air et la lumière, et, de même, elle n'a pas de valeur, ou n'en a qu'une très-faible, parce qu'on n'a

que la peine d'aller la chercher. Et cependant l'air, le soleil et l'eau peuvent avoir quelquefois une très-haute valeur.

Ainsi, dans les villes où l'on n'a pas l'eau sous la main, on paye très-souvent pour s'en faire porter; dans ce cas, on ne paye pas l'eau, mais la peine de ceux qui nous la portent. Prenons quelques exemples. Pendant une grande sécheresse, les citernes et les puits d'une petite ville étaient tous à sec. Les pauvres gens allaient au loin cherchant de petites sources; ceux qui trouvaient de l'eau la rapportaient à la ville et la vendaient fort cher. Les choses en vinrent au point qu'une femme qui avait une vache et un veau donna son veau afin d'avoir un seau d'eau pour sauver sa vache. Le lendemain il tomba une pluie abondante, personne ne voulait plus acheter de l'eau; ce commerce était ruiné, et la femme se désolait d'avoir donné son veau, sans réfléchir que, si elle n'eût pas fait ce marché, elle aurait probablement perdu aussi la vache. Imaginez-vous aussi un propriétaire de vignes du Bordelais voyageant avec une caravane en Afrique et mourant de soif dans un désert; ne s'engagerait-il pas à livrer son meilleur tonneau de vin à celui qui lui donnerait un verre d'eau?

— Certainement, M. Dupré. Il est clair que dans ce cas le prix de l'eau est en raison de sa rareté.

— Bien; mais voici un autre exemple. Il y a des mines creusées à une telle profondeur et au fond de galeries souterraines si longues, que les ouvriers manquent d'air pour les exploiter. Les propriétaires ne payeront-ils pas fort cher les ingénieurs qui parviendront à introduire de l'air au fond de leur mine?

— Sans doute, dit Léonard; ils payeront en raison de la difficulté et des efforts qu'il aura fallu pour la vaincre.

— Très-bien. Voici un nouvel exemple. Un fabricant a une cour qui lui sert d'étendage et où il a absolument besoin de soleil. Mais son voisin a le long de son mur, bien qu'à la distance voulue de deux mètres, une bordure de peupliers qui interceptent le soleil et entretiennent l'humidité. Les arbres valent au plus mille francs, et cependant le fabricant consent à en donner dix mille au propriétaire pour qu'il les abatte. Dans ce cas, il ne paye un prix aussi élevé ni pour la rareté de la chose ni pour la difficulté; car rien n'est aussi aisé que d'abattre des

arbres, et quand le soleil brille, il brille pour tout le monde.

— Dans cette circonstance il paye en raison du besoin qu'il a de faire arriver du soleil dans la cour de sa fabrique.

— C'est cela, Léonard. Notre fabricant a un très-grand besoin de soleil dans sa cour, et il paye le service qu'on lui rend en l'y laissant pénétrer. Notre femme et notre voyageur de tout à l'heure avaient aussi un très grand besoin d'eau, l'une pour sauver sa vache, et l'autre pour sauver sa propre vie. Ils ne consentent à payer l'eau aussi cher qu'à cause du service qu'on leur rend. Nos propriétaires de mines, à leur tour, ne payent autant l'air qu'on y fait arriver qu'à cause du service qu'on leur rend en leur offrant les moyens de continuer l'exploitation de ces mines. Que payent donc tous ces gens ?

— Ils payent le service qu'on leur rend, c'est évident.

— Et ils payent en raison de l'importance de ce service.

— Mais, dit Léonard, n'est-ce pas une indignité de faire payer si cher des services qui coûtent si peu ?

— Je ne nie pas que ton indignation ne soit quelquefois justifiée, mais ce n'est pas là la question, Léonard ; en affaires, il faut prendre les hommes tels qu'ils sont, sans s'indigner de ce qu'ils ne sont pas meilleurs. Dis-moi, d'ailleurs, est-ce que tu donnes gratuitement tes services à MM. Lenoir, quand tu travailles pour eux ?

— Certainement non ; il faut bien que je vive.

— Je le comprends, Léonard ; mais tu te fais payer quatre francs par jour, et voilà Pierre Bouval, Jean-Louis, Guillaume Pencet et tant d'autres, qui travaillent autant que toi, et qui ne gagnent que la moitié.

— Mais leur travail est moins difficile.

— Alors, Léonard, tu exiges en raison de ton habileté et du besoin qu'on a de toi ; comme les autres, tu fais payer tes services ce qu'ils valent. Si tu pouvais en obtenir six francs, tu les demanderais très certainement, bien que tu puisses vivre avec la moitié, comme tant d'autres, et tu ferais bien ; mais ne te plains pas que les autres fassent comme toi. Il ne peut pas en être autrement dans ce monde.

Comme on n'y paye que le travail, la valeur des choses est en général la même que la valeur du travail nécessaire pour les

produire. Or cette dernière dépend de diverses conditions.

Voilà Léonard qui gagne 4 francs par jour à ajuster les métiers de la filature, et la veuve Bonnet qui ne gagne pas 8 sous à tricoter. Pourquoi le mécanicien gagne-t-il dix fois plus que la tricoteuse? C'est que son travail vaut dix fois plus. Ce n'est donc ni le temps, ni la dépense de force musculaire qui mesure la valeur du travail. Un laboureur et un maçon semblent travailler plus qu'un horloger, si l'on considère la force qu'ils ont dépensée; mais il y a cinquante ouvriers qui peuvent faire le travail des premiers, pour un qui est capable d'ajuster les pièces d'une montre. On demande incomparablement moins d'horlogers que de laboureurs ou de maçons, et cependant on s'en procure moins facilement : voilà pourquoi ils gagnent davantage. Si les autres travailleurs s'en plaignent, on peut leur répondre : Faites vous horlogers si vous le pouvez, et si vous avez assez de patience et d'habileté pour vous livrer à ce travail minutieux.

Quelle différence même parmi les horlogers! Un ouvrier qui fait, par exemple, des horloges de bois, gagne très-peu, tandis que celui qui excelle à fabriquer des chronomètres ou des montres pour la marine, peut arriver à faire une fortune. Mais beaucoup d'autres peuvent faire des horloges comme le premier, tandis que pas un ne peut lutter avec le fabricant de chronomètres. Si on demandait beaucoup d'horloges de bois et qu'un seul ouvrier pût en faire contre dix qui feraient des chronomètres, ce serait le premier qui gagnerait le plus.

Le manœuvre qui s'épuise tout le jour à tourner une roue ou à porter du mortier, peut trouver que l'avocat ou l'auteur qui travaille avec ses livres dans son fauteuil a une vie facile; mais il se trompe. Le travail intellectuel est très-pénible, parce qu'il exige une grande tension de l'esprit; il est, en outre, bien plus difficile que le travail des mains : c'est ce que comprendront tant de gens qui répugnent même à écrire une simple lettre, à cause de la peine qu'elle leur coûte. Il est, par exemple, beaucoup plus facile de piocher la terre ou de porter du mortier sur son dos, que de se casser la tête à calculer la quantité de terre qu'il faut déplacer pour faire passer une route dans un endroit, et la distance où il faudra prendre la terre et la porter. Il est donc juste que ce travail soit plus lucratif et qu'il procure partout plus de considé-

ration. Que de différences encore dans le travail intellectuel dont certaines personnes sont capables ! Si un petit employé de bureau, ou un marchand dans un village comme celui-ci, voyait ce que fait en un jour certain grand administrateur ou certain négociant de Paris, Londres, Hambourg ou quelque autre grande ville de commerce, il aurait de la peine à en croire ses yeux.

La difficulté du travail et l'habileté qu'il exige, voilà ce qui en fait la valeur. Acquérir de l'habileté est donc une condition essentielle dans une profession. On l'obtient quand on est jeune, lorsque les facultés sont vives et énergiques, et qu'on peut faire de grands efforts sans s'épuiser.

— Mais, dit Benoît Roussel, le bûcheron, il y en a qui ont plus de facilités que d'autres pour devenir des ouvriers habiles. Quelles occasions ai-je trouvées dans mes bois ?

— Sans doute, il y en a qui ont plus de facilités que d'autres. Mais si tu avais su lire et écrire, Benoît, si tu avais eu quelque instruction, tu aurais certainement trouvé, même en abattant tes arbres, le moyen de gagner davantage. Tout le monde ne peut pas acquérir la même habileté, mais chacun doit en acquérir autant qu'il peut. Aujourd'hui que la société met l'instruction à la portée de chacun, il n'y a plus d'excuse pour personne.

— Mais, dit en ce moment Michel, s'il y avait beaucoup d'ouvriers habiles, il n'y aurait pas d'ouvrage pour tous.

— On a souvent répété ce que tu viens de dire, Michel, afin de s'opposer aux progrès de l'instruction parmi les ouvriers ; mais c'est encore une erreur. Cet inconvénient pourrait se présenter si les hommes dirigeaient mal leur habileté, et l'appliquaient par exemple à la même nature de travail. Ainsi, un mécanicien gagne plus qu'un manœuvre ; mais, si tout le monde voulait être mécanicien, il n'y aurait plus d'occupation pour tous. L'habileté n'empêche donc pas la prudence ; il faut, au contraire, faire preuve de jugement, en n'embrassant pas une profession où il y a déjà plus de bras qu'il n'en faut.

Mais quand le travail est bien dirigé, et il importe à chaque ouvrier de bien diriger son choix, il ne peut y avoir ni trop de travail ni trop d'habileté. Chacun sait, en effet, que la richesse et la prospérité de la France sont dues à l'accroissement du travail et de l'habileté de ses ouvriers. C'est ainsi que dans quelques-

unes de nos villes la richesse a crû encore plus rapidement que la population. Il y a certainement à Saint-Etienne ou à Mulhouse vingt ouvriers quincailliers ou imprimeurs sur étoffes, pour un qui y existait il y a un demi-siècle, et cependant chaque individu est plus occupé qu'autrefois. A mesure que les ouvriers que je viens de nommer augmentaient en nombre dans ces villes, parce qu'ils y trouvaient de l'ouvrage, toutes les autres classes d'ouvriers se multipliaient autour d'eux; il y a, en effet, à Saint-Etienne et à Mulhouse, plus de cordonniers, de tailleurs, de menuisiers qu'autrefois.

— Cependant, dit M. Saujon, le nombre des ouvriers d'une industrie ne peut pas s'accroître indéfiniment; s'il y a plus de menuisiers que de menuiserie à faire, ils ne trouveront pas à s'occuper.

— C'est précisément ce que je disais, M. Saujon. Il faut que chaque ouvrier consulte les besoins de la profession qu'il veut embrasser, et les chances d'y trouver de l'ouvrage. La liberté de choisir qu'a l'ouvrier, lui commande la prudence; c'est à lui de faire un choix judicieux. La liberté entraîne la responsabilité; notre avenir est entre nos mains, c'est à nous à ne pas le compromettre par notre imprudence. Or nous commettons une imprudence si nous choisissons un état où il y a déjà plus d'ouvriers qu'il n'en faut.

— La cause qui porte à faire ces choix imprudents, fit à ce moment observer M. Bertrand, ne serait-elle pas dans la grande différence qui existe entre les professions? S'il n'y en avait pas de beaucoup plus lucratives les unes que les autres, on ne se précipiterait pas vers les premières en abandonnant les autres. Aujourd'hui, par exemple, nous voyons déserter les travaux des campagnes pour l'industrie des villes.

—Votre observation est fondée, M. Bertrand. Mais vous allez voir que, dans cette circonstance comme dans tant d'autres, le remède est à côté du mal. Les hommes ne travaillent pas seulement pour vivre, ils veulent encore vivre bien, vivre le mieux possible. L'industrie des villes est mieux rétribuée que celle des campagnes; on comprend dès lors que beaucoup d'ouvriers soient attirés vers la première.

— Mais, M. Dupré, font-ils toujours un bon calcul?

— Oh ! pour cela, M. Bertrand, c'est autre chose. Je ne parle pas de ceux qui, en abandonnant les campagnes où ils sont nés, n'ont d'autre motif que de se soustraire au travail de la terre, qu'ils trouvent trop rude. Il est évident que le travail leur fait peur; or le travail des villes, quoique moins rude en apparence, a aussi ses fatigues et ses ennuis. Il arrive donc qu'ils réussissent aussi peu à la ville qu'à la campagne ; ils y deviennent même plus pauvres, car vous savez qu'il y a incomparablement plus de pauvres dans les villes ; leur misère est une première leçon pour ceux qui voudraient les imiter.

— Cette expérience s'achète bien cher, M. Dupré , dit André.

— C'est vrai, mais c'est ainsi que s'acquiert l'expérience ; on l'achète toujours à ses dépens ; mais continuons. D'autres ouvriers ne sont pas attirés à la ville par l'espoir d'y trouver un travail moins pénible, mais par la perspective de l'indépendance et des plaisirs dont ils pensent y jouir. Vous comprenez que c'est le plus mauvais motif pour se déterminer dans le choix d'une profession. Aussi, comme les villes offrent malheureusement de trop nombreuses occasions de satisfaire le goût des plaisirs, il ne faut pas s'étonner qu'elles deviennent la ruine d'une foule de jeunes gens, qui y rencontrent bientôt la pauvreté, les maladies et trop souvent la mort. Leur triste condition et leur fin prématurée deviennent encore une leçon pour d'autres.

— Je ne les plains pas ceux-là , dit M. Duroure, avec sa brusquerie habituelle, qui était celle d'un bourru bienfaisant ; ils n'ont que ce qu'ils méritent.

— Vous avez tort , M. Duroure , il faut toujours plaindre ceux qui sont malheureux , même quand ils le sont par leur faute. Seulement il faut faire comme vous avez fait, ne pas les imiter. Enfin, d'autres sont surtout attirés dans les villes par le désir de gagner davantage en s'y livrant à un travail mieux payé. Quelques-uns, il est vrai, ne remarquent pas que ce travail est mieux payé parce qu'il exige plus de capacité ; comme ils n'ont pas cette capacité, ils s'y trouvent condamnés aux travaux les moins rétribués, et comme, tout en étant mieux rétribués que dans les campagnes, ces travaux ne le sont pas toujours en raison de l'augmentation de dépenses qui a lieu dans les villes, ils y sont dans une situation plus difficile que s'ils fussent restés au village.

D'autres qui sont réellement plus intelligents et plus capables, embrassent par choix quelques-unes de ces professions difficiles et lucratives dont on ne trouve la réunion que dans les villes. Ceux-ci réussissent quand d'ailleurs ils ont l'activité, l'amour du travail et les autres qualités sans lesquelles il n'y a de succès pour personne, et leur réussite est un appât pour une foule de jeunes gens, plus que le triste sort des autres n'est un frein pour eux. Mais c'est ici que le remède se trouve à côté du mal.

Comme les industries les plus lucratives ne le sont guère que parce qu'on y fabrique des objets qui s'adressent à un petit nombre de consommateurs, elles occupent peu d'ouvriers. Elles sont dès lors facilement encombrées, il y a promptement une surabondance de bras, et par suite baisse des salaires, diminution ou suspension de travail. Les ouvriers perdent ainsi d'un côté ce qu'ils ont gagné d'un autre, et les vicissitudes auxquelles ils sont exposés, les chômages qu'ils ont à subir, deviennent un avertissement pour ceux qui voudraient imprudemment déserter les campagnes et aller s'engouffrer dans les villes.

— Mais, demanda Honoré, en admettant que tous ceux qui quittent les campagnes avec l'aptitude nécessaire pour embrasser une de ces professions lucratives, y trouvent l'ouvrage qu'ils y vont chercher, y ont-ils réellement un grand avantage ?

— Bien moins qu'ils ne le croient, Honoré. D'abord le séjour des villes entraîne, même pour l'ouvrier le plus rangé, des dépenses que n'occasionne pas celui des campagnes : il faut une mise différente, toujours plus coûteuse, et des vêtements moins solides, qu'on doit par conséquent renouveler plus souvent. C'est même, il faut le dire, cette différence de mise qui est un appât pour tant d'ouvriers et surtout de jeunes filles que la vanité conduit ensuite à leur perte. Puis il y a dans les villes des occasions de dissipation qu'il est bien difficile d'éviter, des plaisirs dont on n'a pas le courage de se priver : tout cela enlève déjà une bonne partie de l'excédant de gain que l'on peut faire.

Cependant ces dépenses sont en grande partie volontaires, et l'on conçoit qu'avec de la force de caractère un ouvrier puisse résister aux tentations. Mais l'élévation du prix de toutes choses dans les villes est telle, qu'elle détruit en partie à elle seule les avantages qui proviennent de l'augmentation de salaire. Aussi,

lorsqu'on énumère les différentes causes qui enchérissent la vie du travailleur dans les villes, et qu'on y ajoute les tentations et les causes d'insuccès, on n'est plus étonné d'y voir bien moins d'ouvriers que dans les campagnes parvenir à s'y faire un petit capital.

— Cependant, ajouta M. Bertrand, les jeunes gens abandonnent chaque jour les campagnes pour aller dans les villes.

— Cela se conçoit, M. Bertrand. Vos journaliers sont moins payés que les ouvriers de la ville : cela suffit pour décider beaucoup de jeunes gens, qui ne peuvent pas voir d'une manière assez évidente les inconvénients du séjour des villes. Je gagne quarante sous à Mirebeau, se dit-on, je gagnerai trois francs à la ville. La différence saute aux yeux, mais on ne voit pas aussi bien que si on gagne moitié en sus, on dépense souvent le double. Mais, remarquez-le bien, M. Bertrand, le remède, comme je vous le disais, est toujours à côté du mal. La difficulté de vivre à la ville finira par empêcher les jeunes gens d'y affluer; elle fera peut-être même refluer dans les campagnes une partie de ceux qui les auront quittées imprudemment.

— Mais ce résultat n'aura été acheté qu'aux prix de souffrances de différentes sortes.

— C'est probable, M. Bertrand; mais c'est toujours ainsi que les choses se passent, quand les hommes ne veulent pas suivre les conseils de la raison. Ils ne peuvent pas être imprudents sans en subir les conséquences. Il y a toutefois à présumer que ce mal serait accompagné de quelque compensation. Ainsi, de même que l'affluence des ouvriers dans une industrie y fait baisser les salaires, de même la rareté des bras dans les campagnes les y ferait nécessairement hausser. Deux causes contribueraient alors à y retenir les ouvriers ou à les y ramener, la baisse des salaires dans les villes, et leur élévation dans les campagnes.

— Dans ce cas, M. Dupré, la perte serait pour les propriétaires; nous aurions à payer la journée plus cher.

— Certainement, M. Bertrand.

— Alors comment pourrions-nous couvrir nos frais?

— Ne craignez rien, M Bertrand. Vous améliorerez vos procédés de culture; vous vendrez vos denrées plus cher, parce que le prix des choses tend toujours à se mettre en équilibre avec les

frais de production, comme nous le verrons bientôt : en effet, nul producteur ne vend à perte, si ce n'est en cas de malheur, dans des circonstances extraordinaires, et pour un temps fort court ; autrement il cesserait de produire. Ne vous effrayez donc pas d'une hausse qui pourrait survenir dans le salaire des ouvriers des campagnes.

Cette hausse est même probable, je dois vous en prévenir ; car nous voyons la civilisation répandre ses bienfaits de plus en plus également, et tendre à faire passer tous les lieux sous un même niveau. J'ajoute que la nécessité forcera les campagnes à adopter les améliorations plus promptement qu'elles ne le font en général, et à suivre un peu plus l'exemple donné par les villes où les progrès marchent avec une rapidité extrême. Il faudra sans doute faire de plus grands efforts d'intelligence, mais le résultat sera une augmentation de bien-être général. Qui pourrait s'en plaindre ? Ceux-là seulement qui ne savent pas que le bien s'achète toujours par un peu de peine ; ceux aussi qui manquent de courage. Ce ne serait pas vous, M. Bertrand.

— Non, M. Dupré. A ce compte, au contraire, je m'en réjouirais vivement.

— Et nous tous avec vous, dirent une foule de voix.

— Réjouissez-vous-en donc d'avance ; car cela aura lieu nécessairement, je vous le promets.

— Dieu vous entende ! M. Dupré, répondit l'auditoire.

TREIZIÈME ENTRETIEN.

LA VALEUR DES CHOSES EST EN RAISON DE L'IMPORTANCE DU SERVICE RENDU.

Les espérances qu'on avait commencé à concevoir depuis près d'un mois s'étaient réalisées. On était au mois de mai, et l'apparence de la récolte était magnifique. Aussi le léger mouvement de baisse du blé, qu'on avait signalé en France dès la fin de mars, avait pris un caractère beaucoup plus décidé; la baisse était maintenant un fait certain et général. Aussi, par suite des dernières mercuriales, le prix du pain avait subi dans tout le département une diminution sensible. La population se trouvait dans la position d'un équipage qui, après une violente tempête, voit enfin le vent se calmer et aperçoit le port où il doit se reposer de ses fatigues.

Après plusieurs mois d'un accroissement de dépenses pour tout le monde, il devait y avoir encore une grande gêne. Mais, les privations ayant été nombreuses, les besoins se trouvaient naturellement très-grands. Comme on entrevoyait des jours meilleurs dans un avenir assez rapproché, on n'était plus dominé par la nécessité de ménager ses ressources pour des temps qui pouvaient être encore plus durs. La sécurité pour l'avenir ramenait la confiance dans le présent; on n'hésitait plus à faire des dépenses dont on s'était abstenu longtemps, et qui devenaient d'autant plus urgentes qu'elles avaient été plus différées.

Aussi, dès le mois d'avril, le commerce de détail avait commencé à reprendre un peu d'activité; le travail, longtemps interrompu dans beaucoup d'ateliers, se ranimait peu à peu. Les petites industries s'en ressentaient le plus, et les cordonniers, les tailleurs, les menuisiers, les serruriers travaillaient déjà presque tous. Les grandes industries seules étaient encore au repos, et le silence régnait toujours dans les manufactures désertes; mais elles écou-

laient peu à peu leurs produits accumulés depuis plus d'un an, et l'on espérait y entendre bientôt le mouvement des métiers. Déjà des bruits circulaient à Mirebeau sur la reprise probable des travaux dans un temps rapproché, et, en arrivant le dimanche à l'école, M. Dupré entendit beaucoup de propos qui prouvaient que c'était avec la récolte le sujet des conversations. Il reprit, en commençant, la question de la valeur du travail, qui devait l'amener à traiter de toutes les circonstances qui peuvent influer sur la valeur et sur le prix des choses.

— Mes amis, dans notre dernier entretien, je vous ai fait voir que la valeur des choses réside en général dans le travail nécessaire pour les produire, et qu'à son tour la valeur de ce travail est généralement aussi en raison de la difficulté qu'il présente, et du talent qu'il exige. Cependant d'autres circonstances influent encore sur la valeur des choses et sur le prix que nous sommes portés à y mettre. Mais voyons auparavant, par quelques exemples, ce que le travail ajoute successivement de valeur aux choses qui en ont à peine lorsqu'elles sortent du sein de la terre.

Prenons un mètre cube de pierre, qui coûte 2 francs à la carrière. Rendu à la ville, taillé et mis en place, il peut revenir à 50 francs environ. Qui a profité des 48 francs de différence ? Ce n'est pas seulement le carrier, le tailleur de pierre, le maçon ; c'est aussi le forgeron qui a fait les outils, le charretier qui conduit la pierre et le charron qui a fait ou qui répare la voiture ; c'est le cultivateur qui récolte le foin destiné aux chevaux, le bourrelier qui fait les harnais, et bien d'autres encore.

Voici maintenant le produit d'un hectare de terre cultivé en lin : il se vendra environ 2,000 francs, qui se répartiront entre les journaliers et les femmes employés à la culture. Converti en mouchoirs de batiste, ce lin se vendra 60,000 francs ; mais pour arriver là, depuis le moment seulement où il a été récolté, il aura fallu le travail de 250 femmes pendant un an pour filer le lin, celui de 18 ouvriers pour tisser l'étoffe et de 40 femmes pour l'ourler.

Prenons un autre genre de travail. Un quintal de minerai de fer recueilli dans la mine coûte à peu près 2 francs. Le quintal de fer vaut au contraire 60 francs. Converti en fers de cheval, il vaudra 130 francs ; en lames de couteaux, 1,800 francs ; en lames

de canifs, 30,000 francs; en boutons polis, 40,000 francs; en objets de toilette, tels que colliers, bracelets, etc., environ 70,000 francs. Et enfin, si on le convertit en ressorts de montres, son prix peut s'élever jusqu'à deux millions et demi. Jugez, d'après ce dernier exemple, quelle immense quantité de travail il faut pour donner ainsi une valeur d'une centaine de mille francs à un objet qui primitivement coûtait à peine quelques sous.

— D'après cela, dit André, le prix d'un objet n'est que la somme du travail employé pour le produire?

— Cela est vrai, André, pour les choses du prix le plus bas, comme pour celles du prix le plus élevé. Ainsi, lorsque le kilogramme de pain vaut 35 centimes, si on voulait décomposer cette valeur, on retrouverait, à travers des transactions fort multipliées sans doute, tous ceux dont les services ont concouru à la former: on trouverait d'abord le boulanger qui en retient un vingtième, et sur ce vingtième rémunère le maçon qui a bâti son four; le bûcheron qui a préparé ses fagots, etc.; viendra ensuite le meunier qui, avec la récompense de son propre travail, recevra de quoi rembourser le carrier qui a fait la meule, le terrassier qui a fait les digues, les maçons, charpentiers, menuisiers, serruriers qui ont construit le moulin; les autres parties de la valeur totale iront enfin au charretier, au batteur en grange, au moissonneur, au semeur, au laboureur.

— C'est, dit Michel, dans un petit objet et pour une somme bien minime, un nouvel exemple de l'immense quantité de personnes qui s'emploient pour chacun de nous. Mais n'y a-t-il pas quelques exceptions à ce principe que le prix des choses est toujours le prix du travail qu'elles ont coûté à produire? Ainsi, un homme trouve en Amérique un morceau d'or, comme il s'en rencontre, dit-on, dans la Californie, et il le vend autant que l'or extrait à grand'peine des mines. Un Indien tombe par hasard sur un gros diamant, et cette trouvaille rapportera peut-être autant que la journée de dix ou vingt mille hommes.

— Ton observation est juste, Michel; mais ce n'est qu'une exception, et ici l'exception confirme le principe. Car, pourquoi donne-t-on pour le morceau d'or trouvé le même prix que pour un poids égal d'or extrait de la mine, séparé péniblement du minerai, purifié et préparé? C'est que, pour se procurer ce poids

d'or, il faut ordinairement un travail qui exige ce prix. On ignore d'où vient l'or, et on le paye comme on est habitué à le payer. Il en est de même de celui qui trouve un diamant tel qu'on n'en rencontre pas un pareil en dix ans, en vingt ans peut-être.

Il y a aussi des personnes qui, sans rien trouver, à proprement dire, font accidentellement de très-grands gains; mais c'est encore le travail qui fait la valeur de ces profits. Ainsi, un cultivateur possède un morceau de terrain rocailleux, stérile, sans utilité, mais on construit un chemin de fer dans le voisinage, et aussitôt on lui en offre un bon prix pour bâtir dessus; c'est l'industrie qui a donné de la valeur à ce terrain primitivement inutile. Ceci, pour le dire en passant, montre combien le travail donne de valeur à tout ce qu'il touche.

Rappelez-vous combien toutes les propriétés ont augmenté de valeur à Mirebeau depuis que l'industrie en a triplé la population. Ceux qui ont eu à vendre des morceaux de terre savent ce qu'ils y ont gagné. C'est ainsi que ceux qui possèdent quelque chose dans un centre d'industrie et d'activité voient leur avoir s'accroître uniquement par suite des travaux des autres. Les personnes qui avaient de petites propriétés à la porte de Saint-Étienne, de Mulhouse, de Roubaix, et d'autres villes qui ont augmenté rapidement, ont vu leur petit bien croître de valeur, au point de devenir une fortune : c'est le travail qui en a été la source.

— Je vois bien, dit André, que ceux qui ont quelque chose profitent des travaux qui s'effectuent dans leur voisinage. Mais cela ne sert pas à ceux qui n'ont rien.

— Tu te trompes, André. Ce qui augmente l'industrie et l'activité dans une localité, augmente aussi le bien-être de tous ceux qui y vivent. Le travail devient à l'instant plus abondant et il est mieux rétribué. On demande des travailleurs pour des industries qui n'y existaient pas auparavant, et on est forcé de les mieux payer. Par l'effet de la concurrence et de la rareté des bras, ceux qui restent pour la culture et pour les anciennes industries du pays finissent par être mieux payés à leur tour. Ici, par exemple, il y a vingt ans, on payait communément 25 sous la journée d'un travailleur. Depuis que l'industrie s'est implantée dans le pays, il n'y a pas de journée au-dessous de 40 sous, et elle se paye habi-

tuellement 50 ; certains ouvriers gagnent 3 ou 4 fr., comme toi, Léonard, et quelques autres.

La fabrique qui s'est installée ici et qui expédie ses produits à vingt, trente, quarante lieues et plus, sans compter Paris, d'où ils se répandent on ne sait où, a elle-même profité de l'aisance croissante de la France, qui lui a permis d'étendre graduellement sa production. Vous tous enfin, à Mirebeau, vous avez recueilli le fruit des changements qui se sont opérés dans la contrée et de la prospérité qu'ils y ont amenée ; vous avez vu par là croître le prix de vos produits. Quelques personnes sans doute en profitent plus que d'autres ; mais tous y gagnent, et tous doivent s'en féliciter, bien loin de voir d'un mauvais œil le bonheur de ceux qui sont plus heureux qu'eux.

Bénissons donc le travail, qui est le fondement de toute richesse et de toute valeur. L'épreuve à laquelle l'homme a été condamné devient ainsi la source de ses jouissances. Il lègue à sa postérité le fruit de son travail pour lui alléger le fardeau de l'existence et lui fournir le moyen de se procurer de nouvelles satisfactions. Nous recueillons le bénéfice de ce que nos ancêtres ont fait pendant des siècles ; tout ce que nous possédons est un capital résultant du travail passé, accumulé pour faciliter le travail à venir.

— Je comprends maintenant, dit Léonard, comment nous participons à l'accroissement de la fortune publique. Mais il y a quelque chose qui m'embarrasse : c'est la différence énorme qu'on remarque dans le prix des choses. Si leur valeur est proportionnée à la peine qu'il a fallu prendre pour les produire, pourquoi cette différence?

— Elle provient du désir qu'a l'homme de se procurer des jouissances. Si les besoins sont personnels, il n'en est pas de même des efforts à faire pour les satisfaire immédiatement, c'est-à-dire que le besoin de l'un peut être satisfait par le travail d'un autre. Comme l'homme craint la peine, il cherche à la diminuer soit en faisant ce qui lui plaît le plus et en faisant faire par les autres ce qu'il ne peut pas ou ne veut pas faire, soit en ne faisant qu'une chose afin de la faire avec plus de facilité, et d'avoir plus de moyens d'échange. Nos besoins et la crainte de la peine sont ainsi l'origine des services et de la valeur.

— D'après cela, les hommes ayant les mêmes besoins, toutes les choses devraient avoir la même valeur.

— Tu vas trop vite, Léonard, et tu commets une erreur en disant que tous les hommes ont les mêmes besoins. Parmi ces besoins, les uns sont plus impérieux que d'autres : il y en a dont la satisfaction est presque une nécessité pour certains individus, tandis qu'ils sont ignorés par d'autres. Mais les travailleurs, moins que personne, doivent se plaindre de cette extension des besoins : c'est elle qui leur procure du travail et le travail le plus lucratif. Enfin, il y a des besoins auxquels personne ne songe en certains temps ou dans certains pays, tandis qu'à d'autres époques et dans d'autres lieux, chacun les sent et veut les satisfaire.

Pour ne vous en citer qu'un exemple, il y a cinquante ans, on ne songeait guère à l'instruction dans les campagnes ; aujourd'hui, chacun en sent le besoin, tout père de famille veut en faire donner à ses enfants. C'est qu'il y a une grande différence entre l'homme et la brute, qui éprouve les mêmes besoins depuis le commencement des siècles. L'homme, au contraire, est changeant et perfectible, parce qu'il est un être moral. Il a une intelligence qui fait sa dignité, mais en vertu de laquelle il se crée sans cesse de nouveaux besoins.

— Alors l'intelligence serait pour l'homme un don funeste, dit M. Duroure ; car, si elle lui crée des besoins, elle le rend malheureux lorsqu'il ne peut pas les satisfaire.

— Il y a sans doute, M. Duroure, des hommes qui se créent plus de besoins qu'ils n'en peuvent satisfaire ; mais c'est un travers de leur esprit, ils font un mauvais emploi d'une faculté qui leur a été donnée pour de plus nobles usages : dans ce cas encore, nous voyons l'abus à côté du bien. L'intelligence est le don le plus précieux que Dieu ait pu faire à l'homme ; elle ne lui fournit pas seulement les moyens de satisfaire ses besoins ; elle l'aide encore à les satisfaire avec une peine progessivement moindre, grâce aux merveilleuses découvertes de la science.

Je veux même à ce sujet vous faire remarquer une admirable dispensation des choses de la Providence. Quand l'homme est pauvre, il a peu de besoins, et ces besoins se bornent à ce qui est indispensable pour vivre et pour rendre son existence supportable ou commode. A mesure que sa richesse augmente, ses

besoins croissent, et les efforts se concentrent naturellement sur la production des objets d'un usage général. C'est à ces objets que s'applique le plus le principe de la division du travail, qui simplifie les procédés, et c'est ainsi que les pauvres peuvent satisfaire à bas prix les besoins les plus impérieux.

Les besoins des personnes aisées sont plus variés, parce qu'ils sont moins naturels et qu'ils dépendent davantage de l'imagination et du caprice. Mais, comme ils sont plus variés, on ne peut pas s'occuper en grand des moyens de les satisfaire ; la division du travail y est moins appliquée, et il se fait moins d'efforts parce qu'il y a moins de concurrence. Une autre cause contribue à rendre encore plus dispendieuse la satisfaction des besoins des riches : c'est la difficulté de la production des objets à leur usage. Il faut pour tous ces objets plus de délicatesse, plus de fini et de précision dans le travail, plus de goût, plus d'élégance dans la forme et l'arrangement des parties ; il faut, en un mot, le concours de qualités qui se rencontrent plus rarement que la force musculaire. La difficulté de trouver des ouvriers capables d'exécuter ces objets, contraint les riches à payer davantage pour se les procurer.

— Ainsi, fit remarquer M Raymond, Dieu fait payer aux riches ce qu'ils ont en plus sur les autres. Tandis que le travail destiné à pourvoir aux besoins de la masse coûte peu, le travail qui a pour objet de procurer des jouissances aux riches est celui qui répand le plus d'aisance parmi les travailleurs. Mais savez-vous, M. Dupré, qu'elle est admirable cette harmonie des lois divines, que nous fait connaître l'étude de l'organisation sociale !

— Je vous l'avais annoncé d'avance, mes amis, et plus nous avancerons, plus nous aurons lieu de faire la même remarque. Mais poursuivons notre examen. La difficulté du travail est une des causes du prix des objets ; cependant il ne faut pas croire qu'une chose difficile à obtenir soit toujours une chose pénible à faire. Une chose n'est pas difficile parce qu'elle exige de la peine ; elle peut, au contraire, être facile, tout en étant pénible, si elle n'exige que de la force physique. Une chose difficile à obtenir, c'est celle que peu de personnes sont en état d'exécuter. Comme il est moins aisé de se procurer ces choses,

lorsqu'on éprouve un vif désir de les avoir, on est disposé à mieux payer ceux dont l'habileté peut nous les procurer.

Le talent, voilà ce qui constitue principalement la différence entre les hommes sous le rapport du salaire. Ainsi, tandis qu'un serrurier ordinaire gagnera cinquante sous à trois francs dans sa journée, un habile ajusteur ou monteur de machines gagnera quelquefois quinze ou vingt francs. L'ouvrier qui imprime les étoffes de la manufacture gagne quarante à cinquante sous, et le dessinateur qui en compose les dessins peut gagner, suivant son talent, jusqu'à quarante et cinquante francs par jour.

— C'est bien juste, dit Michel ; je sais par expérience combien un joli dessin fait vendre une étoffe, et procure de travail à tous les ouvriers qui la fabriquent. Si le dessinateur gagne, il fait encore plus gagner les ouvriers.

— La même différence, reprit M. Dupré, se remarque dans les autres travaux. Un petit commis de bureau gagnera mille à douze cents francs par an, avec des écritures que tout le monde peut faire comme lui, et l'on payera dix, quinze, vingt mille francs et beaucoup plus, l'intelligence d'un homme qui est capable de diriger les rouages compliqués d'une vaste administration. L'auteur de génie arrive à une position enviée, en créant des œuvres que chacun s'arrache, et un méchant écrivain meurt de faim en composant de mauvais livres que personne ne veut lire. Un peintre d'enseigne gagne à peine de quoi vivre, et un Raphaël, un Poussin, un Claude Lorain, peignent des tableaux que la postérité se dispute, et ils donnent à une toile de quelques pieds carrés une valeur de plusieurs centaines de mille francs.

— C'est la récompense du génie, dit M. Vieulin, et le génie est assez rare pour qu'on le récompense généreusement toutes les fois qu'on le rencontre. Mais le prix donné à ces objets est bien arbitraire ; il dépend de l'opinion des hommes, dirait-on, plutôt que la valeur réelle des choses.

— Votre observation est juste, M. Vieulin. Cela vient de ce que ces objets ne satisfont pas des besoins urgents de tous les hommes, mais des besoins qu'ils se créent, et que cependant nous devons respecter et même honorer quand nous les rencontrons, parce qu'ils tiennent à la partie la plus noble de notre être, et

qu'ils assurent l'existence des hommes qui sont doués des talents les plus élevés et les plus rares. Il n'en est pas moins vrai que la valeur des choses dépend beaucoup de l'importance que nous y attachons. On peut pourtant admettre comme règle générale que le travail est le véritable fondement de la valeur des choses, et que cette valeur est proportionnée à la difficulté ou à la valeur même du travail. Ainsi les choses que nous pouvons obtenir sans travail n'ont aucune valeur, quelle qu'en soit l'utilité.

— D'après cela, reprit M. Vieulin, il y aurait une très-grande différence à faire entre l'utilité des choses et leur valeur ; c'est ce que je n'avais pas bien compris jusqu'à présent. Si je ne me trompe, *l'utilité des choses est la propriété qu'elles ont de satisfaire quelqu'un de nos besoins*, et *leur valeur se mesure par ce que nous sommes obligés de donner pour nous les procurer.*

— C'est cela même, M. Vieulin. J'ajouterai, pour compléter votre définition, que le *prix des choses n'est que la valeur de ces choses estimée en argent*, car la valeur est indépendante de l'argent, qui n'est qu'une mesure, fort commode, du reste, pour évaluer cette valeur. Il découle de là que certaines choses très-utiles n'auront pas de valeur ou en auront une très-faible, si nous pouvons nous les procurer sans frais ou à très-peu de frais. D'autres, quoique peu utiles, pourront avoir une très-grande valeur, s'il est difficile de se les procurer, soit parce qu'elles sont rares, soit parce qu'elles exigent un talent qui se rencontre chez très-peu de personnes. C'est ainsi qu'on paye fort cher le plaisir d'entendre un chanteur qui a une de ces belles voix qu'on trouve très-rarement.

— C'est donc, dit Honoré, la rareté d'un gros diamant qui en fait toute la valeur ?

— Précisément, Honoré ; car un de ces gros diamants, comme on en cite quelques-uns, ne se trouve qu'à intervalles très-éloignés. Cependant le travail entre aussi pour une forte part dans sa valeur, car ce n'est pas tout à fait le hasard qui fait tomber sous la main un diamant semblable. Il y a des gens qui passent leur vie à en chercher, lavant et tamisant les sables où ils se rencontrent. Or, pendant des années entières, on ne trouve que des diamants d'un très-petit volume qui font tout juste vivre les chercheurs ; puis tout à coup il se présente un de ces gros

diamants dont la vente indemnise de tout le travail précédent. Ainsi, même dans ce cas, c'est le travail que l'on paye et non pas un produit gratuit de la nature, resté sans valeur jusqu'au moment où il tombe entre les mains d'un heureux possesseur.

Il faut noter encore que la valeur des objets se mesure aussi sur la peine qu'on nous épargne : cette considération est très-importante, comme vous le verrez plus tard. Ainsi, un objet peut avoir coûté beaucoup de peine à quelqu'un et avoir très-peu de valeur pour nous, si, pour une cause ou pour une autre, comme le serait la découverte d'un nouveau procédé de fabrication, nous pouvons au moment où on nous l'offre, nous le procurer à bien moins de frais ; n'oubliez pas ceci. Un autre peut, au contraire, avoir coûté très-peu de peine à celui qui le possède, et avoir une très-grande valeur pour celui qui voudrait l'acquérir, s'il lui épargne une peine considérable.

— Je m'étais donc bien trompé jusqu'à présent, dit Honoré. Je croyais que la valeur des choses était toujours en raison de leur utilité. Je vois maintenant qu'elle est en raison de l'importance du service rendu à celui qui les désire.

— Tu as parfaitement trouvé, Honoré. Le service rendu, voilà la vraie mesure du prix que nous mettons aux choses. Il se peut que le service ait en réalité une importance très-faible ; cependant il sera très-grand s'il paraît tel aux yeux de celui qui le reçoit. Ainsi, vendre un gros diamant à quelqu'un est réellement lui rendre un bien médiocre service, mais c'est une jouissance pour la femme riche qui désire le posséder et qui ne peut se le procurer qu'en en donnant le prix exigé. Il en est de même de tout ce qui flatte notre vanité ou qui a trait à nos plaisirs. On paye quelquefois fort cher pour entendre une cantatrice en renom. Quel service rend-elle? demande-t-on. Elle fait plaisir, et les hommes recherchent le plaisir comme ils fuient la peine. Ils payent donc le plaisir, comme les autres services, en raison de l'importance qu'ils y attachent.

— Vous avouerez, dit Léonard, qu'il y a des hommes bien insensés pour dépenser tant d'argent à leurs plaisirs ou à des choses qui ne satisfont que leur vanité.

— Tu as raison, Léonard. Les riches pourraient fréquemment dépenser leur argent d'une manière plus utile. Cependant des

dépenses insensées aux yeux de ceux qui n'ont que le nécessaire ont pourtant leur utilité à certains égards : elles encouragent le talent et les arts, elles alimentent une foule d'industries qui sans elles n'existeraient pas. Les ouvriers ont donc moins que d'autres le droit de s'en plaindre, puisque ces goûts des riches sont précisément ce qui leur procure les meilleurs salaires.

— C'est juste, M. Dupré ; je vous remercie de me l'avoir fait remarquer. Mais n'est-il pas fâcheux que les industries où les ouvriers sont le mieux rétribués, soient celles qui satisfont le luxe et la frivolité, tandis que celles qui pourvoient aux besoins les plus impérieux de la vie ne donnent que de faibles salaires?

— Dis-moi, Léonard, si les ouvriers qui travaillent pour ces besoins impérieux gagnaient des salaires plus élevés, est-ce que les choses qu'ils produisent ne seraient pas plus chères?

— Si fait, M. Dupré.

— Et, comme ce sont les choses qu'ils consomment, ne perdraient-ils pas comme acheteurs ou consommateurs ce qu'ils gagneraient comme producteurs ou ouvriers? Où serait l'avantage?

— Vous avez raison, M. Dupré, je n'y avais pas réfléchi.

— J'ajouterai une autre considération, Léonard, et je terminerai par là aujourd'hui. Comme travailleurs ou producteurs, nous désirons gagner le plus possible; mais il ne faut pas oublier que le consommateur ne peut jamais nous rétribuer qu'en raison du service que nous lui rendons, et qu'il évalue toujours les services d'autant moins haut qu'il peut les obtenir plus aisément. Nous pouvons penser ce que nous voulons comme travailleurs; mais, aussitôt que nous sommes acheteurs, nous ne voulons payer les choses que ce qu'elles valent pour nous.

Ainsi, pour résumer ce que nous avons vu aujourd'hui, quelles que soient les causes qui peuvent influer sur la valeur des choses, utilité, rareté, difficulté, talent, toutes se réduisent en dernière analyse à un service rendu. La valeur des choses est donc uniquement en raison du service, ou, plus exactement, de l'importance que nous attachons au service. Vous verrez des conséquences très-graves découler de cette dernière considération ; mais auparavant nous parlerons de l'argent, qui nous sert généralement à évaluer le prix des choses.

QUATORZIÈME ENTRETIEN.

LA MONNAIE, MOYEN D'ÉCHANGE ET MESURE DU PRIX OU DE LA VALEUR. — LE PAPIER-MONNAIE ET LE CRÉDIT.

Depuis le dernier entretien, un heureux événement était survenu à Mirebeau. Les forges avaient rallumé, au commencement de la semaine, leurs fourneaux éteints depuis cinq mois. Cette reprise de travaux avait causé une grande joie dans la commune. Ce n'est pas que ces forges occupassent un grand nombre d'ouvriers, mais elles fournissaient beaucoup de travail au dehors et un travail assez varié. C'étaient les bûcherons qui exploitaient les bois voisins, les charbonniers qui transformaient le bois en charbon, les individus employés à extraire le minerai et ceux qui le conduisaient de la mine aux forges. Quand elles marchaient, les chemins étaient sans cesse parcourus par les chevaux et les voitures qui transportaient le charbon et le minerai. Il en résultait pour le village une animation que ne donnent pas toujours d'autres industries qui occupent plus de bras. Le bruit des marteaux qui, dans le silence de la campagne, fait penser, comme le son des cloches, à l'existence d'êtres animés, avait pour les habitants un charme qu'ils ne sentaient jamais aussi bien que lorsque ce bruit cessait de frapper les oreilles.

Quoique les autres grandes industries n'eussent pas encore repris leurs travaux, une circonstance particulière avait amené ce résultat pour les forges. La France, quelque temps arriérée dans la construction des chemins de fer, avait senti la nécessité de multiplier sur son territoire ces voies précieuses. Le désir de procurer des moyens d'existence à une foule d'ouvriers que la gêne industrielle laissait sans occupation, avait aussi contribué à faire imprimer plus d'activité à leur construction. De grands travaux de terrassement étaient en cours d'exécution sur différents points de la France ; bientôt il faudrait y poser les rails, et un grand nombre de forges avaient dû s'employer à les fabriquer.

La circonstance qui avait fait reprendre les travaux dans les forges avait en quelque sorte un caractère accidentel, et cependant personne ne s'y trompait. Sans s'être bien rendu compte de la solidarité qui existe entre toutes les industries, on sentait que quelques-unes des principales ne peuvent pas recouvrer leur prospérité sans que l'influence ne s'en fasse sentir aux autres. On voyait donc dans la reprise des travaux des forges le prélude d'une reprise générale dans toutes les industries. En attendant, la gêne générale allait en s'affaiblissant ; la belle saison diminuait les besoins, elle avait même apporté déjà des ressources nouvelles, et la prolongation d'un temps favorable donnait la perspective d'une riche moisson : tout contribuait à rendre la confiance. Aussi le docteur, à chaque nouvel entretien, voyait disparaître sur la figure de ses auditeurs la trace des ravages causés par l'inquiétude et les souffrances. Il aborda en ces termes le sujet annoncé à la dernière réunion.

— Pour évaluer les services qu'ils se rendent entre eux, les hommes les comparent à une chose dont ils connaissent tous la valeur, parce qu'ils l'emploient comme moyen général d'échange. C'est la *monnaie*, ou *l'argent*, comme on dit communément en France, parce qu'on a laissé le nom du métal à l'*argent monnayé*, qui, jusqu'à ces dernières années, a été la principale monnaie usitée en France. Nous allons nous entretenir aujourd'hui de ce sujet, qui a en général le privilége d'intéresser tous les hommes, mais sur lequel on commet souvent bien des erreurs.

L'échange en nature ou l'échange des produits contre des produits, d'un sac de blé, par exemple, contre des habits, d'une paire de souliers contre du bois, d'un lit contre un tonneau de vin, cet échange ne se pratique réellement qu'à l'origine des sociétés ; il a en effet de très-grands inconvénients. Ainsi, l'homme qui possède l'article qui nous manque peut n'avoir pas besoin de celui que nous pouvons donner en échange, et de même celui qui peut avoir besoin du nôtre n'a peut-être pas ce que nous désirerions. Il faudrait faire un premier échange en recevant une chose qui nous est inutile, pour la troquer ensuite contre une autre que nous échangerions enfin contre celle qui nous est nécessaire. Mais, avant d'arriver à ce résultat final, il faudrait peut-être recourir à cinq ou six échanges successifs. Le temps se passerait

en courses et en recherches, et nous perdrions l'un des grands avantages de l'échange, qui est de favoriser la division du travail et d'économiser le temps.

En outre, l'échange direct serait souvent impossible. Voici Michel qui est tailleur, et qui a besoin de pain, de vin, de bois et de chandelle. Un seul de ses habits vaut tout ce dont il a besoin ; mais celui qui lui donnerait du pain n'a pas de vin à lui fournir, et le possesseur de bois n'a pas de chandelle Il ne peut cependant donner son habit qu'à un seul, et tout en ayant de quoi faire un échange qui arrangerait tout le monde, il ne peut pas l'effectuer. Or la difficulté n'existerait plus s'il y avait une marchandise d'une nature telle que les hommes fussent toujours disposés à la recevoir en échange de ce qu'ils possèdent. On a précisément trouvé cette marchandise, c'est la *monnaie* ou *l'argent*.

— Comment, M. Dupré, dit le père Frapin, l'argent est une marchandise, comme ma laine ou mon blé?

— Et que voulez-vous qu'il soit, père Frapin? Est-ce que vous ne vendez ou n'achetez pas l'argent, comme vous achetez ou vendez du blé ou de la laine, un cheval ou une maison? Que faites-vous donc, lorsque vous voulez de l'argent , et que vous conduisez au marché du blé ou de la laine pour les vendre? N'est-ce pas acheter de l'argent en donnant en échange du blé ou de la laine, de même que celui qui vous achète vous vend son argent pour avoir en échange votre blé ou votre laine? Cela est si vrai que, si vous aviez un grand besoin d'argent, vous donneriez davantage de votre blé ou de votre laine. Si, au contraire, celui avec qui vous faites affaire a plus besoin de votre marchandise que vous d'argent, il sera forcé de vous donner plus d'argent pour la même quantité de laine ou de blé.

Une vente et un achat ne sont donc en réalité qu'un échange dans lequel l'un des deux contractants donne toujours de la monnaie, tandis que l'autre donne une marchandise quelconque. L'usage veut qu'on appelle *vendeur* celui qui donne une certaine espèce de marchandise, et *acheteur* celui qui donne de la monnaie en échange. Mais, dans le fait, tous deux sont à la fois vendeurs et acheteurs, selon qu'on voudra les considérer.

L'invention de la monnaie a été un progrès énorme dans la marche de l'humanité En facilitant les trausactions des hommes,

elle les a multipliées d'une manière prodigieuse. Aussi le besoin d'un moyen commun d'échange est-il l'un des premiers qui se fassent sentir dans les sociétés en voie de développement, et l'on emploie pour cela soit des matières d'un usage général, comme le sel, soit des objets d'une valeur purement conventionnelle, comme les *couris* ou petites coquilles dont se servent encore quelques populations de l'Afrique. Mais, de toutes les matières, aucune ne réunit mieux que la monnaie d'or ou d'argent les conditions nécessaires à un moyen général d'échange.

La première de toutes les conditions pour qu'une matière devienne un moyen général d'échange, est d'être d'une nature telle que les hommes soient prêts à l'accepter en tout temps et dans tous les lieux. Elle doit, en outre, être susceptible de se fractionner en quantités assez petites pour se prêter à toutes les transactions, et avoir assez de valeur sous un petit volume pour être aisément transportée. Il faut encore qu'elle soit assez dure pour résister au frottement qui résulte d'une circulation continuelle, sans s'user sensiblement, et être de nature à ne pas s'altérer sous l'influence de l'air, de l'humidité et des différentes circonstances qui détériorent ou détruisent tous les autres objets. Enfin il faut non-seulement que sa valeur soit facile à constater en tout temps, mais encore que cette valeur soit peu sujette à varier. Pour cela ce doit être une matière rare, c'est-à-dire qui ne puisse jamais être produite en grande quantité, de manière à augmenter ou diminuer considérablement d'un moment à l'autre. Ces conditions se trouvent réunies précisément dans les métaux précieux, tels que l'or et l'argent, et c'est là ce qui les a fait choisir par tous les peuples comme moyen universel d'échange.

— Mais pourquoi, demanda M. Duroure, donne-t-on à l'or et à l'argent le nom de métaux précieux ? Est-ce que le fer n'est pas cent fois plus utile ?

— Vous avez parfaitement raison, M. Duroure, l'homme se passerait plutôt d'or et d'argent que de fer. Aussi le nom de métaux précieux, appliqué aux premiers, ne s'entend pas de leur utilité, mais de leur rareté. C'est cette circonstance qui en fait la valeur, comme elle fait celle de toutes choses ; elle est cause que sous un petit volume ils ont un très-grand prix ; de là leur nom de métaux précieux.

De très-petites quantités d'or ou d'argent ayant ainsi une grande valeur comparativement à toutes les autres marchandises, il importe, pour la commodité des transactions, que chacun puisse connaître à première vue la valeur d'une pièce quelconque de monnaie ; car, si à chaque vente ou achat il fallait vérifier le poids de la monnaie donnée en payement, les affaires en seraient singulièrement entravées. Tel est l'objet de l'effigie appliquée sur toutes les monnaies. En raison de son importance pour le public, le droit de battre ou de frapper monnaie, c'est-à-dire d'imprimer une effigie sur les pièces de monnaie, est, en tout pays, réservé à l'Etat, qui représente le public lui-même et offre, sous ce rapport, des garanties que personne ne pourrait présenter.

En France, l'unité adoptée pour les monnaies est le *franc*, qui est une pièce d'argent du poids de cinq grammes. Toutes les pièces d'argent sont formées de 9 dixièmes de *fin* ou d'argent pur, et d'un dixième d'*alliage*, c'est-à-dire de cuivre. L'alliage ainsi ajouté à l'argent a pour but de le rendre à la fois moins cassant et plus aisé à travailler. Les pièces d'or sont également composées de 9 dixièmes de fin ou d'or pur et d'un dixième d'alliage.

— Alors, dit M. Jarland, puisque l'empreinte atteste la valeur de la monnaie, on pourrait, si on le voulait, augmenter l'argent d'un pays en augmentant la valeur de la monnaie, et donner, par exemple, au cuivre la valeur de l'argent, à l'argent celle de l'or, et augmenter la valeur de ce dernier.

— C'est une grave erreur, M. Jarland. Rien n'est moins arbitraire que la valeur de la monnaie ; il n'est au pouvoir de personne de lui donner une valeur qu'elle n'a pas naturellement dans un pays. L'empreinte gravée sur les monnaies n'en établit nullement la valeur, elle ne fait qu'en constater le poids et le titre. Ainsi, l'empreinte d'une pièce d'un franc ou de 5 francs n'en détermine point la valeur, c'est-à-dire n'indique point pour quelle quantité d'une marchandise quelconque on pourra les échanger ; elle indique seulement qu'elles contiennent, l'une 5 grammes et l'autre 25 grammes d'argent au titre de 9|10 de fin et de 1|10 d'alliage. De même, l'empreinte gravée sur les pièces d'or de 5, 10 ou 20 francs indique aussi qu'en égard à la différence qui existe entre la valeur de l'or et de l'argent, la quantité

d'or contenue dans la pièce équivaut au poids de l'argent contenu dans 5, 10 ou 20 *francs*.

— Cependant, fit remarquer M. Vieulin, nous voyons dans l'histoire que, pour se procurer de l'argent, les souverains ont souvent altéré la valeur des monnaies.

— Votre observation est juste, mais elle ne fait que confirmer le principe. En effet, les souverains ont quelquefois altéré les monnaies, et, au lieu de celles qui avaient cours, ils en ont frappé d'autres ayant un poids inférieur ou contenant plus d'alliage que celles qu'elles étaient censées représenter. Ils profitaient ainsi de la différence qui existait entre la valeur intrinsèque des anciennes monnaies et celle des nouvelles. Le public, qui recevait du gouvernement ces nouvelles monnaies au prix des anciennes, était fraudé de cette différence, parce que l'altération de la monnaie étant bientôt reconnue; celle-ci perdait immédiatement de sa valeur, et n'était plus admise dans les transactions entre les particuliers que pour sa valeur réelle.

Ces falsifications, auxquelles les embarras financiers des princes les ont portés à recourir dans des siècles où la législation n'était pas fixée comme elle l'est aujourd'hui, et où les idées étaient moins avancées qu'elles ne le sont de nos jours, ne sont plus possibles maintenant que le poids et le titre des monnaies sont réglés par les lois de chaque pays.

En France, le *franc* ou le poids de 5 grammes d'argent au titre de 9|10 est, comme je vous l'ai dit, l'unité à laquelle on rapporte toutes les monnaies. L'or ayant sous le même poids une valeur 15 fois 1|2 plus grande que l'argent, la valeur portée sur chaque pièce d'or indique qu'elle contient un poids d'or 15 fois 1|2 moins considérable que le poids d'argent correspondant au nombre de francs marqué sur la pièce. Quant au *billon* ou à la monnaie de cuivre, la valeur pour laquelle elle circule n'a aucun rapport avec sa valeur réelle; c'est une valeur purement de convention, et bien supérieure à la valeur du métal.

—Alors, dit Michel, lorsqu'on reçoit de la monnaie de cuivre, on ne reçoit pas la valeur de la marchandise qu'on livre.

— C'est très-vrai, Michel; mais au fond cela n'a aucune importance, puisque chacun reçoit et passe toujours cette monnaie pour la même valeur. Cela aurait seulement de l'importance si

l'on recevait de la monnaie de cuivre pour des sommes considérables. Mais la monnaie de cuivre n'est employée que pour appoint, et, d'après la loi, nul n'est tenu d'en recevoir dans un payement pour plus de 5 fr. Les étrangers pourraient, il est vrai, être tentés de bénéficier de la différence qui existe entre la valeur du cuivre et celle de la monnaie de billon, en fabriquant cette monnaie chez eux, pour l'échanger ensuite contre nos marchandises; mais ce serait une mauvaise spéculation, puisqu'ils ne pourraient livrer cette monnaie qu'en très-petite quantité.

— Mais, reprit Michel, si la monnaie de cuivre ne vaut pas ce qu'elle est censée valoir, pourquoi en fait-on? Pourquoi ne se contente-t-on pas de la monnaie d'or ou d'argent ?

— C'est que, pour de petites quantités de marchandises ou pour des marchandises de très-peu de valeur, la monnaie d'argent, et à plus forte raison celle d'or, serait excessivement incommode. Il faudrait des pièces si petites qu'on serait sans cesse exposé à les perdre. Vous savez combien les pièces d'or de 5 francs et les pièces d'argent de 20 centimes sont faciles à égarer. Que serait-ce si l'on fabriquait des pièces d'argent de 10, de 5 centimes, et même moins? C'est pour répondre à tous les besoins de la vie qu'on emploie une monnaie de billon qui n'a qu'une valeur de convention, mais qu'on accepte pour sa valeur nominale parce qu'on ne la reçoit jamais qu'en très-petite quantité.

— D'après vos explications, dit à ce moment M. Vieulin, je vois que l'empreinte apposée sur les monnaies n'en détermine pas la valeur, elle ne fait que constater le poids de chaque pièce. Mais qu'est-ce qui en détermine effectivement la valeur ?

— Il en est de l'argent ou de la monnaie, M. Vieulin, comme de toutes les marchandises. La monnaie a, comme tous les produits, deux valeurs, une valeur intrinsèque et une valeur variable. L'or et l'argent, vous le savez, ne servent pas seulement à fabriquer la monnaie, on en fait des bijoux, de la vaisselle, et une foule d'objets d'ornements : on achète donc l'or et l'argent pour ces différents usages, et, à ce titre, ils ont une valeur tout à fait indépendante de celle qu'ils pourraient avoir comme monnaie. Cette valeur, de même que celle de toutes les marchandises, est proportionnée aux frais de production, c'est-à-dire à la dépense nécessaire pour les produire. La valeur de l'argent et

celle de l'or sont donc sensiblement égales au coût de leur production.

— Il me semble cependant, dit André, que l'or, qui vaut si cher, ne coûte rien à produire ; d'après ce qu'on dit de la quantité d'or qu'on trouve aujourd'hui en Californie et en Australie, il n'y a pour ainsi dire qu'à chercher pour en trouver.

— C'est vrai pour l'or, André, et encore seulement jusqu'à un certain point ; car il faut prendre beaucoup de peine pour l'obtenir. Mais ce n'est pas vrai pour l'argent, qui ne se trouve pas à l'état natif, c'est-à-dire pur, et qui est toujours mélangé à d'autres substances, dont on ne le sépare qu'à grands frais. Le minerai est, en outre, toujours enfoui dans des mines profondes, d'où on l'extrait péniblement. Les dépenses nécessaires, tant pour l'extraire de la mine que pour le séparer des substances auxquelles il est combiné, sont toujours très-élevées : ce sont elles qui constituent le coût de production, et par suite la valeur intrinsèque de l'argent.

Quant à l'or, il se trouve, il est vrai, naturellement pur, c'est-à-dire à l'état natif ; mais jusqu'à ces derniers temps on l'a rencontré en quantité plus faible dans la nature, et c'est cette rareté qui en fait la grande valeur comparativement à l'argent. On le trouve en effet de deux manières, soit en paillettes fines comme de la poudre et disséminées au milieu des sables, soit en filons déliés engagés au milieu de roches excessivement dures. Dans le premier cas, il faut recueillir et laver des quantités considérables de sables pour en obtenir de petites quantités de poudre d'or ; dans le deuxième, il faut broyer avec beaucoup de peine et au moyen de machines dispendieuses les roches compactes au milieu desquelles l'or est engagé, pour parvenir à l'en extraire.

— Cependant, reprit André, on dit qu'en Californie et en Australie, l'or est si abondant, que les chercheurs en trouvent souvent pour plus de cent francs par jour, et qu'on y rencontre fréquemment aussi des morceaux d'or pesant plusieurs kilogrammes et valant 15, 20, 30, 50,000 fr., et même beaucoup plus. Cet or ne coûte pas beaucoup à ceux qui le trouvent.

— C'est encore vrai, André ; mais tout ceci n'est qu'une exception. Malgré l'abondance comparative de l'or dans ces nouveaux pays, les trouvailles dont on a fait tant de bruit n'ont pas

été aussi nombreuses et n'ont pas continué aussi longtemps qu'on le croit. Les premiers chercheurs ont fait rapidement de grandes fortunes, parce que, dans ces pays encore inexplorés, l'or se rencontrait abondamment et presque à la surface de la terre. Comme d'ailleurs la quantité d'or trouvé était, malgré tout, assez faible comparativement à ce qui en existe dans le monde entier, les chercheurs pouvaient le céder pour la valeur qu'il a partout. C'est absolument le même cas que pour un fabricant qui, par la découverte d'un nouveau procédé, parvient à fabriquer un produit quelconque à bien meilleur marché que ses concurrents. Quoiqu'il lui coûte bien moins à produire, comme il le vend au prix courant, il fait en peu de temps un grand bénéfice.

Mais aujourd'hui, quoique l'or se trouve encore en grande quantité en Californie et en Australie, et que les chercheurs y fassent encore d'assez bonnes journées, les frais d'extraction ont considérablement augmenté, à cause des machines qu'il faut employer et des travaux longs et pénibles qui sont devenus nécessaires. L'or conserve ainsi à peu près sa valeur primitive, laquelle est toujours proportionnée au coût de la production. Mais comme un nombre de persônnes beaucoup plus considérable s'est livré à l'extraction de l'or, la quantité qui en existait dans le monde a considérablement augmenté. Comme en même temps l'argent n'a pas été produit en même quantité, et que tous les ans on en expédie des sommes assez fortes en Asie, l'or, qui était très-rare en France, y est devenu très-abondant et s'y est en partie substitué à la monnaie d'argent.

— Mais, demanda M. Vieulin, comment se fait-il qu'à mesure que la monnaie a augmenté dans le pays, par suite de l'abondance de l'or, tout ait augmenté de prix depuis quelques années? Il semble que le contraire dût avoir lieu.

— C'est là une erreur que bien des gens commettent, et dont il est très-aisé de se rendre compte. La monnaie, pour employer le terme convenable, parce qu'il s'applique à la fois à l'or et à l'argent monnayés, la monnaie, dis-je, a une double valeur; elle a une valeur intrinsèque, proportionnelle, comme celle de toutes choses, aux frais de production, et une valeur variable, relative à la fois à l'abondance ou à la rareté de la monnaie elle-même, et des objets contre lesquels elle s'échange.

Employée dans les transactions des hommes comme moyen général d'échange, la monnaie y est devenue une mesure de la valeur des objets. On dit ainsi qu'une chose vaut 1 franc, 5 francs, 10 francs, pour indiquer ce qu'il faut donner pour se la procurer, soit habituellement, soit au moment où l'on parle. Le prix d'une chose indique donc la quantité de cette chose qu'on peut avoir pour un poids donné d'argent, c'est-à-dire pour 5 grammes, 25 grammes, 50 grammes, etc., ou le poids d'argent qu'il faut donner pour avoir une quantité déterminée de cette chose. Il est ainsi devenu très-commode d'avoir une marchandise à laquelle on puisse rapporter la valeur de toutes les choses : on s'entend de la sorte sans peine partout.

Il ne faut pourtant pas se faire d'illusion sur cet emploi de l'argent comme mesure de la valeur. Pour que la monnaie fût une mesure fixe et constante de la valeur des objets, il faudrait qu'elle eût elle-même une valeur relative constante : c'est ce qui n'a pas lieu ; vous allez le comprendre. Si vous vouliez acheter une certaine quantité de marchandises, et que vous eussiez à donner en échange quelqu'une de celles que vous avez en magasin, de laquelle seriez-vous disposé à donner une plus grande quantité, de celle dont vous auriez le plus, ou de celle dont vous auriez le moins?

— De celle dont j'aurais le plus, cela va sans dire.

— Et de laquelle votre vendeur voudrait-il vous donner moins en échange de la vôtre?

— De celle dont il aurait le moins.

— Eh bien, l'argent étant une marchandise comme les autres, il en est de l'argent comme de toutes choses. Plus l'argent est abondant, plus on est disposé à en donner pour se procurer un objet ; plus il est rare au contraire, moins on veut en donner pour ce même objet. Or, depuis la découverte des mines de la Californie et de l'Australie, la monnaie étant devenue beaucoup plus abondante, et chacun pouvant s'en procurer plus aisément, chacun a été ainsi disposé à en donner un peu plus qu'autrefois pour se procurer les mêmes objets. C'est ainsi que presque tout est devenu plus cher depuis quelques années.

— Alors, dit André, l'abondance de l'argent est un mal, puis-

qu'elle amène la cherté; sa rareté serait, au contraire, avantageuse, puisqu'elle produit le bon marché.

— C'est encore une erreur, reprit M. Dupré. Le bon marché des choses n'est avantageux que lorsqu'il est le résultat d'une production plus abondante, c'est-à-dire lorsque les choses elles-mêmes existent en plus grande quantité : tel est, pour le blé, le résultat d'une récolte abondante. Si le bon marché provient d'une rareté de l'argent, le prix des choses diminue, il est vrai; mais il y a moins d'argent dans le pays pour en acheter, par conséquent il n'y a pas de changement dans la valeur échangeable des choses, elles ne sont bon marché que de nom.

La cherté des choses, au contraire, n'a pas d'inconvénient lorsqu'elle est due à une plus grande abondance de l'argent. Remarquez d'ailleurs que, dans ce cas, la cherté n'est qu'apparente. Il faut sans doute donner plus d'argent qu'autrefois pour se procurer le même objet; mais, comme on a plus d'argent et qu'on gagne davantage, loin de se procurer cet objet plus difficilement, on l'obtient plus aisément, malgré l'augmentation de prix.

Il importe donc de distinguer entre la valeur réelle des choses et le prix qu'on est obligé d'en donner, de même qu'entre une cherté ou un bon marché réels, et une cherté ou un bon marché apparents. La cherté est réelle lorsqu'il y a moins d'objets produits, comme dans le cas d'une mauvaise récolte; le bon marché est réel, à son tour, lorsque les objets sont produits en plus grande quantité, comme c'est le cas lorsque la récolte est abondante. Au contraire, la cherté ou le bon marché des choses sont simplement apparents lorsqu'ils tiennent à l'abondance ou à la rareté de l'argent. Cela veut dire simplement qu'il faut donner plus ou moins d'argent pour se procurer les choses.

Mais si les choses sont moins chères, c'est-à-dire s'il faut donner moins d'argent pour les obtenir, c'est que l'argent est plus rare; dès lors, on a plus de peine à se les procurer. Si, au contraire, elles deviennent plus chères, c'est-à-dire s'il faut donner plus d'argent pour les avoir, c'est que l'argent est devenu plus abondant, et, dans ce cas, on n'a pas plus de peine à se les procurer : c'est ce qui est arrivé depuis quelques années.

— Cette influence des variations dans la valeur de l'argent, dit

Léonard, me paraît cependant avoir des inconvénients. Ainsi, lorsque l'argent diminue de valeur dans un pays parce qu'il est plus abondant, les ouvriers doivent se trouver plus malheureux, puisqu'ils payent tout plus cher.

— Cela aurait lieu effectivement, reprit M. Dupré, si l'augmentation de prix de toutes les denrées avait lieu subitement, et sans une augmentation correspondante dans le taux des salaires. Mais l'augmentation du prix de tous les objets, par suite d'une plus grande abondance de l'argent, n'ayant jamais lieu brusquement, les salaires se mettent promptement en équilibre avec le prix des denrées. Ainsi, depuis que le prix de la plupart des objets de consommation a augmenté en France, vous avez vu s'élever en même temps partout le taux des salaires. Il est certain même que les salaires ont plus augmenté que le prix des objets nécessaires à la vie. Vous savez tous qu'il vous est plus aisé de vivre malgré cette augmentation, et que, grâce à l'élévation des salaires, vous vous procurez plus de commodités qu'il y a quinze ou vingt ans.

Nous verrons plus tard qu il ne peut pas en être autrement, parce qu'une augmentation de la richesse publique a toujours pour résultat d'élever les salaires.

— Mais, dit alors M. Saujon, si l'élévation des salaires compense et au delà pour les ouvriers l'augmentation du prix des objets de consommation, il n'en est pas de même pour ceux qui ne sont pas ouvriers ; ils payent tout plus cher.

— C'est vrai, M. Saujon ; mais, à leur tour, ils vendent plus cher ce qu'ils produisent, et même, comme l'augmentation de la richesse publique fait qu'ils produisent et vendent beaucoup plus, ils se trouvent gagner davantage. N'est-il pas vrai que, depuis cette augmentation dont on s'est tant plaint, tout le monde fait beaucoup plus d'affaires, gagne plus d'argent et se procure plus de bien-être ?

— Pour cela, je ne le nie pas, répondit M. Saujon.

— Il y a cependant, reprit M Dupré, quelques personnes à qui cette diminution dans la valeur de l'argent ne profite pas ; elle leur nuit au contraire, à cause de l'augmentation du prix des objets nécessaires à la vie, qui en est la conséquence. C'est le cas des employés, des rentiers, des propriétaires, des créanciers,

et de tous ceux qui ont des revenus fixés depuis un certain temps. Les fonctionnaires, par exemple, et tous les employés du gouvernement, dont le traitement a été fixé avant que l'abondance de l'argent en eût amené la dépréciation, continuent à recevoir la même somme chaque année; mais, comme par suite de l'augmentation générale, ils se procurent moins de choses pour la même somme, ils se trouvent dans une position défavorable tant qu'on n'augmente pas leur traitement. Les rentiers, dont souvent on envie tant le sort, se trouvent dans une position plus fâcheuse encore, parce qu'ils sont atteints par la dépréciation de l'argent qui résulte de l'augmentation de la richesse générale, et comme rien ne peut augmenter leur revenu, ce qui fait le bien général cause leur gène. A l'inverse, la rareté de l'or ou de l'argent, qui augmenterait la valeur de la monnaie et amènerait l'abaissement du prix des denrées, accroîtrait leur bien-être.

D'autres, au contraire, profitent de la dépréciation de l'argent qu'amènent l'abondance des métaux précieux et l'accroissement de la richesse publique : ce sont les fermiers qui ont des baux à long terme, et tous les débiteurs qui doivent des sommes payables à longue échéance. Comme les uns et les autres ne payent, en acquittant leurs baux ou leurs dettes, que les sommes stipulées dans le contrat, ils se trouvent par le fait payer moins, puisque l'argent qu'ils donnent a en ce moment une valeur moindre qu'à l'époque où le contrat a été fait. Les propriétaires et les créanciers reçoivent moins au contraire, tout en recevant la même somme.

L'inverse aurait lieu si la rareté de l'argent ou la gêne publique amenait l'augmentation de valeur de la monnaie. Les créanciers et les propriétaires y gagneraient, puisqu'en recevant la même somme, ils toucheraient une quantité d'argent qui aurait une valeur plus grande. Les débiteurs, les locataires, les fermiers, perdraient au contraire, parce qu'en continuant à payer la même somme ils donneraient une quantité d'argent qui a une valeur plus grande. Il est vrai qu'en pareil cas les fermiers et les locataires ne manquent pas de réclamer des propriétaires une diminution de leurs baux et de leurs loyers : c'est ce que nous avons toujours vu lorsque la gêne publique causée par nos révolutions a augmenté la valeur de l'argent.

— Je vois maintenant, dit M. Vieulin, comment tout augmente de prix quand l'argent devient plus abondant. Comme chacun en a davantage ou s'en procure davantage plus aisément, on est disposé à en donner plus pour le même objet. Toutes les choses coûtent plus parce qu'il faut donner plus d'argent pour les avoir; mais cet argent vaut moins ; il n'y a rien de changé.

— Pardon, M. Vieulin ; il y a une augmentation de richesse pour le pays. Toutes les fois que les choses diminuent de valeur parce qu'elles existent en plus grande quantité dans un pays, il y a augmentation générale de bien-être, parce qu'on se les procure plus aisément. Ainsi l'argent n'est pas seulement un moyen d'échange, il a une véritable valeur par lui-même, à cause des différents usages auxquels on l'emploie. Il fait donc partie du capital de la nation ; or toute augmentation du capital est une augmentation de richesse.

Les capitaux ne profitant que par le travail, plus ils sont abondants, plus ils facilitent le travail. L'abondance de l'argent, en en augmentant la circulation, imprime une plus grande activité au commerce et à l'industrie. Si, au contraire, l'argent cesse de circuler, parce que ceux qui en ont le gardent, de crainte de le perdre par une cause quelconque, c'est comme s'il diminuait : il augmentera de valeur, les affaires se ralentiront, les transactions deviendront plus difficiles, et tout baissera de prix. C'est ce qui a lieu lorsque des révolutions, des troubles, des agitations politiques viennent diminuer la confiance publique. Les capitaux se resserrent, l'argent se cache, et les affaires deviennent plus rares ou cessent entièrement.

— Ainsi, dit M. Bertrand, le ralentissement de la circulation équivaut à une diminution d'argent dans le pays, et l'activité de la circulation à une augmentation d'argent?

— Précisément, M. Bertrand. Voilà pourquoi tout ce qui diminue la confiance publique porte immédiatement atteinte à la richesse générale. L'ordre public et la paix accroissent, au contraire, cette richesse en augmentant la confiance. Ils ramènent la circulation; le travail reprend et les affaires se raniment. La confiance a même une influence plus grande. Sans que la quantité d'argent qui existe dans le pays vienne à augmenter, elle augmente les effets qu'il peut produire.

L'argent, avons-nous dit, est surtout utile comme moyen d'échange. Mais si tout ce qu'on possède pouvait se mettre en circulation et se transférer comme l'argent, le travail et la production en seraient facilités. C'est à quoi l'on arrive en partie par le crédit qu'inspire la confiance.

Lorsqu'une personne veut faire une entreprise quelconque, si elle n'a pas l'argent nécessaire, mais si elle offre des garanties suffisantes, par les propriétés ou les marchandises qu'elle possède, et par sa probité bien connue, alors elle obtient du *crédit*, c'est-à-dire que, sur les garanties qu'elle offre, elle trouve le moyen de faire son entreprise. Elle fait des *billets* par lesquels elle s'engage à donner, au bout d'un certain temps, l'argent qu'elle n'a pas pour le moment. On lui fait crédit, parce qu'on a la confiance qu'elle voudra et qu'elle pourra payer à l'époque dite. *Crédit* vient, en effet, de *croire*, et veut dire qu'on a confiance. Le crédit est du reste beaucoup plus général qu'on ne pense. Les marchands vendent sans cesse à crédit pour une foule de petites sommes; les entrepreneurs font crédit jusqu'au moment où l'on paye leurs travaux; les ouvriers qu'on paye à la quinzaine ou au mois font crédit jusqu'au moment de la paye; les domestiques même, qu'on paye tous les mois, tous les six mois et quelquefois tous les ans, font crédit jusqu'au moment où ils touchent leurs gages.

Dans ces derniers cas, le crédit est toujours assez limité, et ne s'applique qu'à de petites sommes. Mais, lorsqu'il s'agit de grandes entreprises, du commerce et de la production en grand, les avantages du crédit deviennent considérables. Il augmente dans une certaine mesure les capitaux de la nation, en permettant de mobiliser des capitaux fixés dans le sol, dans des propriétés immobilières, ou dans des marchandises accumulées en magasin. Le crédit reposant sur la confiance en la solvabilité des personnes, c'est-à-dire sur la certitude qu'elles payeront à l'époque convenue ce qu'elles doivent, les billets des personnes qui jouissent de ce crédit sont acceptés par tout le monde comme argent, sauf un intérêt pour le temps à attendre jusqu'au payement. Quelquefois, cependant, les billets s'acceptent sans intérêt : c'est le cas des billets payables à vue, et non à terme.

Les billets qui circulent comme argent comptant sont ce qu'on appelle des *billets de banque*. On nomme *banque* une société de

capitalistes, émettant des billets pour une somme plus ou moins considérable, quelquefois pour des centaines de millions, mais toujours pour une somme bien inférieure à ce que tous ces capitalistes possèdent ensemble. Ces billets circulent dans le public, et sont acceptés par tout le monde comme de l'argent, parce qu'on a la certitude qu'ils seront payés. Pour cela, ils doivent toujours être payés à présentation.

Un billet de banque est donc une promesse de payer à vue la somme stipulée sur le billet. Pour inspirer la confiance, il doit représenter l'argent en caisse à la banque, ou du moins l'avoir des capitalistes. Afin d'être en état de payer ses billets à présentation, la banque doit toujours avoir une réserve métallique égale à environ la moitié ou au tiers de ses billets en circulation, et le reste doit être représenté par la somme des valeurs qu'elle possède en portefeuille.

— Mais, dit M. Jarland, quel est l'avantage d'une banque, si elle doit avoir en réserve une masse de capitaux égale à la somme de ses billets?

— Il y en a un considérable, M. Jarland. D'abord les billets de banque sont une très-grande commodité pour le public. Vous savez tous combien l'or est une monnaie plus commode que l'argent, parce qu'il est moins lourd et moins encombrant. Les billets de banque sont encore plus commodes que l'or, parce qu'on en porte sans peine pour des sommes considérables, et qu'ils permettent d'effectuer les payements avec une très-grande rapidité. En outre, ils augmentent de fait le capital de la nation. Supposez, par exemple, une banque comme la banque de France, ayant pour 600 millions de billets en circulation, et ayant seulement 300 millions d'argent en caisse; c'est comme si le capital de la nation était augmenté de 300 millions. Par le fait du crédit, la richesse publique se trouve ainsi augmentée.

— C'est bon, reprit M. Jarland, si l'on a confiance; mais si la banque ne payait pas ses billets, ils perdraient leur valeur, et l'on n'en voudrait plus.

— C'est vrai, M. Jarland : c'est le cas de tout ce qui repose sur le crédit. Qui dit crédit, dit confiance. Si la confiance diminue, le crédit disparaît et la banque croule. C'est ce qui arrive parfois dans certains pays où existe ce qu'on appelle la liberté des ban-

ques, c'est-à-dire où tous ceux qui veulent peuvent établir une banque. Ces banques n'étant pas toujours établies avec des précautions suffisantes, et ceux qui les dirigent se livrant à des opérations hasardées, elles sont sujettes à des banqueroutes, parce qu'elles ne peuvent payer, à un moment donné, tous les billets qui se présentent pour le remboursement.

Afin d'empêcher, autant que possible, le public d'être victime de ces catastrophes, la loi, dans la plupart des pays, impose aux banques différentes obligations. En France, par exemple, où il n'y a qu'une seule banque, connue sous le nom de *Banque de France*, outre les obligations que j'ai indiquées précédemment, elle doit faire connaître, tous les quinze jours, sa situation, afin que le public sache à quoi s'en tenir. Le public sait ainsi deux fois par mois combien la banque a de billets en circulation, et combien elle a d'espèces métalliques en caisse. La publication de ce *bilan*, ou état de situation de la banque, fait connaître le degré de confiance qu'on doit lui accorder, et donne en même temps une idée de la marche générale des affaires.

— Mais, reprit encore M. Jarland, si le public n'avait plus confiance dans la banque, et que tous ceux qui ont en main de ses billets voulussent être payés à la fois, comment pourrait-elle faire, puisqu'elle n'a en caisse qu'une somme égale au tiers ou à la moitié au plus de ses billets en circulation ?

— Il est certain, M. Jarland, que ce serait impossible. C'est, en effet, ce qui arrive de temps en temps dans les pays où existe la liberté des banques. Lorsque les porteurs de billets de l'une de ces banques viennent à craindre de ne plus être payés, ils se présentent en masse afin d'obtenir le remboursement les premiers. La banque, n'ayant pas de l'argent pour les acquitter tous, est obligée de faire faillite. La même chose est arrivée quelquefois en Angleterre et en France. Dans les temps de crise commerciale ou politique, il survient parfois des paniques qui inspirent au public la crainte que la banque ne soit pas en état de faire face à ses engagements. Alors il se porte en foule dans ses bureaux pour obtenir le remboursement des billets, et la banque voit sa réserve diminuer promptement. Cette réserve serait même complétement épuisée au bout de peu de jours, et la banque dans l'impossibilité de payer, si les choses continuaient ainsi.

En pareil cas, pour épargner une catastrophe non pas seulement à la banque, mais au public qui en souffrirait encore plus, le gouvernement a recours alors à une mesure énergique ; il décrète le *cours forcé* des billets. Dès lors la banque n'est plus tenue de les payer ; le public au contraire est forcé de les recevoir partout comme argent comptant, et l'Etat les reçoit lui-même en payement dans les caisses publiques. Cet état de choses dure jusqu'à ce que le calme s'étant rétabli et la confiance étant revenue, la banque reprend le payement de ses billets à présentation, et les choses reviennent à leur cours ordinaire.

— Alors, dit Léonard, puisque l'Etat peut quelquefois donner cours forcé aux billets de banque, de manière à les faire passer dans le public pour de l'argent comptant, ne pourrait-il pas, à plus forte raison, créer lui-même des billets, qui circuleraient dans le public comme de l'argent, et qui faciliteraient les transactions et augmenteraient le capital du pays ?

— Ce que tu demandes, Léonard, n'est pas autre chose que la création d'un *papier-monnaie*, ou, en d'autres termes, d'une monnaie de papier, c'est-à-dire la chose la plus dangereuse qu'on puisse imaginer. Il y a, en effet, une très-grande différence entre la monnaie métallique ou l'or et l'argent, et la monnaie de papier par laquelle on voudrait remplacer la première. La monnaie métallique n'est pas seulement un moyen d'échange, c'est une marchandise qui a une valeur en elle-même, et même une marchandise très-précieuse, parce qu'elle n'est pas sujette, comme les autres, à se détériorer et à perdre de sa valeur avec le temps. Le papier-monnaie, au contraire, n'a aucune valeur par lui-même ; ce n'est qu'un gage de crédit, qui ne conserve de valeur qu'autant qu'on y a confiance.

— Mais, reprit Léonard, est-ce que les billets de banque que tout le monde accepte comme de l'argent comptant ne constituent pas une monnaie de papier ?

— Si fait, Léonard, mais il y a entre les billets de banque et la monnaie de papier que tu voudrais voir créer par l'Etat une très-grande différence. Les billets de banque jouissent de la confiance du public et sont reçus comme argent comptant, parce que le payement en est assuré par les garanties qu'offre la banque.

— Est-ce que le papier-monnaie n'offrirait pas encore plus de garanties, puisqu'il serait émis par l'Etat lui-même?

— C'est encore une erreur, Léonard. Les billets de banque sont garantis par les espèces métalliques que la banque a en caisse et par toutes les valeurs qu'elle possède. Le papier-monnaie, au contraire, quoique paraissant offrir plus de garantie, parce qu'il est émis par l'Etat, n'en offre pourtant point. C'est qu'en en effet l'Etat n'est qu'un mot pour désigner le public ou tout le monde. La garantie de l'Etat est purement illusoire, parce qu'elle ne repose sur rien.

Le papier-monnaie est en effet une ressource à laquelle ont recours les Etats aux abois pour suppléer à l'argent qu'ils n'ont pas. En pareil cas, pour pourvoir à leurs dépenses, ils battent monnaie en fabriquant de la monnaie de papier. Mais, comme cette monnaie, bien différente de la monnaie métallique, ne coûte rien à produire, les Etats engagés dans cette voie se trouvent sur une pente très-dangereuse : ils sont portés à multiplier indéfiniment le papier-monnaie en fabriquant sans cesse de nouveaux billets. C'est ce que nous avons vu en France, lors de la première révolution, où, en quelques années, le gouvernement est arrivé à fabriquer la quantité incroyable de 40 milliards de billets de papier dits *assignats*. Cette multiplication énorme des assignats les avait jetés dans un tel discrédit qu'on n'en voulait à aucun prix, et qu'on en était venu à devoir donner dix à vingt mille francs pour avoir une paire de souliers.

— Mais, reprit Léonard, c'était une conséquence de l'abus qu'on avait fait de la fabrication des assignats. Cela n'aurait pas lieu si l'on fabriquait du papier-monnaie avec plus de modération.

— Tu te trompes, Léonard. Les hommes sont toujours des hommes. Lorsqu'ils ont un intérêt momentané à abuser d'une chose, rien ne peut en prévenir l'abus. Or, comme il est très-commode de fabriquer de la monnaie de papier pour faire face à ses besoins, il y a dans cette facilité un danger auquel on ne peut pas se soustraire. Aussi c'est un expédient auquel on n'a recours que dans les pays dont les finances sont en mauvais état, et la création du papier-monnaie est le signe le plus évident de cette situation fâcheuse. C'est ce qu'on voit aujourd'hui

en Autriche, en Russie et en Turquie, où il existe encore du papier-monnaie, qui ne circule qu'avec une perte considérable.

— Cependant, dit encore Léonard, lorsque la loi a donné cours forcé aux billets de banque, ils ont conservé leur valeur. Pourquoi ne le donnerait-elle pas aussi au papier-monnaie ?

— C'est aussi ce qu'on fait. Mais il y a une très-grande différence entre les billets de banque et le papier-monnaie. Les billets de banque ne sont que le signe représentatif d'une valeur qui existe réellement soit en caisse, soit dans le portefeuille de la banque; et le cours forcé décrété par la loi n'a pas d'autre objet que de dispenser momentanément la banque de payer ses billets, afin de lui permettre de réaliser les valeurs qu'elle a en portefeuille. Comme le public connaît cette situation et est convaincu qu'un jour ou l'autre les billets de la banque seront payés intégralement, il les accepte pour leur valeur.

Il n'en est plus de même du papier-monnaie. Celui-ci n'est représenté par rien dans les caisses de l'Etat, il n'a de valeur que par la certitude qu'il sera tôt ou tard remboursé en argent. Mais si cette certitude manque, la confiance disparaît, et le papier-monnaie perd toute sa valeur. La loi peut bien décréter alors qu'il aura cours forcé, et que les personnes à qui il est dû de l'argent seront obligées de recevoir en payement ce papier pour sa valeur nominale; mais elle ne peut intervenir entre toutes les transactions des citoyens et les forcer de faire leurs affaires autrement qu'ils ne veulent. Elle ne peut forcer, par exemple, un marchand de donner sa marchandise pour du papier, s'il n'y a pas confiance. Ou il voudra une plus forte somme en papier, pour compenser la perte qu'il craint d'éprouver, ou il préférera garder sa marchandise. Tous les marchands seront dans le même cas, et personne ne trouvant à acheter lorsqu'il sera question de payer avec de la monnaie de papier, ce papier perdra de sa valeur, et bientôt peut-être on n'en voudra à aucun prix.

C'est ce qui arrive toutes les fois que la loi veut changer l'ordre naturel des choses. Malgré tous ses efforts, elle ne peut donner une valeur aux choses qui n'en ont pas. L'opinion publique, plus forte que toutes les conventions arbitraires, n'accepte que ce qui a la justice et la vérité pour soi.

QUINZIÈME ENTRETIEN.

LE PRIX DE TOUTES LES CHOSES VARIE EN RAISON DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE.

Une animation inaccoutumée régnait à Mirebeau le jour de la réunion. La manufacture, fermée depuis plus de trois mois, rouvrait ses ateliers dans huit jours. Cette nouvelle, prévue depuis quelque temps, venait d'être annoncée publiquement, et elle était le sujet de toutes les conversations. Les anciens ouvriers de la fabrique y seraient-ils tous admis de nouveau, ou bien n'en recevrait-on qu'une partie? En ce cas, dans quelle proportion les prendrait-on? lesquels seraient choisis? sur qui porterait l'exclusion? C'étaient autant de questions que chacun s'adressait et sur lesquelles on ne pouvait que former des conjectures.

L'inscription des ouvriers devait commencer le lendemain et durer toute la semaine. Les propriétaires, comme des généraux qui vont commencer une campagne, voulaient passer leur personnel en revue, afin de se rendre compte des forces dont ils pouvaient disposer. Car trois mois de chômage devaient avoir occasionné des vides dans les rangs des ouvriers. Quelques uns, forcés de chercher des moyens d'existence, avaient peut-être trouvé une occupation qu'ils ne voudraient pas abandonner; d'autres, étrangers à la localité, pouvaient être retournés dans leur lieu natal, avec l'espoir d'y trouver du travail. Pour l'une ou l'autre de ces causes, plus d'un ouvrier devait manquer à l'appel. Cette circonstance augmentait pour ceux qui restaient la chance d'obtenir immédiatement de l'emploi.

Une autre grande question préoccupait encore les esprits : les salaires seraient-ils maintenus à l'ancien taux? On le désirait évidemment, mais nul n'osait répondre affirmativement à cette question. On se bornait à émettre d'avance des opinions très-diverses. Les uns, ne songeant qu'à eux, comme il arrive trop

souvent, disaient que MM. Lenoir et Dubuisson ne pouvaient pas songer à diminuer les salaires dans un moment où le pain était encore si cher et après trois mois de chômage, qui avaient épuisé toutes les ressources des ouvriers. Quelques-uns plus sensés doutaient que les prix pussent être aussi élevés que par le passé, parce que les circonstances étaient encore peu favorables. La plupart, du reste, n'avaient aucune idée arrêtée ; ils se félicitaient seulement de la réouverture des ateliers, et s'estimaient heureux d'avoir du travail, même à un prix inférieur à l'ancien.

La conversation était très-animée à l'école, où l'on était arrivé de bonne heure afin de s'entretenir de la grande nouvelle. On avait espéré y trouver MM. Lenoir et Dubuisson, et obtenir d'eux quelques renseignements ; mais ils ne vinrent pas, les préparatifs de la réouverture les occupaient trop. En revanche, nos amis se faisaient remarquer par la chaleur avec laquelle ils parlaient; leur langage, au reste, ne ressemblait presque en rien à celui qu'ils auraient tenu un an plus tôt dans les mêmes circonstances ; la population avait évidemment profité des entretiens de M. Dupré. Cependant il y avait encore bien des erreurs dans ce qui se disait en ce moment. Les hommes sont ainsi faits : ils n'y voient jamais plus mal que lorsque leur intérêt est en jeu. C'est qu'alors ils ne sont plus de sang-froid et n'examinent plus les choses avec impartialité. M. Dupré fut reçu avec encore plus d'empressement que de coutume; on eût dit qu'en éclairant les esprits, il allait trancher la question encore indécise.

— Mes amis, dit-il en commençant, nous savons maintenant que le travail ou la peine qu'il faut prendre pour se procurer les choses est le fondement de la valeur. D'après cela, si nous pouvions diminuer le travail nécessaire pour les produire , nous en diminuerions la valeur ; si nous parvenions à le supprimer tout à fait, les choses n'auraient plus de valeur.

— Bien obligé, M. Dupré, s'écria André : j'espère qu'on n'en viendra pas là. Comment ferions-nous pour vivre, nous qui vivons de notre travail ?

— Et comment te procures-tu aujourd'hui l'air que tu respires, la chaleur du soleil et l'eau que tu bois à Mirebeau?

— Parbleu, c'est à tout le monde, il n'y a pas à l'acheter.

— Eh bien ! mon ami, si les choses étaient sans valeur, c'est

qu'elles seraient à tout le monde et qu'on pourrait se les procurer sans travail et sans peine. Comprends-tu maintenant ?

— Oui, M. Dupré ; je n'aurais plus à m'inquiéter du travail, puisque je pourrais satisfaire mes besoins sans travailler.

— Nous n'en sommes pas là malheureusement, ou plutôt heureusement, car je ne conçois rien de plus triste que la vie ici-bas, si nous devions la passer sans rien faire. Toujours est-il que la valeur des choses est un obstacle à la satisfaction de nos besoins, puisqu'elle nous empêche souvent de nous les procurer. En diminuer la valeur en diminuant la peine qu'on trouve à les produire est donc un moyen d'augmenter le bien-être des hommes. C'est le résultat de la découverte de meilleurs procédés de fabrication. N'est-ce pas un résultat infiniment désirable, et les progrès déjà réalisés ne doivent-ils pas nous en faire désirer de nouveaux ? Je vous le demande à vous tous, que le prix trop élevé de tant de choses que vous voudriez vous procurer force si souvent à vous en priver.

— C'est bien vrai, répondirent une foule de voix.

— N'est-ce pas surtout désirable pour les pauvres plus encore que pour les riches ?

— C'est incontestable, dirent tous ceux que la question concernait particulièrement.

— J'étais sûr de votre réponse, mes amis ; mais je suis bien aise de vous avoir fait constater par vous-mêmes cette vérité. Vous en verrez découler une foule de conséquences plus importantes les unes que les autres, et dont quelques-unes vous surprendront, parce que jusqu'à présent vous n'y avez pas suffisamment réfléchi. En attendant, revenons à notre sujet.

La valeur des choses, avons-nous vu, est presque toujours en raison de la peine qu'il faut prendre pour les amener au point où elles peuvent servir. Cependant le travail lui-même n'est ni un régulateur fixe ni le régulateur unique de la valeur. Prenons le pain pour exemple. Le blé est une denrée qui demande chaque année la même peine, et cependant sa valeur varie considérablement d'une année à l'autre ; vous en avez fait cette année la douloureuse expérience. Les étoffes et les fers, que beaucoup d'entre vous fabriquent, vous coûtent également la même peine qu'il y a deux ou trois ans, et cependant ces objets sont arrivés à se ven-

dre à un prix bien inférieur à celui des années précédentes ; ils ont même fini par ne plus se vendre du tout. Vous aviez tout autant besoin de pain, et il se vendait beaucoup plus cher ; vous avez acheté moins de vêtements, et cependant les étoffes étaient à bien meilleur marché.

C'est que, déjà variable selon la nature du travail exigé, la valeur d'une même chose varie aussi en raison d'une foule de circonstances particulières, entre lesquelles une des plus importantes à considérer est la position relative de celui qui désire cette chose et de celui qui en est le détenteur. Une chose est chère quand l'acheteur court après le marchand ; elle tombe au contraire à bon marché quand c'est le marchand qui court après l'acheteur. Un objet diminue de prix quand l'acheteur en trouve deux pour un, et sa valeur augmente s'il se présente pour le même objet deux acheteurs au lieu d'un. C'est ce qu'on exprime d'une manière plus brève en disant que *la valeur* ou *le prix des choses est en raison de l'offre et de la demande.*

— Qu'entend-on par là ? s'empressa de demander Honoré. Et d'abord qu'entend-on par ces mots : l'*offre* et la *demande ?*

— C'est précisément ce que je me propose de vous expliquer aujourd'hui. Toutes les fois que le possesseur d'une marchandise, d'un objet quelconque, fabricant ou marchand, cherche un acheteur pour sa marchandise, on dit qu'il y a offre de la marchandise ou de l'objet. Toutes les fois, au contraire, qu'un marchand, un consommateur, un individu quelconque désire acheter un objet, quel qu'il soit, on dit qu'il y a demande de cet objet. Une marchandise est offerte lorsqu'un marchand dit : *Voulez-vous acheter ?* Elle est demandée lorsqu'un acheteur se présente et dit : *Voulez-vous vendre* ou *avez-vous à vendre ?* Lorsque sur le marché il se présente plus de gens pour vendre que pour acheter, on dit que *l'offre dépasse la demande* ; lorsque, au contraire, plus de gens se présentent pour acheter que pour vendre, la *demande dépasse l'offre.*

— Mais, dit Honoré, tous les objets ne se vendent pas au marché ; c'est, au contraire, le petit nombre. Comment dit-on alors ?

— On se sert toujours des mêmes expressions, parce qu'elles rendent bien compte de tous les faits. On dit de toute espèce de marchandise, qu'elle est très-abondante sur le marché, quand

elle existe en grande quantité dans une localité ou même dans un pays tout entier et qu'on peut se la procurer aisément, lors même qu'elle n'est jamais portée au marché. On dit également qu'une marchandise est rare sur le marché, quand elle est peu abondante dans le pays et en moins grande quantité que ne voudraient les acheteurs. C'est que le village, la ville, le pays, le monde entier même aujourd'hui, sont considérés comme un immense marché où se pressent continuellement une multitude de vendeurs et d'acheteurs, et où se concluent sans cesse des marchés de toute espèce.

— Je comprends très-bien cela, dit Léonard, et il me semble que j'entrevois déjà les différences qui doivent en résulter pour la valeur ou le prix des choses. Mais dans tout cela il n'est question que de vendeurs et d'acheteurs, de marchandises achetées ou vendues; je ne vois rien qui s'applique aux ouvriers et au travail.

— C'est que tu te laisses arrêter par des mots, Léonard. Le travail est une marchandise comme une autre. Quand un ouvrier se présente dans un atelier, désirant y être employé, que fait-il, si ce n'est offrir le travail qu'il est capable d'exécuter? Quand, au contraire, un patron propose à un ouvrier de l'employer, il ne fait que lui demander son travail. Il y a, dans ces deux cas, *offre* et *demande*. Le travail est offert si l'ouvrier va offrir ses bras pour travailler; il est demandé, si le patron réclame les services de l'ouvrier. On dit de même que l'*offre du travail* est très-abondante lorsqu'il se présente beaucoup d'ouvriers pour exécuter un travail, et c'est la *demande de travail* qui est très-abondante, quand beaucoup de patrons demandent des ouvriers pour le même ouvrage. On dit également que *l'offre du travail dépasse la demande*, s'il se présente pour faire un ouvrage plus d'ouvriers que les fabricants n'en peuvent occuper; l'inverse a lieu, et la *demande de travail dépasse l'offre*, toutes les fois que les chefs d'ateliers ne trouvent pas autant d'ouvriers qu'il leur en faudrait.

Ainsi, vous le voyez, le travail étant réellement une marchandise, nous pouvons employer les mêmes termes en parlant de l'une ou de l'autre. Ce travail sera donc, comme toute marchandise, rare ou abondant; il sera *offert* ou *demandé*; on dira de même que l'offre dépasse la demande ou qu'elle lui est infé-

rieure, ou bien encore qu'elle l'égale, car ces trois cas peuvent se présenter. Faites attention cependant que, dans le langage ordinaire, on emploie presque toujours ces expressions dans un sens opposé. On dit, par exemple, que le travail est abondant, pour dire que les ouvriers trouvent avec facilité à s'occuper; on dit qu'il est rare dans le cas contraire. C'est un langage qui a le tort de fausser toutes les idées. Ainsi vous entendez dire sans cesse que les ouvriers demandent du travail lorsqu'ils offrent leurs services et cherchent de l'ouvrage, et qu'on leur donne du travail lorsqu'au contraire on leur en achète; car, dans les conventions entre patrons et ouvriers, il faut voir un véritable marché entre acheteurs ou vendeurs, les patrons étant les acheteurs et les ouvriers les vendeurs, et la marchandise achetée et vendue étant du travail. Le vendeur est toujours celui qui offre, et l'acheteur celui qui demande.

— Ces explications, dit Léonard, vont éclaircir bien des choses qui étaient restées jusqu'ici obscures pour nous. Elles nous aideront à mieux comprendre la nature des rapports entre les maîtres et les ouvriers. Ces expressions vicieuses de *demander* et de *donner du travail*, quand on offre de travailler et quand on propose de faire travailler, faussent non-seulement l'idée qu'on doit se faire des rapports mutuels des ouvriers et des patrons, mais encore celle qu'on doit avoir du travail lui-même.

— Je suis charmé, Léonard, que mes explications aient pu rectifier vos idées. Mais voyons quelles conséquences découlent des variations qui peuvent survenir dans le *rapport entre l'offre et la demande.*

Trois cas seulement peuvent se présenter : l'offre *égale* la demande, ou elle la *dépasse*, ou elle lui est *inférieure*. Or, s'il y a un fait parfaitement établi par l'expérience de tous les siècles et de tous les pays, c'est que *le prix d'une chose est toujours en raison directe de la demande et en raison inverse de l'offre*, c'est-à-dire que, toutes les autres circonstances étant égales d'ailleurs, plus une chose est demandée, plus elle est chère; au contraire, plus elle est offerte, plus son prix tend à baisser?

— Ainsi, dit André, le prix d'une marchandise doit augmenter par cela seul qu'il se présente beaucoup d'acquéreurs; il doit baisser, au contraire, si le nombre de ceux qui veulent vendre dépasse le nombre de ceux qui veulent acheter?

— Bien, André; mais il faut ajouter un petit commentaire à ton explication. Ainsi, il n'est pas nécessaire que le nombre des acheteurs dépasse celui des vendeurs ou lui soit inférieur, pour que le prix d'une marchandise augmente ou diminue; il suffit que la quantité demandée soit supérieure ou inférieure à la quantité offerte. Le nombre des vendeurs pourrait être très-considérable et celui des acheteurs très-faible; il serait possible même qu'il n'y eût qu'un seul acheteur; mais, si la quantité de marchandise qu'il veut acheter dépasse celle que peuvent lui livrer tous les vendeurs, la marchandise sera en hausse. Il pourrait se présenter, au contraire, un grand nombre d'acheteurs, tandis que la marchandise serait dans un petit nombre de mains, peut être dans celles d'un seul vendeur, et cependant, si la quantité à céder par le détenteur unique dépasse la quantité demandée par tous les acheteurs réunis, il y aura baisse. Le résultat naturel de l'offre d'une marchandise est donc d'en faire baisser le prix ; celui de la demande, d'en augmenter la valeur.

— C'est ce qu'on exprime dans le commerce , dit M. Saujon, en disant qu'il y a une différence de dix pour cent entre : *Voulez-vous vendre ?* et *voulez-vous acheter ?*

— Qu'entend-on au juste par là ? demanda André.

— Cela veut dire, mon garçon , reprit M. Saujon , que si une chose vaut habituellement 100 francs, elle ne se vendra, par exemple, que 95 francs, si c'est le producteur ou le marchand qui offre de la vendre ; elle pourra se vendre, au contraire, 105 francs si c'est un acheteur qui en a besoin. Dans le premier cas, le vendeur fait une petite concession au-dessous du prix ordinaire, afin de trouver un acheteur ; dans le second , il profite de la circonstance pour accroître son bénéfice.

— Mais pourquoi ne pas se contenter du prix ordinaire ? C'est abuser de sa position que de profiter du besoin des autres.

— Voilà que tu retombes dans la déclamation, André, reprit M. Dupré. Je pourrais te dire à mon tour que l'acheteur abuse aussi de sa position en payant 95 francs seulement un objet qui en vaut habituellement 100 ; mais je ne le dirai pas, parce que c'est une chose naturelle. Le vendeur et l'acheteur cherchent à tirer le meilleur parti de la peine qu'ils ont eue, l'un à se procurer la chose à vendre, l'autre à se procurer l'argent qui doit la payer. Si nous ne profitons pas des circonstances favorables, nous serons

ruinés par les circonstances désavantageuses. D'ailleurs, le vendeur et l'acheteur peuvent défendre leur intérêt réciproque et aller, chacun de son côté, jusqu'au point où ils auraient moins d'avantage à conclure le marché qu'à le rompre. Toi, par exemple, André, quand tu vas chez un marchand acheter un objet quelconque, est-ce que tu ne tâches pas de l'avoir au plus bas prix possible? T'inquiètes-tu des intérêts du marchand?

— Mais non, ce sont ses affaires, et non les miennes.

— Tu as raison; mais puisque tu tâches d'acheter au meilleur marché possible, pourquoi trouves-tu mauvais qu'il te vende aussi cher qu'il peut? Tu défends ton intérêt, il défend le sien; n'est-ce pas juste?

— C'est vrai, M. Dupré : j'étais injuste en voulant tout pour moi.

— C'est ce qui nous arrive souvent, sans le savoir ni le vouloir, reprit M. Dupré; mais continuons. Je viens de considérer seulement deux individus, un acheteur et un vendeur, chacun défendant ses intérêts et cherchant à profiter de ses avantages : dans ce cas, la variation de prix qu'amène la différence de l'offre à la demande est toujours peu considérable. Il n'en est pas de même lorsque les choses se passent entre un grand nombre de vendeurs et d'acheteurs, au marché ou ailleurs.

Voyons le cas où l'offre surpasse la demande. Ceci peut résulter de plusieurs causes. Ou les vendeurs sont nombreux et ils ont beaucoup de marchandises à vendre, ou bien les acheteurs sont en petit nombre, ils ont peu de besoins et montrent peu d'empressement à acheter. La marchandise abondant, les acheteurs savent d'avance que les détenteurs seront disposés à faire des sacrifices pour l'écouler; comme ils se voient peu nombreux, ils savent qu'il y aura peu de concurrence entre eux et qu'il restera toujours de la marchandise pour chacun; ils ne se pressent donc pas d'acheter. Les marchands ou producteurs qui ne veulent pas garder leur marchandise ou qui craignent de ne pouvoir se procurer l'argent dont ils ont besoin, sont au contraire empressés d'offrir leurs articles. Parmi eux, chacun est disposé à baisser son prix afin de décider les acheteurs, et pour ne pas les laisser aller chez ses voisins. Le résultat du marché ce jour-là sera donc une diminution : on dira que la demande et les acheteurs sont

rares, que l'offre ou la marchandise est abondante, que les prix sont faibles et que la marchandise est en baisse.

— L'impression produite par cette première baisse, fit observer Léonard, ne tendra-t-elle pas à amener une baisse plus grande?

— Sans doute. Acheteurs et vendeurs restent sous cette impression. Les premiers ne se pressent pas de faire des demandes, dans l'espoir que la marchandise baissera encore ; les vendeurs, au contraire, de crainte de ne pas vendre, sont disposés à faire de nouvelles concessions.

— A ce compte, la marchandise devrait baisser indéfiniment.

— Non, il y a une limite à tout : les lois providentielles qui règlent les choses de ce monde, en dépit de nos erreurs et de nos efforts, empêchent les trop grands écarts du prix naturel. D'abord, il y a une limite qui n'est jamais franchie que dans des cas exceptionnels : c'est celle où le prix de vente descend au-dessous du prix de production. Cette situation ne se prolonge jamais longtemps ; elle dure tout au plus jusqu'à ce que la marchandise produite soit épuisée ; car il n'y a personne qui ne cesse de produire, du moment que le prix de production dépasse le prix de vente ; c'est ce qui n'arrive que dans des cas rares.

La consommation reste habituellement la même, à moins que des malheurs ne la fassent diminuer, ou que l'augmentation de dépenses résultant d'une consommation forcée, comme celle du pain, ne fasse diminuer toutes les consommations moins indispensables. Mais, si la vente s'est trouvée quelque temps ralentie, c'est une raison pour qu'elle reprenne bientôt. Le consommateur, qui a épuisé ses approvisionnements, est forcé d'acheter malgré son désir d'attendre une nouvelle baisse. Comme beaucoup d'autres sont dans le même cas, il y aura une reprise dans la vente ; le prix de la marchandise haussera, et peut-être arrivera-t-il à dépasser le prix naturel.

— Ne pourrait-il pas se faire, fit observer M. Vieulin, que la consommation devînt plus considérable qu'auparavant ?

— Cela arrive très-souvent, M. Vieulin, excepté pour le pain, dont la consommation est à peu près constante, et votre observation est très-juste. Dès qu'une marchandise descend d'une manière sensible au-dessous de son prix habituel, beaucoup de gens qui s'en privaient, parce que ce prix dépassait leurs moyens, sont

tentés de se procurer cette satisfaction ou de la substituer à d'autres consommations ; il y en a d'autres qui n'hésitent plus à se la procurer en plus grande quantité, vous le savez tous par expérience. La consommation de cet objet augmente donc, la demande égale ou dépasse l'offre, et les prix se relèvent. Alors, en général la consommation reste supérieure à ce qu'elle était auparavant, parce qu'il s'est développé des habitudes nouvelles et des besoins qui veulent ensuite être régulièrement satisfaits. Quelquefois même les producteurs finissent par gagner à une baisse de prix ; ce que la diminution leur a fait perdre, ils le retrouvent et au delà sur l'accroissement de la consommation. Les consommateurs y gagnent encore plus ; ils obtiennent cette marchandise à meilleur marché, ou ils en obtiennent plus pour le même prix. Ceux qui précédemment étaient obligés de s'en priver parviennent maintenant à se la procurer.

— C'est une chose vraiment curieuse, dit Honoré, que cette influence des rapports entre l'offre et la demande.

— Ce n'est pourtant rien encore, reprit M. Dupré. Plus nous avancerons dans ces études, plus vous admirerez les lois providentielles qui règlent les transactions des hommes. Mais passons au cas où la demande dépasse l'offre. De même que dans le cas contraire, ce résultat peut avoir plusieurs causes.

La production peut avoir été entravée pour une raison ou pour une autre. Les vendeurs sont moins nombreux, ils ont moins de marchandise, ou bien il se présente plus d'acheteurs, leurs besoins sont plus grands, et ils veulent davantage de la marchandise en vente ; elle est donc plus demandée qu'offerte. Dès lors, les vendeurs sont sur la réserve, et les acheteurs empressés ; ce sont ceux-ci qui se font concurrence. Comme la marchandise est peu abondante, ils craignent tous de ne pas en avoir, et chacun est disposé à en donner un prix plus élevé ; elle dépassera donc le prix habituel. On dira que les acheteurs sont abondants, que la marchandise est rare et qu'elle est en hausse.

— Cette première hausse, demanda Léonard, ne devra-t-elle pas amener une hausse plus considérable, comme nous avons vu une première baisse en amener une nouvelle ?

— Exactement, Léonard. Vendeurs et acheteurs resteront sous l'influence de ce qui vient de se passer. Les vendeurs qui con-

naissent, comme on dit, les besoins de la place ou du pays, veulent profiter de leur position. Les acheteurs, au contraire, qui ont des besoins et qui connaissent la rareté de la marchandise, sont disposés à faire plus de sacrifices pour s'en procurer.

— La marchandise montera de plus en plus, je le comprends, reprit Léonard ; mais je ne vois pas de raison pour qu'elle s'arrête. Car il n'en est pas de la hausse comme de la baisse, qui est limitée par le point où le prix de vente serait inférieur aux frais de production ; pour la hausse, il n'y a pas de limite.

— C'est ce qui te trompe, Léonard, il y en a une pour la hausse comme pour la baisse Seulement, elle n'est plus dans les frais de production, elle est dans la bourse des consommateurs ; elle est aussi dans la concurrence A mesure que le prix d'une marchandise augmente, les consommateurs ont plus de peine à se la procurer ; si elle continue à augmenter, elle finit par dépasser les moyens de beaucoup d'entre eux : ils s'abstiennent d'en acheter et ils se tournent vers une autre. Plus le prix s'élèvera, plus le nombre de ceux qui sont forcés de s'en priver devra augmenter. La demande, qui avait dépassé l'offre, se rapprochera de l'équilibre et les choses reviendront à leur état naturel.

— Je comprends ce résultat pour les marchandises qui ne sont pas d'une nécessité absolue, dit Michel ; mais le blé est une denrée qu'il faut se procurer à tout prix ; la rareté doit en faire hausser le prix d'une manière indéfinie.

— C'est encore une erreur, Michel ; et à cet égard la limite est dans les heureux effets de la concurrence. Dans les temps ordinaires, quand le blé est à bon marché, on n'en va pas acheter à l'étranger, parce que les frais de transport ne permettraient pas de le vendre au cours du jour dans le pays Mais quand le prix augmente, il peut couvrir les frais de transport, même des pays les plus éloignés. L'espoir de réaliser des bénéfices détermine de plus en plus les spéculateurs à se livrer à ce genre d'opérations ; le blé arrive en quantité suffisante, et sa présence fait baisser le prix. La concurrence empêche ainsi la hausse de dépasser une certaine limite ; à l'avenir même, elle empêchera encore plus ces grands écarts qui affligent aujourd'hui les populations.

— C'est un résultat qui serait bien désirable, dit Léonard, s'il a jamais lieu, il me raccommodera avec la concurrence.

— La concurrence, reprit M. Dupré, a bien d'autres avantages. Elle prévient l'augmentation croissante de prix qui résulterait de l'excès de la demande sur l'offre. Aussitôt que la valeur des choses dépasse le prix naturel, les bénéfices du producteur augmentent. Cet accroissement de bénéfice tente de nouveaux individus, qui se mettent à leur tour à produire le même article; on élève de nouvelles fabriques; l'objet est produit plus en grand, plus de bras y sont occupés, on y applique davantage le principe de la division du travail, et l'on en perfectionne les procédés de fabrication; il est ainsi fabriqué plus économiquement et à meilleur marché. Comme il se présente plus abondamment sur le marché, l'offre dépasse la demande, le prix revient à son taux primitif et finit même par descendre au-dessous.

En effet, du moment que l'objet est fabriqué plus en grand et que les frais de production ont diminué, les producteurs, sollicités par la concurrence, abaissent leur prix de vente afin d'attirer chez eux les acheteurs. Le produit se trouve maintenant à la portée d'un plus grand nombre de consommateurs, et, sans que les bénéfices des producteurs aient diminué au total, les consommateurs se procurent cette commodité à meilleur marché. Ainsi, d'une hausse qui paraissait devoir occasionner des privations nombreuses résulte souvent une augmentation de jouissances pour tout le monde.

— Mais c'est admirable! s'écria M. Ravaud. Il y a vraiment quelque chose de merveilleux dans ces lois providentielles, dont la plupart des hommes ne soupçonnent pas même l'existence.

— Votre remarque est très-juste, dit en terminant M. Dupré; comme je vous l'ai déjà dit bien des fois, plus on se donne la peine d'étudier ces lois naturelles du monde social, plus on les admire.

SEIZIÈME ENTRETIEN.

LE PRIX DES SUBSISTANCES EST RÉGLÉ PAR LE RAPPORT ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE.

Dans la semaine qui précéda la réunion, les choses ne se passèrent pas comme la plupart l'avaient espéré, mais elles se passèrent mieux que beaucoup ne l'avaient craint.

Très-peu d'ouvriers avaient quitté le pays, parce que la cherté des vivres ayant été universelle en France, toutes les autres consommations avaient diminué partout. Un ouvrier, allant d'une localité dans une autre où il n'était pas connu, avait encore moins de chances d'y trouver de l'occupation. La commune n'avait donc guère été abandonnée que par quelques-uns de ceux qui, ayant leurs parents ailleurs, pouvaient espérer de passer plus aisément cette crise au sein de leur famille.

Fort peu d'ouvriers aussi avaient renoncé au travail de la manufacture. Toutes les autres industries du pays avaient été en souffrance, et, loin de demander des bras, en avaient congédié. Quant à l'occupation que beaucoup d'entre eux avaient trouvée à Mirebeau, c'était une occupation temporaire créée par la générosité de la commune et l'humanité des propriétaires aisés pour donner du pain aux familles nécessiteuses ; le besoin cessant, on ne pouvait pas prolonger plus longtemps ces sacrifices.

Chacun accourut donc à la manufacture, à la nouvelle de la réouverture des ateliers : très-peu d'ouvriers manquèrent à l'appel. La demande des marchandises était encore languissante et les prix ne s'étaient pas relevés. Dans des circonstances semblables, les patrons n'auraient pas pu occuper le même nombre d'ouvriers que par le passé ; mais, pendant la suspension des travaux, ils avaient introduit dans la manufacture des améliorations qui réduisaient leurs frais de production. Ils espéraient par là obtenir de l'avantage sur leurs concurrents, et assurer un débouché facile à leurs produits. Cet espoir se joignant à l'intérêt qu'ils portaient à

leurs ouvriers, ils se décidèrent à reprendre tous ceux qui se présentèrent : il n'y eut d'exceptés que quelques mauvais sujets incorrigibles.

D'un autre côté, l'écart entre les prix actuels de vente et les anciens prix ne permettait pas à MM. Lenoir et Dubuisson de donner les mêmes salaires qu'avant la disette. Ils firent connaître ces raisons aux ouvriers, que les entretiens de M. Dupré avaient déjà préparés à les comprendre. Cette diminution éveilla donc des regrets, mais elle n'excita pas de murmures : on s'y attendait, et chacun, satisfait d'avoir du travail, s'estimait heureux de l'obtenir à ces conditions.

Cette satisfaction s'était accrue par une autre circonstance. Une nouvelle baisse du blé, plus considérable que les précédentes, avait eu lieu le samedi au marché, et elle en présageait d'autres pour les suivants. Le lendemain, à l'école, les auditeurs habituels de M. Dupré s'en entretenaient en l'attendant, et ils s'efforçaient d'appliquer à ces faits les principes qu'il leur avait exposés. Le docteur, en arrivant, commença par adresser à son auditoire quelques paroles de félicitations sur les événements du jour. Il allait continuer le sujet de la dernière fois, lorsque Michel Terrien prit la parole pour lui adresser une question.

— M. Dupré, lui dit-il, nous avons parfaitement compris comment le prix des choses tend toujours à revenir au taux habituel et comment l'abondance et la rareté font varier le rapport entre l'offre et la demande. Mais il se passe en ce moment un fait que nous ne savons comment concilier avec ce principe. Ainsi, la quantité de blé qui existe en France diminue tous les jours, puisque la consommation va son train, et elle ira en diminuant tant que la moisson ne sera pas faite. Cependant, contrairement au principe que le prix des choses diminue avec l'abondance et croît avec la rareté, voilà le prix du blé qui baisse depuis deux mois : la quantité diminue et le prix baisse : comment expliquer cela ?

— Très-aisément, Michel. Il n'en est pas de l'abondance et de la rareté du blé comme des marchandises qu'on fabrique à volonté. A l'égard de ces dernières, on ne s'inquiète que de ce qui existe pour satisfaire les besoins du moment, parce que chaque jour amène sa production. Le blé, au contraire, ne se moissonne

qu'une fois par an, et la récolte d'une année doit suffire pour l'année entière. La quantité de blé, à un moment donné, est donc relative au temps pendant lequel elle doit servir. Ainsi, lors de la dernière récolte, lorsque tout le blé moissonné était encore en grange, il était réellement moins abondant qu'aujourd'hui ; car ce qui existait alors devait suffire aux besoins d'une année, tandis que ce qui reste en ce moment ne doit plus subvenir qu'aux besoins de deux mois au plus. Or, comme on en a importé beaucoup de l'étranger, la quantité restante est proportionnellement bien plus considérable.

— C'est juste, M. Dupré. Je vois que, pour apprécier l'abondance ou la rareté d'une chose, il ne suffit pas d'en connaître la quantité existante, il faut surtout chercher le rapport de cette quantité avec les besoins qu'elle doit satisfaire.

— J'ajouterai, reprit M. Dupré, que le véritable régulateur du prix du blé, comme de tous les autres objets de consommation, est le rapport de l'offre à la demande, plus encore que l'abondance ou la rareté. Les variations brusques que présente souvent le prix du blé en sont la meilleure preuve. Ainsi, dès 1845, la récolte avait été médiocre, et elle ne devait pas suffire à la consommation ; mais on ne le croyait pas, et, en conséquence, la demande n'augmentant pas, le prix du blé s'est maintenu sans subir d'augmentation notable. Le déficit s'est d'ailleurs trouvé comblé par la précocité de la récolte de 1846, qui s'est faite environ un mois plus tôt que d'ordinaire. Mais il en est résulté que cette dernière récolte a dû subvenir à une consommation de treize mois au lieu de douze, ce qui a beaucoup ajouté à son insuffisance.

On s'en est peu inquiété d'abord, parce que la précocité de la récolte et la beauté des grains avaient inspiré une fausse sécurité. Mais les chaleurs de l'été avaient été trop fortes et trop hâtives, l'humidité avait manqué ; le rendement a été médiocre, et, au battage, on a perdu sur la quantité beaucoup plus qu'on n'avait gagné sur la qualité. Dans le commencement, on s'est refusé à croire que la récolte fût insuffisante, parce qu'il y a chez les hommes une disposition fâcheuse à se faire illusion. Ils ne veulent surtout pas croire aux accidents naturels, ils aiment mieux accuser leurs semblables.

— Mais, M. Dupré, dit Léonard, comment peut-il y avoir de di-

sette chez nous? La France produit beaucoup plus que sa consommation, et l'on assure que dans les bonnes années elle produit de quoi nourrir ses habitants pendant deux et même trois ans.

— Il n'y a pas de plus grosse erreur, Léonard, ni de plus dangereuse, et tu ne l'aurais jamais acceptée si tu t'occupais d'agriculture. Vous croyez que la France produit chaque année beaucoup plus que sa consommation. Que devient donc cet excédant de blé, car on ne le jette pas à l'eau et on ne le brûle pas?

— On l'expédie à l'étranger, parbleu!

— Tu parles sans preuves, Léonard; mais, moi, je t'en donnerai, et ces preuves reposent sur les documents recueillis avec le plus grand soin par le gouvernement depuis 41 ans. Eh bien! en faisant le calcul, on trouve que dans cette période de 41 ans la France a exporté à l'étranger 18,450,000 hectolitres de blé, et qu'elle en a importé 55,750,000 hectolitres. En déduisant ce qu'elle a exporté dans les bonnes années de ce qu'elle a importé dans les mauvaises, on trouve que, dans ces 41 années, on a importé en moyenne 909,756 hectolitres par année. Comment dire après cela que la France produit beaucoup plus que sa consommation, puisque, pour fournir à ses besoins, elle est obligée de tirer de l'étranger une moyenne annuelle de 900,000 hectolitres?

— Nous ne l'aurions jamais cru, dirent beaucoup d'assistants.

— Vous voyez par là combien nous devons nous abstenir de répéter des assertions qui ne reposent pas sur des faits bien avérés, comme les documents officiels que je vous cite. Il est constaté aujourd'hui que la consommation de la France en blé est de 120 millions d'hectolitres par année, déduction faite de ce qu'on doit réserver pour la semence, de sorte qu'il faut une quantité de 330,000 hectolitres environ pour suffire à la consommation d'un jour. Ainsi, la France important en moyenne, depuis 41 ans, 900,000 hectolitres, vous voyez qu'elle a besoin de tirer chaque année de l'étranger de quoi nourrir la population pendant près de trois jours.

— D'après cela, dit M. Saujon, la France ne récolterait pas même assez de blé pour sa consommation.

— Non, M. Saujon; elle ne récolterait pas même de quoi nourrir tous ses habitants, si beaucoup d'entre eux, dans bien des provinces, ne suppléaient par d'autres aliments à l'insuffisance

du blé. Au reste, je vous apprendrai en passant que, sur 37 millions d'habitants qui existent en France, 26 millions seulement mangent du pain de froment; 11 millions vivent de méteil, de seigle, d'orge, de sarrasin, de maïs, de châtaignes, de pommes de terre et de quelques autres substances farineuses. Quoi qu'il en soit, en tenant compte de ces consommations diverses, la France, en temps ordinaire, a un peu plus que sa consommation en blé. Voici, par exemple, ce qui résulte d'observations faites depuis un très-grand nombre d'années. En temps ordinaire, la récolte annuelle produit un excédant de *onze jours* de nourriture pour toute la France; une récolte passablement bonne donne *quinze jours*; une bonne, *vingt-deux jours*; une très-bonne, *trente-six jours*, et très-rarement davantage. Les mauvaises années donnent proportionnellement à peu près autant en moins. Ainsi, elles donnent en moins environ autant que les bonnes donnent en plus.

— Il y a loin de là, reprit M. Saujon, aux deux et trois ans d'excédant dont parlent quelques-uns. Mais connaît-on la proportion des bonnes et des mauvaises années ?

— Oui, on la connaît, parce qu'on tient note de tout, et les observations faites à ce sujet prouvent que nous sommes dans une position infiniment meilleure que nos pères. Autrefois la famine sévissait presque tous les deux ans en France.

— Pas possible, M. Dupré! s'écria-t-on dans l'auditoire.

— C'est comme je vous le dis, mes amis. Ainsi, dans le douzième siècle, on n'a pas compté moins de 51 famines. En Angleterre, de l'an 1049 à l'année 1355, c'est-à-dire dans l'espace de 306 ans, on en a compté 121. Aujourd'hui, grâce aux progrès de l'agriculture, l'état des choses est bien plus satisfaisant : on a remarqué en effet que, dans l'espace d'un siècle, il y a environ 50 années de récoltes bonnes ou ordinaires, 30 de médiocres, 10 de mauvaises et 10 seulement de très-mauvaises. Vous voyez que la Providence compense les mauvaises années par les bonnes : elle a voulu seulement faire comprendre aux hommes l'utilité de la prévoyance : c'est l'histoire des sept vaches grasses et des sept vaches maigres de l'Écriture sainte; car on remarque encore qu'une période de bonnes récoltes est ordinairement suivie d'une période de récoltes insuffisantes.

— Mais, M. Dupré, dit M. Vieulin, puisque la France produit

en temps ordinaire un peu plus que sa consommation, comment se fait il qu'elle ait besoin d'importer en moyenne plus de 900,000 hectolitres de grains chaque année?

— C'est que nous n'employons pas seulement les grains à la nourriture de l'homme; nous en employons aussi à la nourriture des animaux. Dans les années abondantes, quand les grains sont à bon marché, au lieu de les conserver, on en détourne une assez grande quantité pour d'autres usages. Les brasseries, les distilleries, les fabriques de fécule, d'amidon, etc., en font notamment une grande consommation.

— C'est un tort, reprit M. Vieulin, on ne devrait pas laisser détourner ainsi ce qui doit servir à la nourriture de l'homme.

— Vous allez voir votre erreur, M. Vieulin. Les brasseries, les distilleries, les fabriques de fécule, d'amidon et autres sont, au contraire, une garantie contre la disette; plus il y en a, plus nous avons de garanties. Je vois que vous avez de la peine à le croire, mais vous allez le comprendre. Quand il y a beaucoup de ces fabriques dans un pays, la production des grains se règle pour les alimenter, parce qu'on produit toujours quand on est sûr de vendre. Elles font donc croître cette production en constituant pour les grains un débouché supplémentaire. Mais, s'il survient une disette, toutes les consommations autres que celle du pain diminuent rapidement; les fabriques qui emploient des grains cessent de travailler, d'autant plus que la cherté du blé augmente le prix de leurs produits; elles rendent alors disponibles les grains qu'elles emploient habituellement. Vous voyez encore que dans cette circonstance, comme dans tant d'autres, la meilleure garantie consiste dans un régime de liberté qui laisse les choses à leur cours naturel.

— Je commence à le croire, M. Dupré. Mais, puisque la France ne produit pas régulièrement autant qu'elle consomme, pourquoi ne cultive-t-on pas davantage? Il y a tant de terres qui pourraient produire du blé et où l'on n'en met pas!

— Par une raison bien simple, M. Vieulin : c'est que, pour le blé comme pour tout le reste, c'est la demande qui détermine à produire, car on ne produit que pour vendre. Si le blé ne coûtait rien pour le faire venir, on en produirait beaucoup plus qu'il ne faudrait, quitte à le laisser perdre. Mais comme le prix moyen

de 17 francs l'hectolitre, qui est celui des années ordinaires, ne fait que couvrir les frais, les cultivateurs ne sont pas tentés d'augmenter leur production, car alors, l'offre dépassant la demande, le prix de vente ne couvrirait plus leurs frais Il les couvrirait d'autant moins que cette nouvelle production ne serait obtenue qu'au moyen d'une augmentation de dépenses Ce sont en effet les meilleures terres que l'on cultive en blé; pour en récolter davantage, il faudrait s'adresser aux terres d'une qualité inférieure, et employer dès lors plus de travail, plus d'engrais. Il n'y a qu'une cause qui puisse provoquer cette augmentation de production : c'est un accroissement de population qui déterminerait une nouvelle demande et permettrait de faire de plus grands sacrifices.

Une autre raison empêche de produire davantage, c'est qu'en augmentant les frais, on se trouverait en concurrence avec quelques pays étrangers qui peuvent produire à bien meilleur marché, parce qu'ils ont d'immenses terres à blé de la plus grande richesse, que la demande est peu abondante chez eux et que le travail y est à très-bas prix. Alors, malgré les frais de transport, ces blés se vendraient à meilleur compte que les nôtres sur nos propres marchés ; nos producteurs seraient ruinés, ils cesseraient de produire ou produiraient en moindre quantité. En conséquence, on se contente de produire pour les besoins ordinaires, laissant à la production étrangère le soin de combler le déficit dans les mauvaises années.

— Nos producteurs ont raison, dit Léonard, puisqu'au total, leur intérêt est d'accord avec celui des consommateurs. Cependant, si la production étrangère peut suffire à combler le déficit quand il se manifeste chez nous, comment se fait-il que le blé ait manqué cette année en France ?

— C'est encore une erreur, Léonard. Les approvisionnements ont pu être momentanément insuffisants, mais le blé n'a jamais manqué un instant; il n'a pas même été à la veille de manquer.

— Pourquoi donc le prix du blé s'est-il autant élevé ?

— Parce que tout le monde a eu peur, et qu'au lieu de raisonner on s'est abandonné à sa peur. Après la récolte, le blé se vendait 20 francs l'hectolitre ; quelques mois après, il se vendait 36 francs, et, au mois de février, 48 fr. parce qu'on avait peur ; car la

récolte n'était pas près d'être épuisée en novembre, elle en était même encore loin en février. Mais que se passe t-il lorsque la récolte est mauvaise? La peur s'empare de chacun ; on craint de manquer de blé ou de le payer trop cher, et l'on fait précisément tout ce qu'il faut pour le faire enchérir. On veut profiter du moment où le prix n'est pas encore trop élevé et faire des approvisionnements; on se presse sur les marchés, et la demande augmente tout à coup dans une proportion énorme. Comme il y a eu foule pour acheter au dernier marché, il y aura une foule plus grande encore au marché suivant, parce qu'on se communiquera ses craintes, et que les bruits grossiront en circulant. Le blé montera encore, et cela ira croissant à chaque marché. Quand on se sent pressé par la faim, on donnerait ce qu'on a pour un morceau de pain.

— Je le crois bien, dit André, il s'agit avant tout de vivre. Cependant j'avais toujours cru que le prix du blé croissait en raison du déficit, et que s'il haussait de moitié, c'est qu'il y avait déficit de moitié, et que la moitié de la population était exposée à mourir de faim. Je croyais, au contraire, que lorsque le prix baisse de moitié après une bonne récolte, c'est que la moisson suffit pour nourrir le pays deux ans.

— C'est une erreur très-commune, reprit M. Dupré. Le prix des grains ne monte ou ne baisse pas en proportion du déficit ou de l'excédant, mais dans une proportion beaucoup plus forte. En observant ce qui s'est passé dans un grand nombre de circonstances, on a remarqué qu'un déficit de 5 p. 100 augmente le prix du blé de 30 p. 100, un déficit de 10 p. 100 l'augmente de 80; un de 15 p. 100 l'augmente de 150 p. 100. Si le déficit est de 20 p. 100, le prix est presque triple ; enfin, s'il est du quart, le prix est souvent beaucoup plus que quadruplé !

Il faut reconnaître aussi que, par une cause très-simple, le déficit paraît tout de suite plus grand qu'il n'est. Dès que la demande dépasse les proportions habituelles, l'offre diminue. Tous ceux qui ont du blé, mais qui n'ont pas besoin de vendre, s'abstiennent d'en porter au marché. Ils savent que la rareté le fera hausser, et ils préfèrent attendre qu'il ait enchéri, afin de le vendre à un prix plus élevé. Leur calcul amène la rareté sur le

marché, et il devient une cause naturelle de hausse qui ajoute ses effets à ceux de la peur.

— Mais, s'il y a du blé, dit étourdiment André, pourquoi le gouvernement ne force-t-il pas à approvisionner le marché ?

— Je te demanderai deux choses, André. D'abord, comment t'y prendrais-tu pour désigner ceux qui devraient porter tel ou tel jour au marché, puis pour régler à quel marché iraient les acheteurs, et quelle quantité chacun devrait porter selon ce qu'il possède ? Tu créerais au gouvernement un embarras dont je crains bien qu'il ne pût sortir. Ensuite, pourquoi veux-tu forcer ceux qui ont du blé à le vendre quand ils n'en ont ni l'envie ni le besoin? Est-ce ainsi que tu respectes la liberté des autres? Pourquoi les producteurs de blé ne seraient ils pas, comme tout le monde, libres de disposer à leur gré de ce qui leur appartient ? Est-ce parce qu'ils font venir du blé au lieu de fabriquer de la toile ou d'abattre des arbres ? Mais alors on cesserait de faire venir du blé. Qu'y aurait-on gagné ?

— On y perdrait, au contraire, je le comprends. Mais alors pourquoi le gouvernement ne fixe-t-il pas un prix que le blé ne puisse pas dépasser, afin que le pain soit toujours à la portée des pauvres gens ?

— Toujours le gouvernement en avant, et une nouvelle atteinte à la propriété et à la liberté d'autrui ! De quel droit veux-tu donc forcer un homme à te livrer sa marchandise à un prix, quand il peut la vendre un quart, un tiers, moitié en sus, peut-être le double ? Si tu veux le faire pour le blé, il faut, pour être impartial, le faire pour toutes les autres denrées. Mais sais-tu ce qui arriverait ? Je puis te le dire, car l'épreuve en a été faite en France et dans d'autres pays, à des époques où l'on ne savait pas, comme aujourd'hui, que la liberté doit présider aux relations des hommes.

Les historiens rapportent qu'en 1315, l'Angleterre étant affligée par une famine qui éleva le prix des denrées au-dessus de la portée des classes moyennes, le parlement ordonna que tous les articles d'alimentation se vendraient à des prix modérés, qu'il prit sur lui de déterminer. Le résultat fut que toutes les denrées, au lieu de se vendre au prix fixé, devinrent plus chères

qu'auparavant ; on n'en portait plus au marché. Plus tard, dans le même pays, en 1348, après la grande peste qui ravagea l'Europe à cette époque, les ouvriers ayant pris occasion de la rareté des bras pour élever le prix de leurs services, le parlement ordonna que tout individu au-dessous de 60 ans, n'ayant pas d'occupations ou de propriétés, serait tenu de travailler pour toute personne qui le requerrait, et sans pouvoir exiger un salaire plus élevé que celui des années antérieures à 1346.

— En voilà de la liberté ! s'écria André.

— Tu as raison, André, ce n'est plus de la liberté, c'est de la tyrannie de la pire espèce. Mais je n'ai pas tout dit. Le parlement ordonna en même temps à tous les boulangers, bouchers et autres marchands de comestibles, de vendre leurs denrées à des prix modérés. Le résultat fut le même ; tout le monde refusait de travailler ou de vendre. Le parlement fut obligé de rendre une autre loi pour fixer le prix des travaux et de toutes les denrées : tout fut inutile, il fallut en revenir à laisser chacun libre de faire comme il l'entendrait.

Peu auparavant, en 1304, le roi Philippe le Bel, voulant soulager le peuple, dans une grande disette survenue en France, crut qu'il dépendait de lui de la faire cesser. Il publia, en conséquence, un statut portant « défense de vendre, sous peine de confiscation des biens, le setier de meilleur froment, mesure de Paris, plus de 40 sous parisis ; le setier des meilleures fèves et de l'orge de meilleure qualité, plus de 30 sous ; la meilleure avoine plus de 20 sous, etc. » En même temps, ordre à quiconque possédait plus de blé que ne l'exigeaient sa consommation et ses semailles, de l'envoyer au marché. La conséquence de cet édit fut que la denrée devint de plus en plus chère, et Philippe le Bel, reconnaissant qu'il n'avait pas produit l'effet qu'il en espérait, en publia un autre pour le rappeler et pour permettre à chacun de porter le grain au marché « et le donner pour tel prix, comme il pourra en avoir. »

Bien plus récemment, au commencement de la révolution, le défaut de confiance avait amené une rareté générale ; car il est bien constaté qu'à cette époque la récolte n'avait pas été mauvaise. Le prix des denrées étant devenu excessif, la Convention voulut fixer aussi pour toutes les marchandises un *maximum*, c'est-à-dire un prix au-dessus duquel personne ne pourrait

les vendre. Eh bien! le résultat fut un dénûment absolu, et la France se souvient avec effroi du *maximum*, parce qu'à aucune époque elle n'a été autant privée de tout. Les choses en étaient venues au point que, pour remédier à la détresse générale, le représentant Barrère ne trouva pas d'autre expédient que de proposer à la Convention, au nom du Comité de salut public, d'ordonner « un jeûne général et un carême civique. »

C'est qu'en fixant un *maximum*, il faut en même temps obliger les gens à vendre et à porter au marché, faire des visites domiciliaires chez eux, et les soumettre à une inquisition perpétuelle. Chacun cache, en effet, ce qu'il a, afin de le vendre à ceux qui offrent de payer plus que le *maximum*; car, le pays étant mal approvisionné, la multitude aime mieux acheter à tout prix que de mourir de faim. Puis, quand, à force de vexations et de violences de toute espèce, on aura contraint de vendre au prix fixé tout ce qui existe, le pays se trouvera dans un dénûment complet, parce que tout le monde aura cessé de produire. Voilà où l'on arrive toutes les fois qu'on veut violer les lois de la nature en sortant des voies de la justice et de la liberté !

— Evidemment, dit André, ce que je demandais n'est pas possible. Mais alors les pauvres risquent d'être dans une misère affreuse et de ne pouvoir se procurer du pain.

— Non, André, parce qu'alors les riches et les gens aisés viennent à leur secours. En outre, la société a imaginé divers moyens d'aider les familles pauvres dans les temps de disette. Le plus simple est de délivrer à ces familles, lorsque le pain dépasse un certain taux, des bons avec lesquels elles peuvent obtenir chez les boulangers du pain à prix réduit, l'administration municipale se chargeant de payer l'excédant. On prévient de cette manière la détresse des familles nécessiteuses sans porter atteinte aux droits et à la liberté des producteurs.

— Tant mieux, dit Léonard, car il n'est personne qui ne doive se féliciter de voir toujours associer la justice et l'humanité. Mais, puisque le respect des droits de chacun défend de forcer personne à vendre, et encore moins à vendre à un taux déterminé, le prix du blé devra hausser indéfiniment sous cette double influence de la peur et du désir des vendeurs de gagner davantage.

— Cela n'aura pas plus lieu pour le blé que pour les autres

marchandises. Le blé montera sans doute beaucoup plus comparativement, parce que c'est une denrée dont tout le monde a besoin et pour laquelle la demande est énorme. Mais il ne montera pas indéfiniment ; en voici une première raison. Quand les récoltes ont été très-abondantes pendant quelques années, la dépréciation des céréales fait que le cultivateur sème moins, parce que le bas prix des grains ne l'indemnise pas suffisamment de ses frais : il se tourne vers d'autres cultures ; la production diminue, et les prix se relèvent. S'il survient de mauvaises récoltes, l'élévation des prix tente le cultivateur, qui sème davantage : c'est ce qu'on a fait cette année, et cette circonstance contribuera à rendre la récolte encore plus abondante. C'est ainsi qu'après la période des vaches maigres, revient toujours celle des vaches grasses ; nous en avons pour garantie l'intérêt même des cultivateurs.

Il y a une autre raison qui empêche le prix du blé de s'élever indéfiniment dans la période des mauvaises années : c'est la concurrence et l'intérêt des vendeurs eux-mêmes. D'abord, les producteurs ne peuvent pas conserver indéfiniment leurs grains ; la plupart ont besoin de vendre pour subvenir à leurs dépenses et continuer leur exploitation.

— Alors, reprit Léonard, les spéculateurs achèteront pour accaparer, et le pays n'y gagnera rien.

— Ah ! voilà que tu y arrives à ce nom d'accapareurs qui nous a fait tant de mal il y a cinq mois : j'étais étonné de ne pas l'avoir encore entendu. Eh bien ! nous en parlerons des spéculateurs et des accaparements, et nous verrons ce qui se cache sous ces grands mots. Mais je commencerai par te dire que si les spéculateurs accaparent, c'est pour faire des bénéfices. Leur intérêt les portera donc à vendre ; car ils se trouveront en concurrence entre eux et avec les producteurs qui n'auront pas vendu, concurrence qui sera considérable. En effet, pour tout acheter, il faudrait qu'ils fussent très-nombreux. La quantité de blé nécessaire à la consommation annuelle de la France étant de 120 millions d'hectolitres, si nous supposons un déficit d'un sixième, ce qui est énorme, ils auraient à acheter 100 millions d'hectolitres, qui, à vingt francs seulement, prix excessivement bas dans des circonstances semblables, exigeraient encore la somme effrayante de deux milliards.

En supposant qu'ils n'achetassent que la moitié, ce serait encore la somme énorme d'un milliard.

Dès lors la concurrence s'établirait entre les capitalistes eux-mêmes; elle les pousserait à vendre afin de réaliser des bénéfices lorsque les blés auraient atteint un certain prix ; chacun craindrait de diminuer son gain en tardant trop à vendre. Le désir seul de ne pas compromettre leurs bénéfices les empêcherait donc de garder leurs blés. Mais, à défaut de ces accapareurs, d'autres viendraient encore leur faire concurrence ; les étrangers eux-mêmes y prendraient part, et les blés afflueraient de tous les côtés. La crainte de cette nouvelle concurrence suffirait seule à déterminer nos accapareurs à vendre.

Vous voyez donc qu'une hausse indéfinie du prix du blé par suite d'accaparement n'est pas à craindre. Il y a à cette hausse une limité naturelle, qui est dans l'existence même des grains. Pour que la hausse fût excessive, il faudrait que le déficit fût aussi excessif. Or, je vous ai dit que dans les années les plus mauvaises il dépasse rarement trente six jours, c'est-à-dire un dixième de la consommation annuelle de la France. D'un autre côté, la Providence ne permet pas que la récolte soit jamais mauvaise à la fois sur toute la terre. En effet, par suite de la différence des climats, ce qui occasionne la disette dans certaines parties de l'Europe produit l'abondance dans d'autres parties plus ou moins éloignées, telles que les contrées de la Baltique, la Pologne, les vastes plaines de la Russie, l'Egypte et puis l'immense continent de l'Amérique ; et enfin voilà que l'Afrique, que l'Australie même, ce continent inconnu il y a un siècle, commencent à nous envoyer des blés, et, qui plus est, des blés de toute beauté.

Il résulte de tout ceci des conséquences très-importantes que nous examinerons la prochaine fois.

DIX-SEPTIÈME ENTRETIEN.

LA LIBERTÉ DU COMMERCE PEUT SEULE ASSURER LES SUBSISTANCES ET EN RÉGULARISER LE PRIX.

On était arrivé au mois de juillet. Le temps continuait à être favorable aux récoltes, et la moisson s'annonçait sous de brillants auspices; tout faisait espérer qu'elle s'accomplirait dans d'heureuses conditions. La satisfaction était donc rentrée dans tous les esprits; elle aurait même été plus grande si le prix des salaires avait été plus élevé, mais on n'y pouvait pas songer encore.

Aucun incident de nature à motiver des observations ne s'étant présenté depuis la dernière réunion, M. Dupré reprit, à la suivante, le sujet qu'il avait traité en dernier lieu.

— Mes amis, je vous ai dit le mal que fait la peur en produisant dès le principe un enchérissement du blé, qui restreint ou suspend les autres consommations. La peur a cependant son utilité.

— Comment! s'écria M. Duroure, la peur serait bonne à quelque chose?

— Oui, M. Duroure, pourvu qu'elle n'aille pas trop loin. La cherté prématurée qu'elle occasionne empêche le danger de devenir trop grand. Si, quand il y a un déficit d'un dixième dans la récolte, ce qui est énorme, comme vous savez, le prix du blé ne s'élevait que de 10 p. 100, cette hausse serait tout à fait insuffisante pour faire mettre plus d'économie dans la consommation, et surtout pour exciter le commerce à aller promptement chercher au loin le supplément de ce déficit. On aurait tout épuisé avant la récolte suivante, et, pour avoir un peu moins souffert de la cherté dans le commencement, on souffrirait cruellement plus tard. La cherté qu'occasionne la peur empêche donc le mal d'être aussi grand qu'il le deviendrait.

Vous savez que les mauvaises années ne produisent guère qu'un déficit d'un 24e à un 15e, c'est-à-dire une insuffisance de nourriture de quinze à vingt-cinq jours. Or, si nous faisons atten-

tion à l'énorme quantité de pain qui se gaspille dans la plupart des ménages, aux croûtes et aux morceaux qu'on laisse sur la table après les repas et qu'on jette ou donne aux animaux, à ce qu'on laisse gâcher aux enfants, enfin au pain et au grain qu'on prodigue à la volaille et à des animaux inutiles, on trouvera que la quantité ainsi gaspillée n'est pas loin d'équivaloir au déficit.

Eh bien ! la peur fait paraître dès le commencement le danger bien plus grand qu'il n'est. Elle amène une élévation de prix qui rend immédiatement les familles plus circonspectes ; on ménage davantage, on supprime les bouches inutiles en se défaisant de certains animaux ou en cessant de les nourrir avec des grains propres à l'alimentation de l'homme. En même temps cette élévation fait que les brasseries, les distilleries, les féculeries et toutes les industries qui emploient des grains à divers usages, n'y trouvent plus assez d'avantage. On rend ainsi à la nourriture de l'homme une portion considérable d'aliments qui y aurait été soustraite, et par là les conséquences d'une mauvaise récolte se trouvent déjà notablement atténuées.

— Et encore, fit remarquer Honoré, vous n'avez parlé que des consommations superflues. Que serait-ce donc si les familles voulaient réduire un peu leur consommation habituelle? On dit proverbialement que quand il y a pour trois il y a pour quatre. Je n'en demanderais pas tant, M. Dupré. Puisque le déficit atteint rarement un dixième pour toute la France, je suis persuadé qu'avec un peu de bonne volonté, chacun pourrait réduire sa consommation d'un dixième sans compromettre sa santé ni ses forces ; on mangerait neuf bouchées au lieu de dix sans s'en trouver plus mal. Il n'y a même pas de ménagère un peu intelligente qui ne pût faire dans la même quantité dix parts au lieu de neuf, sans que personne s'en aperçût. On traverserait ainsi presque à son insu les années les plus calamiteuses.

— Ton conseil est excellent, Honoré ; c'est celui d'un homme qui a toujours donné à la commune l'exemple de l'ordre et de l'économie. Il mérite d'être recommandé, et s'il était aussi suivi qu'il est facile à mettre en pratique, il rendrait un immense service ; il demande seulement plus d'intelligence et plus d'instruction que n'en ont souvent nos ménagères. J'y joindrai un autre conseil, celui de substituer d'autres aliments au pain beaucoup

plus qu'on ne fait dans notre pays. Certains aliments que plusieurs contrées produisent en grande quantité et qui ne viennent pas dans les mêmes circonstances que le blé, comme le maïs dont on se nourrit dans quelques provinces, comme le riz qui est la base de la nourriture de beaucoup de peuples étrangers, et d'autres encore, seraient une précieuse ressource si nous prenions l'habitude de les faire entrer dans notre alimentation. De même que l'introduction de la pomme de terre a rendu les famines beaucoup plus rares, l'usage d'autres denrées les rendrait plus rares encore.

Nous aurions aussi intérêt à varier nos cultures plus que nous n'avons fait jusqu'ici. En faisant du blé la base de la culture en France, nous sommes cause qu'une saison défavorable à la production du blé compromet la nourriture de la population. Si nous faisions, au contraire, entrer plus de denrées différentes dans notre alimentation, comme les conditions atmosphériques qui nuisent aux unes ne sont pas celles qui nuisent aux autres, il n'y aurait jamais qu'une faible partie de la nourriture de l'homme qui manquerait.

Si on ne parvenait pas à rendre ainsi les disettes excessivement rares, on en affaiblirait du moins beaucoup les conséquences, et surtout on réduirait les énormes fluctuations que nous voyons dans le prix du blé. Ce sont ces fluctuations qui font tout le mal, bien plus que le prix réel. Peu importerait, en effet, que le blé fût payé 12 francs l'hectolitre, ou qu'il valût 20 francs, si l'un ou l'autre prix se maintenait sans variation.

— Comment, s'écria Michel, vous trouvez indifférent que le blé soit à 12 fr. ou à 20 fr. ! Mais que deviendraient les pauvres gens si le prix du pain était toujours si élevé?

— Tu ne fais pas attention, Michel, que si le prix était constant, il ne serait ni bas ni élevé, parce que tous les autres produits, toutes les consommations, les baux, les fermages, les salaires, tout enfin se réglerait sur le prix des subsistances. Il n'y aurait donc aucun avantage à ce qu'il fût toujours bas, et il serait de même indifférent qu'il se maintînt à un taux élevé. Mais si ces prix varient soudainement, s'ils passent presque subitement d'un prix inférieur à un prix supérieur, ou réciproquement, alors il

y a trouble dans les transactions et malaise dans la société ; c'est là la cause de nos mécomptes industriels et commerciaux.

Voyez en effet ce qui arrive. Lorsqu'il survient une période de bonnes récoltes, les blés descendent au-dessous du prix qui peut rémunérer le cultivateur. Alors les producteurs souffrent et se plaignent ; avec l'abondance est venu le bon marché, qui est pour eux une cause de calamité agricole. Pendant ce temps toutes les valeurs ont augmenté, tout ce qui n'est pas producteur de blé a profité de cette abondance ; les transactions se sont multipliées, le travail s'est accru de toute la portion que le bas prix du blé permet de consacrer à d'autres satisfactions, et les plaintes des campagnes sont étouffées sous les acclamations des villes.

— C'est malheureusement trop vrai, s'écrièrent M. Ravaud, M. Bertrand, M. Jarland, M. Duroure, le père Frapin et les autres cultivateurs. On ne veut pourtant pas croire qu'une grande abondance est quelquefois une cause de souffrance pour nous.

— Parce qu'on observe superficiellement les choses, reprit M. Dupré. Mais passons à la situation opposée. Les temps ont changé, une période de mauvaises récoltes est arrivée. Tout à coup le prix se relève avec un écart d'un quart, d'un tiers, de moitié, en quelques semaines. De 16 francs, prix moyen, voici que l'hectolitre arrive à 26 fr., qui est déjà le commencement d'une cherté préjudiciable aux intérêts manufacturiers. Alors c'est le tour des travailleurs des villes à se plaindre ; la moitié de leur salaire est absorbée par le pain, et, les autres consommations s'arrêtant, les fabriques ne tardent pas à cesser leurs travaux, les salaires diminuent, les transactions commerciales se ralentissent, et la condition des industriels devient désastreuse.

— Vous dites bien la vérité, M. Dupré, s'écria à son tour André, et avec lui, Léonard, Maurice, Benoît, Martial, Bastien, et les autres ouvriers employés dans l'industrie.

— Souvent même, reprit M. Dupré, et c'est là qu'est le mal, la surélévation des prix représente trois à quatre fois le besoin réel. Un déficit de moins de 20 millions d'hectolitres suffit à doubler, à tripler le prix des 100 millions qui restent. En voici la preuve. Pour combler le déficit des récoltes de 1845 et 1846, on a importé en France, en 1846 et en 1847, 13 millions 618 mille

hectolitres. Cette quantité répond, pour ces deux années, à la nourriture du pays pendant 41 ou 42 jours. Vous voyez que c'est au-dessous de ce que je vous disais précédemment; et cependant cela a fait plus que tripler le prix du blé; car, dans certaines provinces, l'hectolitre est monté jusqu'à 56 francs.

— C'est effrayant! dit Honoré, et cela prouve combien les hommes sont peu raisonnables.

—Voici, continua M. Dupré, un autre inconvénient de ces fluctuations. Quand le blé vaut 14 francs l'hectolitre, il est vendu, gaspillé ou exporté. Puis, quand vient la cherté, ce blé qui est sorti de France à 14 ou 15 francs, nous sommes obligés de le payer de 25 à 30 francs, ce qui, pour la disette actuelle, fait en France une perte réelle de près de 400 millions.

— C'est énorme! dit M. Vieulin. Mais alors pourquoi ne conserve-t-on pas le blé dans les années abondantes? Il n'est pas comme les pommes de terre, qui se gâtent d'une année à l'autre; on peut le garder indéfiniment.

— Oh! oh! s'écrièrent tous les cultivateurs dans la salle : on voit bien que vous n'en vendez pas.

— Rien de plus difficile, au contraire, que de conserver le blé, reprit M. Dupré. Le blé craint l'humidité et la chaleur, il se moisit ou s'échauffe, il fermente et se gâte; puis il est dévoré par une multitude d'animaux, par des insectes surtout, le charançon, l'alucite, qui, chaque année, en consomment des quantités énormes, équivalentes quelquefois au déficit des années médiocres.

— Pas possible! dirent beaucoup de voix parmi la population occupée aux travaux de l'industrie.

— C'est comme je vous le dis. Aussi la conservation des blés est d'une difficulté extrême.

— Cependant, dit Martial Pérignon, le carrier, qui avait servi en Algérie, il y a des pays, comme l'Afrique, où l'on conserve le blé pendant des années, en le mettant tout simplement en terre dans des fosses construites exprès et qu'on nomme des *silos*.

— Tu dis vrai, Martial. Mais il faut faire attention à la différence des pays. Le climat de l'Algérie est plus sec que le nôtre, et, malgré cela, une partie du blé se pourrit souvent dans les silos, et le reste y contracte toujours un assez mauvais goût. Aussi tous les essais qu'on a tentés chez nous ont échoué jusqu'à présent :

je ne désespère pourtant pas qu'on ne réussisse un jour. En attendant on a trouvé différents moyens de conserver le blé dans des greniers en le préservant de l'échauffement et des ravages des insectes. Mais ces moyens sont dispendieux, et, pour les employer avec économie, il faut opérer en grand dans de vastes établissements. Ils ne sont donc pas à la portée des cultivateurs, qui d'ailleurs n'ont pas des ressources suffisantes pour garder chez eux le produit de leur récolte : la plupart sont obligés de vendre presque aussitôt après la moisson. Les capitalistes seuls pourraient le faire, en opérant sur de grandes quantités de blé ; mais on les décourage et on les détourne de ce genre d'affaires. Le terrible nom d'accapareurs les poursuit et les épouvante, ils ne veulent pas encourir les chances de l'aveugle réprobation populaire. Souvenez-vous du pillage des bateaux et des scènes des Mathurins et du Moulin-Joli.

— Pourquoi le gouvernement, dit André, n'achèterait-il pas le blé ? Il se chargerait de la manutention et le vendrait à proportion des besoins.

— Encore le gouvernement en avant ! reprit M. Dupré. Mais où serait la liberté pour les producteurs et pour les consommateurs, si le gouvernement était le seul acheteur et le seul vendeur? Il ferait la loi aux producteurs, qui, forcés d'accepter le prix qu'il lui plairait de leur offrir, se décourageraient et tourneraient leur activité d'un autre côté; la production diminuerait et nous aurions perpétuellement la disette.

— Cependant, dit à son tour Léonard, le gouvernement ne pourrait-il pas faire de grands approvisionnements pendant les années d'abondance, afin d'empêcher un trop fort enchérissement en revendant quand le blé deviendrait rare ?

— Ce moyen a quelque chose de séduisant au premier abord, reprit M. Dupré. Mais pense-t-on à ce qu'il adviendrait si le gouvernement, se transformant en une espèce de Providence, devenait responsable de la disette et de la cherté des subsistances? On exigerait la permanence d'un même prix du blé, puisque dans cette hypothèse l'approvisionnement devrait être toujours le même et au grand complet. D'ailleurs, quels capitaux immenses ne faudrait-il pas à l'Etat pour maintenir une réserve suffisante dans un pays qui demande pour sa consommation annuelle

120 millions d'hectolitres de blé, lesquels, au prix moyen de 20 fr., représentent une somme de 2 milliards 400 millions. Or, comme l'Etat n'a d'argent que celui que nous lui payons, c'est dans notre poche qu'il devrait prendre ces sommes énormes.

Au reste, ce qu'on propose a été essayé, non pas par un Etat, c'est tellement gigantesque qu'on n'en a pas eu l'idée, mais pour quelques grandes villes, comme Paris Eh bien! on a été forcé d'y renoncer; cet expédient était trop dispendieux et présentait de graves inconvénients. Pour assurer à Paris un approvisionnement d'un mois seulement, c'était une dépense de 9 millions 500 mille francs; jugez ce que ce serait pour la France entière. Mais la dépense serait la moindre chose; on a reconnu que l'approvisionnement n'est jamais mieux assuré que lorsqu'il est confié à l'intérêt des particuliers.

— Alors, dit Léonard, nous n'avons pas d'autre ressource que de nous mettre à la merci des spéculateurs.

— Non pas de nous mettre à leur merci, Léonard, c'est un mot qui n'est pas exact, mais de nous en rapporter à leur intérêt du soin d'assurer notre subsistance Vous allez voir que notre intérêt ne s'en trouvera pas plus mal.

Dès qu'il survient un surenchérissement du blé, la population suppose immédiatement que des intérêts privés servis par des capitaux abondants font main basse sur tout ce qui se présente à la vente. Accaparer est, dans l'opinion publique, réunir tout ce qu'on peut d'une denrée afin de la rendre plus rare et d'en élever le prix, pour la revendre ensuite avec un bénéfice plus ou moins important, selon les circonstances. D'après cela l'accaparement ne serait que l'abus de la spéculation. Eh bien! même dans ces termes, l'accaparement du blé serait chose utile.

— C'est par trop fort, dirent plusieurs assistants.

— Cela vous surprend, reprit M. Dupré, et cependant rien n'est plus vrai. Ces accapareurs qu'on accuse n'ont fait que mettre en réserve dans les moments d'abondance pour les époques de pénurie, car ils n'achètent pas quand le blé est cher. Ils ont donc déjà rendu service au pays par leur prévoyance.

— C'est vrai, ne purent s'empêcher de dire quelques voix.

— On leur fait un reproche de gagner; mais faudrait-il donc

qu'ils vendissent à bon marché, quand la marchandise est rare, et qu'ils n'obtinssent rien pour leurs peines, leurs frais, leurs risques et l'emploi de leurs capitaux? D'ailleurs, quelque cher que soit le blé, n'est-ce pas déjà un avantage précieux de pouvoir se le procurer même à haut prix, quand il manque partout?

Or le blé manquerait si ces spéculateurs intéressés, mais intelligents, que l'on flétrit du nom odieux d'accapareurs, n'avaient pas songé à le rassembler et à le conserver avec soin, pour l'empêcher d'être gaspillé avec l'insouciance et la légèreté qui accompagnent d'ordinaire les années d'abondance.

Il est plutôt à regretter que l'accaparement ne puisse pas avoir lieu en grand. Le blé est une matière encombrante qu'on ne peut laisser sans danger en tas de plus de 80 centimètres de hauteur, ce qui exige de vastes magasins. Pour accaparer, la première condition est que la denrée soit susceptible d'une conservation plus ou moins longue et en même temps assez économique. Or, il n'y a pas de denrée dont la conservation soit plus difficile et entraîne des dépenses plus considérables que le blé. Il faut d'abord des locaux appropriés à cette destination, où l'air pénètre et permette une ventilation presque continuelle; puis un personnel nombreux dont l'emploi est de remuer constamment le blé afin d'en prévenir l'échauffement et de faire la guerre à ces myriades d'insectes, que tous les soins imaginables ne parviennent à éloigner qu'en partie. De là un déchet considérable qui frappe sur la quantité et la qualité, et qu'a de la peine à compenser la plus-value du reste.

Savez-vous pourquoi on n'a pas encore réussi à vaincre les difficultés que présente la conservation des grains? Précisément à cause de la réprobation attachée injustement à ce genre de commerce; elle n'a pas permis de s'occuper de la recherche de moyens qui ne pourraient être employés que par de riches capitalistes agissant sur de grandes masses de blé. Vous voyez où nous a conduits une erreur qui ne permet pas aux transactions d'avoir lieu librement, et qui aveugle les populations au point de les pousser à la violence et au pillage. Les hommes, vous le voyez, portent toujours la peine de leurs erreurs et de leurs fautes. Espérons donc que l'opinion publique mieux éclairée reconnaîtra que son

salut est dans la liberté du commerce des grains. Quand elle en sera là, elle comprendra aussi que les spéculateurs sont utiles aux producteurs et aux consommateurs.

— Passe pour les premiers, dit André ; mais j'ai de la peine à croire qu'ils soient utiles aux derniers.

— C'est pourtant bien simple, André. Les spéculateurs achètent le blé quand il est abondant ; ils servent donc alors l'intérêt des producteurs en empêchant l'avilissement de prix qui les ruinerait. En le revendant, au contraire, lorsqu'il devient rare, ils servent l'intérêt des consommateurs, parce qu'ils préviennent une trop grande élévation des prix.

— Cependant, fit observer M. Jarland, on ne peut pas nier que les spéculateurs ne nuisent au petit cultivateur : ils lui achètent toujours le blé moins cher qu'il ne le vendrait au marché ; ils courent les campagnes, vont chez les propriétaires, et profitent du besoin que vous pouvez avoir d'argent ; ils vous prennent votre blé à vingt ou trente sous par sac meilleur marché que vous ne l'auriez vendu à d'autres.

— Tout ceci est vrai, M. Jarland. Mais qu'est-ce que j'y vois? du bien et du mal : le bien vient des spéculateurs, et le mal est la faute de ceux qui leur vendent. S'ils vous achètent au-dessous du cours, c'est votre faute : pourquoi ne vous tenez-vous pas au courant? S'ils profitent de votre besoin d'argent, ne vous rendent-ils pas service en vous en donnant? Il paraît du reste que vous êtes satisfait, puisque vous faites le marché : service pour service, comme je vous l'ai dit ; ne vous plaignez donc pas ensuite. D'ailleurs n'est-il pas naturel qu'ils achètent moins cher, puisqu'ils prennent la peine de venir chercher le blé chez vous et vous épargnent celle de le porter au marché? Ils vous font économiser de la dépense et du temps, ce qui vaut encore plus. Si chaque cultivateur conduit un sac au marché, il faudra vingt hommes et vingt chevaux pour ce qu'un seul spéculateur fera avec un chariot. Calculez donc quelle économie et quel bénéfice c'est pour le pays ; car, il ne faut pas l'oublier, *le temps, c'est de l'argent*, comme dit un proverbe très-familier à nos voisins les Anglais, qui s'entendent mieux que nous à le ménager et qui, pour cette raison, sont plus riches que nous.

La spéculation nuit sans doute un peu aux intérêts des cultiva-

teurs quand le blé est cher, en l'empêchant d'enchérir davantage, à cause de celui qu'elle revend alors ou qu'elle va chercher à l'étranger ; mais elle les sert quand il est abondant et à bas prix, en prévenant par ses approvisionnements une trop grande dépréciation. Elle gêne alors le consommateur en l'empêchant d'avoir le pain à un prix aussi bas qu'il pourrait l'avoir dans les temps d'abondance ; mais elle le sert bien davantage en empêchant un enchérissement excessif quand survient la disette.

La spéculation agit donc comme un régulateur qui tend à maintenir un prix modéré, assez doux pour celui qui consomme, assez rémunérateur pour celui qui produit. Elle empêche l'avilissement des prix qui ruine le producteur, elle prévient la hausse exorbitante qui est une calamité pour le consommateur. Que pourrions-nous désirer de mieux ? Plus l'opinion publique s'éclairera, plus la spéculation s'exerçant librement maintiendra un prix à peu près constant, qui est l'avantage de chacun.

— C'est vrai, dit André, rien n'est plus simple ; et cependant, si on m'avait dit, il y a quelques mois, que j'en viendrais à regarder comme utile la spéculation sur les grains, j'aurais cru qu'on se moquait de moi.

— Ainsi, dit M. Sanjon, ce qu'il faudrait dans l'intérêt général, ce serait une liberté complète du commerce des grains ?

— Précisément.

— Et cette liberté devrait-elle aller jusqu'à permettre aux grains de circuler librement d'une province à l'autre ?

— Sans aucun doute.

— Mais alors les consommateurs ne profiteraient pas de l'abondance. Quand la récolte aurait été meilleure dans notre province que dans les autres, le blé sortirait de chez nous pour aller chez nos voisins, et nous le payerions plus cher.

— C'est certain, M. Sanjon Mais, lorsqu'on a, n'est-ce pas de la bonne fraternité d'aider ceux qui n'ont pas ? D'ailleurs, quand vous auriez la rareté, les autres auraient l'abondance, et ils se trouveraient par rapport à vous dans le cas que vous disiez Comment voulez-vous qu'ils vous aident lorsqu'ils ont plus que vous, si vous ne les aidez pas quand vous avez plus qu'eux ?

— C'est vrai, ce ne serait pas juste.

— Vous voyez qu'au moyen de la liberté, il y a compensation ;

si vous payez un peu plus cher quand il y a abondance, vous payez bien meilleur marché quand il y a disette ; vous achetez ainsi un avantage immense au prix d'un léger sacrifice.

Remarquez qu'avec la liberté, quelque mauvaise qu'ait été la récolte sur un point de la France, tant qu'il y a du blé en quantité suffisante pour la consommation du pays, ce blé, fût-il dans les départements les plus éloignés, la disette ne pourra avoir lieu nulle part. Le prix ne sera pas le même partout, car c'est la différence de prix qui l'amènera d'un point à l'autre ; mais, à quelque distance que ce soit, le blé arrivera là où il manque, selon le proverbe : *Cherté foisonne*, ce qui veut dire que, quand une denrée est chère quelque part, les marchands en apportent de tous côtés afin de profiter de l'occasion.

— Ceci me semble évident, dit M. Saujon, si la récolte suffit pour la consommation. Mais, si elle ne suffit pas, la liberté du commerce appauvrira les uns sans fournir assez aux autres ?

— Oui, si vous limitez la liberté du commerce à l'échange entre les provinces d'un même pays ; non, si vous l'étendez à l'échange entre les peuples Car, dans un même pays, les conditions atmosphériques varient habituellement assez peu : aussi une même récolte y est-elle à peu près généralement bonne ou mauvaise dans toutes les provinces. Les différents pays peuvent au contraire venir plus aisément au secours les uns des autres.

— Ainsi, reprit M. Saujon, quand les subsistances sont plus rares et plus chères en Angleterre ou en Belgique qu'en France, il faudrait laisser sortir librement nos blés, nos pommes de terre, nos fruits, nos bestiaux, notre volaille et nos œufs ?

— Certainement ; ce sera autant de profit pour nos cultivateurs. D'ailleurs les hommes ne doivent-ils pas s'aider mutuellement ? Réclamer du gouvernement qu'il s'oppose à ce que les denrées alimentaires sortent de France, aussitôt que la rareté se fait sentir chez nous, c'est de l'égoïsme, et encore de l'égoïsme mal entendu. Comment vouloir que les autres peuples nous aident dans nos besoins si nous ne les aidons pas dans les leurs ? Si les denrées sortent de chez nous pour aller à l'étranger, c'est qu'à l'étranger elles sont plus rares et par conséquent plus chères ; nous avons donc intérêt à leur en porter. Une autre fois, si elles sont plus

chères chez nous, ce sera leur intérêt de nous en porter à leur tour. Soyez persuadés qu'ils n'y manqueront pas.

Si l'exportation de nos subsistances, quand nous avons plus qu'eux, nous fait payer un peu plus cher, l'importation des leurs nous fera payer incomparablement moins cher quand ils auront plus que nous. La liberté du commerce et la régularité des échanges entre les peuples sont ainsi le moyen le plus infaillible de prévenir les grandes fluctuations dans le prix des denrées et de maintenir un prix moyen peu variable.

— Cependant, objecta M. Saujon, on a importé en France depuis l'année passée une quantité énorme de grains, près de 14 millions d'hectolitres, avez-vous dit, et, malgré cela, le prix du blé a dépassé plus de trois fois le taux ordinaire.

— Ce que vous dites confirme au contraire le principe. Pourquoi le blé a-t-il monté aussi haut? C'est que la liberté du commerce n'est pas encore passée dans nos mœurs. Nous n'avons pas l'habitude de faire des échanges réguliers de grains avec les autres peuples. Nos spéculateurs, arrêtés par l'opinion publique, n'osent pas engager leurs capitaux dans le commerce des blés, et surtout dans le commerce avec l'étranger, qui ne peut se faire que sur une très-grande échelle. Ils ne se décident qu'à la dernière extrémité; c'est ce qui est arrivé pour la disette de cette année. Les demandes de nos capitalistes sont arrivées trop tard sur les marchés des pays où il y avait abondance, et après celles des pays qui manquaient comme nous. Ils ont acheté les blés en hausse, et les ont introduits en France tardivement, lorsque le prix avait déjà dépassé toute limite. Qu'en est-il résulté? Vous allez le voir.

Les 13,618,000 hectolitres que nous avons été obligés d'acheter pour couvrir l'insuffisance de le récolte, ont coûté, au prix moyen de 25 francs l'hectolitre (ce qui est certainement une appréciation fort au-dessous de la vérité), la somme énorme de 340 millions de francs. C'est donc 340 millions qui ont été soustraits du capital de la France, et qui, s'ils fussent restés dans nos poches, auraient survenu à une multitude de dépenses et auraient fourni du travail à un nombre considérable d'ouvriers. Employée au contraire à payer un excédant de dépense en pain, cette somme a fait réduire toutes les autres consommations; elle

a amené, comme vous savez, la stagnation de presque toutes les branches d'industrie. Ces 340 millions auraient en effet suffi pour donner du travail chez nous à 2,256,000 ouvriers pendant trois mois, à raison de quarante sous par jour.

— Que dites-vous là, M. Dupré? C'est énorme! s'écria-t-on de tous côtés.

—Et je ne vous dis pas tout; car la plus-value excessive donnée aux 100 millions environ d'hectolitres que la France n'a pas demandés à l'étranger, nous a coûté une somme trois ou quatre fois plus considérable. C'est donc à 8 ou 10 millions d'ouvriers que le défaut de liberté du commerce des grains a enlevé du travail pendant environ trois mois. Voyez par là, mes amis, combien les peuples payent cher leur ignorance et leurs erreurs.

—C'est une fameuse leçon pour l'avenir, dit M. Saujon.

— Je l'espère, reprit M. Dupré. Un autre effet très-fâcheux de ce défaut habituel de commerce des grains a été la perturbation causée par nos acquisitions de blés à l'étranger. D'abord, comme nous avons très-peu de vaisseaux occupés ordinairement à ce commerce, nous avons manqué de moyens de transport : il a fallu en chercher à l'étranger, ce qui nous a fait perdre du temps, ainsi que l'argent payé pour frais de transport aux nations dont les vaisseaux nous ont apporté du blé. Enfin, ce qui est bien plus grave, obligés de faire brusquement nos achats, nous avons dû traiter avec des pays avec lesquels nous ne sommes pas en relations habituelles d'affaires. Il a fallu dès lors solder tous nos achats en argent, et retirer presque subitement de la circulation une somme de 350 millions. Jugez l'influence que le retrait subit d'une pareille somme a dû exercer sur les affaires.

— Cependant, fit remarquer M. Vieulin, il aurait fallu la retirer de toutes les manières.

— Vous vous trompez, M. Vieulin, répondit M. Dupré. Lorsque les peuples ont l'habitude de faire des affaires ensemble, on solde ordinairement ses achats en marchandises, c'est-à-dire qu'on exporte chaque année chez les autres à peu près autant de marchandises qu'on en importe. Si donc nous avions eu depuis longtemps des relations étendues avec les peuples auxquels nous sommes allés demander des grains, la plus grande partie de cette somme de 350 millions serait restée chez nous. Elle aurait servi à

donner du travail aux ouvriers et à leur faire fabriquer les marchandises destinées à l'exportation. Voilà où conduisent les préjugés et les passions des hommes, ainsi que leur ignorance des grandes lois sociales.

Voyez, au contraire, ce qui se passe en Angleterre. Comme ce pays ne produit pas assez pour sa consommation, à cause de son territoire restreint et de sa grande population, on pourrait croire qu'il souffre perpétuellement de la disette, puisqu'il est obligé d'attendre tous les ans du dehors le complément de sa nourriture. Eh bien ! c'est le contraire qui a lieu ; les denrées affluent chez lui et elles s'y maintiennent à un taux beaucoup plus uniforme que chez nous. C'est que depuis plusieurs années il a établi chez lui la liberté complète du commerce des grains, et, grâce à sa puissante marine marchande, il a monté ce commerce sur une vaste échelle. Les blés arrivent de tous les pays du monde dans les ports de l'Angleterre, qui est aujourd'hui le premier marché de blé du globe. C'est chez elle que vont maintenant s'approvisionner beaucoup de nations, et ce commerce est devenu pour ses habitants une nouvelle source de richesse.

Profitons donc des leçons de l'expérience, et revenons désormais à des idées plus saines. Au lieu de voir les spéculateurs d'un mauvais œil, au lieu de les signaler à l'indignation publique sous le nom honni d'*accapareurs*, favorisons de tous nos efforts la liberté du commerce. Elle seule peut prévenir les calamités, assurer la régularité de nos subsistances et les maintenir à un prix presque constamment égal. Il semble que Dieu avait réservé ce moyen pour porter tous les hommes à s'aimer et à s'entr'aider comme des frères (1).

(1) Depuis l'époque assignée à ce récit, les faits sont venus donner la plus éclatante confirmation aux assertions contenues dans ce chapitre et le précédent.

Les mauvaises récoltes des années 1860 et 1861 ont amené un déficit bien supérieur à celui des années 1845 et 1846 ; ce qui le prouve, c'est que tandis qu'à cette époque il avait suffi d'une importation de céréales inférieure à 14 millions d'hectolitres, l'importation s'est élevée du 1er juillet 1861 au 31 juillet 1862 à 16 millions 422 mille hectolitres. Et cependant, tandis qu'à la première époque le blé était monté jusqu'à 56 fr. dans quelques provinces, en 1862 il n'a dépassé nulle part le prix de 30 fr., grâce aux avantages de la liberté du commerce établie en 1860.

DIX-HUITIÈME ENTRETIEN.

TOUT CE QUI FACILITE LA SATISFACTION DES BESOINS EN DIMINUANT LA PEINE EST UN BIEN. — UTILITÉ DE LA BONNE DIRECTION DU TRAVAIL.

On se souvient que, lors des troubles qui avaient eu lieu au commencement de février, la justice avait commencé une enquête pour découvrir ceux qui avaient pris part aux faits les plus odieux de cette douloureuse journée. Les auteurs de ces scènes de violence avaient à répondre du meurtre des propriétaires des Mathurins et du Moulin-Joli, ainsi que des attentats à la propriété résultant du saccage de ces deux habitations, du pillage des bateaux et de la vente forcée du blé.

La justice s'était livrée immédiatement à des recherches, et, vu la gravité des faits, elle y avait procédé avec une grande sévérité. Des descentes judiciaires avaient eu lieu dans toutes les communes qui entourent la ville à plusieurs lieues à la ronde. Indépendamment des personnes prises en flagrant délit et arrêtées le jour de l'événement, beaucoup d'arrestations avaient été opérées à domicile.

Les recherches firent découvrir dans bien des maisons des provisions de blé dont les habitants ne pouvaient justifier la possession. On parvint à constater la part prise au pillage par beaucoup de personnes qui avaient réussi à quitter la ville, sans être surprises par la gendarmerie, avec le blé qu'elles emportaient ; elles furent ainsi arrêtées quand elles se croyaient à l'abri de tout danger. Aussi la population, qui n'avait aucune idée des moyens d'investigation de l'autorité fut singulièrement surprise quand elle vit le grand nombre d'arrestations opérées après coup, et toutes, sauf quelques erreurs inévitables dans le premier moment, frappant des individus dont la culpabilité était bien connue de leurs voisins.

Ce qui présentait le plus de difficultés était l'enquête relative aux meurtres commis dans ce jour fatal. On dut bientôt renoncer à découvrir les auteurs de celui du propriétaire des Mathurins. La foule avait été si considérable en cet endroit qu'il était impossible d'arriver à une constatation précise; d'ailleurs, tout faisait présumer qu'il n'y avait pas eu meurtre volontaire.

Il n'en avait pas été de même au Moulin-Joli. Là, le propriétaire avait été tué par un forcené qui, l'arrachant avec un croc des mains de ceux qui l'entraînaient, l'avait précipité au bas de l'escalier. Dans le commencement, Vincent Dornier, le forgeron, fut soupçonné d'être l'auteur de ce crime; mais, après quelque temps d'incertitude, la justice avait été sur les traces du vrai coupable qui se trouvait déjà entre ses mains; elle était enfin arrivée à la constatation de toutes les circonstances de l'attentat.

L'enquête relative à une affaire qui embrassait tant de prévenus avait été nécessairement fort longue Après tous les interrogatoires, il avait fallu entendre un nombre considérable de témoins : la justice avait dû aussi se transporter à différentes reprises sur le théâtre des troubles. Six mois presque entiers s'étaient écoulés avant que le jugement pût avoir lieu; cependant toutes les personnes arrêtées n'étaient pas restées jusque-là sous les verrous; celles contre qui il n'y avait pas de charges suffisantes furent relâchées dès les premiers jours. On se souvient que notre ami Léonard avait été du nombre; les démarches du docteur Dupré l'avaient fait promptement élargir.

Beaucoup d'autres mises en liberté avaient été successivement prononcées; mais les personnes sur qui pesaient des charges étaient encore si nombreuses que dans toute la contrée bien des familles avaient à regretter l'absence d'un père ou d'un mari, d'un fils ou d'un frère. Le jugement était donc attendu avec impatience, à Mirebeau comme ailleurs, bien que Mirebeau eût fourni à l'émeute un contingent proportionnellement inférieur à celui d'autres localités moins peuplées. Ce résultat était attribué à l'influence de M. Dupré : parmi ses auditeurs un seul était en prison : c'était Vincent Dornier.

Le procès avait commencé quelques jours après la dernière conférence, et, vu le grand nombre d'accusés et de témoins à entendre, il ne s'était terminé que peu de jours avant l'entretien

que nous allons rapporter. Le résultat était donc connu de tout le monde le jour de la réunion, et il faisait, avant l'arrivée du docteur, le sujet de toutes les conversations.

Le jury avait cru pouvoir se montrer indulgent à l'égard des accusés qui paraissaient avoir été simplement égarés par de fausses idées sur la propriété et le commerce des grains, et qui avaient cédé soit à la peur de la famine, soit à l'entraînement de l'exemple ; il leur tenait compte d'ailleurs de six mois de séquestration. Il en acquitta donc un certain nombre et ne prononça contre beaucoup d'autres que des emprisonnements de quelques mois. Il se montra sévère, au contraire, contre les fauteurs des désordres ; il prononça contre eux, selon la gravité des charges, des condamnations à six mois, et à un ou deux ans de prison. Vincent et trois autres qui avaient amené le meurtre du meunier en le tirant de sa cachette et l'entraînant avec violence en dehors du grenier, furent condamnés à trois et quatre années de prison. Enfin le jury ne pensa pas pouvoir user d'indulgence envers le misérable qui avait commis l'assassinat ; il le déclara coupable, et, aucune circonstance atténuante n'étant admise en sa faveur, la cour le condamna à la peine capitale ; elle décida en outre que l'exécution aurait lieu dans la ville où le crime avait été commis. Le malheureux, nous sommes heureux de le dire, était étranger à Mirebeau ; c'était un habitant de la ville même, et il y avait de fortes présomptions que la vengeance n'avait pas été étrangère à ce crime.

Les débats avaient révélé d'ailleurs des faits affligeants. Ils avaient prouvé le danger de l'ignorance des populations, et montré combien la crainte et les passions obscurcissent chez les hommes la notion du devoir. Il était évident que beaucoup de témoins avaient déguisé la vérité, quelques uns en disant le contraire de ce qui était, les autres surtout en cachant une partie de ce qu'ils savaient. Aussi le docteur, avant de reprendre le sujet de son entretien, crut il devoir adresser quelques mots à son auditoire, à l'occasion de ce jugement.

— Mes amis, dit-il après avoir pris place, les désordres qui nous ont affligés, il y a six mois, viennent d'avoir leur issue. Plusieurs familles de Mirebeau sont dans la douleur ; elles

seront encore séparées pour quelques mois d'un mari, d'un fils ou d'un frère. Un de vos anciens camarades, Vincent, que vous avez vu pendant quelques mois s'asseoir avec vous sur ces bancs, a eu surtout un compte sévère à rendre à la justice. Vous connaissez sa probité et son bon cœur, et cependant vous voyez où il a été conduit pour avoir trop cédé à la violence de son caractère. Que cet exemple nous serve de leçon et nous apprenne ce qu'il en coûte de violer les lois divines et humaines.

Ce qui m'a surtout affligé, c'est la conduite de beaucoup de témoins. Malgré leur serment de dire toute la vérité il en est qui n'ont pas craint de mentir à la justice. Nous qui sommes au fait de ce qu'ils ignoraient ou n'ignoraient pas, nous savons à quoi nous en tenir sur le compte de leurs dépositions ; vous le savez comme moi, et vous pourriez citer le nom de plusieurs témoins de Mirebeau, qui ont évidemment parlé contre leur conviction. Lors même qu'on ne s'exposerait pas à faire condamner un innocent, on n'en trahit pas moins sa conscience, quand on fait des efforts pour sauver un coupable, ou lorsqu'on paralyse l'action de la justice en taisant ou paraissant ignorer ce qu'on sait.

Deux sentiments peuvent empêcher un témoin de parler devant la justice, la crainte qu'inspire le coupable dont on redoute la vengeance, ou bien le désir de le sauver. Le premier sentiment est une lâcheté indigne d'hommes d'honneur, qui ont fait serment de dire la vérité, et à qui l'idée du devoir à remplir devrait inspirer du courage, car le devoir ne transige jamais avec l'intérêt. D'un autre côté ne pas dire ce qu'on sait, par commisération ou par sympathie pour un coupable, est une faute grave aux yeux de Dieu devant qui on se parjure : c'est un tort envers la société, parce que c'est un encouragement pour les méchants. C'est, en réalité, prendre la responsabilité des crimes qu'ils pourront commettre à l'avenir. N'oubliez pas d'ailleurs qu'en égarant la justice pour sauver un criminel, vous risquez de perdre un innocent. Vous vous faites le complice de l'injustice qui serait commise à son égard.

Je vous demande pardon, mes amis, de la sévérité de ce langage ; mais, après avoir vu avec quelle facilité les témoins, malgré leur serment, taisent ou altèrent la vérité devant la justice, j'a-

vais besoin de vous mettre en garde contre une faute qui est un danger pour la société, et une honte pour ceux qui la commettent. Je reviens au sujet de nos entretiens.

Dans les deux derniers, nous nous sommes arrêtés à la question des subsistances, et vous avez vu la confirmation du principe que le prix des choses est toujours en raison inverse de l'offre et en raison directe de la demande. Dans les circonstances ordinaires, quand l'offre et la demande se font à peu près équilibre, les prix se fixent autour d'un prix moyen qu'on appelle le prix naturel des choses. Ce prix est réglé par les frais de production, c'est-à-dire, par ce que la chose coûte à produire. Or, pour produire une chose, pour la mettre en état de servir, il faut du travail et pas autre chose que du travail.

— Vous oubliez les matières premières, dit M. Lenoir. Ainsi, dans notre manufacture, nous ne pourrions rien faire sans la matière première, c'est-à-dire le coton sur lequel s'exerce ensuite le travail de nos ouvriers et de nos machines.

— C'est vous, au contraire, qui oubliez, reprit M. Dupré, que c'est le travail qui vous procure cette matière première, et qui l'a mise en état d'être employée dans votre manufacture. Le prix que vous donnez pour une balle de coton représente le travail du planteur qui a semé le coton, l'a récolté, épluché et mis en ballots, et de tous ceux qui l'ont transporté de quelque ferme reculée dans l'intérieur de l'Amérique jusque chez vous. Ce qui est matière première pour l'un est un produit manufacturé pour un autre. Le coton en balle, que vous appelez de la matière première, est le résultat d'un travail pour le planteur qui l'a récolté et préparé. Le fil fabriqué avec ce coton par le filateur devient de la matière première pour le tisseur, dont l'étoffe est à son tour de la matière première pour l'imprimeur qui la convertit en toile peinte; enfin celle-ci est la matière sur laquelle s'exerce l'industrie de la couturière qui la convertit en robes.

De même les métiers ingénieux que vous employez ont été construits par un mécanicien avec du fer, de l'acier, du cuivre, qui étaient pour lui de la matière première. Mais cette matière est le résultat d'un travail compliqué exécuté sur du minerai dans des forges et des fonderies. Le prix du minerai lui-même représente le prix du travail nécessaire pour l'extraire du sein de la terre

et le transporter au haut fourneau, à la fonderie et à la forge. De sorte qu'en dernière analyse le prix d'une chose, à un instant quelconque de la fabrication, représente le prix du travail nécessaire pour la mettre dans cet état.

Le travail étant la condition indispensable de la satisfaction de nos besoins, tout ce qui peut le favoriser, le rendre moins dangereux et moins pénible, tout cela est nécessairement du plus haut intérêt pour nous.

Le simplifier et le rendre plus facile, de manière, soit à arriver au même résultat avec moins de peine, soit à obtenir d'une même quantité de travail la plus grande somme possible de commodités, doit donc être le but des efforts de notre esprit. Vous admettez cela ?

— Certainement, dirent tous les assistants.

— Faire avec beaucoup de peine ce qui pourrait être fait facilement, employer beaucoup de temps et de travail à une chose qui pourrait être faite plus promptement et avec peu de travail, s'obstiner, par exemple, à transporter péniblement à bras, en plusieurs voyages, ce qu'on pourrait aisément porter en un seul avec une petite charrette, serait une folie, un gaspillage de temps et de forces. Vous admettez encore cela ?

— Sans aucun doute.

— Si, au lieu d'employer une journée de dix heures de travail pour faire une chose, vous pouviez la faire en cinq heures, il vous resterait une demi-journée pour faire autre chose ; vous pourriez ainsi vous procurer des satisfactions doubles ; et si vous la faisiez en une heure, vous vous en procureriez dix fois plus.

— C'est évident.

— Et si quelqu'un, pouvant ainsi diminuer sa peine et augmenter son bien-être, ne le faisait pas, que serait-il?

— Ce serait un fou.

— Eh bien! ce qui est vrai d'un individu, l'est encore plus de la société tout entière. Il y a, par exemple, des moyens d'économiser le travail ou de l'appliquer avec plus d'avantage, qu'un individu isolé n'est pas capable d'employer et qui ne peuvent l'être que par des individus travaillant ensemble. Si, par exemple, un homme devait labourer pendant la première heure, raboter du bois la deuxième, coudre des habits la troisième, construire

un mur la quatrième, et faire des souliers pendant la cinquième, il y a peu de probabilités que tout cela fût bien fait. En outre, cinq hommes travaillant ainsi ne feraient pas autant d'ouvrage que cinq hommes qui seraient, l'un laboureur, le second menuisier, le troisième tailleur, le quatrième maçon et le cinquième cordonnier. C'est le principe de la division du travail.

Il nous faut toujours du temps et des préparatifs pour être bien à notre ouvrage; l'esprit doit réfléchir à ce qu'il veut faire, les muscles du corps exigent des efforts pour se plier à ce qu'on leur demande : aussi y a-t-il toujours un peu de temps perdu quand on commence un travail, même celui qu'on sait le mieux faire.

— C'est bien vrai, dit M. Saujon ; il se passe presque toujours une demi-heure avant que je sois bien en train.

— C'est ce qui arrive à tout le monde. Mais, si un homme fait plusieurs choses, la préparation est plus longue, parce qu'il faut que l'esprit et le corps secouent les habitudes et les idées qui proviennent du travail précédent. Un charpentier aurait beau être un excellent tailleur, quand il quitterait sa hache, il faudrait quelque temps à ses doigts pour s'habituer à l'aiguille. La plupart d'entre vous ont lu Robinson Crusoé.

Eh bien! Robinson, seul dans son île, devait tout faire. Il faisait du mieux qu'il pouvait, mais il faisait tout mal. Si cinq hommes au lieu d'un avaient été jetés dans cette île, il y aurait eu avantage pour eux à se partager les occupations ; mais ni cinq hommes ni cent ne pourraient se diviser le travail comme nous le voyons en France Là où la population est clair-semée, on ne peut arriver à une division complète ; c'est dans les manufactures et les grands ateliers qu'elle est poussée le plus loin. Je vous en ai cité des exemples, je n'y reviendrai pas.

Non-seulement la division et la bonne organisation du travail produisent les choses plus rapidement que ne feraient des individus isolés, elles en permettent que ceux-ci ne pourraient faire. Robinson put bien creuser son bateau dans le tronc d'un arbre, mais, une fois creusé, il ne put pas le mettre à flot. Il faut le concours de beaucoup d'hommes, chacun travaillant dans sa sphère, pour construire et équiper un vaisseau, pour le lancer à la mer et pour le manœuvrer.

— La division du travail a sans doute d'immenses avantages, dit à ce moment Léonard; mais elle a aussi ses inconvénients. Ainsi un homme ne connaît plus qu'une seule opération ; son travail dépend de la coopération d'autres ouvriers et de beaucoup de circonstances accidentelles ; souvent, par exemple, il peut être remplacé par une machine. Mais, de quelque manière qu'il vienne à perdre son travail, s'il ne sait pas faire autre chose, c'est un homme sans ressource. Celui qui passe sa vie à donner le tranchant à la lame d'un canif, à enfiler des têtes d'épingles, ou à huiler des plumes métalliques, ne pourrait rien faire avec cette aptitude, si son occupation venait à lui manquer ; au contraire, celui qui a été habitué à confectionner un article tout entier, peut employer ses facultés dans presque toutes les circonstances.

— Je n'ai pas prétendu, reprit M. Dupré, que la division du travail n'eût pas quelques inconvénients ; ce serait la seule chose au monde qui fût dans ce cas. Elle a donc les siens, et tu les as bien indiqués ; cependant ils se réduisent à deux. Le premier, c'est qu'un ouvrier dépend de ceux qui concourent avec lui à la confection d'un objet ; par exemple, si ceux-ci fêtent le lundi, l'ouvrier laborieux ne peut rien faire. Mais les ouvriers ont le remède entre les mains ; qu'ils renoncent à de mauvaises habitudes, et l'inconvénient disparaîtra.

Le second consiste en ce que l'ouvrier qui ne fait qu'une seule chose est peu apte à se livrer à un nouveau travail, si son occupation habituelle vient à lui manquer ; car un simple détail de la fabrication d'un objet n'éveille guère l'intelligence. Ici le remède est dans l'instruction. Si un ouvrier a fréquenté les écoles dans sa jeunesse, si plus tard il a continué à s'instruire, il ne sera pas embarrassé pour apprendre de nouvelles opérations. Je m'en rapporte à ceux d'entre vous qui ont cherché à s'instruire, Honoré, Léonard, André. Croyez-vous qu'il vous fallût longtemps pour gagner votre vie dans un autre état ?

— Je ne le pense pas, s'empressa de dire chacun de ceux que M. Dupré avait nommés, avec la satisfaction que donne le sentiment d'un mérite acquis par ses propres efforts.

— Vous voyez, reprit M. Dupré, que les inconvénients de la division du travail disparaissent devant le bon emploi des facultés

que Dieu nous a départies. Ne nous arrêtons donc pas aux désavantages de la division du travail, puisque nous pouvons les annuler, et mettons les avantages à profit.

Ces avantages sont incalculables ; mais, pour en apprécier la portée, rappelez-vous ce que je vous ai dit de l'immense quantité de personnes occupées à préparer des commodités pour le plus simple d'entre nous. Pensez au dénûment dans lequel vous vivriez, si depuis des siècles la division du travail n'avait pas permis aux hommes de produire plus qu'ils ne consommaient et d'accumuler sur la terre les produits et les travaux que vous y trouvez en naissant. Dites alors si de pareils avantages ne suffisent pas pour compenser quelques inconvénients.

Un autre avantage de la division du travail est de faciliter plus que toute autre chose les perfectionnements et les progrès. Sans cette division, tous les hommes devraient se livrer aux mêmes occupations, et les Pascal, les Newton, les Watt, les Davy, les Cuvier, les Gay-Lussac, les Berzélius, les Vaucanson, les Jacquart, au lieu d'enrichir l'humanité par leurs découvertes, auraient été obligés d'absorber leurs puissantes facultés dans la pratique d'une multitude d'opérations mécaniques indispensables à l'entretien de leur vie. En outre, lorsque toute l'attention d'un homme est dirigée vers un même objet, il y a beaucoup plus de probabilités qu'il découvrira le moyen d'abréger et de perfectionner son travail, que si son esprit était préoccupé d'une foule d'opérations diverses. C'est en effet à des ouvriers que nous devons de nombreux perfectionnements dans l'industrie. Il me suffirait de vous citer à ce sujet Vauquelin, Jacquart, Roubaux, Arkwright, Watt, Stephenson, qui ont fait de si brillantes découvertes ou ont opéré une révolution dans l'industrie, et dont quelques-uns ont acquis une immense fortune.

L'homme, avons-nous dit, travaille pour produire et pour procurer quelque jouissance soit à lui, soit à d'autres. Quand il emploie son esprit ou son corps sans résultat utile, quand son travail n'est pas productif, ce peut être une activité quelconque, un délassement, ce n'est plus du travail. Mais lorsqu'il est productif, c'est une puissance bienfaisante, parce que tout ce qui pourvoit aux besoins des hommes est un bienfait. Par conséquent, plus le travail est productif, plus il est bienfaisant ; par

conséquent aussi, tout ce qui stimule les hommes au travail est un bienfait pour l'humanité; car, en augmentant la production, on augmente le bien-être de ses semblables.

Le désir d'améliorer sa position est donc un sentiment bienfaisant pour l'humanité, pourvu qu'on n'y tende que par des voies honnêtes. En effet, l'homme ne peut rendre sa condition meilleure d'une manière durable, qu'en produisant plus qu'il ne consomme. Dès lors il procure des jouissances à lui et à d'autres; il rend service à l'humanité en augmentant le fonds commun.

J'ajoute que toute économie de travail est un bienfait pour l'humanité. Si l'on parvient à abréger d'une heure le temps qu'il fallait pour faire un certain travail, cette économie sera un profit net pour la société, parce que cette heure sera employée pour produire d'autres objets qui augmenteront d'autant les commodités dont les hommes peuvent disposer. C'est pour cela que la division du travail est doublement un bienfait pour l'humanité; car on fait mieux ce qu'on fait habituellement, et on en fait plus dans le même temps.

La production étant le but du travail, le meilleur emploi du travail sera celui qui assurera la plus abondante production. Or, l'homme ne produisant pas seulement pour lui, la société a intérêt à ce qu'il soit donné la meilleure direction au travail de chacun. Je ne pense pas qu'aucun de vous puisse contester ce principe, et je vous prie d'y faire attention, parce qu'il en découle des conséquences importantes.

— Ce principe me semble, en effet, incontestable, dit Léonard; car, dès l'instant qu'une mauvaise direction est donnée au travail, ou l'on en fait moins qu'il ne pourrait en être fait dans le même temps, ou il est plus mal fait et a moins de valeur. Dans tous les cas la société est appauvrie de tout ce qu'on aurait gagné par une meilleure direction du travail.

— C'est cela même, Léonard; tu as parfaitement rendu mon idée. Eh bien! on peut donner une mauvaise direction au travail d'une multitude de manières. Ceci a lieu, par exemple, toutes les fois que le produit net n'est pas aussi grand qu'il pourrait l'être par rapport au produit brut.

— Qu'entend-on par là? demanda Michel.

— Le *produit brut,* répondit M. Dupré, est la somme de tout

ce qui est produit ; on appelle, au contraire, *produit net*, ce qui reste lorsqu'on a déduit les frais de production, y compris ce qui est nécessaire à la vie des individus. Le produit net est la quantité dont le fonds social ou le capital de l'humanité est augmenté après un travail quelconque. Plus les frais de production pour un même objet sont diminués, plus le produit net ou le fonds social augmente. Si donc, par un perfectionnement des procédés, par une plus grande économie et par un emploi mieux entendu des matières premières, nous diminuons les frais de production, nous augmentons d'autant le fonds social. Dans le cas contraire, la mauvaise direction donnée au travail diminue le fonds commun en élevant les frais de production.

— On devrait en conclure, dit Léonard, qu'il faut s'efforcer de diminuer la quantité de travail nécessaire à la confection de toute espèce de produits.

— C'est la conséquence rigoureuse du principe.

— Je le vois, M. Dupré, mais j'ai de la peine à concilier ce principe avec les exigences de la condition des ouvriers. Ils ne vivent que de leur travail ; or, si on diminue leur travail, on diminue leurs moyens d'existence.

— Léonard, tu commets dans ton argumentation une erreur qui ferait repousser toute espèce de perfectionnement. Les ouvriers, pas plus que personne, ne vivent de leur travail ; ils vivent, comme tout le monde, du produit de leur travail, ce qui est fort différent. Le travail est une peine, et on ne travaille pas pour le plaisir de travailler, mais pour obtenir ce que le travail peut procurer. Or, si avec moitié moins de peine nous obtenions la même quantité de blé, de toile, de fer, n'est-il pas évident que nous aurions le même résultat ?

— C'est certain.

— Il nous resterait donc la moitié du temps pour nous reposer, ou, ce qui vaudrait mieux, pour nous livrer à un autre travail et augmenter par là notre bien-être. Toute nouvelle simplification du travail serait donc un gain, parce qu'elle procurerait de nouvelles commodités.

L'erreur qu'on commet à ce sujet provient de ce qu'on confond deux choses fort distinctes : le but et le moyen. Le but, c'est la satisfaction de nos besoins ; le travail ou la peine n'est que le

moyen. Le bien-être d'un homme, comme celui d'une société, ne se mesure pas à son travail, mais aux moyens de satisfaire ses besoins. Ce qui augmente la production, en diminuant le travail et la peine, est un bien pour lui et pour la société.

Diminuer la quantité d'ouvrage qu'on peut donner à exécuter à des ouvriers dans un temps déterminé, et diminuer la quantité de travail ou la peine nécessaire pour confectionner un produit quelconque, sont par conséquent deux choses essentiellement différentes. Si c'était un mal de diminuer la peine nécessaire pour produire un objet quel qu'il soit, la conséquence de cette hypothèse serait que les hommes devraient tendre à tout produire avec le plus de peine possible. Enoncer une pareille proposition, n'est-ce pas en démontrer l'absurdité ?

— Je le crois comme vous, M. Dupré, et je reconnais maintenant que je confondais deux choses distinctes. Mais en réduisant la peine nécessaire pour fabriquer une marchandise, ne diminue-t-on pas en même temps la quantité d'ouvrage disponible pour les ouvriers ? Si, par exemple, une industrie occupe un certain nombre d'ouvriers, le perfectionnement des procédés de fabrication qui permettra d'obtenir le produit avec moitié moins de travail, privera d'ouvrage la moitié des ouvriers.

— Tu changes maintenant la nature de la question, et en distinguant, comme il convient, l'ouvrage et le travail, tu la poses sur son véritable terrain. Eh bien ! je te répondrai tout de suite et avec franchise : oui, cela peut arriver et arrive quelquefois, mais le mal n'est jamais ni aussi grand, ni aussi étendu, et il ne dure jamais aussi longtemps qu'on paraît le croire ; il est d'ailleurs compensé par un bien beaucoup plus grand. Mais cette question se lie à une autre question plus générale et d'une haute importance, que nous examinerons avec soin.

En attendant, n'oubliez pas que si avoir beaucoup d'ouvrage et en avoir toujours, est l'intérêt des ouvriers et des maîtres, tout produire avec le moins de peine possible, et tout obtenir à meilleur marché, est leur intérêt comme celui des consommateurs, c'est-à-dire l'intérêt de l'humanité tout entière.

DIX-NEUVIÈME ENTRETIEN.

LES MACHINES, QUI ABRÈGENT LE TRAVAIL ET ÉPARGNENT DE LA PEINE, SONT UN BIENFAIT POUR L'HUMANITÉ.

Toutes les espérances étaient désormais réalisées. On était au mois d'août ; dans toute la France la moisson était ou terminée ou en pleine activité, et elle s'achevait par un temps éminemment favorable à la rentrée des grains. On était certain maintenant que la récolte suffirait non-seulement aux besoins de l'année, mais encore qu'elle donnerait un excédant notable. Aussi la baisse du blé avait fait des progrès considérables aux derniers marchés, et déjà le prix se rapprochait de son taux habituel. L'activité était revenue dans toutes les industries, et si elles n'avaient pas atteint le degré de prospérité auquel elles étaient parvenues avant la disette, aucune du moins n'était en souffrance. La population, avec la facilité qu'à l'homme de passer d'un sentiment à l'autre, oubliait déjà les maux passés pour se livrer avec confiance à l'avenir. Le jour de la réunion, M. Dupré commença ainsi :

— Nous avons vu, dans notre dernier entretien, que tout ce qui diminue la peine nécessaire pour satisfaire nos besoins est un bien. Les efforts de l'esprit humain doivent donc tendre à faire les choses avec moins de peine et à les faire plus vite, afin d'en faire plus dans le même temps et de se procurer par là plus de commodités. L'intelligence semble avoir été en partie donnée à l'homme pour cela ; car, seul entre tous les êtres, il a une intelligence perfectible, et seul il perfectionne ses œuvres. Il est évident qu'en donnant à l'espèce humaine des moyens d'améliorer sa condition, Dieu a entendu qu'elle en fît usage.

Tout travail étant une peine, l'homme, par un instinct naturel, remplace autant qu'il peut le travail de ses bras par celui des forces de la nature ; il invente des outils, des instruments, des machines pour mettre ces forces à profit. Une machine, quelle qu'elle soit, est un instrument plus ou moins simple ou com-

pliqué, à l'aide duquel l'homme a trouvé moyen de s'épargner de la peine en produisant plus facilement et plus rapidement ce qu'il désire. Ainsi, même dans l'état sauvage, l'homme a recours à des instruments. La fronde, l'arc, les flèches, dont il se sert pour saisir sa proie, sont des instruments grossiers, il est vrai, mais ce sont des instruments.

— Comme la nourriture est le premier besoin de l'homme, dit alors M. Ravaud, les instruments d'agriculture ont été sans doute les premiers inventés.

— C'est probable, M. Ravaud. L'homme épuise promptement les fruits spontanés de la terre, et il dut s'apercevoir bientôt qu'elle produirait plus, si le sol était ameubli et si les graines étaient semées au lieu d'être jetées çà et là. Le laboureur se servait d'abord d'un faible instrument manié à la main seulement. Un grand pas en agriculture fut l'invention de la bèche, qui apporte au secours du bras les muscles de la jambe ou du pied ; un plus grand a été l'invention de la charrue, qui, à l'aide d'animaux de trait, coupe profondément le sol et le retourne.

Quand le grain a crû et mûri, il faut le recueillir; mais l'arracher à la main est long et pénible. On employa d'abord un couteau; puis une personne ingénieuse remarqua que s'il était courbé il couperait mieux; telle est la faucille, dont l'invention fut encore un grand progrès. Plus tard on sentit l'avantage d'avoir un couteau recourbé de dimensions beaucoup plus grandes, et la faux fut inventée. Il faut ensuite séparer le grain de son enveloppe : on le fit d'abord en frottant les épis avec la main, mais bientôt on imagina le fléau, à l'aide duquel le bras d'un homme en fait autant que la main de cinq ou six.

Moudre le grain pour le convertir en farine a été l'objet de perfectionnements semblables. D'abord on l'écrasait entre deux pierres; mais, un inventeur ingénieux pensant qu'on réussirait mieux en en faisant tourner une, on inventa le moulin avec deux pierres circulaires qu'on manœuvre à bras et dont on fait encore usage en Orient ; quelques peuples plus avancés font tourner la pierre par des chevaux ou des bœufs. Mais dans les pays civilisés on emploie à cet usage l'eau et le vent, et aujourd'hui les moulins sont de vastes bâtiments où l'eau et la vapeur impriment le mouvement à de puissantes machines.

— Il faut avouer, reprit M. Ravaud, que ces inventions ont été un grand bienfait pour l'homme. Sans la charrue, la bêche, la faux, la pioche, que seraient les cultivateurs, qui ont déjà tant de mal à faire venir le blé?

— Les autres industries ne doivent pas être moins reconnaissantes que la vôtre, M. Ravaud. Je serais trop long si je voulais seulement vous donner une idée des inventions auxquelles l'homme a eu recours successivement pour améliorer sa condition en remédiant à sa faiblesse physique. Chaque invention a ajouté à son bien-être matériel comme si la terre était devenue plus fertile et les saisons plus clémentes. Quand le moulin à eau a remplacé le moulin à main pour moudre le blé, il a fallu beaucoup moins de travail pour préparer la nourriture, et le temps devenu libre a pu être employé à se procurer d'autres commodités ; il en a été de même de toutes les inventions qui sont venues diminuer le travail physique de l'homme.

— Ces inventions sont incontestablement un grand bienfait en général, dit à ce moment Honoré. Cependant il peut se trouver des circonstances où l'on aurait une opinion différente. Si on invente une machine pour fabriquer l'article que produisent certains ouvriers, ils se trouvent sans occupation. Voyez ce qui s'est passé ici, il y a quelques années, dans la production des clous que beaucoup d'ouvriers fabriquaient sur l'enclume. On a inventé une machine pour faire des clous, et ces ouvriers ont dû chercher une autre occupation.

— Ce que tu dis est vrai, Honoré. J'ajouterai que parfois les ouvriers ainsi remplacés ont la malheureuse idée de continuer leur travail , dans l'espoir de lutter avec la machine. En travaillant à bas prix, ils parviennent quelque temps à soutenir la concurrence, mais ce bas prix les appauvrit. Alors ils se plaignent de l'injustice de la société, disant qu'ils travaillent péniblement et que cependant ils sont très-peu payés, tandis qu'ils ne devraient attribuer qu'à eux-mêmes la difficulté de leur position. Pourquoi vouloir lutter contre des machines qui peuvent produire plus économiquement? N'est-il pas insensé d'espérer qu'on leur payera le même prix ce qu'on peut obtenir à meilleur marché ?

Travailler ou produire pour les autres, c'est, comme je vous l'ai dit, leur vendre un service. Mais nous ne pouvons pas contraindre

les autres à nous payer nos services plus qu'ils ne valent pour eux. Or ces services ne valent plus que la moitié, par exemple, si par d'autres moyens on peut se procurer ailleurs le même objet pour la moitié. Dis-moi, Honoré, payerais-tu une paire de souliers vingt francs au lieu de dix, parce que celui qui t'en demanderait ce prix serait infirme, et y mettrait le double de temps ?

— Non pas, M Dupré ; je ne puis pas payer les choses plus qu'elles ne valent.

— Eh bien ! Honoré, tous les hommes sont dans le même cas. Quand, par une invention nouvelle, on arrive à fabriquer pour dix francs ce qui en valait vingt, on dit que cet objet ne vaut plus que dix francs, et personne ne veut plus le payer davantage Or, parce qu'il y a dans le monde des gens qui ne savent pas, ou ne veulent pas employer les moyens nouveaux, sont-ils bien venus à vouloir nous forcer à leur payer l'ancien prix ?

— Et nous autres fabricants, dit M. Blondeau, qui avait précisément annexé à sa forge la fabrique de clous dont avait parlé Honoré, est-ce que nous sommes libres d'employer ou de ne pas employer un nouveau mode de fabrication ? En vendant mes produits, comme vous l'avez fort bien dit, je vends des services au public. Puis-je les lui faire payer plus cher qu'ils ne valent, c'est-à-dire, plus qu'ils ne se vendent ailleurs ? En ai-je le droit ?

— Non vraiment, M. Blondeau, vous n'en avez pas le droit, ni vous, ni personne. Dès l'instant qu'un nouveau procédé de fabrication est inventé, ce n'est pas seulement le droit de tous les fabricants de l'employer, c'est leur devoir ; car nous devons rendre tous les services dont nous sommes capables, et nous ne pouvons pas les faire payer plus qu'ils ne valent.

— Cependant, reprit Honoré, l'idée qu'une machine peut priver d'ouvrage une foule d'ouvriers, n'est-elle pas de nature à faire penser que les machines font plus de mal que de bien en remplaçant ainsi le travail humain ? Si les ouvriers qu'elles remplacent doivent mourir de faim, l'invention des machines n'est plus un bienfait, et elles devraient être défendues.

— Quelques réflexions, répondit M. Dupré, vous feront voir que ces craintes sont sans fondement. La quantité de travail disponible à une époque quelconque dépend du capital également disponible ; nous verrons bientôt ceci d'une manière plus évi-

dente. Les ouvriers ne peuvent donc être payés, en attendant la vente de ce qu'ils fabriquent, que sur le capital économisé précédemment : plus ce capital sera considérable, plus il y aura possibilité d'employer des ouvriers. Or, l'invention d'une machine doit accroître le capital en l'économisant. Mais tout accroissement du capital accroît la demande de travail, parce que plus il y a de richesse dans un pays, plus il y a de besoins qu'on y peut satisfaire. C'est ce qu'on peut constater en France. L'emploi des machines y a énormément accru le capital employé dans l'industrie, et l'on resterait certainement au-dessous de la vérité en disant que depuis un siècle il l'a rendu dix fois plus considérable. Aussi l'industrie emploie-t-elle considérablement plus de bras qu'avant leur introduction.

— Mais, reprit de nouveau Honoré, le capital ainsi employé ne sert pas à payer du travail, il est absorbé par les machines.

— Il est vrai qu'une portion du capital est absorbée par les machines ; or, si elles étaient apportées de la lune, l'argent qu'on donnerait pour se les procurer ne serait pas employé à payer du travail. Mais elles sont faites par des ouvriers, et il faut énormément de travail pour les construire et les entretenir. Voici Léonard qui est occupé à ce genre de travail à la manufacture, et qui se tait aujourd'hui parce qu'il sait mieux que personne à quoi s'en tenir sur l'utilité des machines ; il vous dira ce qu'il faut de travail pour les établir et les réparer.

— Pour cela, vous avez raison, M. Dupré, j'en sais quelque chose, dit Léonard; aussi je suis bien de votre avis.

— Voilà ce que c'est, mon ami, de bien connaître les choses, on est toujours d'accord. La différence entre les articles fabriqués à la main et les articles fabriqués à la mécanique consiste en ceci : dans le premier cas, on fait tout à la main, mais on produit péniblement et en petite quantité ; dans le second, moins de mains travaillent directement à la confection de l'article, mais d'autres sont employées à construire les machines. On dépense la même quantité de travail, mais le public en général en retire des commodités bien plus nombreuses.

L'expérience des contrées où l'emploi des machines est le plus répandu, comme l'Angleterre, la France, l'Allemagne, montre que les machines ont beaucoup augmenté la quantité de travail

manuel. Elles ont aussi amélioré considérablement la condition des ouvriers, à qui elles ont permis de se procurer une foule de commodités dont ils étaient privés, ou qu'ils achetaient seulement en très-petite quantité. J'arrive en effet à l'un des grands avantages des machines. Leur emploi rend tous les objets fabriqués plus abondants, parce qu'elles donnent le moyen de produire pour le même prix une quantité bien plus grande d'articles.

— Mais c'est le fabricant qui en profite, s'écria Honoré.

— C'est une grave erreur. L'abondance produit le bon marché, comme vous savez, puisque l'abondance rend l'offre supérieure à la demande. Le bon marché offre aux pauvres la possibilité de se procurer ce qu'ils ne pouvaient pas avoir. C'est même une des raisons qui déterminent à employer les machines; car souvent l'augmentation de consommation peut seule indemniser des frais d'établissement d'une machine nouvelle. Aujourd'hui, par exemple, le plus humble ouvrier peut obtenir des vêtements propres, décents et chauds. Cela paraît peu de chose parce que nous y sommes habitués; mais on n'en trouve pas autant partout, et même il n'en a pas toujours été ainsi chez nous. Un ouvrier se trouverait aujourd'hui très-mal vêtu et très mal logé, s'il l'était comme les maîtres, il y a deux cents ans.

Loin donc de voir un mal dans les machines, regardons-les comme le plus grand service que l'intelligence ait pu rendre à l'homme. Si une machine qui diminue la peine, et qui permet de produire un article avec deux ou trois fois moins de travail, pouvait être considérée comme un mal, il faudrait en dire autant des autres, car elles ont toutes le même but, qui est de réduire le travail et la peine. Il faudrait briser toutes celles qui existent dans le monde, parce qu'elles y abrégent le travail. Mais il ne faudrait pas s'en tenir là; ce qui est vrai d'une chose, est vrai de toutes les autres de même nature, des machines les plus simples comme les plus compliquées. Une fois entrés dans cette voie, vous ne pouvez plus vous arrêter; il faut détruire nos outils et nos instruments de toute espèce, car ce sont des machines qui économisent le travail en le rendant plus facile; il faut supprimer le marteau, la scie, le rabot, la lime, l'aiguille, la truelle, les tenailles, la vrille, la hache et la coignée.

— Pas de ça, pas de ça, s'il vous plaît, s'écrièrent tout d'une voix

M. Saujon, Michel, Benoît, Martial, Bastien et les ouvriers des différentes industries exercées à Mirebeau.

— Il faut supprimer la brouette, la bêche, la pioche, la houe, le fléau, la faux, la charrue, sans oublier la roue du moulin.

— Pas de ça non plus, dirent à leur tour M. Jarland, M. Duroure, le père Frapin, Pierre Bonval et tous les cultivateurs.

— Je vois à cette unanimité, reprit M. Dupré, que vous n'avez pas envie de retourner à l'état de nos premiers pères qui déchiraient le bois avec leurs mains, et qui creusaient la terre avec leurs ongles. Conservons donc avec reconnaissance les machines qui nous rendent de si grands services, et ne commettons plus l'inconséquence de les approuver quand elles nous conviennent, et de les condamner quand elles nous déplaisent. Voulez-vous que je vous dise quand une machine plaît ou déplaît.

Une machine plaît quand elle exécute un travail auquel la main ne saurait suffire ; ainsi on ne se plaint pas de la machine à vapeur qui fait avancer le vaisseau qu'aucune force humaine ne pourrait mouvoir. Elle plaît quand elle exécute un travail qu'on est habitué à voir fait par elle ; ainsi la charrue, la scie, la brouette vous plaisent, parce que vous n'avez jamais vu labourer, scier le bois ou porter la terre sans les employer. L'idée ne vous viendrait pas de faire autrement, et tout à l'heure vous vous révoltiez à l'idée de leur suppression.

Une machine déplaît, au contraire, quand elle vient exécuter un travail qu'on était habitué à voir accompli par la main des hommes, comme quand le tissage à la mécanique est venu remplacer le tissage à la main. Elle déplaît particulièrement lorsqu'elle s'introduit dans une industrie où le travail mécanique était inconnu auparavant, comme quand le métier à faire des bas a remplacé le tricotage. Mais quoi ! ce qui est bon pour une industrie parce qu'il y épargne la peine et décuple la puissance de l'homme, ne serait pas bon dans une autre où un résultat pareil peut être obtenu ?

— Il est cependant certain, dit Honoré, que les machines enlèvent du travail aux ouvriers qu'elles viennent supplanter.

— Il est vrai, Honoré, qu'une machine nouvelle opère un déplacement de travail, et qu'elle en enlève momentanément aux ouvriers qu'elle remplace ; elle les force à chercher un autre

genre de travail. Mais il est faux que les machines suppriment du travail, puisqu'elles augmentent le capital de la société. On le redit toutes les fois qu'il est question de l'introduction des machines dans une industrie, mais chaque fois cette assertion est démentie par les faits. On l'a dit quand on a inventé les métiers à tricoter, et aujourd'hui il y a plus de personnes occupées à la confection des bas que lorsqu'il n'y avait que des tricoteuses, parce qu'aujourd'hui tout le monde porte des bas. On l'a dit quand la filature mécanique s'est substituée au travail à la main, et de nos jours la filature donne plus de travail que n'en ont jamais donné le rouet et le fuseau On l'a dit aussi quand le tissage à la mécanique a remplacé le métier de tisserand, et aujourd'hui le tissage français occupe bien plus de bras qu'auparavant, parce qu il fournit des étoffes à des populations répandues dans le monde entier. On l'a dit, il y a quatre siècles, quand la découverte de l'imprimerie est venue supprimer l'industrie des copistes, et quelques années s'étaient à peine écoulées, que l'imprimerie occupait cent fois plus d'ouvriers que le moyen âge n'employait de copistes. On l'a dit plus récemment lorsque la presse mécanique a remplacé la presse à bras, et maintenant, le bon marché ayant mis les livres à la portée de tout le monde et favorisé la propagation de l'instruction. il y a bien plus d'ouvriers dans les imprimeries qu'elles n'en comptaient il y a trente ans.

— Tout cela est bel et bon, dit André; il n'en est pas moins vrai qu'au moment où une machine s'introduit dans une industrie, elle met sans ouvrage une partie des ouvriers.

— C'est vrai, André; mais je vous l'ai dit bien des fois, il n'y a pas de bien si grand qu'il ne soit accompagné de quelques inconvénients. Ceux-ci tiennent à la force des choses, et il faut savoir s'y résigner, comme à tout ce qui vient changer des habitudes A tout instant des découvertes inattendues changent nos besoins, leur donnent un autre cours, ou nous permettent de les satisfaire autrement. Une nouvelle route qu'on construit fait tort aux auberges et aux propriétés qui bordaient la vieille : demanderons-nous la suppression de la route? Un chemin de fer survient et détruit l'utilité de la nouvelle route ; celle ci s'opposera-t elle à la création du chemin de fer?

Les caprices de la mode déplacent ou ruinent chaque année plus

d'industries, et elles enlèvent momentanément du travail à un nombre de bras bien plus considérable que ne le font les machines. L'année passée, toutes les femmes portaient des châles ; cette année, elles ne portent que des mantelets, les marchands de châles ne vendent plus et ne font plus fabriquer : les ouvriers en châles qui se trouvent sans ouvrage iront-ils demander qu'on interdise aux femmes de porter des mantelets ?

Les phénomènes naturels, même les plus bienfaisants, nuisent à des industries. Il pleuvait depuis longtemps ; le beau temps revient, et les marchands de parapluies, les cordonniers, les loueurs de voitures vont en souffrir : réclameront-ils le retour de la pluie ? La sécheresse régnait, et elle faisait les affaires des porteurs d'eau et des jardiniers qui, ayant de l'eau à discrétion et pouvant faire venir leurs denrées, les vendaient ce qu'ils voulaient : la pluie survient, elle est un bienfait pour tout le monde, excepté pour eux.

Il en est de même des machines : elles nuisent momentanément à quelques individus, mais elles sont un bienfait pour la société ; faudra-t-il sacrifier le bien général et permanent de la société tout entière à l'avantage passager de quelques-uns ?

— Cependant, reprit André, ne pourrait-on pas prévenir une bonne partie du mal que cause une invention nouvelle ? Il suffirait que le gouvernement prît des mesures pour que cette invention ne se répandît pas partout à la fois.

— Encore le gouvernement en avant, André, et une nouvelle atteinte à la liberté et aux droits de chacun. Quand donc nous habituerons-nous à ne plus recourir au gouvernement pour les choses qui doivent aller d'elles-mêmes, et quand comprendra-t-on que la liberté est la meilleure sauvegarde de tous les intérêts ? Avec cette intervention du gouvernement dans une question d'industrie où il n'a que faire, vous blessez les intérêts de tout le monde.

Lorsque dans une industrie on a inventé une machine qui produit à meilleur marché, est-ce que les fabricants sont libres de l'employer ou de ne pas l'employer ? Si un fabricant était seul au monde, on concevrait qu'il pût se dispenser d'adopter la nouvelle machine. Encore, si l'aversion naturelle pour le dérangement et la dépense le déterminait à s'abstenir d'en faire l'acqui-

sition, la société aurait le droit de se plaindre qu'il lui fît payer plus cher des produits qui peuvent être établis à meilleur marché. Mais ce fabricant a, en France et à l'étranger, une foule de concurrents avec lesquels il doit forcément lutter. Aussi, lorsqu'un procédé nouveau s'introduit dans une industrie, tous les fabricants, bon gré, mal gré, sont forcés de l'adopter, bien que cela leur occasionne souvent des dépenses considérables pour changer ou renouveler leur outillage : celui qui résisterait ne pourrait plus soutenir la concurrence, il devrait fermer ses ateliers, et ses ouvriers y perdraient encore plus.

A défaut d'entente des fabricants, tu voudrais, André, qu'on empêchât une machine nouvelle de se répandre partout à la fois. L'Etat devrait donc dire à l'un : Tu l'emploieras demain ; à l'autre : Tu l'emploieras dans un mois ; à un troisième : Tu t'en serviras dans un an. Mais de quel droit mettre les uns dans une position plus défavorable que les autres ? Cette proposition est à la fois impossible et injuste. En outre, elle ne blesse pas seulement les intérêts des fabricants ; elle nuit à ceux du public.

Pourquoi, en effet, t'opposes-tu à l'introduction de cette machine ? C'est qu'elle te dérange dans tes habitudes, elle te force à chercher un autre genre de travail ; peut-être même te laisse-t-elle quelque temps sans occupation ? Je le regrette, mais est-ce une raison pour nuire aux autres ? Pourquoi veux-tu faire payer tes services plus qu'ils ne valent ?

— Mais je n'ai jamais prétendu cela, M. Dupré.

— Si fait, mon ami, tu le prétends. Puisque tu veux forcer le public à faire faire par toi un article qu'une machine produirait à meilleur marché, tu fais réellement payer ton service plus qu'il ne vaut en ce moment. Mais vois où mène une première injustice. En te faisant payer ton service plus cher qu'il ne vaut, tu imposes des privations à tes semblables ; car, s'ils payent plus pour les objets de ton travail, il leur restera moins d'argent à dépenser pour d'autres. Dans ton intérêt, tu prives d'ouvrage d'autres ouvriers. Y avais-tu pensé ?

— Non, M. Dupré, je l'avoue.

— Considère encore que ton injustice frappe surtout les hommes que tu dois le plus aimer. Car si le gouvernement pouvait t'écouter et interdire l'emploi de la nouvelle machine, sa défense

ne s'appliquerait qu'aux fabricants français. Et tandis que les étrangers jouiraient du bienfait de cette invention, ceux que tu en priverais seraient tes compatriotes, tes frères les plus proches. Tu n'y avais pas pensé non plus.

— Vous avez raison, M. Dupré, je n'avais pas réfléchi à tout cela. Mais c'est tout de même quelque chose de fâcheux que l'introduction d'une nouvelle machine dans une industrie.

— Sans doute, c'est toujours un mal pour ceux qu'elle prive momentanément de travail ; mais c'est un mal inévitable. Cependant il n'est ni si étendu, ni si grave qu'on le croit habituellement. L'introduction des machines n'est jamais brusque ni subite; elle est au contraire lente et graduelle. Plusieurs causes y contribuent : d'abord la routine qui répugne aux changements, puis la dépense. Une machine capable de remplacer le travail de beaucoup d'ouvriers est toujours une machine très-dispendieuse ; elle exige des capitaux considérables pour l'établir, et souvent même un local exprès pour l'installer.

Enfin, une machine de ce genre est nécessairement compliquée. Lorsqu'elle est dans sa nouveauté, il y a toujours très-peu d'ouvriers en état de la fabriquer. Aussi, pour se la procurer, faut-il souvent faire des commandes un an, dix-huit mois, deux ans d'avance et même plus. La difficulté d'en avoir est encore plus grande quand il y a un brevet d'invention qui en limite la fabrication entre les mains d'un seul constructeur.

Toutes ces considérations doivent rassurer les ouvriers contre le danger de l'invasion subite des machines, danger dont on leur a fait trop souvent un épouvantail. Alors, la peur s'emparant d'eux, et leurs passions étant soulevées par des déclamations insensées, on les a vus se ruer sur les manufactures, y briser les machines, et, excités par leurs propres excès, dévaster et même incendier les fabriques où ils trouvaient le travail.

— Singulier moyen de s'en procurer! s'écria Léonard.

— Tu as raison, Léonard ; mais la passion ne raisonne pas. Au reste, il faut espérer que, grâce aux progrès de l'instruction, nous ne verrons plus se renouveler ces scènes de vandalisme. C'est d'ailleurs, et je veux terminer par là aujourd'hui, c'est dans ces progrès de l'instruction qu'existe pour les ouvriers la sauvegarde contre les inconvénients qui accompagnent l'emploi des machines

nouvelles, ainsi que les changements apportés dans l'industrie par des découvertes, par la mode, par des usages nouveaux. Les machines, comme les changements de mode, ne suppriment pas le travail, elles le déplacent. Or, c'est dans ces déplacements d'industrie qu'est le mal pour les ouvriers. Pour être moins exposés à en souffrir un jour, qu'ils s'efforcent donc d'acquérir de l'instruction et d'étendre leurs connaissances, afin de se procurer une aptitude plus générale et d'être capables, si le besoin l'exige, de passer promptement d'un travail à l'autre. Il faut à la société moderne des âmes plus vigoureusement trempées, des hommes moins prompts à appeler les autres à leur aide et plus capables de trouver des ressources en eux-mêmes. C'est là qu'est le salut pour nous tous. Aidons-nous et le ciel nous aidera.

Et maintenant, avant de nous séparer, permettez-moi d'ajouter ce peu de mots :

S'il y a des hommes qui doivent se féliciter de l'invention des machines, ce sont les ouvriers qu'elles délivrent des travaux les plus pénibles. Ces travaux avaient fait imaginer l'esclavage dans l'antiquité, et ce sont eux qui l'ont maintenu si longtemps sur la terre. Aussi le plus grand génie des temps anciens, Aristote, écrivait il ces paroles prophétiques : « Si le ciseau et la navette marchaient tout seuls, il n'y aurait plus besoin d'esclaves. » C'est ce que nous voyons se réaliser aujourd'hui.

Chaque jour, les machines viennent émanciper les ouvriers, en supprimant pour eux ce qu'il y a de plus dur et de plus abrutissant dans le travail ; elles les font passer de plus en plus de l'état de manœuvres à celui d'êtres intelligents chargés de diriger l'emploi des forces de la nature devenues dociles à leurs ordres. Elles remplacent graduellement le travail mécanique du corps par le travail plus noble de l'esprit. Qui de nous ne serait heureux d'un état de choses qui tend à augmenter la dignité de l'homme et en particulier celle de l'ouvrier?

VINGTIÈME ENTRETIEN.

LE CAPITAL EST LE PRODUIT ACCUMULÉ DU TRAVAIL PASSÉ; IL EST UN BIENFAIT POUR LA SOCIÉTÉ.

On se rappelle que les forges étaient les premières usines où les travaux avaient repris leur cours à Mirebeau. Cette reprise, qui avait eu lieu dans l'industrie des fers avant toute autre, était le résultat de la grande activité qu'on venait d'imprimer en France aux chemins de fer. On se hâtait de réparer le temps qui avait été perdu pendant plusieurs années en discussions stériles. Tandis que les passions consumaient le temps à délibérer pour savoir s'il valait mieux confier l'exploitation de ces chemins à l'Etat ou à des compagnies financières, rien ne s'était fait en France, et les autres nations, l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, nous devançaient dans une carrière où le profit était pour le plus prompt. Elles se couvraient d'un réseau de voies nouvelles qui répandaient la vie dans toutes les provinces.

La France, au contraire, ne possédait, à cette époque, que quelques tronçons isolés, et cette année même elle avait porté la peine de sa négligence. Lorsqu'il avait fallu aller chercher du blé à l'étranger, on s'y était pris tardivement, comme on sait. Ce blé, qui arrivait des pays d'outre-mer dans deux ou trois ports seulement, devait de là se répandre dans toute la France. Il eût été de la plus grande importance de le faire parvenir rapidement sur tous les points du territoire. Mais on était en hiver, la navigation était impossible sur les canaux et sur une partie des rivières. D'un autre côté, les moyens ordinaires du roulage étaient insuffisants pour une aussi grande masse de transports survenant tout à coup. La mauvaise saison rendait d'ailleurs le roulage plus difficile ; écrasées par cette quantité de transports, les routes se refusaient à porter des chargements considérables, et il en résultait de nouveaux retards dans la circulation des blés. On les vit alors s'entasser dans le port de Marseille particulièrement,

faute de pouvoir arriver assez promptement dans quelques provinces reculées, où leur présence sur les marchés aurait empêché l'exagération de la hausse.

Si les chemins de fer que la France possède aujourd'hui eussent existé à cette époque, ils auraient épargné bien des souffrances aux populations. Les blés seraient arrivés sur tous les points du territoire presque aussitôt après leur débarquement sur les ports. On comprit alors la faute qui avait été commise, et l'on se hâta de la réparer en exécutant les principales lignes. Mais la précipitation dans cette circonstance eut des suites dont le contre-coup devait se faire sentir à Mirebeau.

Pour poser la voie ferrée sur ces chemins, il fallait une immense quantité de rails, et pour les obtenir à temps, dans l'état de l'industrie des fers en France, il fallait s'y prendre longtemps d'avance, même en s'adressant à un grand nombre d'établissements. Mais ces commandes, si elles avaient été échelonnées dans les années précédentes, auraient vivifié l'industrie et l'auraient excitée à faire les progrès qu'elle avait trop négligés. Elles n'auraient produit que du bien, tandis que maintenant elles venaient toutes à la fois et réclamaient pour une époque rapprochée la livraison d'une masse énorme de rails que les forges n'étaient pas suffisamment préparées à produire.

Il fallut, pour suffire à la demande, accroître considérablement la production, et pour cela donner plus d'extension aux établissements existants, en créer de nouveaux, et rallumer des hauts fourneaux éteints depuis longtemps. Il fallut surtout augmenter le personnel employé à la fabrication, en appelant de nouveaux ouvriers. Mais une perturbation grave ne survient jamais impunément dans les habitudes d'une industrie.

Afin d'attirer les ouvriers dont on avait besoin, on avait élevé le taux habituel des salaires ; la prolongation de la durée du travail quotidien avait aussi forcé de donner un supplément de paye. Jusque-là tout était bien ; maîtres et ouvriers devaient se féliciter d'un état de choses aussi favorable pour tous ; mais la mésintelligence commençait à compromettre cette situation. Les ouvriers, qui auraient dû se trouver heureux de recevoir le salaire ordinaire, à une époque où tant d'autres étaient inoccupés, n'étaient plus satisfaits ; ils prêtaient l'oreille aux pro-

pos de quelques meneurs qui les excitaient à profiter du besoin qu'on avait d'eux Déjà, à leur demande, les maîtres de forges avaient accordé une première augmentation ; mais on ne paraissait pas disposé à s'en contenter, et il se manifestait de nouvelles prétentions qui ne laissaient pas de causer de l'inquiétude.

Les forges de Mirebeau n'étaient pas montées sur un pied à pouvoir travailler pour les chemins de fer ; mais, en vertu de la solidarité qui existe toujours entre les établissements d'une même industrie, elles participaient à l'activité générale qui régnait dans celle des fers. Les salaires y avaient été élevés et la condition des ouvriers y était satisfaisante. Ils s'entretenaient toutefois de ce qui se disait et se faisait ailleurs, et ils suivaient avec intérêt ce qui se passait dans les grands centres métallurgiques. Aucune agitation ne se manifestait pourtant parmi eux, et rien ne faisait craindre encore pour la continuation des travaux.

Telle était la situation à la fin d'août, le jour de notre entretien. Aucune circonstance particulière n'ayant appelé l'attention du docteur, il commença ainsi :

— Mes amis, à la question du travail et de la division du travail, à celle des machines qui le favorisent, se lie la question des salaires, c'est-à-dire de la rétribution du travail. J'aurais désiré vous entretenir aujourd'hui d'un sujet plein d'intérêt pour beaucoup d'entre vous ; mais il en est un autre que je crois utile d'étudier avec vous auparavant, parce que vous comprendrez mieux ce qui doit venir ensuite.

L'homme travaille afin de pourvoir à son existence; mais, pendant qu'il travaille, il a besoin de vivre. Or comment vivrait-il s'il devait attendre la fin de son travail pour en consommer le produit d'une manière ou d'une autre? Il ne peut vivre que du produit d'un travail précédent, c'est-à-dire du produit d'un travail non consommé, en d'autres termes, d'un travail économisé. Plus il y aura de travail économisé, plus il y aura d'hommes qui pourront vivre en attendant le produit d'un travail nouveau. Or le produit d'un travail passé est un *capital*.

Le capital, c'est tout ce qui existe sur la terre par suite du travail de l'homme : c'est le résultat de l'accumulation du travail de tous les siècles, c'est ce que les hommes ont produit au delà

de leur consommation : tout ce qu'ils possèdent est du capital. Ainsi les terres, les maisons, les granges, les bestiaux, des bijoux, des marchandises, des meubles, des vêtements, des outils; tout cela, c'est du capital.

— Et cependant, dit M. Jarland, quand on parle des capitaux, il semble qu'on entende toujours parler de l'argent.

— Cela tient, M. Jarland, à ce qu'on apprécie mieux le capital lorsqu'il est sous la forme d'argent. Aussi, pour évaluer la fortune d'un homme, nous traduisons toujours en argent la valeur de tout ce qu'il possède. En outre, il est plus aisé de se servir de l'argent, pour fournir au capital le moyen de remplir sa fonction qui est de faciliter le travail.

— Ainsi, dit Honoré, tout ce que possèdent les riches est du capital.

— Sans doute, Honoré; mais ce que possèdent les pauvres est aussi du capital. Tes vêtements, tes meubles, tes ustensiles, ton métier, tes outils, tes provisions, tout ce qui t'appartient enfin, constitue un capital.

— A ce compte, dit Honoré en riant, j'étais un capitaliste sans le savoir.

— Certainement; aussi est-ce un tort d'appeler capitalistes seulement ceux qui possèdent beaucoup. Il y a de petits et de gros capitaux, il y a de pauvres et de riches capitalistes; mais nous sommes tous capitalistes à un degré quelconque; toute la différence est dans l'étendue des capitaux.

On commet en France une grave erreur en croyant que le capital ne consiste que dans de grandes richesses. Le capital des classes les moins favorisées de la fortune ne constitue pas une mince portion de la richesse publique, témoin ce qu'elles ont dans les caisses d'épargne et qui s'élève en ce moment à plus de 272 millions (1); en Angleterre, le chiffre est bien plus élevé, puisqu'il dépasse 900 millions. Et cependant ce n'est là qu'une in-

(1) Au 31 décembre 1861, le chiffre était de 401 millions, indépendamment de plus de 78 millions déposés à la Caisse des retraites pour la vieillesse. Il faut ajouter à ces sommes déjà considérables les sommes encore plus importantes que les petits cultivateurs, les artisans, les ouvriers, les domestiques, possèdent aujourd'hui en rentes sur l'Etat, actions et obligations de chemins de fer, etc.

perceptible partie de l'avoir de ces classes. Cet avoir consiste dans toutes leurs parcelles de terre, dans leurs petites maisons, leurs jardins, dans le matériel de leurs boutiques, et surtout dans leur mobilier et leurs vêtements. Quoique de peu de valeur en détail, tout cela forme un capital d'une vaste importance. Si donc nous continuons à employer le nom de capitalistes pour désigner ceux qui ont plus de capitaux que d'autres, n'oublions pas que c'est une expression inexacte.

En outre, le capital n'est pas seulement ce qui appartient à des individus. Comme c'est le produit d'un travail antérieur, il prend une infinité de formes. Les routes, les ponts, les canaux, les ports, les arsenaux, les églises, les écoles, les halles, les marchés, tous les bâtiment publics et tout ce qui les garnit, tout cela est également du capital. Une nation est donc d'autant plus riche que chacun de ses membres a plus de fortune et qu'elle possède elle-même plus de capitaux de toutes sortes, c'est-à-dire plus de produits du travail qui n'auront pas été consommés dans les siècles précédents. Ainsi, lorsqu'au lieu de dépenser son argent d'une manière stérile, elle l'emploie en grands travaux qui doivent rester, elle augmente son capital et la richesse de tous ses membres, parce qu'elle facilite le travail des générations à venir.

— Il n'y a pas de doute, dit M. Vieulin, que l'augmentation de ce capital ne soit un bienfait pour le pays, puisque tous les habitants sont appelés à en profiter. Mais en est-il de même du capital possédé par des individus ?

— Sans doute, M. Vieulin. Tandis qu'ils cherchent à s'enrichir, leur capital sert la société, pourvu qu'ils l'emploient d'une manière industrieuse. Tant qu'un fabricant gère habilement ses affaires, il répand le travail et le bien-être autour de lui. Mais s'il se ruine, pour une cause ou pour une autre, sa ruine fait le malheur de ceux à qui son capital procurait du travail. L'ouvrier qui, par son inconduite, dissipe son capital au lieu de l'accroître, nuit aussi à lui-même et à la société. Le capital ne s'accroît, en effet, que par le travail accompagné d'ordre et d'économie. On n'accroît son capital qu'en dépensant moins qu'on ne gagne ; on ne devient riche qu'en consommant moins qu'on ne produit.

— Mais alors, reprit M. Vieulin, quelle est l'utilité de l'accumulation des richesses? De deux choses l'une : ou l'on dépense

ou l'on amasse. Si chacun dépense, on reste comme on est ; si tout le monde accumule, il n'y a profit pour personne.

— M. Vieulin, votre raisonnement pèche des deux côtés. Si l'on dépense plus, on se procure plus de bien-être. Or, si avec plus d'habileté, plus d'efforts, on parvient à produire et à gagner plus, on pourra se procurer plus de commodités tout en économisant davantage ; d'un autre côté, si on épargne, il est bien entendu qu'on ne le fait pas à la manière de l'avare qui entasse son or dans ses coffres d'une manière improductive. L'ouvrier et le pauvre placent leurs économies à la caisse d'épargne, où elles deviennent une source de revenus et le fondement d'une petite fortune. Le riche emploie ses capitaux à faire travailler.

— Et si le riche ne fait pas travailler ? demanda André.

— Il le fera, car il ne peut pas se procurer des jouissances autrement, tout ce qu'il achète étant le produit du travail. Le riche est encore obligé de faire travailler pour faire fructifier son capital, pour le conserver et pour l'accroître.

— Cependant, objecta Léonard, si le capital est employé à faire travailler, il est consommé par les ouvriers et dès lors perdu pour le propriétaire.

— C'est en effet l'opinion de beaucoup de gens, mais c'est une erreur. Le capital employé à acheter du pain, du vin, de la viande, des vêtements, du charbon ou du bois de chauffage est, il est vrai, détruit chaque année, et sous ce rapport il y a effectivement du capital anéanti tous les ans. Voilà pourquoi il faut chaque année faire venir de nouvelles récoltes, et faire des habits, des souliers, des meubles pour remplacer ce qui est usé. Cependant le capital donné en salaire aux ouvriers n'est consommé qu'en apparence ; en réalité il n'est pas détruit, pas plus que la graine mise en terre, qui, en s'y décomposant, donne quelquefois quinze et vingt pour un.

L'ouvrier qui reçoit un salaire le consomme sans doute, mais il en reproduit la valeur par son travail ; en outre, s'il ne dépense pas tout ce qu'il gagne, il lui reste un excédant à lui-même. Il en est de même pour celui qui le paye : le capital qu'il emploie en salaires est reproduit sous une autre forme par le travail, et avec augmentation. Si le journalier fait venir quinze hectolitres de blé d'une valeur égale à dix-huit fois son salaire, s'il fait dix

pièces d'étoffe représentant douze fois ce salaire, la différence sera le profit et constituera une partie du revenu de celui qui fait travailler. C'est uniquement ainsi que l'emploi du capital devient une source de revenu pour le propriétaire.

— Alors, dit André, si l'ouvrier peut produire plus que le prix de son travail, il serait juste qu'il eût tout le profit.

— S'il en était ainsi, répondit M. Dupré, le capital employé par le fermier ou par le fabricant resterait égal à ce qu'il était d'abord ; il n'y aurait aucun avantage pour le capitaliste. Dans ce cas, le capitaliste cesserait de se donner de la peine pour faire travailler sans profit; rien ne pourrait l'y contraindre. Propriétaires et fermiers, manufacturiers et marchands, tous renverraient leurs ouvriers, leurs commis, et ceux qui vivent du travail de leurs mains se trouveraient sans occupation.

— On a donc bien raison de dire, s'écria André, que les pauvres sont les instruments de la fortune des riches.

— Précisément, comme les riches font vivre les pauvres par le travail qu'ils leur procurent. Les pauvres ne pouvant vivre que de leur travail, et les riches ne pouvant faire fructifier leur capital qu'en le répandant sous forme de salaire, n'est-ce pas une loi bienfaisante de la Providence que tous soient ainsi nécessaires uns aux autres? Voyez, en effet, comment les choses se passent. Les ouvriers n'ont qu'un capital très-faible, parce que leurs parents ou eux n'ont pas assez économisé sur le produit de leur industrie passée ; il leur faut cependant se nourrir et se vêtir, et ils ont d'autres besoins de chaque jour auxquels ils ne pourraient pourvoir s'ils devaient attendre l'achèvement de leur travail ou la vente de leurs produits, et surtout l'époque de la récolte.

Mais, dans notre état de société où il y a des hommes qui ont épargné et accumulé, ceux-ci viennent en aide aux ouvriers et aux pauvres, et ils pourvoient à leurs besoins en payant sur leurs capitaux, c'est-à-dire sur le produit d'un travail antérieur, le salaire du travail qu'ils leur procurent. Les ouvriers se trouvent ainsi nourris et entretenus, sans attendre la récolte ou la vente du produit de leur travail, et en retour ils font un travail qui sert au bien être des premiers.

Il est donc de notre intérêt à tous que le capital soit garanti contre toute espèce de trouble. Toutes les fois que, par une cause

quelconque, il diminue dans une société, le travail diminue en même temps : vous l'avez vu cette année. Partout où le capital court risque d'être confisqué ou pillé, il prend l'alarme et disparaît : de là la misère des Etats de l'Asie, où ceux qui ont quelque chose sont sans cesse exposés à être dépouillés. Les révolutions et les convulsions civiles sont également funestes au capital, parce qu'elles détruisent la sécurité ; nous l'avons encore appris à nos dépens. A chacun de nos troubles politiques nous voyons les affaires suspendues, chacun s'abstenant de dépenser parce qu'on ne sait si on pourra renouveler son capital ; on aime mieux le conserver improductif que de s'exposer à le perdre en faisant fabriquer ce qu'on n'est pas certain de vendre. Les ateliers se ferment et les ouvriers languissent de misère ou font des émeutes qui aggravent leurs maux en augmentant l'inquiétude et en effrayant encore plus le capital.

— C'est malheureusement vrai, dit Michel, et nous en avons tous fait la triste expérience. Mais il est tout de même fâcheux que l'ouvrier travaille dur et reste pauvre, tandis que le capitaliste travaille peu et devient riche.

— Il y a deux choses dans ta plainte, Michel : la première, c'est que le pauvre travaille beaucoup et que le riche travaille peu. Mais vous oubliez toujours que, dans tout ce que fait l'homme, il y a un travail de l'esprit et un travail du corps ; seulement ils sont en proportions différentes. L'ouvrier travaille peu de l'esprit et beaucoup du corps ; le capitaliste, au contraire, travaille moins du corps, mais il travaille plus de l'esprit. Or, les dons de l'esprit sont beaucoup plus rares que la force physique, comme chacun de vous a pu le vérifier à l'école ; ils sont donc plus lucratifs, conformément à la loi de l'offre et de la demande, de l'abondance et de la rareté.

Quant au regret de voir le capitaliste devenir plus riche, ce serait tout simplement de l'envie, et de l'envie sans fondement ; car la richesse du riche ne rend pas l'ouvrier plus pauvre ; elle lui assure, au contraire, comme je vous le montrerai, un emploi constant et un meilleur salaire.

— Cependant, dit Léonard, puisque le travail de l'ouvrier contribue tant à enrichir le capitaliste, c'est que la part du capital est trop grande et celle du salaire trop faible.

— Si cette disproportion existait, Léonard, la force des choses, c'est-à-dire la concurrence la ferait bientôt cesser. S'il n'y avait qu'un seul capitaliste pour employer les ouvriers, il pourrait imposer ses conditions; mais, dans un pays comme la France, il y en a un grand nombre. Si l'un voulait trop bénéficier sur le travail, un autre, pour gagner plus en produisant et en vendant davantage, se contenterait d'un moindre profit et offrirait un salaire plus élevé; les ouvriers iraient à lui et abandonneraient le premier. Il n'est donc pas au pouvoir d'un capitaliste de maintenir les salaires au-dessous de leur véritable valeur.

— Je commence à le comprendre, reprit Léonard; cependant n'est-il pas possible que les fabricants s'entendent entre eux, afin de maintenir les salaires très-bas?

— Ce n'est pas possible, Léonard, dans un pays aussi étendu et aussi peuplé que la France : les capitalistes y sont trop nombreux pour qu'il puisse y avoir entre eux le concert qui serait indispensable pour cet abaissement des salaires. En admettant même qu'ils y réussissent, cela ne suffirait plus aujourd'hui qu'ils sont en concurrence avec les capitalistes du monde entier.

— D'après cela, les intérêts des ouvriers seraient d'autant mieux garantis que les capitalistes seraient plus nombreux?

— Justement, Léonard. Plus il y a de capital dans un pays, plus il y a d'occupation pour les ouvriers; plus le nombre des capitalistes est grand, plus il y a de chances pour les ouvriers d'avoir du travail à de bonnes conditions.

Je ne dois pas non plus oublier de vous faire remarquer une utilité du capital fort importante pour les ouvriers : c'est qu'il permet de les occuper quand le travail est peu abondant. Il est quelquefois de l'intérêt d'un grand manufacturier de conserver ses ouvriers, bien qu'il vende ses produits sans bénéfice ou même à perte. En voici la raison. Son établissement lui a coûté des sommes considérables. S'il s'arrête, il perd entièrement l'intérêt de l'argent qu'il y a consacré. Il trouve qu'en continuant à faire travailler, sa perte sera moins forte, et si c'est un homme bon et humain, il préfère perdre de cette manière, parce qu'il peut donner du travail et du pain à ses ouvriers. Vous savez que c'est ce qu'ont fait cette année MM. Lenoir et Dubuisson, en prolongeant le travail le plus qu'ils ont pu.

— Nous le savons, et nous leur en sommes reconnaissants, dirent beaucoup d'ouvriers.

— Et nous le ferions encore bien volontiers si cela devenait encore nécessaire, ce dont Dieu nous préserve! dit M. Lenoir. Vous nous avez montré que vous aviez compris nos intentions, et nous y avons été très-sensibles.

— Pardon, M. Dupré, dit alors Léonard, je ne voudrais pas, en faisant des objections, contredire les bons sentiments que l'on vient d'exprimer, et que je partage complétement. Vous savez qu'avant tout je tiens à m'éclairer. Ainsi, tout ce que vous nous avez dit prouve l'utilité du capital, je crois donc qu'on a tort de l'accuser. Cependant ne fait-il pas quelquefois payer trop cher les services qu'il rend à la société?

— En d'autres termes, tu demandes, Léonard, si le capitaliste ne tire pas de ses capitaux un intérêt supérieur à ses services. Un grand établissement à conduire est une rude besogne, et plus on y a engagé de capitaux, plus il donne de peine et d'anxiété. Il est donc juste qu'en sus de l'intérêt des capitaux, qui, le plus souvent, ne lui appartiennent que pour une faible partie, l'entrepreneur retire de son exploitation un bénéfice proportionné à la peine qu'il prend. Et cependant l'intérêt de l'argent est souvent tout le bénéfice qu'on retire d'une grande exploitation, et il n'atteint pas toujours 5 p. 100, tant s'en faut; que de fois même l'établissement donne de la perte au lieu de bénéfice!

En effet, que de capitalistes, fabricants, manufacturiers, entrepreneurs, ne voit-on pas échouer? En moyenne, il n'y a pas la moitié des établissements qui durent vingt ans, à ce point qu'on sait aujourd'hui que, pour continuer à exister, ils doivent avoir en dix ans amorti leur capital, c'est-à-dire remboursé ce qu'ils ont coûté à créer. Et lorsque ces usines élevées à grands frais viennent à se fermer, les propriétaires ont perdu ce qu'ils avaient. Dans ce cas, le bénéfice le plus clair a été celui des ouvriers, qui ont reçu régulièrement leurs salaires pendant tout le temps que l'établissement a duré.

— Cette sécurité assurée aux ouvriers, dit Léonard, tandis que les patrons courent tant de chances, est un avantage dont on ne tient pas assez compte, je l'avoue. C'est une compensation pour les centaines de mille francs que gagnent certains manufacturiers.

— Il est vrai, Léonard, que quelques manufacturiers, peu nombreux d'ailleurs, font de très grands bénéfices. Mais calculons Ces grandes manufactures ont coûté des sommes énormes, souvent plus d'un million, tant en terrains et bâtiments qu'en machines et matériel d'exploitation. L'intérêt de ce capital seul, à cause de l'amortissement, est déjà de cent mille francs. Ensuite, les manufactures qui donnent ces grands bénéfices emploient toujours un nombre considérable d'ouvriers, cinq, six cents, souvent mille, douze cents, quinze cents et même beaucoup plus. Eh bien! les ouvriers, qui trouvent parfois qu'on fait de trop grands bénéfices sur eux, seraient fort étonnés d'apprendre que ce bénéfice n'est pas de vingt centimes par jour sur chacun d'eux, que souvent il ne va pas à dix. Mettons pourtant vingt-cinq centimes. Eh bien! vingt cinq centimes par jour faisant, en déduisant les dimanches, soixante-quinze francs par an, mille ouvriers donneraient seulement un bénéfice de soixante-quinze mille francs, et cinq cents un de trente-sept mille. Est-ce trop pour couvrir toutes les chances de perte que court le fabricant, et pour rétribuer l'intelligence nécessaire à la direction d'une vaste fabrique? La ruine de tant de fabriques prouve le contraire.

— Allons, dit Léonard, je vois, en y regardant de plus près, qu'il y a beaucoup d'exagération dans l'énormité des bénéfices qu'on suppose faits par les capitalistes en général.

— On se les exagère d'une autre manière encore, en supposant que l'accroissement des grandes fortunes est uniquement dû à de gros bénéfices faits chaque année. C'est encore plus le résultat de l'économie et de l'accumulation des intérêts; vous allez le voir. On dit vulgairement que le premier million est le plus difficile à gagner, c'est très-vrai. Supposons qu'un homme a gagné ou reçu de ses pères un million qui, placé en rentes, lui ferait un revenu de cinquante mille francs. Eh bien! s'il se contente de la moitié et qu'il économise le reste, sa fortune va s'accroître très-rapidement. Je suppose qu'il obtienne six pour cent de ses capitaux en les faisant valoir. Les cinq cent mille francs ainsi placés dans l'industrie avec les intérêts accumulés vaudraient, au bout de quatre ans, 631 mille francs; ils en vaudraient 751 mille après sept ans, près de 900 mille après dix ans, et, au bout de douze ans, ils dépasseraient un million.

— Je comprends, dit Léonard, qu'il y a dans l'intérêt des capitaux ainsi économisés et accumulés une puissance qui induit en erreur, parce qu'on ne s'en rend pas assez compte. Mais l'intérêt des capitaux prêtés est-il juste? Celui qui prête ne travaille pas : pourquoi lui paye-t-on un intérêt? Il y a des gens qui disent que le bénéfice devrait revenir à ceux qui font le travail.

— On l'a dit, il est vrai, Léonard; mais que ne dit-on pas? Si on devait s'arrêter à toutes les erreurs qui se débitent, on n'en finirait pas; celle-là, d'ailleurs, est l'une des plus grossières. Car la suppression de l'intérêt du capital aboutirait à détruire le capital lui-même : ce serait le retour à la barbarie.

— Comment donc, M. Dupré?

— C'est bien simple. Proscrire l'intérêt du capital, c'est supprimer les avantages en vertu desquels on le crée. Qu'est-ce qu'un capital, avons-nous dit? C'est le produit accumulé d'un travail. On l'obtient en épargnant une partie de ce qu'on produit, afin de s'en faire un capital à l'aide de ce qu'on lui fera produire encore. Mais que faire d'un capital qui ne produit rien, et, dans ce cas, pourquoi s'imposer des privations, ou bien un surcroît de fatigue en travaillant au delà du besoin actuel? D'ailleurs, le capital étant notre propriété, l'intérêt de ce capital, lorsque nous le prêtons, est la juste rémunération du droit que nous accordons aux autres de se servir à leur profit de ce qui nous appartient; c'est le prix du service que nous leur rendons.

J'ai donc raison de dire que supprimer l'intérêt du capital serait le retour à la barbarie, puisque ce serait détruire tout ce qui provoque le capital lui-même, sans lequel l'homme ne peut rien. Et à ce sujet encore, je voudrais vous faire bénir la Providence qui a si admirablement établi les lois du monde social; car, à mesure que les capitaux des riches augmentent, le revenu qu'ils en tirent diminue, tandis que le bénéfice des pauvres et celui de la société en général vont croissant.

— Comment cela peut-il être, demanda Michel, puisqu'à mesure que les capitaux des riches augmentent, ils ont plus de facilités pour s'enrichir? Les premiers mille francs sont les plus difficiles à gagner, vous l'avez dit vous-même.

— Les deux choses se concilient très-bien, Michel; tu vas le voir. A mesure que les capitaux des riches augmentent, ils peu-

vent, tout en se procurant plus de jouissances, mettre davantage de côté chaque année ; ils ont donc plus de moyens d'entreprendre des travaux productifs. Mais, en même temps, lorsque les capitaux se multiplient dans un pays, ils se font concurrence à eux-mêmes. Ils se répandent dans un plus grand nombre de mains, et la concurrence amène forcément la diminution. C'est pour cela qu'avec l'accroissement de la richesse, nous avons vu baisser partout l'intérêt de l'argent. Ainsi les capitaux, qui rapportent encore 10 p. 100 par an dans quelques pays peu riches, qui naguère rapportaient aisément 6 chez nous, n'ont plus donné que 5, et maintenant, ils ont de la peine à rapporter 4 ; placés en fonds de terre, ils donnent rarement 3 ; ce qui veut dire que les riches retirent des leurs un revenu proportionnellement moindre.

— Il pourrait donc se faire, dit Honoré, que les riches perdissent au lieu de gagner par l'accroissement des richesses ?

— Ce n'est pas possible, Honoré, car s'ils perdaient, ils cesseraient de produire, et alors la richesse diminuerait, ce qui relèverait le taux de l'intérêt. Mais cela ne peut pas avoir lieu, et en voici la raison bien simple : c'est que les capitaux croissent encore plus rapidement que l'intérêt ne diminue, de sorte que les capitalistes ont en somme un revenu plus élevé. Ainsi, quand l'intérêt était à 6 p. 100, avec 100,000 fr. de capitaux on avait 6,000 francs de revenu. Mais lorsque l'intérêt a baissé à 5, les capitaux avaient certainement doublé au moins, de sorte que le même capitaliste s'est trouvé avoir 200,000 francs qui lui ont rapporté 10,000 francs. L'intérêt étant descendu à 4 p. 100, il a probablement un capital d'au moins 400,000 francs, qui lui donne un revenu de 16,000 francs. D'après cela, la part absolue qui revient aux capitalistes augmente, mais la part proportionnelle diminue. Au contraire, la part absolue et la part proportionnelle qui reviennent au travail augmentent toutes deux.

Cependant cet abaissement de l'intérêt a une limite au delà de laquelle il ne saurait aller. Contentons nous donc de le voir baisser encore un peu, mais n'espérons pas, ne désirons même pas le voir baisser beaucoup, car nous n'achèterions ce résultat qu'au prix d'un appauvrissement de tout le monde.

Il y a même à ce sujet un fait très-curieux à noter, c'est qu'aux époques de la plus grande activité commerciale, lorsque les capi-

taux se multiplient rapidement, comme en même temps ils trouvent aisément à s'employer, parce qu'ils sont très-demandés pour satisfaire aux besoins des affaires, il arrive que l'intérêt augmente au lieu de baisser. C'est là un résultat contraire à bien des suppositions, mais qu'on conçoit très-bien, et qui, en empêchant à l'avenir une trop grande baisse de l'intérêt des capitaux, répondra à la fois aux désirs des capitalistes et des travailleurs, des producteurs et des consommateurs.

Pour compléter ces réflexions sur l'utilité du capital, je dois relever une erreur dans laquelle on tombe fréquemment en voyant avec satisfaction les gens qui dépensent leur fortune et en regardant d'un mauvais œil ceux qui économisent et augmentent la leur. Puisque l'homme intelligent et laborieux qui crée un capital sert la société, on ne saurait trop condamner la conduite de celui qui dissipe la fortune amassée par lui ou par d'autres. L'argent dépensé par le dissipateur est consommé comme le vin qu'il boit, perdu comme les superfluités qu'il gaspille.

— Mais, dit M. Jarland, cet argent fait aller le commerce, il fait travailler et vivre les ouvriers.

— C'est ce qu'on dit habituellement, M. Jarland; mais on ne peut pas répéter d'erreur plus grossière. Voilà des siècles qu'on la répète, et depuis des siècles elle a les conséquences les plus fâcheuses. Voyez, en effet, la différence entre les dépenses du dissipateur et celles de l'homme économe. Le premier dépense son revenu, et très-souvent son capital, d'une manière stérile pour lui. Il fait travailler, il est vrai, tandis qu'il dépense, mais ce qu'il donne est perdu pour lui, il ne lui en revient rien, et il s'ôte la possibilité de faire travailler et de gagner encore.

— Mais du moins, dit André, il fait gagner les autres pendant qu'il dépense sa fortune, tandis que le riche qui ne dépense pas ne fait gagner personne.

— C'est encore ce qu'on dit tous les jours, André, et, en le répétant, tu raisonnes, sans t'en apercevoir, comme si ceux qui ne dépensent pas follement leur fortune ressemblaient tous à ces rares avares qui se plaisent à enfouir leur or dans un coin. Parce qu'ils ne dissipent pas leur revenu en objets fastueux, le vulgaire, que n'éblouit pas leur luxe, en conclut inconsidérément qu'ils ne font pas aller le commerce. Mais l'argent qu'ils ne pro-

diguent pas inutilement, ils ne le gardent pas dans leurs coffres; ils le répandent en l'employant ou en le prêtant à des personnes qui l'emploient à des travaux utiles. Cet argent va nourrir des ouvriers et vivifier l'industrie; puis il leur revient pour retourner de même faire vivre d'autres ouvriers, et ainsi indéfiniment. Ils ne font pas du bien une fois, ils en font toujours.

Mais j'ai à vous signaler une autre injustice des hommes. Tandis que d'un côté on traite d'avare celui qui ne prodigue pas stérilement sa fortune, d'un autre côté bien des gens voient le luxe des riches d'un œil jaloux et farouche. Ils s'indignent de l'éclat de leurs fêtes, ou lorsqu'ils les voient traverser les rues mollement assis dans de brillants équipages. C'est là un sentiment honteux qu'il faut savoir comprimer dans son cœur; du reste, il n'est pas partagé par les ouvriers que ce luxe fait vivre; par les tapissiers, les peintres, les ébénistes, les sculpteurs, les miroitiers, les doreurs, les orfèvres, les fabricants de bronzes et de cristaux, qui décorent ces élégants appartements; par les carrossiers, passementiers, selliers, qui ont fait ces riches voitures; par les cultivateurs qui ont élevé ces beaux chevaux; par les bijoutiers, lapidaires, couturières, modistes, tailleurs, qui ont gagné de bonnes journées à faire ces parures et ces livrées.

Que conclure donc de ces remarques en apparence contradictoires? C'est que chacun, sans dépenser son revenu et surtout plus que son revenu, doit vivre conformément à sa fortune et à son rang. Les riches rendent d'ailleurs d'autres services par le bon emploi de leur fortune. Quand ils ont du goût, ils s'en servent pour encourager les beaux-arts. Les livres, les tableaux, les statues, sont un noble moyen d'employer sa fortune et de rendre service à la société par la bonne direction qu'on peut imprimer à l'esprit humain. Les richesses peuvent encore fournir les moyens de faire en agriculture, en physique, en chimie, en mécanique, des expériences qui ne sauraient être tentées par des gens sans fortune. Les riches ont ainsi une foule de moyens d'employer leurs revenus utilement pour l'humanité. Approuvons donc tout emploi honorable de la fortune, et ne condamnons que les dépenses stériles et la dissipation des capitaux.

VINGT ET UNIÈME ENTRETIEN.

LE TRAVAIL EST UNE MARCHANDISE DONT LE PRIX NE PEUT ÊTRE FIXÉ ARBITRAIREMENT.

Le tribunal, en condamnant à la peine de mort l'assassin du meunier du Moulin-Joli, avait décidé en même temps que l'exécution aurait lieu sur la place du marché de la ville où le crime avait été commis. Mais le condamné s'étant pourvu en cassation, il fallait attendre l'arrêt de la cour. Cet arrêt ne pouvait tarder à être rendu, et la population en attendait le résultat avec une espèce d'impatience.

Vers la fin de la semaine qui précéda la réunion dont nous avons à rendre compte, la nouvelle que le pourvoi avait été rejeté parvint dans la ville, d'où elle se répandit dans les communes d'alentour avec une rapidité presque électrique. Aussi le samedi, jour du marché, où l'on pensait que l'exécution aurait lieu, une affluence inusitée s'y faisait remarquer. Cette foule avide d'émotions était accourue pour assister à un spectacle heureusement nouveau pour le plus grand nombre des habitants.

La population avait été trompée dans son attente. Après le rejet de son pourvoi, le condamné avait tenté la dernière chance de salut qui lui restât, en signant un recours en grâce. L'exécution était donc différée jusqu'à ce qu'il eût été prononcé sur ce dernier pourvoi; elle ne pouvait plus avoir lieu avant le samedi suivant. Le docteur s'en félicita. Il avait été douloureusement affligé la veille en voyant la foule accourir à la mort d'un homme comme à une représentation théâtrale et gratuite. Il voulut combattre une coutume odieuse que l'ignorance et des mœurs encore empreintes d'un reste de barbarie entretiennent au sein des classes peu aisées.

—Mes amis, dit-il donc en s'adressant à son auditoire, au com-

mencement de l'entretien, j'ai été péniblement affecté hier en voyant la foule inaccoutumée qui se pressait dans les rues de la ville. Où allait-elle cette foule? Ce n'est pas au marché, il n'était pas plus garni que les autres samedis, et il ne s'y est pas fait plus d'affaires. Qu'est-ce donc qui l'y attirait? Il faut bien le dire : c'était le désir d'assister à la mort d'un malheureux que son crime a mis dans le cas d'avoir un compte terrible à rendre à la société et à Dieu, mais à qui il n'a pas pu enlever son caractère d'homme et de chrétien. La justice humaine a prononcé, et maintenant nous n'avons plus devant nous qu'un homme, un frère, dont il ne faut pas aggraver le tourment par un empressement honteux à assister à son supplice.

— Mais, Monsieur, dit un des assistants, dont il est inutile de répéter le nom, puisque la loi veut que l'exécution ait lieu en public, c'est sans doute pour que le public y assiste.

— Sans doute, reprit M. Dupré, la loi veut que l'exécution se fasse sur la place publique. Mais quel est le but de la loi en condamnant un criminel? Ce n'est pas de se venger, la société ne se venge pas; elle veut, en punissant le coupable, imprimer une crainte salutaire à ceux que leurs passions pourraient porter à l'imiter. Or, pour que la condamnation soit efficace, il faut les convaincre que le châtiment a vraiment eu lieu : l'exécution en public est le seul moyen d'épouvanter les méchants en ne laissant aucun doute dans leur esprit.

Mais la loi invite-t-elle chacun de nous à venir faire cette constatation? Nullement, et puisqu'elle ne nous y invite pas, ne soyons pas assez barbares pour aller nous repaître d'un spectacle dont la pensée seule doit nous inspirer de l'horreur. Qu'allez-vous donc faire en vous pressant sur le lieu du supplice ou sur le trajet que le coupable doit parcourir en s'y rendant? Est-ce pour jouir de la vue de ses souffrances? Est-ce pour vous rendre compte de son agonie, pour voir couler le sang qu'il va verser en expiation de son crime, et sa tête tomber sous le fer du bourreau? Mais la moindre de ces idées révolte, et je me plais à croire qu'on cède seulement à un sentiment irréfléchi de curiosité.

Excusez ce langage un peu sévère; mais, dans la foule que j'ai vue hier à la ville et qui n'y avait rien à faire, j'ai le regret d'avoir reconnu un certain nombre d'habitants de Mirebeau. J'ai été

surtout contristé en voyant des femmes oublier les qualités qui sont l'apanage de leur sexe, et venir assister au spectacle le plus révoltant dont il soit donné à l'homme d'être témoin. Enfin, faut-il le dire? j'ai vu des pères, des mères conduisant leurs enfants et ne craignant pas d'étouffer tout sentiment d'humanité dans leur cœur, en les menant à la mort d'un de leurs semblables comme ils les mèneraient aux parades de la foire! Rien qu'à y penser, le cœur se soulève d'indignation et de dégoût.

Je pense, mes amis, qu'il suffira de vous avoir fait remarquer ce qu'il y a d'inhumain et de barbare dans ce sentiment de curiosité. Je compte donc qu'aucun de vous n'assistera à l'exécution prochaine ni à aucune autre, et que vous ferez tous vos efforts pour en éloigner ceux sur qui vous pouvez avoir de l'influence ou de l'autorité.

— Nous vous le promettons, s'écria tout l'auditoire.

— Je compte sur votre parole, mes amis, et maintenant reprenons le sujet de nos entretiens.

Je vous ai montré que le travail est une marchandise et que l'ouvrier et le fabricant sont, l'un par rapport à l'autre, un vendeur et un acheteur de travail. Je dois vous faire voir maintenant que le travail est soumis, comme toutes les autres marchandises, à la loi générale de l'offre et de la demande. En conséquence, il sera d'autant moins payé que l'offre sera plus abondante; au contraire, il sera d'autant mieux payé qu'elle sera plus rare.

— Mais, fit observer Léonard, il me semble que les termes dont vous vous servez sont l inverse de ceux qu'on emploie habituellement. Ainsi, d'après ce que vous venez de nous dire, le travail serait d'autant plus abondant et plus offert dans une industrie, qu'il s'y présenterait plus d'ouvriers pour faire l'ouvrage dont les maîtres peuvent disposer en ce moment; au contraire, il serait d'autant plus rare et plus demandé qu'il se présenterait moins d'ouvriers pour faire l'ouvrage disponible. Cela change tout le langage reçu.

— Je ne dis pas non, Léonard, et je crains bien que le vice du langage habituel n'ait causé en partie les erreurs qui règnent aujourd'hui. Lequel, au reste, de ces deux langages, te paraît le plus exact?

— Je trouve que c'est le vôtre; il rend mieux compte des faits,

et d'ailleurs il assimile l'ouvrier aux travailleurs de toutes les conditions.

— Tu as raison, Léonard. Mais, en attendant que ce langage plus conforme à la vérité soit généralement adopté, rien ne nous empêche de nous servir du langage ordinaire, pourvu que nous nous entendions bien sur les termes. Ainsi nous pourrons continuer à dire que le travail est abondant et offert lorsque les ouvriers trouvent facilement à travailler et qu'on recherche leurs services, et, au contraire, qu'il est rare et demandé, lorsque les ouvriers sont obligés d'aller solliciter de l'occupation. Dans ce cas, l'élévation des salaires serait en raison de l'abondance et de l'offre du travail, et leur dépréciation en raison de la rareté et de la demande; les termes seraient ainsi renversés; mais, pourvu que nous soyons bien d'accord sur leur signification, cela ne changera rien au résultat. Voyons donc ce qui doit avoir lieu, et, pour cela, reprenons les choses de plus haut.

Vous savez que l'homme ne vit que du fruit de son travail. Quand le produit de son travail précédent ne lui fournit pas les moyens de vivre pendant un certain temps, il est obligé d'attendre sa subsistance du produit incertain du travail de chaque jour. C'est la condition générale de l'homme dans l'état sauvage; ce serait celle de tous ceux qui, dans l'état civilisé, n'ont rien reçu de leurs pères ou n'ont encore rien amassé, si le produit accumulé du travail des autres ne leur venait en aide Ce produit est le capital, dont l'abondance fournit d'autant mieux les moyens d'assurer la subsistance de ceux qui n'ont rien.

Ce résultat s'obtient à l'aide d'une association entre le capital et le travail. Sans le travail, le capital resterait stérile. Le travail, à son tour, ne pourrait rien sans le capital, qui lui fournit les matières sur lesquelles il peut s'exercer et les instruments avec lesquels il les met en œuvre. Le capital et le travail sont donc indispensables l'un à l'autre; leurs intérêts réciproques sont étroitement unis; ce qui nuit à l'un nuit à l'autre. Ainsi dès les premiers pas nous trouvons cette communauté d'intérêts que les maîtres comme les ouvriers méconnaissent sans cesse.

— Je comprends cette communauté d'intérêts, dit Léonard, en ce sens que le capital et le travail ne peuvent rien l'un sans l'autre. Mais ils ne sont pas dans la même dépendance l'un à l'égard de

l'autre. Ainsi, les ouvriers dépendent beaucoup plus des capitalistes que les capitalistes ne dépendent des ouvriers ; celui qui a faim ne peut pas attendre comme celui qui cherche seulement un bénéfice.

— Ton observation est juste, Léonard ; l'ouvrier qui n'a que son travail pour vivre ne peut pas attendre, il périrait s'il restait trop longtemps sans travailler. Le capitaliste n'est pas dans la même position ; s'il n'utilise pas ses capitaux, il manque à gagner, mais il peut mieux supporter cette perte que le premier ; l'estomac est moins patient qu'un sac d'écus : c'est l'avantage de la richesse.

Cependant le désavantage est compensé pour l'ouvrier par la sécurité du salaire et la possibilité de le recevoir sans attendre. Ainsi le capitaliste et l'ouvrier unissent l'un son capital, l'autre son travail, afin de produire des marchandises. Ces marchandises, étant le produit du capital et du travail, sont la propriété commune du capitaliste et de l'ouvrier, et, pour en retirer la valeur, il faut les vendre ; mais la position des ouvriers ne leur permet pas d'attendre la vente, qui peut tarder six mois, un an, et souvent beaucoup plus, et qui parfois même ne vient pas. Le fabricant leur paye en conséquence, sous forme de salaire, leur part dans la propriété de la marchandise, et ordinairement il la leur paye bien avant que l'ouvrage soit complétement terminé. Il devient ainsi seul propriétaire de la marchandise, prenant pour lui seul toutes les chances de mévente, et mettant les ouvriers à l'abri de tout risque.

Le *salaire* n'est donc pas autre chose que la portion ainsi payée à l'ouvrier sur le produit de ce qu'il fabrique. Il est évident que, dans les circonstances ordinaires, cette portion ne peut jamais égaler la valeur du produit, car il ne resterait rien pour le capital, et le capitaliste cesserait de faire fabriquer.

— Mais qu'est-ce qui détermine cette portion ? dit Léonard.

— Elle se règle toujours de gré à gré entre le fabricant et l'ouvrier, et personne, comprenez-le bien, n'a le droit d'intervenir entre les deux parties intéressées.

— Alors, reprit Léonard, comme l'ouvrier a plus besoin de travail que le capitaliste n'a besoin de lui, il sera lésé parce qu'il sera forcé d'en passer par où le fabricant voudra.

— Cela pourrait avoir lieu, Léonard, si le capitaliste n'avait pas besoin de l'ouvrier au point d'être forcé souvent d'accepter sa loi. Mais le prix des salaires est soumis à certaines conditions qu'il n'est au pouvoir de personne de changer arbitrairement.

Le travail étant un service, et le salaire en étant le prix, le montant du salaire dépend nécessairement de la valeur du service rendu : première condition. Un commissionnaire qui porte des paquets d'une maison à l'autre, un manœuvre qui ne sait que servir les maçons, un journalier sans habileté, ne reçoivent qu'un faible salaire, souvent pas plus de quarante ou cinquante sous par jour. D'un autre côté, les mécaniciens, les fondeurs qui font des moules, les ciseleurs, sont payés de 4 à 8 francs; et les dessinateurs, les sculpteurs, les graveurs sur métaux, gagnent des sommes très-diverses, qui peuvent varier de dix à vingt et quarante francs, selon leur habileté.

Si les hommes capables de mouler et de ciseler se trouvaient aussi aisément que les porteurs et les manœuvres, ils ne seraient pas payés davantage. Si, au contraire, les porteurs et les manœuvres étaient aussi difficiles à trouver que les fondeurs et les bons ciseleurs, ils seraient payés autant qu'eux. Mais comme le travail des uns exige plus de talent que celui des autres, les premiers sont plus rares et mieux rétribués.

— Cependant les uns et les autres ont les mêmes besoins, dit Paul Boitard. Ne pourrait-on donc pas exiger qu'ils eussent tous au moins un salaire convenable?

— Il faudrait savoir d'abord ce qu'on entend par un salaire convenable; nous viendrons tout à l'heure à cette question. Mais supposons que par une loi on oblige tous ceux qui emploient des journaliers et des manœuvres à les payer comme les ouvriers plus habiles, le seul effet de cette mesure serait qu'on cesserait d'employer les premiers. Si le travail d'un manœuvre ne vaut que quarante sous pour celui qui en emploie cent, et que la loi lui ordonne de le payer trois francs, l'entrepreneur abandonnera l'ouvrage, car il ne peut pas forcer le public à le lui payer plus qu'il ne vaut.

D'un autre côté, si une loi tyrannique venait assurer au porteur, au journalier, au manœuvre, le même prix qu'au mécanicien, au mouleur, au sculpteur, ces derniers abandonneraient

leur profession. Leur travail est, en effet, difficile, et s'ils ne sont pas payés plus que ceux qui travaillent sans peine, ils embrasseront les états faciles. Alors la rareté des bras dans certains états et l'abondance dans les autres feraient, en dépit de toutes les lois, disparaître l'égalité qu'on aurait voulu établir arbitrairement. Les bras devenant rares dans les états difficiles, ceux qui en auraient besoin les payeraient forcément plus cher. Dans les autres, au contraire, l'abondance d'ouvriers ne permettrait pas de les occuper tous; ceux qui n'auraient pas d'ouvrage préféreraient travailler à tout prix, plutôt que de mourir de faim, en se prévalant de la loi. La concurrence remettrait les choses à leur place; mais, en attendant, il y aurait eu perturbation générale, suspension de travail et diminution dans la production; tout le monde aurait souffert. Voilà ce qu'on gagne à s'écarter violemment des lois naturelles.

— Personne, dit André, n'a donc le droit de fixer le prix des salaires de manière qu'ils se maintiennent à un taux équitable?

— Le public seul a ce droit, André. Par le prix qu'il consent à mettre aux choses, il détermine le salaire à donner à ceux qui les font. Si c'est une injustice de forcer un ouvrier à recevoir moins que le prix de son service, c'en est une aussi de prétendre faire payer au public plus qu'il n'est disposé à donner pour les choses. La valeur d'un service dépendant de la peine de celui qui le rend et du besoin de celui qui le reçoit, si on veut nous faire payer une marchandise au delà de ce qu'elle vaut pour nous en ce moment, nous préférons nous en passer, et la production, c'est-à-dire le travail, diminue d'autant.

— Alors, dit Léonard, le taux des salaires est quelque chose de tout à fait arbitraire, il n'y a rien qui puisse le fixer.

— Pas plus que celui d'aucune marchandise. Le fixer d'une manière invariable est impossible, parce que la valeur du travail dépend d'une infinité de circonstances parmi lesquelles il faut placer en première ligne le degré de talent exigé pour chaque travail, puis le rapport qui existe entre l'offre et la demande.

— Cependant, reprit Léonard, il y a dans la plupart des industries une portion de travail manuel qui exige très-peu d'habileté. Ce travail, dont presque tous les hommes sont capables, est précisément celui qui emploie le plus de bras, tant dans l'agriculture

que dans l'industrie. Il me semble avoir une valeur à peu près constante, puisqu'il demande seulement ce que possèdent presque tous les hommes, de la force physique. N'y a-t-il donc rien qui en détermine le prix ?

— Le travail manuel que la grande masse des ouvriers est capable d'exécuter, reprit M. Dupré, est en effet le point de départ au-dessus duquel s'échelonnent les salaires dans toutes les industries. Or, dans les circonstances ordinaires et en vertu de la force même des choses, le salaire de ce travail est déterminé par ce qui est nécessaire à l'homme pour vivre. Il ne peut jamais être d'une manière permanente, ni beaucoup au-dessus, ni beaucoup au-dessous.

— Comment, au-dessous ! dit Michel. Je comprends qu'il puisse s'élever au-dessus du nécessaire ; mais je ne conçois pas qu'il puisse descendre au-dessous.

— C'est que le nécessaire, malgré la signification de ce mot, est une chose très-élastique. Le nécessaire varie en effet avec les temps et les pays ; le nécessaire pour le sauvage n'est pas le même que pour l'homme civilisé ; il n'est pas le même sous les glaces du Nord et dans les contrées chaudes du Midi. Dans un même pays, le nécessaire varie avec la civilisation ; en France, celui de l'ouvrier du siècle dernier était loin de comprendre tout ce que comporte le nécessaire d'un ouvrier de nos jours.

En général il comprend, avec la nourriture indispensable à l'entretien de la vie, le logement, le mobilier et les vêtements, le tout selon les usages et les besoins du pays. Ainsi, la nourriture doit être assez abondante et variée pour entretenir les forces et la santé. Les vêtements doivent être appropriés au climat et de nature à donner à celui qui les porte un aspect décent. Le logement doit mettre non-seulement à l'abri des intempéries des saisons, mais encore fournir à la famille le moyen d'y vaquer à ses occupations et d'y habiter sans blesser les lois de la pudeur. Il faut que ce logement soit pourvu de meubles et d'ustensiles qui permettent d'y vivre conformément aux usages du pays. Enfin, selon les climats et les saisons, il faut du feu et des moyens d'éclairage en quantités variables. J'ajouterai, pour compléter cette énumération, que le nécessaire comprend l'éducation des enfants et des moyens d'instruction pour tous.

Ce nécessaire n'a rien d'absolu, comme vous voyez; cependant il est à peu près déterminé dans chaque contrée par les habitudes et la richesse générale du pays. Chacun de nous, sans s'en rendre bien compte, sait si son voisin le possède. Le salaire doit pourvoir à ce nécessaire et le procurer non-seulement à celui qui le gagne, mais encore à sa femme et à ses enfants; il doit en un mot suffire à l'entretien d'une famille. Vous comprenez maintenant qu'il n'est pas tellement absolu qu'il n'y ait pas possibilité de descendre temporairement au-dessous. On souffre alors, on vit péniblement, mais cependant on vit.

— En ce cas, dit Honoré, il y aurait avantage à s'habituer à vivre de peu; on serait mieux préparé à tous les événements.

— Je te reconnais là, Honoré, mais n'exagérons rien. Il y aurait des inconvénients nombreux à trop restreindre le nécessaire des hommes. D'abord on compromettrait la santé, on affaiblirait les forces, et l'industrie y perdrait; il y aurait aussi moins de propreté, moins d'instruction, moins de bien-être général. Puis, comme les salaires tendent toujours à se régler sur ce nécessaire, ils baisseraient en proportion. Alors, s'il survenait quelque circonstance qui les fît encore baisser momentanément, la misère deviendrait excessive, parce que les réductions auraient atteint les limites du possible, comme je vous l'ai montré précédemment. Telle est la situation de la malheureuse Irlande, où la misère générale a réduit depuis longtemps le nécessaire de la population à ce qu'il y a de plus rigoureusement indispensable à l'entretien d'une vie abjecte. La moindre calamité y plonge les habitants dans une affreuse détresse.

— Je savais bien que c'était une sottise de faire toutes ces économies et de s'imposer tant de privations, dit Paul Boitard.

— Ne te presse pas tant de tirer cette conclusion de mes paroles, reprit M. Dupré; l'économie n'est jamais nuisible. Quand on n'est pas un avare qui refuse le nécessaire aux siens et à soi-même, il est rare qu'on pousse l'économie trop loin, aussi loin même qu'on pourrait aller. Cette économie est le plus sûr fondement de la prospérité des familles; mais, comme elle est individuelle, elle ne peut jamais contribuer à faire baisser les salaires.

Il n'en est pas de même d'un état de civilisation peu avancé, du défaut de richesse et de la faiblesse du capital d'un pays.

Dans ce cas, comme il y a peu à partager pour chacun, la part des pauvres devient excessivement faible ; le nécessaire étant très-restreint, les salaires, qui se rapprochent toujours de ce niveau, descendront très-bas, et lorsqu'il surviendra quelque crise, la population se trouvera complétement dénuée. La situation est donc infiniment plus avantageuse dans un pays comme la France, où la richesse, ayant fait de très-grands progrès depuis un demi-siècle, a augmenté le nécessaire et beaucoup élevé les salaires. Remercions Dieu de cet état de choses, et prions-le de ne pas permettre qu'aucun trouble vienne porter atteinte à cette situation.

— Ces explications me semblent jusqu'ici d'une incontestable vérité, dit Léonard; il me reste pourtant un doute. Puisque, en général, dans chaque pays, le nécessaire règle le taux des salaires, il doit en résulter que ce taux dépend des subsistances : je veux dire que si les vivres sont chers, les salaires doivent être élevés, et qu'ils doivent être plus bas quand les vivres sont à bon marché. Cependant c'est le contraire qui a eu lieu cette année.

— L'expérience montre, en effet, reprit M. Dupré, que si le taux des salaires se règle en général sur ce qui est nécessaire à la vie, il ne suit pas pourtant le prix des vivres. Vous allez en comprendre la raison. La cherté accidentelle des vivres amène toujours un dérangement dans les habitudes d'une population. Si le gain des classes peu aisées est absorbé par l'achat des aliments, de sorte qu'elles ne puissent pas pour le moment acheter des habits, ceux qui fabriquent les objets relatifs à l'habillement seront en partie sans ouvrage et disposés à offrir leur travail à plus bas prix. D'un autre côté, les ressources de chacun étant diminuées, les fabricants cherchent à mettre leurs produits à la portée des bourses en en baissant le prix : c'est donc pour eux une nécessité de diminuer les salaires. Ce qui est dit des habits aura lieu de même pour tous les autres articles. Par cette double raison, les salaires baisseront au lieu de monter dans un temps de disette.

— Par une raison analogue, dit Michel, ils monteront au contraire lorsque les vivres seront à bon marché.

— C'est ce qui a lieu quelquefois. Si le prix des vivres diminue, il reste plus à dépenser pour d'autres objets, et en même temps on consent plus volontiers à les payer plus cher. La demande accroît alors le travail des manufactures, et, par une con-

séquence naturelle, les salaires montent ou restent élevés. Le prix des vivres n'a donc pas, comme on le croit, une influence directe sur le taux des salaires.

On dit quelquefois que les fabricants devraient élever les salaires de leurs ouvriers, quand les vivres et tous les autres objets sont chers. Sans doute, en sa qualité d'être humain et moral, le fabricant ne doit pas lésiner sur le salaire de ses ouvriers ; il doit au contraire payer leur travail au cours du jour; mais il ne peut pas aller au delà. Un fabricant est en concurrence avec tous les autres fabricants, et il ne peut pas donner des salaires plus élevés qu'eux. S'il payait davantage, ses concurrents, continuant à moins payer, produiraient à meilleur marché, et le public le quitterait pour aller chez eux ; il cesserait de vendre et serait bientôt ruiné.

— Mais, dit André, si les autres ouvriers ne voulaient pas travailler à meilleur marché, les salaires s'élèveraient.

— Sans doute, pourvu que le public voulût payer leurs produits; en conséquence, si les autres ouvriers ne veulent pas travailler à meilleur marché, et qu'ils trouvent tous de l'ouvrage, c'est que le salaire qu'ils demandent est réellement le cours du jour. Mais s'ils ne trouvent pas d'ouvrage, c'est que le prix qu'ils veulent est trop élevé : ils seront alors forcés d'accepter à travailler à des conditions moins avantageuses ; car autrement leur sort serait encore plus triste, puisqu'ils resteraient sans ouvrage. L'intérêt des ouvriers n'est donc pas d'exiger un salaire sans rapport avec le prix que le public veut donner pour les choses : ils doivent se borner à demander le salaire déterminé par le cours du jour.

Vous voyez par là que le taux des salaires n'est ni l'affaire du hasard, ni le fait de volontés particulières; ce ne peut pas davantage être une affaire de sentiment ; il est réglé par les conditions qui règlent le prix de toutes les choses, c'est-à-dire par le rapport entre l'offre et la demande. Nous examinerons ces conditions plus en détail à la prochaine réunion.

VINGT-DEUXIÈME ENTRETIEN.

LE TAUX DES SALAIRES EST DÉTERMINÉ PAR LE RAPPORT ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE. — LES COALITIONS ET LES GRÈVES.

La fermentation qui régnait depuis quelque temps dans l'industrie des fers avait pris en dernier lieu sur différents points de la France un caractère inquiétant. Egarés par les doctrines que des esprits faux répandaient dans les masses, et cédant aux instigations de quelques meneurs, les ouvriers avaient élevé leurs prétentions au delà de ce qui était raisonnable.

Satisfaits de reprendre leurs travaux à une époque de gène et tandis que les autres industries chômaient encore, les ouvriers des forges avaient accepté sans observation le salaire qui leur était offert. Ils s'étaient estimés heureux alors d'avoir de l'ouvrage à un prix quelconque, et ils n'avaient pas songé à disputer sur les conditions. Bientôt cependant, voyant qu'on appelait dans leur industrie un nombre croissant de bras, ils comprirent le besoin qu'on avait d'eux et voulurent profiter de leur position ; ils demandèrent donc presque partout une augmentation de salaire. Cette prétention n'avait rien que de très-naturel ; comme d'ailleurs leur demande n'était pas déraisonnable, et que la prospérité de l'industrie permettait d'y souscrire, l'augmentation demandée fut accordée partout sans difficulté.

Ce premier succès les enhardit. Deux mois s'étaient à peine écoulés qu'ils réclamèrent une nouvelle augmentation Ils s'étaient fondés la première fois sur le prix élevé des subsistances, et ils avaient allégué la difficulté de vivre dans les circonstances présentes avec l'ancien taux des salaires. Cette fois ils se basaient sur l'activité du travail, sur l'augmentation de fatigue qui en résultait pour eux, et sur la nécessité d'une nourriture plus substantielle afin de ne pas épuiser leurs forces. Ils demandaient donc que

le prix de la journée fût augmenté afin de compenser cet excès de fatigue et cette augmentation de dépense. Ils demandaient en même temps que les heures supplémentaires de travail fussent payées le double du tarif de la journée. Ces différentes demandes se justifiaient encore ; cependant les maîtres de forges hésitèrent, craignant qu'une nouvelle concession en amenât une autre. Mais ils avaient pris des engagements, il fallait les tenir ; ils en passèrent donc encore par où voulurent leurs ouvriers.

Ce qu'ils avaient craint arriva. Les ouvriers étaient dirigés par des chefs qui, sous le prétexte de défendre leurs intérêts, songeaient surtout à faire triompher des théories mises en avant à cette époque. Déguisant donc leurs intentions, ils se gardèrent bien de demander une troisième augmentation qui n'aurait pu être appuyée d'aucune raison solide. Leur désir de profiter des avantages que leur donnait la position des maîtres de forges était du reste très-légitime, et l'on n'aurait rien eu à objecter, s'ils avaient cherché à le satisfaire à l'aide d'arrangements librement débattus.

Mais ils ne portèrent pas la question sur ce terrain. Au lieu de réclamer une augmentation de salaire, ils avaient des prétentions qui tendaient au même but. Ils demandaient l'adoption d'un nouveau règlement obligatoire dans toutes les forges, le changement des heures de travail, la substitution du travail à la journée au travail à la tâche, l'exclusion de tous les intermédiaires entre l'entrepreneur et l'ouvrier proprement dit, et quelques autres mesures qui complétaient les précédentes en les aggravant pour les maîtres.

Quelques-unes de ces propositions étaient inadmissibles ; sous le prétexte de supprimer l'exploitation de l'ouvrier par le maître, elles mettaient les maîtres à la merci des ouvriers. D'autres ne portaient pas moins atteinte à la liberté des ouvriers ; elles mettaient les plus intelligents et les plus actifs dans la dépendance des moins laborieux et des moins habiles. Il se trouvait toutefois quelques propositions, parmi les autres, qui auraient pu être acceptées si elles avaient été librement discutées entre les maîtres et les ouvriers. Mais les conditions les plus justes cessent de l'être quand elles sont imposées et non consenties : c'est ce qui avait lieu dans cette circonstance.

Les chefs des grandes usines métallurgiques n'étaient pas libres non plus de faire ce qu'ils voulaient. Ils avaient signé presque tous des traités pour la fabrication de quantités considérables de rails qu'ils s'étaient engagés à livrer à des époques déterminées. Ces engagements avaient été contractés lorsque la main-d'œuvre était à un prix bien inférieur au prix actuel. Les nouvelles demandes des ouvriers survenant en ce moment mettaient les maîtres de forges dans l'alternative de travailler à perte ou de subir les conséquences de l'inexécution des traités. Dans l'un et l'autre cas, il y avait une perte pour eux.

Cependant elle n'était pas la même pour tous, car leurs engagements n'avaient pas été contractés partout dans les mêmes conditions. Quelques fabricants se soumirent donc à celles qui leur étaient imposées, les autres refusèrent. Les usines de ces derniers furent mises en interdit par les ouvriers coalisés, mais plusieurs essayèrent d'échapper aux conséquences de cette interdiction en appelant des ouvriers du dehors L'arrivée de ceux-ci fut en divers lieux l'occasion de scènes de violence qui nécessitèrent l'intervention de la force armée. Les dernières nouvelles reçues des principaux centres métallurgiques signalaient une effervescence dangereuse.

De proche en proche le mouvement s'étendait aux usines les plus isolées; il faisait fermenter toutes les têtes. L'agitation, pour les raisons que nous avons fait connaître, n'avait pas la même gravité dans le département où était situé Mirebeau, mais elle ne laissait pas que d'y inspirer des craintes. Les salaires avaient été augmentés à deux reprises différentes dans les forges de la commune comme ailleurs; mais les ouvriers n'y avaient pas présenté leur *ultimatum* aux maîtres comme dans les grands établissements. Cependant ils discutaient entre eux l'opportunité de la mesure, et elle rencontrait une vive opposition de la part de quelques ouvriers plus intelligents, qui comprenaient que des concessions arrachées par la violence ne peuvent avoir aucune influence efficace pour l'amélioration du sort des travailleurs.

Ces ouvriers étaient de ceux qui assistaient aux entretiens de M. Dupré, mais ils étaient malheureusement en petit nombre. Les forges étaient situées dans la partie la plus reculée de la vallée; les travailleurs qu'elles occupaient s'étaient groupés autour,

et leurs habitations formaient un hameau dont l'éloignement rendait plus difficile la fréquentation des réunions à l'école. Il était donc à craindre que, malgré leur ascendant sur leurs camarades, les ouvriers instruits par les leçons du docteur ne fussent impuissants à retenir la masse dans les bornes de la modération. Quoi qu'il en soit, le docteur comptait sur eux, et il se félicitait que la suite de ses entretiens l'eût amené à traiter une question que l'ignorance et les passions enveloppaient d'erreurs. Le jour fixé pour la réunion, il reprit ainsi :

— Mes amis, nous avons vu que le taux le plus bas auquel les salaires peuvent descendre d'une manière permanente est celui qui ne donne à l'ouvrier que ce qui est absolument nécessaire à sa subsistance. Le point le plus haut où ils puissent également se maintenir est celui qui ne laisse au capitaliste que juste le profit suffisant pour qu'il vaille la peine de risquer son capital. Les variations entre ces points extrêmes dépendent surtout des bras offerts aux capitalistes. Ce sont en définitive les vendeurs et non les acheteurs de travail qui déterminent le prix des salaires.

— Comment, dit André, ce seraient les ouvriers qui détermineraient le taux des salaires ! Il m'avait toujours semblé que c'étaient les maîtres.

— C'est ce que croient les ouvriers, André; mais cette erreur provient de ce qu'ils méconnaissent ce fait que les ouvriers sont des vendeurs de travail et que le prix de toute marchandise diminue avec l'offre et croît, au contraire, avec la demande. Voyons la conséquence de ce principe.

Les ouvriers, comme tout le monde, ne pouvant vivre que sur le capital de la société, il en résulte que le taux des salaires dépend de la proportion qui existe entre le capital et la population : si nous avons un petit capital à partager entre beaucoup de personnes, la part de chacune sera nécessairement très-faible.

— Mais, M. Dupré, dit Michel, le capital des riches ne se partage pas entre les pauvres : ce serait trop simple.

— Je te demande pardon, Michel, il se partage, mais mieux que tu ne l'entends. Car, après un partage à ta façon, les riches n'auraient presque plus rien, et chaque pauvre aurait bien peu de chose ; tandis que, comme les choses se passent en réalité, le partage se renouvelle sans cesse. Car n'est-ce pas une manière de

partager continuellement le capital que de le répartir sous forme de salaires qui se renouvellent sans cesse et font vivre de plus en plus d'ouvriers? Or, riches et pauvres ne pouvant faire travailler et consommer d'une manière quelconque qu'en raison de ce qu'ils possèdent tous ensemble, c'est-à-dire en raison du capital de la nation, j'ai donc lieu de dire que si la nation est peu riche, ou son capital faible, et qu'en même temps il y ait beaucoup d'ouvriers à faire travailler, la part de travail qui revient à chacun est très-faible.

— C'est juste, M. Dupré, et je vois par là comment le capital des riches se répartit d'une manière continuelle entre les ouvriers pour les faire vivre.

— Voyons maintenant, reprit M. Dupré, la conséquence de ce que le pays est peu riche, c'est-à-dire de ce qu'il n'y a qu'un faible capital disponible. Un faible capital ne permet qu'une faible demande de bras. Par conséquent, l'offre des bras étant supérieure à la demande, et les travailleurs se faisant concurrence, les salaires seront bas. Plus il y aura d'ouvriers, plus les capitalistes seront maîtres du marché, et plus ils tireront de forts profits de leurs capitaux.

— Cela se comprend, dit Léonard : faible capital avec beaucoup d'ouvriers, faibles salaires avec grands profits pour le capitaliste.

— Très-bien, Léonard. A présent supposons que le capital augmente, et il augmentera par suite des profits que feront les capitalistes; il amènera une plus grande demande de bras. Mais, dès lors, la concurrence augmente entre les capitalistes, et elle diminue entre les ouvriers qui sont plus recherchés : les salaires doivent donc s'élever, et en même temps les profits des capitalistes baisseront.

— C'est évident, dit Léonard, et c'est comme tout à l'heure, mais en sens inverse : grand capital avec peu d'ouvriers, salaires élevés avec faibles profits pour les capitalistes.

— C'est cela même, Léonard; continue, et tu deviendras un habile économiste.

— Qu'est-ce qu'un économiste? dirent plusieurs voix.

— Ah! je ne vous l'ai pas encore dit, mes amis! Eh bien, on appelle *économie politique* la science qui traite de toutes les

questions dont nous nous entretenons depuis quelque temps. On appelle pour cette raison *économistes* ceux qui s'occupent d'énomie politique. Or, de tous les principes de l'économie politique, le plus important est celui que le prix des choses croît en raison de la demande et diminue en raison de l'offre ; il résume pour ainsi dire la science tout entière. D'après cela, la première conséquence à tirer des principes que Léonard vient de vous résumer lui-même en quelques mots, c'est que partout où le capital abonde, les capitalistes doivent se contenter d'un plus faible profit et mieux payer le travail : c'est ce que fait aussi le public, qui consent alors à payer tout plus cher.

— C'est une nouvelle preuve, dit André, que l'augmentation de fortune des riches tourne au profit des pauvres. Cela confirme ce que vous nous avez déjà démontré d'une autre manière, qu'à mesure que les riches s'enrichissent dans un pays, ils tirent un moindre revenu de leurs capitaux.

— Je suis charmé, reprit M. Dupré, de vous voir tirer ces conséquences vous-mêmes. Cela me prouve que j'ai été bien compris. Continuons donc et voyons ce qui peut encore affecter les salaires. Si la population s'accroît sans que le capital augmente, si elle double, par exemple, les bras seront plus offerts que demandés, par conséquent les salaires baisseront.

Autre chose encore. Vous savez que la cherté des subsistances tend à faire baisser les salaires, parce qu'elle ralentit les autres consommations et qu'elle diminue la production. Eh bien, sans que le prix de la journée diminue en réalité, la rareté des subsistances abaisserait de fait le taux des salaires.

— Je ne comprends, pas, dit André, expliquez-nous cela.

— La journée de l'ouvrier, reprit M. Dupré, c'est ce qu'il gagne pour pourvoir à ses dépenses ; mais, son gain journalier restant le même, si ses dépenses augmentent, son gain devient proportionnellement moindre, il pourrait même devenir insuffisant. Supposons un ouvrier gagnant trois francs par jour et dépensant quarante sous pour la nourriture de sa famille ; il lui restera vingt sous pour pourvoir à ses autres besoins et pour économiser. Mais si la cherté des vivres fait qu'il soit obligé de dépenser cinquante sous pour sa nourriture, il ne lui en restera plus que dix pour ses autres besoins. Le résultat est le même pour lui que si les vivres

n'avaient pas augmenté et que son salaire eût été réduit à cinquante sous. Une diminution des denrées produit, au contraire, un effet opposé : c'est comme si les salaires augmentaient.

— C'est un résultat bien singulier, dit André, auquel je n'avais jamais fait attention ; c'est cependant bien simple.

— Tout ceci, ajouta Léonard, prouve combien nous nous trompions en pensant que le gouvernement peut influer sur les salaires par des règlements, soit en les maintenant à un taux quelconque et les relevant lorsqu'ils baissent trop, soit en les élevant au niveau des subsistances, quand celles-ci enchérissent, ou bien en baissant le prix des subsistances au niveau des salaires. Puisque le travail est une marchandise, le salaire doit être, comme le prix de toutes les marchandises, réglé de gré à gré entre le vendeur et l'acheteur. Tout doit se passer alors entre les maîtres et les ouvriers. D'après cela, les ouvriers ont le droit de s'entendre sur leurs intérêts, comme les marchands et les capitalistes se concertent sur les leurs dans leurs halles, leurs marchés et leurs bourses.

— Certainement, Léonard.

— Pourquoi donc le gouvernement empêche-t-il les coalitions d'ouvriers, et punit-il quelquefois très-sévèrement ceux qui y prennent part ?

— Mon ami, c'est que la société en général est plus libérale que ne le sont les individus. Nous voulons la liberté ou plutôt l'indépendance pour nous, nous ne voulons pas la liberté pour les autres. Or le devoir du gouvernement, qui représente la société, est d'assurer la liberté de tous et de la protéger contre les empiétements de quelques-uns. Toutes les fois que, par des moyens violents, illégaux et attentatoires à la liberté, des marchands, des entrepreneurs, des compagnies ont voulu faire la loi en maintenant les prix à un taux différent de celui qu'ils auraient eu naturellement, le gouvernement a sévi contre eux, comme il sévit contre les ouvriers qui veulent imposer par la force leurs volontés aux entrepreneurs d'industries.

— Et elle fait bien. Mais, M. Dupré, ce n'est pas imposer sa volonté par la force que de s'entendre, quand on trouve que les salaires sont trop bas, pour dire aux maîtres qu'on ne veut pas travailler

aux mêmes conditions. Les maîtres sont libres d'accepter ou de refuser.

— Pas plus, dit M. Blondeau, que vous n'êtes libres d'accepter ou de refuser le salaire qu'on vous offre, quand vous n'avez pas d'argent et que vous ne trouvez pas d'autre occupation. Non, mon ami, la liberté ici-bas n'est jamais complète pour personne, pas plus pour les maîtres que pour les ouvriers. Lorsque les entrepreneurs ont pris des engagements, et ils en ont toujours quand ils font travailler, où est leur liberté d'accepter ou de refuser, si tous les ouvriers de la même industrie s'entendent pour refuser leurs services à moins de certaines conditions, et surtout si l'on empêche de travailler par la force ceux qui y consentiraient? La cessation de travail pour beaucoup de ces entrepreneurs n'est pas seulement une perte de bénéfice, c'est souvent la ruine de leurs fortunes, et quelquefois, à cause des banqueroutes qui en résultent, la perte de leur honneur. Jolie liberté, vraiment!

— Il y a bien quelque chose de vrai dans ce que vous dites, monsieur Blondeau.

— Il y en a encore plus que tu ne crois, Léonard, reprit M. Dupré. Les coalitions, telles qu'elles se produisent ordinairement, sont une destruction complète de la liberté ; et remarquez bien ce que je vais vous dire : ce n'est pas dans l'intérêt des maîtres que la loi les punit, c'est dans l'intérêt même des ouvriers. Ce ne sont pas les maîtres qu'elle défend contre les ouvriers, ce sont les ouvriers qu'elle protége contre eux-mêmes.

Si les coalitions n'étaient qu'un simple concert entre ouvriers pour tâcher d'obtenir un salaire plus élevé, la loi n'aurait rien à y voir. Ils défendent leurs intérêts, c'est leur droit : s'ils se trompent, tant pis pour eux ; les erreurs et les mauvais choix sont les conséquences de la liberté. Mais, du moment que la coalition porte atteinte à la liberté des autres, elle devient criminelle, et le devoir de l'autorité est d'intervenir. Or la coalition porte atteinte à la liberté toutes les fois que des ouvriers imposent à d'autres, par la violence et la menace, la défense de travailler à des conditions que ceux-ci auraient envie d'accepter : c'est ce qui finit par arriver dans toutes les coalitions. Quand une grève a lieu, il y a

toujours beaucoup d'ouvriers qui préféreraient travailler aux conditions proposées par les maîtres et qui en sont empêchés de force. Rien n interdit aux ouvriers de faire grève quand ils le jugent à propos; mais ils deviennent coupables quand ils empêchent de travailler ceux qui y sont disposés.

— Il n'y a pourtant que ce moyen, dit Paul Boitard, de forcer les maîtres à accepter une mesure qui est dans l'intérêt de tous les ouvriers.

— La preuve qu'elle n'est pas dans l'intérêt de tous les ouvriers, reprit M. Dupré, c'est qu'on est forcé d'en contraindre beaucoup qui aimeraient encore mieux nourrir leur famille en travaillant pour cinquante sous, que de la faire souffrir dans l'espoir problématique d'avoir un jour trois francs. Les fauteurs de ces coalitions sont presque toujours des célibataires, qui ont moins de charges, et qui, pouvant supporter une grève plus aisément, l'imposent à de malheureux pères de famille pour qui elle est une ruine. C'est là qu'est l'injustice; c'est aussi là qu'est l'erreur.

Ou les ouvriers sont unanimes pour faire grève, ou ils ne le sont pas. S'ils sont unanimes, il n'y a pas lieu à la violence; s'ils ne le sont pas, la compression est injuste, et, de plus, elle est inutile. Car, ou beaucoup d'ouvriers seraient disposés à travailler, ou il n'y en a que très-peu. S'il y en a beaucoup, il est souverainement injuste qu'une poignée d'individus veuillent faire la loi à la multitude. S'il y en a peu, ce n'est pas un petit nombre d'ouvriers qui pourraient satisfaire aux demandes du public, ni permettre à un entrepreneur de remplir ses engagements, à un manufacturier de mettre en activité des machines qui ne peuvent fonctionner utilement qu'avec le concours d'un grand nombre de bras. La loi protectrice des opprimés intervient donc justement pour garantir la liberté de ceux qu'on violente. Elle se montre encore justement protectrice lorsqu'une coalition jette un interdit sur une fabrique et empêche tout ouvrier d'aller y travailler.

— Mais comment s'y prendre, dit encore Paul Boitard, pour faire repentir un maître de ses injustices ou de sa dureté, et pour le ramener à la raison?

— Je te tiendrai le même langage, Paul. Ou tous les ouvriers partagent cette opinion, ou ils ne la partagent pas. S'ils la parta-

gent, la violence est inutile pour empêcher d'aller travailler chez ce maître injuste. S'ils ne la partagent pas, l'injustice est du côté de ceux qui, pour satisfaire des ressentiments particuliers, gênent d'autres ouvriers dans leur liberté. J'admets les torts d'un fabricant, car enfin les maîtres ne sont pas plus parfaits que les ouvriers : si, malgré ces torts, quelques ouvriers vont travailler chez lui, c'est qu'ils y trouvent leur intérêt : pourquoi donc leur interdire ce qui leur convient ?

— Ainsi, vous blâmez les coalitions en général ? demanda Léonard.

— Oui, Léonard ; une coalition est toujours une mesure qui annonce la violence et la compression. Un homme de bien ne saurait jamais approuver un appel à la force, même pour faire triompher une cause juste. Quand la raison a raison, elle triomphe d'elle-même, par la force des choses ; il lui faut peut-être un peu plus de temps, mais alors son succès est durable ; celui de la force brutale est toujours passager. Les coalitions sont, en outre, une injustice à l'égard du public ; elles le forcent de payer le travail plus qu'il ne vaut, de donner trois francs, par exemple, de ce qu'il pourrait avoir pour cinquante sous. Vous êtes cordonnier, je suppose, et vous forcez vos camarades de toutes les professions à payer six francs ce qui ne vaut que cent sous.

— C'est vrai, M. Dupré ; on n'y pense pas, parce qu'on ne voit que soi. Mais si vous interdisez les coalitions d'une manière absolue, comment les ouvriers pourront-ils obtenir une augmentation de salaire ? Est-ce que vous condamnez aussi les grèves ?

— Je ne les condamne pas comme injustes et attentatoires à la liberté, ainsi que les coalitions ; mais elles sont presque toujours inutiles et souvent nuisibles. Leur premier résultat, celui qui est infaillible, c'est de causer la souffrance des ouvriers qui font grève. Comme ils ne travaillent plus, ils épuisent les ressources qu'ils ont pu se ménager et ils imposent des privations cruelles à leur famille. On a vu des grèves durer trois mois, six mois et beaucoup plus. Supposons des ouvriers gagnant 3 francs par jour et se mettant en grève pour avoir dix sous de plus, comme cela s'est vu souvent. Voyez quelle immense perte si l'industrie comprend beaucoup d'ouvriers, et que de souffrances pour leurs familles !

Quelquefois, pour soutenir la grève, des sociétés d'ouvriers d'une même industrie ont employé en subventions à distribuer à leurs membres inoccupés des fonds péniblement amassés pour les aider dans leurs maladies ou dans des moments critiques. On a vu en Angleterre des associations de ce genre dépenser à cet usage plusieurs centaines de mille francs, et malgré cela elles ont été obligées de renoncer à leur entreprise, avec le regret d'y avoir inutilement épuisé leurs ressources.

Les grèves tournent d'une manière bien plus fâcheuse au détriment des ouvriers. La plupart des métiers sont appris très-promptement : sans cela les ouvriers n'auraient pas besoin de se coaliser pour obtenir une élévation de salaire, car tout travail qui exige de l'habileté ou du talent obtient un bon salaire sans coalition. Si donc la grève a pour objet d'élever au-dessus de sa valeur actuelle le prix d'un travail peu difficile, ces ouvriers sont bientôt supplantés ; on en emploie d'autres qui se sont bientôt mis au fait du métier. Lorsque ceux qui font grève se décident enfin à reprendre le travail, ils s'aperçoivent que le nombre des ouvriers a augmenté dans leur industrie, et qu'il n'y a plus d'ouvrage pour tous, même à l'ancien prix : c'est ce qui s'est vu plusieurs fois dans des industries qui occupent beaucoup de bras.

— C'est possible, dit Paul Boitard, si les prétentions des ouvriers sont déraisonnables. Mais si elles sont fondées et que les maîtres ne veuillent pas consentir à augmenter les salaires, comment donc les y contraindre ?

— Dis-moi, Paul, si un marchand voulait te forcer à lui donner six francs pour une marchandise que tu ne veux payer que cent sous, tu le trouverais ridicule et tu te passerais de sa marchandise. Le marchand peut cependant avoir raison ; sa marchandise lui revient peut-être à un prix tel qu'il ne puisse pas la laisser à moins de six francs. Tu ne le crois pas, tu vas ailleurs ; mais si tu ne peux pas l'obtenir au prix que tu voulais, tu finis par donner tes six francs.

Il en est de même du travail. Vous croyez que votre travail vaut quatre francs ; c'est possible, il les vaut peut-être pour vous ; mais le fabricant trouve qu'il n'en vaut que trois, à cause du cours actuel de la marchandise, du prix des matières premières et de tous les autres frais de production. Pourquoi vouloir

vous établir seul juge entre vous et lui d'une chose qui vous intéresse tous deux? Le fabricant sait ce qu'il peut donner; vous ne savez que ce dont vous avez besoin. S'il ne peut pas donner ce que vous lui demandez, de quel droit prétendez vous l'y contraindre?

— Cependant, si le fabricant pouvait donner le prix qu'on lui demande et que, dans l'intention de gagner davantage, il ne le voulût pas, comme cela se voit fréquemment, comment donc faire quand les ouvriers ont raison?

— Faire valoir ses raisons et discuter paisiblement; si elles sont fondées, soyez persuadés qu'elles triompheront. Vous dites qu'il arrive souvent qu'un fabricant pourrait donner un salaire plus élevé et qu'il ne le veut pas. Cela peut arriver quelquefois; mais si vous prétendez que cela arrive fréquemment et dure longtemps, rien n'est plus faux. La concurrence est toujours là pour l'empêcher.

Quand des ouvriers demandent-ils une augmentation de salaire? Ce n'est pas quand l'ouvrage va peu, ils ne sont pas assez malavisés pour cela: c'est toujours quand l'ouvrage va bien, quand ils sont tous occupés et que la demande de bras dépasse l'offre. Mais, alors, supposez que des fabricants ne veuillent pas payer pour un travail le prix qu'il est possible d'en donner. Comme les bras sont rares, il se trouvera toujours, par le fait de la concurrence, que quelques fabricants seront disposés à payer le travail le prix qu'il vaut réellement, sûrs d'attirer les ouvriers à eux et de faire, par la quantité, des bénéfices encore plus grands. Les ouvriers iront à eux, et les autres fabricants seront forcés de les imiter. Quand Pierre et Paul donnent cinquante sous d'un travail, si Jacques et Jean offrent trois francs, il faut que Pierre et Paul les donnent aussi; autrement les ouvriers les quitteront.

— D'après cela, demandèrent plusieurs ouvriers, les grèves seraient complétement inutiles?

— Je ne dis pas, mes amis, que cela soit toujours: il y a rarement des principes absolus. Une grève peut avoir quelquefois de l'avantage pour les ouvriers, en leur permettant de faire valoir leurs raisons et de discuter leurs intérêts avec les fabricants. Mais ce ne peut être qu'une grève tout à fait pacifique et sans vio-

lence, une grève de quelques jours, simplement pour se donner le temps de s'expliquer et de s'entendre. Cependant cela est si dangereux, la pente est si glissante, on est tellement porté à s'aigrir, à s'irriter les uns les autres, la passion se mêle si promptement dans ces sortes d'affaires, que je ne le conseillerais pas aux ouvriers.

Ainsi, en résumé, les coalitions, indépendamment de tous les résultats fâcheux que je vous ai signalés, ne peuvent pas assurer une hausse permanente des salaires, à moins qu'il n'y ait pas autant de bras que l'ouvrage en demande; mais dans ce cas les ouvriers n'ont pas besoin de se mettre en grève, la hausse a lieu naturellement. Il n'y a que ce qui affecte le rapport de la population au capital qui puisse influer d'une manière permanente sur le taux du salaire, soit que la population augmente par rapport au capital, auquel cas il y a inévitablement baisse, soit que la richesse publique augmente plus que la population, ce qui amène la hausse malgré tous les efforts des entrepreneurs.

Quant aux grèves, elles influent encore d'une manière fâcheuse sur les salaires, en amoindrissant le capital; car, pendant qu'elles durent, les capitaux sont improductifs : maîtres et ouvriers consomment sans produire. Après une grève, comme après toute espèce de trouble qui ralentit le travail, il y a toujours eu diminution du capital de la nation. C'est là un nouvel inconvénient des grèves que je ne devais pas oublier de vous signaler.

VINGT-TROISIÈME ENTRETIEN.

POPULATION, SUBSISTANCES ET SALAIRES. — RAPPORT ENTRE LA POPULATION ET LES SUBSISTANCES; LEUR INFLUENCE SUR LES SALAIRES.

Quoique peu d'ouvriers des forges de Mirebeau assistassent aux entretiens du docteur, les idées qu'il avait fait germer dans leur esprit étaient par eux arrivées aux autres. A l'influence de ces idées s'était ajoutée celle de Léonard, qui, en qualité de mécanicien de la manufacture, était regardé comme un camarade par les ouvriers de l'industrie des fers. Or Léonard, porté par caractère à accueillir des idées erronées, qui cadraient avec ses sentiments passionnés mais d'ailleurs généreux, était en même temps un homme éclairé et capable de saisir la vérité quand elle lui était présentée. Comme il avait de la droiture, il ne la repoussait jamais systématiquement; ses objections mêmes partaient d'un désir sincère de la connaître. Ami de la discussion, dans laquelle il s'éclairait ou convainquait les autres, il avait horreur de l'injustice et de la violence, de quelque côté qu'elles vinssent. Il s'était fortement attaché au docteur, à cause des démarches qu'il avait faites en sa faveur lors des troubles causés par la cherté des grains, et, tout en combattant quelquefois ses opinions, il favorisait ses vues. Pour le seconder, il rechercha les occasions d'agir sur l'esprit des ouvriers des forges; le succès répondit à ses efforts.

Le mot d'ordre, parti des principaux centres de l'industrie des fers, était arrivé dans le département. La coalition avait compris que, pour avoir des chances de succès, elle devait être générale. Les ouvriers du département furent donc invités à accepter le programme de leurs frères des autres départements et à le signifier aux maîtres. Dominés par leurs chefs, les ouvriers de presque toutes les forges se conformèrent à l'espèce d'ordre qui leur

était transmis Beaucoup d'entre eux, et surtout les pères de famille, qui avaient le plus besoin de travailler, essayaient bien de protester contre les décisions d'une coalition qui substituait la tyrannie de la masse à la prétendue tyrannie des maîtres. Mais, quoique plus nombreux au fond, la peur et le respect humain les empêchaient d'exprimer hautement leurs sentiments; ils se laissaient conduire par une minorité oppressive.

Mieux éclairés, les ouvriers de Mirebeau comprirent combien il était contraire à leurs intérêts de sacrifier les avantages certains dont ils jouissaient à ceux que leur promettait la coalition. Ils ne purent se décider à croire qu'une mesure qui ruinerait probablement plusieurs maîtres de forge, et qui commencerait par les priver eux-mêmes du travail pour quelque temps, pût être un bon moyen d'améliorer leur position. Ils répondirent donc par un refus formel à l'invitation qui leur fut adressée.

Ce refus ne faisait pas les affaires de la coalition, dont l'union constituait la force; il prouvait qu'il y avait scission dans son sein et que tous les ouvriers ne partageaient pas ses opinions. Puisque ceux de Mirebeau ne voulaient pas faire cause commune. il fallait les y contraindre Un plan fut donc concerté pour se porter en masse sur les forges de la commune, forcer par intimidation les ouvriers à se joindre à la coalition, et, dans tous les cas, éteindre de force tous les fourneaux.

Ce plan ne put pas être tenu assez secret pour qu'il n'en transpirât pas quelque chose. L'autorité avertie prit des mesures pour prévenir le danger. Quelques-uns des ouvriers de Mirebeau s'étaient laissé séduire par les idées qui dirigeaient la coalition. Ne pouvant entraîner à leur tour les autres ouvriers, ils firent entendre des menaces qui donnèrent l'éveil. On sut qu'il y avait eu, dans le cabaret de notre ancienne connaissance, M Basset, des conciliabules auxquels ils assistaient avec quelques ouvriers des forges voisines. On était averti, et dès lors on se tint sur ses gardes.

Un matin, à la pointe du jour, la vallée où étaient situées les forges fut tout à coup envahie par deux ou trois cents individus armés de fusils, de fourches et de barres de fer. Cette foule n'était pas composée uniquement d'ouvriers des forges; elle s'était recrutée, chemin faisant, d'un certain nombre de mauvais sujets

toujours prêts pour le désordre; leur présence dans le rassemblement ne faisait qu'en augmenter le danger.

Heureusement la population des forges veillait. Informée de l'approche du rassemblement, elle fut à l'instant sur pied et armée de tous les moyens de défense que les forges offraient abondamment. Aussi, quand le rassemblement arriva, il se trouva en présence d'une troupe prête à le recevoir. Les chefs du parti, qui avaient cru prendre les forges à l'improviste, furent étonnés de les trouver sur la défensive. On voulut parlementer; mais, les propositions de la coalition étant énergiquement refusées, la discussion devint passionnée; les têtes s'échauffaient, et on allait probablement en venir aux mains. Si la lutte commençait, l'issue en pouvait être douteuse : les assaillants étaient deux ou trois fois plus nombreux que leurs adversaires. Mais, au moment où les premiers coups allaient être portés, un renfort inattendu arriva au secours des forgerons de Mirebeau.

C'étaient les ouvriers de la filature qui accouraient au nombre de plus de trois cents, divisés en deux corps et guidés par nos deux amis, Léonard et André. Informés la veille du complot qui se tramait, ils avaient résolu de se porter au secours de leurs camarades. Des retards inattendus dans la marche des attaquants avaient empêché ceux-ci d'arriver avant le jour, comme ils l'avaient prémédité. Les ouvriers de la manufacture se rendaient au travail quand ils avaient été prévenus; en un instant ils s'étaient trouvés prêts, et ils avaient pu arriver au moment où la discussion allait faire place à la violence.

Ce renfort imprévu déconcerta les assaillants qui, se voyant inférieurs en nombre à leurs adversaires, comprirent l'inutilité d'une attaque. Pour cacher leur échec, ils feignirent de vouloir encore parlementer; mais le coup était manqué, ils se sentaient vaincus, on parlait pour ne rien dire; quelques-uns s'esquivèrent à droite et à gauche, et bientôt la débandade fut complète. Il était temps pour eux. L'autorité, qui surveillait les démarches des meneurs, avait commandé aux différentes brigades de gendarmerie de se tenir prêtes à marcher au premier moment. Elles étaient parties à la nouvelle des rassemblements qui se formaient pour se porter sur Mirebeau, et en ce moment elles débouchaient par les différents chemins.

Des hommes armés de fusils, de fourches, de barres de fer, ne pouvaient passer pour des gens venus avec des intentions pacifiques. Ils eurent beau jeter leurs armes et s'enfuir, des arrestations eurent lieu : on saisit notamment les chefs qui, se trouvant en avant de la bande et occupés à discuter avec les ouvriers de Mirebeau, n'avaient pu s'échapper assez tôt. Après quelques remercîments chaleureux des ouvriers des forges à ceux de la filature, dont l'arrivée les avait tirés du danger, ceux-ci reprirent le chemin de leurs ateliers, et quelques heures plus tard il ne restait d'une invasion qui menaçait de porter le deuil dans la commune, que l'émotion inséparable d'une pareille tentative et le souvenir du péril qu'on avait couru.

Ceci s'était passé deux jours avant notre réunion, et l'issue de cet événement avait causé une vive satisfaction dans Mirebeau. Chacun éprouvait cette satisfaction que donnent l'heureuse conclusion d'une affaire inquiétante et le sentiment d'avoir rempli son devoir. En arrivant à l'école, les ouvriers étaient contents d'eux-mêmes et encore plus contents de M. Dupré, dont les bons conseils les avaient sauvés d'une faute compromettante pour leurs intérêts. Ils savaient qu'ils avaient bien fait, et ils étaient convaincus que ses félicitations ne leur manqueraient pas. M. Dupré ne trompa pas leur attente.

— Notre commune a couru un grand danger, mes amis, leur dit-il; votre sagesse nous en a préservés. Recevez à la fois mes félicitations et mes éloges. Mes éloges, c'est la moindre chose, votre conscience vous en a déjà accordé davantage, et la satisfaction de la conscience vaut mieux que les éloges des hommes. Cependant permettez-moi de vous dire qu'après ce qui vient de se passer, je suis heureux et plus fier que jamais d'être enfant de Mirebeau. Tandis que d'autres ouvriers ont compromis une position déjà satisfaisante et qui d'elle-même tend à devenir meilleure, vous avez assuré le bien-être que le retour du travail a ramené parmi vous. Recevez-en donc mes félicitations, et puissiez-vous, par tous les moyens qui sont en votre pouvoir, améliorer encore votre position ! Permettez-moi aussi de m'en féliciter avec vous, puisque vous voulez bien croire que mes avis n'ont pas été sans quelque utilité pour vous dans cette circonstance.

— Comment, si vous nous avez été utile ? dit Léonard prenant

la parole pour tous Vous ne pouviez pas nous rendre un plus grand service que de nous éclairer sur nos véritables intérêts.

— Mes amis, puisque vous le croyez ainsi, reprenons nos entretiens en continuant à porter dans la discussion le calme de gens qui cherchent véritablement à s'instruire.

Nous avons vu combien sont impuissants les moyens arbitraires et plus ou moins violents auxquels les hommes peuvent recourir pour fixer à leur gré le taux des salaires, et vous venez de montrer que vous l'avez compris. Aujourd'hui nous nous occuperons encore de cette question, quoique beaucoup d'entre vous n'aient peut-être jamais songé au rapport qui peut exister entre les salaires et le sujet dont je veux vous entretenir.

Vous savez maintenant que le travail est une marchandise; que le salaire est toujours, comme le prix de toutes les marchandises, débattu de gré à gré entre le vendeur et l'acheteur, et qu'il est soumis à la loi de l'offre et de la demande, à l'influence de laquelle aucune force humaine ne peut le soustraire.

Vous savez aussi que le fonds qui sert à payer les travailleurs est le capital général de la nation ou l'ensemble des objets propres à la consommation que possède le pays. La portion de ce fonds que peut recevoir chaque individu dépend donc non-seulement de l'étendue de ce capital, mais encore du nombre des personnes entre qui il doit être partagé.

Le nombre d'individus restant le même, la part de chacun sera naturellement d'autant plus grande que la richesse du pays sera elle-même plus considérable. Mais, à son tour, la richesse du pays restant la même, la portion de chacun sera d'autant plus faible que le nombre des individus entre lesquels elle doit se partager sera plus grand. Si nous avons, par exemple, un capital de 100 francs à partager entre 100 individus, chacun d'eux aura un franc. Si le capital et la population doublent à la fois et atteignent le chiffre de 200, chacun aura encore un franc. Mais si, la population étant toujours de 100 habitants, le capital s'élève à 200 francs, la part de chacun deviendra 2 francs. Elle serait encore de 2 francs, si, la population montant à 200 habitants, le capital s'élevait dans le même temps à 400 francs.

Au contraire, la population restant toujours de 100 habitants, si le capital descend à 50 francs, chacun n'aura plus que 10 sous.

Le capital restant sans varier à 100 francs, si la population s'élève à 200 habitants, la part de chacun ne sera encore que de 10 sous. Enfin, si le capital double et s'élève à 200 francs, mais que dans le même temps la population devienne quatre fois plus considérable et atteigne le chiffre de 400 habitants, il n'y aura toujours que 10 sous pour chacun. Vous comprenez bien cela?

— Oui, M. Dupré, cria-t-on de toutes parts.

— Si, au lieu d'argent, nous avions considéré une certaine quantité de blé, le calcul serait le même. Eh bien! appliquons le même raisonnement aux salaires. Nous en conclurons que leur taux ne dépend pas seulement de la richesse du pays, mais encore de la proportion qui existe entre cette richesse et la population. Faible richesse et grande population donnent des salaires très-bas; grande richesse et population relativement médiocre donnent des salaires élevés.

— Mais, monsieur, dit Honoré, je ne vois pas bien le rôle que joue la population dans ce calcul. Je comprends que si l'on avait à partager une somme d'argent ou une quantité de blé, plus le nombre de ceux entre qui on la partagerait serait grand, moins chacun en aurait. Mais ici il n'est pas question d'argent ni de blé à distribuer, il s'agit de travail et de salaires.

— C'est que tu perds de vue le rapport qui existe entre l'abondance des capitaux, la demande de bras et l'élévation des salaires, comme entre la rareté des capitaux, l'offre des bras et le bas prix des salaires. Le travail a pour but de fournir aux besoins des consommateurs : or, plus ils sont riches, plus ils peuvent satisfaire de besoins, et payer de travail pour se procurer des commodités. Lors donc que les capitaux sont abondants dans un pays, c'est-à-dire lorsque ce pays est riche, il y a possibilité de satisfaire beaucoup de besoins. La consommation étant active, la production devra l'être aussi; il y aura donc une grande demande de bras ou de travailleurs. Les bras étant plus demandés qu'offerts, les travailleurs recevront des salaires plus élevés, parce que la concurrence s'exercera entre les capitalistes et non entre les ouvriers. Nous en concluons donc que *l'abondance des capitaux, la demande des travailleurs et l'élévation des salaires marchent de front*. Retenez bien ceci.

Au contraire, lorsque les capitaux sont peu abondants, il n'y

a pas possibilité de satisfaire beaucoup de besoins, la consommation est ralentie, la production devient moins active, et la demande de bras diminue. Les bras étant plus offerts que demandés, le salaire des travailleurs sera plus bas, parce que la concurrence s'exercera entre eux, et non plus entre les capitalistes. Nous conclurons de même que *la rareté relative des capitaux, l'offre des bras et le bas prix des salaires marchent ensemble.*

— Mais quel rapport tout cela peut-il avoir avec la population? demanda de nouveau Honoré.

— Tu vas le voir. Supposons un pays occupant un certain nombre de bras pour satisfaire ses besoins. Si, par une cause quelconque, le capital vient à y diminuer de moitié, il n'y a plus que la moitié des besoins qu'on puisse satisfaire, et il n'y a de travail que pour la moitié des ouvriers En admettant que les salaires restent en commençant au même taux, les ouvriers inoccupés, dans le désir d'avoir de l'ouvrage, offriront eux-mêmes de travailler à meilleur marché, aimant mieux travailler à prix réduit que de ne pas travailler du tout. Les fabricants, dont les bénéfices sont réduits aussi par la diminution de production, trouvant à faire travailler à meilleur marché, renverront leurs anciens ouvriers, à moins qu'ils ne consentent à travailler aux mêmes conditions, ce qu'ils accepteront certainement. Tous les salaires auront donc baissé. Si les capitaux ne diminuent que d'un tiers, d'un quart, d'un dixième, le raisonnement sera le même, seulement la baisse des salaires sera moins considérable. N'est-ce pas ainsi que les choses se passent?

— Oui, monsieur, dit Léonard, cela se passe ainsi quand il y a plus de bras disponibles que de travail pour les occuper. Mais cette diminution des capitaux ne se présente guère.

— C'est ce qui te trompe, Léonard. Ce cas se présente très-souvent, et nos révolutions, en France, ne nous ont que trop donné l'exemple d'effrayantes diminutions de capitaux. Le capital se cache, au lieu de circuler, parce qu'on craint de le perdre; il y a alors une grève du capital, comme, dans d'autres circonstances, il y a grève des ouvriers. La crainte fait que chacun réduit sa dépense, de peur d'épuiser ses ressources: on s'abstient d'acheter, et dès lors on cesse de faire travailler. Cette grève ou cette abstention d'une partie des capitaux équivaut à une diminution

du capital général de la nation, car le capital n'est vivifiant que lorsqu'il circule et entretient la production. Calculez aussi quelle immense diminution de capitaux c'est pour un pays lorsque la plupart des ouvriers cessent de travailler et que la production s'arrête pendant quelques mois seulement.

Les mauvaises récoltes sont une autre cause fréquente de diminution de capitaux, car les capitaux d'un pays étant la somme de tout ce qui existe dans ce pays, la diminution de la production agricole les diminue nécessairement. N'est-ce pas en effet une diminution énorme de capitaux, que le déficit considérable de la récolte de cette année, qui nous a forcés d'expédier à l'étranger près de 400 millions de francs pour payer nos achats de blé ?

— C'est juste, M Dupré, je n'y avais pas réfléchi.

— Maintenant, une autre supposition. Ce ne sont plus les capitaux qui diminuent, c'est la population qui augmente. Un certain nombre d'années se sont écoulées ; les capitaux n'ont pas varié dans le pays, mais la population a doublé. Nous allons nous trouver dans le même cas que tout à l'heure. Les capitaux ne commandent que la même quantité de travail, et il y a un nombre double d'hommes pour se la partager. L'offre des bras dépasse de beaucoup la demande ; les salaires devront encore baisser.

Supposons le contraire à présent Les capitaux n'ont pas varié, mais une épidémie a fait périr un grand nombre d'habitants, et la population a beaucoup diminué. Les capitaux permettent la même quantité de travail, mais il se présente moins de bras pour l'exécuter. Les travailleurs sont donc plus demandés qu'offerts ; leur salaire doit s'élever. Comprends-tu maintenant, Honoré, le rapport qui existe entre la population et le salaire des ouvriers ?

— Oui, M. Dupré On peut l'exprimer, ce me semble, en disant que le taux des salaires s'élève quand les capitaux augmentent plus que la population, et qu'il baisse quand c'est la population qui croît plus que les capitaux.

— C'est cela même, Honoré ; mais on exprime la chose en moins de mots, en disant que *les salaires sont en raison directe d s capitaux et en raison inverse de la population.* Vous voyez, d'après cela, que, malgré l'existence de grands capitaux au sein d'une nation, les salaires n'y seront pas nécessairement élevés, si la population est trop considérable.

— Mais, dit alors M. Vieulin, comment concilier ces principes avec l'opinion reçue dans tous les siècles, qu'une grande population est un signe de prospérité ?

— C'est vrai, M. Vieulin, mais seulement quand une grande population s'allie dans le pays à une grande richesse. Autrement nous avons l'état de la malheureuse Irlande, où une nombreuse population, faute de capitaux, de commerce et d'industrie, vit au sein d'une misère dont nous n'avons pas l'idée (1) Mais dites-moi, que vaut-il mieux pour une nation : beaucoup d'habitants vivant misérablement sur son territoire, ou moins d'habitants vivant au sein de l'aisance et du bien-être?

— Le bien-être du petit nombre est certainement de beaucoup préférable à la misère du grand.

— Toute la question est là, M. Vieulin. Je vous laisse à décider si un certain nombre d'habitants, se partageant une certaine quantité de produits, ne vivront pas plus difficilement qu'un nombre moins considérable se partageant la même quantité.

— C'est certain, M. Dupré ; mais si la population augmente, les produits augmenteront, car les travailleurs se multiplieront. A mesure que la population augmente, elle a plus de bras pour cultiver la terre, et par conséquent elle trouve toujours à vivre.

— Pas toujours, M. Vieulin ; car il y a une limite à tout. Mais j'admets qu'on n'ait pas atteint cette limite. La population, quoique considérable déjà, pourra vivre, mais elle vivra difficilement. Tant qu'on est en petit nombre sur un territoire étendu, la vie est aisée. On commence en effet par mettre en culture les meilleures terres ; mais à mesure que la population s'accroît, elle est obligée de s'attaquer à des terres de moins en moins fertiles. Alors, si elle parvient à maintenir la production des subsistances à son niveau, elle ne le fait qu'avec une peine toujours croissante.

(1) Depuis l'époque de ce récit, les choses se sont un peu améliorées en Irlande, par suite de l'émigration et des mesures provoquées par la détresse immense qu'avait occasionnée une succession de mauvaises récoltes, jointe à la maladie des pommes de terre, base de la nourriture d'une partie des habitants de cet infortuné pays. En 20 ans la population de l'Irlande a diminué de 2,410,000 habitants, c'est-à-dire de 29 pour cent ou près du tiers. De 8,175,000 habitants en 1841, elle est descendue à 5,764,000 en 1861.

— Comment, M. Dupré, vous avez l'air de mettre en doute que la production des subsistances puisse toujours être maintenue au niveau de la population ? Celle-ci ne saurait pourtant jamais être en excès, car on ne peut pas vivre sans manger.

— Non, M. Vieulin, on ne vit pas sans manger ; mais quand la population est excessive et que les vivres sont insuffisants, on mange moins, on se prive, on vit mal et l'on souffre, comme vous l'avez vu cette année. Quand cet état de choses est permanent, comme il l'a été en Irlande, on se contente d'une quantité d'aliments moindre que ce qu'il faut pour maintenir le corps en santé ; les enfants naissent chétifs, la mortalité s'accroît, et, les décès finissant par l'emporter sur les naissances, la population est ramenée par la misère au niveau des subsistances.

Heureusement dans les circonstances ordinaires, l'équilibre subsiste ; la récolte peut bien dépasser quelquefois les besoins, mais l'excédant des années d'abondance est compensé par le déficit des années de disette, de sorte qu'au total la production est maintenue au niveau de la consommation ou des besoins de la population. Ce qui prouve qu'elle ne s'élève pas au-dessus, c'est que nulle part dans le monde on ne voit les aliments pourrir sur place, ou être jetés au feu ou à la rivière.

— C'est vrai, dit M. Bertrand ; mais comment se fait-il que cette proportion soit exactement maintenue !

— Vous allez voir, M. Bertrand, que vous le savez mieux que moi. Quand le vin manque, il se vend très-cher, on plante des vignes ; si le vin est à vil prix, parce qu'il y en a trop, on arrache les vignes pour cultiver ce qui se vend mieux. Si la production du blé devenait constamment supérieure aux besoins, le prix baisserait, et il viendrait un moment où il ne payerait plus les peines du cultivateur. Celui-ci cesserait de semer autant de blé, jusqu'à ce que la production, en diminuant, ramenât un prix rémunérateur de sa peine : c'est le point où la production suffit aux besoins de la population. Si, au contraire, la demande de blé augmente par suite de l'accroissement de la population, le prix s'élève, et aussitôt on sème plus de blé.

— Vous avez raison, M. Dupré, c'est bien simple, et c'est un nouvel exemple de la manière dont la Providence fait que les choses se balancent en ce monde.

— Je comprends, reprit M. Vieulin, que la production se maintienne au niveau de la population, sans la dépasser. Mais je ne puis pas admettre que nous ayons à craindre un excès de population : il y a tant de terres incultes en France ?

— Il y a en effet beaucoup de terres incultes chez nous, et la France, heureusement, peut nourrir un nombre d'habitants bien plus considérable que celui qu'elle possède déjà. Mais si nous n'avons pas à redouter un excès de population, nous pouvons craindre un accroissement trop rapide. S'il y a des terres sans culture, c'est qu'on ne trouve pas d'avantage à les cultiver. Demandez à M. Bertrand, à M. Ravaud, au père Frapin et à tous les cultivateurs qui sont ici, s'ils cultiveraient aux mêmes conditions un hectare de terres en friche et un hectare de terres en rapport depuis longtemps.

— Non pas, certes, dirent tous les cultivateurs d'une voix.

— Je le crois, reprit M. Vieulin ; mais, si la population augmente, on aura avantage à les cultiver, parce que le prix s'élèvera.

— Oui, M. Vieulin, mais tout le monde souffrira comme consommateur, parce qu'on payera plus cher les mêmes produits. Plus la population augmentera, plus elle aura de peine à vivre, parce qu'elle s'attaquera à des terres de plus en plus ingrates ; elle aura beaucoup plus de peine pour y faire venir la même quantité de produits. Plus l'accroissement de la population sera rapide, plus la gêne sera grande, parce qu'il faudra faire rapidement de puissants efforts pour mettre la productivité de la terre en rapport avec le besoin des subsistances.

On se fait souvent illusion en disant que les subsistances peuvent croître avec la même facilité que la population, parce que, les bras se multipliant avec la population, la production devient de plus en plus abondante. L'erreur provient de ce qu'on confond ensemble deux choses très-différentes, la production agricole et la production manufacturière. Celle-ci, sans doute, croît en raison des bras, c'est-à-dire de la population ; elle peut même croître beaucoup plus vite, à cause des progrès de l'industrie qui abrégent le temps et multiplient les moyens de production en appelant de plus en plus les forces de la nature au secours de l'homme.

Il n'en est plus de même de la production agricole; en augmentant, elle devient de plus en plus difficile. On n'obtient un accroissement qu'au moyen d'une quantité de travail et d'une augmentation de dépenses proportionnellement beaucoup plus grandes. Sans parler des terres incultes qu'il faut exploiter, il est bien plus difficile de faire rapporter 10 hectolitres de blé de plus à un champ qui en donne déjà 20, que de doubler la production d'un champ qui n'en rapporte encore que 10. On a donc été amené à conclure de tout ceci que *la population tend à se mettre au niveau des moyens d'existence.*

— On n'en demande pas davantage, M. Dupré.

— Oui, M. Vieulin; mais n'oublions pas à quelles conditions ce résultat peut s'obtenir sans souffrance; car, si la population dépasse brusquement ce niveau, elle y est repoussée par le malheur. Quelquefois, lorsque les moyens d'existence sont abondants et les salaires élevés, on se laisse aller à jouir imprudemment de cette situation, pensant qu'elle durera toujours. Les jeunes gens, alléchés par la facilité avec laquelle ils trouvent à s'établir, contractent des unions prématurées; les enfants viennent augmenter leurs charges et rendre la vie plus difficile pour eux. Il arrive alors un moment où, la population ayant augmenté trop rapidement, l'offre des bras dépasse la demande et les salaires diminuent.

Voici alors ce qui se passe. Les générations, ne trouvant plus suffisamment à vivre, dépérissent, comme je viens de vous le dire; les maladies et la misère épuisent la santé et font mourir avant le temps; les enfants, privés des soins qu'exige leur faiblesse, périssent en grand nombre avant d'avoir atteint la jeunesse; la mortalité s'accroît, et la population est ramenée par la misère au niveau des subsistances, et probablement un peu au-dessous. Puis arrivent des faits en sens inverse. La dépopulation, en diminuant la concurrence, ramène des salaires plus élevés. Ces salaires provoquent à leur tour des mariages précoces, parce que la facilité de vivre et d'élever une famille encourage à se mettre en ménage. Alors survient de nouveau un excès de population qui ramène la misère, et l'on traverse de nouveau les phases que je vous ai décrites. C'est ainsi que, par le défaut de prudence des hommes, l'humanité passe successivement par des

alternatives de bien-être et de misère, et que la population, tendant sans cesse à s'élever au-dessus des moyens d'existence, y est ramenée sans cesse par le malheur et la souffrance.

— L'humanité est-elle donc condamnée, dit M. Ravaud, à passer toujours de la souffrance au bonheur, du bien-être à la misère?

— Une halte complète au sein d'un bonheur inaltérable n'est pas à espérer, ne nous en flattons pas : le bonheur parfait n'est pas de ce monde. Mais, si nous ne pouvons pas espérer un bonheur sans mélange, nous pouvons du moins diminuer et prévenir les maux qui nous menacent. Dieu nous a donné l'intelligence pour que nous en fassions usage. Nous n'échapperons pas sans doute aux calamités qu'il envoie à l'homme pour lui rappeler que cette terre est un lieu d'épreuves, mais nous pouvons en rendre les effets moins fâcheux; nous pouvons surtout prévenir les maux dont la source est en nous. Parmi ceux-ci, l'un des plus redoutables pour les ouvriers qui vivent de leur salaire est l'excès de leur nombre.

— C'est cela! s'écria Paul Boitard; je savais bien que les maîtres trouvaient qu'il y a trop d'ouvriers. Il faut s'en débarrasser : c'est le meilleur moyen de ne pas avoir à les nourrir.

— Tu es injuste, Paul, dit M. Blondeau. Ton accusation envers les maîtres est odieuse, ou, pour mieux dire, tu ne raisonnes pas. Car, si les maîtres avaient les sentiments égoïstes que tu leur supposes, ils ne pourraient rien désirer de mieux que ce grand nombre d'ouvriers, puisque c'est ce qui leur permet d'obtenir le travail à meilleur marché.

— Vous avez raison, M. Blondeau, dit Léonard. Mais Paul n'a pas compris M. Dupré, car il n'aurait pas dit les paroles que nous regrettons d'avoir entendues, et que dément d'ailleurs la conduite tenue cette année à notre égard.

— C'est vrai, c'est vrai, dirent presque tous les ouvriers.

— Je suis heureux, reprit M. Dupré, de voir ces sentiments se manifester; ils prouvent combien vous avez profité de nos entretiens : voilà ce qu'on gagne à étudier sérieusement les questions. Il faut voir les choses de sang-froid, telles qu'elles sont, en hommes sérieux, et, quand elles ont des inconvénients, au lieu d'en accuser les autres, il faut chercher à y porter remède.

C'est le cas en particulier pour le mal qui peut résulter d'un excès de population.

— Mais comment y remédier? dit Honoré.

— En faisant le contraire de ce que tu as fait. Excuse ma franchise, Honoré; mais tu as si bien réparé ton imprudence, que je puis en parler; ton exemple nous servira de leçon.

Puisque les salaires baissent lorsque l'offre des bras devient trop considérable, que les ouvriers ne contribuent donc pas par leur imprudence à amener un excès de population, dont le premier résultat serait de diminuer leurs salaires. Les ouvriers se marient avec une légèreté inexcusable et sans se préoccuper de l'avenir de leurs enfants. Comme ils ont vécu du travail de leurs mains, ils disent que leurs enfants feront de même, et ils ne songent point à leur préparer d'avance des moyens d'existence.

— Mais, Monsieur, dit Honoré, quand on est pauvre, c'est une consolation d'avoir une femme et des enfants, et de vivre entouré d'êtres qui vous aiment.

— Quelle consolation, Honoré, de voir ceux qu'on aime vivre dans la misère! de condamner à des privations douloureuses la femme qui a uni son existence à la nôtre, et de donner le jour à des enfants pour leur faire sentir les horreurs du dénûment et les tortures de la faim! Au lieu d'une consolation, n'est-ce pas le supplice le plus horrible pour l'homme au cœur bien placé qui voit souffrir par sa faute ceux qui attendaient de lui le bien-être?

— Mais, dit André, ce n'est plus la faute de l'ouvrier, quand son salaire est insuffisant ou qu'il vient à lui manquer.

— Si fait, André, c'est sa faute. Il n'y a pas de salaire qui ne puisse faire vivre un homme seul, mais il devient insuffisant pour faire vivre une famille, si cet ouvrier se marie à vingt ans, à dix-huit même, comme a fait Honoré, avant d'avoir acquis l'habileté qui permet de gagner un salaire plus élevé. Alors, c'est dans les années où le salaire est le plus faible que viennent les enfants et qu'on a les charges les plus lourdes. Le salaire que vous trouvez souvent trop faible quand vous êtes seul, comment peut-il suffire lorsqu'il doit servir à l'entretien d'une famille entière? Tous les ouvriers n'ont pas dans ce cas le courage d'Honoré; ils ne savent pas se priver eux-mêmes de tout plaisir, pour ne pas im-

poser des privations plus dures à ceux qui attendent d'eux leur existence. Souvent ils se découragent, et, au lieu de redoubler d'ardeur, les uns s'abandonnent au vice et cherchent à s'étourdir en noyant leur chagrin dans le vin; d'autres, pour se soustraire à la vue d'une famille dénuée de tout, passent leurs journées au dehors, ne rentrant chez eux que pour dormir et abandonnant à la charité publique leur femme et leurs enfants. Voilà les conséquences de ces unions prématurées, le vice et la misère.

Comprenez mieux votre intérêt et votre devoir. La jeunesse est le temps des semailles; c'est alors qu'il faut poser les bases du bien-être à venir. Si votre salaire doit suffire un jour pour nourrir une femme et des enfants, il est plus que suffisant quand vous êtes seul. Economisez pendant ces années de la jeunesse, achetez un mobilier, faites-vous un petit pécule qui, lorsque vous serez en ménage, vous permettra d'élever votre famille sans vous imposer tant de privations, et qui, dans les jours difficiles par où vous pourrez passer, vous offrira le moyen d'attendre des jours meilleurs sans tomber dans la misère et sans être réduit à vous dépouiller de votre dernier meuble pour donner un morceau de pain à vos enfants.

— A ce compte, ne put encore s'empêcher de dire Paul Boitard, on ne pourra jamais s'amuser, si, quand on est garçon, il faut économiser et se priver des plaisirs, pour se priver encore quand on se sera mis une famille sur le dos.

— Si tu veux dépenser quand tu es jeune, Paul, ne te plains pas de travailler péniblement quand tu seras vieux. Si tu prends l'habitude de dissiper ton gain, c'est une mauvaise préparation à la vie de père de famille, qui est une vie de dévoûment.

Le mariage, mes amis, est une chose sérieuse et sainte entre toutes, et cependant combien peu d'entre vous y songent sérieusement! Comprenez mieux, je le répète, votre intérêt et votre devoir. Avant de vous marier, assurez-vous que vous pouvez nourrir une famille et la rendre heureuse. Devenez d'abord un bon ouvrier recherché des fabricants qui vous prendront toujours le premier et vous remercieront le dernier.

Mais à quoi servirait de retarder prudemment l'époque de votre mariage, si vous viviez dans le désordre et le concubinage, comme

le font tant d'autres jeunes gens? Auriez-vous l'infamie de mettre au monde des enfants pour en laisser la charge à d'autres? L'homme qui recule devant les devoirs de la paternité, et qui impose à la société le fardeau de son inconduite est un misérable et un lâche.

En invitant la jeunesse à différer le mariage jusqu'au moment où elle sera en état d'en supporter le poids, j'entends qu'elle observe la chasteté au sein du célibat. Vivez donc chastes et sobres; travaillez, ménagez, économisez; prenez souvent le chemin de la caisse d'épargne, et non celui du bal ou de la guinguette. Préparez-vous, en un mot, à l'existence sérieuse du père de famille, et, quand vous en aborderez les devoirs, vous serez prêts à les remplir, et vous aurez par devers vous des ressources qui vous les rendront plus faciles et moins lourds.

A suivre ces conseils, vous trouverez un autre avantage, et le voici. Quand vous aurez à chercher de l'ouvrage et à débattre vos intérêts avec les maîtres, vous serez moins à leur merci; vous serez moins forcés d'accepter les conditions offertes, si elles ne sont pas raisonnables dans les circonstances présentes; car vous n'attendrez plus votre pain du salaire de la journée, comme cela arrive trop souvent aujourd'hui.

— Merci, M. Dupré, dirent beaucoup d'ouvriers, nous suivrons vos conseils.

VINGT-QUATRIÈME ENTRETIEN.

PRODUCTEURS ET CONSOMMATEURS. — LA CONCURRENCE, C'EST LA VIE A BON MARCHÉ.

L'issue de l'attaque tentée contre les forges avait soulagé les habitants de Mirebeau d'un grand poids ; l'inquiétude qui régnait depuis un mois avait cessé. Les hommes paisibles, les bons pères de famille, qui cherchent sérieusement à améliorer leur condition par le travail, n'étaient plus intimidés par la présence de quelques brouillons qui voulaient imposer leur volonté.

Tout n'était pas fini cependant. Des tentatives de violence avaient eu lieu, on avait porté atteinte à la tranquillité publique : la justice devait avoir son cours. Pour la seconde fois de l'année les magistrats se transportèrent à Mirebeau, afin d'y faire une enquête. Mais, cette fois, leur arrivée ne produisit pas la sensation douloureuse qu'elle avait faite huit mois auparavant.

La situation était bien différente : la récolte avait ramené l'abondance et le bien-être. Les mauvaises têtes qui avaient failli porter le trouble dans la commune étaient en petit nombre ; c'étaient aussi des célibataires, sauf un, homme peu estimable, qui négligeait sa famille pour le cabaret et imputait aux autres la misère causée par son inconduite. En outre, ils étaient tous étrangers au pays où ils s'étaient arrêtés en passant, comme tant d'ouvriers nomades sur qui la population ne peut jamais compter parce qu'ils n'ont pas de liens dans la commune. On n'était donc point fâché d'en voir le pays débarrassé après le danger qu'ils lui avaient fait courir.

Dans cette circonstance, la justice, au lieu d'être entravée dans ses recherches, fut aidée par tout le monde. On se rappelait ce que M. Dupré avait dit du devoir de l'éclairer en faisant connaître la vérité. D'ailleurs on n'était plus sous l'empire de la crainte, les ouvriers paisibles se savaient en nombre. Les magistrats connurent bientôt ceux qui s'étaient joints aux assaillants lors de

l'échauffourée. On sut comment ils avaient préparé le complot en le concertant avec les ouvriers des forges voisines ; ils furent immédiatement arrêtés.

Il y eut une arrestation qui fit plus de sensation dans Mirebeau, mais elle y causa plus de surprise que de regret. Ce fut celle de M. Basset, cabaretier. Il était depuis quelque temps assez mal vu dans la commune, où il s'était fait l'antagoniste de M. Dupré. On sait qu'au commencement il assistait aux conférences de l'école, attiré par l'espoir d'embarrasser le docteur et d'affaiblir son crédit. Il avait cessé avec quelques autres d'y venir, voyant qu'il ne réussissait pas ; mais sa mauvaise volonté n'avait pas diminué. Les habitudes que les conseils de M. Dupré tendaient à faire contracter aux habitants de Mirebeau étaient incompatibles avec la fréquentation de son cabaret et nuisaient à ses intérêts. En cette circonstance, comme toujours, la passion le servit mal.

Son cabaret était devenu le lieu où se tramaient toutes les intrigues, ce qui avait peu disposé les habitants en sa faveur. Par le même motif, il avait paru un endroit favorable pour les entrevues qui eurent lieu entre les agitateurs des forges de Mirebeau et les émissaires des forges voisines. Il s'était donc tenu chez lui des conciliabules dont la justice eut connaissance ; elle apprit même qu'il y avait pris part et qu'il avait suggéré quelques-uns des moyens qui devaient faire réussir le coup. On savait d'ailleurs qu'il avait une inimitié personnelle contre l'un des maîtres de forges, et cette circonstance expliquait sa participation à un complot qui devait ruiner ce dernier. Son arrestation fut accompagnée de la fermeture de son cabaret, ce que les habitants de Mirebeau furent loin de voir d'un mauvais œil.

Tout était terminé le jour de notre réunion, et l'auditoire se vit accru de quelques habitants que la fermeture du cabaret privait de leur rendez-vous habituel, et qui vinrent entendre le docteur par désœuvrement autant que par curiosité.

— Messieurs, dit-il en commençant, dans nos dernières conférences j'ai peut-être détruit quelques illusions parmi vous, et je sais qu'il en coûte d'y renoncer. Cependant, comme vous êtes des hommes, je ne puis croire que vous regrettiez de savoir la vérité; car on n'a jamais intérêt à rester dans l'erreur. Il vaut mieux connaître nettement une situation, afin de ne pas en attendre ce

qu'elle ne peut pas donner, et d'en tirer tous les avantages qu'elle comporte. Voyons donc ce qui peut résulter des principes que nous avons étudiés précédemment.

Nous avons parlé bien des fois de la concurrence, et dans notre dernière réunion nous avons vu que celle que les ouvriers se font entre eux est la principale cause qui empêche leurs salaires de s'élever davantage. Eh bien, je viens aujourd'hui vous parler des avantages de la concurrence pour les ouvriers.

— C'est un peu fort, dirent presque tous les ouvriers.

— Et de ses avantages pour les cultivateurs, les fabricants, les marchands et autres, continua M. Dupré.

— Oh! pour cela, dirent à leur tour MM. Lenoir, Dubuisson, Blondeau, Saujon, Bertrand, Ravaud, et les autres fabricants, marchands et cultivateurs qui étaient présents, vous aurez de la peine à nous convaincre; c'est la concurrence qui nous écrase.

— Messieurs, reprit M. Dupré, vos exclamations ne me surprennent pas, je m'y attendais. Les hommes sont ainsi faits; ils ne veulent pas se persuader que les choses ont au moins deux faces, ils n'en veulent voir qu'une, que chacun choisit selon son intérêt, et c'est d'après celle-là qu'il juge. Appliquons ce principe à la concurrence, et vous allez reconnaître votre erreur. M. Blondeau, veuillez me permettre une question. Pourquoi vous plaignez-vous de la concurrence ?

— Parce qu'elle m'empêche de vendre mes fers aussi bien, et de donner à mes ouvriers le prix que je pourrais leur payer, si mes fers étaient mieux vendus.

— Et vous, M. Duval, dit le docteur à un marchand de Mirebeau, pourquoi détestez-vous la concurrence ?

— Parce que, si je n'avais pas des concurrents qui baissent leurs prix pour attirer chez eux les pratiques, je ne serais pas forcé de baisser les miens et je ferais mieux mes affaires.

— Et vous, M. Bertrand ?

— Mais c'est bien simple : quand je porte mon blé au marché, sans la concurrence d'une foule de cultivateurs qui offrent leur blé plus bas que le mien, parce qu'ils ont besoin d'argent, je le vendrais un ou deux francs de plus par sac.

— Enfin, vous, André, Maurice, Benoît, Martial, pourquoi avez-vous tant la concurrence en horreur ?

— C'est tout naturel, s'empressa de répondre André. Vous nous avez parfaitement expliqué que c'est la concurrence que les ouvriers se font entre eux qui empêche les salaires de s'élever. Comment voulez-vous que nous l'aimions ?

— Je ne dis de l'aimer, ni à vous, ni à personne; je vous demande seulement d'apprécier sainement les choses. Il suffit pour cela de tenir compte de toutes les réponses que vous venez d'entendre. Vous, messieurs les fabricants, vous n'aimez pas la concurrence que vous vous faites entre vous, parce qu'elle vous empêche de vendre vos produits comme vous le désireriez. Mais vous oubliez que la concurrence que les ouvriers se font entre eux vous permet de les payer moins. Vous oubliez que, grâce aussi à la concurrence, vous avez à meilleur marché le blé de M. Bertrand et les marchandises de M. Duval.

Vous et vos confrères, M. Duval, la concurrence vous force de donner vos marchandises à plus bas prix pour retenir les pratiques. Mais vous oubliez que c'est la concurrence des fabricants qui vous permet d'avoir ces marchandises à meilleur compte. C'est la concurrence qui vous fait payer moins cher tout ce que vous achetez et même les commis que vous employez.

Vous, Messieurs les cultivateurs, fermiers et propriétaires, vous êtes mécontents de la concurrence qui ne vous laisse pas vendre vos denrées aussi cher que vous voudriez; mais il y a six mois, c'était la concurrence des consommateurs qui vous faisait vendre votre blé au double de sa valeur actuelle; c'est la concurrence des maîtres de forges qui vous procure à un prix modéré le fer que vous consommez pour vos instruments de culture, et qui, n'en déplaise à M. Blondeau, vous le procurera à plus bas prix encore. C'est celle des fabricants et des marchands qui vous fait obtenir à meilleur compte tout ce que vous achetez. Enfin c'est grâce à la concurrence des travailleurs que vous ne payez pas davantage vos garçons de ferme, vos journaliers, vos domestiques.

Enfin, vous, Messieurs les ouvriers, vous vous plaignez avec raison de la concurrence que vous vous faites entre vous et qui empêche vos salaires de s'élever; mais, sans la concurrence que se font les fabricants, ces salaires seraient bien plus bas, et sans celle que se font les producteurs et les marchands, vous payeriez le double tout ce que vous achetez, c'est-à-dire tout ce qui est

nécessaire à votre vie. Vos salaires sont donc un peu moins élevés par suite de la concurrence; mais, grâce à elle, vous payez tout moins cher.

Vous le voyez donc, messieurs, si la concurrence a des inconvénients pour chacun, elle a des avantages pour tous.

— C'est incontestable, dit M. Vieulin ; mais que font les avantages, si les inconvénients l'emportent?

— Eh bien! vous vous trompez, M. Vieulin ; un raisonnement bien simple vous fera reconnaître votre erreur. Par l'effet de la concurrence, nous sommes forcés de sacrifier un peu de notre intérêt dans nos rapports avec les autres ; mais ce que nous sacrifions est gagné par celui avec qui nous traitons. Si nous manquons à gagner un franc sur ce que nous vendons, il est gagné pour celui qui l'achète. D'un côté ou de l'autre il y a nécessairement autant de gagné que de perdu : ce qui fait la perte fait le gain, dit le proverbe. Ainsi, pour la société en général, les avantages égalent les inconvénients.

— Mais si la concurrence est utile aux hommes en général, elle ne les sert pas également, et elle profite plus à certaines classes d'individus qu'elle ne profite à d'autres.

— Ce n'est pas possible, M. Vieulin, du moins d'une manière permanente ; vous allez le comprendre. Si la concurrence rendait la vie trop difficile, par exemple, pour les ouvriers d'une industrie, pour les producteurs d'une certaine nature d'articles, ou pour certains marchands, cette profession serait abandonnée peu à peu par une partie de ceux qui l'exercent, ouvriers, fabricants ou marchands. La concurrence diminuerait dès lors parmi ceux qui restent; mais bientôt cette profession, offrant plus d'avantages que les autres, serait recherchée et embrassée par un plus grand nombre d'individus qui s'y feraient une concurrence croissante, jusqu'au moment où l'excès en porterait de nouveau quelques-uns à abandonner la partie. C'est ainsi que, par une suite d'alternatives dans un sens ou dans l'autre, l'équilibre se maintient entre toutes les professions.

— Mais cet équilibre est acheté au prix de bien des difficultés pour les hommes, dit M. Jarland.

— Je n'en disconviens pas; mais qu'est-ce que cela prouve ? Que rien ne s'obtient sans peine, et que la vie est difficile pour

tout le monde ; nous le savons depuis longtemps. Si la concurrence est une des lois de la nature humaine, il faut nous y soumettre. Voyons donc ce qu'il en est.

La concurrence est une conséquence de ce grand mobile des actions de l'homme dont nous avons constaté les heureux effets dans le monde, l'intérêt individuel. On se fait concurrence parce que chacun cherche son intérêt. Nous avons vu que le bien général résulte de la recherche du bien individuel. La concurrence tient donc, comme l'intérêt, à l'existence même des sociétés, et, comme l'intérêt personnel, elle assure le bien de tous; elle ne permet à aucun intérêt de prédominer au détriment des autres.

Ainsi, sans la concurrence que se font les producteurs, les consommateurs payeraient tout à un prix exorbitant, parce que personne ne limite volontairement ses bénéfices. Mais, sans la concurrence que se font les consommateurs, tout tomberait à vil prix, et personne n'aurait plus intérêt à produire.

La concurrence que les ouvriers se font entre eux fait baisser le taux des salaires; elle empêche que la production ne devienne trop coûteuse et que le public ne paye tout trop cher. La concurrence des maîtres, qui ont besoin d'ouvriers, empêche à leur tour les salaires de descendre trop bas.

Les capitalistes et ceux qui ont besoin de leurs capitaux se font de même concurrence mutuellement, et de là résulte un intérêt des capitaux qui n'est ni trop fort ni trop faible. Vous le voyez, la concurrence existe partout, et ce serait une erreur de croire que notre profession est la seule à en souffrir.

— Mais, dit M. Vieulin, puisque la concurrence limite les avantages, elle est nécessairement une cause de perte pour tous.

— Eh non, M. Vieulin ; si la concurrence fait qu'on paye tout un franc au lieu de deux francs, chacun gagne moitié moins; mais, d'un autre côté, on dépense moitié moins : il y a compensation, et les choses restent égales.

—Alors, objecta M. Jarland, si tout le monde souffre de la concurrence, où est l'avantage? C'est de la souffrance en pure perte, de la souffrance sans compensation.

— Vous vous trompez, M. Jarland, l'avantage est dans l'émulation qui en résulte. L'homme ne se donne pas de la peine sans y être forcé; or la concurrence provoque plus d'activité et un

redoublement d'efforts. Pour l'emporter sur ses concurrents, on s'ingénie de mille manières; on trouve des procédés nouveaux pour produire plus économiquement, pour faire mieux et pour faire plus en même temps. Nous devons à la concurrence les progrès que font l'industrie et les arts : c'est ainsi que l'homme décuple, centuple même ses forces, en soumettant à son service les forces de la nature; c'est par là qu'il augmente ses jouissances. Grâce à la concurrence, la somme d'efforts humains qui était nécessaire pour produire un résultat quelconque a été diminuée d'une manière incalculable. Aujourd'hui un ouvrier se procure certainement, avec le prix de sa journée, dix fois plus de commodités qu'il ne pouvait en avoir il y a plusieurs siècles.

— Tout ceci est très-vrai, dit M. Lenoir, prenant alors la parole; mais, si la concurrence procure de plus en plus des commodités aux hommes, les difficultés croissent dans la même proportion ; il devient chaque jour plus difficile de faire ses affaires.

— Sans doute, M. Lenoir, la concurrence augmente les difficultés pour les producteurs et les marchands; c'est la conséquence de la liberté. Autrefois, vous le savez, ne s'établissait pas qui voulait : il y avait dans toutes les professions des restrictions qui empêchaient le nombre des fabricants ou des marchands de s'accroître. Il fallait avoir fait ses preuves, résidé tant de temps dans un lieu et se soumettre à des obligations déterminées: dans presque tous les états, le nombre de ceux qui les exerçaient était limité. C'était fort commode, je l'avoue, pour ceux qui avaient le bonheur d'y être admis; mais cela ne l'était pas pour le public, qui n'était pas libre d'acheter où il voulait ni ce qu'il voulait. Il fallait aller au moulin du seigneur, bien que la farine y fût moins bonne; on devait acheter ici, et non là, à telle heure et non à une autre; on était tenu de fabriquer ceci et non cela, de le faire de cette manière et non d'une autre, qui aurait mieux convenu au public. Est-ce là le régime que vous regrettez?

— Tant s'en faut, M. Dupré. Ce régime était oppressif et contraire aux intérêts du public. L'industrie n'a réellement fait de progrès que depuis qu'on a supprimé ces entraves.

— Eh bien, M. Lenoir, si le public est mieux servi, si l'industrie fait plus de progrès, si les producteurs exercent leur profession plus librement, si les ouvriers ont par suite infiniment

plus de bien-être, sans compter qu'il leur est beaucoup plus facile de s'élever à une condition meilleure, comme le prouvent les trente mille individus qui parviennent à s'établir en plus chaque année, de quoi vous plaignez-vous?

— On ne se plaint pas de cela, M. Dupré. Mais ces avantages sont payés bien cher par les producteurs, qui ont de plus en plus de peine à faire leurs affaires.

— Je crois, en effet, M. Lenoir, que vous avez un peu plus de peine à faire vos affaires ; mais c'est que vous en faites dix fois plus ; au total, vous avez moins de peine pour chacune. Vous vendez vos produits moins cher, mais vous en vendez infiniment plus. C'est comme pour l'ouvrier qu'on paye peut-être moitié moins pour chaque objet qu'il fabrique, et qui s'en plaint, sans remarquer que le perfectionnement des procédés lui permet d'en fabriquer quatre fois plus dans le même temps. Sans doute, si la loi forçait les consommateurs à acheter leurs souliers, par exemple, chez un petit nombre de cordonniers, cela ferait l'affaire de ces producteurs, qui pourraient demander le prix qu'ils voudraient de leur marchandise. Mais si on établit ce monopole pour les souliers, pourra-t-on le refuser aux autres industries?

— Non, ce ne serait pas juste.

— Alors, si vous constituez le monopole dans chaque industrie, où sera l'avantage pour le producteur? Quand il ira acheter les objets à son usage, à commencer par ses matières premières, il payera tout plus cher, et tout le monde y perdra. Considérons donc l'intérêt général, nous verrons qu'il est dans la liberté et qu'il est d'autant plus favorisé que la liberté est plus grande. Si, dans une ville, une seule famille avait le droit de faire des souliers et d'en fixer le prix, les souliers seraient fort chers et le public très-mal chaussé. Si, au lieu d'une seule famille, il y en avait dix, le public serait mieux servi et à meilleur marché. Mais s'il y a liberté complète, ce sera mieux encore, les souliers seront mieux faits et moins chers. Le public y gagnera ; les producteurs eux-mêmes y gagneront comme consommateurs de tous les autres produits, car je suppose toujours que vous ne voulez pas le privilége pour une seule industrie. En outre, si quelques-uns ont plus de peine pour faire des bénéfices, il y a

plus d'individus qui ont part à ces bénéfices, comme c'est le cas aujourd'hui, et la société doit s'en féliciter.

—D'après cela, M. Dupré, vous demanderiez la liberté complète du commerce?

— Sans doute, et pourquoi pas ?

— Vous livreriez donc l'industrie nationale aux étrangers?

— Qu'entendez-vous, M. Lenoir, par livrer l'industrie nationale aux étrangers?

— C'est leur permettre de supplanter l'industrie française, en introduisant librement leurs produits chez nous.

— Mais, M. Lenoir, les étrangers ne pourraient supplanter une de nos industries qu'à l'une ou l'autre de ces conditions : faire mieux au même prix, ou faire seulement aussi bien, mais à meilleur marché. Si vous redoutez la concurrence, c'est un aveu de votre part que vous faites moins bien, ou que vous fabriquez plus chèrement. Si vous fabriquez moins bien, pourquoi vouloir nous empêcher d'acheter où nous trouvons mieux? Si vous fabriquez plus chèrement, pourquoi forcer le public à vous payer plus cher ce qu'il peut avoir ailleurs à meilleur marché, en un mot à payer vos services plus qu'ils ne valent? Dans un cas comme dans l'autre, en demandant au gouvernement d'interdire l'entrée des marchandises étrangères afin de pouvoir vendre les vôtres plus cher, vous portez atteinte à notre liberté. Vous prélevez à votre profit sur notre bourse un impôt égal à la différence entre votre prix de vente et celui des étrangers.

— Mais, dit M. Blondeau, nous ne demandons plus la prohibition des produits étrangers : nous voulons que chacun puisse se procurer ce qu'il désire et où il lui plaît.

— Oui, mais vous avez forcé le gouvernement à imposer sur les marchandises étrangères importées en France des droits de 25, 50, 100 pour cent et même plus. Y a-t-il un impôt plus exorbitant ? N'est-ce pas constituer un monopole au profit des fabricants français qui produisent ces articles et leur permettre de les faire payer au public 25, 50, 100 pour cent plus cher qu'il ne les payerait s'il lui était permis de se les procurer ailleurs?

— Il est vrai, répondit M. Blondeau, que les droits dont est frappée l'importation des marchandises étrangères font payer

les mêmes articles plus cher. Mais vous savez que ces droits ont pour objet de permettre aux producteurs français de soutenir la concurrence avec les producteurs étrangers.

— Et pourquoi donc les producteurs français ne soutiennent-ils pas par eux-mêmes la concurrence avec les producteurs étrangers, comme ils la soutiennent entre eux ?

— C'est que, n'étant pas placés dans les mêmes conditions que l'étranger, nous avons besoin d'être protégés contre l'invasion des marchandises étrangères.

— Mais, M. Blondeau, les producteurs français ne sont pas tous dans des conditions semblables : les uns ont les matières premières, le fer, la houille, le bois, etc., beaucoup plus à leur portée; d'autres ont une main-d'œuvre et des vivres moins chers. A ce compte, il faudrait rétablir les barrières qui existaient autrefois entre les provinces, afin de protéger l'industrie de l'une contre celle de l'autre, le producteur des villes contre celui des campagnes, le Midi contre le Nord, le centre contre les frontières.

— Oh ! ce n'est pas la même chose, M. Dupré. La différence entre le producteur français et le producteur étranger est bien plus considérable. Il y a dans le climat, dans les richesses du sol, une foule de conditions qui permettent à l'étranger de fabriquer certains objets à bien meilleur marché que nous.

— Raison de plus, M. Blondeau, pour recevoir ses produits. Car qui gagne au bon marché des produits ? ceux qui les achètent. Je vous demanderai d'ailleurs : s'il vous est impossible de fabriquer à un prix aussi bas que l'étranger, pourquoi vous obstinez-vous à fabriquer des objets que vous ne pouvez pas livrer au même prix ? Pourquoi vouloir nous contraindre à vous payer 15 francs ce que nous pourrions nous procurer ailleurs pour 10 ? Pourquoi nous forcer à vous acheter vos services plus qu'ils ne valent ? Car, si nous pouvons les avoir à 10 francs ailleurs, ils ne valent que 10 francs pour nous. En nous les faisant payer 15, c'est 5 francs que vous prenez dans notre poche pour mettre dans la vôtre. Si, en faisant plus d'efforts, vous pouvez fabriquer au même prix, c'est une injustice à notre égard de ne pas le faire : si cela ne vous est pas possible, alors renoncez à une fabrication qui impose une augmentation de dépenses au consommateur français.

— Eh quoi! M. Dupré, vous ne voulez donc pas protéger le travail national? Vous voulez sacrifier l'industrie nationale à l'industrie étrangère?

— Non, je ne veux rien sacrifier du tout; car ce n'est pas sacrifier le travail national que de ne pas vouloir payer 15 francs aux producteurs français ce que les étrangers peuvent me fournir pour 10. J'admets que vous ne puissiez pas fabriquer au même prix; alors laissez-le fabriquer aux autres; les ouvriers français n'y perdront pas pour un sou de travail; ils y gagneront plutôt.

— Cela me paraît fort, dit Léonard.

— Vous allez voir, reprit M. Dupré. Je suppose que, ne pouvant pas fabriquer certains fers au même prix que les Anglais, nous renoncions à les produire, et que nous en achetions pour 100 millions à l'Angleterre, croyez-vous donc que les ouvriers français perdront pour cela 100 millions de travail? Nullement; nous fabriquerons pour 100 millions de moins de fer, mais nous fabriquerons pour 100 millions de plus d'autres marchandises que nous fournirons à l'Angleterre en échange de ses fers.

— En êtes-vous bien sûr, M. Dupré?

— Parfaitement sûr. L'expérience prouve que, dans le commerce avec l'étranger, les produits s'échangent contre des produits, à moins qu'il ne s'agisse d'un besoin accidentel, comme dans ces deux années où nous avons eu besoin tout à coup de 350 millions de blé. Mais, en temps ordinaire, les produits se payent toujours avec d'autres produits.

— Et pourquoi pas avec de l'argent?

— Parce que ce n'est jamais possible que pour un temps fort court; vous allez le comprendre. Supposons que nous importions chez nous chaque année pour 100 millions de marchandises de plus que nous n'en exportons à l'extérieur, nous aurons donc à payer chaque année à l'étranger 100 millions en argent. Mais, si nous livrons 100 millions d'écus par an, l'argent deviendra de plus en plus rare chez nous; il augmentera de valeur par rapport à toutes les autres marchandises, ce qui revient à dire qu'avec la même somme d'argent on pourra se procurer plus de marchandise. Les étrangers, chez qui la valeur de l'argent n'a pas changé, ont dès lors intérêt à nous acheter plus de marchandises, parce qu'elles sont chez nous à meilleur marché que chez eux. L'é-

quilibre se rétablirait ainsi entre les deux nations ; or l'expérience prouve que les choses se passent toujours ainsi.

Vous voyez donc bien qu'en achetant à l'étranger ce qu'il produit à meilleur marché que nous, on ne diminue en aucune façon la quantité du travail national, comme on l'objecte par erreur aux partisans de la liberté du commerce.

— Cependant, dit Léonard, on enlèverait du travail aux ouvriers occupés dans l'industrie qui se trouverait ainsi supprimée.

— C'est vrai, Léonard, je ne prétends rien nier ; mais ce ne serait qu'un déplacement d'industrie ; les ouvriers qui perdraient du travail dans l'industrie abandonnée, en retrouveraient dans les industries occupées à la production des articles que l'étranger nous demanderait en plus grande quantité. Nous aurions moins d'ouvriers dans les industries auxquelles notre pays se prête moins ; nous en aurions davantage dans celles qui sont en rapport avec notre climat et notre génie.

— Mais que gagne à cela le pays ? demanda M. Lenoir. Rien, ce me semble, que d'occasionner des souffrances aux ouvriers des industries supprimées, jusqu'à ce qu'ils se soient casés ailleurs.

— Vous vous trompez, M. Lenoir ; le pays y gagnerait beaucoup. Si, en achetant pour 50 millions de fer en Angleterre, nous pouvons en obtenir la quantité que nous payerions 100 millions en France, c'est pour le public 50 millions d'économisés qu'il peut employer à acheter autre chose. Les Français auront donc pour 50 millions de commodités de plus ; les ouvriers seront occupés comme par le passé, et de plus ils participeront à l'augmentation générale de bien-être.

La théorie de la prétendue protection du travail national repose sur cette erreur, que la richesse d'un pays consiste dans la quantité de travail, et non dans la somme des satisfactions qu'il peut se procurer. Si cette opinion était vraie, s'il s'agissait non de produire, mais de travailler, cette théorie conduirait logiquement à ce principe qu'il faudrait chercher à travailler le plus possible, et, pour cela, briser nos machines et nos outils, et enfoncer les clous avec nos mains ou avec des pierres au lieu de marteaux.

— Je ne puis nier, dit M. Lenoir, que ce raisonnement ne soit fondé, quoiqu'il bouleverse toutes mes idées. Mais ce système

tend à amener le bas prix de tous les produits. C'est pourtant le haut prix des choses qui encourage la production.

— Voilà encore une erreur, M. Lenoir. On ne produit que pour vendre, et c'est la consommation qui encourage la production. Or, quand consomme-t-on le plus? c'est quand les produits sont au plus bas prix possible. C'est donc en définitive le plus bas prix qui est le plus favorable à la production ; vous le savez mieux que moi : depuis que le prix de vos produits a diminué de moitié, vous fabriquez dix fois plus.

— C'est vrai, et je commence à croire que vous avez raison. Mais vous avez reconnu vous-même que la liberté du commerce peut amener la ruine des industries qui, pour le moment, ne sont pas dans des conditions suffisantes pour soutenir la concurrence avec l'étranger. Vous ne voudriez pas, en supprimant brusquement les droits qui les soutiennent, priver de travail les ouvriers qu'elles emploient.

— Oh ! M. Lenoir, la question change, si vous la placez sur ce terrain ; ce n'est plus une question de principe, mais une question d'opportunité et de justice. Puisque la protection existe et que ces industries se sont développées à l'ombre de la protection, il y a là un droit acquis qu'on ne peut violer sans injustice. Personne ne peut songer à supprimer du jour au lendemain les droits qui protégent ces industries. Mais ceux qui les exercent ne doivent pas se flatter que le pays consente indéfiniment à leur payer ce qu'ils produisent plus cher qu'il ne le payerait ailleurs.

Que l'Etat leur accorde un délai, rien de mieux. D'ici là, si l'industrie n'est pas vivace, si c'est une industrie développée artificiellement dans le pays, les fabricants la quitteront successivement et les ouvriers se caseront dans d'autres industries plus prospères ; le pays n'aura rien à regretter, puisqu'il emploiera ses forces à des travaux pour lesquels il est plus apte. Si, au contraire, c'est une industrie vigoureuse, la nécessité lui fera faire des efforts plus énergiques pour amener sa fabrication au point où en est celle des autres peuples.

— A ces conditions, reprit M. Lenoir, nous n'avons rien à objecter ; nous comprenons que les producteurs ne peuvent pas demander à être toujours protégés aux dépens de leurs concitoyens. Mais savez-vous, M. Dupré, qu'il est dur d'avoir à lutter

contre les producteurs de tous les pays du monde ? Les ouvriers qui nous croient libres de faire ce que nous voulons ne savent pas les difficultés que nous avons à combattre.

— C'est vrai, M. Lenoir ; mais si les ouvriers ne comprennent pas partout les difficultés de la position des maîtres, ils la comprendront désormais à Mirebeau ; ils sauront que, pour continuer à les employer, il faut que les fabricants puissent lutter à armes égales avec les autres peuples ; il ne faut donc pas que la main-d'œuvre soit plus chère. Dans ces conditions, pour que les salaires ne diminuent pas, il faut que nos ouvriers deviennent aussi habiles que les ouvriers étrangers. Ils ont des intérêts communs avec les maîtres, et leur position ne peut pas être assurée si l'industrie n'est pas prospère ; or, pour qu'elle soit florissante, il faut produire le mieux et au meilleur marché possible.

Les ouvriers ne doivent pas oublier non plus qu'ils ont, comme tous les hommes, deux intérêts contraires. Comme travailleurs, ils demandent les plus hauts salaires ; comme consommateurs, ils désirent la vie à bon marché, ce qui est incompatible avec l'élévation des frais de production. Nous sommes tous dans le même cas. S'agit-il de blé, nous ne faisons pas les mêmes vœux quand nous allons en acheter ou quand nous en allons vendre. Acheteurs, nous souhaitons l'abondance ; vendeurs, nous nous félicitons de la rareté. Chacun voudrait la liberté quand il achète, le privilége ou le monopole quand il fabrique.

Laissons donc les choses s'organiser selon les desseins de Dieu, qui a fait de la concurrence une des lois du monde social.

— La concurrence fait pourtant bien du mal dans le monde, M. Dupré ; elle y occasionne bien des souffrances, bien des rivalités, et des luttes qui ne sont pas toujours courtoises.

— A qui le dites-vous, M. Lenoir? Les meilleures choses ont leurs inconvénients dans ce monde : la concurrence aurait-elle le privilége d'en être exempte? Non, elle a ses inconvénients comme toute chose; elle peut être poussée trop loin, et, dans ce cas, elle devient ruineuse pour les producteurs et par conséquent nuisible à la société. La modération de chacun est le seul remède à ce mal, l'Etat n'y peut rien. L'intelligence, qui fait comprendre les besoins de la société et reconnaître dans quelle profession on

emploiera son activité le plus utilement pour elle et pour soi, est le remède à ce mal.

Il faut déplorer sans doute les douleurs que la concurrence inflige aux hommes; mais est-ce une raison pour fermer les yeux au bien immense qu'elle produit? N'oublions pas que pour nous tous, ouvriers ou maîtres, l'action de la concurrence est double. Si, comme producteurs, elle nous gêne tous tant que nous sommes, comme consommateurs, elle nous procure ce que nous désirons le plus, *la vie à bon marché*.

— Voilà ce qu'il nous faut, M. Dupré, s'écria Michel.

— Eh bien, ce qui vous la procurera de plus en plus, la vie à bon marché, ce qui vous permettra d'avoir le plus de commodités au plus bas prix possible, c'est la concurrence. La liberté est la théorie de l'abondance; les restrictions et les prohibitions que les maîtres et les ouvriers réclament trop souvent, c'est la théorie de la disette. Le bon marché résume toute l'économie politique des consommateurs; avoir tout à bas prix, beaucoup de commodités pour peu d'argent, l'abondance, en un mot, voilà ce que nous désirons tous. La cherté résume, au contraire, l'économie politique des producteurs; comme producteur, on veut le haut prix du pain, du vin, du fer, des laines, du bois, des tissus; on désire des disettes partout, excepté pour soi; on accepterait volontiers la grêle, les orages, la sécheresse, les inondations et toutes les calamités qui pèsent sur les autres.

— C'est malheureusement un peu vrai, dit M. Ravaud.

— L'intérêt du consommateur, continua M. Dupré, est en harmonie avec l'intérêt général, puisqu'il est fondé sur l'abondance. Celui du producteur n'est en rapport avec cet intérêt général que quand il repose sur des perfectionnements qui permettent de diminuer les frais de production sans abaisser les salaires.

— Voilà ce que nous voulons, dirent MM. Lenoir, Blondeau et les autres patrons qui étaient dans l'assemblée.

— C'est aussi ce que nous désirons, dirent Léonard, André, Maurice et tous les ouvriers.

— Vous voyez donc que vous êtes d'accord malgré la concurrence, reprit M. Dupré. Mes amis, continua-t-il, la concurrence, qu'on peut définir par la liberté, est, malgré la répulsion qu'elle

soulève, la loi démocratique par excellence. C'est la plus progressive, la plus égalitaire de toutes celles qui régissent les sociétés humaines. C'est elle qui fait disparaître toutes les inégalités factices, et qui, depuis un demi-siècle, a permis à tant de prolétaires de s'élever à la propriété, à l'aisance, au bien-être. C'est la concurrence qui fait passer les découvertes dans le domaine commun, et qui donne à chaque chose sa véritable valeur. Elle diminue aussi dans toutes les industries ce qu'il y a de plus pénible et de plus rude dans les travaux des ouvriers. L'agriculture elle-même, qui jusqu'à présent a si peu profité des belles découvertes de la mécanique, verra d'ingénieux instruments supprimer, avant peu, ce qu'il y a de plus fatigant dans ses travaux; déjà de remarquables inventions sont accomplies, fions-nous à la concurrence pour réaliser les perfectionnements qu'elles attendent encore.

La concurrence, qui, par la division du travail, simplifie les opérations, met à la portée de tous les ouvriers des industries qui primitivement ne pouvaient être exercées que par quelques-uns. Des travaux qui, à l'origine, exigeaient des connaissances variées, deviennent accessibles aux classes les moins instruites. Il n'est pas jusqu'aux avantages naturels de situation, de fertilité, de température, de richesse minéralogique d'un pays et même d'aptitude industrielle de ses habitants, qui ne tournent, par le fait de la concurrence, au profit des consommateurs de tous les pays; chacun se trouve par là intéressé à l'avancement de tous les autres. Chaque progrès qui se fait à l'Orient est une richesse en perspective pour l'Occident. Du combustible découvert dans le Midi, c'est du froid épargné aux hommes du Nord. Qu'un pays fasse faire des progrès à son industrie, l'humanité tout entière en recueillera le fruit, parce qu'elle obtiendra des satisfactions égales avec moins de peine, ou plus de satisfactions pour une peine égale.

Vous le voyez, messieurs, j'avais bien raison de vous signaler les avantages de la concurrence, puisque c'est elle qui nous procure de plus en plus *la vie à bon marché*; et permettez-moi de vous le faire remarquer en terminant, la vie à bon marché, ce n'est pas avoir tout à vil prix, c'est pouvoir se procurer plus de commodités et de bien-être.

VINGT-CINQUIÈME ENTRETIEN.

LES IMPOTS ET L'ÉTAT.

Ce qui avait failli être pour Mirebeau une cause de trouble et de misère promettait maintenant de devenir une cause de paix et de prospérité. La coalition des ouvriers des forges, si elle eût été appuyée par ceux de la localité, les aurait privés de travail pour un certain temps, et elle aurait produit chez les maîtres de forges comme chez eux une irritation bien naturelle. L'agitation se serait communiquée aux autres industries, et il en serait résulté une désaffection croissante entre les maîtres et les ouvriers.

Ce danger avait été évité grâce au bon esprit des ouvriers éclairés par les entretiens du docteur. Aujourd'hui l'harmonie régnait dans la commune; ouvriers et maîtres vivaient en bonne intelligence; leur union était fondée sur une confiance mutuelle. Leurs dispositions avaient changé, elles avaient pour fondement un sentiment de bienveillance réciproque.

Les dernières conférences sur le capital, sur les salaires, sur la concurrence, avaient contribué surtout à opérer cet heureux changement. En montrant les principes qui président aux rapports des maîtres et des ouvriers, elles avaient fait mieux apprécier aux uns la situation des autres. Les maîtres étaient arrivés à se convaincre que leur intérêt, loin d'être dans un abaissement des salaires, est, au contraire, dans une juste rémunération qui satisfait l'ouvrier, l'intéresse à la prospérité de l'établissement qui l'occupe. Ils avaient compris aussi que l'avenir de leur industrie est dans des perfectionnements qui permettent de diminuer les frais de production sans toucher à la main-d'œuvre, si ce n'est pour la mieux rétribuer. La nécessité de l'augmentation du bien-être des ouvriers et de l'amélioration de leur condition intellectuelle et morale était la conclusion à laquelle ils étaient conduits.

Les ouvriers, de leur côté, s'étaient fait une idée beaucoup plus exacte de la position des maîtres à leur égard. Ils reconnaissaient maintenant que les patrons ne sont pas libres de donner les salaires qu'ils veulent, parce qu'ils ont des obligations envers le public, à qui ils ne peuvent pas vendre leurs services plus qu'ils ne valent. Ils comprenaient aussi les difficultés qui résultent pour les fabricants de la nécessité de soutenir la concurrence avec tous les peuples du monde, et ils sentaient qu'il y a là des exigences dont ils doivent tenir compte dans leurs rapports avec les maîtres.

Le besoin de diminuer sans cesse les frais de production exige impérieusement que les machines nouvellement introduites dans une industrie soient adoptées dans toutes les usines avec les procédés nouveaux de fabrication. Ils reconnaissaient à présent que, pour subir sans inconvénient les conséquences de ces nécessités, ils n'avaient d'autre ressource que de perfectionner la fabrication en faisant mieux et en fabriquant davantage dans le même temps. Ils arrivaient ainsi à la même conclusion que les maîtres, le devoir d'améliorer leur condition en devenant plus instruits, plus intelligents et plus habiles.

Les derniers entretiens en particulier avaient fait mieux comprendre la solidarité d'intérêts qui existe au fond entre les maîtres et les ouvriers. Dans les conversations qu'ils avaient entre eux, ils agitaient des questions au fond desquelles il n'y avait plus, comme auparavant, une pensée de haine ou de jalousie. On voulait arriver à quelque chose de mieux, et l'on était persuadé maintenant qu'on ne pouvait pas le faire sans les fabricants, et encore moins contre eux. Les patrons éprouvaient aussi le désir de faire quelque chose d'utile pour leurs ouvriers; mais, de part et d'autre, on ne se rendait pas bien compte de ce qu'il y avait à faire. On sentait des deux côtés le besoin de recourir aux lumières du docteur.

Le jour de la réunion, au moment où il allait prendre la parole, Léonard lui dit :

— M. Dupré, quoique vous ayez détruit beaucoup de nos illusions, vous nous avez fait un grand bien en nous éclairant sur notre position et sur les moyens de l'améliorer. Je suis heureux de pouvoir vous en témoigner au nom de mes camarades toute notre

reconnaissance, et je suis persuadé que ces messieurs se joignent à nous dans ce sentiment.

—Certainement, cria d'une seule voix tout l'auditoire; vous n'en pouvez pas douter.

— Nous espérons, continua Léonard, que vous ajouterez à ce service, en nous faisant connaître d'une manière générale les ressources que nous avons à notre disposition pour améliorer notre position. Nous comptons en particulier que vous nous indiquerez ce que nous pouvons attendre sous ce rapport du concours de l'Etat; et pour commencer par quelque chose qui a rapport à ce sujet, permettez-moi de vous adresser une question. Vous nous avez parfaitement expliqué, il y a quinze jours, les effets de la concurrence, et vous nous avez démontré comment nous lui devons *la vie à bon marché*. Mais les avantages de la vie à bon marché ne sont-ils pas affaiblis par les impôts que le gouvernement nous fait payer? car ils augmentent le prix de tous les objets de consommation?

— Ton objection n'est pas sans fondement, Léonard. Ce que nous payons au gouvernement à titre d'impôt est en effet un prélèvement sur le revenu de chacun de nous. Les droits perçus par l'Etat sur les objets de consommation en augmentent le prix et diminuent nos moyens de nous en procurer, c'est incontestable. Mais ces impôts sont-ils utiles? Pourrait-on s'en passer ou les diminuer? Examinons ces questions.

La division du travail trouve son application dans le gouvernement de la société comme ailleurs. En effet, les hommes ont des intérêts généraux auxquels il s'agit de veiller, et des travaux à exécuter au profit de tous. Au lieu que chacun s'en acquitte soi-même, on trouve plus commode de confier ce soin à un certain nombre de personnes qui n'auront pas autre chose à faire et qui s'en acquitteront d'après des règles tracées d'avance et sous l'autorité d'un chef qui est le chef de la société ou de l'*Etat*. L'ensemble des personnes chargées de veiller aux intérêts du pays et d'assurer sa prospérité constitue ce qu'on appelle le *gouvernement*. Le mot de gouvernement s'entend quelquefois plus spécialement de l'autorité supérieure, qui imprime le mouvement aux personnes placées sous ses ordres sur tous les points du ter-

ritoire, et dont l'ensemble constitue les différentes administrations du pays.

Pour satisfaire les besoins en vue desquels les hommes se réunissent en société, le gouvernement doit entretenir une force armée suffisante pour défendre le pays contre les ennemis de l'extérieur, et pour protéger contre les atteintes des malfaiteurs la vie et les biens des citoyens; il doit entretenir dans tous les pays des flottes et des agents chargés de garantir les intérêts des Français voyageant, trafiquant ou résidant à l'étranger; il doit payer un corps de magistrats pour rendre la justice aux citoyens, et des hommes chargés de les instruire et de veiller à leurs intérêts moraux; il faut aussi qu'il fasse construire les routes, ponts, canaux, ports, phares, arsenaux, églises, écoles, et enfin exécuter tous les travaux d'utilité publique. Outre ces dépenses qui se renouvellent constamment, il en est d'autres qui ont pour objet de payer l'intérêt des dettes contractées dans de fâcheuses circonstances, où le revenu ordinaire de la nation s'est trouvé insuffisant, ou de servir des pensions de retraite aux anciens militaires et autres serviteurs du pays, ce qui est encore une dette sacrée. Ces différentes dettes constituent ce qu'on appelle la *dette nationale* ou *dette de l'Etat*; elles forment, dans la plupart des pays, une forte partie de leurs dépenses annuelles. En France, par exemple, cette dernière nature de dépense s'élève en ce moment à 640,876,840 fr., c'est-à-dire presque au tiers des dépenses totales du pays, qui sont d'environ deux milliards.

Avec quoi le gouvernement pourra-t-il faire face à toutes ces dépenses? Le gouvernement est un être fictif, un nom employé pour représenter l'ensemble des personnes chargées de faire les affaires du pays; il n'a rien, ne possède rien; il ne pourrait rien si les citoyens ne lui fournissaient le moyen de payer les dépenses qu'exigent les besoins du pays. Ces dépenses, étant d'un intérêt général, doivent être supportées par tous les citoyens. Il y est donc pourvu à l'aide de sommes plus ou moins considérables payées par chacun : ces sommes constituent les *impôts*. Les impôts sont ainsi un prélèvement sur la fortune des citoyens, destiné à pourvoir aux dépenses d'un intérêt général.

— Ainsi, fit observer Michel, puisque tous les citoyens sont

tenus de payer l'impôt, et qu'il est destiné à pourvoir aux dépenses publiques, nous avons intérêt à ne pas payer plus qu'il n'est nécessaire, et par conséquent à ce que le produit des impôts soit exclusivement consacré à des dépenses vraiment utiles.

— Tu as parfaitement raison, Michel. Aussi la surveillance de ces dépenses est la grande affaire des citoyens ; on pourrait même dire que cette surveillance, ainsi que la détermination des dépenses à faire chaque année, et des impôts à payer pour cet objet, est ce qui donne le plus d'importance aux formes de gouvernement. Dans la plupart des Etats civilisés, les dépenses à effectuer et les impôts qui doivent y pourvoir sont votés chaque année par des assemblées de *députés* ou de *représentants*, c'est-à-dire par des hommes choisis pour cela par les citoyens. La forme de ces assemblées et la manière dont elles votent le budget ou l'ensemble des recettes et des dépenses de la nation, est dans tous les pays un des points importants de la *constitution* qui les régit.

Mais il ne suffit pas de s'assurer que l'impôt ne sert qu'au payement d'un service rendu à la nation, ce qui est déjà un point capital ; il importe aussi de s'assurer qu'il est payé par tous.

— Cependant, dit encore Michel, comme les citoyens ne participent pas également aux avantages de l'Etat, il n'est pas juste qu'ils en supportent également les charges.

— Cela n'a pas lieu non plus, Michel. Mais précisons les choses. Les avantages en raison desquels chaque citoyen doit contribuer aux charges de l'Etat sont les suivants : 1° protection pour ce qu'il possède ; 2° protection pour sa vie, sa liberté et ses droits ; 3° protection pour son industrie et son travail ; 4° facilités pour l'exercice de sa profession, au moyen des travaux exécutés par le gouvernement dans l'intérêt général. Or, si tu veux bien y faire attention, tu verras que tout cela s'applique aux pauvres comme aux riches. Il n'y a de différence essentielle qu'en ce que le riche, possédant plus que le pauvre, profite plus de la protection accordée aux biens et des avantages que j'ai indiqués en dernier. Mais, à cause de cette différence, on en a établi une très-grande dans la part d'impôt à payer par les riches et par les pauvres. Non-seulement ceux-ci payent une part bien moindre, mais en-

core on a cherché les moyens de faire que l'impôt soit pour eux le moins lourd qu'il est possible. De là deux espèces d'impôts, les *impôts directs* et les *impôts indirects*.

Les *impôts directs* sont ceux que les citoyens payent directement en raison de leur fortune ; ils atteignent principalement la richesse. On distingue, parmi ces impôts, la *contribution personnelle*, dont sont exceptés les pauvres ; l'*impôt mobilier* et celui des portes et fenêtres, qui portent sur les habitations, et qui, étant en raison de l'étendue et de la valeur des logements, frappent surtout les riches ; l'*impôt foncier* ou l'impôt des propriétés, qui ne frappe que ceux qui possèdent des biens et qui les frappe d'autant plus qu'ils en possèdent davantage ; ainsi, tandis que l'impôt foncier n'atteint pas les pauvres, beaucoup de riches payent chaque année dix, vingt, trente mille francs, et beaucoup au delà, pour cet impôt seulement ; enfin l'*impôt des patentes* ou l'impôt sur l'industrie et le commerce, ces deux grandes sources de la richesse de nos jours, impôt qui est en raison de l'étendue des affaires, et par conséquent de la richesse présumée des commerçants, fabricants et autres.

Les *impôts indirects* sont ainsi nommés parce que ceux qui les supportent ou les consommateurs ne payent qu'indirectement à l'Etat ; ce sont d'abord les *impôts de consommation* ou les droits sur les denrées telles que le vin, la viande, le sucre, le café, le tabac ; les droits de douane ; puis les droits de timbre, d'enregistrement, ou les droits sur les actes que les citoyens font entre eux pour constater leurs arrangements et garantir leurs intérêts, et les droits sur les héritages ou la transmission des successions. La variété de ces impôts, qui se subdivisent considérablement et dont je n'indique que les principaux, a pour objet d'atteindre tous les citoyens et de les blesser le moins possible.

— Mais quels sont les meilleurs de ces impôts? demanda Léonard. Si j'en crois ce qui se dit généralement, ils ont tous de grands inconvénients.

— Ce n'est pas étonnant, Léonard. L'impôt est une gêne pour le contribuable qui le paye ; or nous voyons toujours d'un mauvais œil ce qui nous gêne. L'impôt, sans doute, est un mal, mais c'est un mal nécessaire, puisqu'on ne pourrait pas autrement pourvoir aux dépenses publiques. L'impôt direct a l'avantage

d'atteindre directement la fortune des citoyens et de pouvoir se proportionner à la richesse. La meilleure forme de cet impôt serait ce qu'on nomme l'*impôt sur le revenu*, qui existe en divers pays et qui peut être exactement proportionnel à la fortune; mais il expose à bien des fraudes et des tromperies. Du reste, un des avantages des impôts directs est d'être recouvrés à peu de frais.

Les impôts indirects ont d'autres avantages et d'autres inconvénients. Ils ne sont pas payés directement par ceux qui les supportent, puisqu'ils consistent en général en droits payés par les producteurs et les vendeurs. Le consommateur les rembourse, il est vrai, quand il achète, parce que le vendeur les comprend dans ses frais, mais il les paye sans s'en apercevoir, bien qu'il paye souvent ainsi des taxes assez fortes. En outre, la perception de ces impôts est beaucoup plus coûteuse.

Si les hommes comprenaient mieux leurs intérêts, si, d'ailleurs, on pouvait obtenir d'eux des déclarations plus sincères et arriver à une connaissance exacte des moyens d'existence de chacun, l'impôt direct, et surtout l'impôt sur le revenu, semble celui qui devrait être préféré. Mais, dans l'état actuel des esprits, la majorité des citoyens ne veut pas comprendre qu'en payant deux francs directement elle s'épargne de payer trois francs indirectement. L'impôt direct, qui nous force à porter notre argent chez le percepteur, est l'objet d'une répulsion presque générale, tandis que l'impôt indirect rencontre moins d'opposition, parce qu'on le paye par petites portions et sans s'en douter. Il est d'ailleurs presque volontaire, puisqu'il est payé par ceux qui consomment les objets sur lesquels portent les taxes, tels que le vin, les liqueurs, le tabac, le café, le sucre.

— Il est certain, dit Léonard, que les impôts indirects paraissent moins lourds. Cependant ils pèsent plus lourdement sur le pauvre que sur le riche; car ce que le pauvre consomme paye autant que ce que consomme le riche.

— C'est vrai, Léonard, et c'est une conséquence de la nécessité où l'on est d'imposer les choses de première nécessité; il faut bien atteindre les pauvres, qui profitent comme les autres des avantages de la société, car c'est le seul moyen de rendre les impôts productifs. Il est juste toutefois de remarquer que le pain, l'aliment du pauvre, ne supporte d'autre taxe que celle qui

résulte de l'impôt foncier. En outre, si le riche ne paye pas plus que le pauvre pour chaque objet qu'il consomme, il paye beaucoup plus en somme, parce qu'il consomme davantage; puis il paye pour la consommation de tous ceux qui sont à son service; enfin il y a des droits sur une foule d'objets qu'il achète seul.

— Mais pourquoi ne met-on pas plus d'impôts sur les objets de luxe, c'est-à-dire sur ceux qui sont à l'usage des riches?

— C'est que les riches étant peu nombreux, et la consommation de ces objets très-restreinte, les *impôts somptuaires* rapporteraient peu à l'Etat, et la perception en serait très-onéreuse.

— Cependant le peu que ces impôts rapporteraient permettrait de dégrever d'autant ceux qui pèsent sur les pauvres; ce serait une satisfaction pour les classes qui se croient lésées.

— Je comprends cette raison, Léonard; le mal des choses est souvent dans l'idée qu'on s'en fait : donner en ce sens satisfaction à l'opinion des classes pauvres, quand la justice le permet, est un devoir pour un gouvernement. C'est pour cela que récemment on a établi un impôt sur les chiens, sur les actions industrielles; qu'on vient d'en établir un sur les chevaux et les voitures, et qu'on songe à en créer d'autres du même genre. Mais il ne faut pas se dissimuler que les impôts somptuaires sont une faible ressource pour l'Etat, parce que les riches sont moins nombreux qu'on ne croit. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que l'impôt qu'ils payent sur la propriété est déjà fort lourd.

— Nous en savons quelque chose, dit M. Duroure; cet impôt enlève jusqu'au cinquième de notre revenu, et, dans les mauvaises années, il ne nous laisse presque rien.

— A cet égard, je suis d'accord avec vous, dit Léonard. L'impôt foncier, qui frappe également sur toutes les propriétés, est beaucoup plus lourd pour le petit propriétaire que pour le grand. Si on prend le cinquième à un propriétaire qui a un revenu de 2,000 francs, il ne lui restera que 1,600 francs, c'est-à-dire à peine de quoi se maintenir dans sa position. En prenant aussi le cinquième à celui qui a 50,000 francs de revenu, il lui restera encore 40,000 francs. Pour être juste, il faudrait un impôt non-seulement proportionnel à la fortune, mais croissant progressivement.

— Léonard, l'impôt *progressif*, qu'on a en effet proposé il y a

longtemps, a quelque chose de spécieux, mais il présente des difficultés inextricables. Si, par exemple, on admet que l'impôt doive tripler quand le revenu double, en supposant que 100 fr. de rentes payassent la minime somme de de 1 franc, 800 francs de revenu seraient taxés 27 francs; un revenu de 6,400 payerait 729 francs; celui de 25,000 payerait 6,500 francs; celui de 50,000 francs supporterait un impôt de 19,500; celui de 100,000 francs en payerait un de 50,000 francs; et l'homme qui aurait un revenu de 400,000 francs devrait payer à l'Etat environ 525,000 francs, c'est-à-dire beaucoup plus que son revenu. C'est tout uniment impossible. Or toutes les combinaisons qu'on peut faire conduisent au même résultat; elles forcent de cesser la progression pour les revenus les plus élevés.

L'impôt progressif est en outre injuste en lui-même; car ce ne serait pas autre chose qu'un impôt contre la richesse, une mesure de haine et de jalousie. L'impôt est le payement des avantages que nous retirons de la société. D'après cela, tout ce qu'on peut demander à chacun est de contribuer aux charges de l'Etat en raison des avantages qu'il en retire et proportionnellement à sa fortune. C'est ce qui a lieu aujourd'hui. Il est même incontestable que les personnes aisées contribuent proportionnellement beaucoup plus que les autres aux charges publiques. Elles payent d'abord leur part des impôts de consommation, puis la plus grande partie des impôts directs qui s'élèvent à plus de 507 millions; ce sont elles encore qui payent presque à elles seules les droits de timbre et d'enregistrement, qui dépassent 409 millions et ont pour objet la transmission de la propriété ou des affaires commerciales. Les classes ouvrières, au contraire, ne supportent guère que leur part des impôts de consommation.

Les classes aisées, qui contribuent à la plus forte partie des charges de l'Etat, payent d'ailleurs des dépenses qui profitent seulement aux pauvres; telles sont celles qui ont pour objet de répandre l'instruction, ce premier de tous les moyens d'améliorer sa condition, et les sommes dépensées chaque année pour les hôpitaux, les hospices, les bureaux de bienfaisance et toutes les institutions dont le but est de soulager et de prévenir la misère.

— C'est donc à tort, dit Michel, qu'on dit que les riches payent

moins qu'ils ne devraient; ils payent réellement en raison de leur fortune. Mais les impôts n'en sont pas moins un lourd fardeau pour le pauvre.

— C'est vrai, Michel, toutes les charges sont lourdes pour celui qui les porte. Mais, en réalité ce n'est pas l'impôt qui pèse, c'est la pauvreté. C'est donc à la diminuer que nous devons tendre. Mais chacun de nous ne pourrait-il pas diminuer les charges qui pèsent sur lui? Je le crois.

— Comment, dit André, nous pourrions nous décharger d'une partie des impôts que nous avons à payer? Je ne demanderais pas mieux, si je le savais.

— Je vais te le dire, André; mais je crains bien que, quand tu sauras le moyen, tu n'en fasses pas usage.

— Oh! ne craignez rien, M. Dupré.

— Ne t'engage pas trop, André. La plupart des impôts que vous payez sont des impôts de consommation, c'est-à-dire des taxes volontaires. Or, parmi ceux qui rapportent le plus à l'Etat sont les impôts sur le vin, l'eau-de-vie, les liqueurs, qui payent plus de 200 millions de droits, et le tabac qui à lui seul coûte en ce moment 225 millions. Supprimez le vin que vous prenez en dehors de vos repas et qui nuit tant à la santé; supprimez le petit verre que vous prenez le matin et bien souvent dans la journée, et qui vous fait encore plus de mal; supprimez la pipe, cette sale habitude qui nous occasionne tant d'incendies; supprimez les besoins factices que vous vous créez, et qui n'ajoutent rien au bien-être de vos familles, et vous augmenterez votre revenu de ce que coûtent toutes ces consommations inutiles.

Voulez-vous en avoir une idée? D'après des renseignements qui datent de quelques années seulement, il y avait en France 350,000 cabarets, dans chacun desquels on consommait 3,273 litres de vin et 225 litres de spiritueux, ou en totalité 11,458,509 hectolitres de vin, et 788,000 hectolitres de spiritueux; or, en évaluant le prix moyen du vin à 25 francs, et celui des spiritueux à 45 fr., ce qui est bien au-dessous de la vérité, à cause du prix qu'on les paye dans les villes et dans beaucoup de provinces, cela fait une dépense de 321,920,000 fr. Le cabaret prélève ainsi à lui seul, sur votre revenu, autant que la contribution foncière et celle des portes et fenêtres sur tout le pays.

Vous le voyez, vous vous plaignez des impôts, et vous vous en créez de toute espèce. En effet, vos dépenses de luxe, de coquetterie, d'intempérance, votre chômage du lundi, sont des impôts très-lourds que vous vous créez à vous-mêmes. Ceux que nous payons à l'Etat ne sont rien en comparaison de ce que prélèvent sur nous la paresse, la vanité, l'intempérance et l'inconduite. Perdons nos mauvaises habitudes, corrigeons nos défauts, et il nous restera toujours assez pour les impôts.

Chaque journée passée volontairement sans travailler, comme le lundi, est une perte de 2 fr. au moins en moyenne, sans compter ce qu'on dépense ce jour-là. A un jour par semaine, et 50 semaines par an, cela fait 100 fr. Pour quatre millions d'ouvriers, c'est 400 millions par an. Avais-je raison, André ?

— C'est vrai, M. Dupré ; nous payons plus d'impôts à nos défauts qu'à l'Etat. A l'avenir, je tâcherai d'en payer moins ; mais je ne vous promets pas de n'en plus payer.

— Payez-en le moins que vous pourrez, mes amis, et vous aurez plus fait pour l'amélioration de votre sort que ne pourrait faire la suppression de tous les impôts.

— Je suis de votre avis , M. Dupré , dit Michel. Cependant, si les impôts étaient diminués, ce serait autant de gagné.

— Je pense comme toi, Michel ; mais, au lieu de les voir diminuer, je crains bien qu'ils n'augmentent.

— Comment cela, M. Dupré? crièrent beaucoup de voix. Qu'est-ce qui nous menace encore ?

— Rien que votre aveuglement. Vous parlez de diminuer les impôts, vous demandez qu'on supprime l'impôt des boissons, l'impôt du sucre, l'octroi, l'impôt du tabac, qui est cependant le meilleur de tous, puisque c'est un impôt volontaire, qui ne porte que sur un besoin factice. Si l'on consultait chacun , il n'y a pas un impôt qui échappât. Les propriétaires demandent la diminution de l'impôt foncier ; les notaires, les avoués, les héritiers et les plaideurs, celle des droits de timbre et d'enregistrement ; le commerce veut la suppression de l'impôt des patentes , et vous murmurez tous contre les prestations. En même temps , vous ne cessez de demander la création de nouveaux impôts.

— Mais jamais, M. Dupré ; vous vous trompez.

— Non, mes amis, je suis bien certain de ce que j'avance.

Faites-vous donc autre chose que demander la création de nouveaux impôts, lorsque vous adressez à l'Etat de nouvelles demandes ? A tout instant j'entends dire : L'Etat devrait faire ceci; il devrait faire cela. On lui demande de donner du travail à ceux qui n'en ont pas, de fournir du pain à ceux qui en manquent. On lui demande de faire de nouvelles routes, de creuser des canaux, de couvrir le pays de chemins de fer. On veut qu'il instruise gratuitement les enfants, qu'il secoure la vieillesse et qu'il soulage toutes les infortunes. Le commerce demande à être favorisé; l'agriculture veut des encouragements, elle désire que l'Etat lui fournisse l'argent dont elle a besoin. On veut qu'il répare tous les maux causés par les sinistres, les incendies, la grêle et les inondations; on lui demande de se mêler de tout, d'intervenir partout; on lui demanderait volontiers de tout faire, de manière que nous n'eussions plus qu'à boire, manger et dormir. Eh! mes amis, soyons donc conséquents. L'Etat n'a rien, ne possède rien, il n'a que ce que lui fournissent les impôts. Lui demander tant de choses, c'est le mettre dans la nécessité de créer de nouveaux impôts.

— Ce que vous dites est bien vrai, s'écria-t-on de toutes parts.

— Savez-vous d'où vient cette inconséquence? C'est que nous ne nous faisons pas une idée exacte de ce qu'est l'Etat. Nous en faisons un être réel, tandis que l'Etat n'est qu'un mot pour désigner la chose publique, la réunion de tous les intérêts, ou l'administration chargée d'y veiller. L'Etat est un être idéal à qui chacun de nous demande beaucoup de bienfaits et peu d'impôts; on veut qu'il donne beaucoup et qu'il prenne peu. On lui demande de tout faire, et en même temps on lui dit de supprimer ou de diminuer tous les impôts, parce qu'on ne réfléchit pas que l'argent dont il dispose, c'est vous, c'est moi, c'est nous qui le lui fournissons, c'est-à-dire tout le monde.

Comprenons mieux les choses, et nous ne demanderons à l'Etat que ce qu'il peut faire. L'Etat n'est que la représentation de tous les intérêts du pays, et le gouvernement est la vaste administration répandue sur toute la surface du territoire, pour faire ce qu'exigent ces intérêts. Si nous voulons qu'il s'acquitte bien de sa mission, ne lui en demandons pas plus qu'il n'en peut faire.

—Mais qu'est-ce que le gouvernement à essentiellement à faire? demanda M. Vieulin.

— Ce qui est le but de son existence, reprit M. Dupré. Or il est institué avant tout pour protéger les citoyens et garantir leur liberté, leurs biens et leur vie. En outre, pour remplir sa mission protectrice, l'Etat doit se charger des choses que les citoyens ne pourraient pas faire par eux-mêmes. Mais il s'agit de bien établir la limite entre ce qu'il doit faire et ce que les citoyens feraient aussi bien et même mieux. Ce que le gouvernement ou l'administration peut faire en dehors de sa mission essentielle, qui est de veiller à la sûreté et à la salubrité, c'est d'assurer l'instruction aux pauvres, de construire les routes, les ports, d'encourager l'établissement des bibliothèques, musées et autres moyens d'instruction, de favoriser le progrès des sciences et des arts. Mais n'allons pas trop loin, et ne lui demandons pas de faire ce dont les particuliers s'acquittent mieux que lui. En France, par exemple, nous sommes trop portés à le charger de faire ce que nous pourrions exécuter nous-mêmes.

Nous avons maintenant un exemple qui doit nous faire reconnaître notre erreur. Nous étions portés à croire autrefois que l'Etat seul pouvait se charger des grands travaux publics, et aujourd'hui nous voyons des compagnies de simples particuliers exécuter, à l'aide des capitaux réunis des citoyens, ces grandes lignes de chemins de fer dont chacune exige plusieurs centaines de millions, c'est-à-dire des sommes bien supérieures à celles qu'on aurait osé proposer à l'Etat d'y consacrer. Ne recourons donc à l'Etat que lorsque c'est nécessaire; alors l'Etat, ayant moins à dépenser, aura moins à demander à l'impôt; en se renfermant dans sa mission, il la remplira mieux.

— Il semble, d'après cela, dit M. Vieulin, qu'il resterait bien peu de chose à faire au gouvernement.

— Ce qu'il aurait de mieux à faire, M. Vieulin, c'est de faire le moins possible, de laisser agir l'intérêt privé et de s'en rapporter à lui du soin de pourvoir à l'intérêt général, mais en veillant à ce que personne n'empiétât sur le droit des autres. Assurer la liberté est déjà une tâche immense; mais, la liberté assurée, fions-nous à elle des soins d'accomplir ce que nous demandons aujourd'hui à l'Etat. La liberté fait naturellement, sans frais, sans embarras, ce que le gouvernement ferait avec plus de peine et de dépenses. Je vous en donnerai un exemple. Rien n'est

aussi important que d'assurer la subsistance des citoyens, et cependant l'Etat ne fait rien pour cela, c'est l'intérêt privé qui s'en charge. Si, dans notre village seulement, M. le maire devait avoir le soin d'approvisionner la commune et d'y faire venir chaque jour de marché ce qui est nécessaire à la nourriture des habitants, quel travail! quelle peine! Que serait-ce donc s'il s'agissait d'une grande ville, d'un pays tout entier? Voyez ce qu'il faut pour entretenir une armée de cent mille hommes : quelle vaste organisation! quel nombre d'employés! quel immense matériel! quelle complication de rouages!

Voyez au contraire ce qui se fait dans une ville comme Paris. Chaque jour la nourriture de ses quinze cent mille habitants lui arrive de l'est, de l'ouest, du nord et du sud, de dix, vingt, cinquante, cent et deux cents lieues. Personne ne s'en mêle et rien ne manque; l'intérêt privé pourvoit à tout. Chaque matin, tout ce qui est nécessaire à une aussi vaste agglomération se trouve à sa place, à point nommé, et tout y est en quantité suffisante, parce que, selon que les denrées se sont plus ou moins bien vendues aujourd'hui ou cette semaine, on en apportera plus ou moins demain ou la semaine prochaine. Et que fait le gouvernement dans une circonstance où la régularité des approvisionnements importe tant à la vie d'une grande multitude? Il ne fait rien et il fait beaucoup; il se contente de garantir à chacun aide et protection, il tient la voie publique libre, il assure la police du marché; et l'intérêt privé, sûr d'être protégé dans ses transactions, fait de lui-même tout ce qu'exige l'intérêt public.

VINGT-SIXIÈME ENTRETIEN.

DE L'ASSOCIATION ET DE SES DIFFÉRENTES FORMES. — ASSOCIATIONS ENTRE OUVRIERS ET PARTICIPATION DES OUVRIERS AUX BÉNÉFICES DES PATRONS.

Pendant longtemps les ouvriers de Mirebeau s'étaient contentés de se plaindre, comme partout, de la difficulté qu'ils trouvaient à vivre, de leur dépendance à l'égard des maîtres et de l'insuffisance des salaires. Ces plaintes se terminaient toujours par l'expression du désir de voir changer une situation pareille ; mais tout se bornait à des vœux pour un meilleur avenir, qu'on attendait on ne sait d'où. Cependant il n'en était plus de même depuis quelque temps. Le docteur, en leur montrant les choses sous leur véritable aspect, avait donné un autre cours à leurs idées.

Ils avaient compris qu'au lieu de tout attendre des autres, ils devaient chercher en eux-mêmes les moyens d'améliorer leur position. Le tout était de les trouver, et ils s'en occupaient sérieusement. Des entretiens fréquents avaient lieu à ce sujet entre les ouvriers de la manufacture et ceux des forges. Des plans étaient proposés et discutés, des idées émises, attaquées et défendues.

De leur côté, les propriétaires de la manufacture et les maîtres de forges se préoccupaient des moyens de cimenter la bonne intelligence qui régnait entre eux et leurs ouvriers, et d'établir entre tous une véritable communauté d'intérêts. Ils avaient eu à ce sujet plusieurs conférences, et ils avaient concerté les bases d'un projet qui leur paraissait atteindre ce but.

Léonard était l'âme des réunions des ouvriers ; plusieurs fois il avait été leur interprète, il le fut encore à la réunion suivante.

— Monsieur, dit-il en s'adressant au docteur, nous savons l'intérêt que vous nous portez ; et comme vous ne vous lassez jamais de nos questions, permettez-nous de vous en adresser encore quelques-unes avec franchise.

— Très-volontiers, mes amis ; vous savez que je n'ai pas de plus grand plaisir que de pouvoir vous être utile.

— Mais, continua Léonard, comme ce dont nous avons à vous parler concerne beaucoup les rapports des ouvriers avec les maîtres, je prie ces messieurs, qui ont des intérêts un peu différents des nôtres, de ne pas se blesser de la vivacité qu'une ancienne habitude pourrait nous faire mettre dans nos paroles.

— Tu peux parler sans crainte, dit M. Lenoir, prenant la parole ; nous te connaissons depuis longtemps, et si nous avons quelquefois combattu tes idées, tu sais que nous apprécions la franchise et la générosité de ton caractère.

— Je vous remercie de cette bonne opinion, et j'y répondrai en déclarant franchement que, d'après notre manière de voir, le grand mal de la position des ouvriers provient de leur dépendance vis-à-vis de ceux qui les emploient. Nous croyons donc qu'il serait de leur intérêt de diminuer cette dépendance.

— Je suis tout à fait de ton avis, Léonard, dit M. Dupré.

— Je suis bien aise de voir que nous sommes du même avis sur ce premier point, reprit Léonard; cela me fait espérer que nous nous entendrons aisément sur le reste. Je dirai donc que le grand inconvénient de la position des ouvriers est leur dépendance. Ainsi leur existence dépend de la position d'un fabricant ; leur sort est lié à celui de ses affaires, sur lesquelles ils n'ont pourtant aucune action. Tant qu'il prospère, ses ouvriers ont du travail; s'il échoue, par sa faute ou autrement, par dissipation ou par négligence, par manque d'habileté ou par imprudence, ils peuvent se trouver sans pain avec leurs familles. Le fabricant est puni de sa témérité, je le sais, par la perte de sa fortune ; mais il entraîne dans sa ruine les ouvriers qui, comptant sur sa prudence et sur la sagesse de ses calculs, ont fait dépendre leur existence de la sienne. Convenez qu'il est triste d'être exposé continuellement à devenir la victime des fautes des autres.

— L'inconvénient que tu signales est réel, répondit M. Dupré ; cependant il est loin d'être aussi grand que tu veux bien dire. Tu te l'exagères peut-être un peu parce que vous êtes ici dans une situation particulière. Vous n'avez qu'une seule manufacture occupant un grand nombre d'ouvriers qui se trouveraient sans ouvrage, si la fabrique croulait, que Dieu nous en préserve ! Aussi je comprends votre sollicitude. Mais ordinairement les fabriques

qui emploient beaucoup d'ouvriers sont groupées dans des centres d'industrie, de sorte que si l'une manque, les ouvriers trouvent à s'employer ailleurs. Leur existence n'est donc pas autant compromise qu'on pourrait le croire par cette dépendance. C'est d'ailleurs un peu le cas de tout le monde, nous dépendons tous plus ou moins des autres. Le sort du fabricant dépend du succès de ceux avec qui il fait des affaires; la ruine ou la banqueroute des autres entraîne souvent la sienne.

— Oui, M. Dupré, mais il ne dépend pas d'un seul homme.

— C'est vrai, Léonard; mais il a précisément plus de chances contre lui, à cause des pertes auxquelles il est exposé de toutes parts. Cette dépendance de l'ouvrier n'offre d'ailleurs des inconvénients que dans les grandes industries, où les établissements sont moins nombreux et où ils attachent à leur sort une population considérable. Elle n'a réellement pas lieu dans la petite industrie, qui occupe au total infiniment plus de bras, parce qu'elle est répandue partout : si un atelier ou un chantier se ferme, l'ouvrier passe dans l'atelier ou le chantier voisin, et tout est dit. Elle n'existe pas du tout dans l'industrie agricole, qui, à elle seule, occupe en France plus des deux tiers des bras. Si un fermier se ruine, un autre le remplace; mais la terre doit toujours être cultivée, le journalier reçoit son salaire, et il ne s'aperçoit du changement que parce qu'il voit un nouveau visage.

Quels que soient du reste les inconvénients de cette dépendance, par combien d'avantages ne sont-ils pas compensés? L'ouvrier ne court aucune chance; son pain est assuré; la paye, qui revient toutes les semaines ou tous les quinze jours au plus, le lui fournit régulièrement. Il n'éprouve aucune perte, n'a aucun souci, et chaque soir il peut s'endormir tranquille, sans inquiétude pour le lendemain. L'entrepreneur qui l'emploie fera des pertes ou des bénéfices, il n'en sait rien et ne s'en trouble pas; il recevra toujours son salaire, la loi elle-même le lui garantit par un privilége spécial et avant tout autre créancier. Dans l'agriculture, le propriétaire, le fermier peuvent essuyer des calamités et perdre la moitié, les trois quarts de leur revenu ou de leur ferme : le journalier ne s'en ressent pas, il touche son salaire comme dans les meilleures années.

— Sans doute, M. Dupré, il y a là un avantage pour les ouvriers; mais n'est-il pas quelquefois payé bien cher? Les ouvriers ont la peine, et les maîtres ont le profit.

—Encore une phrase que tu ne devrais plus répéter, Léonard. Tu sais bien que ces grands profits se réduisent souvent à l'intérêt du capital engagé dans l'entreprise. Mais j'irai plus loin et j'admettrai qu'en sus de cet intérêt, un industriel fasse encore un bénéfice double. Eh bien, crois-tu que ce bénéfice soit trop considérable pour toutes les charges qu'il doit supporter et dont pas une ne pèse sur toi, pour les soucis qui l'accablent et que tu ignores? Voyons un peu.

Il doit s'indemniser de l'usure subie par l'outillage et les constructions qui constituent son établissement. Il lui faut se garantir contre de nombreuses chances qui ne dépendent pas de sa capacité, de son activité et de sa gestion, mais d'une foule de causes étrangères, telles que l'infidélité d'un agent, l'insolvabilité des débiteurs, la concurrence d'industriels mieux favorisés par la position, par le prix de la main-d'œuvre ou des matières premières. Il doit supporter encore toutes celles qui résultent d'un retard dans la vente, de la détérioration de ses produits par mille causes diverses, et de leur dépréciation par suite de l'inconstance et des caprices de la mode. Je ne parle pas de tout le talent qu'il lui faut, des ressources d'esprit qu'il doit avoir, de ses études continuelles pour découvrir les bonnes chances, pour échapper aux mauvaises, pour saisir les occasions favorables et les faire naître, pour épier et deviner le goût du public.

— Vous avez raison, M. Dupré; après ce que vous nous avez fait voir des services que les capitaux rendent à la société, ce bénéfice n'est pas injuste. S'il m'a échappé une expression impropre, c'est, comme je vous l'ai dit d'avance, un reste d'ancienne habitude. Mais enfin j'aimerais mieux ce bénéfice dans la poche des ouvriers que dans celle des maîtres.

— Je ne dis pas non, Léonard; mais comment faire?

— Il faudrait qu'il n'y eût plus ni maîtres ni ouvriers, ou plutôt que chacun fût à la fois maître et ouvrier.

— J'entends, Léonard; tu veux parler du principe d'association dont il a été beaucoup question depuis quelque temps.

— Précisément, M. Dupré.

— Eh bien, parlons-en : je le ferai d'autant plus volontiers que c'est une des questions d'économie politique qui se rattachent à celles du travail, du capital et des salaires, dont nous nous sommes occupés. Mais de quelle espèce d'association veux tu parler? car il y a bien des modes divers d'association. Il y a l'association ordinaire entre deux ou trois personnes qui, n'ayant point chacune de moyens suffisants, unissent leurs fonds pour ouvrir un magasin ou élever une fabrique.

Il y a aussi l'association entre un grand nombre d'individus qui, sous le nom d'*actionnaires*, unissent leurs capitaux pour exécuter en commun quelque grande entreprise qui exige des ressources considérables. C'est ainsi qu'a lieu en général l'exploitation des mines et celle des chemins de fer. Prend part qui veut à ces associations : il suffit de verser entre les mains de la compagnie une somme proportionnelle au nombre d'actions qu'on désire avoir dans l'entreprise; on ne risque alors que le montant de ses actions. Ce nouveau système d'association est un des grands bienfaits de notre époque : il permet d'entreprendre une foule de grands travaux, et il offre aux plus petites bourses, aux ouvriers eux-mêmes, le moyen de coopérer aux plus grandes entreprises et d'avoir part aux bénéfices qu'elles rapportent.

Il y a encore l'association entre ouvriers d'une même industrie unissant leurs efforts pour s'occuper d'une fabrication quelconque.

— C'est de celle-ci que je veux parler, M. Dupré. C'est celle qui me paraît la plus propre à améliorer la condition des ouvriers; elle doit assurer leur indépendance, et je crois qu'à l'avenir elle jouera un grand rôle dans la société.

— Je crains que tu ne te fasses illusion, Léonard Cette association entre ouvriers ne leur offrirait pas les avantages que tu crois, et en revanche elle présente bien des difficultés. Voyons d'abord les avantages.

On a bientôt fait de parler des bénéfices de cinquante, de cent mille francs, que réalise un manufacturier. Cela paraît énorme, et l'on ne fait pas attention que ces bénéfices sont proportionnels aux capitaux et au nombre d'ouvriers employés ; cependant on ne les fait pas toujours. Admettons cependant que, dans une manufacture employant mille ouvriers, on fasse constamment un

bénéfice net de cinquante mille francs. Si on le répartit chaque année entre les ouvriers, combien cela fera-t-il pour chacun? Cinquante francs, le calcul est bien simple.

— Eh bien, c'est toujours cinquante francs de plus; et cinquante francs, c'est beaucoup pour un ouvrier; mais la somme pourrait être plus forte.

— Double ce bénéfice, si tu veux, Léonard, j'y consens, quoique ce soit exorbitant. Cela ne fera toujours que cinq sous par jour pour chaque ouvrier. Et encore, remarque-le bien, ce sera dans les bonnes années, dans celles où la fabrication est le plus prospère. Dans les années ordinaires, ce sera deux ou trois sous, un peut-être dans les années médiocres, et rien dans les mauvaises. Bien plus, il faudra quelquefois rapporter à la masse une portion de son salaire; car le fabricant est fréquemment en perte, vous le savez. Aujourd'hui vous restez étrangers à ces pertes; mais il faudrait bien les supporter quand vous partageriez les bénéfices.

— C'est juste, M. Dupré; mais ces pertes seraient bien moins grandes dans le système de l'association, car ce qui les occasionne, ce sont les fausses spéculations des industriels, c'est la concurrence effrénée qu'ils se font.

— Crois-tu donc, Léonard, qu'une association ne serait pas exposée à se tromper? Une association se compose d'hommes tous sujets à l'erreur et qui ne deviennent pas parfaits en y entrant; je crains, au contraire, que chacun n'y apporte ses défauts, ses passions, et, avec le désir de faire triompher ses vues particulières, un esprit d'opposition pour ce qui est proposé par les autres. Nous savons comment les choses se passent dans les réunions nombreuses : c'est rarement le parti le plus sage qui l'emporte. Chacun émet son avis, soutient son opinion; on parle pour, on parle contre, on se dispute, on s'échauffe, et, de guerre lasse, on adopte un moyen terme qui se trouve sans valeur, car il n'y a que les mesures nettes et franches qui obtiennent un plein succès. Alors l'association languit et s'épuise, elle donne des pertes au lieu de procurer des bénéfices. La division se met entre les ouvriers, chacun reprochant aux autres le manque de réussite; on s'aigrit, on se décourage et l'on se sépare. Voilà, je le crains, l'avenir réservé à la plupart de ces associations.

— Vous ne voyez pas les choses en beau, M. Dupré.

— Je les vois telles qu'elles sont, Léonard, parce que je connais les hommes; aussi je ne me fais pas d'illusions. Je ne fais, d'ailleurs, que l'histoire des neuf dixièmes des associations que nous avons vues se former depuis une vingtaine d'années. L'expérience a montré de combien de difficultés elles sont entourées. Je ne dis pourtant pas qu'on ne puisse quelquefois les surmonter; mais ce n'est pas aisé.

— Dans tous les cas, dit André, il n'y aurait pas la concurrence désastreuse que se font les maîtres et dont nous sommes les victimes.

— Dis donc plutôt que vous en profitez, puisque c'est elle qui fait hausser vos salaires. Mais pourquoi donc l'association supprimerait-elle la concurrence? Est-ce que vous prétendez réunir en une seule association tous les ouvriers de chaque industrie? Je ne sais trop comment se gouvernerait cette gigantesque société et quels frais immenses d'administration elle entraînerait; je ne m'en occupe pas, je vous laisse seulement y réfléchir. Mais ce qui m'effraye, c'est que ce serait constituer un monopole au profit des ouvriers de cette industrie et mettre le public à leur merci pour tous les objets de leur fabrication. S'il plaisait à l'association des cordonniers de faire payer les souliers quinze francs au lieu de dix francs, il faudrait en passer par où elle voudrait. Nous serions de même à la discrétion de l'association des tailleurs, et ainsi de suite; c'est-à-dire que les consommateurs dépendraient du bon plaisir des producteurs.

— Mais, monsieur, dit Léonard, il n'est pas question de réunir tous les ouvriers d'une industrie en une seule association où ils seraient forcés d'entrer : ce serait une espèce de communisme, et nous n'en voulons pas. Je veux parler seulement d'associations volontaires. S'associe qui veut, et comme il veut.

— Alors c'est la concurrence; seulement, au lieu d'avoir lieu entre les individus, elle s'exerce entre les associations; le résultat est le même. Les associations cherchent à attirer la clientèle, à se procurer les matières au plus bas prix, à diminuer leurs frais de production, et, quand la vente va bien, elles fabriquent le plus possible afin de profiter des circonstances. C'est-à-dire qu'il y aura diminution des bénéfices et de ce qui représente le sa-

laire; vous aurez les mêmes effets qu'aujourd'hui et pires encore; car, dans le système de l'association, le salaire de l'ouvrier se confondant avec le bénéfice du maître, la concurrence des associations diminuerait l'un en diminuant l'autre. Voilà à quoi se réduisent bien souvent ces brillants résultats qu'on fait sonner si haut. Voyons maintenant les difficultés.

Les ouvriers, en se réunissant en association, n'ont sans doute pas envie de faire payer au public les avantages qu'ils espèrent en retirer. Ils veulent seulement profiter des bénéfices que les capitalistes font aujourd'hui,

— Sans doute, M. Dupré; nous ne demandons pas davantage.

— Eh bien, pour laisser le public en possession des avantages dont il jouit, et dont vous jouissez tous comme consommateurs, il faut laisser la production organisée comme elle est maintenant. C'est en la concentrant dans de vastes ateliers et en employant des machines coûteuses et un puissant outillage, qu'on est parvenu à mettre tant d'objets à la portée des classes peu fortunées. Il faut la maintenir sur ce pied, si l'on veut conserver les résultats. J'entrevois donc bien la possibilité de l'association dans les industries où il ne faut que de faibles capitaux et des ateliers d'un petit nombre d'ouvriers. Je ne la vois plus dans la grande industrie, c'est-à-dire dans celle qui excite le plus de plaintes et de convoitises à cause de ses dehors brillants et de ses grandes agglomérations d'ouvriers. Celle-là exige des bâtiments et des terrains immenses, un capital fixe considérable, et un capital de roulement non moins important. Comment les ouvriers se procureront-ils tout cela ?

— Mais, monsieur, l'Etat ne pourrait-il pas venir en aide aux ouvriers qui voudraient se réunir en association, et leur fournir le capital nécessaire pour monter la fabrique et pour marcher?

— Un instant, Léonard. L'Etat c'est nous tous. L'Etat n'a rien, ne possède rien; c'est seulement un caissier n'ayant d'autres fonds que ceux que les citoyens lui payent sous forme d'impôts. Ainsi, ce que tu proposes, c'est tout simplement de te faire fournir, en partie par ceux que tu veux supplanter, les moyens de leur faire la guerre. Est-ce juste, Léonard? Je m'en rapporte à toi.

— Alors, M. Dupré, comment voulez-vous que les ouvriers

fassent pour se procurer les instruments du travail, dans l'état actuel de l'industrie, avec les grands capitaux qu'elle exige ?

— Remarque bien, Léonard, que ce n'est pas moi qui dis aux ouvriers de s'associer ; ce n'est pas moi non plus qui les en blâmerai. Mais, s'ils le veulent, qu'ils aient le courage de le faire par eux-mêmes. Quand l'industrie exige de grands capitaux, elle exige aussi le concours de beaucoup d'ouvriers. Que les ouvriers qui veulent monter un établissement, grand ou petit, tâchent donc de se procurer d'avance ce qui leur est nécessaire. Qu'ils aient la force et la persévérance d'économiser pendant quelques années, afin d'amasser les cinq cents ou mille francs qu'il faudra peut-être à chacun. Constituez votre capital et établissez-vous, je ne demande pas mieux ; mais ne vous établissez pas sournoisement aux dépens de ceux que vous voulez supplanter.

— Comment, M. Dupré, vous voulez sérieusement que quatre ou cinq cents ouvriers s'entendent pour économiser pendant plusieurs années, afin d'amasser entre eux les cinq ou six cent mille francs qu'il faudrait pour monter une manufacture comme celle de MM. Lenoir et Dubuisson ?

— Et pourquoi pas ? Qui veut la fin doit vouloir les moyens. Tu veux que ces quatre ou cinq cents ouvriers s'entendent entre eux pour faire marcher la manufacture lorsqu'elle sera en pleine activité et que le contact et la discussion des intérêts, qui résulteront de l'association, amèneront entre eux des froissements continuels, et tu trouves difficile pour eux de s'entendre afin d'amasser isolément pendant quelques années le petit pécule qui doit les mettre en état de réaliser une entreprise dont ils attendent leur indépendance et leur bien-être ! Tu n'es pas conséquent. Sans doute, il faut du courage à un jeune ouvrier pour travailler et économiser sans relâche pendant plusieurs années ; mais on est digne d'entrer dans une association ou on ne l'est pas. Car, ne t'y trompe pas, il ne faut pas voir seulement dans l'association les avantages qu'elle peut procurer, il faut voir aussi les devoirs qu'elle impose ; ces devoirs sont nombreux et pénibles, et ils ajoutent aux difficultés de l'entreprise. C'est pour cela que je demande des âmes énergiques et vigoureusement trempées, des âmes qui, par des efforts persévérants, se soient montrées à la hauteur de leur tâche.

— Quelles difficultés et quels grands devoirs voyez-vous donc dans l'association ? demanda Léonard.

— J'y vois, reprit M. Dupré, une œuvre de sacrifice et de dévoûment ; j'y vois le renoncement aux habitudes les plus chères à l'ouvrier. Il ne s'appartient plus, il appartient à l'association. L'ouvrier qui travaille dans une fabrique sous les yeux d'un chef, fait le travail qui lui est prescrit, et quand il l'a fait comme on le lui a demandé, son devoir est rempli. Le membre d'une association lui doit non-seulement son travail consciencieux, mais ses pensées et son secours de tous les instants, les efforts de ses bras et le concours de son intelligence. La prospérité de l'établissement n'est confiée à la surveillance de personne, mais à la conscience de chacun. Plus de liberté donc de satisfaire ses habitudes de paresse ; il faut faire rendre au capital de l'association tout ce qu'il peut produire ; s'il est fait pour occuper les bras de cinq cents ouvriers, les cinq cents ouvriers doivent travailler chaque jour sans y manquer : un jour, une heure perdus sont un vol fait à tous. Il faut dans l'association l'abnégation de soi-même, sacrifier ses goûts et son indépendance à l'œuvre commune ; car le succès de l'association n'est assuré qu'à la condition d'un accord parfait entre les membres. Voilà pourquoi je demande des hommes qui, en déployant la force la plus rare, celle de la persévérance, aient fait preuve des qualités nécessaires à la prospérité de l'association. Et encore le succès me parait-il très-douteux, car j'y vois bien d'autres difficultés.

— En voilà cependant bien assez, murmura André.

— Ce n'est pas tout que le concours dévoué de tous les membres de l'association : il faut une tête à ce corps aux mille bras. Les bras exécutent, mais c'est la tête qui dirige, qui donne les ordres et qui imprime le mouvement. Sera-ce un conseil d'ouvriers, administrant, prenant les mesures qu'exige le soin des intérêts de l'administration, vendant, achetant, distribuant le travail ? On sait ce que c'est qu'un conseil qui administre : point d'unité, point de suite dans les vues, et surtout point de promptitude dans les décisions ; pendant qu'on discute sur le parti qu'on prendra, la fabrique rivale agit, et l'association a le dessous. Sera-ce un chef unique ? Mais comment se procurera-t-on cet administrateur habile, homme de conseil et d'exécution, capable de

gérer les affaires de l'association et de la faire lutter victorieusement avec ses concurrents? Et quand elle l'aura trouvé, comment le rétribuera-t-elle pour s'assurer ses services? Il est bien à craindre que, malgré toute votre générosité, celui qui aura assez de talent pour remplir cet emploi difficile, n'éprouve le besoin de recouvrer son indépendance, et que, renonçant aux chaînes plus ou moins dorées qui font de lui l'esclave de ses mille administrés, il ne préfère tenter la fortune pour son propre compte.

J'arrive maintenant à la rémunération des ouvriers et à leur position dans l'association. Ici je vois bien d'autres difficultés à résoudre. Doivent-ils apporter chacun le même capital, ou bien admettra-t-on les associés qui se présenteront avec des capitaux différents? Dans ce cas, quels droits conféreront-ils aux possesseurs? Quelle part donnera-t-on immédiatement à chaque travailleur? car ils ne peuvent attendre, comme le capitaliste, la vente des produits. Quelle part distribuera-t-on sur les bénéfices? Quelle autre portion mettra-t-on en réserve pour parer aux éventualités? car, prospère cette année, l'association peut être malheureuse l'année prochaine, et il faut faire face à tout. Est-on bien préparé à résoudre toutes ces difficultés?

— Mais, dit Léonard, je n'ai pas suffisamment étudié ce sujet pour pouvoir répondre à toutes ces questions.

— Je ne te dis pas d'y répondre, Léonard; je te les signale seulement, afin que tu puisses à l'avenir voir la chose telle qu'elle est, et te prononcer en connaissance de cause. Dis-moi cependant sur quel pied seraient tous les ouvriers dans l'association.

— La question est compliquée, M. Dupré; car les membres de l'association seraient à la fois ouvriers et propriétaires de l'entreprise. Comme ouvriers, il leur faut d'abord un salaire pour vivre. Quant aux bénéfices, ils y ont droit à la fois comme travailleurs, et en raison du capital qu'ils ont apporté. Mais ici la question se complique, car le travail de tous les ouvriers n'a pas la même valeur.

— Tu n'admets donc pas l'égalité de salaire?

— Oh! non, M. Dupré, ce serait la ruine de l'association; les paresseux ne feraient rien, et les ouvriers laborieux se lasseraient de travailler pour les autres.

— Tu as parfaitement raison; mais je crains que tu ne viennes

de prononcer la condamnation des associations en général. A part quelques hommes au cœur dévoué et généreux comme toi, je soupçonne que l'association ne serait guère recherchée que par les paresseux qui s'imagineraient y vivre plus à l'aise sans travailler davantage, et que les ouvriers laborieux préféreraient le régime actuel, qui offre plus de facilités pour faire son chemin à celui qui a de l'activité et du talent.

Tu as très-bien fait, d'ailleurs, de repousser l'égalité de salaire; cela montre ton jugement. Mais l'inégalité va créer bien des embarras à l'association. Dans une fabrique ou un atelier ordinaire, un ouvrier qui n'est pas content du salaire qu'on lui donne, se retire, et tout est dit. Mais, dans l'association, comment fera l'ouvrier qui ne se trouvera pas suffisamment rétribué? Ne sera ce pas la cause de discussions pénibles, la source de divisions perpétuelles? Puis, comment fera l'ouvrier qui voudra se retirer de l'association? Il a une part dans la propriété de la manufacture; il lui revient aussi une portion des bénéfices, quand il y en a; il est pourtant impossible de lui remettre à volonté l'une et l'autre. Faut-il donc qu'il aliène sa liberté, ou qu'il abandonne ce qui lui appartient? Et, en cas de décès, quels sont les droits de la veuve et des enfants? Comment concilier ceux que les lois leur accordent avec les intérêts de l'association? Comment pourvoiera-t-on au remplacement des membres qui viendront à mourir et dont l absence laisserait un vice fâcheux? Et, si dans un temps de grande activité le travail des membres ne peut suffire aux commandes, l'association se résignera-t-elle à ne pas profiter des circonstances, ou imitera-t-elle les entrepreneurs d'industrie en appelant le concours d'ouvriers salariés? Dans ce cas, quelle condition leur fera-t-elle? Que d'embarras, Léonard! que de difficultés dans une chose qui te paraissait si simple!

— C'est bien vrai, M. Dupré; il y en a infiniment plus que je ne l'avais soupçonné. L'association me paraît comme à vous une œuvre de sacrifice et de devoûment, et je commence à croire que les résultats seraient fort au-dessous de ce qu'on est porté à croire avant d'y avoir suffisamment réfléchi. Et cependant il y a dans l'association quelque chose qui me sourit, qui me semble propre à relever la condition de l'ouvrier. Je vous avoue que je renoncerais avec regret à cette illusion, si c'en est une.

— Non, Léonard, l'association entre ouvriers n'est pas une chimère comme celles que j'ai combattues et que je combattrai toujours dans votre propre intérêt. Hérissée de difficultés lorsqu'il s'agit d'une industrie qui ne peut s'exercer qu'avec le concours d'un grand nombre d'ouvriers, elle en offre moins dans une fabrication qui exige peu de bras. Elle en offre moins encore dans le cas d'associations temporaires entre ouvriers pour l'exécution à *prix fait* de travaux d'une durée limitée ; ce pourrait même être une préparation et un acheminement à l'association permanente. Dans ces conditions, on peut trouver des ouvriers se connaissant bien, assez unis et assez dévoués pour triompher des difficultés ; mais il faut des ouvriers laborieux, assidus, économes, des hommes de cœur et d'énergie.

— D'après cela, dit André, vous ne conseillez pas l'association aux ouvriers ?

— Je ne la conseillerai ni ne la repousserai, parce que c'est une affaire trop délicate ; mais, je le répète, j'y vois de très-grandes difficultés.

— Et que pensez-vous, demanda Léonard, de l'association entre patrons et ouvriers ; de celle dans laquelle un patron partage chaque année les bénéfices avec ses ouvriers, dans une proportion déterminée ?

— Je te dirai d'abord que, malgré le nom qu'on peut donner aux arrangements de cette sorte, je ne puis voir là une association proprement dite. Une véritable association supposerait le partage des pertes et des bénéfices entre tous les associés. Or, dans le système dont tu parles, et que j'approuve du reste, je commence par le dire, je vois bien qu'on donne aux ouvriers une part dans les bénéfices, mais je n'ai jamais vu qu'on les appelât à partager les pertes ; cela ne saurait être, d'ailleurs, dans les conventions de ce genre ; l'intérêt des ouvriers ne le permettrait pas. En outre, pour qu'il y eût véritablement association, les ouvriers devraient discuter avec le patron les mesures à prendre pour la gestion de l'entreprise. Or aucun patron ne pourrait y consentir dans les circonstances ordinaires, car ce serait abdiquer entre les mains de ses ouvriers la direction de ses affaires.

— Pourquoi donc les ouvriers ne prendraient-ils pas part à la direction de l'exploitation dans laquelle ils sont intéressés ?

— Parce que ce n'est pas possible dans leur position. S'ils avaient part à la direction des affaires, le résultat, quel qu'il fût, leur serait dû, puisqu'ils seraient les plus nombreux ; ils devraient donc supporter les pertes, comme ils partagent les bénéfices ; or leur position ne le leur permet pas. Vous voyez par là qu'il n'y a réellement pas association dans un arrangement qui met la perte d'un seul côté et qui de l'autre ne met que les avantages.

— Eh bien, reprit Léonard, quel que soit le nom qu'on donne à un arrangement de ce genre, que doit-on en penser ?

— C'est une bonne chose, répondit M. Dupré, utile aux ouvriers, non moins utile aux patrons. D'un côté, elle améliore la position des ouvriers, en augmentant leur salaire de la part qu'ils ont dans les bénéfices. D'un autre côté, elle est avantageuse aux patrons ; car, si elle diminue leurs bénéfices de la portion qu'ils cèdent à leurs ouvriers, elle les augmente en faisant de ceux-ci des coopérateurs plus actifs, plus exacts et plus intéressés à la prospérité de l'établissement. Les avantages que le patron accorde à ses ouvriers sont en effet une prime décernée à l'ordre, à l'intelligence, à l'esprit d'économie ; car ils ne peuvent les obtenir que moyennant certaines conditions d'exactitude, d'assiduité et d'attention au travail. Le patron obtient ainsi d'autres avantages en compensation des sacrifices qu'il s'impose.

Cette prime accordée par lui peut varier de bien des manières. Ainsi, on peut convenir qu'après le prélèvement des frais d'exploitation et de tous les déboursés du fabricant, les bénéfices seront partagés d'une certaine façon entre ses ouvriers et lui. D'autres fois, afin de stimuler leur zèle et de les intéresser davantage à la prospérité de l'établissement et à la bonne confection des produits, on peut établir que, lorsque les bénéfices dépasseront un chiffre déterminé, l'excédant se partagera entre eux et le fabricant. Dans certaines industries, on opère sur des matières brutes qu'on transforme en objets manufacturés : on convient alors que si, sans augmenter la main-d'œuvre, on obtient d'une même quantité de matières une plus grande quantité de marchandise, les bénéfices que donnera cet excédant seront l'objet d'un partage. Dans d'autres industries on emploie annuellement pour la fabrication une certaine quantité de combustible, mille tonnes, par exemple ; on décide que si, sans réduire la fabrica-

tion, les ouvriers peuvent économiser un dixième, un huitième de ce combustible, le bénéfice de l'économie sera partagé entre le fabricant et les ouvriers. Ailleurs la fabrication donne un déchet de 20 pour cent, je suppose, sur la matière première : si par une plus grande attention, dit-on aux ouvriers, vous pouvez réduire ce déchet à 15, à 10 pour cent, vous participerez aux avantages de l'économie.

Dans ces différents cas, c'est une prime que le patron accorde à ses ouvriers afin de les porter à redoubler de soins, d'attention et d'économie. Mais, quelle que soit la nature de ces arrangements, c'est une chose utile pour tout le monde, une chose morale, de nature à établir une plus grande communauté d'intérêts et à resserrer les liens entre le fabricant et les ouvriers.

— Ainsi, dit Léonard, vous donneriez la préférence au système de la participation aux bénéfices du fabricant, sur le système de l'association véritable entre ouvriers ?

— Il n'y a aucun doute, Léonard, parce que l'un est facilement réalisable, tandis que l'autre offre des difficultés excessives. Et puis, voulez-vous que je vous dise ma pensée tout entière ? c'e.. que, dans le système de la participation, un gain moral d'une haute importance, à mes yeux, vient s'ajouter au gain matériel.

La petite addition au salaire qui peut résulter, pour les ouvriers d'un atelier, de la participation aux bénéfices du patron, sera quelquefois assez faible. Mais il y aura toujours pour eux un immense profit dans les habitudes de régularité, d'exactitude, d'ordre, de soin, d'attention, qui seront les conséquences nécessaires de cette participation. Il y aura en outre une grande satisfaction morale dans l'idée qu'en travaillant pour le patron on travaille aussi pour soi. Le contentement de l'esprit et l'union des cœurs sont des avantages qu'on n'apprécie pas assez, mais que je vous crois assez éclairés pour priser à leur juste valeur.

— Merci, M. Dupré, dit Léonard, pour les bonnes paroles que vous venez de nous dire. Vos explications sur les avantages et les inconvénients des différents systèmes d'association ont achevé de dissiper nos doutes, et nous avons trop de confiance en vous pour ne pas nous ranger à votre opinion. Il ne dépendra pas de nous que nous ne vous donnions bientôt la preuve de nos dispositions à cet égard.

— Cela ne dépendra pas davantage de nous, Léonard, sois-en bien sûr, — dit M. Lenoir, prenant alors la parole. Puis, se tournant vers M. Dupré : — Permettez-moi aussi de vous remercier, cher monsieur Dupré, pour les excellents avis que vous nous avez donnés. Si les idées d'association et de participation ont occupé depuis quelque temps l'esprit de nos ouvriers, elles ne nous ont pas moins préoccupés. Ils veulent faire quelque chose pour améliorer leur position, nous le désirons aussi vivement qu'eux. Nous en cherchions les moyens et nous étions arrivés à l'idée d'un plan qui nous paraissait concilier tous les intérêts. Cependant quelques incertitudes nous restaient encore, vos dernières paroles les ont fait disparaître. Je profite donc, sans plus tarder, de cette occasion, pour annoncer à ceux de nos ouvriers ici présents, que nous avons une proposition à faire à eux et à leurs camarades. Nos confrères des forges me chargent de faire connaître qu'ils sont dans les mêmes intentions à l'égard de leurs ouvriers. Nous invitons donc les uns et les autres à désigner quelques-uns d'entre eux pour venir dès après-demain avec Léonard et André entendre les communications que nous avons à leur faire.

Quant à vous, M. Dupré, vous avez trop bien étudié ces questions pour que nous ne désirions pas mettre à profit vos lumières. Nous vous prions donc instamment de vouloir bien assister à cette première conférence et à celles qui pourront suivre, afin de nous prêter le secours de votre expérience.

— Très-volontiers, M. Lenoir, si vous croyez que je puisse vous être de quelque utilité. Vous savez que je suis trop heureux quand je puis faire quelque chose pour les habitants de Mirebeau.

VINGT-SEPTIÈME ENTRETIEN.

INSTITUTIONS DE CHARITÉ ET DE PRÉVOYANCE, ET MOYENS QUE POSSÈDENT LES CLASSES OUVRIÈRES POUR AMÉLIORER LEUR CONDITION.

Une grande joie régnait à Mirebeau à l'époque où nous sommes arrivés. Les quinze jours qui s'étaient écoulés depuis la dernière conférence avaient été bien remplis. Dès le surlendemain les propriétaires de la manufacture avaient fait connaître aux délégués de leurs ouvriers le projet qu'ils avaient conçu. Ce projet, comme on l'a déjà deviné, était un plan de participation des ouvriers aux bénéfices de l'entreprise. Il était basé sur les idées que M. Dupré avait émises et comprenait la plupart des points qu'il avait indiqués comme pouvant donner lieu à une participation : augmentation de la production par suite d'un meilleur emploi du temps; plus-value des produits, résultant d'une amélioration dans la fabrication; économie de la matière première par l'effet d'une attention et de soins plus vigilants; diminution des déchets; économie de combustible relativement à la production par de moins fréquentes interruptions de travail. Les maîtres de forges, de leur côté, avaient proposé à leurs ouvriers un plan basé sur des principes analogues et ne présentant guère d'autres différences que celles qui résultaient de la nature des travaux.

Après être tombés d'accord sur les points principaux, on s'était occupé d'établir dans chaque usine un règlement qui établissait les droits et les devoirs des propriétaires et des ouvriers. On y avait fait entrer non-seulement des dispositions qui tendaient à augmenter les produits et les bénéfices, mais d'autres encore qui étaient de nature à exercer une heureuse influence sur le moral des ouvriers et à leur faire prendre de bonnes habitudes, encore plus favorables à leurs intérêts qu'à celui de la manufacture. Les discussions n'avaient pas été longues, chacun arrivait avec le désir de s'entendre. Le règlement était donc presque entièrement terminé. A peine restait-il à fixer quelques détails d'exécution; il devait être lu aux ouvriers dans quelques jours et mis à exécution à partir de la nouvelle année.

Le contentement des ouvriers n'avait jamais été aussi grand. Indépendamment des avantages encore un peu incertains de la mesure qui allait être prise, ce qui ajoutait surtout à leur satisfaction, c'est qu'elle les honorait. Ils se sentaient relevés à leurs propres yeux ; de simples ouvriers des maîtres ils en devenaient pour ainsi dire les associés ; ils voyaient la fabrique d'un tout autre œil ; ce n'était plus une espèce de prison où ils étaient tenus à la tâche, c'était en quelque sorte leur bien, leur chose ; aussi la considéraient-ils maintenant presque avec amour. Les patrons n'étaient plus pour eux des maîtres ordinaires, ils étaient devenus des associés et des amis.

D'un autre côté, la satisfaction des ouvriers faisait celle des patrons : ils étaient heureux d'avoir produit ce contentement, et ils jouissaient du changement qui s'était opéré dans les sentiments et dans les manières de ceux qu'ils employaient. Ils étaient surtout frappés d'une dignité nouvelle qui s'était révélée soudain chez beaucoup de ces hommes, abattus auparavant par une position qui avait pour eux quelque chose de la servitude.

Toute l'assemblée était sous l'impression de ces sentiments quand s'ouvrit la séance.

— Mes amis, dit M. Dupré en commençant, nous nous sommes vus si souvent depuis quinze jours, que je n'ai pas besoin de vous entretenir de ce qui s'est passé dans l'intervalle. Il est d'ailleurs inutile de vous dire combien j'en suis heureux. Une ère nouvelle commence pour les travailleurs de Mirebeau : faisons que par notre prudence elle reste une ère de paix et de concorde. Puissé je y contribuer par les derniers avis que j'ai à vous donner ! J'avais hâte d'y arriver pour compléter par des détails immédiatement applicables à votre position la grande mesure qui vient d'être prise, et pour clore la série nos entretiens sur l'économie politique.

— Comment ! est-ce que vous ne nous parlerez plus ? s'écria-t-on de toutes parts avec un sentiment de regret, qui changeait en tristesse la joie peinte auparavant sur les visages.

— Si fait, mes amis, je continuerai à m'entretenir avec vous de temps en temps : j'ai trop de bonheur à me trouver avec vous pour ne pas en rechercher les occasions. Mais nous voici arrivés

à la fin de ce que j'avais à vous dire sur les matières dont nous nous sommes occupés. Afin d'être plus utiles pour vous, ces réunions doivent avoir un autre but ; nous en reparlerons. Achevons aujourd'hui ce qui se rapporte au sujet de ces entretiens.

Dans ceux qui ont précédé, je me suis efforcé de vous faire voir combien vous vous trompiez en cherchant l'amélioration de votre sort là où elle ne peut pas être. Aujourd'hui, je veux résumer ce que je vous ai dit bien des fois sur les moyens que vous avez de la réaliser; je veux vous faire mieux connaître les ressources que vous possédez et celles que la société vous offre pour arriver à une situation meilleure. Celles que vous possédez en vous-mêmes, vous ne les connaissez pas assez et vous n'en tirez presque pas parti. Celles que la société vous procure, vous paraissez les ignorer, si l'on en juge par le peu d'empressement que vous mettez à en profiter.

Mue par les idées chrétiennes qui pénètrent de plus en plus dans nos mœurs, la société a multiplié depuis des siècles les institutions en faveur des classes pauvres et souffrantes; mais dans notre siècle ces institutions ont pris un caractère différent. Autrefois elles avaient principalement pour objet de soulager le malheur; aujourd'hui, sans négliger ce but, elles s'attachent à prévenir la misère en en combattant les causes et en offrant les moyens de n'y pas tomber ou d'en sortir. Les institutions de bienfaisance peuvent donc se grouper en deux classes : 1° institutions ayant pour but de soulager la souffrance et la pauvreté ; 2° institutions ayant pour objet de prévenir la misère. Disons seulement un mot des premières, qu'il ne faut pas dédaigner par un orgueil mal placé, mais auxquelles un sentiment de véritable dignité doit nous faire désirer de recourir le moins possible.

Les institutions qui ont pour objet de secourir la misère et la souffrance comprennent les monts-de-piété, les bureaux de bienfaisance, les hôpitaux et hospices, les établissements pour les orphelins et les enfants abandonnés, les maisons d'aliénés, et enfin des établissements de toute sorte qu'il me serait impossible de vous énumérer et qui ont chacun pour but de venir au secours d'une espèce particulière de malheur et d'infirmité.

Les monts-de-piété, dont les pauvres abusent quelquefois, n'en rendent pas moins d'immenses services dans des besoins pres-

sants, par les prêts qu'ils font aux déposants. Ces prêts ne s'élèvent pas à moins de 42 millions par année.

Les bureaux de bienfaisance, comme celui que nous avons à Mirebeau, secourent à domicile les personnes âgées et celles qui sont temporairement dans le besoin, en leur fournissant soit de l'argent pour les aider à vivre et nourrir leur famille, soit des aliments, des vêtements ou du combustible. Ces bureaux sont aujourd'hui au nombre de 9,336 en France, et ils distribuent annuellement pour plus de 18 millions de secours. Ils ne soulagent pas seulement les familles pauvres, chargées d'enfants et dont les chefs, à cause de leur âge ou pour d'autres motifs, ne peuvent pas soutenir leur famille ; ils donnent encore des secours et des médicaments aux malades qui n'ont pas les moyens de se faire soigner chez eux et qui ne peuvent pas ou qui ne veulent pas aller à l'hôpital.

— Ceux-là ont bien raison, dit Honoré. On est toujours mieux soigné par sa famille que par des étrangers. J'aime mieux mon grabat que le meilleur lit de l'hôpital.

— Tu as raison, Honoré, et tu as tort. Tu as tort en ayant l'air de déprécier les soins que les malades trouvent à l'hôpital. Ils y ont des sœurs dont la charité n'a rien d'égal sur la terre, et des commodités qu'ils ne pourraient pas rencontrer dans les ménages pauvres et même dans beaucoup de ménages aisés. Tu as raison pourtant en préférant les soins de la famille à tous les autres ; il est si doux, quand on souffre, de se voir entouré des êtres qui nous sont les plus chers ! Il y a d'ailleurs plus de dignité à se suffire à soi-même dans toutes les positions de la vie. L'hôpital a en outre l'inconvénient de relâcher les liens de famille et de décharger du soin des malades ceux à qui ce soin doit revenir. Aussi la société cherche-t-elle aujourd'hui autant qu'elle peut à faire soigner les malades à domicile, au lieu de les engager à aller à l'hôpital Elle a, en outre, organisé récemment, comme vous l'avez vu dans ce département, l'institution des médecins cantonaux, chargés de soigner gratuitement les malades qui ne sont pas en état de payer des secours.

— Et c'est un fameux bienfait, dit Benoît, quoique nous n'en ayons pas besoin ici, grâce à vous, M. Dupré. Mais si j'avais pu consulter tout de suite un médecin quand j'étais au Mesnil, je

n'aurais pas fait cette maladie qui m'a tenu un an sans travailler, et qui nous a mis pour si longtemps dans la gène.

— Les médecins cantonaux, reprit M. Dupré, empêcheront à l'avenir bien des maux de ce genre, et ils rendront les hôpitaux moins nécessaires. Cependant les hôpitaux n'en sont pas moins des établissements utiles, nécessaires, indispensables même ; car, s'il est de la dignité humaine de n'y recourir qu'à la dernière extrémité, on y est pourtant forcé quelquefois.

Outre ces hôpitaux destinés à soigner les personnes atteintes de maladies temporaires, il y a dans tous les départements des hospices qui ont pour objet de recueillir les vieillards, les infirmes, les enfants, les orphelins, les aveugles les aliénés et toutes les personnes que leur âge ou des infirmités permanentes, jointes au défaut de ressources suffisantes, mettent dans l'impossibilité de pourvoir par le travail à l'entretien de leur vie. Il me serait impossible de vous faire connaître, même en y consacrant toute une séance, l'infinie variété d'institutions que la charité a conçues pour le soulagement des maux qui peuvent affliger l'humanité, depuis ces asiles des enfants abandonnés dont la fondation remonte à saint Vincent de Paul, jusqu'aux asiles pour les ouvriers convalescents que la munificence du gouvernement vient d'ouvrir aux portes de Paris. Qu'il me suffise de vous dire que la France possède en ce moment 1,324 hôpitaux ou hospices, dont les revenus s'élèvent à plus de 55 millions de francs. Ces établissements renferment 125 mille lits gratuits qui, chaque année, reçoivent au delà de 400,000 malades, soignés par 9,000 servants ou infirmiers et plus de 2,000 médecins ou chirurgiens.

— Comment, autant que cela ! dirent beaucoup d'assistants. Nous n'aurions jamais cru que la société fit autant pour le soulagement des pauvres.

— Ce n'est pas tout cependant, car je ne vous ai parlé que des hôpitaux et des hospices. En y ajoutant les bureaux de bienfaisance dont je vous entretenais tout à l'heure, et une foule d'établissements créés pour des misères ou des besoins spéciaux, on trouve en France 11,691 établissements publics de bienfaisance, dépensant chaque année pour soulager le malheur la somme de 119 millions.

— Autant que cela ! s'écria-t-on. Qui l'aurait dit ?

— Et vous ne savez pas tout encore. A ces établissements publics, il faut ajouter une foule d'institutions particulières que la charité, dans son ingénieuse et inépuisable fécondité, a fondées dans les villes, pour venir au secours de nos frères qui souffrent, de sorte qu'il n'y a pas un des maux dont l'homme puisse être affligé qui ne trouve un soulagement préparé. Ce n'est pas trop dire que d'affirmer que la nation distribue chaque année deux cents millions en secours de toutes sortes. Voilà le budget de la charité dans notre beau et bon pays de France.

— Et on peut dire qu'il lui fait honneur, celui-là, s'écria André.

— Et pourtant, mes amis, ce n'est là qu'une partie de ce que fait la charité chez nous. Si à ces secours nous ajoutons tous ceux qu'elle répand en dehors de ces institutions, ceux qu'elle donne de la main à la main, ceux qu'elle distribue par l'intermédiaire des curés, et vous en savez quelque chose à Mirebeau, il faudrait plus que doubler la somme. Vous avez par là une idée de ce que font les riches : loin de pouvoir dire qu'ils ne font pas assez, on pourrait presque dire qu'ils font trop.

— Oh ! M. Dupré.

— Oui, ils font trop quelquefois, car en faisant mal la charité, ils perpétuent la misère, parfois même ils l'accroissent.

— Comment! dit M. Ravaud ; la charité pourrait accroître et perpétuer la misère?

— Certainement. L'aumône au mendiant qu'on ne connaît pas a souvent le tort d'encourager la fainéantise et le vagabondage ; elle a surtout le grand défaut de corrompre les populations dès le bas âge ; on voit, en effet, des parents élever leurs enfants pour la mendicité, et, au lieu de leur enseigner à travailler, leur apprendre à tendre la main aux passants.

Nos bureaux de bienfaisance, hôpitaux et hospices, malgré les immenses services qu'ils rendent, ne sont pas sans avoir de grands inconvénients Ils ne soulagent plus seulement la misère, ils la créent et la provoquent ; ils favorisent en particulier l'imprévoyance. La facilité avec laquelle on obtient des secours fait que l'on compte dessus en quelque sorte. Au lieu de faire des efforts pour sortir d'une position difficile, on s'engourdit, on s'abandonne à la paresse, persuadé qu'on aura toujours la ressource de la charité.

— Cela se comprend, dit M. Ravaud, pour les bureaux de bienfaisance et pour les aumônes données aux mendiants, mais cela ne saurait être des hôpitaux et des hospices. On ne tombe pas volontairement malade, et on ne devient pas infirme à plaisir ; on ne peut pas non plus empêcher la vieillesse de venir.

— Non, M. Ravaud, mais on compte sur l'hôpital en cas de maladie, et sur l'hospice pour y trouver un refuge dans la vieillesse ou en cas d'infirmité. Et, avec cette idée qu'on a un abri assuré, on ne prend pas de précautions, on vit au jour le jour, sans prévoyance, sans économie, sans se ménager des ressources pour les maladies à venir. On répond même aux bons conseils en répétant cette phrase banale : Ah bah ! l'hôpital n'est pas fait pour les chiens.

A ces moyens de soulager la misère, je pourrais ajouter les ateliers de charité établis temporairement quand des calamités, comme la disette de cette année, privent tout à coup de travail une grande quantité d'ouvriers.

— Ceux-là, du moins, n'ont pas d'inconvénients, dit André.

— C'est ce qui te trompe. Ces ateliers ont l'inconvénient de gâter les ouvriers qui y prennent des habitudes de paresse, et travaillent, comme on dit, pour l'amour de Dieu, parce qu'ils savent que c'est par charité qu'on les occupe. Vous en avez vu un exemple à Mirebeau ; vous savez ce que la commune a dépensé pour occuper les habitants les plus pauvres qui se trouvaient sans occupation, et vous connaissez le travail qu'on a fait. Vaut-il la moitié du temps et de l'argent qu'on y a consacrés ?

— Non pas, certes, dirent les ouvriers qui s'y connaissaient.

— Il en est toujours ainsi, mes amis, quand on n'a pas un intérêt direct à travailler. Quoi qu'il en soit, vous avez dans ce que je viens de vous dire un échantillon de ce que la société a fait pour soulager la misère. Ce qu'elle a imaginé pour la prévenir est bien plus important encore. Car, s'il est beau de venir en aide à ceux qui sont dans le malheur, il est bien plus utile de les empêcher d'y tomber.

Les institutions qui ont pour objet de prévenir la misère portent en général le nom d'*institutions de prévoyance*, parce que la prévoyance en est le fondement. Malheureusement, mes amis, la prévoyance est ce qui manque le plus souvent aux hommes.

Quand on a du travail et du pain, on ne pense pas qu'il puisse venir un jour où l'on en manquera ; quand on est bien portant, on ne songe pas à la maladie ; quand on est jeune, on oublie la vieillesse. On vit au jour le jour, dépensant tout ce qu'on gagne, et les chômages, la disette, les maladies, les infirmités et la vieillesse viennent quand on s'y attend le moins.

C'est qu'il faut songer à l'avenir sérieusement et toujours. Or il en coûte d'y penser ainsi, parce que, pour être conséquent, il faudrait se corriger de ses défauts, se défaire de ses habitudes de paresse, d'intempérance et de désordre, être prudent, laborieux, économe; il faudrait savoir renoncer au cabaret, à l'eau-de-vie, à la bière, au café, à la pipe, et à toutes ces habitudes qui deviennent des besoins, et qui font une nécessité de ce qui n'est un plaisir permis que lorsqu'on sait en user modérément et surtout en famille,

— Mais, M. Dupré, savez-vous qu'à ce compte, la vie ne serait pas gaie ? dit notre ancienne connaissance, Paul Boitard. Ce ne serait pas la peine de vivre s'il fallait se priver de tout.

— Je te l'ai déjà dit, reprit M. Dupré ; si tu ne sais pas te priver étant jeune, il faudra te priver quand tu seras vieux ; choisis. Tu sais le proverbe : comme on fait son lit, on se couche. Si tu veux être bien couché, fais ton lit le matin. Persuadons-nous bien, une fois pour toutes, que la jeunesse est le temps des semailles et du labeur ; la vieillesse est celui de la moisson et du repos. Quand vous êtes jeune, pensez à l'avenir; faites des économies, et sachez vous former un petit capital pour vous établir un jour ou afin de vous ménager des ressources pour toutes les circonstances possibles.

Autrefois les ouvriers étaient embarrassés pour placer leurs économies; ne sachant qu'en faire, ils dépensaient tout ce qu'ils gagnaient. Quelques-uns ayant de petites sommes et ne pouvant en faire un placement solide chez des gens aisés et solvables, les plaçaient chez des personnes besogneuses qui les alléchaient par l'appât d'un gros intérêt, et le plus souvent ils finissaient par perdre leur avoir; c'est ce qui poussait les gens de la campagne à enfouir leur argent sans le faire fructifier. Aujourd'hui vous n'avez plus d'excuse depuis la création des *caisses d'épargne*, qui sont en ce moment au nombre de 459, car la bienfaisance publi-

que, voulant les mettre à la portée des travailleurs, en a établi dans les moindres villes.

Les ouvriers ne savent pas tout ce qu'ils doivent à cette précieuse institution, l'un des grands bienfaits de ce siècle. En recevant des dépôts depuis la somme d'un franc, elle fait disparaître tout prétexte de dépenser ce qu'on a pu économiser. Avec la caisse d'épargne, rien ne se perd, tout profite ; les moindres économies finissent par faire des sommes. La caisse d'épargne est ce que le génie de la bienfaisance pouvait imaginer de mieux pour faciliter à l'ouvrier le moyen de s'élever à une condition meilleure, pour passer du prolétariat à la propriété, de la condition d'ouvrier à celle de patron. Mes amis, profitez donc de cette admirable institution, encore plus que vous n'avez fait par le passé. Vous qui êtes jeunes et sans famille, vous pouvez économiser dix sous, quinze sous par jour, d'autres vingt sous, quelques-uns même davantage. Or, dix sous par jour, je vous l'ai déjà dit, c'est 180 fr. par an, et, avec l'intérêt, plus de 2,200 fr. en dix ans, et près de 4,000 fr en quinze ans. Avec ce petit capital, vous pouvez vous établir, acheter une maison, un jardin, un champ. Je vous en supplie dans votre intérêt, mes amis, faites-le : votre bien-être à venir est dans vos mains, ne le laissez pas échapper.

— Ne craignez rien, M. Dupré, nous suivrons vos conseils, crièrent un grand nombre de jeunes gens dans l'auditoire.

— Et vous qui êtes mariés, qui avez plus de besoins et plus de charges, économisez encore, vous le pouvez ; car, si vous ne le pouvez pas quand vous avez du travail, comment faites-vous pour vivre quand vous n'en avez pas ? Voyez Honoré, voyez Michel ! Y a-t-il des gens qui se soient trouvés dans des positions plus difficiles ? Ils ont élevé une nombreuse famille, et pourtant, dans toutes les circonstances, ils ont économisé. Imitez-les, et vous en recueillerez le fruit comme eux.

Aujourd'hui plus que jamais, il est possible à chacun, même au père de famille le plus pauvre, de devenir propriétaire d'une maison où il pourra se reposer dans sa vieillesse. La bienfaisance, dans sa fécondité inépuisable, a imaginé une combinaison à l'aide de laquelle l'ouvrier le plus dénué peut, en un certain nombre d'années, devenir propriétaire d'une maison suffisante pour loger une famille. Des associations de personnes charitables ont con-

struit en différents lieux des maisons de grandeur variable, mais pouvant chacune loger une famille. Ces maisons sont généralement entourées d'un jardin et pourvues de ce qui peut rendre une habitation agréable et commode. Elles ne se louent pas plus cher que les logements infiniment moins salubres qu'occupent aujourd'hui les ouvriers ; mais voici ce qu'il y a d'ingénieux dans la combinaison. Au moyen d'une très légère addition au prix du loyer, chaque locataire devient possesseur de la maison au bout de quinze ou seize ans, et cela d'une manière presque imperceptible pour lui, au moyen de l'intérêt composé dont je vous ai déjà fait connaître la puissance. Cet ingénieux moyen est déjà mis en pratique dans différentes villes ou localités manufacturières de la France et de l'Angleterre. A Mulhouse, par exemple, une société industrielle, qui a pris l'initiative d'une foule d'institutions utiles, a construit à elle seule 618 de ces maisons entourées de petits jardins, et déjà 538 d'entre elles ont été achetées par les ouvriers, qui ont promptement compris les avantages que leur offrait ce système.

— C'est admirable ! s'écria Honoré; s'il y avait eu pareille chose ici, je n'aurais pas eu autant de peine à acheter ma maison. Mais cela ne peut se faire que dans les grandes villes et là où il existe beaucoup d'ouvriers.

— Tu te trompes, Honoré ; cela peut se faire pour quelques maisons seulement comme pour des centaines, et dans le moindre village comme dans une grande ville. Je puis même vous dire dès à présent que MM. Valcour, Lenoir, Dubuisson et Blondeau ont conçu un projet semblable, et qu'ils ont arrêté entre eux de faire construire très-prochainement un certain nombre de maisons de ce genre ; ils les loueront aux ouvriers et aux journaliers qui voudront en devenir propriétaires de la manière que je vous ai indiquée.

— Et nous en profiterons certainement, crièrent beaucoup de voix dans l'auditoire.

—Vous voyez là, mes amis, reprit M. Dupré, un nouveau moyen pour les plus pauvres d'arriver à la propriété Il n'y a rien qui soit impossible aujourd'hui avec du travail, de l'ordre et de l'économie, non, pas même de se trouver un jour à la tête d'une belle manufacture, je vais vous en donner la preuve. On se plaint au-

jourd'hui qu'avec le système de la grande industrie, qui tend de plus en plus à prévaloir, il devient impossible aux ouvriers de s'établir. Rien n'est moins exact. S'il est un pays au monde où ce système existe surtout, c'est l'Angleterre. Eh bien, dans une des grandes villes manufacturières de ce pays, à Bradford, on a voulu savoir ce qu'il en est et l'on a fait une enquête sur l'une des plus importantes industries de la localité, celle de la filature et du tissage. Or on a constaté que sur 137 manufactures de la ville consacrées à cette industrie, il y en a 74 appartenant à des propriétaires qui ont commencé par être ouvriers.

Ainsi, vous le voyez, dans le pays où les choses se font le plus en grand, et dans une industrie qui semble le moins à la portée des ouvriers, voilà cependant plus de la moitié des manufactures qui sont entre les mains d'hommes qui, en commençant, étaient de simples ouvriers. Mais qu'ont-ils fait? Par l'activité, l'habileté, l'intelligence, ils se sont élevés au plus haut degré dans la fabrique; ils sont devenus contre-maîtres, gérants, associés, propriétaires. Tout le monde n'y arrive pas sans doute, mais ceux qui le veulent sérieusement y parviennent plus ou moins.

Il est vrai que des maladies ou des accidents viennent souvent déranger les calculs de l'économie la plus prudente. Mais, pour prévenir ou affaiblir ce que ces maux ont de plus fâcheux dans leurs suites, la bienfaisance publique a imaginé de nouvelles institutions de prévoyance, dont il me reste à vous parler. Parmi ces institutions, l'une de celles qui se sont le plus répandues en France depuis quelques années, à cause des services qu'elles rendent aux classes pauvres, est l'institution des *sociétés de secours mutuels*.

Ces sociétés, que la plupart d'entre vous ne connaissent pas parce qu'il n'en existe pas encore à Mirebeau, sont cependant déjà au nombre de 4,410 en France, comprenant 603,346 membres, dont 68,991 membres honoraires ou bienfaiteurs et 80,866 femmes. Leur capital de réserve atteint déjà le chiffre considérable de 27,903,357 fr. 73 cent. Ce sont des associations établies entre les ouvriers d'une même industrie ou entre les habitants d'une même localité pour s'entr'aider mutuellement. Au moyen d'une légère cotisation mensuelle, tous ceux qui font partie d'une société de ce genre s'assurent, en cas de maladie, les soins gratuits

d'un médecin et les médicaments nécessaires. Bien plus, pendant que dure la maladie ou l'incapacité de travail qui pourrait mettre leur famille dans le dénûment, ils reçoivent chaque jour une indemnité déterminée par le règlement et à peu près équivalente à leur gain quotidien, de sorte que la maladie même du chef de la famille n'est plus une cause de misère, comme cela arrivait si souvent.

— Mais c'est précieux, dit Maurice, qui l'année précédente avait été obéré pour longtemps par une grave maladie.

— Tu as raison, Maurice, c'est une institution précieuse, et comme il n'y a pas encore une société semblable à Mirebeau, nous devons nous occuper sans délai d'en créer une. Je vous dirai même que j'en ai déjà préparé les statuts avec M. le Maire, et que nous espérons pouvoir la mettre en activité dès l'année prochaine. Je compte que vous vous empresserez d'en faire partie.

— Certainement, M. Dupré. Combien nous vous avons d'obligations !

—Et cela ne vous empêchera pas, à l'occasion, de rendre service aux amis, comme vous l'avez fait en cultivant le jardin de la veuve Morand, et en moissonnant le champ de Gaspard, quand il est tombé malade au moment de la récolte.

— Non certainement, répondit-on de tous côtés.

— A ces moyens de prévenir les suites des maladies, continua M. Dupré, je dois ajouter ceux que nous avons pour combattre les fâcheuses conséquences des accidents qui peuvent nous frapper dans nos biens : je veux parler des différentes espèces d'assurances contre l'incendie, contre la grêle, contre les épidémies qui attaquent les bestiaux, etc. Autrefois, quand un de ces accidents frappait un homme, il était le plus souvent ruiné pour la vie. A présent, au moyen d'une somme très minime payée chaque année, on peut mettre ce qu'on possède à l'abri de tous les sinistres. Quand on pense que pour une bagatelle on peut dormir tranquille et s'assurer la conservation de tout ce qu'on possède, on ne comprend pas que tant de gens hésitent encore à se procurer la tranquillité en se mettant à l'abri des fléaux.

— Mais, dit M. Jarland, qui, faute d'avoir fait assurer sa maison, avait été depuis son incendie dans une gêne extrême,—qui vous garantit que vous serez payé exactement en cas de sinistre,

et que les compagnies d'assurance ne manqueront pas à leurs engagements ?

— Ce qui le garantit, c'est d'abord la vigilance du gouvernement qui ne permet pas à ces compagnies de s'établir sans capitaux suffisants pour tenir leurs engagements, et qui les surveille avec soin ; c'est l'intérêt des compagnies elles-mêmes, qui perdraient leurs fonds si elles ne géraient pas bien leur entreprise ; enfin c'est le soin qu'ont les différentes compagnies d'assurance d'un même pays et même celles de tous les pays du monde, de s'assurer entre elles, afin de se mettre à l'abri des risques excessifs qu'elles auraient à courir si un incendie dévorait tout un quartier ou même une ville entière, ou si la grêle ravageait toute une province.

— C'est admirable, dit Maurice, et je n'aurais jamais cru que la prévoyance humaine pût aller si loin ! Mais ce n'est utile qu'à ceux qui ont quelque chose à faire assurer.

— Est-ce que tu n'as pas un mobilier, Maurice ? Or, comme les compagnies assurent les mobiliers et les marchandises, tu peux, comme les autres, sauver ce que tu as. La prévoyance n'a rien négligé, il y en a pour tout le monde.

— Tout cela, c'est très-bien, dit Léonard ; mais, voyez-vous, monsieur Dupré, il faudrait aux ouvriers quelque chose de mieux. Ce qui fait la grande douleur de notre vie, ce n'est ni le poids du travail, ni la modicité de notre gain, ni même le mécontentement que provoque involontairement dans l'âme le spectacle de l'inégalité. Non, ce qui nous affecte le plus, ce qui nous décourage, ce qui nous déchire et nous torture, c'est l'incertitude de l'avenir.

— C'est cela, Léonard, tu l'as très-bien dit, s'écrièrent les ouvriers presque d'une seule voix.

— Voyez-vous, M. Dupré, reprit Léonard, ce qu'il nous faut, c'est une caisse de retraite pour la vieillesse ; voilà le désir universel et ardent de tous les ouvriers.

— Eh ! mes amis, dit le docteur, que je suis heureux de vous entendre parler ainsi ! Cela me donne l'espoir que la loi sur la *Caisse des retraites*, qui vient d'être votée, aura du succès parmi vous.

— Comment, elle est votée ! s'écria-t-on dans l'auditoire.

— Oui, mes amis ! elle est votée, et elle doit fonctionner à partir de l'année prochaine.

— *Vivat!* s'écrièrent les ouvriers, en se levant cette fois et en agitant leurs chapeaux. *Vivat!* il ne nous fallait plus que cela pour bien finir l'année, Merci, M. Dupré, mille fois merci pour la bonne nouvelle.

— Pourriez-vous, dit Léonard, nous donner quelques détails sur cette institution que les ouvriers attendaient avec tant d'impatience ?

— Certainement, mes amis, je suis trop heureux de pouvoir vous faire connaître dès à présent une institution si bien faite pour mettre désormais à l'abri du besoin, sur leurs vieux jours, tous les ouvriers qui auront l'esprit d'en profiter. Voici donc les principales dispositions de la loi.

Elle offre aux ouvriers la faculté de s'assurer une rente jusqu'au maximum de 1,000 francs par personne, à partir de l'âge de 50 à 65 ans, à volonté, au moyen de versements faits à la caisse. Il est bien entendu que la rente est proportionnelle aux versements que l'on a faits pendant sa vie, et que, pour en jouir dès l'âge de 50 ans, il faut verser plus que pour n'en jouir qu'à 60 ou 65 ans. On peut s'assurer la rente de deux manières, soit à l'aide d'un seul versement, nécessairement assez considérable, mais d'autant moins élevé qu'on le fait à un âge peu avancé ; soit, ce qui est beaucoup plus facile pour les ouvriers, à l'aide de versements annuels, qui sont d'autant moindres qu'on commence plus jeune. En faisant les versements, on peut, à volonté, faire l'abandon du capital versé, ou le réserver pour ses héritiers. La rente est naturellement moins élevée quand on fait réserve du capital.

Ainsi, un ouvrier qui commencerait à verser à l'âge de 18 ans, s'assurerait, à partir de 60 ans, une rente viagère de 100 francs, au moyen d'un versement annuel de 7 fr. 20 c., s'il fait réserve du capital, et de 5 francs seulement, s'il en fait l'abandon. Multipliez ces sommes par 2, 3, 4, 5, 6, 8 ou 10, selon que vous voudriez avoir une rente de 200, 300, 400, 500, 600, 800 ou 1,000 francs, et vous trouverez la somme que vous avez à verser annuellement. Comme la femme peut avoir une rente égale de son côté, vous voyez combien il est facile maintenant, non pas

seulement de se mettre à l'abri du besoin, mais encore de s'assurer du bien-être sur ses vieux jours. Désormais, il n'y aura plus que ceux qui ne le voudront pas, qui n'en auront point.

— Vous avez bien raison, dit Léonard.

— Voyez encore, reprit M. Dupré : un père qui voudra assurer l'avenir de chacun de ses enfants, pourra de même leur garantir une rente de 100 francs à partir de 60 ans, en commençant à verser, dès leur troisième année, un somme de 2 fr. 80 c., ou même de 2 fr. 10 c., s'il fait l'abandon du capital. Multipliez comme je vous l'ai dit tout à l'heure, et vous verrez ce qu'il aurait à verser pour leur assurer une rente de 200 à 1,000 francs.

— C'est prodigieux ! dit Honoré. Que je regrette donc qu'une semblable institution n'ait pas existé quand j'étais jeune ! je n'aurais pas été autant tourmenté pour l'avenir de mes enfants. Mais il n'y a encore rien de perdu. Je puis toujours commencer à verser pour eux, en attendant qu'ils soient en état de continuer les versements eux-mêmes (1).

— Maintenant, reprit M. Dupré, dites-moi, mes amis, si j'avais raison de vous affirmer que, plus la civilisation marche, plus elle détruit les causes naturelles d'inégalité qui existent sur la terre ; plus aussi elle met de ressources à la portée de tous ses membres pour se faire un sort doux et paisible ici-bas.

— Non, monsieur Dupré, vous ne nous avez pas trompés, vous ne nous avez rien affirmé qui ne soit parfaitement vrai.

— Eh bien, mes amis, au-dessus de toutes les ressources que je vous ai fait connaître, il en est une autre de laquelle vous devez attendre encore plus pour l'amélioration de votre condition sociale : c'est l'instruction.

La société a sans contredit fait beaucoup en créant toutes les institutions dont je viens de vous parler. Cependant elle a fait plus encore en répandant partout l'instruction, en ouvrant des écoles dans le moindre village. L'instruction, mes amis, c'est à la fois la base et le couronnement de l'édifice.

Grâce à la diffusion de l'instruction dans les rangs les plus humbles de la société, l'égalité devant la loi n'est plus un vain mot.

(1) Les sommes que la Caisse des retraites pour la vieillesse avait à employer en rentes au 1er janvier 1863 s'élevaient à la somme de 78,065,089 francs.

Tout individu, s'il est vraiment capable, peut prétendre à tout, peut s'élever à tout. Que lui faut-il pour cela? De la volonté et de la persévérance. Il faut vouloir, mais vouloir d'une volonté forte, énergique, qui, lorsqu'elle a entrevu le but, ne recule devant aucun des moyens légitimes de l'atteindre. Vouloir de cette manière fait pouvoir.

Les avantages de l'instruction ne consistent pas seulement à pouvoir lire, écrire et compter, ce qui pourtant est beaucoup; elle développe l'intelligence, elle ouvre l'esprit, elle exerce toutes les facultés, elle forme le raisonnement; elle apprend à observer, à juger, à comparer, à se rendre compte des choses, à faire enfin, dans toutes les circonstances de la vie, une juste application du savoir qu'on possède.

Voilà, mes amis, les effets d'une instruction bien entendue, d'une instruction comme vous l'a donnée M. Raymond, votre excellent instituteur, en qui je me félicite d'avoir trouvé, depuis vingt-cinq ans, un collaborateur infatigable et si dévoué dans l'œuvre d'amélioration que j'avais entreprise à Mirebeau. Si, dans le cours des entretiens que nous avons eus ensemble depuis près de quinze mois, j'ai réussi à faire pénétrer la lumière dans vos esprits, je me plais à reconnaître que c'est en grande partie à lui que je le dois; car, par l'instruction qu'il a donnée à la plupart d'entre vous, il vous a préparés admirablement à comprendre les vérités que j'avais à vous exposer. Soyez-en donc reconnaissants, et, pour cela, mettez à profit les nouvelles leçons qu'il veut bien vous donner encore.

Vous le savez, mes amis, l'industrie se transforme sans cesse, de nouveaux progrès s'accomplissent chaque jour. Tout marche: il faut marcher du même pas que les autres, si l'on ne veut pas être écrasé en restant en arrière. Maintenant, il n'y a plus à se récrier contre l'invasion des machines; elles font un bien immense, c'est acquis, pour un léger mal qu'elles peuvent d'abord causer à quelques-uns. Mais, quand une machine est découverte, quand un nouveau procédé est inventé, il devient un droit pour la société, et c'est un devoir pour tout fabricant de l'adopter à l'instant, parce que nul n'a le droit de vendre ses services plus qu'ils ne valent. L'industrie, en outre, se déplace souvent dans sa course impétueuse, semblable à un fleuve qui

abandonne une rive pour se porter sur une autre. Il faut donc être prêt pour la suivre dans ses déplacements et ses transformations; il faut devenir capable de passer du jour au lendemain d'une industrie à une autre. C'est ainsi que nous ne sommes jamais embarrassés; notre existence ne dépend plus d'une usine, elle n'est pas subordonnée aux succès d'un fabricant; nous nous rions de l'instabilité des goûts et des caprices de la mode, parce que nous sommes prêts à tout et que nous avons en nous des ressources pour changer rapidement notre genre d'occupation.

Et ces ressources, qu'est-ce qui nous les procurera? l'instruction, qui développe l'intelligence et donne à l'homme de nouvelles forces, des forces bien supérieures à celles de ses bras, parce qu'elles ne redoutent ni les fatigues ni les années. Mes amis, un homme célèbre dont votre instituteur vénère la mémoire, et dont tous les ouvriers devraient prononcer le nom avec respect, parce qu'il sera à jamais leur bienfaiteur, l'illustre Pestalozzi, qui fut instituteur aussi, et qui consacra cinquante ans de sa vie à l'éducation du peuple, qu'il aimait par dessus tout et dont il connaissait parfaitement la position et les besoins, Pestalozzi, qui brûlait d'un ardent désir d'améliorer la condition du peuple, voulait le mettre en état de s'aider lui-même sans avoir besoin que les autres lui vinssent toujours en aide. Ce but si désirable, il avait compris que c'est par l'instruction seule qu'on peut l'atteindre. Par l'instruction, en effet, vous vous mettrez en état de gagner de meilleurs salaires, vous serez davantage à l'abri de l'inconstance de la fortune, et vous vous rendrez moins dépendants de ceux qui vous emploient.

Instruisons nous donc, mes amis, et surtout instruisons et faisons instruire nos enfants Par là nous aurons plus fait pour leur succès dans le monde, que par les biens que nous pourrions leur laisser. Nous leur aurons créé des ressources impérissables, des ressources qui les accompagneront partout, et qui seront indépendantes des temps et de la fortune. Mais, en leur donnant cette instruction, donnez-leur l'éducation qui la féconde et qui en prévient les écarts; donnez leur de bonne heure ces excellentes habitudes que je vous recommandais aujourd'hui à vous-mêmes, et qui seront pour eux comme pour vous la plus puissante garantie de succès.

Pour leur faire contracter sûrement ces habitudes, n'oublions pas que la première condition est l'exemple. Soyons des hommes vertueux, si nous voulons avoir des fils vertueux, et rappelons-nous que Dieu, qui punit sur les enfants les fautes des pères jusqu'à la troisième et la quatrième génération, récompensera les vôtres, dans les générations successives, de tous les efforts que vous aurez faits ici-bas. Si vous n'obtenez pas dans ce monde tout le bien-être que vous y espérez, soyez certains du moins qu'il ne vous échappera pas tout à fait et que vous aurez préparé celui de vos enfants.

Enfin permettez-moi de vous donner un dernier avis. Efforcez-vous d'acquérir et de faire prendre à vos enfants les habitudes de bon ton et les bonnes manières qui, à première vue et au premier mot, font reconnaître les gens bien élevés. J'ai entendu souvent les ouvriers se plaindre du dédain avec lequel les traitent les personnes d'une autre condition, qui les considèrent, dirait-on, comme s'ils étaient d'une race différente. Eh! mes amis, ne provoquez-vous pas vous-mêmes ce dédain par votre obstination à vous conduire d'une manière différente des personnes des classes aisées? On dirait parfois que vous affectez la rudesse et la grossièreté dans le ton, dans l'accent, dans le langage, dans les gestes, dans toutes les manières enfin. Vous cherchez, ce semble, à vous montrer en tout différents des autres hommes. Peut-on s'étonner après cela s'ils vous traitent autrement? Comprenez donc mieux vos intérêts, et reprenez votre dignité d'homme que vous semblez oublier.

Aujourd'hui plus que jamais, l'instruction et l'éducation tendent à établir seules une ligne de démarcation entre les hommes de tous les rangs de la société. Efforcez-vous de la faire disparaître, cela dépend de vous, et la société vous en offre les moyens. Vous êtes de nos jours en contact continuel avec les hommes de toutes les classes; vous les coudoyez partout, dans les rues, dans les promenades, dans les musées, les galeries, dans les lieux publics, qui vous sont ouverts comme à tout le monde; à l'école même vos enfants prennent place sur les mêmes bancs avec ceux de la bourgeoisie. Imitez donc les hommes des conditions plus élevées, au lieu d'affecter la rudesse en leur présence; rivalisez avec eux par la noblesse et la distinction des manières, par la politesse et

par l'urbanité du langage, et, croyez-m'en, mes amis, vous aurez achevé de renverser la barrière que vous croyez exister entre vous et les hommes des classes aisées, barrière que vous seuls maintenez encore.

En terminant aujourd'hui ces entretiens, je veux vous remercier de votre attention et de la bienveillance avec laquelle vous m'avez écouté. Cependant je ne vous dis pas adieu. Afin de vous offrir les moyens d'étendre vos connaissances, M. Raymond veut bien commencer pour vous de nouvelles séries de leçons et de lectures dans la classe du soir et dans les conférences du dimanche. D'ici à la fin de l'année, nous vous ferons connaître la nature et le but de ces leçons et de ces lectures, ainsi que les heures et les jours où elles auront lieu. Je me propose d'y venir aussi fréquemment moi-même, pour me retrouver avec vous et vous donner quelques-uns de ces enseignements que vous avez du plaisir à entendre. Ainsi, mes amis, je ne vous dis pas adieu, mais au revoir.

Tout l'auditoire se leva en disant aussi : — Au revoir, monsieur Dupré.

ÉPILOGUE.

Les derniers jours de l'année 1847 furent employés à prendre les arrangements annoncés.

Le règlement pour la nouvelle organisation du travail dans la manufacture et dans les forges était terminé ; il avait été lu et adopté dans une réunion générale des ouvriers. On l'avait fait imprimer; un exemplaire revêtu de la signature des propriétaires avait été remis à chaque ouvrier, et tous avaient signé sur un registre leur adoption des conventions stipulées : les mêmes formalités devaient être remplies à l'avenir pour chaque nouvel ouvrier admis à travailler dans l'établissement.

Le projet de société de secours mutuels de la commune de Mirebeau, qui avait été préparé entre M. Dupré et le maire, fut adopté par le conseil municipal; les statuts en avaient été soumis d'avance à l'approbation de l'autorité supérieure. On en donna connaissance aux ouvriers, qui, frappés des avantages que leur offrait cette société, s'empressèrent de s'y faire admettre. Avant la fin de l'année, ils s'étaient tous fait inscrire parmi les membres, au nombre desquels figuraient, à titre de membres honoraires ou donateurs, toutes les personnes aisées de la commune. M. Dupré fut désigné à l'unanimité pour en être le président. Les journaliers de Mirebeau ne montrèrent pas tout à fait le même empressement à entrer dans la société; ils étaient en général moins instruits et moins éclairés que les ouvriers des fabriques, et, n'étant pas dans la même position, ils n'éprouvaient pas autant le besoin d'une société semblable. Cependant nous devons dire que peu à peu ils finirent par en comprendre l'utilité, et ils y sollicitèrent leur admission.

Ceci n'était toutefois qu'une partie de ce que M. Dupré avait projeté pour compléter l'œuvre de régénération de la commune. Il sentait le besoin d'étendre l'instruction des habitants et de fournir à la population et surtout à la jeunesse des délassements qui la détournassent des distractions bruyantes et des plaisirs

grossiers du cabaret. La transformation de la classe d'adultes lui parut propre à atteindre ce but.

Des classes d'adultes où l'on apprenait seulement à lire, à écrire, à compter et à mettre un peu d'orthographe, pouvaient suffire autrefois quand tant de personnes âgées n'avaient jamais mis le pied dans les écoles. Mais ce n'était plus assez pour y attirer la jeunesse déjà instruite, même en y ajoutant le dessin et le chant. Il devenait d'ailleurs nécessaire de donner d'autres connaissances à la population industrielle de Mirebeau, afin d'assurer la prospérité des fabriques et de leur permettre de soutenir avantageusement la concurrence. D'un autre côté, pour favoriser les progrès de l'agriculture, il fallait procurer aux cultivateurs des connaissances qui leur permissent d'adopter volontiers et avec succès les perfectionnements qu'on découvre chaque jour. On entrevoyait d'ailleurs dans un avenir rapproché l'introduction des machines dans l'industrie agricole; il fallait y préparer les esprits.

Le docteur Dupré avait donc compris la nécessité de donner à la population des connaissances appropriées à ses besoins. Il désirait qu'elle eût des notions précises de physique, de chimie, de mécanique, d'histoire naturelle, d'hygiène, d'économie domestique, enfin de tout ce qui peut être utile dans l'industrie agricole et manufacturière, ou qui peut apprendre à tirer meilleur parti des choses dans l'intérieur d'un ménage. Mais, pour donner un enseignement de ce genre avec intérêt et avec fruit, il fallait des instruments et des collections dont on ne pouvait pas proposer l'acquisition à la commune après les dépenses que la disette lui avait occasionnées pour le soulagement des pauvres. La bienfaisance du docteur y pourvut. Il avait une assez jolie collection d'instruments dont il fit don généreusement à l'école ; il se réserva seulement son bel herbier jusqu'à la fin de sa vie, encore le mit-il à la disposition de M. Raymond.

Mais un pareil enseignement le soir était une tâche trop pénible pour un instituteur déjà fatigué par la classe du jour. La commune le sentit, et elle répondit à la générosité du docteur en donnant un aide à M. Raymond. Celui-ci, désormais moins fatigué par la classe du jour, pourrait, sans s'épuiser, consacrer plus de temps à celle du soir. De leur côté, MM. Lenoir et

Dubuisson, qui avaient établi depuis longtemps une salle d'asile pour les enfants des ouvriers de la fabrique, prirent aussi un jeune maître pour donner l'instruction élémentaire aux ouvriers qui en seraient dépourvus. M. Raymond put ainsi s'occuper davantage de l'enseignement complémentaire qu'il s'agissait d'organiser.

Cependant la haute intelligence qui caractérisait M. Dupré et sa profonde connaissance du cœur humain lui firent reconnaître que cet enseignement ne suffirait pas, malgré son utilité, pour retenir la jeunesse, à qui il sentait la nécessité de procurer des distractions après le travail de la journée. Il fut donc décidé que les leçons proprement dites, de deux heures chacune, auraient lieu deux fois par semaine; deux jours étaient laissés aux ouvriers pour vaquer à des occupations particulières dans leur famille ; et on arrêta que les deux autres soirées seraient consacrées à des lectures, non-seulement utiles, mais en même temps intéressantes et recréatives. On devait lire des livres d'histoire, de littérature, des voyages, quelques nouvelles bien choisies, des tragédies et des comédies de nos bons auteurs, et quelques morceaux de poésie, afin de développer le sentiment du beau dans la population.

Des conférences devaient en outre continuer à avoir lieu tous les quinze jours, le dimanche. Ces conférences étaient destinées à des notions d'économie domestique et à des instructions sur toutes sortes de sujets à l'ordre du jour. M. Dupré, qui voulait assister fréquemment aux leçons de la classe d'adultes et même y donner quelquefois des avis, se proposait aussi de prendre souvent la parole dans les conférences de quinzaine.

Tous ces projets étant préparés depuis longtemps, il ne restait que quelques mesures à prendre. Elles occupèrent les derniers jours de l'année 1847, de sorte que tout fut prêt pour entrer en activité au commencement de l'année suivante.

Malheureusement 1848 survint. Mirebeau ne pouvait échapper complétement à l'influence des événements que cette année vit s'accomplir. Cependant, grâce à tout ce que nous avons rapporté, cette influence s'y fit sentir moins qu'ailleurs. La bonne intelligence qui régnait entre les patrons et les ouvriers épargna bien des malheurs à la commune. Le travail subit un ralentissement considérable, mais sans cesser tout à fait, et les ouvriers purent

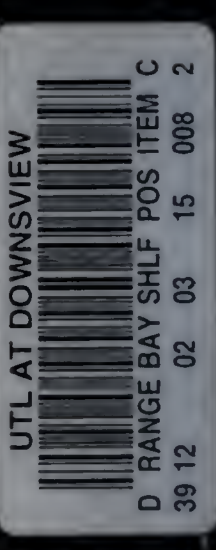
passer sans trop souffrir cette crise douloureuse. Bientôt des jours plus prospères vinrent luire sur la commune comme sur le reste de la France, et le docteur Dupré eut la satisfaction de voir le succès couronner les efforts de toute sa vie.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

Poitiers — Typ. de A. Dupré.


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 12 02 03 15 008 2